

Témoignage, mémoire et histoire

De Jacques Walter aux PUN-Éditions universitaires de Lorraine

- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (coords), 2022, « 20 ans, 10 questions, 20 réponses », *Questions de communication*, 41.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2021, *Lire des vies (2). L'approche biographique en lettres et sciences humaines et sociales*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2015, *Vies d'objets, souvenirs de guerres*, Nancy, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2015, *Vies d'objets, souvenirs de la Grande Guerre. Catalogue*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication série actes ».
- BONHOMME Marc, BARRY Alpha O., FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2015, *Les Médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2013-2015, *Carrières de témoins de conflits contemporains*, 3 vol., Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication série actes ».
- WALTER Jacques (dir.), 2013, *Humanisme et tolérance. Hommage à Alexandre Marius Déès de Sterio (1944-2006)*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (coords), 2012, « 10 ans déjà, 10 questions de communication », *Questions de communication*, 21.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2008-2011, *Qualifier les lieux de détention et de massacre*, 4 vol., Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2005, « Espaces politiques au féminin », *Questions de communication*, 7.
- Meyer Vincent et WALTER Jacques (dirs), 2006, *Formes de l'engagement et espace public*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication série actes ».
- PÉDON Éric et WALTER Jacques (coords), 2002, « Espaces politiques au féminin », *Questions de communication*, 1.

Témoignage, mémoire et histoire

Mélanges offerts à Jacques Walter

sous la direction
de Béatrice Fleury, Arnaud Mercier
et Angeliki Monnier



2023

Éléments de catalogage :

Témoignage, mémoire et histoire : Mélanges offerts à Jacques Walter / sous la direction de Béatrice Fleury, Arnaud Mercier et Angeliki Monnier .- Nancy : Éditions de l'Université de Lorraine, 2023 .- 1 vol. (494 p.) ; 24 cm .- (Prestige) (Mélanges).

ISBN (br.) 978-2-38451-020-7

ISBN (PDF) 978-2-38451-021-4

ISBN (ePub) 978-2-38451-022-1

Ouvrage publié avec le concours du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine).

Photographie de couverture : Piqsels (licence CC0)

Composition de couverture : Rudy Hahusseau (ex-chargé d'édition au Crem)

Suivi éditorial et composition : Quentin Le Quéau

Droits de reproduction réservés pour tous pays.

Éditions de l'Université de Lorraine, 2023

42-44 avenue de la Libération – BP 50858

54011 Nancy cedex

France

Site web : editions.univ-lorraine.fr

Courriel : editions-contact@univ-lorraine.fr

Sommaire

Relier, réaliser, relire.....	9
Béatrice FLEURY, Arnaud MERCIER et Angeliki MONNIER	

Témoins, témoignages

Mabel E. Elliott, l'héroïne de Marach Émergence et éclipse du témoin.....	35
Joceline CHABOT	
De la Lorraine à la Chine. Recherche sur le parcours des témoins des affrontements de Chongqing	47
Miao CHI	
Le témoin, le témoignage, la mémoire Modestes retours sur 40 ans de pratique du témoignage.....	59
François COCHET	
Le témoignage chrétien – d'un témoin qui n'a pas vu ? Une institution communicationnelle de l'Église catholique.....	71
David DOUYÈRE	
De la résignation ?	93
Catalina SAGARRA	
Des luttes et des politiques mémorielles en Argentine : trois controverses autour de l'ex-centre clandestin de détention ESMA	117
Claudia FELD	
Traduire en Ukraine des auteurs français du 19 ^e siècle Résister pour exister.....	131
Galyna DRANENKO	
Les vérités d'une fausse victime <i>La Mythomane du Bataclan</i> d'Alexandre Kauffmann	149
Béatrice FLEURY	

Attentats de Paris du 13 novembre 2015
Quel degré de concernement chez des témoins à Metz ?..... 167
Corinne MARTIN

Les figures du témoignage dans les talk-shows télévisés 181
Sébastien ROUQUETTE

Entre histoire et mémoire

En marge, Bergier ou l'art d'être baroque..... 195
Jacques PELLET et Régis LE MER

Comment le Chambon-sur-Lignon s'est souvenu. Histoire d'une mémoire 207
Nathalie HEINICH

Chana Orloff : la mémoire sculptée..... 227
Estrella Israel GARZÓN et Marilda AZULAY TAPIERO

Un geste politique : la poignée de main Mitterrand-Kohl
du 22 septembre 1984 à Douaumont. Entre image et mémoire 249
François AUDIGIER

Espaces de mémoire dans l'expérience argentine..... 267
Luciana MESSINA

Mémoires autour d'Ousmane Sembène (1923-2007) 277
Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET

La gastronomie et le tourisme français entre histoire et mémoire
Autour du *Guide Michelin* de 1936 289
Jean EL GAMMAL

Traces de mineurs
De témoignages en médiations numériques 301
Sylvie LELEU-MERVIEL

Mémoire, souvenir, témoignage et récit dans *Face à la mère*,
pièce de Jean-René Lemoine 319
André PETITJEAN

Rembob'Ina. Une histoire nostalgique de la télévision à la télévision..... 329
Céline SÉGUR

Les dits du chêne et du saule : le « palais de mémoire »
d'un professeur de contes cinématographiques. Journal météorologique
de l'esprit d'une maison de recherche (2009-2019) 341
Claude NOSAL

Interrelations

Les toponymes scientifiques comme gestes mémoriels	367
Robert BOURE	
<i>Le Matin des magiciens</i> , le « réalisme fantastique » et le nazisme.....	377
Olivier DARD	
Le crime des sœurs Papin : des archives aux discours médiatiques, quelques réflexions sur la violence et le genre	389
Isabelle GARCIN-MARROU	
Edgar Julius Jung (1894-1934), « conservateur révolutionnaire » et opposant à Hitler.....	401
Michel GRUNEWALD	
L'analogie jugée par les historiens : les limites de l'acceptable	413
Roselyne KOREN	
La <i>vis comica</i> de Louis de Funès au service de la réconciliation des religions : étude des <i>Aventures de Rabbi Jacob</i>	425
Arnaud MERCIER	
<i>Bouboule chez les Croix-de-Feu</i> , de T. Trilby. L'engagement des femmes de la droite nationaliste dans la France des années 1930.....	441
Gilles RICHARD	
La naissance de la mode	455
Jean-François TÉTU	
Résumés	467
Abstracts.....	481

Relier, réaliser, relire...

Béatrice FLEURY

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France
beatrice.fleury[at]univ-lorraine.fr

Arnaud MERCIER

Université Paris Panthéon-Assas, Carism, F-75006 Paris, France
arnaud.mercier[at]u-paris2.fr

Angeliki MONNIER

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France
angeliki.monnier[at]univ-lorraine.fr

Témoignage, mémoire et histoire. Mélanges offerts à Jacques Walter n'a pas pour objectif de revenir sur tous les temps et thèmes de la carrière scientifique du professeur en sciences de l'information et de la communication – qui a dirigé le Centre de recherche sur les médiations (Crem) de l'Université de Lorraine pendant plus de vingt ans –, mais de se pencher sur ceux de la « maturité », entamés après la soutenance de son habilitation à diriger des recherches. Pourquoi ce choix ? La réponse se trouve dans son cheminement professionnel qui, depuis le début de celui-ci, est arrimé à des lignes de force ayant convergé, au fur et à mesure des années, vers des problématiques inter- et pluri-disciplinaires, intriquant histoire et mémoire, témoins et témoignages. Ces travaux portent sur les processus de médiatisation des conflits et de médiation mémorielle. Leurs champs d'application principaux sont des conflits du 20^e siècle (en particulier ce qui a trait à la Shoah, la Résistance et la Déportation), des formes de témoignages (écrits « ordinaires », œuvres littéraires, documents audiovisuels...), ainsi que des carrières testimoniales. Mais aussi la Révolution culturelle chinoise, la radicalité militante, les attentats terroristes.

L'une des lignes de force des recherches a trait à la dimension pluridisciplinaire de la formation suivie par Jacques Walter qui voit se succéder les lettres classiques (jusqu'au troisième cycle), la sociologie (pour la thèse) et les sciences de l'information et de la communication (SIC, pour l'Habilitation à diriger des recherches [HDR]). Une autre est en lien avec la diversité des publics côtoyés dans le cadre de ses expériences pédagogiques : des fonctionnaires (dans des organismes de formation des collectivités territoriales et à l'Institut régional du travail social de Lorraine), des futurs communicants et journalistes (au Centre

universitaire d'enseignement du journalisme, Strasbourg 3 – Robert-Schuman), des étudiants et étudiantes de différents domaines des sciences de l'information et de la communication (à l'université de Metz, puis de Lorraine, où il a été maître de conférences puis professeur). On comprend de la sorte que les médias et la construction puis la gestion d'une cause « sensible » aient pu être au cœur de plusieurs des recherches qu'il a engagées, avant même d'ailleurs qu'il ne soutienne sa thèse en 1993. Les trois ouvrages qu'il a codirigés alors – sur la pauvreté (Fracassi, Marquès, Walter, 1985), sur le travail social (Marquès, Walter, 1988) et sur l'écologie urbaine (Hamel, Walter, 1991) – portent sur des sujets qui sont en prise avec ses expériences professionnelles du moment, mais qui l'ont guidé aussi sur la voie de la recherche universitaire. Celle-ci s'est concrétisée avec la soutenance d'une thèse en sociologie qui fut publiée en 1995 (*Directeur de communication. Les avatars d'un modèle professionnel*) et qui est un repère pour les chercheurs et chercheuses en sciences de l'information et de la communication (SIC) conduisant des travaux sur les processus de légitimation du secteur. Néanmoins, J. Walter est rapidement revenu sur les questions sociales et en fit le sujet central de son habilitation à diriger des recherches (1997). En effet, celle-ci porte sur *Le Mécénat de solidarité* interrogé sous l'angle des frontières entre des mondes. D'une certaine façon, ce texte marque un tournant dans l'itinéraire scientifique du chercheur. Attaché au temps long pour comprendre les phénomènes sociaux, ce dernier s'est très logiquement engagé sur une voie donnant la part belle à une approche historique, coupant ainsi court à l'idée que les situations contemporaines observées – par rapport à la technique, au fonctionnement médiatique, aux pratiques professionnelles... – sont en totale rupture avec des faits et pratiques antérieurs.

Au cours des dix années suivantes, J. Walter – en lien avec son histoire familiale dans laquelle la Résistance tient aussi une place essentielle – publie de plus en plus de contributions sur des questions de représentations mémorielles en rapport avec la Shoah, qui seront regroupées dans *La Shoah à l'épreuve de l'image* (Walter, 2005). Ces écrits le positionnent dans le champ scientifique de la mémoire comme un spécialiste de cette période et de cette thématique. Une place pourtant difficile à occuper, tant le champ de ces études est investi. Mais le chercheur est parvenu à imposer un regard singulier, forgé à l'aune des expériences engrangées qu'il a su transformer. Ainsi sa formation en lettres classiques n'est-elle pas étrangère au fait qu'il a étudié la carrière testimoniale de plusieurs personnalités ayant séjourné dans le camp de la Gestapo de la Neue Bremm – situé à proximité de Sarrebruck, côté allemand, à quelques kilomètres de la France –, en se penchant plus particulièrement sur leurs écrits (Walter, 2007 ; 2010a ; 2010b ; 2013 ; 2014a ; 2014b...). Par ailleurs, la thématique de sa thèse et des contributions qui ont suivi sur les directeurs de la communication ont inspiré un modèle théorique qui permet d'analyser des pratiques testimoniales susceptibles de s'apparenter à une forme de professionnalisation (Fleury

et Walter, 2013 ; 2014 ; 2015). Enfin, très engagé dans les actions collectives sur un plan institutionnel, J. Walter a mis à profit son aptitude à mobiliser des individus et des équipes en la transposant dans la pratique scientifique. Ainsi a-t-il porté ou co-porté des programmes de recherche internationaux sur l'une ou l'autre des questions qui sont au cœur des problématiques développées dans cet ouvrage.

Plusieurs des auteurs et autrices qui ont répondu à notre sollicitation ont collaboré à ces recherches. De nationalités française, mais aussi argentine, chinoise, espagnole, canadienne, israélienne..., ils et elles sont chercheurs et chercheuses en germanistique, en littérature, en SIC, en sciences du langage..., ils ou elles sont historiens, sociologues... Pour les autres, ils ou elles sont les compagnes et compagnons de route de J. Walter qui partagent avec lui un intérêt pour les sujets « sensibles », observés selon un angle communicationnel.

Cette diversité de regards se retrouve dans les trois sections du volume : « Témoins, témoignages », « Entre histoire et mémoire », « Interrelations ». Elle est la marque de fabrique des recherches conduites par J. Walter et forge en quelque sorte un aspect important de son identité de chercheur. Il nous paraissait important d'en rendre compte, non pour figer une période scientifique avant d'en tourner la page, mais pour continuer à la faire vivre. Car si ces *Mélanges* traitant du témoignage, de la mémoire et de l'histoire font évidemment le point sur des perspectives déjà tracées, ils en dessinent de nouvelles, en phase avec les spécificités et complexités de la période contemporaine. Ainsi peut-on imaginer que ces *Mélanges* ne sont pas un bilan, mais un préambule à l'investissement dans de nouveaux chantiers.

Témoins, témoignages

Étudier le statut des témoins et ses diverses déclinaisons et inscriptions sociales est l'un des principaux axes de recherche de J. Walter. Quand il s'engage dans cette voie dans les années 1990, des ouvrages et contributions issus de différents secteurs disciplinaires installent le sujet dans le champ des sciences humaines et sociales (e.g. Heinich, Pollak, 1986 ; Chaumont, 1997 ; Wieviorka, 1997 ; Dulong, 1998...). Un mouvement qui s'amplifiera au cours des décennies suivantes (e.g. Ricœur, 2000 ; Pollak, 2000 ; Velvic-Canivez, 2005 ; Rastier, 2005 ; Jeannelle, 2007 ; Dulong, 2009) et dont ne sont cités ici que quelques exemples. Dans cette littérature, les chercheurs et chercheuses s'emploient à définir et circonscrire le témoignage ainsi que le témoin, situant l'un et l'autre dans un jeu d'interactions sociales. Mais si l'on déplace la focale et que l'on se situe « à l'intersection de ces approches qui optent pour un versant temporel ou pour un autre – paradigmatique », on peut étudier le témoignage et le témoin « selon une perspective qui en fait une pièce maîtresse du rapport entre mémoire et communication » (Fleury et Walter, 2012 ; 2018).

En conformité avec cette option, les travaux de J. Walter sur plusieurs terrains et périodes historiques interrogent non seulement le rapport du témoignage à la mémoire et à l'histoire, mais aussi, voire surtout, la construction de la figure du témoin – qui peut être une victime – ou celle du faux témoin (Walter, 2010a ; 2010c). Pour le chercheur, le témoignage d'une expérience interroge non seulement le rapport d'un sujet à un événement, mais aussi celui qu'une entité sociale entretient par rapport à des faits, en prise avec des représentations. Le témoin « ne témoigne pas seulement d'expériences qui l'ont éprouvé, mais aussi de son temps, de son groupe d'appartenance, du rapport à la temporalité et à l'espace » (Fleury et Walter, 2012, p. 155-156). En hommage à ces travaux et en lien avec ces problématiques, les chercheurs et chercheuses de cette première partie abordent donc la question des témoins et des témoignages en puisant dans des ressources – disciplinaires, thématiques – diverses, matières à la penser, si ce n'est à la renouveler.

Joceline Chabot démontre ainsi que la construction de la figure du témoin et la mise en récit de son témoignage doivent être appréhendées en tenant compte des particularités de l'espace public et médiatique dans lequel il prend place. L'historienne québécoise étudie les témoignages de l'Américaine Mabel E. Elliott, médecin et travailleuse humanitaire auprès des réfugiés arméniens de Marach, au lendemain de la Première Guerre mondiale. Selon elle, ceux-ci s'inscrivent dans un discours compassionnel et moral que partagent beaucoup de ses compatriotes de la période concernée. Dans un mélange de rhétorique chrétienne et de discours progressiste médical, les témoignages de M. E. Elliott activent « l'image d'une croisade humanitaire et sanitaire liée à la protection des Arméniens chrétiens, bref une forme d'idéalisme moral et de professionnalisme humanitaire ».

Les recherches conduites par J. Walter et Béatrice Fleury au sein du programme « Carrières testimoniales. Les devenirs-témoins de conflits des 20^e et 21^e siècles » sont une source d'inspiration pour Miao Chi, qui livre ici une étude portant sur la trajectoire ayant conduit des personnes à rompre le silence et la censure pour livrer un témoignage sur les affrontements qui se sont déroulés à Chongqing (une ville du sud-ouest de la Chine), pendant la Révolution culturelle. La chercheuse en SIC met en évidence les facteurs qui conduisent plus particulièrement deux témoins à prendre la parole pour transmettre leurs expériences à des tiers. Ainsi M. Chi analyse-t-elle à quelles conditions des témoins des affrontements de Chongqing – qui, entre juillet et septembre 1967, firent de nombreuses victimes, de tous âges et situations – se professionnalisent d'une certaine façon et parviennent de la sorte à essaimer largement les faits auxquels ils ont assisté. Répétant leur témoignage en différentes circonstances et par un effet de « pollinisation », ces derniers peuvent influencer d'autres témoins et toucher ainsi un public élargi. Pour étudier ces mécanismes de transformation et les comprendre, la chercheuse met en regard deux types de corpus : l'un – primaire – constitué des entretiens collectés par

elle-même (2017) ou figurant dans une revue chinoise mais publiée à l'attention d'un collectif d'abonnés *La Mémoire* (2012) ; l'autre – secondaire – des rapports, articles, ouvrages sur le sujet.

Ayant lui aussi travaillé sur les phénomènes testimoniaux en tant que spécialiste de la Grande Guerre, François Cochet se penche plus spécifiquement sur les relations complexes qui unissent l'historien et le témoin. Tandis que le premier œuvre pour reconstituer un passé sans l'avoir forcément vécu, le second « oppose parfois son expérience personnelle comme légitimation d'une construction mémorielle, seule valable face aux historiens qui eux, par définition "n'y étaient pas" » ; distanciation critique pour l'un, vécu faisant foi pour l'autre. Partant de cette tension – qui n'empêche pas pour autant quelques convergences telles que la mise en récit et la problématisation – entre présence et absence, ressenti et savoir, l'auteur analyse la légitimation progressive des sources orales, puis des journaux intimes écrits, dans l'écriture de l'Histoire. Il explique également que le matériau de témoignages sur la Grande Guerre (lettres de soldats) a contribué, à partir des années 2000, au basculement du regard social et mémoriel sur les événements, avec la montée d'une approche empathique des publics, fondée sur la victimisation : au lieu d'être des héros, les soldats deviennent victimes.

En partant de l'approche info-communicationnelle du témoignage mise en évidence dans les travaux de J. Walter et de B. Fleury (Walter, 2003 ; Fleury, 2010 ; Fleury et Walter, 2013 ; 2015), David Douyère analyse la notion chrétienne de témoignage, plus particulièrement au sein de l'Église catholique. Le chercheur en SIC identifie deux façons chrétiennes de « témoigner » : la première, testimoniale, résiderait dans le fait de dire « la rencontre avec Jésus-Christ », « avec le Seigneur », l'expérience de la foi ; la seconde passerait par l'expérience de l'activation corporelle : actions singulières, présence corporelle singulière (douceur, absence d'agressivité, équanimité, sourire, docilité, gentillesse, bienveillance...). En abordant le témoignage chrétien en tant que « forme communicationnelle », David Douyère montre que cette notion dévie du sens commun, historique ou judiciaire, assigné au terme, car elle ne suppose pas « d'avoir vu » quelque chose ou quelqu'un (l'entité immatérielle à laquelle elle se réfère). Le témoin est celui qui relaie son expérience et sa foi, et incite à la reproduire, non celui qui fait part du réel. Il contribue plutôt à créer ce dernier en prolongeant l'existence jadis instituée.

Sur un autre registre, Catalina Sagarra s'intéresse aux victimes des violences, notamment celles engendrées par des États génocidaires ou ayant commis des crimes de masse ou des crimes contre l'humanité. En recourant à une multitude d'exemples historiques – par exemple dans l'Allemagne des années 1930-1940 –, la chercheuse en littérature montre l'importance des étapes préalables qui installent progressivement la violence, chacune permettant d'accroître le seuil de tolérance des exécuteurs et l'accoutumance, voire la banalisation de l'atrocité.

En miroir, elle conteste le jugement de valeur sur la « passivité » souvent reprochée aux victimes et met en lumière le mécanisme subtil de la construction de la culpabilité de celles-ci :

Les victimes, parce qu'elles se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité qui requiert de l'autre qu'il assume ses responsabilités envers elles, [...] représentent un problème dont personne ne sait que faire et pour lesquelles aucune solution n'arrive jamais à temps. Il est donc toujours plus simple de rejeter sur la victime le tort de n'avoir pas fait ce qui lui aurait évité de se retrouver dans sa situation, à titre préventif ou en s'y opposant.

Le rapport à la temporalité est également présent dans la contribution de Claudia Feld qui, pour sa part, se penche sur le rôle des témoins et des victimes dans la construction des politiques mémorielles après un événement traumatique, notamment *via* la revendication d'un « droit à la vérité » et d'un « droit à la mémoire ». La chercheuse en SIC revient sur le cas de l'École de Mécanique de la Marine (ESMA) en Argentine qui, pendant la dernière dictature militaire (1976-1983), fonctionna comme un centre clandestin de détention et de tortures. Elle s'intéresse aux controverses autour du processus de « resignification » de ce site, qui a commencé en 1998, et met en lumière l'évolution progressive du rôle de la pratique du témoignage : si, en 1998, celui-ci n'a aucune centralité, le lieu étant conçu comme se suffisant à lui-même (comme s'il pouvait « parler de lui-même »), en 2004 et 2005, le témoignage devient un important dispositif de médiation mémorielle restant cependant non controversé et non politique ; en revanche, en 2013, le témoignage acquiert une valeur politique dans la lutte pour la légitimité des acteurs qui devraient intervenir sur le site et au cours des polémiques sur les « bons » et les « mauvais » usages de l'ex-ESMA.

Dans une autre perspective, mais en articulant là encore les dimensions individuelle et commune, la chercheuse ukrainienne, Galyna Dranenko, propose d'examiner comment les histoires personnelles des traducteurs des textes maupassantiens, flaubertiens et zoliens en langue ukrainienne entrent en écho avec l'histoire de la traduction et l'Histoire de l'Ukraine. La spécialiste en littérature met à jour les stratégies et les tactiques qu'ont employées les traducteurs des œuvres de ces trois romanciers français pour non seulement inscrire, mais aussi écrire l'Histoire dans leur propre langue. S'intéresser à ces « postures traductives » de traducteurs consacrés et bannis, en consonance avec le pouvoir ou en dissidence, emprisonnés, déportés et exterminés, conduit ainsi à envisager ceux-ci en tant que témoins de leur époque et des problématiques sociopolitiques qui la caractérisent. À l'instar des écrivains qu'ils traduisent, les traducteurs véhiculent aussi, *volens nolens*, un message politique. Selon Galyna Dranenko, « dans un pays colonisé où régnaient la censure et la répression », le témoignage des traducteurs est un « acte de résistance » visant à donner « une nouvelle vie à leur langue nationale ».

La contribution de B. Fleury permet, quant à elle, de prolonger les recherches portant sur le rôle des témoins et des victimes. À partir du cas Florence M., fausse victime – jugée et condamnée pour escroquerie – de l'attentat terroriste du

Bataclan en 2015, la chercheuse en SIC revient sur la sacralisation, voire l'institutionnalisation de la figure de la victime, phénomène emblématique de notre époque. Elle s'intéresse en particulier à l'ouvrage *La Mythomane du Bataclan* (Kauffmann, 2021), consacré à ce personnage, à ses produits dérivés, ainsi qu'à leurs modes de réception par les publics au sein des réseaux socio-numériques. Elle montre que, malgré l'escroquerie avérée, le regard social porté sur Florence M. se veut compréhensif : pour les uns, la fausse victime souffre d'une pathologie que la société doit soigner ; pour d'autres, elle incarne les maux d'une société qu'il faut changer. Ainsi l'attachement à la fausse victime est-il révélateur de l'évolution du rapport aux victimes qui, de nos jours, ont perdu leur capacité à favoriser l'identification du plus grand nombre : « À l'inverse, parce qu'elles sont faillibles et fragiles, les fausses victimes suscitent l'intérêt à la fois de ceux et celles qui s'efforcent de ne pas juger, mais aussi de ceux et celles qui sont en rupture par rapport à la société ».

La question de l'identification aux victimes et des raisons qui la sous-tendent est aussi abordée par Corinne Martin qui travaille sur les rapports entre mémoire individuelle et collective suite, là encore, aux attentats qui se sont déroulés à Paris le 13 novembre 2015 – dans le cadre du programme 13-Novembre (CNRS, EPHE-PSL, Inserm). La chercheuse en SIC fait l'hypothèse de l'existence d'une passerelle identificatoire, sorte de « hile » - ou cicatrice - qui autoriserait cette articulation, et qui pourrait expliquer *a posteriori* le degré de « concernement » d'un témoin lointain, autrement dit son rapport à un événement traumatique qu'il n'a pas vécu de près. Cette perspective prolonge l'analyse emblématique de Didier Fassin et Richard Rechtman (2007, p. 160) selon qui, notamment depuis les événements du 11 Septembre 2001 aux États-Unis, le « traumatisme à distance » s'impose comme une nouvelle dénomination de cette variante, en tout point équivalente à la forme classique, puisqu'il y a bien une participation effective et affective aux événements par l'intermédiaire des médias. À suivre ces auteurs, il devient alors nécessaire d'étudier la diversité et la complexité de récits personnels, et plus particulièrement la manière dont ils s'inscrivent dans des déterminations qui sont au croisement d'histoires collectives et de trajectoires personnelles.

Enfin, dans le sillage de la réflexion sur l'empathie des publics, Sébastien Rouquette aborde le rôle des émotions sous un angle plus contemporain. Le chercheur en SIC analyse la diversité des figures de témoignages dans les *talk-shows* télévisés contemporains, notamment aux États-Unis et en France. Il s'intéresse à « la plasticité des raisons et conditions dans lesquelles on peut inviter des citoyens standards à parler de leurs vies et de leurs difficultés sur les plateaux », ce qui lui permet de proposer une typologie de la place des témoins dans ces émissions. Celle-ci met en lumière deux principaux modèles d'exposition des témoignages : un modèle consolatoire et thérapeutique, fondé entre autres attitudes sur la compassion et l'écoute compréhensive et bienveillante ; un modèle confessionnel soumis au jugement d'autrui et visant à susciter de la colère pour évaluer voire critiquer les comportements confessés.

Les témoignages sont alors de plus en plus subordonnés à l'arbitrage des émotions qu'ils provoquent chez autrui, et ces émissions, des lieux privilégiés pour arbitrer ces questions.

Entre histoire et mémoire

La dissociation entre histoire et mémoire est un point important de nombreux travaux – dont ceux de J. Walter – qui, à l'instar des recherches engagées par le sociologue Maurice Halbwachs (1925, 1950), étudient la relation que des individus et/ou des collectifs entretiennent avec des faits passés. Différenciant l'une de l'autre tout en les rapprochant, ces travaux s'efforcent de délimiter la sphère d'influence et d'exercice de chacune, la mémoire étant décrite comme évoluant du côté de ce qui fluctue, tandis que l'histoire est envisagée selon sa capacité à objectiver les phénomènes observés. Pour François Dosse (1998, p. 6), cette perspective est cependant à lire sous l'angle d'une situation et d'un ancrage scientifiques particuliers : « La conception de la discipline historique qu'Halbwachs véhicule est très étroitement "positive", afin de mieux faire valoir les droits de la nouvelle sociologie durkheimienne à embrasser tout le champ du social. Il présente en effet l'histoire comme le lieu de l'objectivité absolue, de la non-implication du sujet historien, de la simple transcription de ce qui a été factuel ». Une telle approche est donc à envisager aussi selon l'évolution des pratiques et usages du savoir et de la connaissance, dont le rapport à la technique, telle l'imprimerie :

Les innovations techniques, et notamment la découverte de l'imprimerie qui permet une diffusion du livre à une autre échelle, vont accentuer une césure interne entre mémoire et histoire. Cette dernière va se situer du côté de la possible objectivation dans une relation d'extériorité vis-à-vis de la mémoire collective. [...] Cette coupure avec l'idée d'une perception transmise provoque l'accès de l'histoire au rang de connaissance médiate [...]. Les historiens deviennent alors les spécialistes de la critique de la mémoire, réitérant ainsi la supériorité accordée à la transmission écrite sur la transmission orale. (*ibid.*, p. 8)

Cette césure entre histoire et mémoire s'est considérablement complexifiée au fur et à mesure du temps. Depuis les années 1980, l'écriture de l'Histoire n'est plus considérée comme étant détachée de phénomènes mémoriels ou de positions engagées. Entre autres travaux, ceux dirigés par Pierre Nora (1984-1992) sur les lieux de mémoire, ou ceux d'Henry Rousso (1987, 1994) – par exemple sur les soubresauts de la mémoire de Vichy en France –, ont matérialisé une approche fondée sur des vecteurs de mémoire... En outre, des chercheurs aussi différents que Paul Ricoeur (2000) ou François Hartog (2003) ont démontré que les historiens sont soumis à des régimes d'historicité pour l'un, à des formes et registres d'écriture pour l'autre, qui enchâssent les productions scientifiques

dans un contexte social mouvant et des pratiques professionnelles et discursives changeantes. Si l'on ajoute à ceci que les phénomènes mémoriels se matérialisent avec force à travers les actions publiques qu'ils irriguent et stimulent, on a là un spectre de recherches stimulantes qui vont des commémorations aux productions artistiques, culturelles, médiatiques en passant par les controverses, l'implication des territoires, des acteurs politiques, du monde associatif, local ou non, le patrimoine matériel et... immatériel. Ainsi les terrains de la mémoire – pour paraphraser le titre de l'ouvrage dirigé par Michèle Baussant, Marina Chauliac, Sarah Gensburger et Nancy Venel (*Les Terrains de la mémoire. Approches croisées à l'échelle locale*, 2018) – mettent-ils à mal l'idée d'une frontière étanche entre histoire et mémoire. C'est justement ce dont témoigne le deuxième chapitre de cet ouvrage qui est en prise avec plusieurs recherches conduites par J. Walter, dont celles portant sur les représentations de la Shoah (2005), le camp de la Neue Bremm (Sarre) et des personnalités qui y ont séjourné (2007), l'Ossuaire de Douaumont (2015)...

Onze chercheurs et chercheuses de différents secteurs disciplinaires sont ici réunis, confirmant que les questions mémorielles intéressent largement. J. Walter a cheminé et, parfois, longuement débattu avec chacune et chacun lors des manifestations organisées à l'Université de Lorraine et ailleurs, en France ou à l'étranger... Le clin d'œil que quelques-uns ou quelques-unes lui adressent est d'ailleurs directement lié aux travaux qui les relient et qui ont tissé entre eux des affinités scientifiques. Par exemple, en revenant sur certains moments du parcours de Jacques Bergier, cet « être déconcertant, paradoxal et attachant », Régis Le Mer, documentaliste au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation de Lyon, et Jacques Pellet, professeur émérite à la faculté de Médecine de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, se réfèrent aux écrits de J. Walter (dont 2010a, 2010b) qui s'est lui aussi « attaché » aux étrangetés de ce Juif résistant, membre du réseau Marco Polo et déporté à Mauthausen en passant par la Neue Bremm. Dans leur contribution, les auteurs et autrices décrivent l'écheveau complexe des fils que ce dernier tire pour construire une mémoire – souvent fantasmée – des faits dont il a été témoin et acteur pendant la guerre. D'ailleurs, l'un des auteurs – Jacques Pellet, dont le père était l'un des chefs du réseau Marco Polo – a rencontré J. Bergier et fait le récit étonnant de cette rencontre au début de la contribution. À travers l'analyse des ouvrages et des opinions de plusieurs personnalités sur J. Bergier, les deux chercheurs décrivent un être baroque qui mêle allègrement invention et réalité, opacifiant de la sorte ce qui pourrait se rattacher à l'histoire, mais éclairant par ailleurs, et d'une manière tout à fait originale, des processus mémoriels qui puisent aux racines du personnel et du collectif tout en les subsumant.

C'est justement ce que mettent en évidence deux chercheuses espagnoles, Marilda Azulay Tapiero (architecture) et Estrella Israel Garzón (SIC), qui mettent en regard la vie et l'œuvre d'une immense sculptrice, Chana Orloff (1888-1968) qui, après son installation en Israël à la fin des années 1940, a par

exemple exécuté des œuvres importantes liées à l'histoire de cet État. Originaire d'une petite ville d'Ukraine, Tsaré-Constantinovska, cette dernière est la huitième enfant d'une famille juive. Son histoire est donc de part en part traversée par l'antisémitisme, depuis la fuite des pogroms en Ukraine jusqu'à la reconstruction, après des années de fuite pendant la Seconde Guerre mondiale. L'œuvre de C. Orloff est une somme de souvenirs dans lesquels convergent ses conditions de femme, de mère, d'étrangère et de juive. La ténacité de cette dernière, son sens du dépassement, son engagement et les adversités auxquelles elle a dû faire face sont une source de réflexion sur le sens et les inspirations du travail artistique. Dans le cas de C. Orloff, les productions se lisent à la lumière des histoires vécues et des rencontres, mais aussi à l'aune du traumatisme qui rend l'oubli impossible. L'art apparaît alors comme un engagement pour soi autant que pour les autres, au-delà des disparitions et séparations, au-delà de la barbarie et du dégoût... C'est cette opiniâtreté à ne pas céder au désespoir qui conduit les deux autrices à distinguer par une majuscule la Mémoire dont fait preuve C. Orloff et son œuvre testimoniale. Ce faisant, elles retrouvent la femme qui est aux origines d'une œuvre singulière à laquelle elles rendent parallèlement hommage. Si le travail de mémoire est présent dans la vie et l'œuvre de C. Orloff, il n'en est pas ainsi du cas que présente Nathalie Heinich.

Partant de l'exemple de Chambon-sur-Lignon, un village situé au sud-est du Massif central, sur le plateau du Vivarais, la sociologue raconte la lente mise en visibilité de faits pourtant héroïques. Été 2021, deux événements vont faire entrer Chambon-sur-Lignon dans l'histoire et raviver de la sorte sa mémoire. L'un est une exposition consacrée à un ancien enfant caché, Erich Schwam, qui a légué plusieurs millions d'euros « à la commune en remerciement pour l'avoir accueilli avec sa famille pendant l'Occupation » ; l'autre est un ouvrage signé Muriel Rosenberg et intitulé *Mais combien étaient-ils ? Les réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon et sur le Plateau de 1939 à 1945*, qui explique comment des habitants de ces lieux ont permis le sauvetage de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Une question se pose : comment se fait-il que ce village de 2 500 habitants environ, qui compte ce chiffre impressionnant de 43 « Justes parmi les Nations », soit resté si discret par rapport à des faits exemplaires ? Pour dévoiler les ressorts de cette particularité, Nathalie Heinich revient sur la chronologie d'un processus mémoriel dont elle explique qu'il mêle « le passage du silence à la parole, du privé au public, de l'individuel au collectif, de l'association à l'institution, et du témoignage à l'historiographie ». Ce faisant, elle met en évidence l'importance du contexte local qui permet de comprendre pourquoi ces faits célébrés à l'étranger ne l'ont été que tardivement sur place. Ainsi suggère-t-elle que ce sont notamment les fortes réticences locales liées à l'éthique protestante qui auraient empêché ce village de se mettre en avant et de déroger ainsi à une obligation de modestie. De toute évidence, le travail de mémoire s'inscrit dans une configuration sociale qui imprègne certains des choix ou manifestations le concernant.

C'est aussi ce que met en évidence François Audigier qui étudie un moment particulier des relations franco-allemandes dans lequel deux chefs d'État, un Français et un Allemand, affichent un rapprochement physique qui deviendra un symbole largement diffusé. Mais, dans le cas qui l'intéresse, l'analyse lui permet aussi de corriger des interprétations fautives et d'étudier dans le même temps l'histoire des mentalités et de ses zones d'ombre. S'attachant à la photographie prise le 22 septembre 1984, lors de la l'hommage rendu aux soldats de la Première Guerre mondiale à l'Ossuaire de Douaumont, l'historien revient sur ce moment au cours duquel le président de la République française, François Mitterrand, saisit la main du Chancelier allemand, Helmut Kohl. Ainsi explique-t-il comment la diffusion rapide de ce cliché à des fins mémorielles a fait perdre à ce geste une partie de sa charge politique initiale. Ainsi le geste fut-il érigé en un symbole qui s'apparente à ce que Pierre Nora (1980-1984) qualifie de lieu de mémoire, ici traversé par la question de la construction européenne.

L'importance du symbole dans la mise en exergue de figures, gestes ou moments mémoriels est aussi ce que décrit la chercheuse en SIC, Sylvie Thiéblemont-Dollet, qui s'intéresse à l'œuvre cinématographique d'Ousmane Sembène, non seulement pendant la carrière de ce dernier mais aussi après sa disparition en 2007. Ainsi son œuvre incarne-t-elle un combat, celui de la reconnaissance des crimes de la colonisation. Et si le réalisateur sénégalais a souhaité faire du cinéma la langue de la mémoire et du refus de l'oubli, ceux qui ont valorisé cet engagement après sa mort en ont perpétué la langue autant que l'importance qu'il y a à la diffuser largement. Telle est la visée du documentaire concernant le réalisateur, *Sembène !*, de Samba Gadjigo et Jason Silverman (2015). Présenté dans divers festivals (Sundance, Cannes, Venise), il rend hommage au cinéaste et à ses idées en même temps qu'il érige l'homme en un modèle mémoriel incontournable pour l'Afrique, ce dernier devenant de la sorte un objet patrimonial. Dans l'analyse que propose la chercheuse, on voit se dégager l'idée selon laquelle la transmission de la mémoire est aussi celle des valeurs qui participent, ici, de la fierté retrouvée.

Pour sa part, ce sont les visées et contenus du *Guide Michelin* de l'année 1936 que Jean El Gammal explore, présentant parallèlement l'évolution de la géographie gastronomique française, un aspect quelque peu négligé de l'histoire de ce guide. Fort de la singularité de cette exploration, le chercheur montre de quelles transformations, notamment patrimoniales, celle-ci s'est parée au fur et à mesure des décennies. Mettant en regard l'année 1936 et la période contemporaine, l'historien note le nombre important de tables étoilées pour la première période - « 20 trois étoiles et surtout 166 deux étoiles et 1321 une étoile » - mais une répartition inégale de celles-ci selon les régions. Les tables trois étoiles sont concentrées à Paris, Lyon et la Bourgogne, tandis que les tables à deux ou une étoile connaissent une répartition plus élargie. J. El Gammal montre ainsi que la densité des tables étoilées suit certains axes routiers, telles la Nationale 6 (qui relie Paris à l'Italie en passant par Lyon et la Savoie), la 7 (qui

relie Paris à Lyon en passant par Nevers, Moulins, Roanne...) ou la 75 (déclassée aujourd'hui, elle reliait Tournus à Sisteron en passant par Bourg-en-Bresse et Grenoble)... Entre autres aspects, l'historien évoque les différences de prix d'une période à une autre, les filiations familiales et les questions de transmission ou d'héritage, évoquant dans certains cas des arborescences familiales. Au-delà de l'originalité de la démonstration et de son expertise, on apprécie le regard que porte J. El Gammal sur une pratique sociale moins explorée que d'autres dans sa discipline. Si l'histoire du *Guide Michelin* recoupe par exemple celle des personnalités qui se sont engagées dans ce projet éditorial, elle est aussi celle de la gastronomie, celles des goûts et des saveurs mais encore celles des offres touristiques qui se transforment avec le temps et qui sont autant de strates ou de couches expérientielles permettant de suivre l'évolution des pratiques sociales.

Ce sont également des strates expérientielles et mémorielles, bien que d'un tout autre ordre, que Luciana Messina invite à découvrir. Pour sa part, ce sont celles que l'on repère en parcourant l'espace urbain, celui de la ville de Buenos Aires pour cette analyse. Partant de l'idée selon laquelle cet espace joue un rôle important dans les processus de sens et de représentation du passé et dans l'élaboration des mémoires sociales, l'anthropologue argentine se concentre sur les processus sociaux, politiques et institutionnels des sites où se sont produites des violations des droits humains (anciennes prisons, centres de détention clandestins, camps de concentration...). Pour cela, elle s'appuie sur un programme de recherche – et ses publications – mis en œuvre par B. Fleury et J. Walter entre 2007 et 2011, et intitulé « Qualifier, disqualifier et requalifier des lieux de détention, de concentration et d'extermination ». Sollicitant plus spécifiquement le concept de dispositif de médiation mémorielle et le cadre théorico-conceptuel qui implique l'articulation de processus complexes de qualification, disqualification et requalification, elle étudie la diversité des investissements dont ces lieux témoignent et, parallèlement, revient sur les débats et controverses les concernant. L'analyse lui permet de voir comment, dans des sites authentiques développant des projets institutionnels auxquels participe l'État (local et national), une aspiration se fait jour. Elle consiste à transmettre un récit complet du passé et à devenir une référence permanente de l'histoire de l'horreur et de la souffrance qui y sont dénoncées et commémorées.

En arrière-fond de l'analyse de Luciana Messina se profile une interrogation récurrente à propos des violences du passé : comment faire perdurer et transmettre le souvenir de lieux et de personnes quand les témoins disparaissent ? Pour Sylvie Leleu-Merviel, c'est précisément cette absence – et par voie de conséquence la question de l'immatérialité – qui est au cœur du propos. Présentant les attendus d'un projet portant sur la collecte, la préservation et l'exploitation de la mémoire minière du Bassin Nord-Pas-de-Calais – MémoMines – la chercheuse en SIC explique que si « les anciens mineurs peuvent encore raconter en leur nom propre » le vécu dans les mines, prochainement, c'est « par l'histoire ou les arts, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'un témoin vivant » que cette transmission

pourra se faire. Ainsi est-ce plus particulièrement de la conversion des mémoires individuelles en traces mémorielles dont il est question dans sa contribution. Or, cette conversion est complexe ; elle requiert des outils spécifiques, aptes par exemple à reconnaître et enregistrer les variantes régionales et les dialectes pour respecter la diversité des mineurs lors de la captation du témoignage, aptes aussi, par exemple lors des visites d'expositions sur ce thème, à numériser les corps des témoins pour les transformer en spectres, jouant ainsi d'un procédé qui combine astucieusement présence et absence. Toutefois, si la présence de ces spectres peut d'une certaine façon compenser l'absence des témoins, voire leur disparition, S. Leleu-Merviel s'interroge sur la « durabilité » de ce dispositif qui peut fasciner les visiteurs un temps, mais par rapport auquel une lassitude peut s'insinuer une fois l'effet de surprise passé.

C'est également l'absence qui irrigue l'analyse d'André Petitjean. Partant du constat selon lequel il y aurait une vogue de la parole solitaire au théâtre, ce dernier analyse une pièce monologuée, *Face à la mère* de Jean-René Lemoine (2006). À son sujet, il met au jour les modalités d'alternance entre ce qui est de l'ordre de la narration et ce qui touche à la monstration. Une approche qui permet au chercheur en sciences du langage d'expliquer comment le personnage déploie une activité mémorielle qui le fait voyager entre le présent et un passé douloureux. En effet, le narrateur s'adresse à sa mère, assassinée en Haïti trois années auparavant. Il confie son chagrin, le manque, mais aussi le changement qui s'est opéré en lui par rapport à l'absence. C'est donc à une mise à plat de cette construction du souvenir que se livre A. Petitjean, mettant à profit ce qu'écrit Paul Ricœur (2000, p. 69) : « Se souvenir c'est recevoir une image du passé mais c'est aussi la chercher ». Le chercheur étudie alors la façon dont le narrateur stimule la mémoire, au prix d'un effort pour évoquer des souvenirs. Photographies, courriers, témoignages sont par exemple sollicités ; ils participent de la mise en scène de moments de remémoration où se mêlent la mort de la mère du narrateur et la violence collective. « Sans emprunter pour autant le régime de la connaissance historique », le narrateur ne s'en éloigne pas totalement car, en même temps qu'il ravive le souvenir de sa mère et de sa relation à elle, il s'efforce de comprendre et de connaître les circonstances et les détails de ce drame qui a surgi dans un pays où la violence est érigée en système politique.

C'est d'un autre type de mise en scène que traite Céline Ségur qui s'intéresse quant à elle aux liens entre la télévision et le passé. Ainsi s'attache-t-elle à des faits historiques très divers, dont ceux qui concernent aussi des hommes et des femmes qui font ou ont fait la télévision. Pour cela, elle analyse une émission hebdomadaire programmée sur LCP, *Rembob'Ina*, qui, depuis le mois de novembre 2018, diffuse et commente des archives de télévision. C'est une mise en miroir entre la télévision et la société que propose la chercheuse en SIC. Ainsi met-elle en évidence autant le rapport que la télévision entretient avec elle-même et la société que celui de la société avec son histoire. Trois valeurs attribuées aux archives sont plus particulièrement

sollicitées dans sa contribution - nostalgisante, testimoniale et historique - qui rend compte de l'analyse d'un corpus de 83 épisodes de *Rembob'Ina* courant de novembre 2018 à décembre 2021. Pour chacune des valeurs identifiées, C. Ségur pointe les ressorts thématiques et discursifs des procédés utilisés. Sur le fond, la télévision est valorisée par ses invités et animateurs - Patrick Cohen, journaliste, et Agnès Chauveau, historienne des médias - pour sa capacité à jouer un rôle social important. Le fait que le succès soit au rendez-vous - la presse renvoie une image positive de l'émission et certains épisodes de celle-ci bénéficient d'une audience tout à fait satisfaisante - atteste d'une forme d'accord sur ce que représente socialement la télévision. Actrice à part entière de l'espace de discussion et d'échange, elle est un incontournable du débat public. Ce qui légitime pleinement que des travaux continuent d'être conduits à son sujet.

Enfin, c'est à une exploration personnelle, voire intime, que se livre Claude Nosal qui, un peu à la manière du *Journal* de Henry D. Thoreau, revient sur les années de compagnonnage qu'il a vécues au Centre de recherche sur les médiations, l'unité de recherche dirigée par J. Walter de 1999 à 2021. Scandée en 16 séquences et n'ayant pas pour prétention de faire système, le récit de C. Nosal, ce chercheur en SIC, spécialiste - notamment - des films de Jean Rouch et ce « professeur de contes » (une expression qu'il emprunte au peuple dogon), tire les fils - ou « les bandes multicolores » - qui tissent la trame de son cheminement dans une unité de recherche et, plus largement, à l'université. Ce faisant, il s'agit pour lui de « procéder du proche au lointain, du connu à l'inconnu, du présent au passé, en remontant la piste, en remontant le temps ». On lit dans ce texte rédigé à la première personne un questionnement sur la place du chercheur au sein de ce que C. Nosal qualifie comme étant une « maison de recherche », à savoir une œuvre collective qui, « comme les maisons de réunion maori », est aussi une expérience collective. Et si on entend des doutes - « je ne me considère toujours pas comme un professionnel de la recherche dans la science ou la cinématographie, plutôt comme un usurpateur » -, on entend aussi des réussites, dont un cycle de conférences articulant cinéma et anthropologie. C. Nosal aime à dire de lui-même qu'il est un « paléographe », c'est-à-dire « celui qui contribue à ouvrir la voie à la connaissance et au rêve ». On le croit volontiers quand il ose un rapprochement avec le saule élagué trop tôt que filme Michèle Waquant dans *Le Dit du saule* (2018). En effet, au fond sonore composé de noms égrenés pour conjurer la mort annoncée de cet arbre, C. Nosal ajoute celui de J. Walter, mais parle aussi de ses étudiants, rendant parallèlement hommage à ce métier ainsi qu'à tous ceux et toutes celles qui le font vivre.

Interrelations

J. Walter est donc un passeur entre les disciplines mais qui ne s'est jamais départi de son goût pour les archives. La singularité de son parcours intellectuel et sa

curiosité l'ont amené à fréquenter et à nouer des liens de confiance et d'amitiés avec des collègues d'horizons variés. Les contributions de cette dernière partie donnent à voir un nœud d'interrelations, où s'entrecroisent des réflexions littéraires, rhétoriques, historiques, politiques, sociologiques et communicationnelles. Chaque auteur et autrice, depuis la discipline d'où il ou elle parle, a eu à cœur de rédiger une contribution tenant compte des appétences de J. Walter (roman historique, culture populaire, travail de mémoire, biographie, archives, historiens, médias, cinéma...) pour dénouer les fils explicatifs d'un terrain particulier. Il ne manque plus que la musicologie à ce riche programme, même si J. Walter est davantage un grand mélomane qu'un musicologue. On se demande bien pourquoi d'ailleurs il ne s'est jamais essayé, dans ses écrits, à l'analyse de la musique comme témoignage politique, comme moment historique ou comme production culturelle œuvrant à un travail de commémoration, comme a pu le faire le politiste Pierre Favre (2020) avec la Marseillaise.

Sous forme de clin d'œil intellectuel ou personnel, ou encore par effet d'écho aux travaux de J. Walter, les contributeurs évoquent des sujets très variés. Olivier Dard analyse lui aussi l'œuvre de J. Bergier (aidé de Louis Pauwels), mais cette fois-ci par rapport à la lecture ésotérique du nazisme qu'il propose. Les deux auteurs entendaient introduire le « réalisme fantastique » dans les sciences humaines, persuadés de l'existence de « manifestations plus ou moins claires, plus ou moins importantes, d'un autre monde que celui dans lequel nous vivons ». Pour O. Dard, comprendre la démarche de J. Bergier et de L. Pauwels, invite à saisir ce qui sépare et unit selon eux le visible et l'invisible et qu'ils érigent en système explicatif du monde. Réfutant l'idée que « le marxisme suffit à expliquer Hitler » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 23), ils puisent dans le réalisme fantastique matière à penser la personnalité d'Hitler. Pour J. Bergier et L. Pauwels, Hitler est ainsi un homme doté d'une « âme médiumnique », réceptif aux mythes de la doctrine aryenne. Ce faisant, ils assimilent le nazisme à une société secrète dans laquelle la science et la technique occupent une place importante. En portant sur J. Bergier un regard d'historien des droites nationalistes et extrêmes, O. Dard s'adresse directement à J. Walter (2006a, 2007, 2018) qui avait restitué la carrière testimoniale de cette personnalité, mais en éclairant autrement l'originalité de sa démarche.

Dans le même esprit, l'historien Gilles Richard se penche sur une œuvre romanesque oubliée - *Bouboule chez les Croix de Feu* (Trilby, 1936) - mais qui connut un beau succès de librairie dans les années 1930, et qui permet de montrer comment fut expliqué dès l'époque, de façon romanesque, l'avènement du mouvement des Croix-de-feu. Cette contribution correspond à une double démarche intellectuelle qui jalonne la carrière de J. Walter : s'intéresser aux livres, à tous les livres (essais, autobiographies, romans, récits), comme sources, pour leur valeur testimoniale, pour y dénicher des pépites, des informations inédites, des allusions et des renvois qui conduisent vers un autre ouvrage, un

autre auteur, un autre personnage, suivant la célèbre comptine, si méthodologiquement féconde, « marabout, bout de ficelle, selle de cheval... ». L'autre démarche intellectuelle à laquelle cette contribution fait écho, c'est évidemment la quête de sens, la soif de comprendre ce qui a bien pu se passer dans nos sociétés européennes et dans la tête des gens, pour qu'advienne ce qui n'aurait jamais dû advenir : le fascisme, le nazisme, la haine des Juifs, leur extermination. Entreprise à laquelle J. Walter a consacré une partie de sa vie de chercheur afin qu'elle ne soit jamais oubliée et en donnant leurs lettres de noblesse aux témoins qui s'employèrent à la documenter parce qu'ils l'avaient vécue dans leur chair.

Partageant avec J. Walter une même passion pour l'Allemagne dans l'histoire du 20^e siècle, le germaniste Michel Grunewald offre une contribution retraçant l'itinéraire politique singulier d'un avocat conservateur allemand, violemment hostile aux communistes et d'abord très opposé à l'installation de la République de Weimar. Edgar Julius Jung était partisan d'un grand Reich autoritaire, et il se mit au service de Franz von Papen car il se méfiait du Parti national socialiste (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei, NSDAP*) et de son chef Adolf Hitler ; hostilité politique assumée et rendue publique *via* le discours que le vice-chancelier Franz von Papen prononça le 17 juin 1934 à l'Université de Marbourg. Cette hostilité lui valut sa mise à mort, lors des purges politiques du 30 juin 1934, restées funestement connues sous l'appellation de nuit des Longs Couteaux. Une telle trajectoire, complexe, a tout pour plaire à J. Walter qui a toujours souhaité rétablir les parcours politiques et intellectuels dans leur singularité et leurs contradictions. Une disposition qui le conduit à ne jamais croire aux trajectoires rectilignes et donc à se méfier instinctivement des récits de vie par trop linéaires et aseptisés, au profit de la restitution de la complexité d'un homme, avec sa part d'ombre (par exemple la Résistance d'extrême droite, la trahison...).

À l'intersection entre l'histoire et les sciences du langage et de la rhétorique, Roseline Koren, chercheuse en sciences du langage, offre ici une réflexion sur les scandales déclenchés par les textes et discours qui mobilisent des références historiques à des fins de comparaison inconvenantes. Moyennant quoi, elle en profite pour apporter une réflexion au vaste débat épistémologique sur l'écriture de l'Histoire. Face aux tentatives d'instrumentalisation de l'Histoire ou aux comparaisons indécentes (étoile jaune sous Vichy *versus* passe sanitaire ou « pass nazitaire » comme l'ont écrit certains complotistes en période de Covid), R. Koren donne l'exemple d'historiens qui ont publié des tribunes pour faire part de leur indignation et en conclut que « les différences démesurées entre le phore et le thème font basculer l'analogie cognitive heuristique dans la catégorie des raisonnements fallacieux ».

Dans un autre registre, les collègues en SIC réunis dans cette troisième partie ont proposé des analyses portant sur les médias et la communication. Robert Boure livre une très instructive analyse du choix des toponymes académiques (laboratoires, salles, amphithéâtres, universités...) contribuant à la

« patrimonialisation scientifique » par des « entrepreneurs de mémoire » issus du monde savant. Geste si bien pratiqué par J. Walter ! Au sein du Crem, il avait tenu à rendre hommage au sociologue du travail Georges Friedmann qui a ouvert avec Edgar Morin de nouvelles perspectives dans le cadre des recherches du Centre d'études des communications de masse (Cecmas), en donnant son nom à la salle de réunion de l'unité. C'est là un sociologue que J. Walter apprécie pour sa « conception humaniste des interactions sociales », comme il l'a souligné dans un texte corédigé avec B. Fleury (2014 [en ligne]) :

Lors d'un hommage qu'elle lui rend après sa mort, Violette Morin décrit G. Friedmann selon des termes qui attestent des valeurs que ce dernier attribuait à la communication de masse : « En vérité, si Georges Friedmann a voulu rester jusqu'à sa mort notre compagnon en sciences des communications-de-masse, ce n'est pas seulement en vertu de leur privilège distanciateur face à son propre mode de pensée. Ce n'est pas seulement parce que cet écart culturel tend à devenir aujourd'hui, de culture classique en culture de masse, du livre à l'écran, l'essentiel du militantisme pensant. C'est aussi, me semble-t-il, parce que ce dédoublement mental se présentait à lui comme le support d'un projet commun d'universalisme. Il existait une sorte de convergence démocratique entre le cartésianisme de la pensée friedmanienne et la clarté de l'évidence audiovisuelle ».

J. Walter a aussi œuvré activement pour que l'école doctorale dont dépend le Crem soit nommée Fernand-Braudel (elle est aujourd'hui appelée école doctorale Humanités Nouvelles-Fernand Braudel) pour rendre hommage à ce formidable historien. Or, Robert Boure montre combien ces logiques d'hommage savant sont en voie d'extinction au profit d'autres logiques beaucoup plus managériales et marketing. Désormais, écrit-il, « la focale sera placée sur un outil spécifique, le nommage comme mode de valorisation d'une marque et plus précisément d'une identité de marque ».

Quant à Jean-François Tétu, il offre une analyse croisant l'histoire et la sociologie de la communication, comme J. Walter la pratique. Au sujet de la naissance de la mode, il expose une stimulante réflexion sur les conditions socio-économiques et politiques qui doivent être réunies pour que devienne possible la naissance de la mode au sens où on l'entend aujourd'hui. Avec cette évidence désormais (mais qui n'alla pas de soi durant des siècles) que la nouveauté est une valeur désirable. Grâce à ce travail, il nous est permis de voyager au cœur du Paris du Second Empire, dans le grand magasin Au Bon Marché, dans l'œuvre d'Émile Zola, pour toucher du doigt la manière dont l'idéal démocratique et républicain, la naissance de la publicité, l'invention de la haute couture en 1858 par le styliste Charles Frédéric Worth entrèrent en interrelations et ont formé l'écosystème permettant de voir se déployer toutes les caractéristiques de ce qui allait devenir la mode, au sens moderne, avec un rôle important dédié à la publicité et aux journaux. Comme l'écrit J.-F. Tétu, « pour que quelque chose puisse être reconnu comme une mode, il faut qu'un système de représentation le caractérise comme tel. C'est-à-dire que la justification de cet usage soit précisément la mode. C'est

pourquoi la révolution industrielle semble bien avoir apporté quelque chose de tout à fait nouveau, en imposant le changement comme moteur de la société, en mettant à la disposition du public les objets d'un engouement changeant au nom du progrès, et en développant les moyens de communication qui légitiment ces engouements ».

Pour sa part, Arnaud Mercier s'accorde un pas de côté, aux marges de ses champs de compétences, pour rendre un amical hommage à J. Walter. Spécialiste de l'humour et de la dérision, il n'avait jamais encore été braconner du côté du burlesque et encore moins au cinéma. Mais si l'auteur offre à J. Walter un texte sur Louis de Funès grimé en Rabbi Jacob, c'est parce qu'il connaît la joie communicative qui anime son collègue lorsqu'il s'agit de faire référence à ce film à grand succès. C'est que cet universitaire a chevillé au corps le désir de profiter de la vie et d'en rire. L'humour est un des nombreux talents qui habitent sa personnalité. Ses talents d'imitation de Rabbi Jacob ou de l'accent yiddish pour des blagues juives font merveille. Après l'avoir entendu bien des fois évoquer « la pantire », A. Mercier pensa judicieux de se pencher sur cette comédie populaire que n'a jamais dédaigné J. Walter. Et ce d'autant plus que le film de Gérard Oury se veut un message de tolérance, de dialogue interreligieux, d'interrelations respectueuses des différences de chaque culture. Les grimaces et la gestuelle burlesque de Louis de Funès furent autant de coups lancés contre « tout ce qui dresse entre les hommes des murailles de connerie » selon les mots de G. Oury. Du fait de la personnalité de J. Walter, il tombait sous le sens de décortiquer la manière dont le personnage de Victor Pivert (« comme l'oiseau ! »), raciste, xénophobe et à l'antisémitisme décomplexé (« c'est pas grave, je vous garde quand même »), fait sa mue vers la tolérance interconfessionnelle, notamment lors de ce point de bascule du film que représente la bénédiction du jeune David lors de sa bar-mitsvah, dans la supposée synagogue de la rue des Rosiers à Paris.

Enfin, Isabelle Garcin-Marrou entremêle des corpus médiatiques et des archives, pour analyser le procès des sœurs Papin, employées de maison restées célèbres pour avoir tué leurs patronnes et lourdement condamnées pour cela en 1933. S'intéresser à un procès, ici en mobilisant la question du genre dont l'autrice est une spécialiste reconnue, fait écho à un travail entrepris par J. Walter et B. Fleury (2005) sur le procès de Maurice Papon en 1997-1998. Ce secrétaire général de préfecture, en Gironde, qui contribua à la déportation d'enfants juifs lors des rafles qu'il organisait, et qui bénéficia de la complaisance des autorités de la Libération pour ravalier sa façade et finir préfet, puis ministre du Budget, avant que le pot aux roses fût dévoilé et l'heure de rendre des comptes arrivée. I. Garcin-Marrou parle ici de la « sauvagerie du crime » et de sa médiatisation. L'autrice livre d'abord une analyse réflexive sur les émotions qui traversent la chercheuse au moment de découvrir le contenu des cartons d'archives du procès des sœurs Papin. Mais c'est surtout à la mise au jour des préjugés de genre et de classes sociales exprimés lors de l'enquête et dans le dossier judiciaire

qu'elle consacre son argumentaire. Préjugés qu'elle retrouve dans les médias de l'époque, autour de la figure diabolisée des femmes criminelles. Néanmoins, elle souligne les tensions entre le mutisme et l'absence de rébellion des deux sœurs au tribunal et ces stéréotypes ; ce qui conduit les journalistes qui couvrent le procès à une rhétorique adaptée qu'elle décortique. Seul le journal *l'Humanité* invoque les rapports de domination sociale et dénonce une « justice bourgeoise » face aux plaidoiries et au verdict. Le regard posé par I. Garcin-Marrou sur ces deux femmes qui ont versé dans l'horreur et qui ne savent pas se défendre face aux juges et à leurs accusateurs, est un regard empli d'humanisme, pointant au-delà du caractère impardonnable de leur acte, ce qui restait d'humanité (et donc de faiblesse) en elles.

Conclusion

D'une certaine façon, on peut lire les trente années de la carrière de J. Walter à l'Université comme un mouvement en trois temps où interagissent et se succèdent la volonté de voir des personnes s'associer (relier), pour qu'elles œuvrent ensemble à un projet commun (réaliser), dont elles valorisent et transmettent les données ou résultats (lire et surtout relire). Partant de cette intrication, J. Walter a fait le pari du collectif et de la force qui peut en émaner pour promouvoir des projets d'envergure. C'est notamment le cas de l'édition scientifique, avec la revue *Questions de communication* et avec le *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics*. C'est aussi le cas de l'organisation de la recherche *via* les responsabilités qu'il a occupées. C'est enfin le cas des programmes scientifiques évoqués dans plusieurs contributions de cet ouvrage...

Relier ? Les programmes de recherche que J. Walter a dirigés ou codirigés ont pour particularité de s'appuyer sur une forte dimension internationale qui a par exemple permis de sortir des débats franco-français pour traiter des questions mémorielles. Surtout, ce choix a fait travailler ensemble et sur une thématique commune, des chercheurs et chercheuses originaires de zones géographiques auparavant en conflit. Ces échanges ont abouti à la formulation de réponses non seulement différentes, mais inattendues. En effet, selon l'héritage culturel – voire idéologique – de chacun et chacune, les références historiques et l'interprétation des faits ne sont pas les mêmes. Or, contre toute attente, les discussions en ces occasions n'ont jamais été polémiques et n'ont provoqué aucun affrontement. Au contraire, le dialogue et le respect ont fait de ces différences une force et un atout scientifique, faisant de la dimension contrastive un élément moteur des publications.

Outre la dimension humaine qui caractérise ce geste, relier c'est aussi, pour J. Walter, s'intéresser à des conflits ou violences sociales qui prennent place dans des

périodes historiques différentes. Les événements sur lesquels il a travaillé courent de la guerre de 1870 (Walter, 2006b) aux attentats du 13 novembre 2015 (Programme 13-Novembre - 2016-2028, dirigé par Denis Peschanski et Francis Eustache), en passant par les Première et Seconde Guerres mondiales (voir *supra*). Si cette circulation dans le temps est une manière de relier le passé et le présent, elle ouvre une porte sur ce qui est à venir qui, évidemment, interroge mais nous interroge aussi en retour. La guerre en Ukraine en est un exemple patent, avec d'autant plus d'acuité ici que, dans la plupart des programmes engagés ainsi que dans ce volume, une collègue ukrainienne – Galyna Dranenko – était et est toujours présente. Son regard et son combat sont indispensables pour confirmer que les travaux sur l'histoire et la mémoire renvoient forcément à l'actualité et à ce qui suivra...

Réaliser ? Les engagements de J. Walter en recherche, en pédagogie ou dans le cadre des responsabilités administratives s'inscrivent dans une longue durée (programmes pluriannuels, renouvellement de mandats...) qui a pu oblitérer – partiellement et selon une temporalité variable en fonction des périodes et responsabilités – sa propre recherche. Mais c'est un fait : les réalisations du chercheur ne sont pas réductibles à ses seuls écrits ; elles se concrétisent largement dans les actions coordonnées, les luttes menées et souvent gagnées, les obligations institutionnelles honorées... Pour autant, au-delà de ce foisonnement qui a pu générer chez lui des frustrations (n'avoir pas pu faire plus ou mieux par exemple), les réalisations de J. Walter se concrétisent aussi par la mise à disposition de matériaux qu'il a collectés et qui peuvent ou pourront intéresser d'autres chercheurs et chercheuses. C'est le cas de témoignages qu'il a rassemblés sur le camp de la Neue Bremm et qui seront accessibles sur un site ; c'est le cas aussi des témoignages que, sur le campus du Saulcy à Metz, un groupe de chercheurs et chercheuses du Crem recueillent sur les attentats du 13 novembre 2015, témoignage dont Corinne Martin parle en ces pages.

Relire ? Certes, la connaissance motive la démarche scientifique, mais sans partage, elle s'essouffle et peut se tarir. C'est donc dans la transmission et les lectures et relectures qu'en font d'autres scientifiques, mais aussi un public divers, que le savoir prend sens. J. Walter a précisément toujours eu le souci de partager ses recherches mais beaucoup aussi celles de ses collègues, du Crem ou d'ailleurs. En atteste le travail éditorial auquel il s'est attaché et dans lequel il est viscéralement engagé...

Avec l'imbrication des trois gestes que sont relier, réaliser et relire, J. Walter fait la démonstration que, dans le domaine scientifique, il ne suffit pas d'avoir des idées et des projets, il faut passer à l'acte pour les mettre en œuvre, en faisant notamment du collectif le moteur de l'approfondissement, et en visant l'élargissement pour espérer une montée en généralité. Subsumant l'individu, celle-ci nourrit des échanges et favorise le dialogue... C'est ce programme – qui n'a rien d'enchanté et qui a connu beaucoup d'incidents de parcours – que J. Walter s'est efforcé de déployer pendant les trois décennies au cours desquelles il a œuvré au sein de l'Université...

Références

- BAUSSANT Michèle *et al.* (dirs), 2018, *Les Terrains de la mémoire. Approches croisées à l'échelle locale*, Nanterre, Presses de l'université Paris Nanterre, collection « Travaux & Recherches ».
- DOSSE François, 1998, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire » [en ligne], *Raison présente*, 128, Assemblée Générale de l'Union rationaliste, p. 5-24. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/raipr.1998.3502>.
- FASSIN Didier et RECHTMAN Richard, 2007, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, collection « Essais ».
- FAVRE Pierre, 2020, « La Marseillaise sans ses paroles : la mélodie de l'hymne français comme facteur de sa diffusion universelle » [en ligne], *Mots. Les langages du politique*, 124 (3), École normale supérieure de Lyon, p. 89-106. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/mots.27257>.
- FLEURY Béatrice (coord.), 2010, « L'aveu », *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 107, Fondation Auschwitz.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2005, « Le procès Papon. Médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique » [en ligne], *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 88 (4), Presses de Sciences Po, p. 63-76. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ving.088.0063>.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2008, *Qualifier les lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2009, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2010, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2011, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2012, « Carrière testimoniale : un opérateur de la dynamique mémorielle et communicationnelle » [en ligne], *Essachess. Journal for Communication Studies*, 5 (2 [10]), p. 153-163. Disponible sur : <https://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/173> [consulté le 10 oct. 2022].

- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2013, *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2014a, « L'information médiatique : un domaine foisonnant de recherche » [en ligne], *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 5, Société française des sciences de l'information et de la communication. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/rfsic.1071>.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2014b, *Carrières de témoins de conflits contemporains (2). Les témoins consacrés, les témoins oubliés*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2015, *Carrières de témoins de conflits contemporains (3). Les témoins réflexifs, les témoins pollinisateurs*, Nancy, PUN-Éditions Universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2018, « Témoigner, une carrière ? » dans PESCHANSKI Denis et SION Brigitte (éds), *Mémoire et mémorialisation. 2, La vérité du témoin*, Paris/Bry-sur-Marne, Hermann/INA, p. 27-39.
- FRACASSI Alain, MARQUÈS Marie-France et WALTER Jacques (dirs), 1985, *La Pauvreté. Une approche plurielle*, Paris, ESF. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33351231.texteImage>.
- HALBWACHS Maurice, 1925, *Les Cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Félix Alcan, collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Disponible sur : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/cadres_soc_memoire/cadres_soc_memoire.html.
- HALBWACHS Maurice, 1950, *La Mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Disponible sur : http://classiques.uqac.ca/classiques/Halbwachs_maurice/memoire_collective/memoire_collective.html.
- HAMEL Sylvie et WALTER Jacques (dirs), 1991, *Metz. Écologie urbaine et convivialité*, Paris, Autrement.
- HARTOG François, 2003, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Seuil, collection « Sciences humaines ».
- JEANNELLE Jean-Louis, 2008, *Écrire ses Mémoires au XX^e siècle. Déclin et renouveau*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des idées ».
- MARQUÈS Marie-France et WALTER Jacques (dirs), 1988, *Perspectives du travail social. Prévoir, communiquer, gérer*, Paris, ESF. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3327126m.texteImage>.
- NORA Pierre (dir.), 1984, *Les Lieux de mémoire. I, La république*, Paris, Gallimard, Collection « Bibliothèque des Histoires ».
- NORA Pierre (dir.), 1986, *Les Lieux de mémoire. II, La nation*, Paris, Gallimard, Collection « Bibliothèque des Histoires ».

- NORA Pierre (dir.), 1992, *Les Lieux de mémoire. III, Les France*, Paris, Gallimard, Collection « Bibliothèque des Histoires ».
- POLLAK Michael, 1990, *L'Expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié.
- POLLAK Michael et HEINICH Nathalie, 1986, « Le Témoignage » [en ligne], *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 3-29. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2314>.
- QUANTIN Stéphanie et al., 2015, *L'Ossuaire de Douaumont. Cathédrale de la Grande Guerre*, Ars-sur-Moselle, S. Domini.
- RASTIER François, 2005, *Ulysse à Auschwitz. Primo Levi le survivant*, Paris, Éditions du Cerf, collection « Passages ».
- RICŒUR Paul, 2000, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*. Paris, Seuil, collection « L'ordre philosophique ».
- RICŒUR Paul, 2000, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 55 (4), École des hautes études en sciences sociales, p. 731-747.
- ROUSSO Henry, 1987, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, collection « xx^e siècle ».
- ROUSSO Henry, 1994, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, collection « Pour une histoire du xx^e siècle ».
- ROSENBERG Muriel, 2021, *Mais combien étaient-ils ? Les réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon et sur le Plateau de 1939 à 1945*, Le Cheylard, Éditions Dolmazon.
- VELVIC-CANIVEZ Mirna, 2006, *Prendre à témoin. Une étude linguistique*, Paris, Ophrys, collection « Les chemins du discours ».
- WALTER Jacques, 1995, *Directeur de communication. Les avatars d'un modèle professionnel*, Paris, Éditions L'Harmattan, collection « Logiques sociales ».
- WALTER Jacques, 2003, « Cadres du témoignage historique et médiatique, frontières disciplinaires », *Questions de communication*, 3, Centre de recherche sur les médiations, p. 11-30. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7437>.
- WALTER Jacques, 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- WALTER Jacques, 2006a, « La mémoire sens dessus dessous d'un camp de la Gestapo. Du Novotel de la Neue Bremm à l'Hotel der Erinnerung », *Communication & langages*, 149, Presses Universitaires de France, p. 77-96.
- WALTER Jacques, 2006b, « Spicheren 1870-2005, des mémoires aux frontières », dans BELOT Robert (dir.), *Frontières en images. Une mémoire cinématographique*, Belfort, université de technologie de Belfort-Montbéliard, collection « Sciences humaines et technologie », p. 113-127.
- WALTER Jacques, 2007, « Les récits livresques de survivance sur le camp de la Neue Bremm », *Communication*, 26 (1), Université Laval, p. 11-47. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/communication/871>.

- WALTER Jacques, 2010a, « Arthur, Jean-Pierre et Manuel à la Neue Bremm : faux témoins, vrais personnages ? », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/ Getuigen tussen Geschiedenis en Gedachten*, 106, Fondation Auschwitz, p. 77-96.
- WALTER Jacques, 2010b, « Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans des récits de survivants de la Neue Bremm. Jacques Bergier ou l'autre et soi (1945-1954) » [en ligne], dans FANTINO Jacques (dir.), *Identité et altérité : la norme en question ? Hommage à Pierre-Marie Beaude*, Paris/Metz, Éditions du Cerf/Université Paul Verlaine, p. 145-194.
- WALTER Jacques, 2010c, « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/ Getuigen. Tussen Geschiedenis en Gedachten*, 106, Fondation Auschwitz, p. 13-148.
- WALTER Jacques, 2013, « Entrée dans l'univers concentrationnaire et sortie d'anonymat : Jacques Bergier, un agent secret contre des armes secrètes », dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2013, *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes », p. 129-172.
- WALTER Jacques, 2014a, « La dynamique lorraine de l'édition de témoignages sur le camp de la Neue Bremm en 1945 » dans BOIVIN Aurélien, LÜSEBRINK Hans-Jürgen et WALTER Jacques (dirs), *Régionalismes littéraires et artistiques comparés Québec/Canada – Europe*, Nancy, PUN-Éditions Universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes », p. 273-300.
- WALTER Jacques, 2014b, « Passages de témoin(s), consécration passagères. Le docteur Quenouille, ses camarades au Revier d'Ebensee, le Parti communiste français », dans Fleury Béatrice, Walter Jacques (dirs), *Les Carrières de témoins de conflits contemporains (2). Les témoins consacrés, les témoins oubliés*, Nancy, PUN-Éditions Universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes », p. 25-102.
- WALTER Jacques, 2015, « L'Ossuaire de Douaumont vu dans et par dans la presse nationale (1920-1932) » dans Quantin S. et al., *L'Ossuaire de Douaumont. Cathédrale de la Grande Guerre*, Ars-sur-Moselle, S. Domini, p. 136-147.
- WALTER Jacques, 2018, « Le testimonial, le légendaire, le biographique. Portraits de Jacques Bergier en espion-résistant et déporté », dans BABOU Igor et IDELSON Bernard (dirs), *Lire des vies. L'approche biographique en sciences humaines et sociales*, Saint-Denis, Presses universitaires indianocéaniques, p. 29-56.
- WIEVIORKA Annette, 1997, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Témoins, témoignages

Mabel E. Elliott, l'héroïne de Marach

Émergence et éclipse du témoin

Joceline CHABOT

Université de Moncton, CA-NB E1A 3E9, Canada
joceline.chabot[at]umoncton.ca

Durant la Première Guerre mondiale, les autorités de l'Empire ottoman mettent en œuvre le génocide de plus d'un million d'Arméniens (Akçam, 2004 ; Kévorkian, 2006 ; Suny, 2015). Les populations grecques et assyro-chaldéennes sont aussi victimes de massacres et de déportations qui font des centaines de milliers de victimes (Bruneau, 2012, p. 57-83 ; Khosoreva, 2007, p. 267-274 ; Shirinian, 2017). Cette catastrophe engendre une crise humanitaire sans précédent qui laisse dans le dénuement une population fragilisée composée de centaines de milliers de réfugiés et d'orphelins (Gzoyan, 2019 ; Nercessian, 2016 ; Shirinian, 2016). Les événements qui frappent les populations chrétiennes et, plus particulièrement, les Arméniens de l'Empire ottoman durant cette période connaissent un retentissement important en Occident, mobilisant les autorités, mais aussi l'opinion publique (Balakyan, 2003 ; Becker et Winter, 2010 ; Chabot et *al.*, 2016). Aux États-Unis, l'émotion face au sort des Arméniens est forte et l'appel à l'aide d'urgence en faveur des victimes connaît un succès important. En effet, dès l'annonce des massacres d'Arméniens en 1915 est mis sur pied l'*American Committee for Armenian and Syrian Relief* (ACASR), à l'initiative de missionnaires et de philanthropes. En 1919, l'organisation humanitaire prend le nom de *Near East Relief* (NER) à la suite de son incorporation par le Congrès américain (Barton, 1930). Durant cette période, le NER déploie des moyens extraordinaires basés sur la charité privée, l'aide des autorités gouvernementales et la mobilisation de la population américaine grâce à une intense publicité dans les médias (Miglio, 2009 ; Panken, 2014). Sur le terrain, le NER travaille en collaboration avec de nombreuses organisations comme l'*American Board of Commissioners for Foreign Missions* (ABCFM), l'*American Red Cross* (ARC), l'*American Women's Hospitals* (AWH) et des organisations de secours arméniennes comme l'Union générale arménienne de Bienfaisance (UGAB) (Gratien, 2016 ; Okkenhaug, 2015 ; Rodogno, 2014).

C'est dans ce contexte que le 15 février 1919, le SS *Léviathan* quitte le port de New York avec à son bord une équipe de travailleurs humanitaires principalement composée de médecins et d'infirmières. Parmi les passagers, Mabel

Evelyn Elliott (1881-1968), une médecin de Benton Harbor (Michigan)¹, fait partie d'un groupe de cinq femmes, membres de l'*American Women's Hospitals* (AWH)². Dans le cadre de cette mission, elles ont été retenues et équipées en collaboration avec le NER (Lovejoy, 1927, p. 73). En juin 1919, le NER et l'AWH dépêchent M. E. Elliott à Marach. La ville, située dans ce qu'on nomme alors les territoires de l'est, fait partie d'une zone qui comprend la Cilicie placée sous mandat français (Mutafian, 1984, p. 94). L'occupation française de la région suscite, dès le départ, beaucoup de ressentiment au sein de la population turque qui n'hésite pas à appuyer les troupes nationalistes de Mustapha Kemal (Atatürk) dans leurs combats contre les Français (Hovannisian, 2008. Nakache, 1998, p. 115). Rapidement, les forces françaises – qui alignent un important contingent de tirailleurs sénégalais et de légionnaires arméniens – sont débordées alors que le 21 janvier 1920, les kémalistes attaquent Marach et que les premiers massacres frappent la population arménienne qui compte dans ses rangs de nombreux rescapés du génocide (Le Lannou, 1999, p. 187 ; Pattie, 2018, p. 160-179 ; Shemmassian, 2008). Le 10 février, l'ordre d'évacuation des troupes françaises est donné, celles-ci quittent la ville nuitamment, accompagnées par des milliers d'Arméniens terrorisés à l'idée de tomber aux mains des Turcs. En désespoir de cause, M. E. Elliott et les membres de son personnel sanitaire, dont plusieurs sont des Arméniens, se joignent aux évacués. Dans des conditions hivernales extrêmement difficiles, la colonne des évacués marche pendant trois jours avant d'atteindre la gare ferroviaire d'Islahiye. À l'arrivée, c'est plus de la moitié d'entre eux qui sont morts en chemin (Gratien, 2016, p. 170). À son retour aux États-Unis à l'été de 1920, Elliott offre aux journalistes, mais aussi à un public curieux une série d'entrevues et de conférences témoignant de son expérience à proprement parler extraordinaire au cœur des bouleversements qui secouent le Moyen-Orient au lendemain de la Grande Guerre. Dans les revues médicales, les journaux et auprès de ses collègues, elle devient l'héroïne de Marach.

En nous inspirant des travaux de Jacques Walter et Béatrice Fleury mis en œuvre dans le cadre du programme de recherche sur *Les carrières de témoins de conflits contemporains*, nous cherchons à comprendre les facteurs qui ont permis à M. E. Elliott d'acquérir « le statut de bon témoin ». Autrement dit, quel est le contexte historique et sociologique qui favorise l'émergence de ce témoin et de son témoignage ? Comme le rappelaient B. Fleury et J. Walter dans un article

-
1. M. E. Elliott est née en Angleterre, sa famille émigre aux États-Unis en 1883. En 1919, le docteur Elliott fait partie des premiers travailleurs humanitaires du NER à se rendre en Turquie. Elle occupera plusieurs postes sur le terrain et coordonnera les services médicaux pour l'AWH et le NER en Turquie, en Arménie et en Grèce jusqu'à 1923.
 2. L'AWH est fondée en 1917 au moment où les États-Unis s'engagent dans la Grande Guerre. L'objectif premier est de regrouper les femmes médecins et de développer un service médical outre-mer. Drexel University : AWH ACC 144 (box 30, folder 295).

programmatisé, « en étudiant des figures testimoniales est mise en évidence l'idée selon laquelle le témoin ne témoigne pas seulement d'expériences qui l'ont éprouvé, mais aussi de son temps, de son groupe d'appartenance, du rapport à la temporalité et à l'espace, aux moyens de transmission et de communication » (Fleury et Walter, 2012, p. 155-156). Il s'agit donc d'étudier l'événement catastrophe de Marach comme objet discursif à travers la figure du témoin et la mise en récit de son témoignage dans le contexte transnational d'une transformation de l'action humanitaire au lendemain de la Grande Guerre. Afin de répondre à notre questionnement, nous analyserons les archives de l'AWH³, les articles parus dans les journaux américains au début des années 1920 relatant l'expérience d'Elliott⁴ ainsi que ses mémoires publiés en 1924 sous le titre de *Beginning Again at Ararat*.

Elliott à Marach : les conditions de l'humanitaire

Dans ses mémoires, le docteur Elliott rappelle d'emblée que si les Arméniens sont des martyrs chrétiens – thème récurrent dans la littérature proarménienne depuis les années 1870 – ils sont avant tout des humains qui, depuis quatre ans, sont les pupilles du peuple américain (Prévost, 2018 ; Elliott, 1924, p. 15-16). En effet, puisque l'Amérique n'est pas venue en Turquie pour annexer un territoire ou exploiter sa main-d'œuvre, écrit-elle, mais dans une perspective de solidarité humaine et de partage, elle souhaite que la lecture de son livre puisse convaincre le public américain que le peuple arménien est moins un symbole qu'un voisin (Elliott, 1924, p. 17). À ce « voisin » frappé par la violence et la maladie, Elliott affirme offrir sa compassion et ses compétences professionnelles afin de soulager ses souffrances. Dans ses mémoires destinés à un large public, le pathos et le lyrisme teintent son récit. En revanche, ses rapports et ses lettres envoyées au conseil d'administration de l'AWH à New York témoignent d'une vision de l'humanitaire marquée par un savoir scientifique et une approche professionnelle du sanitaire. En effet, de juin à décembre 1919, Elliott acheminera à l'exécutif de l'AWH quatre rapports décrivant son travail et celui de son équipe à Marach. Notons qu'il s'agit de documents administratifs à usage interne destinés à des médecins⁵.

3. Les archives de l'AWH sont à Philadelphie : American Women's Hospitals records, WM.SC.010, Drexel University, College of Medicine Legacy Center.

4. *The Miami News, The Palm Beach Post, The Charleston Daily Mail, The News-Palladium, The Herald-Press Saint Joseph, The Medical Woman's Journal, The Philadelphia Inquirer, The Forum, The Tampa Tribune, Journal of American Medical Association, The Daily Illini*.

5. Les rapports se trouvent dans les archives de l'AWH sous la cote : AWC ACC 144 (box 14, folder 112 – Near East 1919-1922).

Son premier rapport rédigé sept jours après son arrivée est celui qui offre le plus de détails sur l'organisation médicale et sanitaire alors qu'elle prend en charge l'hôpital de Marach. Rapidement, Elliott est confrontée aux limites du travail humanitaire dans un pays occupé après quatre ans de conflits guerriers et de massacres de civils. Ainsi, concède-t-elle, l'hôpital manque de matériel médical et ne compte que 50 lits pour soigner des centaines de patients souvent très malades. Elle écrit à ce propos : « *As it is now we have had from 45 to 48 cases in all the time. We never have a bed empty for 12 hours*⁶ » (Elliott, 22 juin 1919, p. 3). Le personnel dont elle dispose est aussi limité et toujours débordé. Elliott, qui est médecin généraliste et obstétricienne, s'occupe de la maternité et des maladies infectieuses : malaria, typhus, méningites, pneumonie, tétanos, empyème et typhoïde sont les plus courantes. Elle est secondée par le docteur Artine, un Arménien rescapé du génocide. Un troisième médecin, le docteur Marion C. Wilson, un chirurgien, opère les cas les plus graves alors que sa femme, une infirmière, l'assiste à la salle d'opération. Finalement, Elliott est venue avec deux infirmières américaines : l'une, Helen Shultz, s'occupe des enfants regroupés dans les quatre orphelinats du NER et l'autre, Mademoiselle Morgan, travaille de concert avec Elliott en tant qu'infirmière-chef. Une autre infirmière, Mabel Power est l'assistante d'Elliott. Finalement, des Arméniennes recrutées localement sont formées et encadrées par les Américaines.

Le travail s'échelonne sur six jours auxquels il faut ajouter les tournées de nuit. Néanmoins, lorsque l'espace occupé par des soldats britanniques sera libéré, Elliott souhaite ouvrir 25 lits supplémentaires. Elle écrit : « *it wouldn't be very much more work for as it is now we can only keep in the desperately ill and it keeps me very busy trying to decide who to send home*⁷ » (Elliott, 22 juin 1919, p. 4). Du même souffle, elle confesse qu'il est très pénible de refuser des patients qui devraient être hospitalisés. Alors que les mois passent, Elliott admet que la gestion d'un hôpital dans le contexte d'une crise humanitaire est éprouvante. Mais ce n'est rien à comparer à ce que son personnel arménien a vécu depuis quelques années. Elle confesse dans une lettre adressée au docteur Crawford : « *I never seek their stories, and often they will be about for weeks without realizing what a terrible burden they are carrying*⁸ » (Elliott, 2 septembre, p. 1). Toutefois, en quelques occasions, certains lui confient leur détresse. Par exemple, son interprète qui est une jeune Arménienne consciencieuse lui a avoué qu'elle n'avait pas assez d'argent pour nourrir toute sa famille dont elle était responsable depuis la mort de son père et de ses frères tués par les Turcs.

6. Traduction : « Actuellement, nous avons de 45 à 48 cas en tout temps. Nous n'avons jamais un lit vide pendant plus de 12 heures ».

7. Traduction : « Ce ne serait pas beaucoup plus de travail car, dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons garder que les personnes les plus désespérément malades et je suis très occupée à décider qui je dois renvoyer à la maison ».

8. « Je ne cherche pas à connaître leur histoire et parfois ils passeront des semaines sans se rendre compte du terrible fardeau qu'ils portent ».

Ses écrits ainsi que les photos qu'elle envoie à l'exécutif de l'AWH lui offrent peut-être une forme de catharsis face à la douleur exprimée par ceux qu'elle côtoie quotidiennement, mais ils répondent également aux nécessités plus prosaïques des transformations de l'humanitaire au lendemain de la Grande Guerre. Ainsi, dans une lettre que lui adresse Esther Pohl Lovejoy, directrice de l'AWH, le 25 août 1919, il est précisé que l'association est très reconnaissante de ses photos et de ses rapports, E. P. Lovejoy ajoute : « and I wish you would write as often as you possibly can and send as many pictures as you can secure, because they are of great interested to us from the standpoint of publicity⁹ ». Comme le souligne Jaffa Panken (2014, p. 141) : « Unlike many similar organizations, the American Women's Hospitals managed to adapt to the new business of relief work [...]. With a little more than their own talents, Lovejoy and Elliott finessed the new publicity techniques to raise their organization's profile¹⁰ ». Dans son dernier rapport de Marach daté du 10 décembre 1919, Elliott écrit qu'en plus des mille choses qu'elle doit faire en lien avec le travail humanitaire : « *Then the medicine cases which are between fifty and sixty here and the children's hospital of thirthyfive [sic] patients, clinics three days a week and assisting in operating room with all serious operation*¹¹ » (Elliott, 10 décembre 1919, p. 1). Elle termine son rapport en faisant état du départ des soldats britanniques qui sont maintenant remplacés par les troupes françaises. Tout comme son personnel, elle est peinée, car les Britanniques étaient très capables et très serviables. Est-ce un signe d'inquiétude alors que le climat politique se détériore ? Quoiqu'il en soit, elle ne craint rien puisqu'elle garde une arme à feu près de son lit. Elle termine son rapport en annonçant qu'elle retournera aux États-Unis au mois de mars après avoir servi un an en Turquie. Toutefois, sur le terrain, les événements se précipitent et entraînent une catastrophe pour les Français, les Arméniens et les travailleurs humanitaires à Marach.

9. « Et je souhaite que vous écriviez aussi souvent que possible et que vous envoyiez autant de photos que vous pourrez obtenir car elles nous intéressent beaucoup du point de vue de la publicité ».

10. « Contrairement à d'autres organisations ayant des buts semblables, l'American Women's Hospitals a réussi à s'adapter à la nouvelle réalité du travail de l'humanitaire [...]. Au-delà de leurs propres talents, Lovejoy et Elliott ont peaufiné les techniques de publicité afin de rehausser l'image de leur organisation ».

11. « Ensuite, il y a les cas médicaux qui sont entre 50 et 60 et il y a trente-cinq enfants à l'hôpital pédiatrique, les cliniques trois jours par semaine et l'assistance à la salle d'opération pour les cas graves ».

« J'ouvre une fenêtre » : témoigner de l'événement catastrophe

À compter du mois de janvier 1920, nous n'avons trouvé aucun rapport rédigé par Elliott en provenance de Marach. Toutefois, elle ne demeure pas muette, car durant cette période elle a tenu un journal dont elle cite des passages dans ses mémoires. Bien que le journal comme tel ne se trouve pas dans les archives que nous avons consultées, son existence est attestée dans un rapport d'Esther P. Lovejoy adressé à l'exécutif de l'AWH en 1921¹². Il n'est pas question ici de retracer en détail les événements qui ont mené à l'évacuation en catastrophe des troupes françaises et de la population arménienne de Marach à la suite des combats menés par les troupes nationalistes de Kemal et une partie de la population turque de la ville. Plusieurs témoignages concordent quant à la forte résistance turque à l'occupation française, aux massacres des civils, à la destruction d'une partie de la cité et à l'abandon par les Français de la ville sans avoir été battus militairement sur le terrain (Chorbajian, 1979 ; Der Ghazarian, 1978 ; Kerr, 1973 ; Muré, 1921).

Dans son « journal », Elliott retrace les principaux événements entourant les combats dans la ville. Le chapitre VII de ses mémoires présente sous le titre « *Diary of Siege of Marash* » (Journal du siège de Marach) la transcription de son journal. À la date du jeudi 22 janvier 1920, elle commence son récit en précisant que, depuis mardi, il n'est plus question de sortir des murs protecteurs de l'hôpital (Elliott, 1924, p. 98). Les combats qui se déroulent dans la ville alors que des forces turques campent dans les montagnes autour de la cité sont très violents. Elle a été la cible des tireurs lorsqu'elle est allée récupérer le corps d'un soldat français à la porte de l'hôpital. Celui-ci abrite désormais 175 personnes qui y ont trouvé refuge. Les communications entre les différents quartiers et à l'extérieur de la ville sont coupées. Au jour le jour, Elliott retrace les événements qui affectent son personnel et ses patients.

Le récit va crescendo relatant les massacres (entrée du 28 janvier), l'espoir avec l'arrivée possible de renforts français (entrée du 29 janvier), les incendies qui font rage (entrée du 1^{er} février), l'assassinat des jeunes Arméniennes de la *Rescue Home* dirigée par Miss Buckley (entrée du 9 février). Le 10 février, Elliott apprend par un officier français que l'ordre d'évacuation a été donné et que la troupe s'appête à quitter la ville. Elliott et ses infirmières décident de tenter leur chance et de partir avec les évacués. Les patients qui le peuvent quittent l'hôpital accompagnés de leur famille. D'autres, trop malades, sont installés le mieux possible par le personnel et demeurent sur les lieux. À compter de cette date, la dernière inscrite à son journal, elle relate, *a posteriori*, les trois jours

12. AWH ACC 144 (box 3, folder 21. Lovejoy reports 1921).

de marche de la colonne des évacués qui s'effectuent sans vivre, dans le froid, dans la neige à travers la montagne pour rejoindre la ville d'Islahiye. Le récit insiste sur le blizzard qui, au dernier jour, frappe les évacués. Cette catastrophe naturelle devient le symbole de toutes les misères de ces rescapés de la guerre et du génocide. Au terme de son récit, Elliott s'interroge à savoir si elle a trop insisté sur cette expérience. Elle justifie ainsi son témoignage : « *Personal experience is the only window through which we see the world, and if I share the window with others, it is to show the same view beyond. The things I felt and saw, multiplied by thousands, made up the experiences of the column that crawled from Bel Puvar toward Islahai when French evacuated Marash*¹³ » (Elliott, 1924, p. 126).

Après un repos de quatre jours à Islahiye, Elliott rentre aux États-Unis via Beirut et Paris le 23 mai 1920. Son retour est mis à profit pour mieux faire connaître les événements de Marach à travers son expérience personnelle, mais aussi le travail de l'AWH auprès des Arméniens. Cinq jours après son arrivée au port de New York, le *Tampa Tribune* décrit le docteur Elliott comme une Floridienne (sa famille est établie en Floride), compétente et progressiste, tout en rappelant qu'elle vient de risquer sa vie à l'hôpital de Marach qui a été criblé de balles et bombardé durant le siège de la ville (1920, p. 10). Durant les quelques mois qu'elle passe aux États-Unis avant de retourner au Moyen-Orient, les journaux relatent son histoire à l'occasion des conférences et des entrevues qu'elle livre à un public curieux. Il s'agit aussi de souligner le caractère essentiel des organisations humanitaires américaines qui œuvrent en Turquie et de les appuyer financièrement.

Les articles journalistiques s'organisent souvent autour des mêmes thèmes puisqu'ils s'inspirent des faits relatés par Elliott. Ainsi, la représentation de l'événement catastrophe de Marach suit un schéma narratif semblable : il rappelle d'abord qu'Elliott avait la charge de l'hôpital et qu'elle devait soigner les nombreuses victimes des massacres commis en Turquie. Appuyé par le NER et l'AWH, le travail effectué par les Américains a été extraordinaire (*The Miami News*, 12 juin 1920, p. 1 ; *The Palm Beach Post*, 16 juin 1920, p. 1 ; *The New Palladium*, 8 juillet 1920, p. 1 ; *The Herald-Press Saint-Joseph*, 16 juillet, p. 1). À la suite de quoi, est raconté le bombardement de l'hôpital et l'ordre d'évacuation des troupes françaises. Puis, la longue marche de trois jours dans la neige et le blizzard constitue l'acmé de la narration. Citons à titre d'exemple, cet extrait de l'article paru dans le *Medical Woman's Journal* : « *Perhaps Dr. Elliott's greatest achievement was her seventy-five mile march on foot from Marash to Islahie [...] Over rough, almost impassable roads, covered with ice and snow, through a blinding blizzard, which resulted in the death of*

13. « L'expérience personnelle est la seule fenêtre à travers laquelle nous voyons le monde et si j'ouvre cette fenêtre à d'autres, c'est pour voir plus loin ensemble. Les choses que j'ai ressenties et vues multipliées par des milliers ont constitué les expériences de cette colonne qui s'est trainée de Bel Puvar jusqu'à Islahaye lorsque les Français ont évacué Marach ».

*hundreds of the refugees, Dr. Elliott tramped, her courage never faltering many times her strength almost gave out*¹⁴ » (1920, p. 987). La relation de ce voyage tragique à travers le blizzard offre quelques variantes – par exemple la distance parcourue est de 85 selon le *Miami News* et le nombre de victimes est estimé entre 2 200 (*The News-Palladium*) et 3 000 (*The Palm Beach Post*) – mais, dans tous les cas, elle illustre le caractère dramatique de l'événement mettant en scène le témoin oculaire dont l'expérience personnelle devient le centre d'attention du récit. En effet, selon les médias, cette histoire est celle d'une héroïne américaine qui offre un chapitre lumineux des réalisations des femmes médecins (*The Medical Woman's Journal*, 1920, p. 186) à travers le récit vif et imagé de son expérience (*The News-Palladium*, 8 juillet 1920, p. 1), tout en évitant de mettre en avant ses actions pourtant héroïques (*The Herald-Press Saint-Joseph*, 16 juillet 1920, p. 5). L'état final du récit est composé autour du retour à la maison qui enregistre lui aussi quelques variantes où les uns insistent sur les villes où elle a séjourné avant de revenir aux États-Unis – par exemple, Paris dont elle a apprécié la gaieté (*The Miami News*) – alors que d'autres soulignent l'accueil chaleureux que lui réservent ses proches et ses collègues (*The Palm Beach Post*) ou, plus simplement, le repos qu'elle s'accorde à Benton Harbour au Michigan qui lui procure une joie indescriptible (*The News-Palladium*).

Quelques années plus tard, la parution de son livre *Beginning again at Ararat* renouvelle brièvement l'intérêt pour l'expérience vécue par Elliott au Moyen-Orient. Ainsi Guy Talbot écrit-il dans la revue *The Forum* que son ouvrage est l'histoire d'un témoin oculaire racontée avec pathos et candeur, le livre est aussi passionnant qu'un roman, mais aussi vrai que l'histoire elle-même (1924, p. 285). Le 27 avril 1924, à l'Université d'Illinois, le journal étudiant annonce que M. E. Elliott fait la promotion de son livre afin d'appuyer l'œuvre humanitaire du NER. Il ne faut pas manquer à 20 h la conférence de celle que le journal présente comme la Florence Nightingale du 20^e siècle – pourtant considérée comme la figure iconique de la profession d'infirmière – maintes fois décorée pour son travail humanitaire aux services des réfugiés arméniens et grecs (*The Daily Illini*, 27 avril 1924, p. 1). Dans le journal de l'Association médicale américaine, ses mémoires sont présentées comme un livre divertissant (*attractive report*) et instructif pour ceux qui, ayant fait des dons au NER, veulent savoir comment a été dépensé leur argent. Surtout, il permet de comprendre le sacrifice des médecins et des travailleurs humanitaires qui ont offert leur vie à cette cause (*Journal of American Medical Association*, 17 mai 1924, p. 1636). Depuis un an déjà, Elliott n'est plus au service de l'AWH auprès des réfugiés arméniens et grecs alors que l'organisation pour laquelle elle a œuvré a refusé d'appuyer la parution de son ouvrage, estimant qu'elle n'en était pas la

14. « La plus grande réussite du Dr. Elliott a peut-être été sa marche de soixante-quinze milles à pied de Marach à Islahiye. [...] Sur des routes accidentées presque impraticables, couvertes de glace et de neige, à travers un blizzard aveuglant, qui a entraîné la mort de centaines de réfugiés, le docteur Elliott a marché, son courage n'a jamais faibli, même si ses forces l'ont parfois abandonné ».

seule autrice¹⁵. Le lien de confiance semble bel et bien rompu. Elliott travaillera encore outre-mer, mais ce sera dans un contexte bien différent, celui d'un hôpital américain au Japon et ce jusqu'à sa retraite en 1941 (*The Philadelphia Inquirer*, 26 mai 1925, p. 2, *The Palm Beach Post*, 6 décembre 1941, p. 9). Cette nouvelle expérience ne fera l'objet d'aucun témoignage connu à ce jour.

Conclusion

Le contexte dans lequel émerge la figure de M. E. Elliott en tant que témoin et son témoignage est complexe et dépasse le cadre du seul événement de Marach aussi dramatique soit-il. En effet, les bouleversements qui frappent les populations chrétiennes de l'Empire ottoman depuis 1914-1915 constituent la toile de fond historique sur laquelle se tisse le drame des réfugiés de Marach au cœur du récit que livre le docteur Elliott. À compter de 1915, le génocide des Arméniens mobilise l'opinion publique américaine alors que les autorités politiques, religieuses et philanthropiques mettent sur pied des organisations humanitaires dotées de moyens importants. Sur le terrain, l'action menée par la plus importante de ces organisations, le NER en collaboration avec l'AWH, se situe au moment où l'ancien modèle humanitaire fondé sur la philanthropie missionnaire fait place à un modèle transnational et séculier. Ainsi, le champ de l'humanitaire en pleine évolution offre aux femmes et, plus particulièrement, aux professionnelles issues du monde médical de nouvelles opportunités (Hargreaves et Golding, 2014 ; Robert, 1997). M. E. Elliott incarne ce groupe social en pleine mutation : des femmes souvent issues des classes moyennes – dont certaines ont fréquenté les plus prestigieuses écoles de médecine des États-Unis – qui entendent exercer leurs capacités et leurs compétences professionnelles et pour lesquelles le service outremer ouvre de nouveaux horizons (Drachman, 1986, p. 61-62).

M. E. Elliott incarne aussi le modèle de la soignante altruiste dévouée aux mères et aux enfants victimes des violences qui secouent l'Empire ottoman. Comme nous l'avons montré, cette figure résonne fortement dans l'espace public et médiatique américain au lendemain de la Première Guerre mondiale. Le témoignage d'Elliott s'inscrit dans un discours compassionnel et moral que partagent beaucoup de ses compatriotes. En effet, depuis la fin du 19^e siècle, la détresse des Arméniens, ces chrétiens d'Orient, ces « voisins » devenus les pupilles de la nation américaine

15. À l'évidence, même si les notes, les rapports et le journal d'Elliott ont été à la source de l'ouvrage, elle n'est pas le seul auteur du livre *Beginning again at Ararat*. Elle le reconnaît d'ailleurs d'emblée dans son introduction dans laquelle elle souligne qu'elle a eu de nombreux collaborateurs pour l'édition de l'ouvrage, entre autres, Harold Jacquith, le directeur général du NER et la journaliste Gertrude Battles Lane. Autour des mémoires d'Elliott : Panken, 2014, p. 150. AWH ACC 144 (box 31, Minutes Executive Board Meetings, 20 juillet 1923).

depuis 1919, mobilise l'opinion publique américaine. Dans un mélange de rhétorique chrétienne et de discours progressiste médical, le témoignage de M. E. Elliott active l'image d'une croisade humanitaire et sanitaire liée à la protection des Arméniens chrétiens, bref une forme d'idéalisme moral et de professionnalisme humanitaire. L'éclipse de cette figure testimoniale à compter du milieu des années 1920 doit être examinée de façon plus approfondie, mais, d'ores et déjà, on peut au moins identifier deux éléments explicatifs. D'abord, sa démission en tant que membre de l'AWH la prive d'une tribune importante auprès de ses pairs et du public et, plus largement, dans le contexte politique de l'époque, l'espace public et médiatique est marqué par le long silence qui s'installe autour du génocide des Arméniens et de ses victimes.

Références

- AKÇAM Taner, 2004, *From Empire to Republic. Turkish nationalism and the Armenian Genocide*, Londres/New York, Zed Books.
- BALAKYAN Pîter, 2003, *The Burning Tigris: The Armenian Genocide and America's Response*, New York, Harper Collins.
- BARTON James L., 1930, *Story of the Near East Relief*, New York, Macmillan.
- BECKER Annette, et WINTER Jay, 2010, « Le génocide arménien et les réactions de l'opinion internationale », dans HORNE John (dir.), *Vers la guerre totale. Le tournant de 1914-1915*, Paris, Tallandier, p. 291-313.
- BRUNEAU Michel, 2012, « L'expulsion et la diasporisation des Grecs d'Asie Mineure et de Thrace orientale (1914-1923) » [en ligne], *Anatolie*, 3, Association française pour l'étude de la Méditerranée orientale et du monde turco-iranien, p. 57-83. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/anatoli/410>.
- CHABOT Joceline, et al., 2016, *Mass Media and the Genocide of the Armenians. One Hundred Years of Uncertain Representation*, Houndmills/Basingstoke/Hampshire, Palgrave Macmillan.
- CHORBAJIAN Ghevont, 1979, « A Diary of the Events in Marash. The 22 Days of Marash : Papers on the Defense of the City against Turkish Forces Part. III », *The Armenian Review*, 4-124, p. 402-417. Disponible sur : <https://archive.org/details/AR19771979MarashDiary1920/mode/2up> [consulté le 10 oct. 2022].
- DER GHAZARIAN Harutune, 1978, « Extracts from the Account of Dr. Harutune Der Ghazarian. The 22 Days of Marash : Papers on the Defense of the City against Turkish Forces Part. II », *The Armenian Review*, 1-121, p. 47-69.
- DRACHMAN Virginia, 1986, « The limits of Progress : the professional lives of women doctors, 1981-1926 », *Bulletin of the History of Medicine*, 60 (1), American Association for the History of Medicine, p. 58-76.
- ELLIOTT Mabel Elliot, 1924, *Beginning Again at Ararat*, New York, Chicago, London, Edinburgh, Fleming H. Revell Company.

- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2012, « Carrière testimoniale : un opérateur de la dynamique mémorielle et communicationnelle » [en ligne], *Essachess. Journal for Communication Studies*, 5 (2), Essachess Academic Association, p. 153-163. Disponible sur : <https://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/173> [consulté le 10 oct. 2022].
- GRATIEN Chris, 2016, « The Sick Mandate of Europe: local and global Humanitarian in French Cilicia, 1918-1922 », *Journal of the Ottoman and Turkish Studies Association*, 3 (1), p. 165-190.
- GZOYAN Edita, 2019, « Women Survivors of the Armenian Genocide: Liberation and Relief at the Aleppo Rescue Home » [en ligne], *Central and Eastern European Review*, 13 (1), Centre of Migration Research/University of Warsaw/Polish Academy of Sciences, p. 13-30. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.2478/caer-2020-0003>.
- HARGREAVES Janet et GOLDING Berenice, 2014, « Not for God, Queen or Country », *The Bulletin of the UK Association for the History of Nursing*, 3, p. 33-44. Disponible sur : http://eprints.hud.ac.uk/23009/1/Ukhan_Bulletin_04122014_.pdf.
- HOVANNISIAN Richard G., 2008, « The Postwar Contest for Cilicia and the “Marash Affair” », dans HOVANNISIAN Richard G. et PAYASLIAN Simon (éds), *Armenian Cilicia*, Costa Mesa, Mazda Publishers, collection « UCLA Armenian History & Culture », p. 495-538.
- KERR Stanley Elphinstone, 1973, *The Lions of Marash. Personal Experiences with the American Near East Relief, 1919-1922*, Albany, State University Press of New York.
- KÉVORKIAN Raymond, 2006, *Le Génocide des Arméniens*, Paris, Odile Jacob, collection « Histoire ».
- KHOSOREVA Anahit, 2007, « The Assyrian Genocide in the Ottoman Empire and Adjacent Territories », dans HOVANNISIAN Richard G. (éd.), *The Armenian Genocide: Cultural and Ethical Legacies*, New-Brunswick/Londres, Transaction Publishers, p. 267-274.
- LAURENS Henry, 2017, *Les Crises d'Orient, 1768-1914*, Paris, Fayard, collection « Histoire ».
- LE LANNOU Yves, 1999, « Gendarmes français en Cilicie (1918-1922) » [en ligne], *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, 28, Association française pour l'étude de la Méditerranée orientale et du monde turco-iranien, p. 187-206. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/cemoti.598>.
- LOVEJOY Esther Pohl, 1927, *Certain Samaritans*, New York, Macmillan.
- MURÉ Materne, 1921, « Un épisode de la tragédie arménienne : le massacre de Marache (février 1920) », *Le Flambeau. Revue belge des questions politiques et littéraires*, 1, p. 1-24.
- MUTAFIAN Claude, 1988, « La France en Cilicie : histoire d'un échec (1919-1939) », *Les Temps modernes*, 504, Gallimard, p. 90-109.

- NAKACHE Karen, 1998, « Un cas de migration forcée : les Arméniens de Cilicie en 1921 » [en ligne], *Cahiers de la Méditerranée*, 56, Centre de la méditerranée moderne et contemporaine, p. 109-130. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/camed.1998.1219>
- NERCESSIAN Nora, 2016, *The City of Orphans. Relief Workers, Commissars and the « Builders of the New Armenia »*, Hollis, Hollis Publishing.
- OKKENHAUG Inger Marie, 2015, « Religion, Relief and Humanitarian Work among Armenian Women Refugees in Mandatory Syria, 1927-1934 », *Scandinavian Journal of History*, 40 (3), Historical Associations of Denmark, Finland, Iceland, Norway, Sweden, p. 432-454.
- PANKEN Jaffa, 2014, « *Lest They Perish* »: *The Armenian Genocide and the Making of Modern Humanitarian Media in the U.S. 1915-1925*, thèse de doctorat en histoire, University of Pennsylvania. Disponible sur : <https://repository.upenn.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=3208&context=edissertations>.
- PATTIE Susan Paul, 2018, *The Armenian Legionnaires. Sacrifice and Betrayal in World War I*, Londres/New York, I. B. Tauris.
- PRÉVOST Stéphanie, 2018, « Espaces et politisation de l'humanitaire : L'American Relief Fund et le National Armenian Relief Committee (1895-1896) : un miroir transatlantique ? », *Transatlantica. Revue d'études américaines*, 2, Association française d'Études américaines. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/transatlantica/13759>.
- ROBERT Dana Lee, 1997, *American Women in Mission. A Social History of their Thought and Practice*, Macon, Mercer University Press.
- RODOGNO Davide, 2012, *Against Massacre: Humanitarian Intervention in the Ottoman Empire (1815-1914)*, Princeton, Princeton University Press.
- RODOGNO Davide, 2014, « The American Red Cross and the International Committee of the Red Cross' humanitarian politics and policies in Asia Minor and Greece (1922-1923) », *First World War Studies*, 5 (1), *The International Society for First World War Studies*, p. 83-99.
- SHEMMASSIAN Vahram, 2008, « The Repatriation of Armenian Refugees from the Arab Middle East, 1918-1920 », dans HOVANNISIAN Richard G. et PAYASLIAN Simon (éds), *Armenian Cilicia*, Costa Mesa, Mazda Publishers, p. 495-538.
- SHIRINIAN George N. (ed.), 2017, *Genocide in the Ottoman Empire: Armenians, Assyrians, and Greeks, 1913-1923*, New York/Oxford, Berghahn Books.
- SHIRINIAN Lorne, 2016, « Orphans of the Armenian Genocide with special reference to the Georgetown Boys and Girls in Canada », dans DERMIRDJIAN Alexis (éd.), *The Armenian Genocide Legacy*, Houndmills, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 44-66.
- SUNY Ronald Grigor, 2015, « *They Can Live in the Desert but Nowhere Else* »: *A History of Armenian Genocide*, Princeton/Oxford, Princeton University Press.

De la Lorraine à la Chine

Recherche sur le parcours des témoins des affrontements de Chongqing

Miao CHI

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France
yipingqingshui[at]gmail.com

Les recherches de Jacques Walter relatives au programme « Carrières testimoniales. Les devenirs-témoins de conflits des 20^e et 21^e siècles » ont été pour moi une source d'inspiration importante en ce qu'elles ont stimulé mon intérêt pour un domaine largement inexploré dans les études portant sur l'histoire et la mémoire menées en Chine contemporaine. Plus précisément, cela m'a incitée à m'intéresser à la trajectoire qui conduit les témoins à rompre le silence pour livrer un témoignage sur les événements historiques sensibles tels que la Grande famine (1959-1961) et la Révolution culturelle (1966-1976) sous le régime communiste.

Suite à ma rencontre avec certains témoins des affrontements de Chongqing (ville du sud-ouest de la Chine) qui se sont déroulés pendant la Révolution culturelle, j'ai envisagé la possibilité d'utiliser la perspective élaborée par J. Walter et Béatrice Fleury dans *Carrières de témoins de conflits contemporains* (1 à 3) afin d'étudier la notion de « carrière testimoniale » (Fleury, Walter, 2013, p. 9) sur le terrain chinois. C'est ainsi qu'en 2015 et 2016, grâce à un financement de la Région Lorraine et de la ville de Nancy pour le contrat de recherche « De la Chine à la Lorraine. Sources et ressources pour (re)penser la Révolution culturelle » (2014-2017), je me suis rendue à Chongqing afin de mener des entretiens auprès des témoins des affrontements de Chongqing.

Ces affrontements– les premiers et les plus meurtriers des conflits de la Révolution culturelle – sont survenus entre décembre 1966 et octobre 1968 à Chongqing, ville renommée, lors de la guerre froide, pour son industrie de l'armement florissante. Ces combats ont pour origine les conflits internes majeurs qui opposent les gardes rouges concernant la répartition inégale du pouvoir entre les différentes organisations communistes de masse pendant la Révolution culturelle. Au début de l'année 1967, les gardes rouges se divisent en deux factions, la Faction 815 et les Rebelles jusqu'au bout. Dès lors, ces coalitions rivales ne vont cesser de s'affronter. Pendant la période la plus sanglante, entre juillet

et septembre 1967, « au moins 1700 victimes », dont des collégiens, lycéens, étudiants, travailleurs, agriculteurs et citoyens, s'entretient à Chongqing (Chi, 2017, p. 294).

Certaines recherches ont été menées sur les affrontements de Chongqing¹, toutefois, dans les livres d'histoire publiés en Chine continentale, cet événement historique se voit retirer toute légitimité par les autorités qui font de leur mieux pour qu'il tombe dans l'oubli. Ainsi l'histoire de ces affrontements repose-t-elle principalement sur des historiens non officiels qui collectent eux-mêmes des matériaux historiques, réalisent des entretiens et écrivent sur le sujet. Les souvenirs des témoins revêtent donc une importance capitale pour la reconstruction de l'histoire des actes de violence commis à Chongqing, et pour l'inscription de cet événement dans la mémoire collective.

Dans cette contribution, nous étudierons dans un premier temps le parcours de deux témoins des affrontements de Chongqing. Nous tenterons d'éclairer les « facteurs privés » et ceux publics qui les conduisent à « prendre la parole pour transmettre ces expériences à des tiers » (leur motivation, leur rencontre, l'attente de la société chinoise, etc. ; Fleury et Walter, 2013 : quatrième de couverture). En tant que témoins des affrontements de Chongqing, ceux-ci peuvent-ils regarder au-delà de leur appartenance à leur faction et réfléchir aux violents et sanglants combats auxquels ils ont participé ? De plus, dans le contexte d'une censure aussi stricte de l'édition et d'Internet exercée par le Parti communiste chinois (PCC), les témoins professionnels existent-ils réellement ? Ou plutôt, quelles sont les conditions requises pour qu'un témoin des affrontements de Chongqing devienne un témoin « professionnel » (*ibid.*) ?

Dans un second temps, nous démontrerons, dans le contexte des affrontements, « comment repérer et analyser les facteurs de légitimation et de stabilisation conduisant à la consécration de certains témoins historiques ? » (Fleury et Walter, 2014, quatrième de couverture). Quel rôle les témoignages jouent-ils dans la reconstruction de la mémoire d'un événement historique sensible tel que les affrontements de Chongqing ? Quelles sont les modalités d'influence d'un témoin sur d'autres, c'est-à-dire les motifs et conditions de « pollinisation » d'un témoignage ? (Fleury et Walter, 2015, p. 12).

Nous honorerons ces objectifs grâce à la constitution d'un riche corpus qui comprend notamment les sources primaires des entretiens, mais également des sources secondaires comportant des recherches existantes tels des ouvrages, mémoires et articles, ainsi que des sources inédites ne pouvant être publiées en Chine.

1. À ce jour, il n'existe qu'un seul livre historique publié à Hong Kong, *Combattre pour le président Mao : les affrontements de Chongqing durant la Révolution culturelle* (He, 2010), environ dix mémoires publiés ou inédits, ainsi qu'une trentaine d'articles.

Du silence au témoignage

Plus de 30 ans après la fin des affrontements de Chongqing, cet événement reste un chapitre occulté de la mémoire collective et hors du champ de vision du public. Il existe deux raisons à ce phénomène.

Tout d'abord, à partir de la fin de l'année 1968, les jeunes de Chongqing, dont nombre d'entre eux avaient directement participé aux affrontements, comme ceux d'autres villes chinoises, sont contraints de s'installer et de travailler à la campagne en raison du mouvement des « jeunes instruits »² lancé par le Parti communiste. Ce n'est qu'à l'issue de la Révolution culturelle, à la fin des années 1970, qu'ils retournent à Chongqing et sont confrontés à de graves problèmes de survie. Au cours de mes entretiens, j'ai appris que la majorité des personnes qui avaient participé aux affrontements ont dû travailler durement après leur retour en ville pour pouvoir subsister à leurs besoins, et n'avaient ni le temps ni l'énergie pour se remémorer le passé et se livrer à une réflexion.

Mais la raison principale de cette situation s'explique par le changement d'idéologie de l'État, à savoir la répudiation de la Révolution culturelle et de la ligne révolutionnaire de Mao Zedong en 1978 qui a pour conséquence que les victimes ne sont plus considérées comme des martyrs ayant sacrifié leur vie pour leur pays, mais comme des victimes de la lutte politique. Leurs proches qui ont perdu des membres de leur famille et ceux ayant participé aux affrontements qui ont perdu des camarades de classe, des collègues ou des amis doivent poursuivre leur vie dans la douleur : leur expérience individuelle n'est pas comprise par la société et se voit confinée dans leur monde intérieur en tant que souvenir individuel.

À partir de 2001, l'événement historique que constituent les affrontements de Chongqing commence à attirer l'attention des médias chinois. En avril de la même année, le *Southern Weekend* publie un dossier spécial de 13 000 mots intitulé « Le cimetière silencieux de la jeunesse de la Révolution culturelle » (Han et Yu, 2001). Celui-ci contient des entretiens avec cinq témoins des affrontements de Chongqing qui brisent pour la première fois le silence dans l'un des journaux les plus influents du pays, afin de se confier sur la mort de parents ou de camarades de classe enterrés dans le cimetière. Les souvenirs personnels réels et vivaces suscitent des réactions enthousiastes de la part des lecteurs dans tout le pays lors de la publication de l'article. C'est la première fois que l'histoire des affrontements de Chongqing se trouve au centre de l'attention du pays tout entier. En 2006, à l'occasion du 40^e anniversaire de la fin

2. L'envoi des jeunes instruits à la campagne est une politique menée en République populaire de Chine par Mao à l'issue de la Révolution culturelle. De 1968 jusqu'à la fin des années 1970, près de 17 millions de jeunes Chinois des villes sont envoyés autoritairement à la campagne parce que le Parti voulait transformer ces jeunes citadins en paysans pour le reste de leurs jours.

de la Révolution culturelle, le *New York Times* publie un reportage, effectué sur place, sur le nettoyage des tombes lors de la fête de Qingming³ au cimetière des affrontements de Chongqing, intitulé « Nettoyage des tombes de Qingming, retour sur les années sanglantes de la Révolution culturelle ». Le fait que les médias occidentaux réalisent un reportage sur cet événement historique est également sans précédent.

La carrière testimoniale de Zhisheng Zheng, fondateur du cimetière des affrontements de Chongqing

C'est dans ce contexte que le *Chongqing Business Daily*, un journal local de Chongqing, publie en 2007 un article sur le cimetière où sont enterrées les victimes des affrontements de Chongqing, grâce auquel Zhisheng Zheng s'exprime en tant que témoin pour la première fois :

Une journaliste du *Chongqing Business Daily*, Yang Yue, a publié un reportage sur le cimetière des affrontements de Chongqing qui comportait de nombreuses erreurs. Après avoir lu l'article, je lui ai écrit une lettre pour rétablir certains faits historiques dans laquelle j'ai précisé que j'étais le fondateur du cimetière, que je m'étais occupé de la plupart des corps et les avais enterrés, et qu'à ce titre, j'avais un droit de parole. Le *Chongqing Business Daily* a alors demandé à cette journaliste de m'interviewer, suite à quoi elle a écrit un autre reportage sur le cimetière en se fondant sur notre entretien. (Entretien du 15 juin 2015 avec Zheng à Chongqing)⁴

C'est la première entrevue de Zheng avec les médias en tant que témoin des affrontements de Chongqing. En s'appuyant sur son témoignage, la journaliste rédige un nouvel article et corrige les faits historiques erronés présentés dans son reportage initial. Cependant, ce texte ne sera publié dans le *Chongqing Business Daily* (Yang, 2010) sous le titre « Chongqing : des données historiques détaillées contribuent à ce que le cimetière soit reconnu comme site historique et culturel » qu'après que le cimetière ait été classé comme site historique et culturel au niveau municipal par la ville de Chongqing à la fin de l'année 2019. Dans son article, la journaliste mentionne les chiffres relatifs aux victimes du cimetière des affrontements de Chongqing fournis par Zheng, les détails sur les personnes décédées qu'il a mises en terre et, en particulier, sa confession concernant la mort de deux victimes des Rebelles jusqu'au bout à laquelle il est étroitement associé et pour laquelle il a été condamné à 13 ans de prison. En outre, l'article présente un portrait de face de Zheng, ainsi qu'une photographie de lui de dos lors de son retour au cimetière. C'est la première fois que son portrait apparaît dans un média de masse.

-
3. La fête de Qingming est une fête chinoise traditionnelle, désignée comme la fête des morts, la journée nationale de nettoyage des tombes depuis 1935.
 4. Toutes les traductions des entretiens sont de l'auteure.

Saisissant l'opportunité offerte par cet entretien, Zheng décide de rédiger ses mémoires :

Jusqu'alors, je n'avais pas eu le courage d'écrire sur ces événements. Le 2 janvier 2008, j'ai fêté mes 65 ans, et j'ai décidé de commencer d'écrire le jour de mon anniversaire, ce qui était logique pour moi. Mon épouse n'était pas favorable à ce que je rédige mes mémoires en raison du caractère sensible du sujet et du fait que j'avais été emprisonné pour une affaire criminelle. Mais bien que j'aie purgé 13 ans de prison, ma culpabilité n'a jamais diminué au fil des ans. Chaque jour, après avoir terminé mon travail et les tâches ménagères, j'attendais qu'elle soit endormie et j'écrivais entre 23 h et 2 h du matin, tout en pleurant : c'est ainsi que j'ai écrit mes mémoires qui comportent environ 500 000 mots. (Entretien du 16 juin 2015 avec Zheng à Chongqing)

Son expérience personnelle des affrontements de Chongqing représente environ un tiers de ses mémoires. Après en avoir achevé la rédaction, Zheng envoie le manuscrit à Shu He, un historien spécialiste des affrontements de Chongqing, qui le considère comme

un récit honnête et courageux de son passé et une confession sincère, qui va au-delà de la controverse entre la faction 815 et les Rebelles jusqu'au bout, et qui présente en outre une grande valeur historique. (Entretien du 6 avr. 2016 avec He Shu à Chongqing.)

Shu He le présente ensuite à un certain nombre de journalistes et de chercheurs nationaux et internationaux afin que ces derniers organisent des entretiens. Entre 2010 et 2019, Zheng accorde sept entretiens à des journalistes chinois et étrangers renommés du *Southern Weekend*, du *Beijing News*, du *New York Times*, entre autres, en tant que fondateur du cimetière des affrontements de Chongqing. Il participe également à deux documentaires⁵, est interviewé par plus d'une dizaine de chercheurs spécialistes des affrontements de Chongqing, et publie un extrait de ses mémoires intitulé « Les confessions de Zheng Zhisheng sur les affrontements de Chongqing » dans le « Numéro spécial sur le cimetière des affrontements de Chongqing (2012) » de la revue académique *La Mémoire* (pp. 10-29). Ses nombreuses apparitions dans les médias et le fait que son témoignage soit fréquemment cité par des spécialistes de l'histoire des affrontements de Chongqing confèrent à Zheng un statut de témoin professionnel. Il confie la raison pour laquelle il continue d'accorder des entretiens :

Le mois d'août 1967 est la période qui donne lieu aux actions les plus violentes des affrontements de Chongqing, celle où j'ai fait un pas dans la mauvaise direction et où je suis tombé dans l'abîme. Le sang, la sueur et les larmes des autres se sont mêlés à mon sang, ma sueur et mes larmes : j'ai sombré dans le gouffre. Je fus plongé dans un cauchemar contre lequel je me débats avec acharnement encore aujourd'hui. Je souhaite qu'il soit consigné pour que les jeunes tirent les leçons de mes faux pas et ne commettent pas les mêmes erreurs. (Entretien du 15 juin 2015 avec Zheng à Chongqing)

5. À savoir Histoire de Zheng Zhisheng, un témoin de la Révolution culturelle (Chi et Xia, 2015) et Mémoire des meurtres commis à Chongqing (Yang Meng, 2020).

Ses mémoires sont d'ailleurs intitulées *Sueur, sang et larmes : un siècle de rêves*. Cependant, en raison de son contenu sensible, le texte est victime de la censure et n'a pu jusqu'à présent être publié en Chine continentale. Zheng l'a mis à la disposition des journalistes et des chercheurs auxquels il a accordé des entrevues, ainsi qu'à d'autres témoins des affrontements sous la forme d'un livre électronique, dans l'espoir qu'ils contribueront à diffuser la vérité sur cet événement historique.

Le parcours du témoin Musen Li, commandant en chef des Rebelles jusqu'au bout

Musen Li est un autre témoin des affrontements de Chongqing m'ayant accordé un entretien. Il a 28 ans au début de la Révolution culturelle en 1966 et travaille en tant qu'assistant-technicien à l'usine de machines Jiangling à Chongqing⁶. Pendant la période des affrontements, il est le commandant en chef des Rebelles jusqu'au bout et le principal commandant en première ligne des affrontements. Il dirige personnellement les opérations de combat dans le district de Jiangbei à Chongqing en août 1967, durant lesquelles il utilise les armes et équipements des troupes régulières, y compris des mitrailleuses et des obus d'artillerie, de sorte que les affrontements de Chongqing se sont transformés en guerre civile. Ces combats sont considérés comme les plus meurtriers que connut le pays. Il a en outre assumé le poste de directeur adjoint du comité révolutionnaire de Chongqing, dont les pouvoirs équivalent à cette époque à ceux du « maire adjoint de la ville » (Entretien du 10 et 11 avr. 2016 avec Li Musen à Chongqing). Bien qu'il ait occupé une position clé pendant les affrontements, Li demeure silencieux pendant plus de 30 ans après les événements. L'occasion pour lui de s'exprimer en tant que témoin des affrontements de Chongqing et de commencer à exposer sa propre histoire se présente lors de la diffusion d'une histoire orale des affrontements sur Internet en 2004. Huang Lian, membre des Rebelles jusqu'au bout ayant participé aux affrontements, diffuse en effet « Un récit oral de la révolution culturelle de Chongqing – une entrevue avec Huang Lian » (Lao, 2004) qui reconstitue oralement la chronologie des affrontements de Chongqing, récit qui suscite de nombreuses réactions au sein des chercheurs travaillant dans le domaine des études sur la Révolution culturelle. L'historien Shu He estime que l'opinion de Li, l'ancien chef des Rebelles jusqu'au bout, fait le plus autorité pour ce récit oral. Il contacte par conséquent ce dernier par l'intermédiaire d'un ami et lui rend visite à son domicile. De fait, Li constate que ce récit comporte « de nombreuses erreurs factuelles, notamment une confusion

6. Il s'agissait d'une usine des forces armées pendant la guerre froide qui produisait des obus d'artillerie, et dont l'emplacement était tenu secret.

sur les dates, des noms et des lieux erronés, ainsi que des détails inexacts » (Entretien du 10 avr. 2016 avec Li Musen à Chongqing). Après que Shu He l'y ait fortement incité, il décide finalement d'écrire ses propres mémoires. Li explique ainsi sa motivation :

Mon objectif en écrivant mes mémoires est de m'efforcer autant que possible de raviver des souvenirs précis et de préserver les documents historiques liés à la Révolution culturelle, et de mettre au jour la vérité. Même s'il s'agit d'un événement que j'ai personnellement vécu, je ne me fierai pas seulement à ma mémoire : je rechercherai d'autres personnes pour enquêter et comprendre cet événement sous différents angles, et je tenterai de restituer le vrai visage des affrontements ainsi que les détails des faits majeurs qui en témoignent. (Entretien du 11 avr. 2016 avec Li à Chongqing)

Après six années d'écriture, de nombreuses révisions et l'ajout de notes et d'annexes grâce au concours de Shu He, les mémoires de Li intitulées *Témoin des affrontements de Chongqing : autobiographie du responsable des Rebelles jusqu'au bout*, sont publiées à Hong Kong en 2011 par la Presse de communication culturelle chinoise. Il s'agit du premier texte de mémoires d'un membre des Rebelles jusqu'au bout officiellement publié. Le livre fait l'objet d'une approbation enthousiaste de la part de la communauté des chercheurs étudiant la Révolution culturelle, et devient l'un des ouvrages de référence majeurs relatifs à l'étude du récit oral des affrontements de Chongqing.

Suite à la publication de ses mémoires, Li devient le point de mire des journalistes et chercheurs chinois qui lui réclament un entretien. Ses interviews et son portrait sont publiés dans le *China News Weekly*, une publication de premier plan en Chine continentale (Liu, 2011), et sur le site Internet de recherche historique de Tencent Divertissement (2013).

Li est également un promoteur actif du récit oral des affrontements de Chongqing. En 2011, le département d'histoire du Comité de la Conférence consultative politique du peuple chinois et la bibliothèque de Chongqing financent conjointement, sous la direction de Shu He et pour une période de deux ans, un projet qui donne lieu à un *Recueil de l'histoire orale des témoins de la Révolution culturelle de Chongqing*. En tant qu'ancien responsable des Rebelles jusqu'au bout, Li garde le contact avec de nombreux participants de cette faction ayant participé aux affrontements. Il confie :

Je me rends compte que le temps presse : ce groupe de personnes, qui étaient jeunes et d'âges moyens à l'époque, ont aujourd'hui des cheveux grisonnants, synonymes d'entrée dans la vieillesse ; la plupart d'entre eux sont septuagénaires, souffrent de diverses maladies, et certains suivent en ce moment même un traitement contre le cancer. Si les informations pertinentes ne sont pas exploitées dès maintenant, il deviendra difficile pour quiconque, au fil du temps, d'en savoir plus sur ce qu'ils ont vécu. (Entretien du 10 avr. 2016 avec Li Musen à Chongqing)

C'est pour cette raison que Li convainc et mobilise de nombreux témoins qui exprimaient des doutes, hésitaient, voire refusaient de participer au projet d'histoire orale. Sous son influence, 68 témoins ayant appartenu aux Rebelles jusqu'au bout participent à cette entreprise⁷, tandis que la faction 815, dépourvue d'un chef de file influent comme Li, réunit seulement 41 participants.

En outre, en 2015, Li apporte son aide aux chercheurs qui documentent les affrontements de Chongqing pour dessiner les diagrammes des champs de bataille de deux des plus célèbres combats de grande envergure qui se sont déroulés en août 1967 à Chongqing : la bataille pour la conquête de Qingshuichi, la position dominante de l'usine de construction de Yangjiaping, et la bataille pour le contrôle de la résidence des hauts fonctionnaires à Panjiaping. Il retourne sur le théâtre des opérations et trace des schémas aussi fidèles que possible à la situation de l'époque, fournissant des informations sur la position et les armes des équipes de combat des Rebelles jusqu'au bout (comme par exemple les positions des mitrailleuses antiaériennes).

Par ailleurs, la publication des mémoires de Li incite une autre participante aux affrontements de Chongqing, Huang Ronghua, membre du Conseil révolutionnaire de Chongqing de la Faction 815 et responsable logistique de l'usine d'électricité du fleuve Yangtze⁸ à Chongqing, à rédiger ses propres mémoires. Elle fait la connaissance de Shu He que lui présente Li, et avec le soutien de Shu He, elle publie deux ans plus tard chez le même éditeur à Hong Kong ses mémoires intitulées *Comment je suis devenue la « filleule de Jiang Qing » : autobiographie de Huang Ronghua, ancien membre du Comité révolutionnaire de Chongqing et représentante de la faction 815* (2013).

Les facteurs communs conduisant les deux témoins à prendre la parole

Zheng et Li n'étaient pas les premiers témoins des affrontements de Chongqing, mais ils étaient deux des plus actifs. Certains facteurs communs leur ont permis de devenir des témoins professionnels. Tout d'abord, ils ont tous deux joué un rôle central dans les affrontements de Chongqing : l'un est le fondateur du cimetière de Chongqing et a personnellement mis en terre plus de 280 corps, tandis que l'autre était l'un des principaux dirigeants des Rebelles jusqu'au bout et le commandant en chef des combats. De fait, ils possédaient tous les deux une compréhension plus approfondie de l'événement que d'autres l'ayant vécu.

7. Au total, 147 témoins ont pris part au projet d'histoire orale.

8. Il s'agit d'un arsenal de la défense nationale dont l'origine remonte à plus de 100 ans et dont la tâche principale, suite à la fondation de la République populaire de Chine, est de produire des balles.

Ainsi, lorsqu'ils prennent connaissance des fausses informations relatives aux affrontements, ils décident de briser le silence et de devenir des témoins en se fixant le même objectif : rétablir la vérité historique et livrer leur témoignage à la génération suivante afin qu'elle puisse en tirer des enseignements. Dans le même temps, du fait qu'ils ont eu un rôle de premier plan dans cet événement historique, et parce que de tels témoins sont rares, ils deviennent le point de mire des médias qui rivalisent d'efforts pour obtenir un entretien et font l'objet d'études de la part des chercheurs.

En second lieu, ils bénéficiaient tous deux d'une bonne situation financière et avaient du temps libre à leur disposition. S'ils ont été officiellement réprimés et punis après la fin des affrontements (Zheng a été condamné à 13 ans de prison et Li à 10 ans de sanction administrative), ils se sont tous deux assuré un revenu confortable par la suite grâce à leurs efforts et à leur travail acharné (Zheng était propriétaire d'une entreprise privée et Li était ingénieur hautement qualifié dans une usine appartenant à l'État). Un bon revenu et le temps libre dont ils disposent après avoir pris leur retraite leur fournissent les conditions nécessaires pour devenir un témoin professionnel. D'une part, cela leur permet de se concentrer sur la rédaction de leurs mémoires sans se soucier d'une éventuelle récompense : ils étaient conscients avant de commencer à coucher sur papier leurs souvenirs qu'un contenu aussi sensible avait peu de chances d'être publié en Chine continentale. D'autre part, les deux hommes ne perçoivent aucune rétribution pour les entretiens qu'ils accordent aux journalistes et aux chercheurs, et ils ne ménagent aucun effort pour accompagner ces derniers lors des nombreuses visites sur les anciens champs de bataille et au cimetière, devenu un site commémoratif des affrontements et situé dans la grande banlieue. Tous deux ont offert leurs mémoires aux journalistes et aux chercheurs, et Li a mis les siennes à disposition de diverses bibliothèques publiques et universitaires du pays. Il a également consacré beaucoup de temps et d'argent pour organiser des activités commémoratives liées aux affrontements, rencontrer d'autres personnes ayant vécu ces événements et les inciter à participer au projet d'histoire orale en fournissant du matériel historique (photographies, journaux intimes, articles de presse, etc.).

De plus, les deux témoins ont une belle plume. Si leurs souvenirs personnels sont souvent fragmentés, confus et flous, ils réussissent néanmoins à travers leurs récits à se remémorer avec précision leur expérience personnelle dans cet environnement chaotique. Ils ont sélectionné un certain nombre d'événements, les ont rendus plus compréhensibles et en ont fait des marqueurs symboliques du déclenchement des affrontements de Chongqing, notamment en ce qui concerne les circonstances, le fil conducteur, le résultat, et l'imputation des faits. En outre, ils se dégagent tous deux dans leurs mémoires des limites imposées par les factions auxquelles ils appartenaient, se livrant à une réflexion sur les combats et sur la Révolution culturelle et s'opposant au culte de Mao Zedong et à la violence.

Le rôle de passeur de l'historien spécialiste et les conditions de pollinisation d'un témoignage

L'historien Shu He a exercé une influence déterminante dans le parcours effectué par Zheng et Li pour devenir témoins. Il peut être considéré comme ayant joué le rôle de passeur. D'une part, il a pris l'initiative de rencontrer Li, l'a encouragé à écrire ses mémoires, lui apportant son soutien et lui soumettant des suggestions tout au long du processus d'écriture, puis a contacté les éditeurs en vue de la publication. Lorsque Zheng a achevé ses mémoires, il les a confiées à Shu He qui lui a suggéré à nouveau de nombreuses modifications. D'autre part, Shu He les a tous les deux présentés à des journalistes et des chercheurs qu'il connaissait, les incitant à leur accorder des entrevues ; il a en outre publié des extraits de leurs mémoires dans la revue académique qu'il dirige. C'est grâce à la contribution active de Shu He qu'ils ont rapidement acquis le statut de témoin des affrontements de Chongqing au sein des médias et des cercles universitaires, tant en Chine qu'à l'étranger, et que leurs témoignages ont été largement diffusés dans la sphère publique, suscitant un large écho.

Concernant la condition de pollinisation d'un témoignage, on peut observer à partir de l'exemple de Li que la capacité d'un témoin à influencer ou non d'autres personnes ayant vécu cet événement à s'exprimer dépend essentiellement de la proximité qu'il entretient avec elles et de la confiance qu'il leur accorde. La soixantaine de personnes qui ont été encouragées par Li à devenir des témoins des affrontements de Chongqing faisaient toutes partie de ses collègues et de ses amis proches. Ils ont combattu ensemble, partageant le même sort, et ont par la suite maintenu des relations étroites : certains d'entre eux travaillaient au même endroit que Li, et d'autres le fréquentaient régulièrement. Il régnait entre eux une confiance à toute épreuve, de sorte qu'ils ne se sont pas sentis intimidés ou méfiants vis-à-vis du rôle de témoin.

Par ailleurs, la publication des mémoires de Li a eu pour effet de les sensibiliser à la nécessité de partager leurs souvenirs personnels : quatre de ces personnes ont commencé à rédiger leurs mémoires, et celles de l'une d'entre elles ont été publiées deux ans plus tard chez le même éditeur.

Conclusion

S'appuyant sur les entretiens menés auprès de Zheng et Li, cet article explore le parcours de deux témoins des affrontements de Chongqing et met en évidence les facteurs qui conduisent ces deux témoins à prendre la parole pour transmettre leurs expériences à des tiers. Ainsi analyse-t-il les conditions requises pour qu'un témoin des affrontements de Chongqing devienne un témoin professionnel ainsi que les conditions de pollinisation d'un témoignage. Le cas de Li n'est pas une exception. En effet, il existe d'autres exemples similaires dans le domaine

des études sur la Révolution culturelle. Par exemple, dans le cadre du projet d'histoire orale de certaines universités de Pékin, un témoin a également conduit des étudiants de son entourage à devenir des témoins, à relater leurs expériences personnelles et à publier leurs mémoires. Ainsi notre étude fournit-elle, au regard du thème abordé dans cet ouvrage, une étude de cas d'un événement historique sensible qui transpose sur le terrain de la recherche chinoise la théorie et la méthodologie élaborées par J. Walter au cours de sa carrière, relatives à la recherche sur les témoignages, la mémoire et l'histoire.

Références

- CHI Miao, 2016, « La liste des victimes des affrontements de Chongqing pendant la Révolution culturelle » dans CHI Miao *et al.* (dirs), 2017, *La Révolution culturelle en Chine et en France, expériences, savoirs, mémoires*, Paris, Riveneuve, collection « Études », p. 293-311.
- Comité d'étude et de littérature et d'histoire de Chongqing (dir.), 2014, *Koushu Chongqing wenge : Chongqing wege cankao ziliao xuanji* [Récits de l'histoire orale de la Révolution culturelle à Chongqing : anthologie de la documentation de référence sur la Révolution culturelle à Chongqing], vols 1-5, matériaux internes non publiés.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2013, *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2014, *Carrières de témoins de conflits contemporains (2). Les témoins consacrés, les témoins oubliés*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2015, *Carrières de témoins de conflits contemporains (3). Les témoins réflexifs, les témoins pollinisateurs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- HAN P., YU L., 2001, « Chenji de qingchun mudi [Le cimetière silencieux de la jeunesse de la Révolution culturelle] », *Southern Weekend*, 19 avr.
- HE Shu, 2010, *Wei Mao Zhuxi erzhan : Chongqing da wudou shilu* [Combattre pour le président Mao : les affrontements de Chongqing durant la Révolution culturelle], Hong Kong, Sanlian Publishing.
- HUANG Ronghua, 2013, *Wo Zeme chengle « Jiang Qing de gan nü'er » : yuan Chongqing shi geming weiyuanhui weiyuan 815 pai daibiao Hong Ronghua Zishu* [Comment je suis devenue la « filleule de Jiang Qing » : autobiographie de Huang Ronghua, ancien membre du Comité révolutionnaire

de Chongqing et représentante de la faction 815], Hong Kong, Presse de communication culturelle chinoise.

LAO Tian., 2004, « Chongqing wenge koushu shi : Huang Lian fangtan lu [Un récit oral de la Révolution culturelle de Chongqing – une entrevue avec Huang Lian] ». Disponible sur : http://m.wywxwk.com/content.php?clasp_sid=21&id=677 [consulté le 7 mars 2022].

LI Munsen, 2011, *Qinli Chongqing da wudou : Chongqing fan daodi pai yihao qinwuyuan zishu* [Témoignage des affrontements de Chongqing : autobiographie du responsable des rebelles jusqu'au bout], compilé et annoté par HE Shu, Hong Kong, Presse de communication culturelle chinoise.

LIU Yanxun, 2011, « Yihao qinwu yuan Li Musen de Shancheng wudou huiyi » [Les mémoires de Li Musen, le commandant en chef des Rebelles jusqu'au bout des affrontements dans la ville de montagne], *China News Weekly*. Disponible sur : <http://news.sina.com.cn/o/2011-03-17/155522133496.shtml>. [consulté le 10 mars 2022].

NY Shibao zhongwenwang, 2006, « Qingming saomu, huigu wenge xuexing niandai » [Nettoyage des tombes de Qingming, retour sur les années sanglantes de la Révolution culturelle], *New York Times*, le 10 avr.

Tencent Divertissement, 2013, « Women qu hong weibing muyuan gai pingdiao xie shenme ? [À quoi devons-nous rendre hommage quand nous nous rendons au cimetière des gardes rouges ?] », *News QQ*. Disponible sur : <https://view.news.qq.com/a/20130329/000006.htm>. [consulté le 10 mars 2022].

YANG Yue, 2010, « Chongqing : xiangshi ziliao zhu muyuan cheng wenwu [Chongqing : des données historiques détaillées contribuent à ce que le cimetière soit reconnu comme site historique et culturel] », *Chongqing Business Daily*, 7 janv.

ZHENG Zhisheng, 2010, « Shizhang wudou chanhui lu [Confessions du “maître de corps” des affrontements de Chongqing] », *Jiyi* [La mémoire], 42, p. 10-29.

ZHENG Zhisheng, s. d. [non publié], *Sueur, sang et larmes : un siècle de rêves*.

Le témoin, le témoignage, la mémoire

Modestes retours sur 40 ans de pratique du témoignage

François COCHET

Université de Lorraine, Crulh, F-57000 Metz, France
cochet.francois2[at]orange.fr

Jacques Walter a beaucoup œuvré dans les registres de l'analyse des phénomènes testimoniaux et dans la compréhension des fonctionnements mémoriels, non seulement par ses approches personnelles, à travers l'étude du camp de la Neue Bremm, mais également à travers du programme de recherche qu'il avait dirigé, avec Béatrice Fleury, entre 2007 et 2011 (Walter et Fleury, 2007 ; 2008 ; 2009 ; 2010 ; 2011), auquel j'avais eu la chance de participer.

Ayant moi-même travaillé un peu ces questions à différents moments de ma carrière, je me suis trouvé en phase avec le projet et j'ai pu confronter mes pratiques d'historien avec celles de Jacques Walter, venu de la sociologie et des sciences de l'information. Il en est ressorti quelques réflexions de praticien du témoignage que je livre en toute modestie.

Lorsque je commence mes études doctorales, après l'agrégation d'histoire, au début des années 1980, l'utilisation des témoignages dans le cadre de l'académisme universitaire, oraux notamment, n'est pas forcément bien considérée en histoire, alors que les sociologues s'y sont frottés depuis longtemps. Je voudrais en rappeler quelques étapes dans un premier temps avant d'identifier quelques interrogations de l'utilisation du témoignage, notamment sur la période clé de la Grande Guerre, avant d'indiquer des apports permis par l'utilisation des témoignages dans le cadre d'enquêtes menées par l'historien du contemporain.

Les témoins

Il convient d'abord de préciser un peu les contours des relations complexes qui unissent l'historien et le témoin. en effet, la notion de témoignage supporte plusieurs définitions assez différentes. Le témoin au sens juridique ne nous concerne pas directement ici, mais nous rappelle cependant la solennité que la justice accorde au témoignage puisque la déposition se fait sous serment. Le témoin au sens empirique est l'approche que je privilégie ici. Elle est caractérisée

par le discours du « j'y étais ». En cela, le témoin peut s'opposer à l'historien, dont tout l'art consiste à reconstituer un passé sans l'avoir forcément vécu. Le témoin oppose parfois son expérience personnelle comme légitimation d'une construction mémorielle seule valable face aux historiens qui eux, par définition, « n'y étaient pas ». Or, le discours historien se construit sur l'exploitation de sources (dont le témoignage n'est qu'une parmi d'autres) et justement, sur le recul par rapport aux événements. Vécu faisant foi d'un côté, distanciation critique de l'autre, les intérêts du témoin et de l'historien peuvent parfois diverger considérablement.

Souvent, le témoin se sent investi d'une mission sacrée, celle de transmettre au nom de ceux qui ne peuvent plus le faire, essentiellement des morts. On retrouve là une valeur commune à Maurice Genevoix, qui veut notamment prendre la parole au nom de tous les morts des Épargés et notamment de l'ami Robert Porchon (2008), et à Primo Levi (1947), qui s'exprime pour toutes les victimes de l'Holocauste qui ne sont pas revenues.

Les convergences entre témoin et historien existent aussi. Leurs deux pratiques sont établies sur des élaborations intellectuelles croisées. Le témoin construit son discours et se trouve au carrefour du fait et de sa verbalisation. L'historien construit aussi son discours pour le mettre en récit et en problématique. Les démarches sont donc assez semblables si les méthodes mises en œuvre s'avèrent différentes.

Pour ma part, j'utilise un corpus de témoins oraux pour la première fois à l'occasion de ma thèse de 3^e cycle (Cochet, 1983). Le propos prétend mettre au jour des écarts entre les discours écrits de la Grande Guerre appliqués à Reims, notamment à travers la presse, et les traces mémorielles subsistantes dans le discours des témoins interrogés plus de 60 ans après les faits. Le propos est certes risqué tant les angles d'approche sont différents et grand le temps écoulé.

Sans remonter à Hérodote, nous sommes, au début des années 1980, dans une époque où les historiens (re)découvrent les usages de ce que l'on nomme alors, par une mode venue des États-Unis et de Grande-Bretagne, l'« Oral History ». En France, à la fin du 19^e siècle et dans les premières décennies du 20^e, l'école méthodique, toute imprégnée de positivisme, ne pense que par les archives écrites et notamment la diplomatique et ne veut voir dans les témoignages oraux qu'une « tradition orale » déconsidérée, car seulement révélatrice des « gens de peu » non décisionnaires. L'école dite des « Annales » ouvre certes le champ des possibles en termes de diversité des sources, mais sans doute du fait que ses principaux animateurs sont l'un médiéviste (Marc Bloch) et l'autre moderniste (Lucien Febvre), ne privilégient pas le recours aux sources orales. Elles sont jugées encore bien souvent comme trop peu scientifiques car propices au règne de l'imagination. À l'époque, les historiens français sont bien en retard, par rapport à d'autres sciences sociales dans d'autres pays.

Dès 1851, Henry Mayhew a publié *London Labour and the London Poor*, qui utilise systématiquement le principe des entretiens (sténographiés) avec des témoins (Thompson, 1980). Les sociologues américains de l'école de Chicago ont utilisé les témoignages oraux dès les années 1920, notamment à travers les travaux pionniers de William I. Thomas et Florian Znaniecki¹ (1918-1920).

L'arrivée des premiers magnétophones après la Deuxième Guerre mondiale accélère le processus d'enquête. L'Armée américaine collecte, dès 1942, des témoignages oraux sur les opérations militaires et des vies de soldats. À titre de comparaison, il faut attendre 1975 pour voir le Service Historique de l'Armée de l'Air – pourtant très en avance en France sur ce registre – procéder à l'identique en France. Le Britannique Paul Thompson joue un rôle fondamental en créant en 1966, *The History Workshop*, dont le principe repose sur des approches transdisciplinaires (archivistes et historiens locaux, chercheurs en sciences sociales), puis en 1973 *The Oral History Society*. Les premiers à employer systématiquement les sources orales sont, en Grande-Bretagne (Angleterre du Nord, Pays de Galles, Écosse notamment), les linguistes spécialistes des dialectes et littératures orales. Il s'agit notamment de préserver les langues celtiques, qui au mitan des années 1960, peuvent apparaître comme menacées. Mais, il s'agit aussi de révéler « l'histoire cachée » des minorités, de mettre en avant une « *History from Below* », réclamée par la Nouvelle Gauche anglaise. Les institutions universitaires britanniques innovent assez rapidement avec « l'École d'études écossaises » à l'Université d'Édimbourg, « l'Institut du dialecte et des études de la vie du peuple » à l'Université de Leeds, le « Centre pour la tradition culturelle et la langue anglaises » à l'Université de Sheffield. L'interdisciplinarité s'impose également rapidement avec des liens institutionnels entre historiens et anthropologues au « Centre d'études d'Afrique occidentale » à l'Université de Birmingham et, bien entendu, au centre d'histoire orale de P. Thompson, à l'Université d'Essex.

En France, les choses commencent cependant à changer avec l'émergence, en 1978, de « l'Institut d'Histoire du Temps présent », créé à Paris et confié, dans un premier temps à l'historien de l'Angleterre, François Bedarida puis à Jean-Pierre Rioux. Le lien entre sources orales et temps présent est effectivement très fort puisque ce dernier temps de l'histoire se définit par l'existence de témoins vivants que l'on peut interroger. C'est alors le temps des pionniers. Philippe Joutard (1983) joue un rôle capital dans ce. Dès 1979, dans le mensuel *l'Histoire*, qu'il vient de créer avec quelques autres et qui se donne pour mission éditoriale de jeter des passerelles entre le monde de la recherche et du grand public, Philippe Joutard lance le slogan programmatique, « Historiens à vos micros ! » En 1980, une des grandes pionnières de l'« Oral

1. Il faut attendre 1998 et 2000 pour avoir une traduction française des travaux pionniers de W. I. Thomas et F. Znaniecki (voir Chapoulie, 2001).

History » Dominique Aron-Schnapper, développe le concept « d'archives orales » à partir des résultats de son enquête sur les débuts de la sécurité sociale en France (Laroque, 2017). L'histoire orale se veut alors militante et engagée et veut « rendre la parole au peuple ». En Italie, « les historiens de l'oralité des années cinquante et soixante se considéraient comme des militants dans le domaine de la culture. Ils pensaient que le fait de donner la parole à ceux qui étaient toujours restés “sans parole” était destiné à obtenir des témoignages révolutionnaires » (Contini, 2015). Il n'est pas anodin de se souvenir que le premier colloque d'histoire orale tenu en 1982 à Aix-En-Provence ait été consacré à l'histoire des femmes. Les méthodes d'interview sont alors jugées comme particulièrement pertinentes pour aborder des moments sociaux pour lesquels la documentation écrite fait défaut. C'est pourquoi l'étude des minorités, des expériences de travail, de la culture du monde ouvrier sont alors si fortement représentées dans les enquêtes orales.

Depuis ces époques pionnières, la méthodologie des sources orales utilisées par les historiens a été singulièrement précisée, notamment par Florence Descamps (2005) ou par Fabrice d'Almeida et Denis Maréchal (2014). Mais l'utilisation du témoignage par l'historien ne saurait être limitée aux seules sources orales. Pour ma part, je retrouve la mise en action scientifique des témoins et du témoignage à de nombreuses reprises jusqu'à aujourd'hui dans le cadre de ma thèse (Cochet, 1989), de mon HDR (Cochet, 1996a) ou de programmes de recherche². Pour ma part, ayant prôné dès 1983 la banalisation complète des sources orales par rapport aux autres types de matériaux à la disposition du contemporainiste, je les associe dès lors à tout autre type de sources.

Les quatre années de la Grande Guerre s'imposent tout particulièrement pour leur immense richesse testimoniale. Entre 1914 et 1918, jamais le statut de témoin faisant part, sous des formes variées, de son expérience de guerre, n'avait été aussi répandu. Plusieurs raisons viennent expliquer ce fait. Conflit à front figé, mettant en œuvre des effectifs jamais atteints auparavant, on y écrit beaucoup et on y lit beaucoup des lettres reçues de l'arrière³. Au plan culturel, 1914-1918 représente la victoire aussi de la culture écrite, ultime conséquence de l'œuvre d'alphabétisation de l'ensemble du 19^e siècle, des lois de Guizot à celles de Ferry. Les soldats, même appartenant aux milieux les plus modestes, même avec des fautes d'orthographe ou de syntaxe, écrivent beaucoup. Le matériau de témoignage ainsi rassemblé est tout simplement prodigieux.

-
2. Voir le programme « Mémolor » (2014-2015) lancé avec J. Walter sur les pratiques mémorielles du début du centenaire de la Grande Guerre ou encore les Actes du VIII^e colloque international *Histoire orale et relations tuniso-françaises de 1945 à 1962* (Collectif, 1998).
 3. Sur les rythmes de la vie des différentes strates du front, voir Cochet (2005).

Les lettres de soldats constituent un premier matériau. Pour l'armée française, on estime à 4 millions par jour les lettres envoyées du front. Leur édition connaît une première vogue éditoriale dès la Grande Guerre elle-même⁴. Puis elles reviennent en force à partir des années 2000, dans un contexte d'un changement de regard social sur la Grande Guerre. C'est le moment où le basculement des soldats de héros à victimes s'ancre fortement dans les mémoires et où le public ne souhaite plus connaître les détails d'une histoire militaire jugée dépassée mais veut être en empathie avec ce qu'a enduré l'arrière-grand-père dans les tranchées. Cette soif d'intime et de sphère privée de la Grande Guerre est un moment important des évolutions mémorielles du conflit. Les lettres constituent, de ce point de vue, un très beau témoignage de la manière dont ont perduré les relations entre les soldats et les êtres chers demeurés à des centaines de kilomètres du front. Une des dimensions les plus riches de sens est la manière dont le soldat donne, par exemple, des sortes de « consultations à distances » à son épouse pour gérer la modeste exploitation agricole familiale ou le commerce.

Mais il faut savoir ne pas se contenter d'un seul témoignage pour que les témoignages puissent commencer à dire la vérité du front. Par exemple, les lettres de Germain Cuzacq (1984), simple soldat anonyme originaire des Landes, ont le mérite d'être doublées par certains extraits du journal de Jean Dupouy, un de ses camarades d'escouade (10 hommes sous le commandement d'un caporal) et « pays » de Germain. La confrontation des deux sources permet de mesurer combien les poilus ont tendance à dissimuler à leur famille les dangers auxquels ils étaient exposés afin de ne pas l'inquiéter outre mesure. L'exemple le plus frappant se situe le 9 juillet 1916 dans le réduit d'Avocourt. Germain Cuzacq écrit alors à sa femme, « aujourd'hui, nous avons eu une belle matinée assez chaude, mais on ne sait pas encore comment se terminera la journée. » Pour le même jour, Jean Dupouy présent sur les mêmes lieux, écrit dans son journal intime, « les Allemands attaquent sans cesse à chaque instant et nous font des morts et des blessés en quantité. Deux journées mémorables » (Cuzacq, 1984, p. 128). Le mensonge protecteur de la tranquillité familiale, sorte de « assurance », s'exprime ici pleinement.

Les lettres-témoignages d'un romancier déjà connu en 1914, Louis Pergaud, sont frappées des mêmes comportements. Pergaud, disparu à Marchéville, près de Fresnes-en-Woëvre le 8 avril 1915, a obtenu le prix Goncourt de 1910 pour *De Goupil à Margot*. Il entretient une correspondance avec sa jeune épouse Delphine et avec des amis. Ces lettres peuvent être comparées avec les carnets personnels que tient Louis Pergaud. Il en ressort la même euphémisation protectrice à l'égard de sa femme Delphine que dans le cas de Germain Cuzacq. Le premier octobre 1914, Pergaud écrit à Delphine, « ce n'est pas au feu que nous allons, mais

4. Voir, à titre d'exemple, les lettres du Lieutenant-Colonel Samuel Bourguet (1917), tué le 25 septembre 1915 en Champagne.

simplement aux tranchées pour en faire de nouvelles et en entretenir d'autres » (Cochet, 2006). Le même jour, il écrit à un de ses amis, Edmond Roche, « je pars avec 6 camarades sur la ligne du feu. Naturellement, je n'ai pas annoncé la chose de cette façon à Delphine. Elle se ferait une bile inutile ». Le 9 octobre 1914, le romancier réitère l'édulcoration de son propos à Delphine : « Les Boches nous ont bien envoyé quelques obus, mais je n'ai pas une égratignure », alors que dans son carnet, il dit « Qu'est-ce que nous avons reçu. Plus de 100 obus percutants ou fusants. Le lieutenant blessé » (*ibid.*, p. 105, 112).

Les Journaux intimes étant destinés à la seule lecture de leur auteur constituent sans doute les témoignages les plus authentiques, à la condition de n'avoir pas été réécrits ultérieurement. D'autres témoignages encore (objets de « l'artisanat des tranchées, photographies) permettent également d'apporter des précisions sur la vie du front et de l'arrière. Les historiens de la Grande Guerre, ont connu de vifs débats dans les années 1995-2005, sur la méthodologie de mise en œuvre et d'utilisation de tous ces matériaux de témoignage.

Certains ont pu parler d'une « forme de dictature du témoignage » et ont proposé de s'en « affranchir » (Audoin-Rouzeau et Becker, 2000, p. 53).

Un personnage a focalisé sur sa personne un grand nombre de questions concernant le statut du témoignage durant la Grande Guerre, il s'agit bien sûr de Jean Norton Cru.

Né en Ardèche d'une mère anglaise et d'un père pasteur, J. Norton Cru enseigne d'abord l'anglais en France, avant de partir enseigner le français dans un *College* du Massachusett à partir de 1908. En 1914, il est caporal au 240^e R.I. Sergent en février 1915, il passe en décembre 1916 au 321^e R.I. À partir de février 1917, il est détaché comme interprète auprès de la 55^e division britannique, puis en août 1917 de la 1^{ère} D.I.U.S. Il est adjudant en janvier 1918. Fin août 1929 paraît à Paris son monumental ouvrage de 735 pages intitulé *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants* édités en français de 1915 à 1928. Préparé pour la *Carnegie Endowment for International Peace records*, l'ouvrage est, finalement, modestement diffusé par les éditions *Les Étincelles*, dirigées par Marcel Bucard.

Une première polémique s'élève rapidement, liée au statut du témoignage des combattants. Attaché à la recherche de la vérité, J. Norton Cru prétend avoir mis au point une méthode, faite de nombreux recoupements de sources, de vérifications des lieux et des chronologies. Selon cette méthode, il émet des jugements peu flatteurs, et surtout sans appel, sur un certain nombre de témoins qui connaissent alors une notoriété considérable, notamment Henri Barbusse et Roland Dorgelès. Mais en termes de notoriété, J. Norton Cru ne parvient pas à contre-balancer le succès éditorial et les réseaux de ces deux auteurs à succès. Il (1993 [éd. orig. 1929]) revient sur le devant de la scène au début des années 1990 lorsque *Témoins* est réédité une première fois. L'époque est alors à la construction d'une histoire anthropologisante de la Grande Guerre,

autour de Stéphane Audoin-Rouzeau, d'Annette Becker et des chercheurs de l'Historial de Péronne et la réédition, perçue comme à contre-courant des thématiques qu'ils y développent, est sévèrement jugée, notamment au nom d'un « consentement » à la violence que J. Norton Cru n'aurait pas assez pris en compte et que n'aurait pas vu les témoins. Frédéric Rousseau intervient dans le débat, d'abord avec son ouvrage *Le Procès des témoins* en 2003, puis par une nouvelle édition de *Témoins* en 2006, dans une version contextualisée. Ces deux ouvrages prennent le contre-pied absolu du précédent et avancent la validité scientifique du témoignage pour aborder les thématiques du vécu de la violence guerrière. Au-delà de la querelle d'historiens, s'exprime le problème des savoirs historiques et de leur vie publique par rapport aux témoignages. La question dépasse largement la personne et la méthode de J. Norton Cru, qui d'ailleurs, n'a pas à être encensé ou diabolisé. Son travail est considérable, mais non unique. Il est surtout daté et correspond à un environnement, une époque, un milieu, un outillage mental. Certains jugements de valeur de J. Norton Cru, marqués par l'hyper-criticisme et un caractère incontestablement psychorigide, doivent aujourd'hui être dépassés, mais son immense travail de recoupage et de contextualisation des conditions de production des témoignages écrits de la Grande Guerre demeure digne d'un véritable historien. Le principal reproche que l'on puisse faire à J. Norton Cru est sans doute d'avoir voulu construire unecosmogonie de la Grande Guerre à partir de son expérience personnelle.

Témoignages et mises en mémoires

En ce qui concerne les témoignages oraux, diverses questions se posent encore. Celle de l'éloignement chronologique aboutissant à des simplifications mémorielles ou à des reconstructions est l'une d'entre elles. Un autre travers peut être identifié, notamment chez les témoins qui ont écrit leurs mémoires. Nombre d'entre eux éprouvent les plus grandes difficultés à s'en abstraire. Lors d'une enquête orale sur les relations franco-tunisiennes au moment de l'indépendance, j'ai eu l'occasion d'interviewer Pierre Chatenet⁵. Malgré mes efforts, son entretien a en fait constamment tourné autour de la relecture de ses carnets tenus au jour le jour. Dans ce cas là également, on peut parler de phénomènes de stratification-concrétion (Cochet, 1996b).

Pourtant, les archives orales sont aussi capables de porter des révélations en termes de connaissance d'un événement. Le Service historique de l'Armée de l'air (aujourd'hui SHD-Air) a fabriqué ses propres archives orales, à partir de 1975, construites sur des récits de vie d'officiers et de sous-officiers. Le Général

5. P. Chatenet a été secrétaire général de la Résidence à Tunis entre 1947 et 1949.

Lucien Robineau (1990) consacrant une communication à l’Affaire de Suez de 1956, identifie fort bien deux dimensions très différentes de l’opération. Une face claire et officielle, qui est la mise en place de moyens militaires franco-britanniques en Méditerranée et le déroulement des opérations amphibies. Mais il montre aussi qu’une part de l’opération a été laissée dans la pénombre et qu’il est possible de l’éclairer par les archives orales, dans les liens avec le partenaire israélien. En effet, les témoignages oraux montrent une véritable volonté de guerre préventive des Israéliens. L’aviation de l’État hébreu obtient que son territoire soit couvert par les Français. 28 témoins confirment les liens effectifs entre Français et Israéliens, malgré un secret parfaitement gardé.

Méthodologiquement, l’historien ne peut pas demander les mêmes choses à deux grands types de témoins. Les « grands témoins » ayant occupé des postes décisionnels à des moments importants permettent d’accéder à une histoire des prises de décisions et du fonctionnement en réseaux relationnels, politiques, idéologiques, culturels. Leurs témoignages permettent de suivre les référents culturels d’un milieu sociologique et d’une époque, d’en déterminer les outillages intellectuels. Les « témoins d’ambiance » apportent, pour leur part, un éclairage sensible et personnalisé sur une époque donnée. J’ai le souvenir notamment d’un entretien de 1995 où un ouvrier rémois évoquant la Seconde Guerre mondiale m’avait décrit la manière dont il avait essayé de remplacer ses pneus de vélo usés jusqu’à la corde par de vieux linges entourant les jantes ou par un tuyau d’arrosage. Pour anecdotiques qu’elles soient, ces tentatives n’auraient pu être trouvées dans les archives préfectorales et en disaient fort long sur les pénuries de l’époque.

Bien entendu, c’est aussi dans les relations étroites qu’entretiennent témoignages (écrits ou oraux), et construction mémorielle que se trouve une des difficultés majeures à résoudre pour l’historien. La mémoire a tendance à procéder par formulation binaire des phénomènes sociaux : oui/non ou bien/mal. Elle simplifie quand l’histoire se veut l’éloge de la complexité des comportements humains.

De plus en plus, les phénomènes mémoriels se situent sur un plan politico-médiatico-moral, très influencé par les comportements d’empathie alors que l’histoire se veut reconstruction distanciée – mais pas insensible – du passé, compréhension d’une époque révolue et de ses comportements et non-jugement moral. Depuis une vingtaine d’années, le « devoir de mémoire » a imposé au monde politico-médiatique une série de « lois mémorielles », faisant dire l’histoire par la chambre de députés. Le « tout mémoriel » peut aller jusqu’à son ultime avatar qu’est la judiciarisation de l’histoire. Au cœur de mises en mémoire se trouvent donc souvent la confusion des genres entre étude scientifique et pathos médiatique, l’anachronisme de moments historiques n’ayant rien en commun. Or, comme le signale fort opportunément Alain Besançon (1998, p. 41), « On ne peut rester intelligent sous l’idéologie ». Le risque, bien réel et généralisé, de tomber dans la dépendance d’une « tyrannie

de la mémoire »⁶ existe, d'autant plus que des concurrences mémorielles sont de plus en plus présents en fonction de victimisations revendiquées de plus en plus largement et fréquemment.

Conclusion

Pourtant, l'Histoire a un besoin impératif de mémoire et la réciproque est vraie aussi. Les deux se nourrissent et si j'ai eu tendance à les opposer ci-dessus, c'est surtout pour en montrer les destins liés. La résolution de la difficile équation à trois inconnues (témoin, mémoire, histoire) tient, pour l'historien, dans le fait de s'emparer des témoignages et de leurs mises en mémoire comme autant d'objets scientifiques et de les traiter en tant que tels. Les liens parfois conflictuels deviennent alors au contraire richesse et densité. C'est ce que nous avons été un certain nombre à essayer de faire. Comme modèle du genre, c'est à J. Walter (2008) qu'il convient de revenir en relisant sa très belle et très riche communication, « Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm ».

Références

- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane et BECKER Annette, 2000, 14-18, *Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, collection « Folio Histoire ».
- BESANÇON Alain, 1998, *Le Malheur du siècle. Sur le communisme, le nazisme et l'unicité de la Shoah*, Paris, Fayard, collection « Sciences humaines ».
- BOURGUET Samuel, 1917, *L'Aube Sanglante. De La Boisselle (octobre 1914) à Tahure (septembre 1915)*, Paris/Nancy, Berger-Levrault.
- CHAPOULIE Jean-Michel, 2001, « Comment écrire l'histoire de la sociologie : l'exemple d'un classique ignoré, *Le Paysan polonais en Europe et en Amérique* », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 5 (2), p. 143-169. <https://doi.org/10.3917/rhsh.005.0143>
- CONTINI Giovanni, 2015, « Du militantisme à l'histoire. La collecte de l'oralité dans le scénario italien » [en ligne], *Bulletin de l'AFAS. Sonorité*, 41. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/afas.2943>.
- COCHET François, 1983, *Rémois en guerre 1914-1918 : Paroles de témoins et sources écrites*, thèse de 3^e cycle d'histoire, Université de Paris-7.
- COCHET François, 1989, *Retour et réinsertion des prisonniers, déportés et rapatriés, 1945-1954 : l'exemple des Champenois*, thèse de doctorat en histoire, Université de Reims.

6. L'expression « tyrannie de la mémoire » est reprise de P. Joutard (1998, p. 98).

- COCHET François, 1996a, « Guerres et mémoires des guerres », Habilitation à diriger des recherches, Université de Reims.
- COCHET François, 1996b, « Les attitudes de la France en Tunisie (1945-1962) : les apports des sources orales », *Revue d'histoire diplomatique*, 110 (3-4), Société d'histoire diplomatique, pp. 203-220.
- COCHET François, 2005, *Survivre au front, 1914-1918, les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, 14-18 Éditions
- COCHET François, 2006, « Louis Pergaud soldat, de Verdun (août 1914) à Marchéville (8 avril 1915) », dans PICCOLI Bernard, *Les Tranchées de Louis Pergaud. L'auteur de « La guerre des boutons »*, Verdun, Connaissance de la Meuse, collection « Connaissances de la Meuse ».
- Collectif, 1998, *Actes du VIII^e colloque international Histoire orale et relations tuniso-françaises de 1945 à 1962. La parole aux témoins*, Tunis, Publications de l'Institut Supérieur d'histoire du Mouvement Nationale.
- CRU Jean Norton, 1993 [éd. orig. 1929], *Témoins : essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Témoins et témoignages ».
- CUZACQ Germain, 1984, *Le Soldat de Lagraulet. Lettres de Germain Cuzacq écrites au front entre août 1914 et septembre 1916*, Toulouse, Eché.
- D'ALMEIDA Fabrice et MARÉCHAL Denis (dirs), 2014, *L'Histoire orale en question*, Paris, INA, collection « médias histoire ». Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33315250/fi.item.texteImage>.
- DESCAMPS Florence, 2005 [éd. orig. 2001] *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la construction de la source orale à son exploitation*, Paris, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie/Comité pour l'histoire économique et financière de la France, collection « Sources ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2008, *Qualifier les lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2009, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2010, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (3). Figures emblématiques, mobilisations collectives*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2011, *Qualifier les lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes ».

- JOUTARD Philippe, 1998, « La tyrannie de la mémoire » [en ligne], *l'Histoire*, 221, mai, p. 98. Disponible sur : <https://www.lhistoire.fr/la-tyrannie-de-la-m%C3%A9moire> [consulté le 10 oct. 2022].
- JOUTARD Philippe, 1983, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette.
- LAROQUE Michel, 2017, « La première campagne d'archives orales du Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale », *Revue d'Histoire de la protection sociale*, 10 (1), Comité d'histoire de la sécurité sociale, p. 179-191. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rhps.010.0179>.
- LEVI Primo, 1947, *Se questo è un uomo*, Turin, F. Da Silva.
- PORCHON Robert, 2008, *Carnets de route suivi de Lettres de Maurice Genevoix et autres documents*, Paris, Éditions de la table ronde, collection « Hors collection ».
- ROBINEAU Lucien, 1990, « Les témoignages oraux comme archives de substitution : le cas de l'affaire de Suez en 1956 » [communication sans actes], colloque *Les guerres au XX^e siècle à travers les témoignages oraux*, Université de Nice.
- THOMPSON Paul, 1980, « L'histoire orale en Grande-Bretagne », *Bulletin de l'Institut d'Histoire du temps présent*, 2, p. 9-13. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/ihtp.1980.979>.
- THOMAS William Isaac et ZNANIECKI Florian, 1918-1920, *The Polish Peasant in Europe and America*, 5 volumes, Boston, R. Badger.
- WALTER Jacques, 2008, « Nouvelle testimoniale et inter-dit. Arthur Conte et la Neue Bremm », dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Qualifier des lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes », p. 75-126.

Le témoignage chrétien – d'un témoin qui n'a pas vu ?

Une institution communicationnelle de l'Église catholique

David DOUYÈRE

Université de Tours, Prim, F-37020 Tours, France
david.douyere[at]univ-tours.fr

La force du témoin lui vient donc tout entière de ce dont il témoigne, et sa lumière est une lumière réfléchie et reçue, lunaire : il ne s'appuie pas sur lui-même, et ne se fait fort que de l'autre. Sa force ne se tient donc pas en arrière, dans ses ressources ou ses qualités propres, dans sa prétendue authenticité, mais en avant seulement, dans la pointe de sa parole qui annonce et avertit. Le témoignage est la proue du témoin, par laquelle il devient lui-même. Aussi la grâce du témoin est-elle d'effacement et de ductilité : il doit laisser faire de son existence l'ostensoir de ce qui n'est pas elle, et de ce qui ne peut pas l'être. C'est pourquoi le témoin ne choisit pas : il est choisi et envoyé. (Chrétien, 2002, p. 143)

Le témoignage paraît de prime abord être ce qui atteste d'une relation oculaire et auditive, voire tactile, à la réalité ; il serait l'adéquation du récit, et donc du langage, à ce qui a été perçu. Le témoin serait en quelque sorte le médiateur de la vérité. Transmis dans le cadre d'une relation, qui le fait exister – le témoin s'exprime à l'attention d'un tiers (Dulong, 1998), présent ou à venir –, le témoignage possède une dimension info-communicationnelle : il vient dire, il renseigne l'autre. Du moins le croit-on. Mais précisément, on ne le croit pas toujours. Dès l'Antiquité grecque, on s'interroge sur la possibilité du faux témoignage, et sur sa portée. Sur la façon dont la justice peut (faire) attester. Les travaux de Jacques Walter (2010), de Béatrice Fleury (2010), menés conjointement (2013 ; 2014 ; 2015a), et de leurs collègues, ont montré, dans cette dimension info-communicationnelle du témoignage, les altérations, parfois les falsifications, les variations, les modifications des conditions, des modalités, des lieux et des formes de l'expression, les différents cadrages possibles (Walter, 2003), face aux (et en mémoire des) conflits, internements, etc., dans la « carrière » (Fleury, Walter, 2012) d'un témoignage. Pour paraphraser et retourner le vers

de Paul Celan (« *Niemand / Zeugt / für den Zeugen* »), ils « témoignent pour le témoin » (Chrétien, 2006, p. 75).

Cependant, comme le rappelle fort bien François Hartog (2017, p. 1), il « existe, en outre, tout un versant religieux du témoin, ou mieux, *un façonnage du témoin par le religieux*¹. » Dans une toute autre sphère de la mythographie sociale, non mémorielle mais d'anamnèse liturgique et croyante, religieuse (et donc politique), en effet, se développe également une conception fondatrice sinon principielle du témoin. Pour F. Hartog (2017), « le témoin est au fondement même de la foi chrétienne et [...] l'histoire du Salut est celle de la diffusion d'un témoignage. » (*Idem*). Dans le prolongement de la tradition biblique (et notamment prophétique), les textes évangéliques posent très tôt cette dimension testimoniale, dans la relation à Jésus (Chrétien, 2006 ; Dumais, 2005). Car « Du côté des hommes, tout l'édifice du christianisme est affaire de témoins, puisqu'il repose sur une chaîne de témoins, depuis le premier d'entre eux, Jean le Baptiste jusqu'à l'ultime proclamation de Jésus, au moment de l'Ascension, reprise et écho directs de celle qu'on trouvait chez Isaïe : “Vous serez mes témoins”, annonce Jésus, en ajoutant “jusqu'au bout de la terre” (*Actes des Apôtres* 1, 8). Telle a été, est, et sera toujours la mission de l'Église : témoigner jusqu'au bout du monde. », rappelle F. Hartog (2017, p. 9). Ceci renvoie à ce que d'aucuns ont aussi appelé de façon paradoxalement plus distanciée et prudente « la rumeur » évangélique (Moingt, 1993). De là naît, nous semble-t-il, une conception communicationnelle et incitative du témoignage : le croyant serait le « témoin »², de Jésus-Christ, en contexte religieux chrétien catholique et protestant (catéchétiquement et de renforcement de la foi, notamment), qui rejoint ce que F. Hartog (2017, p. 7) nomme « la dimension prophétique [qui] transforme le témoin ». Le rapport à la réalité s'en trouve par conséquent transformé. « En régime catholique, écrit en effet Stéphane Dufour (2017, p. 54-55), le témoin peut ne pas avoir assisté de visu à ce qu'il rapporte, sans pour autant que son témoignage soit invalidé, parce que sa qualité de témoin se fonde non pas sur des constatations oculaires d'un monde extérieur à lui-même, mais sur une transmission et des *dispositions*

1. Nous soulignons.

2. « Être “témoin” du Christ et de son message, c'est ce que Jésus a demandé à ses disciples avant de les quitter : “Vous serez mes témoins jusqu'aux extrémités de la terre”. C'est notre rôle, notre mission essentielle. Mais qu'est-ce qu'un témoin ? Au sens le plus courant, c'est un mot utilisé en justice pour désigner quelqu'un qui a vu un événement, une situation ou entendu quelque chose et qui peut le certifier, en attester la vérité devant un juge. Mais bien sûr, le mot a un sens plus large : il désigne quelqu'un dont la vie est telle que les autres en viennent à s'interroger et à questionner cette personne sur la source de sa singularité. [...] On ne choisit pas d'être témoin. On ne le sait même pas. Nous découvrons que nous sommes témoins lorsque les autres nous interrogent c'est-à-dire manifestent la résonance qu'a eu notre vie sur eux. », *L'Église catholique à Paris*, « Qu'est-ce qu'un témoin ? » (Lefevre Pontalis, 2014-2015). Disponible sur : <https://www.paris.catholique.fr/qu-est-ce-qu-un-temoin.html> [consulté le 28 mai 2022].

*spirituelles intérieures*³. Accède au statut de témoin de la foi, si tant est que l'on puisse parler de statut, celui qui s'est préalablement rapproché du Christ pour le trouver et s'unir à lui. ». C'est ce statut que nous souhaiterions ici creuser, voire refuser dans son évidence spirituelle, pour des raisons épistémologiques.

Cette position de témoin opère, peut-être, comme une substitution à la crédibilité sociale du dogmatique : ce n'est plus le dogme de la Résurrection, etc., qui affirme, ce n'est plus l'institution (la Sainte Église), mais le témoin (avec elle, en arrière-plan). Le témoignage tient également peut-être la place révolue du miracle probateur : ce n'est pas parce que Jésus a marché sur les eaux, ressuscité des morts ou guéri des lépreux (ce qui peut être interprété symboliquement par certains courants religieux), qu'un grand-oncle a recouvré la vue à Lourdes, devant la statue de la Vierge Marie, au retour de la guerre de 1914-1918, qu'il faut croire, mais du fait de la parole offerte : la parole testimoniale serait le miracle, disséminé, dans la vie de chacun, dans laquelle « dieu » intervient. L'attestation divine, par la parole testimoniale, se fait désormais petite et modeste — et donc vraie. Attestation incontestable (on ne saurait désormais mettre en doute une subjectivité émue), elle se fait surtout irréfutable. On ne conteste pas, pensent-ils les croyants qui le portent et le promeuvent, un témoignage. « Le témoignage est incontestable », avertit en formation un évangéliste catholique numérique pour en indiquer la vertu (Douyère, 2020, p. 38), il ne se discute pas. À l'instar de l'image (Bautier, 1994), il permet d'éviter le débat rationnel tout comme la critique, donc. « Celui qui a vu » dirait vrai, de cette expérience intime, pourtant en réalité intransmissible et ineffable (Derrida, 2016). Pour le sémiologue S. Dufour (2017, p. 55), la « problématique de communication [...] est celle de la relation intersémiotique entre l'intimité de l'événement et l'extimité de l'expression. »

Cette voie communicationnelle du témoignage n'est pas seulement l'objet d'une orientation, favorisée par des courants religieux, chrétiens charismatiques notamment, embarrassés dans leur prise de parole argumentée (Stavo-Debauge, 2020), mais elle est désormais institutionnalisée : l'Église protestante unie de France se veut en 2022 « une Église de témoins », et les papes catholiques le recommandent fortement, depuis Paul VI jusqu'au pape François. Il y a dans cette mécanique communicationnelle instituée un double sens du témoin (chrétien) : il a vu (faisant en cela écho aux textes fondateurs, représentant des personnages qui ont vu et connu, Jésus de Nazareth, et ont douté, parfois, comme l'apôtre Thomas, mais compris), et en le voyant on verra, nous autres aussi (médiation, dans la relation). Le témoin (chrétien) est donc un relai (communication seconde que cette communication chrétienne, instituée par le dieu même), et une source (d'émerveillement) : à travers lui (mais de quelle façon ?), on verra (la gloire de

3. Nous soulignons ces mots.

dieu, l'amour de dieu ou le salut des humains). Le témoignage est donc en contexte chrétien un outil communicationnel (Douyère, Dufour, Riondet, 2014) et de transmission essentiel : dites-ce que vous vivez et conférez-lui ainsi une réalité, pour vous et pour d'autres ! Ce discours est créateur d'existence (Latour, 2012).

Penser le témoignage chrétien comme communication

Avant de considérer quelques textes (un manuel, des textes du magistère de l'Église catholique), qui placent le témoignage au cœur d'une démarche d'évangélisation, d'attestation, et donc de communication, ressaisissons de façon synthétique et réflexive les modalités chrétiennes du témoignage, en régime catholique, et la meilleure façon de les approcher.

Deux façons chrétiennes de « témoigner »

Quel est celui qui montre et transmet, fait transparaître tout en voilant (Chrétien, 1985) ? Suivant les écoles, ou plutôt les courants spirituels interprétatifs (qui sont aussi des mouvements, et des dynamiques politiques dans un champ ecclésial), il y a au moins deux « façons de témoigner », dont chacune se subdivise nous semble-t-il en deux options.

Le *premier mode testimonial* résiderait dans le fait de dire « la rencontre avec Jésus-Christ », « avec le Seigneur », l'expérience de la foi chrétienne. Il s'agit d'une explicitation discursive qui se trouve (comme par un hasard) emprunter les mots d'une religion (d'une confession). « J'ai vraiment rencontré le Christ », « à ce moment-là j'ai compris que Dieu m'aimait » : cette « parole », cette assertion vient dans une vidéo⁴ (Maillard *et al.*, 2019, p. 153-154), dans une assemblée d'un groupe de prière, dans une conférence publique ou une harangue d'évangélisation de rue, dans un échange personnel, ou par *chat* (Douyère, 2020, p. 38). Dans ce contexte, le sujet est la vérité, il dit, et ne peut être contesté. Son affirmation discursive de réalité expérientielle, vécue, peut prendre deux formes : la déclaration, ou le récit. La déclaration affirmera que le sujet (posons-le comme tel, même s'il se désiste ainsi peut-être de cette fonction, pour le devenir) a effectué cette rencontre, et donnera à l'imiter (c'est sa fonction proprement communicationnelle). Le récit narrera les épisodes de ce chemin, dans une dynamique ouverte par les *Confessions* d'Augustin d'Hippone – qui n'avaient pas cette vocation (Chrétien, 2002), mais ont eu cet effet. La conversion

4. Voir par exemple les témoignages produits par la chaîne de télévision KTO diffusés sur le site web de l'Église catholique française « Rencontrer Jésus » (Disponible sur : <https://jesus.catholique.fr/> [consulté le 28 mai 2022] ou, parmi d'autres, ce témoignage : Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=f6ITEHk7rx8> [consulté le 28 mai 2022].

(la rencontre avec le dieu salvateur) se structure en trois phases, d'ignorance, de rencontre et de l'après (ces deux dernières pouvant se reconduire). Le récit indique alors les conditions de la rencontre (la première communion dans le rite catholique, une fête...), les perceptions qui attestent de cette rencontre, la transformation qui a suivi, immédiatement ou plus tard. Ce récit forme alors « témoignage » : une inscription biographique atteste de la matérialité des faits, tandis qu'à un moment du récit s'opère un changement de plan (j'ai senti une présence, une chaleur en moi, Dieu m'a parlé, j'ai compris que je devais vivre autrement).

Le récit de la « conversion » du prédicateur évangélique Éric Célérier, qui fut pasteur et surtout activiste numérique (Kirschleger, 2015 ; Douyère, 2017) est à ce titre exemplaire. On y retrouve la force prépondérante accordée au témoignage dans la culture évangélique charismatique pentecôtiste (Gonzalez, 2017 ; Monnot et Gonzalez, 2008, 2012). Sa vidéo⁵ de témoignage visant à faire entrer l'autre dans la foi le figure dans un camion de pompier, lieu de la conversion, après une soirée, ou une overdose. Le lieu de la rencontre avec « le Seigneur » est montré, et il en forme le récit. Le témoignage sous cette forme se fait incitatif : soit par la position prise par le sujet (qui évoque l'affirmation du moi selon Johann Gottlieb Fichte, 1794), soit par le récit. Ce témoignage s'inscrit dans une dimension prosélyte ou que l'on pourrait qualifier improprement d'apologétique : il vise à valoriser l'expérience chrétienne et invite à y rentrer. Ce peut être soit en disant la même chose (« j'ai rencontré l'amour de Jésus ») – ce qui ne paraîtra pas étrange puisque d'autres le disent –, soit en étant attentif au vécu et à l'expérience qui pourront former la matrice d'un récit tenu rétrospectivement (il faudrait presque dire : rétroactivement et parler de la rétro-activité du récit). Une voie promeut le langage, le « kérygme » (affirmation proclamée des fondamentaux de la foi), dans les mots chrétiens (Douyère, 2020, p. 49-50), soit un langage communautaire de tradition historicisée et normée, l'autre voie plutôt la biographie, les accidents de la vie comme lieu de l'expression et du « passage » de dieu, dans un contexte chrétien de théologie de l'incarnation (Douyère, 2013) qui lie le dieu à la vie humaine, comme communication de soi (la déité) et dynamique salvifique.

La *seconde double modalité de témoignage* passe par l'expérience de l'activation corporelle, entre présence et action du corps : soit le chrétien se montre témoin par son action singulière (soutenir des pauvres, construire une étable ou installer une conduite d'eau en Afrique, accueillir des personnes sans domicile à Toulon ou des migrants sans papiers à Saint-Denis), soit par une tonalité de présence corporelle singulière (douceur, absence d'agressivité, équanimité, sourire, docilité, gentillesse, bienveillance... – comme certains professeurs

5. Disponible sur : <https://toptv.topchretien.com/video/mystoryme-eric-celerier-jai-decouvert-la-paix-avec/> [consulté le 28 mai 2022].

universitaires le font aujourd'hui, pour masquer dans la relation les enjeux de pouvoir⁶) ; le « corps » dit alors le chrétien, qui, selon lui, « témoigne » ainsi. On sait que la continence de la sexualité a été également pensée comme faisant figure de témoignage, en un « sacrifice » offert, attestant de la conviction que le croyant abstinent sexuellement a de la présence de l'amour de dieu. Le corps ici, entravé dans son activité possible, fait signe dans son entravement même. L'histoire du célibat chrétien a montré cette « offrande » du corps à vertu de témoignage. On sait aussi que dans cette figuration chrétienne rénovée du corps la beauté joue un rôle (Tricou, 2021) en tant qu'elle est sinon montrée du moins visible, et déconnectée de sa jouissance possible, à laquelle elle renoncerait par amour de dieu (elle est belle et pourtant elle est carmélite, il est très mignon et pourtant prêtre !). Un effet de séduction biaisée joue ici, qui fait témoignage, sur le mode « je suis beau et pourtant » (je suis séminariste à la Communauté Saint-Martin ; Tricou, 2017).

Ce sont donc des façons de faire témoignage sans récit, par l'action (généreuse, collective, altruiste), ou par la position dans l'être (l'esthétique et le « rayonnement », suivant des pratiques que l'on retrouve dans d'autres confessions religieuses ou philosophiques, comme dans certains bouddhismes ou dans le salafisme, par exemple), que ces conduites du corps. Elles donnent lieu à un récit, le suscitent et le préparent : de cette action on doit faire ou on fera le récit (cette communauté nourrit 300 SDF par an, accueille des dizaines de prostituées ou d'enfants handicapés), à l'extérieur de la communauté religieuse ; de cette position rayonnante dans l'être on parlera. Une instrumentalisation du corps et de la pratique corporelle, une instrumentalisation (très ancienne) du signe, font ici sens, possiblement, dans une sphère d'interprétation donnée, et « témoignent » de la foi, selon ses praticiens. On voit bien qu'il suffit de refuser cette sphère interprétative pour donner un tout autre sens, athée, grivois, paillard, suspicieux, ironique, stratégique, manipulateur, à ces « signes » donnés, et les lire tout autrement. La « fabrique pieuse » de l'autre pouvant être aisément démontée, des *Discours* de Ronsard et des moqueries Rabelais au *Hâdji Agha* de Sadegh Hedayat en passant par le *Tartuffe* de Molière, les *Libertins* du 17^e siècle, Sade et Orwell (la visite à l'Armée du salut, *Dans la dèche à Paris et à Londres*)... Ces « sémioclasties » (Barthes, 1957) dénoncent le prétendu « témoignage » religieux donné par une conduite des signes.

Ces deux derniers sens du « témoignage » chrétien attestent de strates historico-politiques et spirituelles différentes, sinon même divergentes, et parfois de nouveau articulées : si le témoignage par l'action s'enracine dans les mouvements d'Action catholique et de la Mission de France (Viet-Depaule et Cavalin, 2007) de l'après Seconde guerre mondiale (mais prend sa source pendant et même

6. L'adoption d'une attitude corporelle n'est pas le propre du religieux et est donc bien le fait de l'exercice d'une fonction ou d'un métier. Elle en résulte autant qu'elle les signifie ou les rappelle, les figure.

avant celle-ci), et s'illustre par exemple par un titre de presse, comme *Témoignage chrétien* (Fouilloux, 2015), le témoignage attestataire par la proclamation et le récit semblent davantage post-conciliaires, et s'enraciner à la fois, à la suite du concile Vatican II, qui l'évoque, dans l'exhortation apostolique du pape Paul VI (1975) et dans le développement des pratiques charismatiques, à partir de la fin des années 1960. L'une et l'autre dynamique se sont opposées, parfois de façon caricaturale (Raison du Cleuziou, 2014), mais aussi croisées. Le témoignage a pu être aussi pensé théologiquement, par le théologien dominicain Jean-Pierre Jossua, notamment, comme marquant, modestement, la difficulté d'exprimer, dans une société sécularisée, une forme d'expérience personnelle de foi inconfortable et questionnable liée à l'écriture et au langage (Jossua, 1984). Ce témoignage atteste de soi et de son incertitude plus qu'il n'est incitatif ou probant. Il se situe à rebours du témoignage qui sera promu par la « nouvelle évangélisation ».

« Faire témoignage », « donner témoignage », s'entendent en régime chrétien comme une incitation faite à autrui à devenir chrétien, un prélude à la conversion. Il s'agit de faire effet, de faire bouger l'autre, d'é-mouvoir (Didi-Huberman, 2022), et donc, précisément, de communiquer. Il nous semble que dans ce témoignage religieux, l'invitation à l'*imitation* (Gilbert, 2013) joue un rôle central : « vous pourriez être ainsi », vous sauver ainsi, vous aussi pourriez vivre de la sorte, semblent le soubassement de ces pratiques ; une invitation à être de façon analogue, une démonstration de la possibilité de ce mode d'existence (et de discours). Une offre à être de la sorte (on peut vivre ainsi, dans l'amour de dieu, avec ce discours et ces gestes). Une extension des possibilités de l'être, dont témoigne le chrétien (qui, bientôt, sera décroissant et écologiquement engagé – il l'est d'ailleurs déjà en plusieurs mouvements).

Apprendre à témoigner

Un manuel d'évangélisation (Lauriot Prévost, 2013), nourri par le mouvement du renouveau charismatique, explicite comment, pour le chrétien (catholique), « témoigner ». Il convient de « donner son témoignage de manière plus ou moins développée : par exemple en une minute entre deux stations de métro ou de bus, en cinq minutes dans la rue ou au travail », ou en une heure (Lauriot Prévost, 2013, p. 101). Le témoignage s'appuie sur l'expérience : « Donner son témoignage en mission, c'est rendre compte de ce que nous avons vécu, vu et entendu. » (*Idem*, p. 102), et pour cela « relire son histoire personnelle » (*Ibidem*, p. 103). « Je ne présente donc ni idée ni doctrine savante⁷ mais des faits personnels et

7. Cette recommandation visant à écarter tout élément savant peut laisser penser que la valorisation du témoignage procède d'une désintellectualisation (et d'une déshistoricisation) du christianisme dans la façon dont il se promeut, comme s'il lui fallait sortir du champ de la rationalité pour mieux séduire. Cette dynamique est visible également dans l'évolution du protestantisme

historiques où se sont exprimés *concrètement* [...] *mon expérience*⁸ du Salut avec le Christ, et ses fruits de bénédiction dans ma vie » (*ibid.*, p. 103) expliquent les auteurs, qui précisent qu'il ne faut pas se présenter de façon trop positive, sinon c'est décourageant pour les non-croyants, et donc contre-productif ! (*ibid.*, p. 103). « Un témoignage n'est donc pas moralisant : il rend compte simplement et uniquement d'une expérience existentielle et personnelle éclairée par le Christ » (*ibid.* p. 104). On voit que cette parole testimoniale se prépare et se travaille.

Alex et Maud Lauriot Prévost, ce couple de laïcs catholiques engagés dans l'évangélisation, et dont l'ouvrage est préfacé par un évêque (M^{gr} Rey), présentent quatre étapes du témoignage (p. 105) : l'avant (« en quoi j'avais besoin d'être sauvé, libéré, guéri, pardonné »), la rencontre (« comment s'est opérée ma rencontre ou mon expérience personnelle de l'amour de Jésus par la foi »), l'après (« quel changement s'est opéré en moi et dans ma vie »), l'attestation finale (« ce que le Seigneur a fait pour moi, il veut et peut le faire pour toi »), en une trame presque augustinienne. À leurs yeux « Le meilleur témoignage est celui de chacun, pas forcément des choses exceptionnelles, mais de vrais changements, significatifs, fructueux, qui sont des signes de l'action de Dieu [...] » (p. 105). Une caractérisation comportementale du bon témoin est donnée : il convient d'être joyeux (« La joie est souvent contagieuse »), détendu, paisible, bref, humble, prudent, audible (p. 107) ; il convient qu'il parle « au cœur et non à la tête » (*ibid.*, p. 108), comme les recommandations données pour une prédication (Douyère, 2014). On voit bien s'opérer sinon une fabrique (elle est sociale, en communauté) du moins un façonnage du témoignage (« Ainsi notre témoignage s'accroît au fur et à mesure que nous témoignons ! », p. 103 ; il faut « Améliorer et travailler son témoignage au regard de ce que nous avons perçu », afin de « nous améliorer d'un témoignage à l'autre », p. 109). On comprend aussi que la vocation du témoignage est clairement suggestive, incitative et émotionnelle : « attention, le bon témoignage éclaire mais n'éblouit pas : il donne envie ! » (Lauriot Prévost, 2013, p. 106) ; « l'objectif [...] du témoignage missionnaire, est que tous les cœurs soient touchés, retournés, "tout brulants" (Luc, 24, 32) par l'accueil de la bonne Nouvelle. » (*Idem*, p. 102). Ce manuel catholique, prolongeant des formations, sessions ouvertes en diocèse ou en communauté, prépare donc à « devenir témoin » de Jésus, c'est-à-dire à restituer, de façon incitative et suggestive, donnée à imiter, une expérience « intérieure », langagière et émotionnelle, donnée comme religieuse et réelle dans sa rencontre avec une entité transcendante, dont la modalité de présence aurait changé depuis son passage sur terre, et qu'il s'agit de proposer comme référent théorique et pratique à d'autres personnes.

contemporain, entre les courants libéraux, confessants et « évangeliques », particulièrement charismatiques et pentecôtistes (Baubérot, 2020).

8. Nous soulignons ces trois mots.

Changer ponctuellement d'orientation méthodologique

Cet article, s'il n'a pas déjà égaré son lecteur par cette longue réflexion introductive et catégorisante, destinée à expliquer les modalités du témoignage chrétien, ou cette illustration pédagogique ouvrant sur la pratique, se propose de considérer l'apologie du témoignage faite dans un certain nombre de textes magistériels chrétiens catholiques, principalement pontificaux. Il propose de réaliser au regard de ce (petit) corpus deux opérations surprenantes (et inhabituelles dans notre parcours de recherche ; Douyère, 2016a) :

- le confronter, en une expérience de pensée, à un champ qui n'a rien à voir, celui de l'étude du témoignage de portée historique dans sa portée et ses variations communicationnelles (Walter, 2003) ;
- adopter une position critique de l'objet de foi, à l'inverse de la position précédemment adoptée à quelques reprises dans nos travaux s'inscrivant dans la perspective du « théisme méthodologique » d'Albert Piette (2003) ; nous nous contenterons ici de laisser le lecteur l'opérer, à la lumière de cette réflexion.

Il s'agit à l'inverse ici d'adopter (par cette seconde opération), pour sa vertu potentiellement, pratiquement et ponctuellement heuristique, un « athéisme méthodologique », c'est-à-dire poser, rappeler que ce dont parle le discours chrétien n'existe pas. Et c'est précisément là que celui-ci est communication : sans sortir de la foi et de la conviction chrétienne, sans doute on ne comprend pas pleinement en quoi ce champ discursif est communication complète, et non seulement seconde (Douyère, 2016b, p. 14), relayant la « parole » d'un dieu à la fois expressif et exigeant. Il s'agit ici d'adopter une position soit positiviste scientifique (il n'y a pas de démonstration scientifique communément admise de l'existence de Dieu ; Dawkins, 2008, 2020), quels que soient les brouillages essayistes spiritualistes opérés à partir de réflexions de scientifiques (Gingras, 2016), soit d'apporter une position critique naturaliste à l'égard des religions, telle que construite notamment par John Dewey (2011-2019).

« On est allé sur l'Olympe et on n'a vu aucun dieu, il n'y avait personne ! », nous disait en 1987 un professeur d'histoire-géographie, de culture et de formation marxiste, en classe d'Hypokhâgne : pour « stupide » qu'elle puisse paraître, cette assertion était en réalité extrêmement éclairante pour « ramener à une certaine réalité », le religieux – constructeur de mondes et de formes (que l'on comprend bien en les acceptant et en s'y intégrant, mais sans doute convient-il aussi d'en sortir, de faire un pas en dehors, sinon de côté, à un moment de la recherche). Une des difficultés de la discussion avec les propositions religieuses (Dawkins, 2008) est précisément que certaines positions paraissent intenable, non disponibles dans l'argumentation, parce qu'elles seraient entachées de trivialité (au sens ordinaire du terme), sinon de vulgarité, voire de stupidité : trop « primaires », en somme pour être proférées, le religieux posant un niveau

d'exigence argumentative présenté comme supérieur, récusant simplicité et évidence (des faits). On ne pourrait donc pas dire que « cela n'existe pas », ou « est une imposture », voire même « une énorme arnaque » (suivant un propos rapporté dans Douyère et Gonzalez, 2020, p. 41), parce que ce discours manquerait de finesse et de subtilité, n'honorerait pas l'intelligence et ne ferait pas un crédit suffisant à la pensée de l'autre, le religieux (voire pourrait blesser sa sensibilité ; Favret-Saada, 2017 ; Asad, 2015). Mais peut-être aussi faut-il refuser la subtilité si elle concourt à l'élaboration fictive d'un monde (Dawkins, 2020), à la constitution d'une mythographie, dont on veut bien penser cependant qu'elle peut être utile, et qu'on peut pleinement l'habiter, et y adhérer, s'en envelopper, pour « y croire » et orienter l'action. Rappeler que « le dieu chrétien n'existe pas », objectivement, sans la forme que lui donnent rites, constructions architecturales et récits, « témoignages » corporels, discursifs et actionnels, est une façon de résister à l'engagement symbolique que le religieux ouvre et offre, y compris au chercheur bienveillant, par une sorte de mirage savant, à la fois rayonnant et obscur (« une obscure clarté »). Pour penser, il faut aussi parfois résister.

Ici, il s'agit de dire : ce « témoignage » ne témoigne de rien, car il évoque quelque chose qui n'existe pas, qui n'a pas eu lieu, et il ne s'agit pas là d'une question subjective. Il forme, avec d'autres, ce dont il croit attester. Ce n'est pas la sensibilité (Favret-Saada, 2017 ; Douyère, 2019) qu'il faut respecter en matière de réflexion, mais la rationalité ancrée dans l'expérience scientifique, que l'on vise si aisément à faire oublier. La réflexion sur le témoignage chrétien, cette forme communicationnelle si peu étudiée (à part Dufour, 2016) en tant que telle, est donc à déverrouiller temporairement (à un moment de l'enquête) par une position d'athéisme méthodologique utile : le témoignage chrétien est celui d'un témoin qui n'a pas vu. Ce n'est donc pas un témoin, et ce terme est usurpé. L'intention chrétienne se glisse dans la forme judiciaire et attestataire réaliste du témoignage pour forger sa réalité et en convaincre, par une sorte d'abus de langage (voir note 2).

« Témoin » est donc une imposture communicationnelle, qui traduit certes une position scripturale et historique : le martyr (témoin, en grec évangélique), qui ne peut plus témoigner (Gilbert, 2013, p. 217-218), ni faire état de la preuve, ne l'est plus de sang mais de parole. Pour Jean-Louis Chrétien (2002, p. 146), toutefois, « Le martyr [...] n'est pas d'un autre ordre que la parole ; il est la parole tenue, soutenue, jusqu'au bout. » Si le martyr est vécu de la Passion du Christ (Gilbert, 2013, p. 217-218), le témoignage dit-il, à son tour, une *passion* ? Pour considérer à présent la littérature magistérielle catholique sur le témoignage, nous proposons d'examiner trois textes pontificaux, de Paul VI, Jean-Paul II et François (1975-2013).

Quand les papes catholiques encouragent le témoignage

Dans le discours pontifical sur l'évangélisation apparaît, à partir du concile Vatican II (1962-1965), la thématique du témoignage que doit rendre l'Église, et le chrétien, comme une des modalités de l'annonce de l'Évangile, mission de ce « corps du Christ » qu'est à ses propres yeux l'Église catholique. Examinons-la à travers des textes de référence relevant du magistère des papes Paul VI, Jean-Paul II et François.

Paul VI, par son exhortation apostolique *Evangelii Nuntiandi* (Sur l'évangélisation dans le monde moderne, 1975, ci-après abrégé en *EN*) aborde la fonction nécessaire du témoignage dans l'évangélisation : « Pour l'Église, le témoignage d'une vie authentiquement chrétienne, livrée à Dieu dans une communion que rien ne doit interrompre mais également donnée au prochain avec un zèle sans limite, est le premier moyen d'évangélisation. » (*EN*, n° 41, p. 54). Le témoignage est ici ce qui est offert à la visibilité, et plus particulièrement au regard : il s'agit de donner à voir, et ce qui est vu pourra être interprété, et compris. Le témoignage est ici un mode de vie (Dufour, 2016), non un discours ni un récit, encore. Selon le pape : « L'Évangile doit être proclamé d'abord par un témoignage. » (n° 21, p. 34) ; il s'agit d'un « témoignage sans paroles » de la vie chrétienne (*EN*, n° 21, p. 35). Autrement dit, le témoignage est ici formé d'un mode d'existence offert au regard, et à l'interrogation porteuse de sens. Il s'inscrit dans une relation d'altérité, espace de génération de sens ; il s'agit en somme de faire penser : « Par ce témoignage sans paroles, ces chrétiens font monter, dans le cœur de ceux qui les voient vivre, des questions irrésistibles : Pourquoi sont-ils ainsi ? Pourquoi vivent-ils de la sorte ? Qu'est-ce – ou qui est-ce – qui les inspire ? » (*EN*, n° 21, p. 35). Le témoignage premier est pour autant celui de Dieu : « Le témoignage que le Seigneur donne de lui-même. » (*EN*, n° 6, p. 21). La vie chrétienne complète fait donc, à sa suite, un message : « Un tel témoignage est déjà proclamation silencieuse mais très forte et efficace de la Bonne Nouvelle. Il y a là un geste initial d'évangélisation » (*EN*, n° 21, p. 35). « À ce témoignage, tous les chrétiens sont appelés et peuvent être, sous cet aspect, de véritables évangélistes. », poursuit Paul VI (*EN*, n° 21, p. 35), par exemple en recevant des migrants. Toutefois, ce « témoignage » n'est que la première étape, et doit impérativement être suivi d'une annonce explicite (*EN*, n° 22, p. 36) du message chrétien. Le témoignage ici désigne donc l'*hexis* chrétienne intégrée, et n'est qu'un moment de l'évangélisation, qui associe la parole au donner à voir des actions visibles : « Plus que jamais le témoignage de la vie est devenu une condition essentielle de l'efficacité de la prédication. » (*EN*, n° 76, p. 103).

Le pape Paul VI insiste toutefois, reprenant des propos tenus par lui l'année précédente aux membres du Conseil des Laïcs du Vatican (2.10.74), sur la figure du témoin : « L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que

les maîtres [...] ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins." » (EN, n° 41, p. 54). Faut-il voir ici un changement de cadre sinon de régime de la communication religieuse ? On observe déjà (constante de la réflexion sur les moyens de communication) un regard porté sur la société, ses *habitus* et ses attentes supposées. Puis un changement de régime du locuteur audible : celui qui est, qui montre par son existence, qui vit, le témoin, et non le porteur du savoir, le maître. Ceci, qui accompagne le développement de la « communication sociale » catholique adoptée au concile Vatican II (Douyère, 2010) atteste aussi d'une place conférée aux laïcs, que la notion de témoins inclut, dans son élargissement, en tant que baptisés (i.e. configurés au Christ, dieu salvateur). Ces évangélisateurs « parlent d'un Dieu qu'ils connaissent et fréquentent comme s'ils voyaient l'invisible (He, 11, 27). » (EN, n° 76, p. 105).

Jean-Paul II (2008) reprend, dans sa lettre encyclique *Redemptoris Missio* (La Mission du Christ Rédempteur, du 7 décembre 1990 ; ci-après cité « RM ») « sur la valeur permanente du précepte missionnaire », cette opposition entre maître et témoin, citant son prédécesseur (RM, n° 42, p. 69). Selon lui, « Plus que jamais le témoignage de la vie est devenu une condition essentielle de l'efficacité profonde de la prédication », (RM, n° 76, p. 103). En effet, le témoignage est « la première forme de la mission » (RM, n° 42, p. 69), il est irremplaçable. Ceci procède de la configuration du chrétien au Christ, qui « est le "témoin" par excellence (voir Ap. 1,5 ; 3, 14) et le modèle du témoignage chrétien. » (RM, n° 42, p. 69). Le dieu chrétien lui-même est témoin (de soi). En se référant à lui, le missionnaire « est un signe de Dieu et des réalités transcendantes. » (RM, n° 42, p. 69), par sa vie même. Tous « peuvent et doivent donner ce témoignage », écrit Jean-Paul II, en se référant aux constitutions *Lumen Gentium*, *Gaudium et Spes* et au décret *Ad Gentes* du concile Vatican 2. « Le première forme du témoignage est », en effet, « la vie même du missionnaire, de la famille chrétienne et de la communauté ecclésiale, qui rend visible un nouveau mode de comportement » (*ibid.*). La pratique de la charité reste le « témoignage » le plus expressif : « le témoignage évangélique auquel le monde est le plus sensible est celui de l'attention aux personnes et de la charité envers les pauvres, les petits et ceux qui souffrent. » (RM, n° 42, p. 70).

Dans *Evangelii Gaudium* (ci-après EG), son exhortation apostolique sur l'évangélisation, promulguée le 24 novembre 2013, le pape François tient désormais pour acquise la notion de témoignage, et l'article lui aussi à d'autres éléments de l'apostolat. S. Dufour rappelle l'importance de la *parrhesia*, de l'affirmation authentique et sincère, du dire-vrai, pour le pape François (Dufour, 2014), attitude requise dans l'évangélisation. Dans ce document, la prédication est au centre, le témoignage chrétien la soutient et l'accompagne. La dimension théologique et oblatrice du témoignage au sens chrétien est d'abord rappelée : « Le disciple sait offrir sa vie entière et la jouer jusqu'au martyr comme témoignage de Jésus-Christ ; son rêve [est] [...] que la Parole

soit accueillie et manifeste sa puissance libératrice et rénovatrice. » (EG, n° 24, p. 23). On pourrait ici entendre, même si ce n'est pas le tour que prend le texte à cet endroit, la dimension sacrificielle de la parole du témoin chrétien : il offre une part de lui-même, par le langage, au dieu qu'il aime et promeut. Le chrétien se consacre, « présente un sacrifice » (une offrande) à Celui dont il parle. Le témoignage est donc un don (le croyant pourrait parler d'autre chose, mais il doit dédier sa parole, l'offrir au Tout Puissant), et en quelque sorte un sacrifice, une part offerte à (la cause). L'objet en est rien moins que le Salut : « [...] tous les cas, nous sommes tous appelés à offrir aux autres le témoignage explicite de l'amour salvifique du Seigneur [...] » (EG, n° 121, p. 102). Le témoignage attend l'accueil (la réception) et la fructuation. Il est, au sens propre, théologiquement libérateur, en ce que, portant la parole de Jésus-Christ venu libérer les humains (du péché), il est pensé comme émancipateur. Le témoignage chrétien ne fait donc pas qu'attester : il est porteur de libération, d'*empowerment* théologique. Le témoignage est donc pensé comme une parole efficace (et nécessaire), fructueuse, et révolutionnaire, qui changerait l'autre et libérerait le monde.

La particularité de l'approche du jésuite devenu pape réside peut-être dans la prise en compte de l'activité humaine et des modalités de l'expression testimoniale : le chrétien doit pour témoigner s'inscrire dans l'activité humaine (reprenant en cela la doctrine de l'Action catholique), « vivre jusqu'au bout ce qui est humain et s'introduire au cœur des défis comme ferment de témoignage, dans n'importe quelle culture » (EG, n° 75, p. 45) afin de la « féconder » (*sic*). Pour cela, le chrétien doit aussi saisir le contexte, l'écologie du témoignage : « nous devons trouver le mode de communiquer Jésus qui corresponde à la situation dans laquelle nous nous trouvons. » (EG, n° 121, p. 102). Une intelligence des situations guide le chrétien : « Parfois il s'exprime de manière plus directe, d'autres fois à travers un témoignage personnel » (EG, n° 128, p. 108). Ce témoignage, qui est une nécessité (« Le témoignage de foi que tout chrétien est appelé à donner », EG, n° 121, p. 102), impose l'humilité ; il appelle « une attitude humble, de témoignage, de celui qui toujours sait apprendre, avec la conscience que le message est si riche et si profond qu'il nous dépasse toujours ». (*Idem*). Le témoin est donc d'abord dépassé par ce dont il doit *témoigner*, qui l'excède (Chrétien, 2002). Le témoin chrétien doit aussi se former : « employons-nous à une meilleure formation, à un approfondissement de notre amour et à un témoignage plus clair de l'Évangile » (EG, n° 121, p. 102). La vie liturgique et sacramentelle est rappelée par le pape comme source du témoignage chrétien : « La Parole de Dieu écoutée et célébrée, surtout dans l'Eucharistie, alimente et fortifie intérieurement les chrétiens et les rend capables d'un authentique témoignage évangélique dans la vie quotidienne » (n° 174, p. 143). L'origine proprement énergétique du témoignage est donc aussi liturgique et rituelle.

Conclusion

Le « témoin » chrétien a donc une fonction « instrumentaire » (Dulong, s.d.), au service de l'institution, qui viendrait garantir l'authenticité, autant – mais sans la dimension historique – que « monumentaire » (Dulong, 2002), formant trace et signe, monument (par sa parole, son existence), en sa poursuite ; il est pris dans une institution, qu'il contribue à nourrir, sinon à forger. Comme le rappelle F. Hartog (2017, p. 10) en effet, « L'Église est faite d'une longue théorie de témoins, et de témoins de témoins, qui sont au fondement de son *autorité*⁹. » Le témoin ainsi forme preuve, à défaut d'être un témoin oculaire ou auditif. Car c'est avant tout un « *vicarious witness*, un "témoin délégué" » (Hartog, 2017, p. 10), qui s'inscrit dans une chaîne recensée par l'histoire ecclésiastique et sainte, qui « mandate » le chrétien, mais se régénère de l'expérience sacramentelle et fiduciaire, car tous « ceux qui ont cru » (Jean 20, 8) deviennent des témoins. C'est la « foi » qui rend « témoin » : « Même s'il n'a pu ni voir ni entendre Jésus, celui qui croit voit et entend, et il peut donc témoigner à son tour, en prenant place dans cette lignée témoignante qui a commencé du jour où les disciples ont pénétré dans le tombeau vide. Il peut donc se compter au nombre des témoins du Christ. » explicite F. Hartog (*Idem*). Toutefois, au-delà de cette théorisation un peu surplombante de la testimonialité chrétienne, on saisit évidemment que le chrétien est aussi et d'abord en réalité le témoin de sa propre expérience (émotionnelle, langagière, collective), ainsi valorisée. Et il témoigne depuis sinon de soi (mais pas de lui) ; comme le dieu chrétien, en somme. La tradition fournit un cadre expérientiel et testimonial d'expression.

Le christianisme catholique use donc du terme « témoin » pour qualifier un croyant en mesure de diffuser sa foi dans le Christ par l'exposition de ses gestes et la profération d'une parole reprenant les codes langagiers (variés) de l'institution, en vue de permettre une imitation de ce discours, une entrée dans le vécu de cette confession religieuse, et l'adoption de conduites ajustées, ce qui apparaîtra comme une transmission (activée par l'Esprit Saint de Dieu). Ce « témoignage » prescrit et demandé oriente un chemin vers le tiers (Douyère, Gonzalez, 2020), qu'il vise à faire s'interroger puis à imiter la pratique « montrée » (de monstration), l'émotion, l'attitude, le discours – et, en deçà, la pensée – adoptés. Il s'agit bien de faire effet sur l'autre, de le faire penser et agir, soit une forme « engageante » (Bernard, 2006, 2018) de la communication corporelle, pratique et verbale. Le témoignage ouvre de fait, possiblement, une relation à l'autre, fût-ce pour le dés-altérer. Sans doute faudrait-il penser (et c'est précisément ce que fait J. Walter) le témoignage sous la modalité de la relation (à un média, une époque, une situation, un public). Pour le théologien chrétien John van den

9. Nous soulignons ce terme.

Hengel (2005, p. 118), d'ailleurs, qui réfléchit à partir de la pensée d'Emmanuel Lévinas, le témoignage procède justement d'une « ontologie de la relation ». Le témoignage est une parole relationnelle qui vise à faire parler l'autre, un jour, dans le même sens (il appelle sa transmission). Le témoignage ouvre une relation double : au témoin et à la réalité qu'il (re)trace. Il institue le dieu comme locuteur premier, médiatisant le témoin, porté au-delà de lui-même (Chrétien, 2002, p. 143).

Convertissant action et signes en sens, « le témoignage projette sur le plan de l'expression le mouvement d'une vie qui constitue par elle-même la forme sensible du message évangélique » (Dufour, 2017, p. 56). Le témoignage vise donc à « donner à penser » et à faire penser (de la juste façon, telle que la pose l'institution, qui « traduit » le message du Christ). Ce témoignage, entre apologie implicite (sinon apologétique) et propagation (sinon propagande) relève d'une logique prosélyte, incitative, visant la « conversion ». Il mobilise un combinat d'affects (joie, reconnaissance, fragilité, culpabilité, dans le répertoire chrétien catholique), de pratiques et d'actions (gestes, actions caritatives) et de discours (sur le christ, l'amour et le salut, par exemple), notamment quand il se veut « kérygmaticque » – dans l'annonce et la proclamation du mystère et du salut chrétiens (Douyère, 2020, p. 49). Le corps et la parole, le langage, le portent. Ce témoignage est donc le nom d'une forme communicationnelle préconisée (Dufour, 2016) qui vient s'inscrire dans d'autres médias mobilisés par les acteurs de l'Église catholique : assemblée, harangue publique, conversation, vidéo, texte, site web, réseaux sociaux, chats, télévision, affiche, image (icono-texte), *flyer*... Il fait l'objet de recommandations émises du sommet de l'institution, de manuels, de formations pratiques, d'exercices pratiques en assemblée. La parole doit avoir lieu, si l'on peut dire. Elle se prépare et se travaille, pour former « une Église de témoins ».

Cette dynamique est celle de l'évangélisation, entendue comme une pratique communicationnelle (Douyère, 2015, p. 236). L'institution doit produire de la parole (elle en produit beaucoup, sous différentes formes). Il y a, pour parodier le philosophe Henri Maldiney, une logogénèse chrétienne, et notamment catholique : il s'agit de faire parler (de façon normée). La parole produit l'extension de la religion, par contagion et contamination. C'est le sens de la proposition 6 de Jean-Louis Chrétien (2006, p. 86) : « Il y a une générativité du témoignage. Le témoignage est itérable, au sens où l'Esprit, par les témoins, appelle d'autres témoins en Esprit, au long des temps. » Par son intégration, celui qui reçoit et adopte la parole testimoniale « se sauve », si Dieu le veut. Le christianisme est donc une proposition langagière et comportementale expérientielle que « le témoin » diffuse. On voit ici, à travers les textes pontificaux, qu'il s'agit davantage de rendre témoignage (à/de), que d'être témoins. Mais rendre témoignage fait du locuteur un témoin : il porte dans son existence, ses modalités actionnelles, une réalité qu'il atteste et donne pour vraie. L'instrumentalisation du discours

et de l'action du dévot (Favret-Saada, 2017) se réalise sous la figure du témoin, ce « medium » (Babin, 2005, p. 243) du dieu qu'il continue ainsi de faire exister, entre ventriloquie et « incarnation » (Cooren, 2013) par le geste et la parole. « Car si la Lumière est identique à la Parole, elle ne veut pas seulement nos yeux, ni nos oreilles, elle veut notre gorge, notre souffle, notre voix, cette voix du témoignage comme en attente en nous [...]. », inverse le philosophe et poète Jean-Louis Chrétien (2006, p. 94). Une esthétique testimoniale (Dornier, Dulong, 2005) se déploie donc, immarcescible et inépuisable. Si le témoin n'en parlait pas, le dieu chrétien existerait-il¹⁰ ?

Références

- ASAD Talal, 2015 [éd. orig. 2013], « Liberté d'expression, blasphème et critique laïque » dans ASAD Talal *et al*, *La Critique est-elle laïque ?*, trad. de l'anglais (États-Unis) par F. Krebs et F. Lemonde, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 35-75.
- BABIN Pierre, 2005, « Le témoin, c'est d'abord le médium » dans MARCHESSAULT Guy (dir.), *Témoigner de sa foi dans les médias, aujourd'hui*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, collection « Collection Religions et croyances », p. 241-260.
- BARTHES Roland, 1957, *Mythologies*, Paris, Seuil, collection « Pierres vives ».
- BAUBÉROT Jean, 2020 [éd. orig. 1987], « Le protestantisme contemporain », dans *Id.*, *Histoire du protestantisme*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », p. 94-119.
- BAUTIER Roger, 1994, *De la Rhétorique à la communication*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, collection « Communication, médias et sociétés ».
- BERNARD Françoise, 2006, « Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante » [en ligne], *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, 29, centre de recherche médiations, informations, communication, arts p. 6586. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3374>.
- BERNARD Françoise, 2018, « Communication engageante » [en ligne], *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, Centre de recherche sur les médiations. Disponible sur : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/communication-engageante/> [consulté le 28 mai 2022].
- CHRÉTIEN Jean-Louis, 1985, *Lueur du secret*, Paris, L'Herne, collection « Bibliothèque des mythes et des religions ».

10. Oui, par son propre témoignage, diraient les religieux, amateurs de récursivité. Mais cette note est-elle vraiment utile ?

- CHRÉTIEN Jean-Louis, 2002, « Témoigner » dans *Id., Saint Augustin et les actes de parole*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Épiméthée », p. 137-148.
- CHRÉTIEN Jean-Louis, 2006, « Neuf propositions sur le concept chrétien de témoignage » [en ligne], *Philosophie*, 88, Éditions de minuit, p. 73-94. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/phil0.088.0073>.
- COOREN François, 2013, *Manières de faire parler, Interaction et ventriloquie*, trad. de l'anglais par M. Chaput, Lormont, Le Bord de l'eau, collection « Perspectives anthropologiques ».
- DAWKINS Richard, 2008 [éd. orig. 2006], *Pour en finir avec Dieu*, trad. de l'anglais par M.-F. Desjeux-Lefort, Paris, Perrin, collection « Tempus ».
- DAWKINS Richard, 2020 [éd. orig. 2019], *Dieu ne sert plus à rien. Lettre ouverte aux nouvelles générations sur la religion et la science*, trad. de l'anglais (Royaume-Uni) par O. Bosseau, Saint-Martin-de-Londres, H&O éditions, collection « science ».
- DERRIDA Jacques, 2016 [éd. orig. 1997], *Surtout, pas de journalistes !*, Paris, Galilée, collection « La philosophie en effet ».
- DIDI-HUBERMAN Geogres, 2022, *Le Témoin jusqu'au bout. Une lecture de Victor Klemperer*, Paris, Éditions de Minuit.
- DEWEY John, 2011 [éd. orig. 1934], *Une Foi commune*, trad. de l'anglais par P. Di Mascio, Paris, La Découverte, collection « Les empêcheurs de tourner en rond ».
- DEWEY John, 2019, [éd. orig. 1893-1950], *Écrits sur les religions et le naturalisme*, trad. de l'anglais par J. Stavo-Debaugé, Genève, IES éditions, collection « Le geste social ».
- DORNIER C. et DULONG R. (dirs), 2005, *Esthétique du témoignage*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme.
- DOUYÈRE David, 2010, « La communication sociale : une perspective de l'Église catholique ? » [en ligne], *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 3-4, Université du Québec à Montréal, p. 73-86. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/communiquer/1579> [consulté le 28 mai 2022].
- DOUYÈRE David, 2013, « L'Incarnation comme communication, ou l'auto-communication de Dieu en régime chrétien » [en ligne], *Questions de communication*, 23, Centre de recherche sur les médiations, p. 31-55. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8331>.
- DOUYÈRE David, 2014, « Porter la foi par l'homélie : de la préparation d'une parole qui "touche le cœur" – communication et formation à la prédication dans un diocèse catholique français », dans BRATOSIN Stefan (éd.), *Espace public et communication de la foi*, Toulouse, Iarsic, p. 211-225.
- DOUYÈRE David, 2015, « Les mutations communicationnelles du christianisme catholique au xx^e siècle » [en ligne], *Hermès, la revue*, 71, Centre national de

- recherche scientifique, p. 225-236. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/herm.071.0225>.
- DOUYÈRE David, 2016a, « La religion communique. Christianisme catholique et communication, de quelques travaux menés » [en ligne], *Les Cahiers de la Sfsic*, 12, Société française des sciences de l'information et de la communication, p. 157-163. Disponible sur : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=443>. [consulté le 28 mai 2022].
- DOUYÈRE David, 2016b, « Le Christianisme en communication(s) » [en ligne], *Communication & Langages*, 189, Presses Universitaires de France, p. 25-46. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/comcla.189.0025>.
- DOUYÈRE David, 2017, « Lecture. Éric CÉLÉRIER, *Connexions divines, Quand Dieu utilise des gens ordinaires pour faire des choses extraordinaires* » [en ligne], 2016, *Hermès, la revue*, 77, Centre national de recherche scientifique, p. 271. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/herm.077.0271>.
- DOUYÈRE David, 2019, « Focus sur Les Sensibilités religieuses blessées. Christianismes, blasphèmes et cinéma, 1965-1988 de Jeanne Favret-Saada » [en ligne], *Questions de communication*, 35, Centre de recherche sur les médiations, p. 323-340. Disponible : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/19566>. Douyère [consulté le 28 mai 2022].
- DOUYÈRE David, 2020, « L'évangélisation numérique selon le réseau catholique *Lights in the Dark* » [en ligne], *Reset. Recherches en sciences sociales sur Internet*, 9, Centre de recherche sur les liens sociaux. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/reset.2161>.
- DOUYÈRE David, DUFOUR Stéphane et RIONDET Odile, dir., 2014, « Étudier la dimension communicationnelle des religions », *Mei. Médiation et information*, 38, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, p. 7-20.
- DOUYÈRE David et GONZALEZ Philippe, 2020, « Le contact et l'écart : penser la religion sous le regard du tiers », *Questions de communication*, 37, Centre de recherche sur les médiations, p. 7-62. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2020-1-page-7.htm>.
- DUFOUR Stéphane, 2014, « La *parresia* : le Verbe et la vérité. L'évangélisation selon le pape François », dans BRATOSIN Stefan (éd.), *Espace public et communication de la foi*, Toulouse, Iarsic, p. 137-149.
- DUFOUR Stéphane, 2016, « Un témoignage sensible, la parole du chrétien selon le pape François », *Communication & Langages*, 189, Presses Universitaires de France, p. 47-61. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/comcla.189.0047>.
- DULONG Renaud, 1998, *Le Témoin oculaire. Les conditions sociales de l'attestation personnelle*, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- DULONG Renaud, s. d., « Qu'est-ce qu'un témoin historique ? », *Vox poetica. Lettres et sciences humaines*, Centre de recherches sur les arts et le langage. Disponible sur : <http://www.vox-poetica.org/t/articles/dulong.html> [consulté le 5 juin 2022].

- DUMAIS Marcel, 2005, « Témoin de la foi chrétienne : le modèle biblique de la première Église », dans MARCHESSAULT Guy (dir.), *Témoigner de sa foi dans les médias, aujourd'hui*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, collection « Religions et croyances », p. 3-15.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 2017, *Sensibilités religieuses blessées. Christianismes, blasphèmes et cinéma 1965-1988*, Paris, Fayard, collection « Histoire de la Pensée ».
- FICHTE Johann Gottlieb, 2016 [ed. orig. 1794], *Doctrine de la science*, trad. de l'allemand par M. Géraud, Paris, L'Harmattan, collection « Civilisation allemande ».
- FLEURY Béatrice (coord.), 2010, « Dossier. L'aveu », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/Getuigen tussen Geschiedenis en Gedachtenis*, 107, Fondation Auschwitz.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2012, « Carrière testimoniale : un opérateur de la dynamique mémorielle et communicationnelle » [en ligne], *Essachess. Journal for Communication Studies*, 5 (2 [10]), p. 153-163. Disponible sur : <https://www.essachess.com/index.php/jcs/article/view/173> [consulté le 10 oct. 2022].
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2013, *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2014, *Carrières de témoins de conflits contemporains (2). Les témoins consacrés, les témoins oubliés*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2015, *Carrières de témoins de conflits contemporains (3). Les témoins réflexifs, les témoins pollinisateurs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine.
- FOUILLOUX Étienne, 2015, « Les cinq étapes de *Témoignage chrétien* », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 125, p. 3-15. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ving.125.0003>.
- Pape François, 2013, « Exhortation apostolique *evangelii gaudium* du Pape François aux évêques aux prêtres et aux diacres aux personnes consacrées et à tous les fidèles laïcs sur l'annonce de l'évangile dans le monde d'aujourd'hui » *Vatica.va*. Disponible sur : https://www.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html [consulté le 28 mai 2022].
- GILBERT Jacques Athanase, 2013, *Les Variations de l'imitation, une poétique de l'apparaître*, Paris, Éditions du Cerf, collection « La nuit surveillée ».
- GINGRAS Yves, 2016, *L'Impossible dialogue. Sciences et religions*, Paris, Presses universitaires de France.
- GONZALEZ Philippe, 2017, « De l'expérience religieuse des évangéliques à la place des religions dans l'espace public » [en ligne], *Les Cahiers de la Sfsic*, 12, Société française des sciences de l'information et de la communication.

- Disponible sur : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=465> [consulté le 5 juin 2022].
- GONZALEZ Philippe et MONNOT Christophe, 2008, « Témoigner de son pàtir et de l'agir de Dieu. Les épreuves d'une communauté charismatique », dans GISEL Pierre (dir.), *Le Corps, lieu de ce qui nous arrive*, Genève, Labor et Fides, collection « Lieux théologiques », p. 60-87.
- HARTOG François, 2017, « La présence du témoin » [en ligne], *L'Homme*, 223-224, École des hautes études en sciences sociales, p. 169-184. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/lhomme.30694>.
- Jean-Paul II, 2008 [éd. orig. 1990], *La Mission du Christ rédempteur. Lettre encyclique Redemptoris Missio. 7 décembre 1990* [en ligne], Paris, Pierre Téqui. Disponible sur : https://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclipals/documents/hf_jp-ii_enc_07121990_redemptoris-missio.html [consulté le 10 oct. 2022].
- JOSSUA Jean-Pierre, 1984, *La Condition du témoin*, Paris, Éditions du Cerf, collection « Théologie ».
- KIRSCHLEGER Pierre-Yves, 2015, « Aux commandes du premier réseau protestant francophone, Jesus.net », dans DUTEIL-OGATA Fabienne *et al.* (dirs), *Le Religieux sur internet*, Paris, L'Harmattan, collection « Religions en questions », p. 157-171.
- LATOUR Bruno, 2012, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte.
- LAURIOT PRÉVOST Alex et LAURIOT PRÉVOST Maud, 2013, *Manuel du nouvel évangéliste, Principes, outils-clé et spiritualité*, Paris, Salvator.
- LEFEVRE PONTALIS B., Mgr, 2014-2015, « Qu'est-ce qu'un témoin ? » [en ligne], *L'Église catholique à Paris*. Disponible sur : <https://www.paris.catholique.fr/qu-est-ce-qu-un-temoin.html> [consulté le 28 mai 2022].
- MAILLARD Jean-Baptiste., MARGER Christophe et PONTOIZEAU Jean-Paul, 2019, *Évangéliser sur Internet, mode d'emploi*, Nouan-le-Fuzelier, Éditions des Béatitudes.
- MARCHESSAULT G. (dir.), 2005, *Témoigner de sa foi dans les médias, aujourd'hui*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, collection « Religions et croyances ».
- MOINGT Joseph, 1993, *L'Homme qui venait de Dieu*, Paris, Éditions du Cerf, collection « *Cogitatio Fidei* ».
- MONNOT Christophe et GONZALEZ Philippe, 2012, « Témoigner avant et après sa guérison. Ce que le témoignage fait à la communauté » [en ligne], *Ethnologies*, 33 (1), Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore, p. 95-116. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1007798ar>.
- Pape Paul VI, 2014 [éd. orig. 1975], *L'Évangélisation dans le monde moderne. Exhortation apostolique Evangelii nuntiandi. 8 décembre 1975*, Paris, Pierre Téqui. Disponible sur : https://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/apost_exhortations/documents/hf_p-vi_exh_19751208_evangelii-nuntiandi.html [consulté le 10 oct. 2022].

- PIETTE Albert, 2003, *Le Fait religieux, une théorie de la religion ordinaire*, Paris, Economica, collection « Études sociologiques ».
- RAISON DU CLEUZIYOU Yann, 2014, *Qui sont les cathos aujourd'hui ? Sociologie d'un monde divisé*, Paris, Desclée de Brouwer, collection « Confrontations ».
- STAVO-DEBAUGE Joan, 2020, « Les embarras de la parole religieuse » [en ligne], *Questions de communication*, 37, Centre de recherche sur les médiations, p. 193-216. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.22568>.
- TRICOU Josselin, 2017, « “Ici, c'est viril !”. Ethnographie d'une communauté cléricale récente qui veut former des hommes avant de former des prêtres », dans DUMONS Bruno, GUGELOT Frédéric (éds), *Catholicisme et identité. Regards croisés sur le catholicisme français contemporain (1980-2017)* [en ligne], Paris, Karthala, collection « Signes des Temps », p. 101-117. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/kart.dumon.2017.01.0101>.
- TRICOU Josselin, 2021, *Des soutanes et des hommes. Enquête sur la masculinité des prêtres catholiques*, Paris, Presses universitaires de France.
- VAN DEN HENGEL John, 2005, « Les difficiles conditions théologiques du témoignage », dans MARCHESSAULT Guy (dir.), *Témoigner de sa foi dans les médias, aujourd'hui*, Ottawa, Presses de l'université d'Ottawa, collection « Religions et croyances », p. 103-123.
- VIET-DEPAULE Nathalie et CAVALIN Tangi, 2007, *Une histoire de la Mission de France. La riposte missionnaire 1941-2002*, Paris, Karthala, collection « Signes des Temps ».
- WALTER Jacques, 2003, « Cadres du témoignage historique et médiatique, frontières disciplinaires », *Questions de communication*, 3, Centre de recherche sur les médiations, p. 11-30. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7437>.
- WALTER Jacques (coord.), 2010, « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/Getuigen tussen Geschiedenis en Gedachtenis*, 106, Fondation Auschwitz.

De la résignation ?

Catalina SAGARRA

Trent University, GenObs, CA-ON K9L 0G2, Peterborough, Canada
catalinasagarra[at]trentu.ca

Si l'humain n'agissait que suivant ses penchants, ses souhaits, ses désirs, il ne pourrait faire un retour sur lui-même et serait dès lors dépourvu de tout jugement moral, car pour s'évaluer, s'apprécier, se percevoir, tout être a besoin du regard des autres. Il a besoin de se voir à travers le regard que les autres posent sur lui ; il se juge aussi à travers les perceptions des autres. En n'agissant que suivant nos penchants, nous n'aurions, comme le souligne Wolfgang Sofsky (2002), plus aucun point d'ancrage, et nous ne pourrions donc plus ressentir de culpabilité ou de responsabilité devant nos actes et devant autrui, nous ne sentirions plus d'effroi face à notre propre mort et ne serions dès lors plus fascinés par la mort. Autrement dit, dans l'imaginaire social qui est le nôtre, cet ineffable nous met en demeure de respecter la vie et agit en garde-fou nous exhortant si non au respect de l'autre – l'éthique s'en chargerait en revanche –, du moins à l'inviolabilité du droit à la vie, entendu ici comme droit universel. Le 20^e siècle et les récents événements en Ukraine obligent à tenter de penser, malgré les difficultés que cela représente, comment certains idéologues convainquent que ce droit est loin d'être universel, comment les personnes victimes de ces idéologies se voient réduites à n'être perçues qu'à travers le crédo de ces idéologies et comment, en marge de ces narrations, se tisse une réalité toute autre.

Imaginaire social

Les exécuteurs nazis et leurs collaborateurs, les *Interahamwe* et leurs acolytes – pour ne citer que les acteurs de ces deux génocides –, tous en étaient arrivés au point où la mort ou plutôt la mise à mort faisait partie du quotidien¹, qu'ils aient tués dès les premiers instants ou qu'ils y soient parvenus après un « entraînement » ou une « préparation », le terme employé important peu ici, ce qu'il faut

1. Les *Interahamwe*, ainsi que tous les Hutu participant aux massacres, employaient le terme *Gukora* qui signifie « travailler », comme si effectivement, ils se rendaient tout bonnement au travail. Ce terme, avec cette acception, date de 1959, lors des premiers pogroms au Rwanda.

retenir, c'est que l'un et l'autre termes dénotent deux préalables fondamentaux : le premier révèle la volonté à la source de cet encadrement idéologique qui vise à transformer les valeurs inculquées, adoptées et défendues par l'ensemble d'une société en prévision d'un objectif et compte donc sur un espace-temps propice à cette ré-éducation ; le second, que cette double contrainte espace-temps doit être prise en charge dans le processus pré-génocidaire afin de pouvoir parvenir à modeler des mentalités pour que celles-ci soient prêtes aux pires. Ce facteur espace-temps sera ainsi progressivement employé pour aimer et cimenter une population autour de discours « fondateurs » à prétention historisante redéfinissant une identité nationale mise à mal par la présence de ceux qui sont jugés être les causeurs de trouble. Mais si cette refondation de l'identité d'un peuple risque effectivement d'en convaincre plus d'un, les idéologues sont pleinement conscients de la scélératesse de leurs objectifs et des moyens à mettre en place pour les atteindre, de même que l'est une grande majorité de cette même population qu'on a tenté de métamorphoser mais qui pour mille raisons obtempère – la peur et l'appât du gain étant probablement les deux moteurs les plus communs –, tous savent qu'ils bafouent des valeurs de base, comme le droit à la vie et que ce premier manquement met tout bonnement à mal les assises du vivre-ensemble, en insistant sur chacun de ces deux termes et sur ce que leur conjonction impose.

La consolidation d'un nouvel imaginaire social permet d'évacuer le regard du tiers, dont les valeurs pourraient être autant d'objections au dire et au faire de ceux qui promeuvent la redéfinition de la nation ou de la communauté devant émerger suite aux « purges » que l'on s'apprête à effectuer, que celles-ci s'appellent « nettoyage » ou « purification », euphémisme aperceptif camouflant un programme essentiellement meurtrier. Pour illustrer l'importance et l'impact du regard d'un tiers, citons les remaniements qui s'opèrent dans les camps nazis en 1943. Le 11 novembre, à Auschwitz, le commandant Rudolf Höss est remplacé par Arthur Liebehenschel « pour des raisons de politique étrangère » : les horreurs perpétrées à Auschwitz avaient transcendé les périmètres du camp, voire du territoire allemand, et il fallait tenter de redorer cette image et contrer les discours circulant à l'international. Voici comment en rend compte le *SS-obercharführer* Wilhelm Boger lorsque, le 5 juillet 1945, alors qu'il était prisonnier des Américains, il déclare que R. Höss avait été obligé de partir et que lorsque « les exécutions en masse d'Auschwitz... ont été connues dans le monde, des mutations ont aussitôt été effectuées parmi les autorités du camp² » (Langbein, 1981, p. 29). L'image du Reich ou plus exactement le regard que le monde pouvait porter sur les crimes nazis avait soudain été mis en lumière, et nous savons combien nombreuses étaient les simagrées pour faire croire aux Juifs et à toutes les personnes visées par les sélections dans les divers camps

2. « Angaben des Wilhelm Boger » [déclarations de W.B.], Ludwigsburg, 5 juillet 1945 (Musée d'Auschwitz).

qu'il s'agissait d'un simple transfert ou pour faire croire que les camions qui emportaient les mères et leurs enfants, ainsi que les personnes âgées ou malades, voire simplement malingre étaient là pour faciliter leur déplacement à l'intérieur du camp : « Si le convoi avait déjà perdu 10 à 15 % de ses effectifs pendant le trajet, il n'y avait plus grand-chose à cacher. Les SS usaient alors de brutalité. Si, au contraire, ces derniers avaient l'impression que les arrivants ne se doutaient pas encore de ce qui les attendaient, ils se comportaient à peu près convenablement³ » (Langbein, 2019, p. 124). Le docteur Sigsimond Bendel confirme ses dires, rapportant qu'en 1944, un convoi de déportés de Lodz eut droit au même simulacre qui fut employé de nombreuses autres fois. « Tandis qu'on les menait au crématoire, l'adjuvant Moll leur racontait qu'ils allaient se baigner et qu'ensuite une [sic] café bien chaud les attendait. À cette annonce, les victimes applaudirent. Et, comme certains enfants impatients criaient qu'ils avaient soif, les SS leur firent apporter de l'eau. « L'illusion fut maintenue jusqu'au dernier instant. » (*ibid.*, p. 125)

Rappelons également les mascarades organisées à Theresienstadt lorsque la Croix-Rouge devait visiter les lieux. Hermann Langbein rapporte le cas d'un déporté, Lederer, qui mit sa liberté à profit pour avertir les juifs en se glissant à plusieurs reprises dans leur ghetto pour décrire à ses connaissances ce qui se passait à Auschwitz. Ce fut malheureusement en vain, car c'est à ce moment-là que les autorités du camp se préparaient à accueillir une inspection de la Croix-Rouge. Les améliorations et embellissements s'y multipliaient, ce qui laissa croire aux Juifs qu'ils seraient épargnés et qu'ils ne subiraient pas le sort que Lederer leur annonçait. Un film sur « la vie de la société à Theresienstadt » était même en cours de tournage pour parfaire cette machiavélique tartuferie. Les horreurs rapportées par Lederer étaient si éloignées de ce que chacun pouvait imaginer de la part des Nazis que la mascarade l'emporta sur le récit d'un seul individu. La mise en scène était rassurante, alors que le récit était déstabilisant, car relatant des faits et gestes morbides et mortifères qui défiaient toute rationalité ou plutôt qui vidaient la rationalité de toutes les considérations raisonnables auxquelles se rattachaient les juifs, malgré l'existence du ghetto. Il y eut donc un avant et un après cette intrusion d'individus, à travers une institution – la Croix Rouge –, n'adhérant pas à l'idéologie nazie. Continuité qu'il fallait soustraire au regard du tiers, car on comptait sur ce regard pour infirmer ce qui circulait déjà sur les camps : les chambres à gaz, les tortures, les expériences médicales, la mort par épuisement, le manque de sommeil, la faim... Pourtant, si tout cela était accepté, au quotidien, à l'intérieur des camps, surtout par les « anciens », ce l'était aussi à l'extérieur de leur périmètre, les SS maintenant leur correspondance avec leur parenté et informant des actions qui étaient les leurs, comme le firent également les membres des différents kommandos.

3. Déclarations de Rudolf Vrba.

Les méthodes d'Arthur Liebenhenschel différaient certes de celles de R. Höss, mais non les finalités. Ainsi, lorsque Delmotte refusa de participer aux sélections, Liebenhenschel le mit sous tutelle de Mengele et de Weber, tout en lui assignant un professeur prisonnier juif pour rédiger sa thèse de médecine. En fait, Delmotte était une jeune recrue envoyée à Auschwitz pour remplacer un docteur qui, comme lui, refusait de participer aux sélections. Le Dr B., nous dit Robert J. Lifton (1989, p. 145), s'y était précédemment refusé et, sous les pressions de plus en plus fortes d'Eduard Wirths⁴ (Langbein, 1981, p. 275), il décida d'aller à Berlin trouver Mrugowski, médecin allemand connu pour son rôle dans la Waffen-SS, professeur adjoint hygiéniste à l'Université de Berlin et hygiéniste en chef de la SS de médecine, pour lui demander de ne pas être obligé de participer aux sélections. Mrugowski le lui accorde, affirmant que lui non plus ne pouvait le faire, car il avait des enfants. Peu de temps après, Delmotte, 25 ans environ, arrive au camp. Fraîchement diplômé, frais émoulu d'une des premières promotions d'un cours de formation spéciale pour élèves officiers SS ouvert aux médecins, issu qui plus est d'une famille très liée aux nazis, ce jeune médecin SS croyait fermement aux idéaux SS. Or, après une première sélection et la beuverie qui s'en suivit, il se révolte au point de ne pas se lever le lendemain matin et de protester fermement contre ce que ces sélections représentaient, criant qu'il ne voulait pas « rester dans un abattoir » et préférerait aller au front, et que « comme médecin, son devoir était de soigner les gens et non pas de les tuer » (Lifton, 1986 : 345). Après ce refus initial et apprenant qu'il avait été envoyé à Auschwitz pour participer aux sélections à la place du Dr B, il va trouver ce dernier pour lui manifester toute sa rage. Et c'est là que le nouveau commandant du camp, Arthur Liebehenschel, décide de le mettre sous tutelle et de faire venir sa femme. Comment comprendre que Liebehenschel fit venir la femme de Delmotte ? Était-ce pour avoir un allié de plus dans le dressage psychologique qu'il allait suivre entre les mains de Mengele et de Weber ? Était-ce pour lui assurer un environnement lui permettant d'amorcer plus tranquillement la transition/métamorphose qu'on attendait de lui ? Toujours est-il, qu'effectivement, au bout de deux semaines de patronage, Delmotte participait à nouveau aux sélections, sans trop de remords et sans en faire un cas de conscience cette fois. Après la guerre, ce dernier se tua d'un coup de révolver lorsqu'il fut sur le point d'être capturé par les troupes américaines.

Pour saisir cette acceptation de la violence et son escalade subséquente, autrement dit l'engrenage qui s'ensuit si aucun levier ne s'érige en obstacle, revenons sur l'ouvrage que rédigea le professeur Philip Zimbardo (2007), psychologue américain, sur une expérience qu'il mena, en 1971, dans les sous-sols de la prestigieuse université Stanford. P. Zimbardo voulait montrer la nocivité des prisons, et pour ce faire, des jeunes furent recrutés pour "jouer" les rôles des

4. Herman Langbein rapporte pourtant que Wirths se serait plaint à R. Höss parce qu'il ne pouvait concilier les mises à mort avec sa conscience de médecin.

différents acteurs se côtoyant dans le milieu carcéral, les uns – les gardiens – représentant l'autorité et donc la loi, les autres – les prisonniers –, des individus privés de leurs droits et sous surveillance, voire sous tutelle des premiers. Très rapidement, les « gardiens » se prirent au jeu et commencèrent à ostensiblement maltraiter ceux à qui échet le rôle de prisonniers. Le plus inquiétant de cette triste expérience, c'est que P. Zimbardo se laissa lui aussi prendre au jeu et plutôt que de contrôler l'expérience – en l'occurrence les dérives de violences et humiliations croissantes exercées par les sujets gardiens –, il s'installa confortablement dans son rôle d'observateur « neutre », voire de « voyeur », imaginant parfois même des scénarios permettant de prolonger la malsaine expérience qu'il menait, curieux de voir jusqu'où les jeunes « gardiens » iraient dans leur désir de maltraiter et d'asseoir leur pouvoir sur les jeunes « prisonniers » à leur merci, ou fasciné peut-être par le zèle que les « gardiens » déployaient, imaginant quotidiennement de nouveaux sévices à l'encontre de leurs pairs. L'expérience qui devait durer deux semaines fut écourtée et ne dura à peine qu'une semaine. Et ce fut en fait grâce à l'intervention de celle qui était alors sa fiancée que l'expérience prit fin. P. Zimbardo, fier de la tournure qu'avait prise son expérience, voulut partager son enthousiasme délirant avec celle-ci. Or, le regard qu'elle porta immédiatement sur ce qu'il lui montrait était un regard n'ayant pas vécu la consolidation de la violence, ni donc son acceptation ni l'acceptation de son exponentielle croissance. Elle fut tout simplement horrifiée. Dans un premier temps, la réaction de P. Zimbardo fut relativement violente envers la jeune femme qu'il accusa de faiblesse et décréta qu'elle n'avait pas la trempe nécessaire pour devenir une bonne psychologue ! Éventuellement, ce regard et l'incrédulité de la jeune femme devant les scènes qu'elle vit causèrent leur effet et l'expérience prit fin. Fait intéressant, ces jeunes gardiens gardaient le contact avec le monde extérieur, selon les quarts de travail qu'ils avaient, ils retournaient chez eux en matinée ou en soirée. Autrement dit, ils menaient parallèlement une vie « normale » en marge des violences qu'ensemble ils concoctaient une fois dans les sous-sols de Stanford, comme si la vie à l'extérieur permettait en fait de normaliser ce qui se passait intramuros. De même que la vie familiale des SS travaillant dans les camps d'extermination permettait probablement à ces derniers d'incorporer cet univers de violences extrêmes dans un cadre normatif sécurisant et sécuritaire et que nombre de chercheurs et de penseurs ont trop rapidement rendu en faisant simplement appel à la « banalité » du mal et des hommes et femmes y participant.

L'image de soi

Entre autres choses, les étapes préalables aux massacres quotidiens servent donc à asseoir certaines règles, chacune permettant d'accroître le seuil de tolérance de

la violence. Car enfin, lorsqu'on ne sait pas à quoi s'en tenir, lorsque les règles de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas ne sont pas claires, sur quelles bases les individus peuvent-ils agir ou ne pas agir -l'incertitude menant dans bien des cas à l'inaction ? Guère étonnant dès lors que lorsqu'un exécuter veut transgresser une règle appartenant à l'éthique ou à la morale, voire aux mœurs, d'avant les massacres, il puisse sentir le besoin de s'enquérir de l'acceptation de cette nouvelle action dans le cadre mortifère ambiant. Ainsi, par exemple, en mars 2008, Joseph Marzah, un *insider* et père de 24 enfants, témoignera sans scrupule à la barre du tribunal pour le Sierra Leone, que les actes qu'il avait commis jouissaient de la bénédiction de Charles Taylor : « [il] nous a dit que nous pouvions même manger les Blancs des UN (Nations unies), il disait que nous pouvions les utiliser comme des porcs, pour manger ». Tous les « ennemis » étaient promis au même sort : « Charles Taylor nous a dit que nous pouvions les manger. Mais je ne pouvais pas les manger crus, nous avons fait un barbecue, avec du sel et du poivre. [...] Quand une personne est exécutée, vous utilisez l'intestin comme une corde. Vous prenez la tête, vous la mettez sur un bâton au checkpoint, la face vers le terrain de bataille. L'intestin est long. Parfois, vous utilisez deux intestins. Vous retirez la merde et vous les liez ensemble pour les attacher en travers de la route. » Et lorsque l'avocat lui demande comment ils tuaient les bébés, celui-ci répond « Ce n'est pas difficile. Vous les cognez contre le mur, ou alors vous les jetez dans un trou, ou à la rivière, et ils sont morts. Et après, vous faites rapport à Charles Taylor. » Après le récit de tant d'atrocités s'ensuit une question fort surprenante de la part de l'avocat de Charles Taylor⁵, Courtenay Griffiths, qui demande à J. Marzah s'il est sadique. Ce à quoi, celui-ci répond qu'il ne faisait qu'obéir et servir son chef, sous-entendant que son supérieur savait ce qu'il fallait faire et donc qu'il ne fallait pas contredire si savante autorité, « *Je servais mon chef, Charles Taylor.* » (Maupas, 2008, p. 70-71), mais il dit également qu'il est un fidèle serviteur, qu'il accomplit son « devoir » envers ce supérieur comme il faut, sans se demander si les diverses actions qu'il accomplissait vraisemblablement plus d'une fois étaient acceptables, même en temps de guerre.

Ce récit, comme tous les récits des exécuter, montrent à quel point ceux-ci tentent de légitimer à leurs propres yeux les atrocités dont ils sont les acteurs. Même lorsqu'ils se trouvent confronter à des sentiments contradictoires par rapport à leurs gestes, l'obéissance, la servitude, le travail bien fait, la guerre, l'endoctrinement aveugle qui les aurait trompés, tout est mis de l'avant pour

5. Le 26 avril 2012, le Tribunal spécial pour la Sierra Leone reconnaît Charles Taylor coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Il devient le premier ex-chef d'État à être condamné pour crimes contre l'humanité et crime de guerre depuis le procès de Nuremberg. Le 30 mai 2012, le Tribunal spécial pour la Sierra Leone le condamne à une peine de 50 ans de prison qu'il purgera dans une prison britannique.

ne pas nuire à l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Les exécuteurs se sentent donc poussés à briller dans l'exécution des tâches qui leur sont attribuées et veulent aussi être reconnus pour cette abnégation d'eux-mêmes devant l'autorité des supérieurs. Ainsi l'*obersturmführer* K. Kretschmer écrira-t-il à sa femme qu'ils (les « *Führers* » du Sonderkommando a4) passent leurs soirées à jouer aux cartes, à boire du café ou du schnaps ou à être assis, mais en compagnie du chef, parce qu'il faut que quelques *Führers* soient avec lui. Et ce détail revêt son importance dans la hiérarchie des camarades, puisqu'il répond également à un impératif. Les *obersturmführers* veulent exceller, une promotion ou des privilèges pouvant en découler : « On ne peut pas s'éloigner. Je crois avoir fait bonne impression jusque-là. Mais les quelques premiers jours, j'étais fatigué et rapidement flapi. J'ai ensuite réussi à rester éveillé pendant les nuits et à être le dernier à rentrer. » (Umansky, 2018, p. 115)

L'exacerbation de la violence envers ces « ennemis » sur lesquels il faut déchaîner toute sa rage et la force de celle-ci, comme ce fut le cas des Jeunes Turcs, des Aryens nazis, des Hutu, etc. promeut, d'une part, ceux que l'on désigne comme les véritables ayants-droits à un rang supérieur et, d'autre part, fort de ce nouveau statut social et hiérarchique, ils en viennent à déprécier des groupes entiers d'êtres humains, tels que les Arméniens, les Tutsi, les Juifs, les Tsiganes, les infirmes, voire, dans le cas des nazis, toutes personnes se trouvant dans un hôpital psychiatrique (même les personnes souffrant une simple dépression mais ayant la malchance de se trouver dans un hôpital psychiatrique lorsque fut mis en marche le T4 pouvaient être décrétées indignes de vivre, au même titre que les personnes ayant le syndrome de Down, entre autres malfunctions). Tout un pan de la population se trouve ainsi mis au ban, rejeté comme si celle-ci ne faisait plus partie de l'univers d'obligation morale collective, et le tout, sans que cela ne pose de problème à l'immense majorité des citoyens, sans que cela n'affecte leur sens du droit, puisque tout semble être mis en œuvre pour le salut du peuple élu : les Aryens avaient une mission universelle à accomplir : soumettre le monde à leur supposée ineffable supériorité, tout en éliminant systématiquement des êtres humains de celui-ci ; et les Hutu se faisaient les gorges chaudes en jetant à la tête des Tutsi que leur dieu, *Imana*, les avait désertés, sous-entendant que leur divinité leur accordait son consentement, puisque ne s'opposant point aux massacres qu'ils perpétraient.

Cet état d'inconscience devant leur responsabilité à l'endroit de l'Autre a même pu en amener certains de la position de simple voyeur à celle de soutien moral, comme ce fut souvent le cas dans les campagnes de l'Est, où maints individus assistaient aux massacres, se sentant en sécurité malgré la violence qui déferlait devant leurs yeux : la violence des souffrances auxquelles ils assistaient ne les touchant pas personnellement. Pourtant leur participation, même si apparemment passive, renforçait celle des exécuteurs, ces autres individus qui eux prenaient un sadique plaisir à massacrer avec toutes sortes de raffinement,

comme ce fut le cas au Rwanda où les exécuteurs prenaient un malin plaisir à couper les poitrines des femmes, à leur enfoncer des lances dans le sexe, voire à le leur couper avec des lames de rasoir. L'imagination sadique n'a dès lors plus de frontières et l'individu peut se représenter de nouvelles formes de violence à infliger à ces victimes.

Le facteur temps

Mais tout se fait progressivement, il faut créer une accoutumance à ce degré incroyable de violence. Personne ne se lève assassin du jour au lendemain, il faut qu'il y ait eu au préalable des conditions idoines pour que cela advienne si on n'est pas atteint d'un trouble mental. C'est ainsi que les hommes du tristement célèbre 101^e bataillon de réserve de la police allemande avaient été libres de participer ou non aux massacres le premier jour d'exécution. Le commandant Wilhelm Trapp, dit *Papa Trapp*, expose à ses hommes la mission sanglante du bataillon, après quoi il leur dit que s'il en est, parmi les plus âgés, qui ne se sentent pas capables d'y participer, qu'ils quittent les rangs. Quelques moments passent, puis un policier de la 3^e compagnie, Otto-Julius Schimke, fait un pas en avant. Le capitaine Hoffmann, présent également, se met en colère, furieux qu'un de ses hommes ait été le premier à rompre les rangs. Il abreuve Schimke d'injures, mais Trapp lui coupe la parole. Et comme le commandant venait de prendre le récalcitrant sous sa protection, quelques dix ou douze hommes emboîtent le pas de leur camarade. Quant à ce brave commandant, comme le dira un de ses hommes, il n'était jamais là. Il restait à Jozefow, « soi-disant parce qu'il ne pouvait pas supporter le spectacle. Nous, les hommes, on était furieux, et on disait qu'on ne pouvait pas le supporter non plus. » (Browning, 2007, p. 108) Ce bataillon, composé de 500 hommes, a assassiné 38 000 personnes et en a déporté 45 000 à Treblinka. Chaque exécutant a donc scellé, en moyenne, le sort de 170 personnes. Pour ce bataillon, il existe 210 procès-verbaux d'interrogatoire. C'étaient des hommes d'âge mûr -au-delà de la trentaine-, des ouvriers ou petits bourgeois de Hambourg. 25 % d'entre eux étaient membres du NSDAP, ce qui est une proportion supérieure à la moyenne. Certes, comme Peter Longerich l'a souligné, les recrues étaient soumises à une vérification de leur « aptitude à être SS » (*SS-Eignung*).

Sebastian Haffner relate la période d'endoctrinement à laquelle fut soumise la nation allemande, même au sein des universités, ré-éducation dont les « bienfaits » étaient vantés par des personnalités telles que Heidegger, qui pensait que l'exaltation de l'essence germanique permettrait de faire émerger le véritable Allemand que la modernité avait gâté. Cette émulation se faisait parallèlement à une sorte de « mise au pas » national, qui consistait à ce que tous les services publics, les administrations locales, les grands magasins, les conseils d'administration des associations et des sociétés soient tous entre les mains d'Aryens. Appropriation qui

s'effectuait de façon systématique et pointilleuse, au moyen de lois et de décrets, et non plus par des "actions isolées" aussi brutales qu'imprévisibles et qui se solda par un « délabrement moral et nerveux » qui rendait toute résistance collective impossible et toute résistance individuelle une forme de suicide. Pour ne pas sombrer, affirme S. Haffner (2003, p. 298-299), les Allemands acceptèrent de signer « un petit pacte avec le diable », ce qui permettait de ne plus faire partie des prisonniers et des poursuivis, mais des vainqueurs.

Si le commandant Trapp, du bataillon 101, avait laissé à ses hommes le choix de se retirer des rangs s'ils ne pouvaient obéir aux ordres dans leur conscience, dans le bataillon 45, le supérieur commandant le régiment, Franz, fit valoir que ceux qui désobéissaient à l'ordre de Himmler d'exécuter systématiquement les Juifs seraient traduits devant un tribunal des SS et de la police – la *Sippenhaft* (responsabilité de la famille) était une disposition judiciaire nazie permettant de sévir contre les proches des adversaires politiques. Elle fut surtout employée au lendemain de l'attentat manqué du 20 juillet 1944, mais cette menace restait pour beaucoup dans le domaine du potentiel et du plausible. Autrement dit, la crainte de représailles sur la famille et la peur d'être fusillé faisait aussi partie, selon les bataillons, des facteurs contingents influençant l'interprétation que chacun faisait du cadre référentiel.

Analysant le comportement des *Einsatzgruppen*, Alexander Kochinka et Jürgen Straub abondent en ce sens en soulignant que ces policiers de réserve n'étaient pas dans un état « d'impréparation totale » pour massacrer des êtres humains. La brutalité était déjà devenue, avant même ces massacres, partie intégrante des expériences liées à la guerre, faisant de la brutalité un fait social banal et, dans le contexte belliqueux qui étaient alors le leur, le tout s'intégra parfaitement à la conscience publique commune⁶. Des dissonances ou des contradictions du côté de l'autorité, rappelle H. Welzer, ouvrent des espaces de responsabilité personnelle dans la pensée et la décision, comme il fut fort clair lors de la première Aktion de l'*Einsatzgruppe* dirigé par Trapp. Sans cette dissonance entre lui et le capitaine Hoffmann, aucun homme n'aurait osé devenir pour l'occasion un refusant et Otto-Julius Schimke se serait retrouvé seul devant sa conscience, tiraillé sans doute par cette défection qu'il endossait en se séparant du groupe. Sans doute aucune conséquence n'aurait suivi la salve d'injures dont il fut tout d'abord la cible, comme cela est arrivé dans d'autres commandos. Mais que peuvent être des injures comparées à la vie d'un être humain que l'on refuse de faucher ? Bien peu de choses.

6. Kochinka, Alexander et Straub, Jürgen, « Dämonologie oder psychologisches denken ? Wie erllärt man, warum ganz gewöhnliche Angehörige der nationalsozialistischen Gesellschaft das Leben anderer auslöscheten », dans *Analyse & Kritik*, 1/1998, p. 103, cité dans Harald Welzer, *Les exécuteurs. Des hommes normaux aux meurtriers de masse*, trad. de l'allemand par B. Lortholary, Paris, Gallimard, 2007, p. 323 (note 85 pour la traduction ici apportée).

Camaraderie, solidarité et désolidarisation

Comme le souligne Welzer, que ce soit une mission commune, cela en garantit d'une part le succès et, d'autre part, cela permet à tous les acteurs de mieux supporter leurs actions affectivement. C'est en cela que le groupe constitue un cadre normatif de référence, c'est en ce sens que la « camaraderie » (*Volksgenosse*) était si précieuse pour les Nazis. Alain Finkielkraut consacre un chapitre important (« L'encamaradement des hommes ») au témoignage de S. Haffner dans son essai *Un cœur intelligent*, chapitre qui portera précisément sur l'embrigadement et l'encadrement communautaire, voire populiste, sur lequel reposait l'idéologie du *Volk*. Nombre d'Allemands parleront également en ces termes pour parler des autres membres de leur Commando. Comme Félix Landau qui consignait dans son journal les nombreuses soirées de « camaraderie » qui finissaient tard dans la nuit et pendant lesquelles l'alcool coulait à flots. L'entrée du 6 juillet 1941 précise : « Ce soir, nous célébrons une soirée de camaraderie avec nos "camarades" de Cracovie. » ; l'entrée du 7 juillet 1941 : « La soirée de camaraderie s'est terminée à 6 heures 30 du matin. Il n'y eut pas d'incident. » ; l'entrée du 8 juillet : « Le soir, nous avons encore une soirée de camaraderie. » ; 9 juillet : « Aujourd'hui il y avait de la bière pression, nous pouvions nous acheter pour 1 Reichsmark une bouteille de vin mousseux. » ; ou encore le 10 juillet 1941 : « Pour moi, la soirée de camaraderie s'est finalement terminée à 2 heures du matin. J'avais envie de boire un bon coup afin de me sentir plus léger et de pouvoir oublier pendant un court instant. Malheureusement en vain. Même après 10 litres de bière, quelques Schnaps et un litre de vin rouge, pas d'effet. » (Umansky, 2018, p. 56-59)

Il n'y eut donc pas grand monde pour protester lorsqu'il fallut boycotter les magasins juifs, et l'immense majorité se plia à l'exercice, l'immense majorité le fit également lorsqu'il fallut éviter tout contact avec les Juifs, peu furent ceux qui n'obtempérèrent pas, et lorsqu'ils virent comment les Juifs se faisaient malmenés dans la rue, les passants, en voyeurs, assistaient au passage à tabac. Personne ne se révolta non plus lorsqu'on chassa les juifs de leur poste. Les Allemands acceptaient passivement que les Juifs fussent délogés, relevés de leur fonction, certains même s'en réjouissaient, car habitats, mobiliers, possessions diverses pouvaient dès lors être accaparés et les postes devenant vacants augmentaient les chances des aspirants à rapidement pouvoir les occuper et monter sur l'échelle salariale, voire sociale, lorsque les postes vacants signifiaient une promotion inattendue et toujours bienvenue.

De tels comportements participent à la désolidarisation de l'ensemble de la société envers le groupe à exclure. Désolidarisation qu'il faut clairement afficher envers ce groupe, mais également devant les autres membres du groupe qui exclut afin de montrer patte blanche. « En même temps démarra une grande « campagne d'information » contre les juifs. Des tracts, des affiches, des réunions informèrent

les Allemands qu'ils étaient dans l'erreur en tenant les Juifs pour des êtres humains. Les juifs étaient des "sous-hommes", des sortes d'animaux, mais pourvus de caractéristiques diaboliques. Les conséquences qu'il fallait en tirer étaient tues provisoirement. Mais toujours est-il que l'exclamation « Mort aux juifs ! » était proposée comme « slogan et cri de ralliement » (Haffner, 2003, p. 211).

Le chroniqueur de Mauthausen, Hans Marsalek dira à propos des évasions que les déportés s'y risquant ne pouvaient compter sur l'aide des civils une fois à l'extérieur du camp : « Le réseau serré du filet tendu à l'intérieur et à l'extérieur du camp, ainsi que la population intimidée, craintive, et souvent hostile aux détenus jusqu'à l'automne de 1944, rendaient notablement plus difficile la réussite de n'importe quelle évasion. Il était extrêmement rare que la population apporte la moindre aide ; or sans soutien (vêtements civils, nourriture, asile provisoire, etc.), nul ne pouvait aller bien loin » (Langbein, 1981, p. 317). De même, Shalom Kohn écrit que parmi les Juifs qui s'étaient évadés de Treblinka, bien peu furent sauvés, car l'attitude des civils était encore plus problématique si les fugitifs étaient juifs : « La plupart ont été trahis et livrés à la Gestapo par la population et la police polonaise » (*ibid.*, p. 320).

Dès le début des années 1930, la peur s'était installée en Allemagne, pas uniquement à cause la présence massive des uniformes, mais surtout par ce que ces uniformes représentaient. Ce n'était pas des représentants des forces de l'ordre, mais des militants, des milices devons-nous même dire, des individus passionnés par ce qui les inspirait et par ce qu'ils inspiraient et donc aussi par ce qu'ils faisaient. Il fallait aussi que leurs actes ne passent pas inaperçus au sein de la population pour que les uniformes produisent l'effet voulu. Ce n'est pas la même chose de craindre un unième contrôle de police pour vérifier que vos papiers sont en règle -même si nous faisons partie des victimes privilégiées du profilage racial, par exemple- que de craindre d'être arrêté par un groupe en uniforme prêt à vous rouer de coups au point de pouvoir en mourir, à cause de ce même profilage racial. Il fallait donc que la population, victimes et spectateurs, sache ce qu'il en coûtait de se retrouver entre les mains des uniformés :

Tandis qu'ils torturaient et assassinaient systématiquement des êtres sans défense, ils affirmaient tous les jours avec des accents nobles et touchants qu'ils ne faisaient de mal à personne, et que jamais révolution ne s'était déroulée de façon aussi humaine et pacifique. Et quelques semaines après l'institution de l'épouvante, une loi menaçait d'une peine lourde quiconque affirmait, fût-ce entre ses quatre murs, qu'il se passait des choses atroces. Il va de soi que cela n'avait pas pour but de tenir secrètes les horreurs. Car alors elles n'auraient pu atteindre leur but, qui était de provoquer chez tous crainte, effroi, soumission. Ce secret tendait au contraire à renforcer l'effet de la terreur par le danger qu'il y avait ne serait-ce qu'à en parler. (Haffner, 2003, p. 190-191)

La crainte est certes véhiculée par les rumeurs, le bouche à oreille de choses vues et entendues, mais elle est renforcée par la criminalisation de qui oserait en souffler mot. Notre citoyen lambda perd ses droits face aux uniformes. Et, si dans un premier temps, maints citoyens se réjouissent de voir comment disparaissaient

de leurs rues ceux qui formeraient dans les camps de concentration la catégorie des droits communs, très rapidement tous furent frappés d'interdits fort lourds, car très peu revenaient de ces fameux « camps de rééducation ».

La mise au pas

Certes, dans certains cas, la peur d'être montré du doigt en n'adoptant pas les comportements voulus dans le nouveau cadre de référence morale qui voit le jour dans une société pré-génocidaire a sans doute joué un grand rôle dans l'accélération du processus d'exclusion au profit d'une réalité nouvelle et des sacrifices à accepter en vue de « l'utopie rétrospective⁷ » (Welzer, 2007, p. 58 sq.) qu'il faut bâtir :

Ce qui est étrange et décourageant, c'est que, passé la frayeur initiale, cette première proclamation solennelle d'une détermination meurtrière nouvelle déclencha dans toute l'Allemagne une vague de discussion et de débats non pas sur la question de l'antisémitisme, mais sur la « question juive ». Un truc que les nazis ont employé depuis avec succès dans nombre d'autres « questions », et à l'échelle internationale : en menaçant de mort un pays, un peuple, un groupe humain, ils ont fait en sorte que son droit à l'existence et non le leur, fût soudain discuté par tous – autrement dit mis en question. (Haffner, 2003, p. 212)

Chacun accepte le rôle qui est le sien, être un Aryen ou une Aryenne en bonne et due forme dans un retour à l'origine, ou la question de l'être de Heidegger, le retour à la terre, au sol pour que l'avenir soit, endossant les nouvelles valeurs en circulation et réfléchissant sur l'Autre plutôt que sur les dérives auxquelles chacun accepte de se plier. En d'autres termes, il y a une aperception subjective de ce qui est tout naturellement intégré à l'être-ainsi du monde qu'Alfred Schütz (2007) désigne sous le terme d'*assumptive world* – ou monde présumé. À travers des interactions quotidiennes se façonne une construction sociale de la réalité qui permet à tout un chacun d'interpréter et donc de percevoir le monde selon une grille de lecture particulière qui ne tiendra pas forcément compte de l'ensemble des données accessibles afin de ne pas mettre en danger son image de soi. Ainsi l'extermination des Juifs est-elle acceptée comme une obligation morale, alors que le vol, par exemple, sera très mal accepté, de même que la corruption, qui pourtant faisait rage dans les camps, mais qu'il fallait camoufler.

Les tueries sont si bien incorporées au quotidien que certains n'hésitent pas à emmener leur famille assister aux tueries ou à mener une vie familiale en bordure des camps. Citons à cet égard le cas du commandant du camp

7. Nous empruntons ce terme, utopie rétrospective, à H. Welzer, mais cette formule rejoint l'analyse que propose Tzvetan Todorov (1989, p. 193) des théories d'A. de Gobineau, dont se sont largement inspirés Hitler et ses idéologues : « Pour expliquer le présent, Gobineau recourt non seulement à un passé inaccessible, mais aussi à la totalité du futur ».

d'Auschwitz, R. Höss, dont la femme se servait régulièrement dans les entrepôts du Kanada⁸ et qui vivait donc, ainsi que ses enfants, avec l'odeur émanant des crématoires et les cendres qui ne manquaient pas de s'en échapper⁹. D'autres s'ofusquent des petits plaisirs qu'ils pouvaient ou ne pouvaient pas avoir en dehors de leurs heures de travail, entendons participation aux tueries : « Concernant cette exécution, je me souviens encore très bien qu'après, les SD étaient saouls, et que, par conséquent, ils avaient dû avoir reçu une ration spéciale de Schnaps. Nous, les agents de police, nous n'avons rien reçu. » (*ibid.*, p. 42) ; d'autres profitent de leur paye pour acheter des « choses nécessaires », comme un fouet : « Aujourd'hui, nous avons pour la première fois la perspective de recevoir un repas chaud. Nous recevons 10 Reichsmark pour que nous puissions nous acheter quelques petites choses nécessaires. Je me suis acheté un fouet pour deux Reichsmark » (*ibid.*, p. 53). Le fouet était un accessoire dont nombre de SS aimaient se servir pour accroître la terreur qu'ils inspiraient à leurs victimes. Innombrables sont les témoignages rapportant les séances de fouet dans les camps ou l'accueil réservé notamment aux Juifs venus de l'Est. Ces 2 RM que ce SS entend dépenser pour acquérir un fouet montre combien il est incapable de penser et de se penser autrement que dans son rôle d'opresseur et de criminel, s'affublant d'accessoires lui renvoyant une image de lui-même en accord avec les valeurs qu'il croit incarner et sans connexion avec la réalité. Seule la violence qu'il incarne et qu'il exerce justifie son univers et tout en lui est en continuelle redondance.

Le refus des exilés

Durant les années 1930, en Israël, régna une politique de non-recevoir à l'endroit des Juifs allemands. Maintes voix tenaient des discours accusateurs vis-à-vis les victimes juives, non pas parce qu'elles enfreignaient les lois, mais parce qu'apparemment elles ne faisaient rien pour se protéger contre les lois qui les avilissaient et subissaient leur drame sans se révolter. À leurs yeux, elles en étaient responsables : « *Des milliers de Juifs attendirent calmement qu'on les charge dans les wagons qui les transportaient vers leur mort.*¹⁰ » (Segev, 1993, p. 135) Ces reproches d'Izhak Gruenbaum montrent combien il aurait préféré que les Juifs, précisément parce qu'ils se trouvaient « dans de telles circonstances », se défendent vigoureusement, que leurs chefs les somment de mourir en se défendant, sans armes, sans soutien aucun et surtout sans organisation leur

8. Entrepôts où étaient stockées toutes les possessions des Juifs qui étaient déportés dans le camp d'extermination d'Auschwitz.

9. « Lavez bien les fraises, les enfants, à cause de la cendre », voici des propos rapportés dans l'ouvrage de Rudolf Höss (2016, p. 92).

10. Déclaration d'Izhak Gruenbaum au CE sioniste, 18 janvier 1943, ACS, S/25 1851.

montrant la voie à suivre parce qu'ayant de l'expérience dans la résistance et le tout face à des corps armés divers, structurés, endoctrinés et fanatisés à outrance parfois aussi, dont la mission était fort claire : les éliminer. Six mois après avoir déclaré que les Juifs de Pologne avaient préféré « *une vie de chien à une mort honorable* », comme s'il y avait quelque honneur à mourir, Gruenbaum enfonce le clou avec un commentaire dont l'âpreté et la bassesse n'a rien à envier à la virulence des comparaisons ostensiblement entretenues par les Allemands nazis (ou nazifiés¹¹) : « Les gens sont devenus des déchets¹² » (Šegev, 1993, p. 135).

Ce n'est là malheureusement point un cas isolé, car dans le même ordre d'idées, le quotidien *Davar* titrait en juin 1944 (Šegev, 1993, p. 135) : « Pourquoi les Juifs de Hongrie ne se défendent-ils pas ? ». Un autre journal, *Hatsofeh*, s'exclamait deux ans plus tôt : « Nous sommes dégoûtés par les pleurs des opprimés, ils sont incapables de se battre pour se défendre. » (Gan-Zvi, 1942 ; Šegev, 1993, p. 135) L'incompréhension sur ce qui se passe ailleurs, parce que précisément les Nationaux vivent une autre réalité, sioniste en l'occurrence, vient alimenter le ressentiment généralisé contre les victimes du génocide. Les médias, les hommes politiques, le monde de la culture, entonnaient les mêmes rengaines. Haïm Nahman Bialik (1941, p. 83), poète sioniste, avait rabaissé les victimes des premiers pogroms au rang animal par une série de comparaison, plus désobligeantes les unes que les autres et affichant un manque total de compréhension de ce qui se jouait sur l'échiquier international dont Israël faisait partie : « Ils ont fui comme des souris, se sont cachés comme des punaises et sont morts comme des chiens, là-bas, partout où on les retrouvait ». Et pour souligner la distance morale qui séparait les Juifs d'Israël des Juifs européens, l'accent était mis sur le locatif « là-bas ». Car s'ils étaient venus ici plut tôt, comme d'authentiques sionistes, seuls vrais Juifs, cela ne leur serait pas arrivé (Šegev, 1993, p. 135). Autrement dit, ne pas avoir sur choisir la bonne option politico-religieuse expliquait qu'ils agissent comme ils le faisaient. Que l'Allemagne fût devenue une terre inhospitalière et meurtrière ne semble aucunement peser sur la balance ni sur les évaluations morales qui circulaient alors.

Mais la distance géographique n'est soulignée que pour mettre en relief la distance idéologique. Leur salut était dans le sionisme. Et cette distance semblerait avoir été abyssale, infranchissable, à tel point que les victimes sont pensées sur une échelle de valeurs tout aussi dégradante que celle mise en place par le système nazi. Et dans un cas comme dans l'autre, le sort des victimes ne serait imputable qu'à celles-ci. Quant à ce lieu commun qui voulait que les victimes ne se défendent pas, qu'elles soient soumises, il n'en est en fait rien,

11. Tous les Allemands n'appartenaient pas au Parti nazi, mais nombreux furent ceux qui en partageaient les principes, ne serait-ce qu'en acceptant, décret après décret, que les droits soient bafoués.

12. Déclaration d'Izhak Gruenbaum au CE sioniste, 18 janvier 1943, ACS, S/25 1851.

la réalité ayant été tout autre, comme le mentionneront bien des hommes des *Einsatzgruppen* durant leurs procès (certains furent jugés plus d'une fois et parfois acquittés à chacune de ces comparutions devant les tribunaux). À titre d'exemple, en voici un extrait :

On entend des cris déchirants. Celui qui veut s'enfuir est directement exécuté sur place. On commence par les enfants, c'est ensuite le tour des personnes âgées et des femmes. On vide maison après maison de façon à ce que toute tentative de fuite soit stoppée par nos gardes. Si quelqu'un refuse de venir, on le frappe tout d'abord à l'aide de gourdins en plastique. On trouve les enfants cachés. D'après les dires de camarades présents, on assiste à des scènes folles. – Au bout de trois heures, l'action n'est pas terminée en raison de l'obscurité qui commence à tomber. La nuit, garde renforcée dans le ghetto. Fin de l'action le lendemain.¹³ (Umansky, 2018, p. 86)

Nombre de critiques oublient que la communauté juive, la communauté tzigane étaient composées de civils et non de combattants. En face, ils avaient des soldats, solidement armés et haineux, cet adjectif étant fort important dans la qualification de l'attitude qu'avaient ces hommes en uniforme et partis en guerre : « *Le nouveau ministre de l'Intérieur de Prusse, un certain capitaine Hermann Göring, promulgua un décret insensé qui prescrivait à la police, en cas d'affrontement, de prendre automatiquement le parti des nazis sans examiner les responsabilités et de tirer sur les autres sans sommation ; peu après, on prit des SA pour former une police auxiliaire* » (Haffner, 2003, p. 165). Ce simple déséquilibre des forces oblige à la prudence dans bien des appréciations. Pour mettre précisément en relief les rapports de force existant entre ces deux groupes (soldats versus civils), quel citoyen oserait s'immiscer dans une intervention musclée d'un, deux ou trois policiers à l'endroit d'un individu ? Quel citoyen aurait osé s'interposer entre George Floyd et Derek Chauvin, le policier qui le plaqua au sol un genou solidement ancré sur son cou au point de provoquer une asphyxie ? La présence d'un uniforme (de la police, des formes armées, etc.) en impose à tout citoyen. Si au lieu d'une seule personne uniformée, il y en a deux, cinq, vingt, cent, cinq cents, la terreur ne peut que croire, car ces uniformes sont formés pour exercer la répression, pour combattre et, le cas échéant, pour tuer. Ainsi le Waffen-SS Hans Friedrich, de la 1^{re} brigade d'infanterie SS, qui faisait elle-même partie des unités d'*Einsatzgruppen* (Sampigny, 2019, p. 107) :

Ils [les Juifs] étaient tellement sous le choc, tellement apeurés qu'on pouvait faire d'eux ce qu'on voulait. Essayez de vous imaginer un fossé. D'un côté, il y a les gens. Et juste en face les soldats. C'était nous, et on tirait. Ceux qui étaient touchés tombaient dans le fossé.
– Qu'est-ce que vous pensiez et ressentiez quand vous tiriez ?

13. Il s'agit ici d'un extrait du journal intime de Paul Hohn, soldat de la Wehrmacht d'abord en France, puis à partir de janvier 1942, en Biélorussie avec son unité. Il a été membre de la SA depuis 1933 et membre du NSDAP à partir de 1937. Cet extrait est une entrée datée du 31 janvier 1942, alors que son unité était à Berezina, Minsk.

- Je ne pensais à rien. Je me disais juste : vise bien, pour que cela les tue d'un seul coup ! (Silence.) C'était ma seule pensée.
- C'était votre seule pensée ?
- Non. (Il respire profondément.)
- Pourquoi ?
- Parce que ma haine des Juifs est trop forte. Et je l'admets, j'ai tort de penser cela. Mais ce que j'ai vécu dès ma prime jeunesse à la ferme, ce que les Juifs nous ont fait... Cette haine, je la ressentirai toujours. Je le sais¹⁴.

C'est dans des circonstances similaires que se trouvera S. Haffner au début des années 1930. Lorsqu'il rapportera une scène telle qu'elle est restée dans son souvenir, et qui montre à quel point il a dû se sentir vulnérable et à la merci du SS qu'il avait en face de lui. Lors d'une descente de la police et de SS dans un bal lors du carnaval de Berlin, S. Haffner se trouve en compagnie d'une amie, Charlie, et demandant à un policier s'ils doivent vraiment rentrer chez eux, celui lui répond abruptement. Il s'ensuit la description suivante :

Vous avez le droit de rentrer chez vous, répliqua-t-il – et je faillis me figer sur place, tant son ton était menaçant. Il avait parlé d'une voix lente, glacée, perfide. Je le regardai, et me raidis une deuxième fois : quel visage était-ce là ? Pas la bonne tête bien connue du brave sergent de ville. Ce visage-là semblait tout en dents. L'homme m'avait bel et bien montré les dents, il avait même découvert deux mâchoires, spectacle exceptionnel chez l'être humain ; ses dents étaient petites, brunes, pointues, méchantes comme celles d'un requin. Et sous le shako tout son visage, blond et blême était celui d'un requin : les yeux morts, vitreux, incolores, les cheveux sans couleur, sans couleur la peau, et son nez avançait au-dessus de ses dents comme celui d'un brochet. Très « nordique », il faut en convenir – seulement ce n'était plus le visage d'un homme, mais plutôt celui d'un crocodile. Je frissonnai. J'avais vu le visage d'un SS. (Haffner, 2003, p. 176)

Gruenbaum pensait, en 1937 que l'établissement des Juifs en Palestine ne devait aucunement s'organiser de façon précipitée : « Nous avons besoin de l'Exil pour au moins encore cinq années », déclara-t-il pour faire remarquer qu'un accueil massif immédiat nuirait à leurs prévisions et à leurs gestions des nouveaux arrivants. Il insistait sur le fait que les Juifs ne devaient pas être encouragés à fuir leurs pays car « Une nation en fuite ne peut pas bâtir une patrie.¹⁵ » (Segev, 1993, p. 38) Mais tous les Juifs allemands ne sont pas prêts à quitter l'Allemagne pour la Palestine, comme le souligne Victor Klemperer (1998, p. 23) : « *We hear a lot about Palestine now [1933]; it does not appeal to us. Anyone who goes there exchanges nationalism and narrowness for nationalism and narrowness. Also it is a country for capitalists* », soulignant par là qu'il fallait avoir la bourse bien

-
14. La référence à la ferme de cet ingénieur en bâtiment fait penser aux Artamans, cette mouvance d'individus voyant dans le retour à la terre et aux valeurs nazies dont faisaient partie, entre autres, R. Höss et Himmler. C'est d'ailleurs au sein de cette communauté que ces derniers firent connaissance.
 15. Gruenbaum à l'EAJ, 11 mai 1937, ACS.

remplie pour pouvoir accéder à ce précaire exil. V. Klemperer était professeur à l'université et son statut, fort précaire économiquement. Bien qu'étant très éclairé sur ce qui arrive à l'Allemagne depuis que Hugenberg, chef du *Deutschnationale Volkspartei* (Parti national du peuple allemand, DNVP) a quitté sans la moindre résistance le portefeuille ministériel qui lui avait été confié (ministère de l'économie, de l'agriculture et de l'alimentation) dans le premier cabinet d'Adolf Hitler et que son parti a été dissous, V. Klemperer (*ibid.*, p. 21) perd alors tout espoir : « *Since Hugenberg went yesterday without the least resistance and the German National Party "has dissolved itself," I have lost all courage* ». Car V. Klemperer, comme tant d'autres Juifs, se sent profondément allemand sans pour autant ressentir la germanité (*Germanness*) dont se font valoir les Nazis : « *In fact I feel shame more than fear, shame for Germany. I have truly always felt a German. I have always imagined: The twentieth century and Mitteleuropa was different from fourteenth century and Romania. Mistake* » (*ibid.*, p. 9).

Deux mois avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, l'exécutif de l'Agence juive à Jérusalem avait envoyé un télégramme directement à Hitler, à Berlin, pour lui assurer que le *Yishouv* n'avait pas déclaré de boycott contre son pays. Ce télégramme fut envoyé à la demande de Juifs allemands qui croyaient pouvoir être en mesure de stopper, avec de telles déclarations, les persécutions dont ils étaient victimes mais, comme le fait remarquer A. Ségev, le message exprimait également cette tendance de l'Agence juive à vouloir maintenir des relations correctes sur le long terme avec le gouvernement nazi. Sur le territoire allemand, l'Association centrale des juifs allemands conseille à ses membres de voter « oui » au référendum qui se célèbre la même journée que les dixièmes élections (12 novembre 1933). Ces élections sont organisées par le NSDAP. Le référendum, que V. Klemperer (*ibid.*, p. 40) n'hésite pas une seconde à cataloguer de plébiscite, visait à demander aux Allemands s'ils acceptaient que leur pays se retire de la Société des Nations : « *There was a terrible heated scene, when Herr Kaufmann declared he has resolved on a "Yes" in the plebiscite. The Central Association of German Jews had after all given the same advice "with heavy heart* ». Ce à quoi, V. Klemperer réagit fort violemment, en tapant du poing sur la table et en demandant à Kaufmann s'il considère que ceux qui gouvernent et dont il vient d'accepter les politiques sont, à son avis, des criminels. Question à laquelle aucune réponse ne sera apportée. Kaufmann, comme tant d'autres, suivit les conseils de l'Association pensant sans doute que cela pourrait miraculeusement éviter que les choses n'empirent, alors qu'au contraire ils venaient d'ouvrir la voie à toutes sortes de dérives, l'Allemagne n'ayant dès lors plus de comptes à rendre à personne.

Trois ans après les déclarations de Gruenbaum, les attitudes n'avaient toujours pas changé, comme le rapporte Yoel Palgi dans *Un grand vent arrive* : « Partout où j'allais, la question fusait : "Pourquoi les Juifs ne se sont-ils pas révoltés ? Pourquoi sont-ils partis comme des agneaux à l'abattoir ?" Je me

rendis compte soudain que nous avions honte de ceux qui avaient été torturés, abattus et brûlés. Il existe une sorte de consensus autour du fait que les morts du Génocide étaient des personnes sans valeur. Inconsciemment nous avons accepté la vision nazie selon laquelle les Juifs étaient des sous-hommes [...] L'histoire est en train de nous jouer un tour bien amer : n'avons-nous pas fait nous-même le procès des six millions de morts. » (Palgi, 1977, p. 243 dans Šegev, 1993, p. 223)

Aveuglement et fourberie

À titre comparatif, voici la réponse que donne F. Stangl à G. Sereny lorsque celle-ci lui demande quelle différence il fait entre la haine et le mépris qui consiste à voir des êtres humains comme une cargaison : « Ça n'a rien à voir avec la haine. Ils étaient si faibles : ils toléraient tout, tout ce qu'on leur faisait. C'était des gens avec qui on n'avait rien de commun, aucun contact possible. C'est de là que naissait le mépris. Je n'ai jamais pu comprendre comment ils ont pu céder comme ils l'ont fait. » (Sereny, 1975, p. 334) Bien entendu, Stangl semble oublier qu'il s'agissait de civils, donc de personnes désarmées, hommes, femmes et enfants, sur qui était exercée une terreur extrême, et que les SS entretenaient la duperie pour que les Juifs se rendent jusqu'au lieu de leur extermination sans se révolter. Tout était fait pour garder la situation sous contrôle, comme en ont témoigné maints SS lors de leurs procès. Dans les camps, on les faisait se déshabiller sous prétexte qu'ils devaient prendre une douche et être désinfectés ; en Pologne, en Russie, on les faisait monter dans des camions sous prétexte qu'on les emmenait travailler. Quant à la distance perçue entre eux (les Allemands) et les Juifs, il convient de relire Primo Levi (1987, p. 26) qui écrit à juste titre dans *Si c'est un homme* : « Si nous parlons, ils ne nous écouteront pas, et même s'ils nous écoutaient, ils ne nous comprendraient pas ». Ce qui ne surprend guère, sachant quel était l'accueil que recevaient les Juifs arrivant dans des camps d'extermination. Ainsi Stanislaw Szmajzner, un adolescent de 14 ans, déporté à Sobibor le 12 mai 1942, deux mois avant son quinzième anniversaire, corrobore cette incapacité côté allemand de percevoir les Juifs comme des victimes, autrement dit de se percevoir comme les bourreaux qu'ils étaient :

« At the exact moment when the crowd left the wagon and even before we had all come out, I had the opportunity of seeing, with my own eyes, a man in an elegant uniform. He wore grey trousers, which characterised the German Army, a perfect white jacket and a cap handsomely placed on his head. He was using his pistol to shoot at the Jews who were coming out of the train, and he was accompanied in that by, an extraordinarily tall officer. Not to mention some others who were practising their marksmanship on defenceless targets. Due to this solid attitude, dozens of ours

lay there, at the very moment of arrival, by the side of the wagons, on which they had come. The aim of this monstrous scene was to impose, right away, terror and obedience on the Jews, thus discouraging them of any rebellious act.¹⁶ » (Holocaust Historical Society, 2019)

Pour illustrer son propos, Stangl ne trouve rien de mieux que de comparer cette situation, un génocide, avec un comportement suicidaire qu’auraient périodiquement les lemmings. : « Tout récemment j’ai lu un livre sur les lemmings, ces rongeurs qui, tous les cinq ou six ans, se jettent à la mer et meurent ; cela m’a fait penser à Treblinka. » (Sereny, 1975, p. 334), comme si les Juifs étaient allés d’eux-mêmes vers les camps d’extermination...

Maints exemples pourraient être cités pour montrer comment se consolidait la distance supposée exister entre la victime et la société qui pourrait l’accueillir et dans laquelle la victime est perçue dans un éloignement ontologique infranchissable. Voici celui de Berl Katznelson qui, en août 1935, déclarait au 19^e Congrès sioniste à Lucerne qu’on leur (aux Israéliens) ordonnait de bâtir la Terre d’Israël avec « ces Juifs calcinés et déracinés » [les Juifs allemands]) mais que la grande question était de savoir “comment en faire une nation ? Ces masses manquent de racines hébraïques, la plupart arrivent sans aucune culture [hébraïque, il s’entend]. Que pourrions-nous faire pour qu’ils ne deviennent pas un fardeau pour nous ? Que pouvons-nous faire pour qu’ils [les yekkes ou juifs germanophobes émigrant en Palestine] se mêlent au pays et viennent rejoindre les bâtisseurs ?¹⁷ » (Ségev, 1993, p. 65) Derrière cette inquiétude pour la prospérité du pays s’énonce la perception de l’endogroupe, auquel n’appartiennent pas les victimes. On entend le malaise que représente cette intrusion d’étrangers dans la *res publica* nationale d’une part, et l’incapacité à voir autre chose que des victimes anonymes dans ces personnes qu’il s’agit d’accueillir. Alors que généralement tout immigrant est prêt à maints sacrifices lorsqu’il arrive en sol étranger – et pour les Juifs allemands, Israël était un pays étranger.

Toutefois, ces discours justifient que rien ne se fasse vraiment pour leur venir en aide puisque les victimes ne semblent pas avoir d’initiative pour prendre en charge leur propre destin, incapacité qui est perçue comme étant d’origine

16. Traduction : « Au moment précis où la masse quittait le wagon et même avant que nous soyons tous sortis, j’ai eu la chance de voir, avec mes propres yeux, un homme dans un uniforme élégant. Il portait des pantalons gris caractéristiques de l’armée allemande. Une veste blanche impeccable [ce devait être Stangl, car bien des témoignages le décrivent dans une impeccable tenue blanche] et un couvre-chef joliment placé sur sa tête. Il utilisait son pistolet pour tirer sur les Juifs qui sortaient du train et il était accompagné par un officier extrêmement grand. Sans mentionner quelques autres individus qui pratiquaient leur adresse au tir sur des cibles sans défense. À cause de cette attitude, des douzaines des nôtres jonchaient le sol, au moment de leur arrivée, sur les côtés des wagons dans lesquels ils étaient arrivés. Le but de cette scène monstrueuse était d’imposer immédiatement la terreur et l’obéissance aux Juifs, les décourageant de tenter tout acte de rébellion ».

17. Exécutif de l’Organisation sioniste, Le 19^e Congrès sioniste : rapport sténographique, Tel-Aviv, 1937, p. 333.

morale aussi. Or, si le témoin [le tiers] prenait toute la mesure de la violence des massacres auxquels il n'a pas assisté, les corps abandonnés, les blessés meurtris dans leur corps et leur âme, le sang séché ou ruisselant, les morceaux de cervelle éparpillés seraient contextualisés. Et si contextualisation au préalable il y a, seuls les exécuteurs sont à blâmer. Ce sont ceux qui portent atteinte à la vie et à la dignité humaine, ce sont eux les fauteurs, non les victimes. Celles-ci ne sont jamais des « sous-quoi-que-ce-soit », par contre les exécuteurs se mettent sciemment en marge de toutes les normes et de toutes les règles sociales qui garantissent la viabilité d'un vivre-ensemble indispensable à toute société. En se pensant légitimés dans le meurtre, ils s'excluent de cette sphère de sociabilité pour ne s'inscrire que dans la destruction, car au-delà de l'Autre qu'ils massacrent avec plus ou moins de zèle, ce sont les piliers-mêmes de la société et toutes les valeurs associées qu'ils sapent.

Ce jugement de valeur porté sur la passivité des victimes, sur le « calme » comportement des Juifs marchant vers une mort certaine sans se défendre est partagé par les exécuteurs nazis, mais dans leur cas, comme nous avons vu avec Stangl, pour justifier leurs actes meurtriers. Si la victime ne réagissait pas, c'est qu'elle avait compris que sa mort rentrait dans l'ordre des choses, que c'était là son fatidique destin. En rapportant un des pires massacres menés en Pologne, à Vinnitsa, un soldat, Max Wels, rapporte que « les jeunes et les femmes [...] gémissaient, mais ne se débattaient [...], les femmes portaient les bébés dans leur bras », précise-t-il aussi, sans penser une seconde à ce qu'elles auraient pu faire d'autre ; il leur aurait été bien mal aisé de se débattre sans mettre en danger ceux-là mêmes qu'elles tentaient de protéger. Mais les exécuteurs se sont à ce point distanciés de l'Autre qu'ils sont incapables de le penser autrement que dans le cadre qu'ils leur imposent, autrement dit en tant que futures victimes, et donc ayant assumés ce rôle. « On s'étonnait souvent, rapporte-t-il rétrospectivement, de voir les victimes subir tout cela dans le calme.¹⁸ » (Welzer, 2007, p. 163) Comment ces individus, qu'il s'agisse des Israéliens, qui reprochaient aux victimes d'être cela même des victimes, ou des exécuteurs, peuvent-ils apprécier dans quel état de fébrilité pouvaient se trouver ces personnes que l'on traitait avec moins d'égard que des bêtes allant à l'abattoir et qui surtout étaient sans défense face à la Wehrmacht, à la Gestapo, aux *Einsatzgruppen* et à leurs propres concitoyens qui n'hésitaient pas non plus à prêter main forte aux nazis ? On semble souvent oublier que très rares étaient les Juifs, les Tziganes, les homosexuels, les témoins de Jéhovah, les personnes internées dans les hôpitaux psychiatriques, les réfugiés espagnols ayant fui la dictature et se trouvant en territoire occupé, etc. qui se trouvaient en possession d'armes leur permettant d'empêcher les nazis de procéder à des rafles, de les déporter et, dans de nombreux cas, de

18. BA, B 162 /AR-Z 1251/65 vol. B VIII, fol. 232.

les tuer sur place, comme ce fut le cas des Juifs polonais, qu'on rassemblait à l'aube, les tirant parfois de leur lit, même malades, ou trop faibles pour pouvoir se rendre au lieu de rassemblement et, tout cela, dans le seul but de les exécuter à quelques kilomètres de là.

Comme le fait remarquer Harald Welzer, ce « calme » des victimes était une fiction qui faisait partie du répertoire des perceptions subjectives des exécuteurs. Interpréter la peur et le désarroi des victimes comme étant tout bonnement une résignation, une acceptation de leur sort, une attitude « calme » face aux actions que les commandants leur avaient assignées évitait soigneusement aux soldats nazis de voir et de mesurer, selon des paramètres autres que ceux propres aux tueurs qu'ils étaient devenus, tout ce qui ne correspondait pas à l'image de la victime sans visage qu'étaient devenus les Juifs, objet anonyme à traiter mécaniquement, sans réfléchir, car leurs actions visaient l'atteinte d'un idéal : « Nous nous battons aujourd'hui pour l'existence ou l'anéantissement de notre peuple. [...] À notre avis il s'agit d'une guerre juive, ce sont donc principalement les Juifs qui paient.¹⁹ » (Umansky, 2018, p. 107). Ce SS, comme nombre d'exécuteurs durant un génocide ou des tueries de masse, prête aux victimes les intentions qui sont en fait les siennes et face auxquelles il agirait en légitime défense. Ce renversement perceptif leur permet de se blanchir et de ne pas porter atteinte à l'image de soi qu'ils ont. Que ce soit leur leader qui a déclaré la guerre, qu'eux soient armés jusqu'aux dents, qu'ils fassent partie d'un kommando dont la tâche est de tuer des milliers d'êtres humains (hommes, femmes et enfants) non armés, apeurés, désemparés et d'une extrême vulnérabilité n'est aucunement ce qui est retenu, car ces exécuteurs inversent les rôles afin de se présenter comme défenseurs d'un peuple que leurs victimes auraient eu l'intention de détruire.

Conclusion

Les victimes, parce qu'elles se trouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité qui requiert de l'autre qu'il assume ses responsabilités envers elles, comme l'a si bien argumenté Karl Jaspers dans *La Culpabilité allemande*, représentent un problème dont personne ne sait que faire et pour lesquelles aucune solution n'arrive jamais à temps. Il est donc toujours plus simple de rejeter sur la victime le tort de n'avoir pas fait ce qui lui aurait évité de se retrouver dans sa situation, à titre préventif ou en s'y opposant. Son existence même est la preuve du problème, l'aboutissant, qui les a placées là où elles se trouvent. Non seulement on les accuse de ne rien faire pour ne pas être précisément cela, des victimes, mais ce sont elles qu'on va interroger du regard si par bonheur elles sont parvenues à survivre à leur anéantissement, c'est sur

19. Extrait d'une lettre du 27 septembre 1942 de Karl Kretschmer à sa femme. Kretschmer était SS-Obersturmführer et membre du Sonderkommando 4a de l'Einsatzgruppen C.

elles que vont retomber maints doutes quant à ce qu'elles ont dû faire pour ne pas être englouties comme les autres, c'est sur elles que vont être formulées maintes appréciations et suspicions quant aux circonstances qui, d'une part, les ont mises dans la précarité où elles se trouvent, et qui, d'autre part, place le tiers (un gouvernement, une nation, un peuple) dans une situation fort inconfortable puisque venant perturber l'ordre des choses.

Les victimes dérangent, tout simplement parce qu'elles nous rappellent à nos devoirs et si nous ne faisons rien pour répondre à cet appel, à ce rappel, nous devons alors nous construire un édifice argumentatif justifiant notre inaction, pour ne pas perdre la face. Et parmi ces arguties, il y a bien entendu la culpabilisation de la victime, parallèlement au déplacement du problème pour mieux la culpabiliser, pour la maintenir à une distance prudente où la normalité puisse ne pas être altérée par sa présence.

Références

- BIALIK Haïm Nahman , 1941, ביאליק, ח. נ. כל כתבי ח. נ. ביאליק [Tous les écrits de H. N. Bialik], Tel-Aviv, Dvir.
- BROWNING Christopher R., 2007 [éd. orig. 1992], *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, trad. de l'anglais par É. Barnavi, Paris, Tallandier, collection « Texto ».
- HAFNER Sebastian, 2003 [éd. orig. 2000], *Histoire d'un Allemand. Souvenir 1914-1933*, trad. de l'allemand par B. Hébert, Arles, Actes Sud, collection « Un endroit où aller ».
- Holocaust Historical Society, 2019, « Stanislaw (Schlomo) Szmajzner. Hell in Sobibor. The Tragedy of a Teenager Jew » [en ligne], *Holocaust Historical Society*. Disponible sur : <https://www.holocausthistoricalsociety.org.uk/contents/sobibor/stanislawszmajznerextracts.html> [Consulté le 1^{er} mai 2022].
- HÖSS Rudolf, 2016 [éd. orig. 1958], *L'Héritage du commandant. Le Petit-fils du commandant d'Auschwitz*, trad. de l'allemand par E. Willenz, Paris, Notes de Nuit, collection « Le passé immédiat ».
- Inconnu, 1944, « Pourquoi les Juifs hongrois ne se sont-ils pas défendus ? », *Davar*, 22 juin.
- JAY LIFTON Robert, 1989 [éd. orig. 1986], *Les Médecins nazis 1933-1941. Le meurtre médical et la psychologie du génocide*, trad. de l'américain par B. Pouget, Paris, R. Laffont.
- KLEMPERER Victor, 1998 [éd. orig. 1995], *I will bear witness. A diary of the nazi years*, trad. de l'allemand vers l'anglais par M. Chalmers, New York, Random House.

- LANGBEIN Hermann, 1981 [éd. orig. 1980], *La Résistance dans les camps de concentration nationaux-socialistes 1938-1945*, trad. de l'allemand par D. Meunier, Paris, Fayard, collection « Les nouvelles études historiques ».
- LANGBEIN Hermann, 2019 [éd. orig. 1972], *Hommes et femmes à Auschwitz*, trad. de l'allemand par D. Meunier, Paris, Tallandier, collection « Texto ».
- LEVI Primo, 1987 [éd. orig. 1958], *Si c'est un homme*, trad. de l'italien par M. Schruoffenegger, Paris, Julliard.
- MAUPAS Stéphanie, 2008, *Juges, bourreaux, victimes. Voyage dans les prétoires de la justice internationale*, Paris, Éditions Autrement, collection « Autrement frontière ».
- PALGI Yoel, 1977, *גדולה באה* [Un grand vent arrive], Tel-Aviv, Am Oved.
- SAMPIGNY Serge (de), 2019, *Dans la tête des SS. Leurs derniers aveux*, Paris, A. Michel.
- SCHÜTZ Alfred, 2007 [éd. orig. s. d.], *Essais sur le monde ordinaire*, trad. de l'allemand par T. Blin, Paris, Le Félin-Kiron, collection « Félin poche ».
- ŠEGEV Tom, 1993, *Le Septième million*, trad. de l'hébreu par E. Errera, Paris, Liana Levi, collection « Histoire ».
- SERENY Gitta, 1975 [éd. orig. 1974], *Au fond des ténèbres. De l'euthanasie à l'assassinat de masse : un examen de conscience*, trad. de l'anglais par C. Audry, Paris, Denoël, collection « Regard sur le monde ».
- SOFSKY Wolfgang, 2002 [éd. orig. 2002], *L'Ère de l'épouvante. Folie meurtrière, terreur, guerre*, trad. de l'allemand par R. Simon, Paris, Gallimard, collection « NRF essais ».
- TODOROV Tzvetan, 1989, *Nous et les autres. La réflexion française sur la diversité humaine*, Paris, Seuil, collection « La couleur des idées ».
- UMANSKY Andrej, 2018, *La Shoah à l'Est. Regards d'Allemands*, Paris, Fayard.
- WELZER Harald, 2007 [éd. orig. 2005], *Les Exécuteurs. Des hommes normaux aux meurtriers de masse*, trad. par B. Lortholary, Paris, Gallimard, collection « NRF essais ».
- ZIMBARDO Philip, 2007, *The Lucifer effect. Understanding How Good People Turn Evil*, New York, Random House.

Des luttes et des politiques mémorielles en Argentine : trois controverses autour de l'ex-centre clandestin de détention ESMA

Claudia FELD

Núcleo de Estudios sobre Memoria, CIS-Conicet/Ides, AR-1429 Buenos Aires, Argentine
clavife[at]yahoo.com.ar

Entre 1976 et 1983, l'Argentine a été gouvernée par une dictature dont la modalité principale de répression a été la disparition forcée de personnes. Ces disparitions – caractérisées par l'enlèvement, la torture, la détention clandestine, l'assassinat et l'occultation des dépouilles de milliers d'opposants politiques – ont eu comme scène fondamentale des lieux qu'il est convenu d'appeler « centres clandestins de détention ». Beaucoup de ces lieux étaient éloignés des populations civiles, mais d'autres se situaient au cœur même des grandes villes, et dans des lieux fortement fréquentés et particulièrement visibles. Ce fut le cas du centre clandestin situé au sein de l'École de Mécanique de la Marine (*Escuela de Mecánica de la Armada*, ESMA) à la ville de Buenos Aires, qui a été l'un des centres clandestins de détention les plus actifs de la période dictatoriale : on estime que 5 000 personnes y ont été détenues et qu'environ moins de trois cents ont survécu.¹

L'ESMA occupe depuis la fin de la dictature une place centrale dans les représentations et les récits sur la disparition de personnes. Cependant, en dépit de sa valeur symbolique, au cours des vingt premières années de la période démocratique (1983-2003), l'ESMA est restée aux mains de la Marine et

1. Le problème de l'indétermination des dommages provoqués par la répression clandestine ne saurait se réduire à la question du nombre exact de disparus. Néanmoins, les oscillations des chiffres avancés soulignent l'importance symbolique de cette indétermination. Elle est le produit d'un système qui a consisté à « faire disparaître des personnes » et effacer les traces de l'activité répressive. Le calcul de la quantité de disparitions dans l'ESMA ne provient donc pas d'une source « officielle », mais des témoignages des personnes qui y ont été emprisonnées et qui y ont survécu. Le nombre de survivants n'est pas non plus facile à calculer, parce qu'ils n'ont pas tous témoigné et que certains de ceux qui l'ont fait ne sont pas sûrs du lieu où ils ont été emprisonnés.

a poursuivi ses fonctions en tant qu'école navale. On n'y trouvait ni de marques ni de signes visibles qui pourraient montrer son passé comme centre clandestin. Le lieu – occupant un terrain de 17 hectares avec 28 bâtiments sur l'avenue Libertador – n'était l'objet des politiques publiques de mémoire ni se considérait comme un espace incontournable pour les manifestations mémorielles dans la ville de Buenos Aires. C'est à partir de 2004 que commence un processus dit de « récupération » de l'enceinte et de tous ses bâtiments. C'est dans ce cadre qu'a été élaboré le projet de construction d'un « espace de mémoire » dans l'enceinte.² Cette initiative a donné lieu à une série de controverses entre divers acteurs qui n'avaient pas la même manière d'appréhender la notion de mémoire et la fonction du site.

Étant donné que l'histoire des politiques de mémoire qui ont fait de l'ex-ESMA ce qu'elle est aujourd'hui est longue et complexe (Messina, 2016), cet article limitera son analyse à trois moments spécifiques, au cours desquels se sont produites des controverses particulièrement importantes du point de vue de leur répercussion publique. Ces trois moments (1998, 2004, 2013) permettent d'observer, sur une période de quinze ans, les transformations relatives aux manières d'appréhender cet espace et ses fonctions, aux façons de concevoir la mémoire, aux fonctions du témoignage et aux acteurs chargés de réclamer des politiques de mémoire. Il convient de préciser que lorsque nous parlons de politiques de mémoire nous ne faisons pas exclusivement référence à des actions menées par l'État, mais à une trame d'acteurs et d'initiatives qui impliquent à la fois des mesures concrètes et des tensions, des conflits, des projets inachevés, des avancées et des reflux. Ce qu'on appelle « politiques de mémoire » est, en fait, la résolution toujours partielle, provisoire et instable de ces conflits vers quelque direction concrète.

De ce point de vue, ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant d'analyser l'issue de ces controverses, mais les termes dans lesquels elles ont été posées. Que révèlent ces débats ? Quels besoins et attentes sociaux expriment-ils ? Comment ont-ils évolué au regard des nouvelles configurations mémorielles ? Notre propos n'est pas, bien sûr, d'épuiser ces questions, mais de les poser comme lignes directrices pour l'analyse de chaque moment mémoriel. En tout cas, ces controverses permettent de comprendre les politiques de mémoire comme un processus ouvert et changeant, et comme le résultat d'une multiplicité d'actions et d'acteurs.

2. Le bâtiment appelé « Casino de Oficiales », situé dans la partie nord de l'enceinte de l'ESMA, était l'épicentre de l'activité répressive : l'endroit où les séquestrés étaient détenus et torturés. Dans ce bâtiment, un musée national a été inauguré en mai 2015. Le présent article cherche à reconstituer les débats antérieurs à l'inauguration de ce musée, dans la période 1998-2013. Cet article reprend des analyses exposées dans Feld (2017).

Controverses autour de la préservation : la mémoire comme patrimoine (1998)

La première controverse éclate en 1998, pendant le second mandat du président Carlos Menem (1995-1999) qui, depuis le début de son gouvernement, avait encouragé une politique officielle de « clôture du passé ». ³ Dans ce cadre, en janvier 1998, il signe un décret qui autorise la démolition des bâtiments de l'ESMA afin d'y construire un « espace vert d'usage public [...] où sera situé un symbole de l'union nationale ». ⁴ Ce décret provoque une vaste polémique publique, et une forte réaction des organisations de défense des droits de l'homme et des survivants de l'ESMA qui, après une véritable lutte judiciaire, ⁵ parviennent non seulement à interdire la démolition de l'ESMA, mais à faire en sorte que l'enceinte cesse d'appartenir à la Marine et passe aux mains de la Mairie de Buenos Aires. ⁶ Ainsi, le 1^{er} juin 2000, les parlementaires de la ville de Buenos Aires approuvent une loi qui révoque la concession de l'enceinte à la Marine et autorise sa mise à disposition pour un futur « Musée de la Mémoire ». En dépit de ces décisions, l'enceinte sera le siège des activités de la Marine jusqu'en 2004. ⁷

-
3. En 1989 et 1990, le président C. Menem a signé deux décrets de grâce pour les commandants de la junte militaire qui avaient été condamnés en 1985 et pour d'autres agents de la répression qui étaient en train d'être jugés. Les deux mandats présidentiels de Menem se sont prolongés entre 1989 et 1999.
 4. *Clarín*, le jeudi 8 janvier 1998, « Demolerán la ESMA y colocarán un monumento por la unión nacional ». Disponible sur : <http://edant.clarin.com/diario/1998/01/08/t-00211d.htm> (consulté le 26 mai 2022).
 5. La présentation judiciaire a débuté par un recours en protection (« *recurso de amparo* ») de deux familiers des disparus (Graciela Palacio de Lois et Laura Bonaparte de Bruchstein) pour empêcher la démolition du lieu. Voir « Recurso judicial por la ESMA », *Clarín*, le 13 janvier 1998. Disponible sur : <http://edant.clarin.com/diario/1998/01/13/t-01001d.htm> (consulté le 26 mai 2022).
 6. L'enceinte de l'ESMA avait fait l'objet d'une cession de la Mairie de Buenos Aires à la Marine argentine, en vertu d'un décret daté de 1924, afin que l'espace soit utilisé à des fins de formation militaire. Dans ce décret, il était clairement stipulé que tout changement concernant les activités menées dans ces installations donnerait lieu à une restitution de l'espace à la Ville de Buenos Aires. Le fait qu'un centre clandestin de détention ait fonctionné à cet endroit pendant la dictature a permis aux organisations de droits de l'homme – beaucoup d'années plus tard –, de demander la restitution de l'enceinte à la juridiction municipale, pour y construire un site de mémoire.
 7. Le long processus pour expulser de l'enceinte les institutions de la Marine comprend les mesures suivantes : le 13 février 2001, la Cour Suprême de Justice confirme l'interdiction de démolir l'ESMA et en décembre 2002, une autre loi a créé l'« Instituto Espacio para la Memoria », son siège les locaux de l'ESMA (Guglielmucci, 2013).

Il y a deux éléments fondamentaux à signaler par rapport à cet épisode et aux controverses autour de la « qualification »⁸ du site : en premier lieu, les arguments mobilisés en faveur de la préservation de l'ESMA ; en deuxième lieu, le rôle actif des organisations de droits de l'homme et des survivants de l'ESMA. En ce qui concerne les arguments des organisations de droit de l'homme, la demande de préservation de l'enceinte était fondée « tant en sa valeur probatoire, qu'en sa qualité de partie fondamentale du patrimoine de la mémoire relative aux faits survenus pendant la dictature » (Guglielmucci, 2013, p. 201). Ces arguments étaient ainsi liés à la notion de patrimoine⁹ et au registre de la preuve. Cela signifie que le droit à la vérité et le droit à la mémoire – revendiqués par les victimes depuis la fin de la dictature – seraient violés si l'ESMA était démolie. Ce sont les arguments par lesquels la Cour Suprême de Justice finalement déclare inconstitutionnel le décret de démolition (Guglielmucci, 2013, p. 201).

Dans le cadre de cette argumentation, en deçà ou au-delà de l'idée de créer un « Musée de la Mémoire » (pensé à ce moment-là de manière abstraite et sans aucune clarté sur son emplacement exact, ni sur son contenu ou sur sa gestion), la notion de mémoire se référerait à l'idée de trace et de vestige. L'ESMA devait être préservée parce que sa matérialité était en soi un instrument de vérité et de mémoire. Ce premier travail de « qualification » du site, même s'il était fortement soutenu par de nombreux témoins survivants de l'ESMA, n'intégrait pas leurs témoignages : il semblait que la valeur matérielle du site se suffisait à elle-même et n'était pas liée à ce que les témoins pouvaient raconter des expériences qu'ils y avaient vécues.

La préservation, comme notion principale associée à la mémoire au cours de cet épisode, empêchait de postuler – comme ce sera le cas plus tard dans à ce même espace – le travail mémoriel comme tâche de construction de récits et d'artefacts mémoriels spécifiques. En somme, dans la tension entre passé et présent, entre conservation et transformation, entre trace et construction, entre « poids » et « choix » du passé (Lavabre, 1991), l'accent a été mis sur le premier terme : la mémoire comme réservoir des traces du passé. Cette approche essentialiste d'un lieu qui « parlerait de lui-même », se trouve à la base de tensions et de conflits qui éclateront par la suite, au moment où l'enceinte de l'ESMA ne sera plus considérée comme un lieu global et homogène dans l'abstrait. Concrètement, se posera la question de quoi faire du site et de ses nombreux bâtiments.

8. Dans cette section, nous nous appuyons sur les concepts de « qualification » et « disqualification » proposés par Jacques Walter et Béatrice Fleury (2008) dans l'étude des processus mémoriels liés aux lieux de détention, de concentration et d'extermination situés en différentes parties du monde

9. La notion de « patrimoine » a servi, dans le processus de récupération des anciens centres de détention clandestins, d'outil juridique pour leur conservation. Pour une étude sur cette notion et pour l'analyse de nombreux cas de « patrimonialisation » de lieux postulés comme patrimonialisables pour le seul fait d'être menacés de destruction (voir Tornatore, 2009).

En ce qui concerne les acteurs de la controverse, les protagonistes de cet épisode ont été les organisations de défense des droits de l'homme, lesquelles ont travaillé de concert, autour d'intérêts similaires et vers un objectif unique.¹⁰ Le grand adversaire était le gouvernement national et en particulier le président Menem, ce qui a obligé les organisations à chercher d'autres alliés institutionnels (l'Assemblée législative de la ville de Buenos Aires, par exemple). Ce n'était pas la première fois que ces organisations réagissaient contre les politiques prônées par le président Menem. La nouveauté résidait plutôt dans le succès indiscutable de cette réaction et le fait qu'elle ait donné lieu à une politique spécifique dirigée à un espace de mémoire. Les Forces armées, qui ont exprimé leur opposition à la désaffectation des installations de l'ESMA pour l'école de la Marine, ne disposaient pas dans ce contexte d'un poids politique ou d'une légitimité sociale suffisante pour générer des alliances ou pour obtenir la reconnaissance de leur position par l'opinion publique (Salvi, 2012, p. 54).

Cet épisode rend tout d'abord manifestes la force et la légitimité publiques accumulées, pendant de nombreuses années de lutte, par les organisations de droits de l'homme. La tentative échouée de « disqualification » et démolition du site montre justement l'énorme travail de « qualification » effectué auparavant. Il permet également d'apprécier les caractéristiques d'une période où les politiques de mémoire étaient indissociablement liées à des initiatives d'organisations de la société civile, qui déployaient toute une série de stratégies pour matérialiser leurs requêtes dans un contexte politique peu favorable et avec un gouvernement en grande partie hostile. Par ailleurs, l'épisode permet de voir de quelle manière ces organisations ont su profiter de situations adverses, voire contraires à leurs objectifs, pour ouvrir des « fenêtres d'opportunité » et parvenir à faire avancer leurs propres demandes (Valdez, 2001).

Controverses autour de la « récupération » : le témoignage comme dispositif de médiation mémorielle (2004-2005)

Le 24 mars 2004, à l'occasion d'un nouvel anniversaire du coup d'État, le président Néstor Kirchner, récemment élu, réalise une cérémonie de commémoration et d'hommage aux disparus de l'ESMA. Il s'agit d'un acte massif, auquel participent des organisations de droits de l'homme et des sympathisants. Pour la première fois, des survivants de l'ESMA peuvent rentrer dans l'enceinte et visiter l'endroit où ils ont souffert l'emprisonnement et la torture.

10. VERBITSKY Horacio, « Regalo de Nochebuena. Prohibió la Cámara demoler el edificio de la ESMA », *Página/12*, le 24 décembre 1998. Disponible sur : <http://www.pagina12.com.ar/1998/98-12/98-12-24/pag09.htm> [consulté le 26 mai 2022].

Le « Casino des Officiers » – désaffecté peu de temps auparavant de l'école navale – a été parcouru par des groupes de personnes auxquelles les survivants racontaient spontanément leurs expériences. Ainsi, pour la première fois, leurs témoignages habitaient le lieu et pouvaient qualifier *in situ* chaque endroit du bâtiment. Cette articulation entre espace et témoignage caractérisera, comme on le verra par la suite, ce processus de « récupération » de l'ESMA. Au cours de cet acte commémoratif, un accord a été signé entre l'État national et la Mairie de Buenos Aires pour démanteler toutes les institutions militaires de l'enceinte et le restituer à la Ville de Buenos Aires, afin d'y créer « l'Espace pour la Mémoire et pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme » et un « Musée de la Mémoire ». Ce qui n'était pas clair à ce moment-là était comment concevoir ce musée et à quoi destiner chacun des divers bâtiments de l'enceinte. Ces thèmes ont donné lieu à plusieurs débats.

Le premier portait sur les frontières du site de mémoire. Dans la mesure où seuls quelques bâtiments avaient été récupérés en 2004 et qu'une bonne partie de l'ESMA était restée aux mains de la Marine, le débat a tourné sur la question de savoir s'il était acceptable ou non de cohabiter avec des institutions de la Marine et quelles étaient les activités qui pouvaient être réalisées tant que durerait cette cohabitation. Finalement, ce qui a prévalu c'est l'idée de ne pas faire des activités publiques ni des modifications importantes tant que l'enceinte ne serait pas complètement évacuée par les marins, ce qui s'est produit en novembre 2007 (Guglielmucci, 2013, p. 254).

Un deuxième débat était lié à la mise en place et au contenu du musée : quelle histoire raconter dans ces lieux ? Au moyen de quels dispositifs ? Il était clair qu'à l'heure de mettre en place une politique spécifique de mémoire dans des bâtiments précis, l'idée d'une mémoire uniquement fondée sur la préservation – comme c'était le cas à l'étape précédente – montrait ses limites. La notion même de musée, peu ou pas questionnée par les organisations de droits de l'homme, impliquait de construire un certain type d'artefact mémoriel. En juin 2004, un appel d'offres public a été lancé pour présenter des projets et, dans ce cadre, vingt-et-une propositions ont été reçues, provenant en grande partie d'organisations de droits de l'homme.¹¹

Au-delà de quelques accords de base (Brodsky, 2005), les propositions englobaient une grande quantité d'attentes sur le site – parfois contradictoires les unes avec les autres : à la demande déjà connue de la préservation des preuves, s'ajoutaient celles de raconter l'histoire argentine des dernières décennies, de

11. Les propositions ont été soumises entre 2004 et 2006 (pour des détails sur leurs auteurs voir Guglielmucci, 2013, p. 259). Une partie de celles-ci est publiée dans Brodsky (2005). Aucune n'a été menée telle qu'initialement conçue, mais leur analyse permet de comprendre quels étaient les intérêts et les conflits en jeu, parmi les organisations de droits de l'homme, en relation à ce thème, à ce moment-là.

créer un espace de réflexion, de dénoncer les violations des droits de l'homme au présent, de rendre hommage aux disparus, entre autres. Quant aux instruments et aux dispositifs proposés, les dissensus ont été également importants (Carnovale, 2006, p. 129 ; Pastoriza, 2005, p. 92).

Sans entrer dans le détail de ces disputes, ce qui est clair est la difficulté d'inclure toutes – ou une grande partie – de ces attentes et demandes des acteurs dans un seul artefact mémoriel. Néanmoins, à ce moment-là, le musée était conçu comme un espace unique qui condenserait ou synthétiserait « la » vérité sur le passé. Il faut souligner que cette notion de mémoire n'admettait que difficilement des voix diverses, des nuances, des « points aveugles » et des contradictions. Peut-être cette difficulté était-elle l'une des raisons pour lesquelles le musée a mis tant d'années à se matérialiser. Ce qui s'est développé, en revanche, c'est une pluralité de récits et de dispositifs pour raconter le passé, installés de manière très différenciée dans chacun des bâtiments de l'ESMA, sous la responsabilité de diverses organisations des droits de l'homme.¹²

La troisième controverse abordait le degré d'intervention dans les bâtiments emblématiques, notamment le Casino des Officiers. Ce dernier a été reçu vide, sans meubles et sans installations d'aucun type. Dès que ce bâtiment a été récupéré, certains acteurs concernés ont exprimé le besoin de « marquer » ces lieux et de s'en « approprier », ne serait-ce que provisoirement en attendant l'évacuation complète de l'enceinte. Pour des raisons liées aux enquêtes judiciaires, cette signalisation ne pouvait modifier les lieux. Compte tenu des polémiques au sujet de quelle histoire raconter dans le musée, il fallait que la signalisation s'abstienne de prendre parti sur des questions encore controversées au sein des organisations des droits de l'homme, par exemple l'activité militante ou la participation dans la lutte armée des détenus-disparus (Feld, 2011).

L'idée initiale a été de laisser le bâtiment vide, pour qu'il « parle de lui-même ». Cependant, ces vastes salons ou ces mansardes obscures en disaient peu par eux-mêmes sur les atrocités qui y avaient été commises. C'est pourquoi, en juin 2005, une signalisation a été installée avec des panneaux disposés à différents endroits du Casino des Officiers qui reproduisaient divers témoignages de survivants.¹³ Ce sont des témoignages qui décrivent les lieux, racontent leurs usages dans le cadre de la captivité clandestine et transmettent les sensations de l'expérience vécue. Cette signalisation reprend, en partie, les témoignages produits sous la dictature et immédiatement après pour les

12. Entre autres aspects, les bâtiments de l'enceinte ont été occupés par : le « Centre Culturel de Nos Enfants » (ECUNHI), en charge de l'Association des Mères de la Place de Mai ; le Centre Culturel Haroldo Conti, en charge du gouvernement national ; la Maison des Grands-Mères de la Place de Mai ; le siège de HIJOS (enfants de disparus), le Canal Encuentro (chaîne de télévision culturelle publique).

13. Ces panneaux n'affectaient pas la matérialité du bâtiment ou de sa structure, et ont servi de base aux visites guidées destinées au public à partir de 2007.

articuler avec la matérialité de l'espace. À une époque où les témoignages sont souvent accompagnés par des images qui renforcent et soulignent les émotions (Wieviorka, 1998), la signalisation installée au Casino des Officiers se distingue par son apparente simplicité et son austérité. Pourtant, il s'agit d'un support complexe qui, pour la première fois, propose le témoignage lui-même comme dispositif de médiation mémorielle dans ce bâtiment de l'ESMA (Feld, 2011).

En ce qui concerne les acteurs de ces polémiques, un des principaux défis au cours de cette étape a été d'articuler les actions des organisations de droits de l'homme et des politiques publiques, dans le cadre d'un gouvernement et un État national sensibles à ces thématiques. Du point de vue des organisations, ceci impliquait de proposer des politiques de mémoire, qui seraient fondamentalement élaborées de manière non réactive (c'est-à-dire non plus en opposition à des initiatives provenant du gouvernement), mais en pensant à des politiques publiques de portée nationale, à long terme, et impliquant de vastes secteurs (Carnovale, 2006).

Au cours de cette période, la plus ou moins grande proximité des diverses organisations de droits de l'homme avec le gouvernement national a provoqué une série de fissures parmi ces organisations. Quelques-unes deviendront beaucoup plus visibles au cours de l'étape suivante.

Controverses autour de l'occupation : des « bons » et des « mauvais » usages du site (2013)

À partir de 2007, l'activité au sein de l'ancienne enceinte de l'ESMA s'est accrue de manière exponentielle. Des bâtiments ont été réhabilités, certaines institutions qui existaient déjà ont investi ces lieux, de nouvelles institutions s'y sont installées également, des centres culturels ont été ouverts, beaucoup d'entre eux sous la direction de diverses organisations de droits de l'homme. Des activités publiques sont organisées tous les jours et ne se limitent pas aux thématiques de la mémoire. L'enceinte est alors occupée tous les jours par des centaines d'employés qui y travaillent, elle est visitée par de nombreuses personnes, des enfants et des enseignants font des visites scolaires, un public considérable assiste aux représentations et aux expositions artistiques, des manifestations sont convoquées à l'occasion des anniversaires du coup d'État, des cérémonies gouvernementales sont réalisées.

La troisième controverse a justement pour cadre une rencontre de fin d'année organisée par le ministre de justice Julio Alak (membre du gouvernement de Cristia Kirchner) le 27 décembre 2012, dans l'un des espaces ouverts de l'enceinte de l'ESMA. Ce repas de fin d'année a produit une forte polémique les premiers jours de janvier 2013, suite à la dénonciation d'un survivant,

Carlos Lordkipanidse, membre de l'Asociación d'ex-détenus disparus (AEDD),¹⁴ qui accusait le ministre Alak d'« outrager la mémoire des disparus » pour avoir « organisé un barbecue pour 2 000 personnes dans l'enceinte de l'ESMA ». Lordkipanidse fondait cette dénonciation sur son propre témoignage :

Quand un camarade arrivait mort à l'ESMA, quand quelqu'un mourait suite aux terribles tortures, même quand une mort naturelle s'est produite dans le cas des personnes âgées, les génocides [ont trouvé la solution de] CRÉMER les corps de ces camarades. [...] Cette atrocité a été appelée par ces fils de mères maléfiques, dans son jargon, *LOS ASADOS* [barbecues]. Il consistait à placer le ou les corps sur un gril sur lequel des branches et des pneus de voiture étaient placés en dessous pour une plus grande combustion. Les habitants de la région disent que l'odeur de viande et de caoutchouc brûlé était ressentie à plusieurs pâtés de maisons. Ce barbecue ignoble (celle du ministre Alak le 27 décembre dernier) constitue un outrage à la mémoire des plus de cinq mille camarades disparus au Centre Clandestin de Détention ESMA et un affront ignominieux aux membres de la famille qui continuent de s'interroger sur le sort de leurs proches.¹⁵

Après des années de diffusion des témoignages des survivants, les personnes plus ou moins informées savaient que les agents de la répression appelaient « *asado* » (barbecue) la crémation des cadavres au sein de l'ESMA. Cette connotation du terme et la coïncidence spatiale étaient au cœur de la polémique : était-il possible de faire un barbecue à l'ESMA sans évoquer ce passé d'horreur ? Le premier axe de la polémique a été justement celui-ci : la connotation du mot en termes d'horreur. Bien que le ministère ait pris soin de préciser qu'il n'y avait pas eu de barbecue, mais des sandwiches servis pendant la rencontre, dans beaucoup des déclarations publiques s'est installée l'idée selon laquelle cette fête de fin d'année renvoyait nécessairement à ce que les tortionnaires et les assassins avaient fait, au même endroit, trente ans auparavant. C'est autour de ce mot « *asado* » et ses connotations que le témoignage acquiert une nouvelle fonction, non plus comme support de la mémoire, mais comme dispositif de lutte pour la légitimité. En ce sens, le rejet des victimes au toast organisé à l'ESMA, ne pouvait pas être discuté ou disputé par d'autres acteurs sans « outrager » cette mémoire des souffrances passées. Malgré les années de travail de plusieurs organisations et d'acteurs divers à l'ESMA, ce thème faisait des victimes et de leurs témoignages les ultimes garants de la légitimité de toute action de transformation du lieu.

-
14. L'Asociación d'ex-détenus-disparus (AEDD) qui avait déposé cette plainte et demandé la démission du ministre de la Justice avait, dans les débats de l'étape précédente, pris une position – qui n'a pas obtenu assez d'appui pour être menée à bien – de reconstruire le centre clandestin de détention comme à l'époque de la dictature, dans le Casino des Officiers (Brodsky, 2005, p. 216).
15. « Comunicado de la AEDD en respuesta al “asado” de fin de año organizado por funcionarios en la ESMA », le 3 janvier 2013. Disponible sur : <https://www.anred.org/2013/01/03/comunicado-de-la-aedd-en-respuesta-al-asado-de-fin-de-ano-organizado-por-funcionarios-en-la-esma/> [consulté le 30 mai 2022].

Un deuxième axe de la polémique permet d'analyser plus en profondeur un des points soulevés par la critique au ministère : était-il possible de célébrer quoi que ce soit à l'ESMA ? Ou, en des termes plus généraux, qu'était-il possible de faire à cet endroit ? Qu'est-ce qui était inacceptable ? Où étaient les limites et qui pouvaient les marquer ?

Les frontières entre ce qui était « interdit » et ce qui était « permis », entre le respect et « l'outrage », devenaient visibles au cours de cet événement spécifique, qui impliquait une question plus vaste et plus centrale du processus de « récupération » de l'ESMA : le fait que, dans cet espace, il y avait une vie quotidienne qui ne pouvait pas faire allusion à la mémoire des disparus dans absolument tous ses aspects. Mais alors, était-il possible de mener cette vie quotidienne au sein de l'ESMA ? Était-ce acceptable ? Ou bien elle ne pouvait qu'attenter contre les objectifs mémoriels du site ?

En ce sens, l'argument avancé par beaucoup de personnes qui ont soutenu l'événement organisé par le ministère s'appuyait fortement sur la consigne de « transformer un lieu de mort en lieu de vie ». ¹⁶ En conséquence, l'idée d'une nécessaire resignification de l'espace s'est située au centre de la polémique, tout en mettant en évidence le besoin de penser les limites de cette resignification. En tout cas, pour ceux qui ont soutenu l'activité du ministère de la Justice, il était important que l'exigence de respect ne devienne pas sacralisation. En revanche, pour ceux qui ont critiqué l'événement, il était nécessaire que la resignification ne devienne pas profanation. Le débat trouvait là une tension difficile à résoudre entre le besoin de faire fonctionner le site et qu'il soit habité – l'entreprise mémorielle étant conçue comme une activité d'intervention pour que ce site puisse « parler » aux visiteurs –, et un certain besoin de maintenir le site « en l'état », afin que le lieu continue à avoir une valeur testimoniale et conserve sa qualité de trace du passé.

Considérés sous leur aspect politique, les arguments mobilisés nous conduisent au troisième axe de la polémique, lié aux acteurs impliqués. Un axe qui, d'une certaine manière, a opéré comme arrière-fond du débat : le problème du « barbecue » n'était pas seulement qu'il s'était produit, mais qui l'avait fait. En effet, la polémique a pris de l'ampleur et a atteint le grand public parce que non seulement y ont participé des organisations de défense des droits de l'homme et des victimes, mais aussi des journalistes, des intellectuels, d'autres dirigeants politiques, et aussi les médias de masse en tant qu'acteurs à part entière. Dès lors, l'épisode du « *asado* » a conduit à une lutte pour la légitimité des usages politiques du passé et de la mémoire, qui, par sa virulence et son argumentaire, était aussi articulée à d'autres polémiques non liées aux droits de l'homme, mais avec d'autres actions gouvernementales de la Présidente C. Kirchner.

16. Transformée en consigne mémorielle puis en slogan politique, cette phrase a été centrale dans l'activité de certains acteurs concernant l'enceinte de l'ex ESMA. Pour une analyse de ce slogan, voir Larralde Armas (2022, p. 220).

Dans cette perspective, l'opposition politique et les médias ont tenté de disputer au gouvernement national sa prééminence sur le symbole des droits de l'homme.¹⁷ À partir de l'épisode du « barbecue » et avec la légitimité que lui donnaient les paroels empreintes de la douleur de certains témoins, ils vont tenter de disqualifier le gouvernement en provoquant un scandale de grandes proportions. Entre autres répercussions (en général diffusées par les grands médias opposés au gouvernement de C. Kirchner), on peut souligner une manifestation devant le ministère de la Justice, réalisé le 7 janvier 2013 pour demander la démission du ministre, sous prétexte que l'événement à l'ESMA avait été « une festivité politico-partisane »¹⁸. Ce qui était critiqué, c'était le fait que le kirchnérisme se soit « approprié » (car il aurait divisé ou politisées) les étendards des organisations de droits de l'homme.

Par ailleurs, concernant les organisations de droits de l'homme opposées ou éloignées du gouvernement, dont la légitimité n'était pas en cause, mais qui avaient été perdantes dans la dispute sur ce qu'il fallait faire au sein de l'ESMA (en particulier l'AEDD), il s'agissait de ne pas reconnaître au gouvernement la légitimité de prendre des initiatives en matière de droits de l'homme. Tout cela, dans un cadre beaucoup plus complexe que celui des années antérieures, notamment parce qu'un nombre considérable d'activistes du mouvement des droits de l'homme étaient devenus des fonctionnaires de gouvernement et qu'ils revendiquaient – au contraire – la légitimité de l'État pour prendre en charge ces actions.

En somme, l'épisode du repas de fin d'année a permis, dans un même temps, de prendre la mesure de l'ampleur et des limites des actions à réaliser dans un site comme celui de l'ESMA. Il a également permis de mettre en scène les tensions irrésolues de tout centre clandestin de détention récupéré, clivé entre son inscription dans le passé et le besoin d'intervenir dans le présent de manière dynamique et pas toujours sous l'angle du deuil. Finalement, il a mis en évidence la complexité politique de la scène actuelle en matière de politiques publiques de mémoire et leur nécessaire articulation avec d'autres disputes du présent.

Conclusion

La présente analyse ici réalisée présente quelques axes du débat et quelques-unes des tensions qui traversent les politiques de mémoire relatives à l'ex-ESMA sur une période de quinze ans, entre 1998 et 2013. Il est intéressant de noter les temporalités de ces controverses et leurs transformations à mesure que les

17. Pour un développement des acteurs politiques concernés par cette polémique, voir Larralde Armas, (2022).

18. *El Día*, le 8 janv. 2013. Disponible sur : <http://www.eldia.com.ar/edis/20130108/Asado-ESMA-organizaciones-DDHH-CTA-disidente-grupos-izquierda-piden-renuncia-Alak-20130108131147.htm> [consulté le 30 mai 2022].

objectifs (préservation, récupération, occupation du site) étaient accomplis. Par ailleurs, les objectifs de chaque étape sont entrés en tension entre eux. Si le but initial, manifesté par la polémique de 1998, a été celui de la conservation du site, une fois qu'elle a été assurée, il y a eu un besoin de construire quelque chose en ces lieux : c'est ce qui, dans un premier moment (2004), a été appelé « Musée de la mémoire ». Une fois que des dispositifs, des activités et des entreprises mémorielles ont été mis en place, le débat s'est centré sur les usages de l'espace. Mais en 2013 la préservation a de nouveau semblé en danger, quoique d'une autre manière, à travers une possible « profanation » en raison d'usages « non appropriés » pour l'enceinte de l'ESMA et son histoire.

Ce parcours permet d'observer aussi la complexité de l'articulation entre l'État et les acteurs de la société, en matière de politiques de mémoire. D'un côté, nous avons observé la difficulté à ouvrir les initiatives et les prises de décisions sur ces politiques à d'autres organisations sociales, au-delà des associations de victimes et des organisations de droits de l'homme les plus connus. De l'autre, l'incorporation d'une partie de ces acteurs à des instances de décision gouvernementale a changé la scène et le jeu des équilibres et des tensions en vigueur depuis quinze ans. Ce qui a provoqué des polémiques plus virulentes et des scissions plus visibles parmi les différentes organisations des droits de l'homme.

À cet égard, on observe la difficulté de trouver un consensus et de mettre en place une seule politique de mémoire, un seul message et une seule entreprise mémorielle dans une enceinte ayant ces caractéristiques et avec des acteurs aussi dynamiques que les organisations de droits de l'homme en Argentine. La polémique sur le musée, en 2004, illustre cette grande difficulté, de même que l'occupation segmentée, fragmentaire et hétérogène du site par des institutions officielles, des sièges des organisations de droits de l'homme et d'autres organisations non gouvernementales, a permis, d'une certaine manière, de résoudre ces tensions, non par le biais d'un accord, mais par la multiplication de voix et d'initiatives.

Finalement, il faut observer les différentes articulations entre espace et témoignage qui se produisent dans chacun de ces moments mémoriels. Si en 1998, le témoignage n'avait aucune centralité, car le lieu était conçu comme se suffisant à lui-même (comme s'il pouvait « parler de lui-même »), en 2004 et 2005 le témoignage est devenu un important dispositif de médiation mémorielle pour intervenir le bâtiment du Casino des Officiers. Mais à cette époque, ce dispositif était considéré comme non controversé et non politique. En 2013, en revanche, le témoignage acquiert une valeur politique dans la lutte pour la légitimité des acteurs qui devraient intervenir sur le site et au cours des polémiques sur les « bons » et les « mauvais » usages de l'ex-ESMA.

Cependant, toutes ces controverses, plus que des conflits insolubles, sont des tensions qui gardent la mémoire vivante et continuent de générer des initiatives dans des successifs temps présents, se projetant dans l'avenir.

Références

- BRODSKY Marcelo, 2005, *Memoria en construcción. El debate sobre la ESMA*, Buenos Aires, La Marca Ed., collection « Lavistagorda ».
- CARNOVALE Vincent, 2006, « Memorias, espacio público y Estado: la construcción del Museo de la Memoria en Argentina », dans STABILI Maria Rosaria (coord.), *Entre historias y memorias. Los desafíos metodológicos del legado reciente de América Latina Estudios*, Madrid, Iberoamericana, p. 113-142, collection « Estudios AHILA de historia latinoamericana ».
- FELD Claudia, 2011, « Le témoignage : dispositif de médiation mémorielle à l'ESMA » dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Qualifier les lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes », p. 109-134.
- FELD Claudia, 2017, « Preservar, recuperar, ocupar. Controversias memoriales en torno a la ex ESMA (1998-2013) » [en ligne], *Revista Colombiana de Sociología*, 40 (1), Department of Sociology of the National University of Colombia, p. 101-131. Disponible sur : <https://doi.org/10.15446/rsc.v40n1.61955>.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2008, « Qualifier es lieux de détention et de massacre dans *Id.* (dirs), *Qualifier les lieux de détention et de massacre*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes », p. 7-21.
- GUGLIELMUCCI Ana, 2013, *La Consagración de la memoria. Una etnografía acerca de la institucionalización del recuerdo sobre los crímenes del terrorismo de Estado en la Argentina*, Buenos Aires, Antropofagia.
- LARRALDE ARMAS Florencia, 2022, *(Ex) ESMA: políticas de memoria en el ex centro clandestino de detención (2004-2015)*, Madrid, La Oveja Roja, collection « Kamchatka ».
- LAVABRE Marie-Claire, 1991, « Du poids et du choix du passé. Lecture critique du ‘Syndrome de Vichy’ » dans PESCHANSKY Denis, POLLAK Michael et ROUSSO Henry (dirs), *Histoire politique et sciences sociales*, Paris, Complexe, collection « Questions au xx^e S ».
- MESSINA Luciana, 2016, « Reflexiones sobre la articulación estado-sociedad civil en las políticas de la memoria en Argentina » [en ligne], *Memória em rede*, 15, Universidade Federal de Pelotas, p. 109-136. Disponible sur : <https://periodicos.ufpel.edu.br/ojs2/index.php/Memoria/article/view/10129>.
- PASTORIZA Lila, 2005, « La memoria como política pública: los ejes de la discusión », dans BRODSKY Marcelo (éd.), *Memoria en construcción: el debate sobre la ESMA*, Buenos Aires, La Marca Editores, collection « Lavistagorda », p. 85-94.

- SALVI Valentina, 2012, *De vencedores a víctimas. Memorias militares sobre el pasado reciente en la Argentina*, Buenos Aires, Biblos, collection « Latitud Sur colección ».
- TORNATORE Jean-Louis, 2009, « Mémoire, patrimoine, globalisation. Culture de/dans la déterritorialisation » dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Qualifier les lieux de détention et de massacre (2). Territorialisation, déterritorialisation*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes », p. 25-40.
- VALDEZ Patricia, 2001, “‘Tiempo óptimo’ para la memoria” dans GROPPPO Bruno et FLIER Patricia (éds), *La Imposibilidad del olvido. Recorridos de la memoria en Argentina, Chile y Uruguay*, La Plata, Al Margen, p. 63-82.
- WIEVIORKA Annette, 1998, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Traduire en Ukraine des auteurs français du 19^e siècle

Résister pour exister

Galyna DRANENKO

Université nationale de Tchernivtsi, UA-58000 Chernivtsi, Ukraine

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France

Galynadranenko[at]yahoo.fr

La traduction d'œuvres littéraires françaises, et, notamment, celles de Flaubert, de Maupassant et de Zola (voir Dranenko, 2008 ; 2016) s'inscrit dans une longue tradition en Ukraine. Il est avéré qu'une telle entreprise est loin d'être anecdotique ou marginale, car, non seulement, elle a enrichi d'apports extérieurs un patrimoine littéraire déjà bien nanti, mais elle en est devenue un constituant à part entière. En effet, la traduction des œuvres de ces trois auteurs, dont la qualité et la splendeur du style étaient reconnues sans conteste, a permis l'émergence d'une sorte de « fonds de réserve littéraire » dont on s'est servi, comme d'une *ressource*, pour fonder et diffuser une langue ukrainienne tout à fait nouvelle. Ce qui était impossible, voire interdit, dans la littérature ukrainienne « officielle », était, en effet, toléré ou échappait peu ou prou à la vigilance de la censure, prestige culturel aidant, dans la traduction des grands auteurs français. On peut donc estimer que la recréation d'une langue nationale y a trouvé une de ses *sources* importantes – dans le double sens que le mot « source » peut avoir : « s'y abreuver » et « trouver son origine ». Chaque étape de la réception de ces classiques français en Ukraine, avec ses pics et ses bas, ses accélérations et ses ralentissements, correspond à de grands bouleversements historiques. On est donc autorisé à considérer que la vie des traducteurs ukrainiens, leur « petite » histoire personnelle, reflète, peu ou prou, la grande Histoire de leur pays.

Notre objectif ici est de penser la traduction, à l'instar de Tiphaine Samoyault (2020, p. 81), en termes politiques et la considérer comme une « force positive dans un contexte de résistance à la violence historique ». Il s'agit donc, pour nous, de montrer comment l'histoire d'une vie, celle des auteurs, à l'origine des versions ukrainiennes des textes maupassantiens, flaubertiens et zoliens, consonne avec l'histoire de la traduction et l'Histoire de l'Ukraine. Ainsi serons-nous amenées, étape par étape, à établir les postures traductives des traducteurs consacrés et bannis, traducteurs en accord avec le pouvoir ou en dissidence, traducteurs

emprisonnés, déportés et exterminés. En même temps, nous mettrons à jour les stratégies et les tactiques qu'ont employées les traducteurs des œuvres de ces trois romanciers pour non seulement inscrire, mais aussi *écrire l'Histoire* dans leur propre langue. En effet, dans un pays colonisé où régnaient la censure et la répression, il leur importait de faire acte de résistance en donnant une nouvelle vie à leur langue nationale. Enfin, grâce aux pistes apparues par l'étude de notre corpus, nous serons à même de montrer comment à une « culture-colonie », celle d'une littérature nationale opprimée, peut se substituer une « culture-de-la-traduction », propice à sauver et à enrichir une langue maternelle, parce qu'elle est réceptive et capable de s'appropriier – au sens d'en faire son « propre » (Berman, 1984, p. 74) – des œuvres étrangères.

La traduction en ukrainien avant 1918 : le Printemps des peuples européens et les oukases tsaristes russes

L'histoire des toutes premières traductions ukrainiennes des textes de Flaubert, de Maupassant et de Zola débute au sein de l'Empire Austro-hongrois, et, plus précisément, à Lviv. Il faut rappeler que, avant 1918, le territoire de ce qui constitue l'Ukraine aujourd'hui était réparti entre l'Autriche-Hongrie (pour les provinces de Galicie et de Bucovine) et la Russie (pour le reste du territoire). Ensuite, entre 1921 et 1939, l'Ukraine était partagée entre l'URSS, la Pologne, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. Dans chacune de ces contrées, les intellectuels ukrainiens livraient un véritable combat, non seulement pour que survivent leur culture et leur langue, mais aussi pour que leur littérature, qui encourait le risque d'être marginalisée, si ce n'est régionalisée, se développe et évolue à l'aune de la littérature européenne. La traduction a joué incontestablement un rôle essentiel dans un tel projet.

Il faut aussi se souvenir que le Printemps des peuples (1848) déclenche en Europe, et notamment en Autriche, la montée des sentiments nationaux et le « réveil » des élites nationales. Si l'Autriche-Hongrie (1867-1918) menait dans ses colonies les plus orientales une politique qui tolérait l'existence de singularités nationales, la Russie, quant à elle, avait édicté des lois qui interdisaient toute publication en langue appelée naguère « petite-russe », ce qui mettait en péril l'existence même de cette langue. Ainsi, l'« oukase secret de Valouïev » (1863), prohibait la publication des livres religieux et scolaires écrits en ukrainien, et interdisait l'enseignement dans cette langue ; mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, elle tolérait encore l'édition d'œuvres littéraires ukrainiennes. L'« oukase d'Ems », promulguée en 1876, alla beaucoup plus loin. Était interdite toute publication en ukrainien de *tout* (!) texte original ou traduit, y compris les textes des partitions musicales ; ce bannissement de la langue ukrainienne

frappait, aussi, indistinctement, les mises en scène des pièces écrites en ukrainien, les concerts de chants ukrainiens, l'enseignement de l'ukrainien à l'école primaire, l'importation, sans autorisation spéciale préalable, sur le territoire de l'Empire russe, de livres en ukrainien, etc. Il n'en allait pas de même dans l'empire austro-hongrois, puisque, à partir de 1876, les cours dispensés à l'Université de Lviv (*alias* Lemberg), créée en 1874 par l'empereur Joseph II, étaient donnés en plusieurs langues, dont l'ukrainien.

On comprend donc pourquoi les premières traductions ukrainiennes des œuvres des trois écrivains français qui nous intéressent, paraissent dans les provinces autrichiennes, en Galicie, à Lviv, et en Bucovine, à Tchernivtsi (Czernowitz). On relève ainsi que les toutes premières publications de textes de Flaubert et de Zola en ukrainien sont dues à Ivan Franko (1856-1916). Les Ukrainiens vouent un véritable culte à cet écrivain et homme politique. En effet, il a été l'un des protagonistes majeurs du mouvement national ukrainien. Il considérait que l'une de ses missions pour servir la cause nationale ukrainienne consistait précisément à traduire et à introduire ainsi la littérature mondiale dans son pays. Éditeur, traducteur et promoteur incomparable des littératures étrangères dans sa langue maternelle, il choisit de traduire des textes qu'il considère « utiles » pour l'émancipation de son peuple. Ainsi, en 1876, il publie une traduction d'un extrait de *Salammbô* (Flaubert, 1830), intitulé « *A paulo* », dans le journal « L'Ami » – c'est le premier texte flaubertien paru en ukrainien. Le journal pluridisciplinaire « L'Ami » a été créé en 1874 et édité par le cercle des étudiants de l'Université de Lemberg, « La Fratrie académique ». Il avait pour mission d'informer les lecteurs sur tout ce qui se passait de nouveau dans la culture, la science et la vie politique européennes. Il a été aussi un lieu de rencontre et d'échanges entre de nombreux intellectuels ukrainiens, même s'ils étaient dispersés dans différents pays. I. Franko accompagne le texte traduit par un commentaire critique qui fait l'éloge de l'œuvre flaubertienne et invite expressément à la traduire. Militant socialiste convaincu, il déconseille, néanmoins, de traduire *Madame Bovary* qui lui semble dépourvu de tout horizon politique et social ; en revanche, il a été séduit par *Salammbô*, un texte dont un des motifs principaux est une révolte des dominés. L'année suivante, l'écrivain envisage de publier, dans « L'Ami », un extrait de *La Tentation de Saint Antoine* qui a été traduit, probablement, par son camarade, Ivan Beley. Mais ce projet n'aboutit pas, car, entretemps, le journal a cessé de paraître. En effet, « L'Ami », en raison de ses accointances avec les idées de la gauche radicale, a subi, en 1877, les foudres de la censure autrichienne et a donc été obligé de mettre fin à ses activités.

Alors qu'il est étudiant à la faculté de philosophie, I. Franko fait, ardemment, la promotion auprès des lecteurs ukrainophones des textes zoliens ; il en prend, souvent, connaissance dans des périodiques russes et polonais ; il les traduit lui-même ou en confie la traduction à certains de ses camarades. En

1876, il propose la première traduction ukrainienne d'un texte d'Émile Zola, celle d'une nouvelle intitulée *L'Inondation* (1882). Cette traduction, effectuée à partir du russe, est publiée dans « La Dnistrienne », un almanach estudiantin qu'il édite avec quelques-uns de ses amis. Les animateurs de cette revue ont pour ambition de promouvoir l'emploi dans la littérature d'une langue ukrainienne vivante, celle qui est parlée par le peuple. Ils rejettent ainsi l'usage du *yazytchiye*, cette « langue » – les guillemets s'imposent ici – artificielle et livresque, truffée de mots polonais, et employée essentiellement dans les livres religieux. Les « moscouphiles » de l'empire Austro-hongrois, adeptes de la fusion de l'ukrainien dans la langue russe, avaient tenté de l'imposer dans les territoires ukrainophones occidentaux à partir de 1848 jusqu'aux années 1930.

I. Franko se trouve à l'initiative des premières traductions en ukrainien d'un grand nombre de textes étrangers, écrits, à l'origine, dans plus de quatorze langues différentes. Pour avoir une idée de ce travail colossal, il suffit de rappeler, par exemple, les traductions des œuvres de Zola auxquelles on a procédé alors : en 1878, l'extrait de *La Faute de l'abbé Mouret*, « La vraie nature de l'église » (1875) ; en 1879, « Récit de la vie des travailleurs français », *L'Assommoir* (1877) ; en 1889, *Le Rêve* (1888) ; en 1897, l'extrait de *Rome* « Pontifex Maximus » (1896) ; en 1899, *Le Vœu d'une morte* (1866) ; en 1900, l'extrait de *Fécondité*, « Un petit bourgeois et un paysan » (1899) ; en 1901, *L'Attaque du Moulin* (1880) ; en 1902, l'extrait du roman *Vérité* (1903) et *La Mort d'Olivier Bécaille* (1884) ; en 1904, *Germinal* (1885) ; en 1906, *L'Argent* (1891) ; en 1908, *Les Quatre Journées de Jean Gourdon* (1874) ; en 1909, *La Fête à Coqueville* (1882). Toutes ces traductions sont éditées et publiées à Lviv. Quelques traductions paraissent aussi en Bucovine : par exemple, en 1898, *Le Crapaud* (1897).

Une telle régularité dans la traduction et la publication des textes a, on le pressent aisément, certes des finalités culturelles et littéraires, mais aussi des objectifs didactiques et politiques. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner la sélection des textes que font ces intellectuels ukrainiens à cette époque ; ils retiennent en priorité les œuvres qu'ils considèrent être les plus propices à éveiller la conscience de leur peuple : des récits sur les manigances et les crimes de l'église, des descriptions la vie dure et des révoltes des ouvriers, des histoires illustrant le fatalisme et la passivité sociale des paysans, etc.

La diffusion des traductions des auteurs étrangers se fait principalement par l'entremise de la presse en langue ukrainienne – celle-ci a connu un réel essor en Ukraine occidentale à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle. C'est dans ces journaux que paraissent les contes de Maupassant, traduits ou plutôt adaptés par ukrainisation des noms propres ; ils peuvent être considérés par leurs lecteurs comme de simples faits divers, car, parfois, ni le nom de l'auteur français ni celui de traducteur ne sont indiqués. Tel est le cas de *En voyage* (1882), première nouvelle de Maupassant traduite en ukrainien. Celle-ci est publiée, en 1883, dans un journal de Lviv, « La Nouvelle Brèche ». Dès lors, plusieurs journaux de Lviv

(« Le Messager de Lviv », « La Patrie », « L'Œuvre », « L'Aube », « Le Miroir », « La Revue populaire », « Le Nouveau Galicien », entre autres titres) suivent et accélèrent le mouvement et publient de nombreux textes de Maupassant. Nous avons calculé que, entre 1883 et 1896, la presse ukrainienne occidentale a publié plus de 40 contes de Maupassant.

Parmi les traducteurs de ces textes, il y a des grandes personnalités de la vie littéraire et politique de l'Ukraine occidentale ; elles partagent toutes le même objectif : défendre et diffuser ce qui, à leurs yeux, fait le propre, la singularité et la richesse de leur région ravalée au rang de colonie à leur époque. Citons pour mémoire les plus en vue, sans souci d'exhaustivité : le linguiste Nestor Yavorovs'kyi ; le prêtre et l'écrivain Dmytro Yozyfovytch ; le journaliste Mykhaïlo Strousevytch ; le prêtre Pavlo Koudryk ; l'avocat Yossyf Partyts'kyi ; le juriste Mykhaïlo Lozyns'kyi ; l'éditeur Ivan Stavnytchyi ; l'écrivain Ossyp Makovey ; l'historien Myron Kordouba. En examinant les postures traductives de ces hommes de lettres, il appert que, pour certains d'entre eux, la traduction est un loisir qu'ils pratiquent lors de leurs études (principalement à l'Université, à Lemberg ou à Czernowitz) ; pour d'autres, en revanche, la traduction est un véritable métier et ils espèrent y faire carrière. Le recours à la notion de posture ou de position traductive, proposée par Antoine Berman (1995), permet d'« explorer l'aspect éthique de la traduction, en prenant en compte la personnalité du traducteur, son histoire personnelle et, notamment, sa formation, sa conception de la traduction, son rapport aux langues, aux œuvres et aux auteurs qu'il traduit ». L'éthique des traducteurs ukrainiens de cette époque prend sens et consistance dans une double exigence. D'une part, élaborer des approches traductives qui permettent d'inscrire la langue ukrainienne littéraire, ainsi façonnée, dans l'histoire de la culture européenne dans laquelle baignaient ces traducteurs ; et ce, en revendiquant et en justifiant une égale dignité de statut entre la langue du colonisé et les langues des empires colonisateurs. D'autre part, avoir un souci constant d'entreprendre et de proposer des traductions irréprochables et qui fassent date et autorité (respect de l'original, transfert de la valeur littéraire d'un classique, etc.)

Un exemple paradigmatique d'un traducteur attentif à la qualité de ses traductions est, sans conteste, Vassyl Chtchourat (1871-1948). Poète et critique littéraire, il commence à traduire, principalement, de la poésie, très tôt, alors qu'il est encore au collège. I. Franko le repère et devient son premier critique et maître dans le domaine de la traduction. À partir de 1889, Chtchourat commence à publier ses traductions dans la presse de l'Ukraine occidentale (« Le Travail », « La Bucovine », « Le Messager de la littérature et de la science »). Polyglotte, il traduit en ukrainien des œuvres qui viennent d'horizons culturels et géographiques très divers. Selon les témoignages de ses contemporains, il possède une maîtrise parfaite de la langue française. En effet, il a été éduqué par une gouvernante française et a grandi pratiquement dans une situation de bilinguisme. Par la suite, il perfectionne

son français à l'université de Lviv. Parmi ses traductions françaises, on peut citer celles des contes de Guy de Maupassant (*L'Ordonnance*, 1896 ; *Clair de lune*, 1894 ; *L'Infirmes*, 1893), des poèmes d'Alphonse de Lamartine, d'Alfred Musset, d'Alfred de Vigny, de Jean-Pierre de Béranger, de Théodore de Banville, de Théophile Gautier, de Charles Baudelaire, de Charles Leconte de Lisle, de François Coppée, de Sully Prudhomme, de Paul Verlaine, de Jean Richepin, de José-Maria de Heredia, de Stéphane Mallarmé, de Henri de Régnier et de Victor Hugo. Il traduit également des ouvrages philosophiques, tel *Les Problèmes de l'esthétique contemporaine* de Jean-Marie Guyau, paru à Lviv, en 1913. V. Chtchourat accompagne souvent ses traductions de textes critiques destinés à faciliter la réception de l'œuvre étrangère dans un nouveau contexte. La traduction qu'il entreprend de *La Chanson de Roland* (c'est une première en Ukraine) exemplifie parfaitement le travail minutieux, scrupuleux et souvent long auquel il s'adonne pour atteindre la perfection : il commence à traduire ce texte patrimonial français alors qu'il est encore étudiant, et il continuera à réviser et à améliorer sa traduction pendant une trentaine d'années.

Traductrices et traducteurs de la génération de la Renaissance fusillée : de l'ukrainisation à l'anéantissement

Dans les années 1920-1930, le pouvoir soviétique met en place un projet ambitieux : éditer les classiques étrangers dans de nouvelles traductions. Les noms des traducteurs – il en est de même pour leurs textes – qui ont œuvré avant la révolution sont bannis de l'histoire littéraire soviétique. Les traductions ukrainiennes dans la République Soviétique Socialiste d'Ukraine des œuvres de Flaubert, Maupassant et Zola représentent une immense entreprise de retraduction qui est effectuée par des traducteurs professionnels. Ainsi voient le jour des éditions ukrainiennes des œuvres (presque) complètes en plusieurs volumes : *Œuvres en 10 volumes* (1928-1930) de Maupassant et *Œuvres en 18 volumes* (1929-1930) de Zola. Les *Œuvres en 2 volumes* (1930) de Flaubert ne contiennent que les traductions ukrainiennes de *Madame Bovary* et de *Salammbô*.

Ces éditions sont les dernières productions culturelles que l'on doit à la politique d'ukrainisation entreprise par le pouvoir soviétique. Rappelons que, par cette politique, ce pouvoir tentait de montrer et de prouver qu'il n'avait nullement l'intention de russifier l'Ukraine ; selon ses dires et ses intentions affichées, il protégeait et encourageait l'usage de la langue de ce pays, et le maintien de celui-ci dans l'URSS. En fait, il s'agissait d'amadouer, les Ukrainiens après l'échec de l'instauration du leur premier État indépendant, la République populaire ukrainienne lors de 1917-1921. Les autorités soviétiques, pour toutes ces raisons, font donc la promotion de la langue ukrainienne et même l'imposent par la force, en menaçant parfois de répressions les éventuels récalcitrants. Mais cette « bienveillance » ne

durera pas ; Staline mettra rapidement fin à ce simulacre qu'il considérait comme dangereux et susceptible d'aviver les désirs d'indépendance de l'Ukraine. Dès 1930, pratiquement tous les représentants des élites intellectuelles ukrainiennes sont exterminés ou déportés dans les camps du goulag.

Un grand nombre de traducteurs des classiques français appartient à la génération de la Renaissance fusillée¹. En effet, ils ont disparu de la scène littéraire et de toute vie publique à la suite des accusations qu'on a proférées contre eux : ils auraient entretenu et diffusé une culture et un nationalisme autres que russes. Il faut avoir à l'esprit que la réception des œuvres des auteurs étrangers dépendait étroitement de l'histoire personnelle du traducteur. Ainsi, la disparition d'un traducteur de la vie littéraire, et de la vie tout court, entraînait *de facto* l'anéantissement du texte traduit. Et, un tel état de fait est d'autant plus regrettable que, incontestablement, ces traductions sont d'une grande qualité et que, à coup sûr, elles ont été entreprises par des écrivains et des traducteurs dont le professionnalisme et le talent ne prêtent pas à discussion.

C'est le cas notamment pour les œuvres de Zola. Ainsi, dans les dix-huit volumes de *Œuvres* (Zola, 1929-1930), sont rassemblées les traductions ukrainiennes, toutes inédites, des romans zoliens entreprises par quatorze traducteurs différents. Jusqu'à nos jours, cette édition des textes de Zola est la plus complète et fait toujours autorité (Dranenko, 2022). Précisons que le destin de ces traductrices et de ces traducteurs des romans de Zola les situe immanquablement dans cette Renaissance fusillée que nous avons évoquée précédemment. Par exemple, Kost' Roubyns'kyi (traducteur de : *La Fortune des Rougon*, *La Joie de vivre* et *Vérité*) n'a cessé de subir des contrôles renforcés qui menaient généralement à des accusations, à des arrestations, et, très souvent, même, à des exécutions perpétrées par les troïkas nkvedistes. Mortellement blessé dans un accident de train, il a échappé, on n'ose pas dire par bonheur, au sort qui l'attendait inexorablement. Tel n'a pas été le cas d'Anatol Volkovytych (*Une page d'amour* et *Paris*) et de Veronika Tcherniakhivs'ka (*Germinal*), tous les deux exterminés par le NKVD. Isydora Kosatch-Borysova (*La Faute de l'abbé Mouret*), sœur de Lessia Oukraïnka, a été déportée au goulag. Natalya Romanovytych-Tkatchenko (*Lourdes*), quant à elle, a été emportée par le typhus en 1933.

On manque de renseignements précis sur un grand nombre de traducteurs et de traductrices qui ont travaillé sur cette édition : Leonid Pakharevs'kyi et Veronika Pakharevs'ka (*La Terre*) ; V. Chtcherbanenko (*La Bête humaine* et *Rome*) ; V. Doubrovs'kyi (*L'Argent*) ; A. Myliachkevtych (*La Débâcle*) ; L. Fidrovs'ka et M. Vynohradova (*Le Docteur Pascal*) ; O. Yezernyts'ka (*Le Ventre de Paris*, *Rêve* et *Fécondité*). Il est vrai que certains traducteurs ont usé de pseudonymes pour signer leurs traductions, ce qui complique passablement les enquêtes qu'un chercheur voudrait entreprendre sur ces personnes. Tel est

1. On appelle « Renaissance fusillée » ce mouvement culturel et littéraire né en Ukraine soviétique dans les années 1920 et anéanti par Staline.

le cas, par exemple, de Mariya Iltytchna (*Nana*), le pseudonyme sous lequel se « cache » Mariya Déoul, née vers 1893. Nous avons pu recueillir quelques minces renseignements sur elle, grâce à la consultation de la « Fiche » datée du 11.08.1937 et rédigée par le NKVD sur son mari, Yevhen Kasianenko (1889-1937), lors de son arrestation².

Constructeur aéronautique, mais aussi écrivain, traducteur, éditeur et diplomate soviétique envoyé en Allemagne, il a été fusillé à la fin de l'année 1937. Entre 1919 et 1930, Yevhen Kasianenko a traduit en ukrainien des œuvres essentiellement considérées comme engagées d'un point de vue idéologique ; il a ainsi traduit de l'allemand les œuvres de Friedrich Engels, d'Arthur Koestler, de Theodor Plievier, de Walter Schenschedt et d'Andor Gábor, et *Quartier sans soleil*, le premier roman prolétaire japonais écrit par Sunao Tokunaga ; du russe, Mikhaïl Cholokhov ; de l'anglais, Upton Sinclair ; et du français J.-H. Rosny aîné, Anatole France. La seule traduction du français, outre *Nana*, que nous connaissons de M. Iltytchna est les *Mémoires manuscrites* (1928) du compagnon de route du Parti communiste soviétique, écrivain roumain de langue française, Panaït Istrati. Car ce sont des textes de langue allemande qu'elle traduit en priorité : *Hôtel Savoy* de Joseph Roth ; *Banquier*, un récit de Johannes R. Becher (1927), auteur communiste allemand, connu, en particulier, pour avoir écrit les paroles de l'hymne de RDA ; le conte *Moineau* et un recueil de récits « Le Patriote » (traduit avec son mari) de Hermynia zur Mühlen. Le couple a surtout connu la célébrité par le fait qu'il est à l'origine des premières traductions en ukrainien des œuvres de Lénine : Mariya traduisait, Yevhen (sous le pseudonyme de Laryk) révisait ses traductions (Kantselyarouk, 1988, p. 94).

De la même façon, l'oubli a frappé les traductrices et les traducteurs de Flaubert. Les dernières traces de la traductrice de *Madame Bovary*, Oksana Boublyk-Hordon se perdent en 1943. On trouve encore quelques-unes de ses traductions, signées « O. Hordon », dans le journal kyïvien « La Nouvelle parole ukrainienne », l'organe de presse de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (1941-1943). Ce journal reprend le flambeau de « La Parole ukrainienne » (fondée à Paris, en 1933), après la disparition de sa rédaction, dont faisait partie la célèbre écrivaine ukrainienne, Olena Teliha, dans le massacre de Babiy Yar. Qu'est-il arrivé à la traductrice Oksana Boublyk-Hordon ? A-t-elle été tuée ? A-t-elle immigré ? Elle a disparu corps et biens, pourrait-on dire : son nom, après la guerre, a été tout simplement biffé et banni du champ littéraire ukrainien ; et, malgré les critiques élogieuses qui avaient accompagné sa publication, sa traduction de *Madame Bovary* n'a jamais été rééditée.

2. Disponible sur : <https://avr.org.ua/viewDoc/28950> [consulté le 28 mai 2022].

Force est de constater aussi que certains traducteurs ont fait le choix de collaborer avec le pouvoir soviétique. En général, leur production littéraire, conforme à la ligne du parti, se révélant souvent assez médiocre, même à leurs yeux, pour certains, ils reportaient leur désir de reconnaissance et de légitimité dans la traduction. Le cas de Maksym Ryls'kyi (1895-1964) est intéressant à plusieurs titres. Il a été le premier traducteur soviétique de *Salammbô* en ukrainien et il est un des rares survivants de la Renaissance fusillée. Il a su, par habileté et grâce à divers concours de circonstances, se couler dans le champ littéraire soviétique et y faire carrière, en tant que poète et traducteur de plusieurs littératures (française, anglaise, allemande, russe, polonaise, géorgiennes, etc.). Mais il est reconnu que son travail sur la langue ukrainienne est remarquable. Pour montrer l'étendue de ses talents, nous pouvons mentionner les traductions suivantes : *Le Roi s'amuse* (1926) et *Hernani* (1926) de Victor Hugo ; 35 contes de Maupassant (1927-1930) ; *Tristan et Iseut* d'après Joseph Bédier (1928) ; le *Cid* de Pierre Corneille (1931) ; le *Misanthrope* de Molière (1931) ; *L'Art poétique* de Nicolas Boileau (1931) ; *Phèdre* de Jean Racine (1931) ; *Colas Breugnon* de Romain Rolland (1935) ; *La Pucelle d'Orléans* de Voltaire (1937) ; *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand (1947) ; etc. Par ailleurs, il demande à son frère, Ivan Ryls'kyi (1879-1933) de traduire, pour l'édition de 1929-1930, plus de 50 contes de Maupassant. Ce dernier est diplômé de la faculté de droit de l'Université de Kyïv ; mais il choisit d'enseigner à la campagne, où il meurt de faim pendant la grande famine du *Holodomor*.

La traduction de *Salammbô* de 1930 ne manque pas d'intriguer ; en effet, dans un des volumes qui se trouve conservé dans la Bibliothèque Maksymovych de Kyïv, on trouve une mention manuscrite sur la page de garde qui indique que M. Ryls'kyi ne serait l'auteur que d'une partie texte – jusqu'à la page 136 – et que la suite aurait été traduite par Borys Kozlovs'kyi (voir figure 1).

Si l'on prend en considération le contexte historique dans lequel l'édition de ce texte a vu le jour, il est tout à fait justifié de considérer qu'une telle affirmation est digne de foi. Car on peut imaginer que, à une époque où les répressions effectuées à l'encontre de l'intelligentsia ukrainienne se généralisent, il pouvait arriver que les textes des traductions ne soient pas signés du nom de leurs véritables auteurs. La personne qui ajoute cette note manuscrite veut, peut-être, réparer une injustice et sortir de l'oubli le nom du véritable traducteur de la plus grande partie du texte flaubertien, B. Kozlovs'kyi ; celui-ci était devenu, alors, probablement, un paria dont il fallait effacer les traces dans l'histoire de la culture de l'Ukraine soviétique. Aussi surprenant que cela puisse paraître, faire signer sa traduction par un autre traducteur bien en cour, ou du moins sur lequel ne pesait aucune menace de censure, était d'un usage répandu en URSS jusqu'aux des années 1980. En effet, le recours à un prêtre-nom présentait un avantage non négligeable pour le traducteur proscrit : l'œuvre qu'il avait traduite pouvait être éditée sans trop de problèmes, et, en conséquence, il pouvait être payé pour son travail, ce qui n'était pas rien pour quelqu'un qui n'avait que la rémunération de ses traductions pour moyen de subsistance.

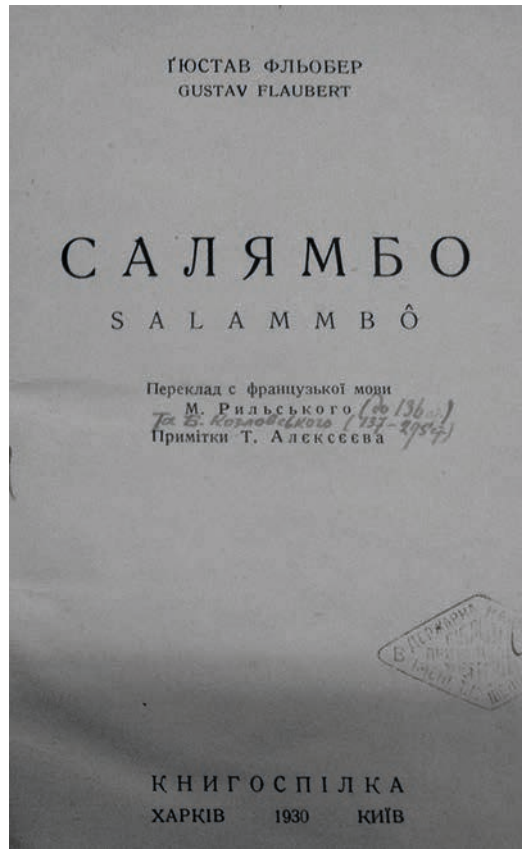


Figure 1. Page de garde de la version ukrainienne de G. Flaubert (1930b)
(source : G. Dranenko)

Ajoutons que B. Kozlovs'kyi avait déjà collaboré avec M. Ryl'skyi sur la traduction d'un grand nombre de contes de Guy de Maupassant (recueils *Contes de la bécasse*, *La Maison Tellier*, *Le Horla*, *Yvette*, *Contes du jour et de la nuit*, *Mademoiselle Fifi*, *La Petite Roque*, *Miss Harriet*, *Clair de lune*, *Les Sœurs Rondoli*, *Toine*), parus en 1928, dans la même édition. B. Kozlovs'kyi est aussi le dernier traducteur du roman *Une vie* (1927). Dans les années 1930, il disparaît sans laisser de trace, ce qui ne manque pas d'interroger les chercheurs, même s'il est fort probable qu'on lui ait fait subir le même sort que celui de ses collègues de la Renaissance fusillée.

Parmi les traducteurs maupassantiens exterminés, il serait injuste de ne pas évoquer deux grandes personnalités. Mentionnons tout d'abord, Valerian Pidmohylnyi (1901-1937). Il appartient, lui aussi, à la génération de la Renaissance fusillée. Son roman *La Ville* est considéré unanimement comme une des meilleures œuvres de la littérature ukrainienne du 20^e siècle. Dès les années 1920, il est reconnu comme un des principaux traducteurs en ukrainien de la littérature. En

1935, on l'accuse d'activités terroristes et antisoviétiques ; aussi est-il condamné à dix ans de déportation dans les camps de Solovki. Mais, en novembre 1937, sa peine de prison est annulée, il est condamné à mort et exécuté par le NKVD le 3 novembre avec 1111 autres prisonniers politiques, dans la forêt de Sandarmokh en Carélie. On lui doit les traductions ukrainiennes des romans *Bel-Ami*, *Mont-Oriol*, *Fort comme la mort*, et des recueils *Sur l'eau* et *Les Dimanches d'un bourgeois de Paris*. Ce dernier recueil est traduit en collaboration avec Mykhailo Antonovytsch, ce deuxième traducteur dont nous voudrions, en hommage, rappeler l'existence. Il n'est pas le lieu, ici, de faire l'inventaire de toutes ses activités ; notons, seulement, qu'il a été un historien ukrainien dont l'autorité scientifique était reconnue par tous ses pairs ; aussi a-t-il pu occuper, un moment, un poste de professeur à l'Université de Vienne. On perd toute trace de lui après 1945. Selon les rares témoignages qu'on a pu recueillir auprès de prisonniers du goulag, il aurait été arrêté à Paris (ou à Berlin), puis déporté en URSS et mort dans les camps à Kolyma (ou à Norilsk), en 1954 (ou 1955).

Dissidents soviétiques : la traduction littéraire comme défense et illustration de la langue ukrainienne

Après la « réunification » de l'Ukraine (1945), le pouvoir soviétique passe à une nouvelle étape d'épuration de la culture ukrainienne. Pour ce faire, il est décidé d'entreprendre une retraduction des classiques mondiaux dans une nouvelle langue ukrainienne russifiée. Par exemple, la traduction des œuvres de Maupassant faite par V. Pidmohylnyi, que nous avons signalée ci-dessus, est rééditée avec la mention « révisée par N. Adrianova » (1954). Le nom du traducteur, V. Pidmohylnyi, n'est pas mentionné dans le paratexte. Si l'on compare les deux textes, la traduction originale et sa révision, on constate que la correctrice a systématiquement remplacé les expressions typiquement ukrainiennes, estimées, a priori, incompréhensibles par un russophone, par des calques, lexicaux et syntaxiques, russes. Néanmoins, ce « linguicide »³, pour employer le terme de Claude Hagège, orchestré par l'État soviétique, ne se fait pas sans mal, car il rencontre des résistances et des lignes de fuite, notamment dans le champ de la traduction.

Il faut savoir, en effet, qu'à cette époque, l'emploi d'une langue authentiquement ukrainienne est très délicat, voire interdit, dans la littérature courante. Mais il est toléré – ou échappe à la vigilance de la censure, prestige et alibi culturels aidant – dans une niche qui ne prête pas à conséquence selon les censeurs, à savoir la traduction des grands auteurs français. La plupart des traducteurs des

3. Cette politique, mise en place à partir de 1933, a commencé par l'alignement de l'orthographe ukrainienne avec celle du russe.

grands romanciers français appartenait à la « génération des *soixantièmes* ». On qualifie ainsi la « subculture » qui s'est développée dans les années 1960 et qui a rompu avec la culture ukrainienne officielle de l'époque soviétique. En effet, après la période de « ruines » des années 1930-1950, de jeunes intellectuels n'hésitent pas à se démarquer du conformisme ambiant et à s'opposer à la culture dominante. Bien évidemment, toute publication de leurs œuvres est entravée par le pouvoir. Aussi, pour exister néanmoins, organisent-ils, hors des circuits autorisés, maintes manifestations où se mêlent performances artistiques et gestes protestataires : lectures publiques à haute voix de textes littéraires, expositions « sauvages », soirées consacrées à la mémoire des artistes victimes de la répression soviétique, mises en scène de pièces censurées. Ils lancent, aussi, des pétitions qui exigent le respect des droits de l'homme ; ils militent pour la protection de la culture et de la langue ukrainiennes.

Les traducteurs des langues dites occidentales sont des membres actifs de tels rassemblements clandestins. Le cas, dans les années 1960, d'Iryna Stechenko (1898-1987), une traductrice professionnelle qui a traduit en ukrainien pas moins de 16 contes de Maupassant⁴, est exemplaire à cet égard. Elle organise, en effet, dans son appartement kyïvien un salon littéraire et artistique qui notoirement sort des clous implantés par le pouvoir. Ce qui lui vaut, au début des années 1970, d'être exclue de l'Association des écrivains ukrainiens pour « collaboration avec des dissidents ». Une telle exclusion n'est pas anodine dans cette période soviétique ; la preuve en est que sa carrière littéraire s'en trouvera fortement compromise par la suite en URSS.

La vie du dissident Dmytro Palamartchouk (1914-1998) illustre, elle aussi, ce qu'il en coûte de sortir des sentiers balisés par le pouvoir politique. Il est surtout connu pour ses traductions ; en effet, en ce qui concerne notre corpus, il a traduit en ukrainien deux romans de Flaubert, *Salammô* (1973) et *L'Éducation sentimentale* (1987) ; il a révisé la traduction du conte *Hérodias* effectuée par Yarema Kravets' ; il a proposé, aussi, des versions ukrainiennes de quatre poèmes de jeunesse de Maupassant. Son goût pour la traduction est étroitement lié aux aléas de sa vie. En effet, lors de la Seconde Guerre mondiale, il est enrôlé dans l'Armée rouge, puis il rejoint l'armée insurrectionnelle ukrainienne. Arrêté par les soviétiques, il est envoyé dans un camp du goulag et condamné à travailler dans une mine (1948-1954). C'est là-bas que D. Palamartchouk fait la connaissance du traducteur Hryhoriy Kotchour et qu'il commence, lui aussi, à se consacrer

4. Il faut préciser que, après 1945, les traductions de ces auteurs français effectuées par des représentants de la Renaissance fusillée sont en partie remplacées. Certaines traductions ont été sauvées, car les noms de leurs auteurs étaient complètement tombés dans l'oubli et ne représentaient donc plus de danger pour la censure soviétique. Précisons que ce sont seulement les œuvres de Maupassant et de Flaubert qui sont l'objet d'une édition en plusieurs volumes avec de nouvelles retraductions (Maupassant, 1969-1972 ; Flaubert, 1987).

à la traduction. À cet égard, il nous faut mentionner, parce que le fait est révélateur d'une époque, le stratagème qu'il emploie pour faire passer en Ukraine sa traduction des 50 sonnets de Shakespeare. Il les regroupe dans un volume qu'il affuble d'un « faux » titre : *Brève histoire du parti bolchevique* ; ce titre se révèle être un viatique efficace pour déjouer la vigilance et la curiosité de ses gardiens, qui, subjugués, respectueux et craintifs, s'arrêtent à la couverture et laissent sortir du camp le manuscrit, apparemment, sans l'ouvrir. Après sa libération, D. Palamartchouk continue son activité. Ses traductions commencent à être publiées à partir de 1958. Il traduit en ukrainien des textes écrits aussi bien en français, qu'en anglais, en allemand, en polonais, en russe, entre autres langues. L'ensemble de ses traductions se révèle, donc, être conséquent et varié. La place qu'occupe ce traducteur dans l'espace littéraire ukrainophone n'a rien à envier celle de ses amis et collègues, Mykola Loukach et H. Kotchour. Il est admis communément que ces traducteurs forment un trio qui donne toutes ses lettres de noblesse à la traduction ukrainienne.

Parmi les « nouveaux » traducteurs de Maupassant, il y a aussi de célèbres dissidents ukrainiens. Certains ont été poursuivis par le KGB, chassés de l'université, licenciés, exclus du parti et des sociétés professionnelles, privés de moyens de subsistance, interdits à la publication, etc. Ces traductrices et traducteurs subissaient des perquisitions sans fin de leurs logements, des écoutes, des provocations, des chantages et des interrogatoires réguliers. Tel a été le sort, pour ne parler, un peu arbitrairement, que des plus en vue, d'Elyzaveta Starynkevych (1890-1966), victime de répressions dans le cadre de la campagne contre les « cosmopolites sans racine » ; de Leonid Tcherevatenko (1938-2014), accusé du « nationalisme bourgeois ukrainien » ; de Mykhailyna Kotsubyns'ka (1931-2011), universitaire et critique littéraire, traductrice de deux contes de Maupassant, punie pour avoir participé à des manifestations organisés par des opposants au pouvoir soviétique. Etc., etc., a-t-on envie d'écrire.

Les traducteurs de Maupassant semblent avoir subi particulièrement les foudres de la censure et de la répression soviétiques. Le grand poète ukrainien, Vassyl Stouss (1938-1985), à juste raison, est considéré comme un véritable martyr du pouvoir soviétique. Il a traduit, lui aussi, des poèmes de jeunesse de Maupassant ; mais, à la suite à son arrestation en 1972, le volume comportant ses traductions a été retiré de l'édition des œuvres complètes de l'écrivain français. C'est seulement en Ukraine indépendante, que son fils, Dmytro, a pu rendre ainsi publics, sur son site internet, ses textes poétiques. Le célèbre dissident ukrainien, Ivan Svitlytchnyi (1929-1992), homme de lettres et éditeur, a traduit 8 contes de Maupassant. Il est arrêté pour la première fois, en 1965, sous le prétexte de « propagande anti-soviétique », toutefois, faute de preuves probantes, il est relâché un an après. Mais, il est arrêté de nouveau et condamné à 12 ans de camp pour avoir écrit et diffusé des samizdats, entre autres motifs. Traducteur de *Miss Harriet*, un recueil de contes de Maupassant, Rostyslav

Dotsenko (1931-2012), passe dix ans de sa vie (1953-1963) dans les camps du goulag. Au début des années 1970, la maison d'édition « Dnipro » a réuni un groupe d'écrivains dirigé par Ivan Dzuba, qui a travaillé avec M. Loukach et H. Kotchour, tous récents prisonniers des camps de concentration soviétiques. Rostyslav Dotsenko les rejoint dans leur combat. Il est de nouveau menacé et risque d'être arrêté, mais il refuse de collaborer avec le KGB et de dénoncer ses camarades. Il est licencié et interdit de publication.

Le traducteur M. Loukach (1919-1988) est le prototype même du dissident soviétique ukrainien. Il choisit la carrière de traducteur très tôt. Il est vrai que, dès son enfance, il manifeste un vif intérêt pour les langues. Alors qu'il est encore à l'école secondaire, où il étudie l'allemand, il commence à composer et à traduire de la poésie. À cette époque, il édite même une revue manuscrite qui contient des traductions effectuées par ses camarades de lycée. En autodidacte, il apprend non seulement le français et l'espéranto, mais aussi le yiddish et le romani, motivé et aidé en cela par la richesse et la diversité du milieu multiculturel dans lequel il grandit, en Ukraine de l'est. Ensuite, Loukach étudie et approfondit sa connaissance de la langue française à l'Institut pédagogique de Kharkiv ; c'est dans ce même établissement qu'il débute sa carrière d'enseignant de français (1947). Même s'il ne trouve pas d'emploi de traducteur littéraire, il reste passionné par la traduction et entreprend, donc, de traduire, « pour lui-même » et dans l'espoir d'être publié un jour, plusieurs textes. Enfin, au début des années 1950, ses premières traductions commencent à être publiées, traductions qui suscitent aussitôt un accueil fort positif. La première commande que Loukach reçoit d'un éditeur soviétique porte sur la traduction du premier roman de la trilogie d'André Stil, *Le Premier choc* ; cela a lieu en 1952, l'année même où le prix Staline est décerné à l'œuvre de cet écrivain communiste français. L'année suivante paraissent ses traductions des poèmes de Victor Hugo. L'héritage qu'a laissé ce traducteur est considérable et très divers – il maîtrise pas moins d'une vingtaine de langues différentes. Il a notamment traduit en ukrainien treize auteurs français, parmi lesquels, outre Gustave Flaubert, on relève les noms suivants, pour ne citer que les plus connus : Molière, Charles Perrault, Beaumarchais, Voltaire, Honoré de Balzac, Jules Verne, Anatole France, Louis Aragon, etc. Soulignons le fait que, à la différence de leurs prédécesseurs, les traducteurs de cette génération n'ont jamais voyagé ni en France ni dans aucun autre pays occidental ; leur mérite est d'autant plus grand.

C'est en 1955 que M. Loukach publie ses trois grandes traductions, celles de *Madame Bovary*, de *Faust* et de *Don Quichotte*. En 1956, commence, à proprement parler, sa consécration non seulement en tant que traducteur – c'est à ce titre qu'il devient membre de l'Association des écrivains ukrainiens –, mais aussi en tant que traductologue. Il n'hésite pas à donner des conférences qui lui permettent de faire connaître et diffuser ses conceptions. Il obtient, très vite, un statut d'expert reconnu dont les jugements critiques

sur les traductions en cours font autorité. Sa réputation et son expertise sont également reconnues par ses pairs : il est nommé membre de la rédaction de « L'Univers », l'unique revue qui publie des traductions ukrainiennes d'œuvres de littératures étrangères ; on fait appel à lui pour réviser les traductions de ses collègues. Par ailleurs, il participe à la rédaction et à l'édition de nombreux dictionnaires.

Pour M. Loukach, un des premiers devoirs de la traductologie ukrainienne consiste à lutter contre la tendance à la russification de langue ukrainienne – il relève pas moins de cinquante manières différentes de la russifier. On se doute que cette exhortation est loin d'être approuvée et appréciée par les autorités soviétiques. Mais, cela ne l'empêche pas, dans les années 1960, d'être reconnu comme un traducteur consacré et incontournable, comme en témoignent l'ampleur et la diversité de la liste de ses publications – on n'y compte pas moins de vingt-trois auteurs traduits en ukrainien. Mais, dès les années 1970, ses prises de position en tant que traductologue suscitent des critiques de plus en plus virulentes ; on lui reproche, en particulier, l'emploi inconsidéré de mots qui n'auraient pas d'autre intérêt que d'être connotés comme « ukrainiens », alors que ce ne sont que des mots rares, archaïques ou idiolectaux. À la suite de ces critiques, il rencontre des difficultés sérieuses pour publier ses traductions. De plus, l'aspiration qu'il manifeste pour la liberté d'expression et les liens qu'il entretient avec certains dissidents soviétiques le marginalisent et l'excluent peu à peu du champ littéraire officiel et dominant.

Et, en 1973, il arrive à M. Loukach ce qui devait arriver inexorablement, conformément à la logique implacable du système : il est licencié, il doit quitter tous ses postes et est privé, de ce fait, non seulement de toutes ses responsabilités, mais aussi de tout moyen de subsistance. Malgré les répressions qu'il subit de la part du pouvoir en place et de l'extrême pauvreté dans laquelle il vit, le traducteur ne vient pas à résipiscence et ne prononce aucun *mea culpa*. Il est indéniable que sa force de caractère, son courage et le destin emblématique de ce révolté, qui reste envers et contre tout un insoumis, pèsent de tout leur poids dans le processus de consécration qu'il connaîtra en Ukraine après l'effondrement de l'URSS. L'interdiction de publier ses textes n'est levée seulement qu'en 1979, notamment à l'occasion de la parution de ses traductions de poèmes de Paul Verlaine, de Guillaume Apollinaire et d'autres poètes européens. Mais les réticences du pouvoir persistent, si bien que c'est seulement après la mort de M. Loukach, qui advient dans les dernières années d'existence de l'URSS, que sont publiés ses textes demeurés par la force des choses des écrits inédits. Sa traduction de *Madame Bovary* a joué un rôle capital dans la constitution et la vitalité de la culture ukrainienne. Car, d'une part, certes, elle a participé à l'enrichissement et à l'extension d'un patrimoine littéraire déjà bien florissant. Mais, surtout, d'autre part, eu égard à la richesse et à la splendeur du style

de Gustave Flaubert, elle a permis la constitution d'une sorte de « fonds de réserve littéraire » dont les auteurs ukrainiens vont se servir comme d'une ressource mise à leur disposition pour fonder et diffuser une langue ukrainienne revivifiée et vivante.

Ouverture...

Ce parcours sur les trajectoires de vie et d'intellectuel qu'ont connues de nombreux traducteurs ukrainiens, spécialistes de la littérature française du 19^e, est, certes, trop rapide et même parfois un peu simplificateur. La description de ce qui s'est joué dans ce champ, à cette époque, mériterait, bien évidemment un volume entier. Nous en convenons aisément.

Mais notre but n'était en aucun cas, au regard des limites matérielles d'un article, de faire une étude fouillée et, si possible, exhaustive qui répondrait à tous les réquisits de l'historiographie académique. Il s'est agi, en fait, pour nous de mettre en évidence deux choses qui nous paraissent essentielles. D'une part, « ressusciter », en se situant sur une échelle privilégiant des destins singuliers, par l'évocation de noms, d'événements dramatiques, de vies et de morts, une « ambiance » ; une « ambiance » au sens que Bruce Bégout (2020, p. 33) donne à ce terme, à savoir ce « va-et-vient entre des affects internes et des qualités environnementales », un mélange « des vécus personnels et des qualités objectives ». Ou dit autrement, faire moins métier d'historiographe que d'« oubliographe », celui qui fait un geste contre l'oubli, celui des mémoires empêchée, encombrée ou manipulée pour reprendre des expressions chères à Paul Ricœur (2000). D'autre part, pour paraphraser le titre d'un livre récent d'Alexandre Gefen, montrer que la littérature est une « affaire politique » et que les traducteurs, à l'instar des écrivains qu'ils traduisent généralement, sont impliqués, *volens nolens*. Les traducteurs, parce qu'ils sont pris dans la tension du Même et de l'Autre, du Propre et de l'Étranger, de l'Ici et de l'Ailleurs, du Maintenant et de l'Autrefois, ont l'ambition de « changer le monde sans prendre le pouvoir » (Gefen, 2022, p. 361). On ne peut donc que souscrire à ce que dit Alexandre Gefen (*Ibid.*, p. 365) dans sa conclusion : « La dette de l'humanité à l'égard des écrivaines et des écrivains [des traductrices et des traducteurs, ajouterions-nous] ayant combattu pour la liberté politique, pour la tolérance, pour le progrès social, le droit des femmes, contre le colonialisme [et en particulier celui de la Russie en Ukraine, ajouterions-nous derechef], est considérable, qu'ils aient été des intellectuels de combat ou qu'ils aient simplement réussi à modifier le rapport au monde de leurs lecteurs ».

Références

- BÉGOUT Bruce, 2020, *Le Concept d'ambiance. Essais d'éco-phénoménologie*, Paris, Le Seuil, collection « L'Ordre philosophique ».
- BERMAN Antoine, 1984, *L'Épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris, Gallimard, collection « NRF ».
- BERMAN Antoine, 1995, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des idées ».
- DRANENKO Galyna, 2008, « Traductions des œuvres de Guy de Maupassant en russe et en ukrainien », dans LECLERC Yvan, BENHAMOU Noëlle et VINCENT Emmanuel (dirs), *Guy de Maupassant*, Turnhout, Brepols Publishers, collection « Bibliographie des Écrivains Français ».
- DRANENKO Galyna, 2016, « Traductions des œuvres de Gustave Flaubert en russe et en ukrainien » dans *Projet collectif « Flaubert sans frontières : les traductions des œuvres de Flaubert »* [en ligne], Rouen, Université de Rouen, Centre Flaubert. Disponible sur : <https://flaubert-v1.univ-rouen.fr/jet/public/fsf/recherche.php> [consulté le 28 mai 2022].
- DRANENKO Galyna, 2022, « Union soviétique : le naturaliste naturalisé », dans BARJONET Aurélie et ZIEGER Karl (dirs), *Zola derrière le rideau de fer*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, collection « Littérature » p. 35-60.
- FLAUBERT Gustave, 1876 [éd. orig. 1862], « *A paulo* », trad. du français vers l'ukrainien par I. Franko, *Drouh [L'Ami]*, 21, p. 326-328.
- FLAUBERT Gustave, 1930a [éd. orig. 1857], « Madame Bovary. Mœurs de province », trad. du français vers l'ukrainien par O. Boublyk-Hordon, dans *Id.*, *Œuvres*, vol. I, Kharkiv-Kyïv, Knyhospilka, p. 14-250.
- FLAUBERT Gustave, 1930b [éd. orig. 1862], « Salammbô », trad. du français vers l'ukrainien par M. Ryl's'kyi, dans *Id.*, *Œuvres*, vol. II, Kharkiv-Kyïv, Knyhospilka, p. 1-308.
- FLAUBERT Gustave, 1987, *Œuvres en deux volumes*, trad. du français vers l'ukrainien, Kyïv, Dnipro.
- GEFEN Alexandre, 2022, *La Littérature est une affaire politique*, Paris, L'Observatoire.
- KANTSELYAROUK B., 1988, « Sur l'histoire des premières éditions des œuvres de V.I. Lénine en ukrainien », *Kyïv. Revue historique ukrainienne*, 325 (4), p. 90-99.
- MAUPASSANT Guy (de), 1883 [éd. orig. 1882], « En voyage », *La Nouvelle Brèche*, trad. du français vers l'ukrainien.
- MAUPASSANT Guy (de), 1954, *Œuvres choisies*, trad. du français vers l'ukrainien révisées par N. Adrianova, Kyïv, Derjlitvydav URSSR.
- MAUPASSANT Guy (de), 1969-1972, *Œuvres en 8 volumes*, trad. du français vers l'ukrainien, Kyïv, Dnipro.
- RICŒUR Paul, 2000, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, collection « L'Ordre philosophique ».

- SAMOYAUULT Tiphaine, 2020, *Traduction et violence*, Paris, Seuil, collection « Fiction & Cie ».
- ZOLA Émile, 1876 [éd. orig. 1882], « L'Inondation », trad. du français vers l'ukrainien par Djedjalyk (pseudonyme d'I. Franko), *Dnistrianka : almanakh [almanach littéraire Dnistriank]*, p. 99-128.
- ZOLA Émile, 1878 [éd. orig. 1875], « La vraie nature de l'église », *L'Ami public*, 2.
- ZOLA Émile, 1879 [éd. orig. 1877], *Récit de la vie des travailleurs français*, trad. du français vers l'ukrainien par O. Rochkevych, Lviv, Éditions de la Société scientifique Chevtchenko.
- ZOLA Émile, 1899 [éd. orig. 1866], *Le Vœu d'une morte*, trad. du français vers l'ukrainien, Lviv, La Cause.
- ZOLA Émile, 1901 [éd. orig. 1880], *L'Attaque du Moulin*, trad. du français vers l'ukrainien par I. Franko, Lviv, Éditions de la Société scientifique Chevtchenko.
- ZOLA Émile, 1902 [éd. orig. 1884], *La Mort d'Olivier Bécaille*, trad. du français vers l'ukrainien par M. Hrouchevs'ka, Lviv, Éditions de la Société scientifique Chevtchenko.
- ZOLA Émile, 1904 [éd. orig. 1885], *Germinal*, trad. par O. Pachkevych, trad. du français vers l'ukrainien révisé par I. Franko, Lviv, Union des éditions ukrainiennes et ruthènes.
- ZOLA Émile, 1908 [éd. orig. 1874], *Les Quatre Journées de Jean Gourdon*, trad. du français vers l'ukrainien par T. Ometsins'kyi, Lviv, La Parole du peuple.
- ZOLA Émile, 1909 [éd. orig. 1882], *La Fête à Coqueville*, trad. du français vers l'ukrainien par O. Pachouk, Lviv, La Bibliothèque universelle.
- ZOLA Émile, 1889 [éd. orig. 1888], *Le Rêve*, trad. du français vers l'ukrainien par K. Kakhynevytch, Lviv, La Cause.
- ZOLA Émile, 1906 [éd. orig. 1891], « L'Argent », *L'œuvre*, supplément 298 (vol. I) et 234 (vol. II), trad. du français vers l'ukrainien, p. 73-74.
- ZOLA Émile, 1897 [éd. orig. 1896], « Pontifex Maximus », trad. du français vers l'ukrainien par I. Franko, *Vie et parole*, 6.
- ZOLA Émile, 1900 [éd. orig. 1899], « Un petit bourgeois et un paysan », trad. du français vers l'ukrainien par I. Franko, *Le Messenger littéraire et scientifique*, 9 (1), p. 90-101.
- ZOLA Émile, 1898 [éd. orig. 1897], *Le Crapaud*, trad. du français vers l'ukrainien par I. Franko, *La Bucovine*, 102-103.
- ZOLA Émile, 1902, « Vérité, extraits du dernier roman de Zola », *Le Messenger littéraire et scientifique*, trad. du français vers l'ukrainien, 20 (1), p. 154-174 et 246-256.
- ZOLA Émile, 1929-1930, *Œuvres. Volumes 1-18*, trad. du français vers l'ukrainien, Kyïv-Kharkiv, Éditions d'État de l'Ukraine.

Les vérités d'une fausse victime

La Mythomane du Bataclan d'Alexandre Kauffmann

Béatrice FLEURY

Université de Lorraine, Crem, F-54000 Nancy, France
beatrice.fleury[at]univ-lorraine.fr

Au cours de la soirée du 13 novembre 2015, des quartiers de Paris et de sa périphérie sont touchés par une série de fusillades et d'attaques-suicides islamistes¹ qui causent la mort de 131 personnes² et font près de 500 blessés³. Très vite, des informations circulent dans les médias et les réseaux sociaux. Pour accompagner les victimes et leurs proches, plusieurs dispositifs sont mis en place. Parallèlement à la prise en charge médicale des blessés, des lieux d'accueil et de soutien sont ouverts, un numéro vert et des lignes téléphoniques sont installés et des cellules d'écoutes offrent leurs services aux rescapés, aux proches, aux riverains... Quelques semaines plus tard, deux associations de victimes et/ou de leurs proches voient le jour : *Life for Paris* est créée en décembre 2015 avec une officialisation en janvier 2016⁴ et *13ONZE15. Fraternité vérité. Association des victimes du 13 nov.* est créée en janvier 2016. Sur le plan politique, Juliette Meadel est nommée secrétaire d'État en février 2016 ; elle est chargée de l'aide aux victimes, particulièrement celles touchées par les attentats. Mais en août 2017, quelques

-
1. À 21h20, à Saint-Denis, aux abords du Stade de France où se joue un match de football amical entre la France et l'Allemagne, trois terroristes activent leur ceinture d'explosifs, probablement après que l'entrée du lieu leur ait été interdite. Puis, à 21h25, dans les 10^e et 11^e arrondissements de Paris, une série de fusillades est déclenchée aux abords et à l'intérieur de cafés et de restaurants. À 21h40, c'est la salle du Bataclan qui est touchée : 1 500 personnes y assistent au concert du groupe américain de rock Eagles of Death Metal. L'attaque fait de nombreux blessés et 90 personnes perdent la vie. Le lendemain, l'État islamique revendique les attentats, expliquant avoir pris pour cible « la capitale des abominations et de la perversion, celle qui porte la bannière de la croix en Europe ».
 2. L'âge moyen des victimes décédées est de 35 ans.
 3. Les chiffres des victimes figurent dans un communiqué du Fonds de garantie des victimes (FGTI) publié le 10 novembre 2021. Disponible sur : https://www.fondsdegarantie.fr/wp-content/uploads/2021/11/CP_Etat_de_Lieux_novembre2021_Attentat13_11.pdf [consulté le 29 nov. 2021].
 4. *Life for Paris* est créée après l'appel lancé sur Facebook par Maurine Roussel ; le groupe est officiellement constitué en association le 13 janvier 2016. Disponible sur : <http://lifeforparis.org/association/> [consulté le 29 nov. 2021].

mois après son élection à la Présidence de la République, Emmanuel Macron fait un autre choix : il nomme la magistrate Elisabeth Pelsez déléguée interministérielle chargée de l'aide aux victimes des attentats (DIAV). Rapidement aussi, la procédure d'indemnisation par le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI)⁵ est lancée. Elle s'adresse aux proches des victimes, aux blessés ainsi qu'aux victimes psychiques⁶.

Toutefois, en juillet 2016, les premières escroqueries sont mises au jour et la justice s'empare d'affaires qui mettent en cause de fausses victimes dont certaines – pour des raisons liées par exemple à leur itinéraire public (présence dans les médias après les attentats, sur les réseaux sociaux, dans les associations de victimes...) – sont plus médiatisées que d'autres. Aussi, en avril 2019, sur les 6 000 dossiers traités par le FGTI, 21 fausses victimes sont identifiées⁷, la plupart faisant l'objet d'une importante couverture médiatique⁸. Autre preuve de cet intérêt, la parution d'un roman et la diffusion d'une série en 2018⁹ puis

-
5. Le FGVAT émane de la loi n° 86-1020 du 9 septembre 1986 relative à la lutte contre le terrorisme. Cette loi avait été votée dans le prolongement des attentats qui, dans les années 1980, avaient frappé la France. À partir de 1990, le fonds prend également en charge les victimes d'infractions de droit commun. Il devient le FGTI (Fonds de Garantie des Victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions) ; il est en grande partie financé par une contribution de la communauté des assurés, *via* « un prélèvement obligatoire sur les contrats d'assurance de biens ». Disponible sur : <https://www.fondsdegarantie.fr/gouvernance/> [consulté le 29 nov. 2021].
 6. Sur le site du FGTI (<https://www.fondsdegarantie.fr/actualites/prise-en-charge-des-victimes-des-attentats-du-13-novembre-2015-par-le-fgti-ou-en-est-on/>), dans un communiqué du 9 septembre 2021 intitulé « Prise en charge des victimes des attentats du 13 novembre 2015 par le FGTI : où en est-on ? », on peut lire : « L'ensemble des 2 605 victimes directes et indirectes des attentats du 13 novembre 2015 sont prises en charge financièrement par le FGTI. Le Fonds a émis une offre d'indemnisation définitive à 2 391 victimes, soit 92 % d'entre elles. Les équipes du FGTI sont totalement mobilisées aux côtés des victimes dont l'indemnisation reste en cours en leur versant autant de provisions financières que nécessaire. »
 7. Sur son site, à la date du 9 avril 2019, le FGTI écrivait : « À ce jour, 21 condamnations de fausses victimes ont été prononcées pour tentative d'escroquerie ou escroquerie vis-à-vis du FGTI dont 15 en relation avec les attentats du 13 novembre 2015. Dans la majorité des cas, la fraude a pu être détectée avant tout versement. Ces 21 cas sont à comparer aux 6000 victimes prises en charge depuis 2015 par le FGTI qui affiche un taux de fraude ou de tentative de fraude de 0,3%. Le FGTI se constitue systématiquement partie civile dans ces procès. ». Disponible sur : <https://www.fondsdegarantie.fr/actualites/fausses-victimes-du-13-novembre-2015-le-fgti-mobilise-contre-la-fraude/> [consulté le 20 nov. 2021].
 8. Une requête sur Europress portant sur la couverture médiatique des fausses victimes montre l'intérêt des presses quotidiennes régionale et nationale ainsi que de la presse magazine pour ce sujet. La plupart du temps, les articles reprennent les sujets développés par l'Agence France Presse et comportent des titres et un contenu similaires. Toutefois, des articles – *Le Monde* (19 avril 2017), *Le Figaro* (19 juil. 2018), *Le Point* (03 sept. 2021), *Libération* (14 nov. 2017) – proposent une analyse du phénomène, en partant d'un ensemble de cas ou bien d'un cas particulier. Tel est l'exemple de Célian Macé et Ismaël Halissat qui, dans *Libération*, évoquent leur rencontre avec une fausse victime, Cédric Rey, avant que la supercherie de ce dernier ne soit démasquée.
 9. En 2018, sort en librairie *Une fille sans histoire*, un roman de Constance Rivière, une ancienne conseillère de François Hollande, chargée de la Culture et de la Citoyenneté, qui, dans le cadre

la publication de *La Mythomane du Bataclan* en 2021 - quelques mois avant le procès des attentats de 2015 - aux éditions Goutte d'Or. Dans cet ouvrage, le journaliste indépendant Alexandre Kauffmann livre une enquête portant sur Florence M. *alias* Flo Kitty sur Facebook. On y suit le récit d'une femme d'une quarantaine d'années qui s'est inventée un ami (Greg) blessé au Bataclan et un fiancé compatissant vivant à Los Angeles (Manu) pour se rapprocher du collectif de victimes rassemblées par Maureen Roussel, puis de l'association *Life for Paris* dans laquelle elle a joué un rôle important¹⁰. Pour donner à comprendre les ressorts contextuels et psychologiques de cette supercherie, A. Kauffmann a interrogé des membres de l'association et d'anciennes connaissances de Florence M. ; il s'est aussi penché sur des traces laissées sur Facebook et sur les archives du Fonds de garantie et de la police. De cet ensemble, il en déduit que la mythomanie du personnage remonte bien avant les attentats de 2015 et qu'elle est constitutive d'une personnalité en mal de reconnaissance.

Pourquoi nous intéresser à cet ouvrage ? En fait, celui-ci connaît plusieurs déclinaisons éditoriales dont il nous a paru intéressant d'étudier le positionnement et la réception au prisme du regard porté sur une fausse victime. En effet, le récit paraît en BD, sous une forme sérielle sur le site d'informations *Les Jours* (à partir du mois d'août 2021), ainsi que dans la livraison 56 de la *Revue XXI* (novembre 2021). Et en septembre 2021, la maison de production audiovisuelle StudioFact Media Group (créé en 2021) annonce elle aussi une adaptation de l'ouvrage, filmique cette fois-ci (*La Correspondance de la Presse*, 17 sept. 2021). Si en tant que telle l'histoire de Florence M. est une porte d'entrée pour mettre au jour la complexité de ce que recouvre une cause victimaire, le contexte éditorial dans lequel *La Mythomane du Bataclan* prend place permet pour sa part d'appréhender un rapport singulier au réel, qu'il s'agisse de celui qui caractérise le journaliste lui-même¹¹ ou de celui qui a trait à son cadre professionnel. Quant

de sa mission, a été confrontée aux conséquences des attentats de 2015. La même année, Netflix diffuse les épisodes français de la série *Criminal*, avec comme premier sujet, l'histoire d'Émilie qui, sous ses yeux, aurait perdu son compagnon au Bataclan. Dans les deux fictions, des jeunes femmes mentent sur leur supposée présence au Bataclan, l'une par fascination pour les victimes des attentats, l'autre pour cacher un adultère.

10. Florence M. a d'abord œuvré au sein de *Life for Paris* avec un statut de bénévole avant d'être salariée. Elle y a démasqué de fausses victimes, a pu être une confidente, une amie... Elle a organisé des événements, a été consultée pour s'exprimer sur des dysfonctionnements, a posé dans *Paris Match* aux côtés d'autres membres de l'association (avant la commémoration de novembre 2016).
11. En différentes circonstances, A. Kauffmann explique que l'histoire de Florence M. entre en résonance avec un moment particulier de sa propre histoire. En effet, tandis que son père, le journaliste Jean-Paul Kauffmann, était détenu au Liban (1985-1988), sa mère avait été contactée par de faux informateurs. Ce qui avait nécessité de démêler le vrai du faux, comme c'est le cas des parcours de fausses victimes, plus particulièrement ici de celui de Florence M.

à la rencontre entre cette histoire et son contexte éditorial, elle permet de se pencher sur la construction sociale du discours victimaire.

En partant des éléments de contexte qui, dans l'Histoire, ont présidé à la légitimation du paradigme victimaire, nous tentons donc de mettre au jour les enjeux qui se profilent en arrière-fond du récit d'une imposture et de sa réception, à partir d'une micro-analyse de deux corpus principaux de discussions¹² : l'un est composé des articles de presse et des émissions commentant l'ouvrage ; l'autre regroupe trois sous-corpus de réactions d'internautes qui, sur Instagram, Twitter et Facebook, expriment un avis sur l'ouvrage d'A. Kauffmann, mais aussi sur le parcours et la personnalité de Florence M. Portant sur un moment éditorial qui, tout en étant significatif, n'est pas représentatif d'un mouvement massif, nous voyons se déployer deux modes de réception : l'un – plus fréquent – fondé sur l'adhésion à une cause victimaire qui n'en oublie pas pour autant les blessures de la fausse victime ; l'autre – moins présent, mais important néanmoins – qui exprime une forme de rupture sociale à laquelle fait écho l'itinéraire de Florence M. En creux de ces différences, c'est plus largement le statut de victime qui est reconfiguré, la fausse victime pouvant se voir parée d'un statut proche de celui de son double positif.

En bref, nous faisons l'hypothèse que le récit portant sur Florence M. et sa réception sont un analyseur du rapport entretenu à la victime. Une manière de paraphraser le questionnement de Jacques Walter (2011, p. 15) par rapport au faux témoin : « Sous une forme ramassée, ne pourrait-on pourtant avancer qu'il est un analyseur du rapport entretenu au témoin ? Au fond, pour divers motifs, n'est-il pas considéré comme un danger absolu ou, au contraire, comme une extraordinaire aubaine ? ».

Les enjeux sociaux de la cause victimaire

En répondant à Soizic Belin du magazine en ligne *Vice*, A. Kauffmann explique à propos du parcours de son personnage qu'il « éclaire vraiment le statut hyperbolique qu'ont acquis les victimes. Il y a une sacralisation excessive qui fait que cette position peut devenir désirable, ce qui est contradictoire car la notion de victime est avant tout définie par la souffrance, le malheur. »¹³ Ces paroles correspondent aux différentes présentations qu'il donne de son livre et elles

12. La temporalité des corpus couvre la période qui va de la parution en librairie de l'ouvrage d'A. Kauffmann (début mai 2021) à la fin de la mise en ligne des 14 épisodes de la série sur *Les Jours* (novembre 2021).

13. Disponible sur : <https://www.vice.com/fr/article/epnnam/qui-sont-les-fausses-victimes-des-attentats-du-13-novembre> [consulté le 20 nov. 2021].

sont en phase avec l'interview d'Arthur Dénouveaux, président de l'association *Life for Paris* (Florence Sturm, *France Culture*, 08 sept. 2021) :

Il existe une tentation de voir les victimes comme des oracles, à mon sens un peu dangereuse, et qui naît d'une confusion entre une expérience vécue et une expertise sur un sujet. Tout le monde a l'impression que je suis un expert de l'islam politique ou du djihadisme, ce qui n'est pas du tout le cas. Je suis, au mieux et après six ans, un micro-expert de ce qui m'est arrivé, mais pas du tout de ce que le terrorisme a engendré. Et je pense qu'il s'agit d'une version accélérée de ce que vit toute victime à qui tout le monde prête une grande intelligence et une grande compréhension de l'expérience, ce qui est, disons-le, assez faux.¹⁴

Au-delà de ce cas, la place sociale accordée aux victimes du 13 novembre 2015 s'inscrit dans une histoire plus large du traumatisme qui fait interagir des événements violents et leurs conséquences sur des personnes et des collectifs. Elle est à relier à l'évolution de l'approche psychiatrique ainsi qu'aux dispositions judiciaires et politiques qui se sont progressivement adaptées aux transformations sociales. Selon un raisonnement similaire, dans l'introduction d'un dossier consacré au « Dispositif victimaire et à sa disqualification » de la revue *Argumentation et analyse du discours*, Yana Grinshpun (2019) inscrit la figure de la victime dans une perspective historique et explique à son sujet que :

Il s'agit d'une position perçue de manière positive dans le système des valeurs de la société occidentale : être victime renvoie aux saints et aux martyrs, qu'il s'agisse de ceux qui sont morts pour la religion ou morts pour une idée. [...] Cet héritage chrétien a laissé à la culture occidentale la conviction qu'il faut être du côté du faible, qui est censé susciter la compassion et à qui on doit la réparation de ses souffrances.

La chercheuse ajoute que, pendant des siècles, les victimes n'ont pas été « à l'ordre du jour » et que les deux conflits mondiaux – Première et Seconde Guerres mondiales – n'ont pas non plus « déclenché une compassion semblable » à celle que nous connaissons aujourd'hui. Or, c'est précisément à ce tournant historique et scientifique que s'intéressent Didier Fassin et Richard Rechtman (2007, p. 16) dans *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Pour eux, « la nouvelle condition de la victime instituée par le traumatisme » est un fait sociologique majeur des sociétés contemporaines qui prend sa source dans les années 1980 et n'a cessé de se renforcer ensuite. Quant à Sandrine Lefranc, Lilian Mathieu, Johanna Siméant-Germanos (2008) :

C'est depuis le génocide des Juifs perpétré lors de la Deuxième Guerre mondiale [...], que les historiens ont, après avoir longtemps omis la principale victime de la violence nazie, consacré

14. « Arthur Dénouveaux, rescapé du Bataclan : "Il existe une tentation de voir les victimes comme des oracles" ». Disponible sur : <https://www.franceculture.fr/droit-justice/arthur-denouveaux-rescape-du-bataclan-il-existe-une-tentation-de-voir-les-victimes-comme-des-oracles> [consulté le 20 nov. 2021].

la “victime”, point de mire du tableau historique et, en tant que témoin, source de connaissance. L'événement a donc contribué à une reformulation des règles du jeu de l'écriture historique, au profit notamment de la singularisation de ce récit.

Ceci posé, comment appréhender ce qui se joue dans cette évolution ? D. Fassin et R. Rechtman (2007) répondent à cette question en tentant de « comprendre comment l'on est passé d'un régime de véridiction, dans lequel les symptômes du soldat blessé ou de l'ouvrier accidenté étaient systématiquement mis en doute, à un régime de véridiction où leur souffrance devenue incontestée, vient attester une expérience qui suscite la sympathie et appelle une indemnisation » (*ibid.*). Entre autres objectifs, les chercheurs s'emploient à saisir ce moment historique qu'ils désignent comme étant « la fin du soupçon » et qui serait le produit d'une rencontre – dans les années 1980 aux États-Unis et 1990 en France – « entre les intérêts des victimes et les intérêts des psychiatres » (*ibid.*, p. 50). La fin du soupçon s'inscrirait donc dans un moment charnière de l'évolution de la psychiatrie moderne qui touche autant ses terrains et préoccupations que la place qui lui est conférée au sein de la sphère sociale.

Les « fausses » victimes dans le regard des « vraies » victimes

Partant de là, l'importance sociale des victimes en lien avec la fin du soupçon est une piste qui permet par extension de saisir pourquoi, en différentes circonstances, de fausses victimes parviennent – un temps tout au moins – à faire valoir des droits indus. Concrètement, on peut s'étonner pour le cas qui nous intéresse qu'il se soit passé plusieurs mois avant que des membres de l'association *Life for Paris* ne mettent en doute la parole de Florence M. Une particularité qui fait penser à l'histoire d'Alicia Esteve qui s'est fait passer pour une rescapée de l'attentat de New York le 11 Septembre 2001 et qui n'a été démasquée que six ans plus tard¹⁵. Le jour de l'attentat, cette fausse victime était à Barcelone et se préparait à entrer dans une école de commerce. De toute évidence, si l'aveuglement des vraies victimes qui ne soupçonnent pas le mensonge de telles personnalités s'inscrit dans un contexte traumatique, il est également à rattacher aux protections dont le statut de victime bénéficie depuis les années 1980-1990.

À ce sujet, D. Fassin et R. Rechtman (2007, p. 49) commentent : « Désormais, la parole des victimes ne souffre plus la moindre remise en cause – au point qu'en

15. En 2003, A. Esteve envoie un premier courrier dans lequel elle se signale comme rescapée. Elle utilise un autre nom que le sien, Tania Head. Et c'est seulement en 2007 qu'elle sera démasquée. Comme Florence M., A. Esteve / Tania Head a joué un rôle important dans une association de victimes (Courrier International, 26/07/2012).

2004 l'éphémère secrétaire d'État voulait aller jusqu'à inscrire dans la loi une "présomption de bonne foi", calquée sur la présomption d'innocence, qui interdirait de douter, jusqu'à preuve du contraire, de l'authenticité d'un témoignage de victime ». Quand bien même la présomption de bonne foi des victimes n'est-elle pas entrée dans la loi pour protéger leur parole, elle leur assigne néanmoins une aura qui, par ricochet et de façon paradoxale, protège les fausses victimes.

Certes, la place accordée aux victimes - et à leurs proches - des attentats terroristes des années 2015 et 2016 s'inscrit dans une évolution qui les précède, mais elle est amplifiée par le constat selon lequel la violence s'installe et peut toucher chacun et chacune. En France, l'attentat contre Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, l'assassinat le lendemain d'une policière à Montrouge et la prise d'otages meurtrière d'une supérette casher à Montrouge, l'attentat sur la Promenade des Anglais à Nice le 14 juillet 2016 ont touché des catégories très larges de la population, réunies dans des cadres professionnels, festifs ou relevant tout simplement du quotidien... La possible identification de toutes et tous à la souffrance des victimes s'en est de la sorte trouvée décuplée.

Pour Sophie Seco, juriste spécialisée en droit du dommage corporel, « il y a eu un avant et après 13 novembre [...] ; beaucoup de protocoles et de processus ont évolué à la lumière des dysfonctionnements dans l'identification des victimes ou dans la transmission d'informations et qui ont été riches d'enseignement sur la prise en charge des victimes de terrorisme » (*Les Échos*, 07/09/2021)¹⁶. En effet, en février 2017, un rapport ministériel dirigé par Stéphanie Porchy-Simon et intitulé *L'Indemnisation des préjudices situationnels d'angoisse des victimes directes et de leurs proches* met en évidence l'existence de préjudices particuliers tels les préjudices situationnels d'angoisse des victimes directes et indirectes¹⁷ :

« Le groupe de travail propose de définir le préjudice situationnel d'angoisse comme le préjudice autonome lié à une situation ou à des circonstances exceptionnelles résultant d'un acte soudain et brutal, notamment d'un accident collectif, d'une catastrophe, d'un attentat ou d'un acte terroriste, et provoquant chez la victime, pendant le cours de l'événement, une très grande détresse et une angoisse dues à la conscience d'être confronté à la mort » (*ibid.*).

De fait, dès qu'ils sont admis, ces préjudices sont corrélés à leur indemnisation¹⁸. Pour en bénéficier, les victimes déposent plainte au commissariat et doivent apporter des preuves de leur présence dans un lieu, ainsi que des préjudices subis

16. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/attentats-du-13-novembre-lindemnisation-des-victimes-est-toujours-en-cours-1343926> [consulté le 27 nov. 2021].

17. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/174000190.pdf> [consulté le 27 nov. 2021].

18. Prise en charge par la FGTI, l'indemnisation ne fait pas l'unanimité. Victimes, associations et avocats contestent certains aspects de la démarche adoptée, dont celle qui consiste à fixer à l'avance le montant des indemnisations de certains préjudices.

(témoignages, dossier médical, photographies...) ¹⁹. Les pièces versées au dossier sont alors examinées par des enquêteurs qui font preuve de vigilance pour parer à toute escroquerie, mais qui doivent aussi être bienveillants. Une position qui, en certaines circonstances, peut bénéficier à de fausses victimes sur lesquelles rejaillit l'élan collectif de solidarité et d'empathie à l'attention des victimes. Un constat que met notamment en évidence A. Kauffmann (2021, p. 271) :

La direction de Life for Paris, loin de se draper dans son indignation, reconnaît dans ces impostures un effet pervers de la bienveillance dont bénéficient par ailleurs les victimes. « Nous portons une part de responsabilité car, depuis le début, nous avons souhaité que le dépôt de plainte soit hyper facile » rappelle Arthur D. Le président de l'association admet qu'être victime « confère une grande autorité ». Leur parole « devient sacrée, quasi oraculaire », ajoute-t-il. « C'est peut-être cette sacralité qui suscite les « fausses victimes ». Elles sont attirées par l'exposition médiatique, l'élan de solidarité et/ou la perspective d'une indemnisation conséquente - et bien souvent les trois. La frontière entre mythomanie, escroquerie et misère sociale est souvent floue.

Ce flou caractérise évidemment la trajectoire de Florence M. qui n'a pas seulement inventé un ami qui aurait été gravement blessé au Bataclan afin de se rapprocher puis d'intégrer l'association Life for Paris, mais qui a également déposé plainte au motif qu'elle aurait été présente au Bataclan le 13 novembre, afin de bénéficier d'une indemnisation en tant que victime ²⁰. Le procès-verbal de sa déposition auquel A. Kauffmann a eu accès montre l'aplomb et l'aisance de cette fausse victime à livrer de faux souvenirs. Ainsi Florence M. a-t-elle élaboré deux systèmes de mensonges qu'elle a adressés ou bien à l'association ou bien à l'institution. Les deux sont inconciliables quand bien même chacun est vraisemblable. C'est dans cet interstice qui sépare le vrai du vraisemblable que se situe donc l'enquête d'A. Kauffmann, en dénouant notamment les fils d'une personnalité qui n'en est pas à son premier mensonge, mais dont le 13 novembre constitue d'une certaine façon l'acmé. Ainsi le journaliste restitue-t-il une vérité qui s'avère être aussi la marque de fabrique du cadre éditorial dans lequel l'enquête prend place.

Promouvoir le réel pour dire ici le faux

Le livre *La Mythomane du Bataclan* est tiré à 9 000 exemplaires : un tirage important pour une publication qui, paraissant quelques mois avant que ne s'ouvre le procès des attentats du 13 novembre 2015 (le 8 septembre 2021), fait

-
19. Sur le site Service-Public.fr, « le site officiel de l'administration française », figurent les informations qui répondent à la question « Que faire si je suis une victime ou un proche de victime d'acte terroriste ? ». Disponible sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33959> [consulté le 20 nov. 2021].
 20. A. Kauffmann explique que Florence M. a déposé plainte le 16 février 2017 au service départemental de police judiciaire (leSDPJ 94). Elle a ensuite adressé une demande d'indemnisation au Fonds de garantie qui a été acceptée.

le pari de la réussite. C'est la deuxième fois qu'A. Kauffmann publie dans cette maison d'édition qui a été créée en 2016 par Clara Tellier Savary, Geoffrey Le Guilcher et Johann Zarca²¹. Le premier ouvrage, *Surdose* (2018), racontait l'immersion dans une unité spéciale de la brigade des Stupéfiants intitulée Surdoses. Cette fois-ci, l'auteur a conduit une enquête au sujet de laquelle il explique avoir progressivement démêlé des fils de compréhension, comme on le ferait dans le cadre d'une enquête policière²².

Qu'il s'agisse de raconter l'histoire d'une fausse victime ou celle d'une brigade spécialisée, la démarche d'A. Kauffmann colle au projet de la maison d'édition qui promeut la « narrative non-fiction », un genre importé des États-Unis²³ mêlant enquête et narration. D'ailleurs, sur le site des éditions Goutte d'Or, sous la rubrique « Collection journalistique », on peut lire : « Dans la lignée de la narrative non-fiction anglo-saxonne. Un emprunt des codes de la littérature pour aborder des sujets de société à travers des histoires fortes racontées à la première personne ». Quant à la « Collection fiction », elle est ainsi présentée : « Dans laquelle, sur la base d'univers existants, le réel explose ; tout y est permis. L'auteur ou l'autrice connaît en profondeur le monde qu'il ou elle raconte pour le faire découvrir de l'intérieur²⁴. »

Indéniablement, les éditions Goutte d'Or ont imposé un genre et un projet éditorial : « Livre après livre, des relations de confiance se nouent, et leur réputation de faiseurs de succès s'installe (leurs ouvrages se vendent rarement à moins de 5 000 exemplaires - un score atteint par *Flic* en quatre jours). Même si les éditions publient aussi des romans, elles sont désormais identifiées dans les rédactions comme l'un des rares spécialistes français de la narrative non-fiction, ce genre qui utilise les techniques narratives de la fiction pour mettre en scène des histoires vraies. » (Deslandes, 2018). Dans son article, Mathieu Deslandes explique aussi que cette maison d'édition ne peut pas rater la sortie d'un livre. Ayant fait le choix de publier trois ouvrages par an,

-
21. C. Tellier Savary a été éditrice à *Courrier International*. Elle est présidente des éditions. G. Le Guilcher est journaliste d'investigation. Il dirige la collection « Journalisme ». J. Zarca est romancier ; il dirige la collection « Fiction ».
 22. Dans un podcast diffusé sur le site *Les Jours* A. Kauffmann raconte la genèse de son projet. Il explique que la première information sur Florence M. lui fut donnée par Françoise Rudetzki, présidente fondatrice puis déléguée générale de l'association SOS Attentats responsable des victimes du terrorisme. Les faits qu'elle lui raconte font écho à ce que sa propre famille a connu. Disponible sur : https://lesjours.fr/podcasts/making-of-podcast/ep5-mythomane-bataclan/?fbclid=IwAR16OPAf3fRRhjIxp5D_d4kg5nUabWsfhrcQo4xyt4RVxYyJHS_ckfvW-Zg [consulté le 5 oct. 2022].
 23. Par exemple, dans son livre *De Sang froid* (paru en 1966), Truman Capote a enquêté pendant dix années sur le meurtre d'une famille de fermiers du Kansas. Ainsi s'est-il rapproché des protagonistes dont les deux assassins. D'autres noms incarnent ce genre littéraire et journalistique dont Tom Wolfe, Norman Mailer et Joan Didion dans les années 1960 et 1970, mais aussi au cours des décennies suivantes et à la faveur d'un renouveau du genre, Gay Talese, Ted Conover (sur cette question, voir l'ouvrage de S. R. Boynton, 2021).
 24. Disponible sur : <https://www.editionsgouttedor.com/goutte-d-or> [consulté le 12 déc. 2021].

chaque parution est un événement dans lequel esprit d'initiative et créativité sont requis. Presse, radio, télévision, médias en ligne, réseaux sociaux sont ainsi convoqués, chacun apportant ses spécificités et ses publics. Ce qui est évidemment le cas de *La Mythomane du Bataclan*.

Le 6 mai 2021, le jour de la sortie en librairie de l'ouvrage, Philippe Broussard du *Monde* publie une critique très favorable - « Autopsie d'une arnaque » - qui est relayée sur le compte Instagram de la maison d'édition. Le directeur adjoint du quotidien parle d'« un livre étonnant, au plus près du mensonge et de la trahison ». Outre les articles - tous élogieux - publiés dans des titres de presse nationale ou régionale²⁵, A. Kauffmann est invité par Sonia Devillers dans « L'Instant M » sur France Inter qui commence elle aussi par des compliments qui sont repris en accroche de l'article figurant sur le site de la station : « La mythomane du Bataclan est une enquête édifiante et remarquablement écrite, c'est simple, rapide, direct et captivant ! ». Le même jour encore, une vidéo de Konbini News (5'33) dans laquelle le journaliste présente son ouvrage est postée sur Facebook²⁶. Dans les jours qui suivent, le journaliste est sur le plateau de LCI où il échange avec Christophe Beaugrand (le 16 mai) et le journal d'Arte en fait une présentation (le 18 mai) tandis que d'autres articles sont publiés dans *Ouest-France*, *Télérama*, *Le Point*, *L'Express*... Conformément aux thématiques pointées par l'auteur et la maison d'édition à l'occasion du lancement du livre, les articles de presse disent leur étonnement devant le raffinement de la supercherie : dans *Télérama* (19 juin 2021), Lucas Armati parle d'une « plongée vertigineuse dans la fabrique d'un mensonge dévorant » ; *Madame Figaro* (Pascaline Potdevon, 6 mai 2021) titre « Histoire d'une vertigineuse escroquerie » ; *Libération* (Chloé Pilorget-Rezzouk, 6 mai 2021) écrit « Une plongée dans la mécanique du mensonge ». La surprise des commentateurs concerne tout autant le personnage que la narration qu'en fait A. Kauffmann.

Comme évoqué *supra*, *La Mythomane du Bataclan* paraît à partir du 1^{er} août 2021 sous la forme d'un feuilleton illustré sur le site *Les Jours*²⁷ qui, comme c'est le cas de l'ouvrage sorti en librairie, est relayé sur Facebook, Twitter et sur Instagram. C'est la troisième collaboration entre les éditions Goutte d'Or et *Les Jours*²⁸, les deux

25. Des articles paraissent notamment dans *Libération*, *Le Figaro*, *20 Minutes*, *Sud-Ouest*, *Madame Figaro*.

26. Le 11 décembre 2021, la vidéo recueillait 591 000 vues, 3 400 réactions et 320 commentaires.

27. 14 épisodes illustrés sont présentés sur le site d'information *Les Jours* (du 1^{er} août 2021 au 7 novembre 2021). Ils sont ainsi libellés : « Hello, je suis une "impliquée" » ; « Aux manettes du forum secret ; Une victime est née ; Dans la fosse aux doutes ; L'étrange partition de "Lurch" ; Flo et l'usurpateur démasqué ; « Ils s'inspirent de nos histoires pour se les approprier » ; Au milieu des embrouilles, un soupçon naît ; La piste du fantôme numérique ; Le château de cartes de Flo s'écroule ; Au théâtre des fausses victimes ; La fin de la course folle de Flo ; Flo s'agrippe à son mensonge ; « On se connaît ? D'où vous vous intéressez à mon parcours ».

28. Pour en savoir plus sur le mode de financement de cette publication, voir L. Ballarini, E. Marty, N. Smyrniaos (2019). Nous remercions d'ailleurs L. Ballarini pour les informations qu'il nous a transmises.

premières étant *Surdose* (2018) et *La Chair* (2019), une adaptation de l'histoire d'un des personnages du livre de Robin d'Angelo *Judy, Sofia, Lola et moi*, qui raconte une enquête dans le monde du porno. Les projets éditoriaux de la maison d'édition et du site d'information – tous deux créés en 2016 – placent la vérité des faits et des personnages au cœur de leur démarche. Sur son site, *Les jours* expliquent : « *Les Jours* ont inventé un nouveau journalisme : raconter l'actualité à la façon de séries. Attention, pas de fiction ici ! Tous les personnages de ces histoires sont vrais. C'est vous, c'est nous. C'est notre monde. En deux ans, cette forme de récit novatrice a été reconnue pour sa qualité. Nous avons ainsi reçu un prix Albert-Londres, publié quatre livres tirés de nos enquêtes et démontré que le journalisme peut à la fois avoir de la mémoire et être ancré dans l'actualité » (typographie d'origine).

En novembre 2021, *La Mythomane du Bataclan* paraît également en bande dessinée dans la livraison 56 de la *Revue XXI*²⁹. Cette transposition s'inscrit dans un mouvement qui, depuis les années 1990 et 2000, rebat les cartes d'un certain type de reportage, en installant celui-ci « au cœur de la pratique de la bande dessinée » (Lesage, 2017 ; voir aussi Groensteen, 2017). Certes, la démarche n'est pas nouvelle ; elle est même au fondement de l'histoire de la presse. Mais dans le cas qui nous intéresse, elle a pour effet de diversifier les portes d'entrée à des faits d'actualité, élargissant de la sorte le ou les publics susceptibles de s'y intéresser. La revue fait elle aussi de la réalité l'argument de vente de ses livraisons. Sur Instagram (22 déc. 2021), en même temps qu'est valorisé le numéro 56 qui « dresse le portrait d'un monde rempli de menteurs et de menteuses » (Twitter, 12 nov. 2021), *Revue XXI* fait de la publicité en avançant cet argument pour les cadeaux de fin d'année³⁰.

Pour autant, si ce réel flirtant avec le polar est le commun dénominateur des trois projets, sa transposition dans l'un et l'autre cadre a deux répercussions principales sur la narration et sa portée. La première porte sur la temporalité qui structure l'organisation du texte sériel (*Les Jours*) et qui diffère de celle figurant dans l'ouvrage et dans la bande dessinée. Dans l'ouvrage, A. Kauffmann restitue en effet les éléments de son enquête en alternant des passages qui correspondent aux attentats du 13 novembre 2015 avec d'autres, ancrés dans les années 1980, qui confirmeraient d'une tendance antérieure à la mythomanie chez son personnage. Dans la vidéo diffusée sur le média en ligne Konbini News, il s'explique d'ailleurs à propos de ce terme en précisant s'en être tenu à la définition du dictionnaire pour lequel il s'agit « d'une personne qui ment compulsivement

29. On doit les dessins de la version de *La Mythomane du Bataclan* à Yvan Brun, auteur de bandes dessinées, musicien, peintre. Pour consulter quelques-unes de ses références, voir sa fiche sur le site des éditions Tanibis : <https://www.tanibis.net/livres/#tripardate>.

30. Sur une page Instagram de *Revue XXI*, on peut lire : « Pour les fêtes, offrez un espace pour ralentir et réfléchir, offrez des récits qui vous emmèneront au rythme du réel. Pour faire profiter vos proches de ces voyages inédits, rendez-vous sur notre site (où une carte cadeau imprimable est à votre disposition pour les cadeaux de dernière minute !) ».

et qui, souvent, croit à ses propres mensonges ». Pour des raisons de lisibilité, la version publiée sur *Les Jours* fait le choix d'une narration chronologique qui paraît plus à même de répondre aux contraintes sérielles. Bénéficiant des possibilités qu'offrent les hyperliens, la narration anticipe toutefois sur la lecture fragmentée en donnant par exemple au lecteur la possibilité de parcourir toutes les pages dans lesquelles il est question d'un personnage, ou bien d'obtenir des informations portant sur un lieu ou un autre de l'histoire racontée. Quant à la bande dessinée, Yvan Brun a créé des planches qui illustrent les faits rapportés par Florence M. ou ses interlocuteurs. Sur une seule page, les duperies de Florence M. sont directement mises en correspondance avec les faits qu'elle malmène. Ainsi la réalité promue par la *Revue XXI* est-elle intégrée aux choix esthétiques et formels du dessinateur.

La deuxième répercussion concerne la place du journaliste dans la narration. Ce dernier n'est que marginalement présent dans la série publiée sur le site *Les Jours*. Sur les 14 épisodes qu'elle comporte, il ne figure en effet que dans le dernier où il restitue les échanges qu'il a eus avec Florence M. et dont le titre reprend une phrase qu'elle lui a écrite : « On se connaît ? D'où vous vous intéressez à mon parcours ? ». Quant à la bande dessinée, l'histoire se terminant sur le procès de Florence M., d'une certaine façon, le journaliste disparaît quand bien même sa présence traverse-t-elle de part en part l'ordonnement du récit.

Car si le récit d'A. Kauffmann est à l'origine des différentes adaptations, la mise en forme et la mise en exergue du réel – pourtant au cœur des stratégies éditoriales de la maison d'édition, du site d'information en ligne et de la revue – ne sont ni de même nature si de même portée. D'une certaine façon, l'enquête s'efface au profit de l'essentialisation de Florence M. dont les cheveux roses³¹ qui la caractérisent à l'image sont une marque immédiatement reconnaissable. En termes d'expériences de lecture aussi, les commentaires donnent à lire des singularités qui, évidemment, sont propres au support et à son appropriation par les usagers. Par exemple sur Twitter, des lecteurs de la série publiée sur *Les Jours* attendent avec impatience la publication des épisodes, une lectrice (@nanetouz, le 4 sept. 2021) parlant même d'un rapport addictif à la publication : « Je comprends maintenant vraiment pourquoi @Lesjoursfr appellent leurs séries des obsessions ! La mythomane du Bataclan, une série addictive dont on attend le nouvel épisode avec fébrilité, semaine après semaine ».

31. Sur la couleur rose, voir la très intéressante notice du *Publistionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics* – « Rose » – rédigée par Kévin Bideaux (<http://publistionnaire.huma-num.fr/notice/rose/>).

Florence M. est elle aussi une victime...

Pour des raisons somme toute logiques, selon le mode d'entrée par lequel les internautes découvrent l'enquête d'A. Kauffmann, les commentaires au sujet de son travail diffèrent, aussi bien sur le fond que sur la forme³². Ainsi les pages d'Instagram et de Twitter consacrées au livre, donnent-elles à lire des commentaires informés de lecteurs et de lectrices tandis que ceux postés sur Facebook à l'occasion de la diffusion de la vidéo relayée depuis le site de Konbini News s'attachent à Florence M. D'ailleurs, les personnes qui s'expriment avec vigueur sur ce réseau social n'évoquent jamais leur envie – ou pas – de se procurer le livre et elles se concentrent quasi exclusivement sur le comportement et la personnalité de Florence M.

Sur Instagram et Twitter, c'est une double temporalité qui caractérise la réception de l'ouvrage d'A. Kauffmann par des lecteurs et lectrices ou par des personnes intéressées par le sujet. L'une – évidente – correspond à la sortie en librairie et à la stratégie de communication de l'éditeur ; l'autre dépend d'une lecture au fil de l'eau qui explique que les avis courent du mois de mai au mois de décembre 2021 (et après...). Dans cette prise de parole, trois catégories d'énonciateurs se distinguent : ceux qui évoquent les mythomanes – dont Florence M. – qu'eux-mêmes ont croisés (principalement dans Twitter) ; ceux qui encouragent la lecture de l'ouvrage pour ses qualités littéraires et journalistiques (les pages de lecteurs et lectrices publiées sur Instagram ou sur Twitter) ; ceux – une faible partie des prises de position – qui n'ont pas apprécié l'ouvrage, particulièrement parce qu'ils ont l'impression que le récit les place dans une position inconfortable, de voyeur par exemple (les pages de lecteurs et lectrices publiées sur Instagram ou sur Twitter). Dans tous les cas, au-delà des différences de posture et/ou des désaccords, le récit du journaliste et son ancrage dans ce qui relèverait du réel ne sont pas mis en doute.

Sur Twitter – dans une moindre mesure sur Facebook – des témoignages portant sur des cas semblables de mythomanie sont livrés. Par exemple, @13Queen_Of_Pain – qui précise à propos d'elle-même « Je tweete beaucoup sur le #13Novembre2015 » – raconte sa lecture singulière du livre d'A. Kauffmann. Elle explique avoir « vécu la chose de l'intérieur, mais [qu'] il [lui] semblait important de le [le livre] lire pour être sûre de bien avoir en tête tous les éléments de cette supercherie. Comme beaucoup, [elle a] été flouée par Florence M. » (le 20 septembre 2021). Dans plusieurs autres tweets, elle fait la liste des fausses victimes qu'en plus de Florence M. elle a rencontrées et confie son ressenti au sujet de chacune. Ce à quoi d'autres

32. Les citations d'internautes insérées dans le texte conservent l'orthographe d'origine.

s'étonnent que les cas soient si nombreux, partagés qu'ils sont entre des propos critiques à leur égard et une forme de tristesse face à ce comportement considéré par la quasi-totalité d'entre eux comme étant pathologique. En effet, dans la trentaine d'échanges qui suivent le premier tweet, seul @Astroman76 écrit le 21 septembre 2021 : « Une grosse pensée pour les vraies victimes au passage, à ceux qui ont perdu un ou des proches, et aussi à ceux qui ont aidé et secouru en cette tragique soirée... ».

En effet, les victimes ne sont pas frontalement mises en avant dans ces commentaires. En revanche, la cause victimaire est bel et bien présente en arrière-plan des propos échangés : @13Queen_Of_Pain a été blessée au Bataclan et elle en fait une priorité de ses interventions sur le réseau social.

Sur Instagram aussi, les drames vécus par les victimes ne sont pas le motif principal du hashtag #lamythomanedubataclan. Celui-ci comprend 34 publications qui, hormis celle du site *Les Jours*, appartiennent à des passionnés de lecture – dont certains sont libraires – qui partagent leurs avis sur les livres qu'ils ont lus, dont ici celui d'A. Kauffmann. Si l'on excepte quelques critiques, les avis convergent et saluent la qualité et le sérieux de l'enquête ainsi que l'originalité du sujet. Et si les auteurs des posts sont indignés des mensonges de Florence M., ils apprécient paradoxalement l'écriture du journaliste qui est à distance « de tout jugement manichéen » (lecturepublique, 5 déc. 2021). Le vocabulaire qu'ils utilisent souligne le caractère aventureux de l'héroïne et la capacité du journaliste à le restituer et à capter l'attention du lecteur. Il est par exemple question d'« une vie rocambolesque » (fred_bnd, 4 décembre 2021), « d'une incroyable enquête » (sanssucresanssel, 2 août 2021), qui est « à lire et à écouter... avec effroi ! » (loeil delucioledanslespolars, 22 juil. 2022). Une lectrice écrit avoir été « littéralement scotchée [...] de la première à la dernière page » (adeline_dias_autrice, 10 août 2021), une autre qu'il lui a été « impossible d'en décrocher » (tizgarage, 1^{er} juil. 2022) ; une autre commente « c'est un récit sans jugement que nous livre ici Alexandre Kauffmann, une véritable enquête journalistique qui nous tient en haleine de la première à la dernière page » (perette85, 12 juil. 2022). Une autre encore compare le récit au genre policier – « Je vous conseille vivement cette lecture. Elle est très dense, mais digne d'un polar de haut niveau » (les.lectures.de.flore, 13 juin 2022).

Dans deux avis toutefois la critique est radicale, mais elle ne porte pas tant sur Florence M. que sur l'ensemble de la société : « La nature humaine montre régulièrement des facettes pas très reluisantes. L'exemple de ces fausses victimes est à vomir » (boulitmic, 27 juin 2022) ; « Un enlaidissement du monde passionnant et fascinant qui met en lumière une souffrance psychique, mais qui est aussi un symptôme de société » (librairiedesbatignolles, 4 mai 2021). Dans tous les cas, la question du réel, qui est au cœur de la stratégie de mise en visibilité du livre, est aussi celle mise en exergue par ses commentateurs. Ainsi peut-on lire : la réalité « dépasse la fiction » (kineja_libro, 22 juil. 2022) ;

il s'agit d'« une histoire vraie qui se lit comme un thriller où l'on connaît le coupable. Le titre en dit presque trop, mais impossible de lâcher ce livre » (les_tribulations_dune_meuf, 10 juil. 2022)³³.

La présentation du livre sur Instagram et Twitter suscite donc des échanges qui sont majoritairement favorables à l'ouvrage. En revanche, la présentation du livre que le média en ligne Konbini News publie sur Facebook suscite des commentaires d'une autre nature. Dans la vidéo du 6 mai 2021, A. Kauffmann présente son enquête et les résultats auxquels il est parvenu. Il explique ce qu'est la mythomanie et pourquoi il considère que le cas de Florence M. relève de cette pathologie. Les 6 et 7 mai, des internautes³⁴ commentent cette vidéo, certains expriment de la colère contre cette fausse-victime (« c'est incroyable », « c'est honteux », « c'est dingue », « c'est abusé », « il faut être en dessous de tout »...), ou bien à l'inverse des critiques virulentes contre la sanction prononcée (4 ans ½ de prison) à l'encontre de Florence M., jugée trop sévère par des internautes au regard de tous ceux – violeurs, arnaqueurs, membres malhonnêtes du gouvernement – qui s'en sortiraient avec des peines légères ou qui continueraient leurs malversations sans jamais être inquiétés... Quelques messages prennent d'ailleurs la défense de Florence M. qui serait victime d'un système injuste : « Ben, chacun son truc pour gagner du fric !!! Il y a des gens qui travaillent toute leur vie pour des capitalistes et avoir une retraite de misaine, il y a des trafiquants de drogue, etc.,etc., » ; « Mdr si c'était une noire qui ont l'aurait soupçonné dès le départ » ; « Et moi qui croyais que c'était les arabes et les noirs qui profitaient du système ».

Les avis ne commentent pas le livre, mais l'histoire seule. Certains font preuve de compassion pour Florence M. et mettent en cause le système : « Elle s'est laissée emporter par son mytho et ça a fait un effet boule de neige. Complètement dépassé par la solitude » ; « C'est pas en travaillant 8 heures par jour qu'on peut se sortir de la merde. Elle a profité du système comme plein d'autres le font autrement ». Enfin, d'autres critiquent A. Kauffmann pour avoir profité de l'histoire de Florence M. : « Au moins il n'a pas hésité à

33. Ce concert de louanges est légèrement atténué par deux avis de lecteurs gênés par ce rapport brouillé entre réel et fiction : « J'ai accroché moyennement au style et au format d'écriture au début, ne sachant pas si c'était une histoire vraie ou s'il s'agissait d'un cas "inspiré de faits réels", mais en creusant et arrivé au bout du récit, on se rend compte que parfois le réel dépasse l'imaginaire » (ticitron_bouquine, 14 nov. 2021). « Malheureusement, le livre étant composé de beaucoup de propos rapportés, le style en souffre et j'ai souvent eu plutôt l'impression d'être témoin de débats Facebookiens sans intérêt... même si j'admire la démarche de recherche, la transmission des résultats m'a laissée sur ma fin. » (princesse.saphir, 11 août 2021).

34. Il n'a pas été possible d'analyser la totalité des commentaires postés. Consultés le 22 janvier 2022, seuls 182 étaient encore en ligne et ne représentaient pas la totalité de ceux qui ont été publiés. En effet, lors d'une précédente consultation (11 déc. 2021), 320 commentaires pouvaient être consultés. En un mois, des messages n'étaient plus accessibles.

sortir un livre pour se faire de l'argent au passage ». Une acrimonie que l'on retrouve dans un message dont l'auteure serait la mère de la victime ou une personne se faisant passer pour elle :

Vous vous permettez de juger Florence !!!! Non Monsieur elle n'a pas été abandonnée par ses parents elle a eu une enfance heureuse elle a été gâtée et ce n'est pas parce que ses parents se sont séparés quand elle avait 15 ans qu'elle a fait ce qu'elle a fait !!!!! En ce qui concerne sa santé et sa vie privée vous n'aviez pas à tout débiller dans votre recueil vous n'êtes pas bien renseigné sachez que notre fille est née prématurément à 6 mois qu'elle pesait 1 kg que notre fille a été très entourée et aimée et pas du tout rejetée ni anormale aujourd'hui elle a purgée sa peine et son père et moi nous aimerions qu'on la laisse tranquille.

Pourquoi cette différence entre les avis de lecteurs et lectrices et ceux correspondant à ce média en ligne ? En s'adressant à un public dont la tranche d'âge est celle des 15-25 ans, *Konbini News* ne s'adresse pas tant à de potentiels lecteurs ou lectrices qu'aux usagers d'une plateforme, habitués à consulter des vidéos créatives et récréatives traitant de sujets très divers (politique, société, culture, sport...). Totalement articulés aux réseaux sociaux, ces sujets frappent l'attention et marquent les esprits. Ils sont d'ailleurs filmés selon ce principe. Dans leurs réactions, plusieurs internautes se concentrent donc sur un aspect de l'enquête d'A. Kauffmann, à savoir la supercherie, en relativisant la gravité par comparaison avec d'autres. Prenant fait et cause pour Florence M., ils se focalisent donc sur les injustices sociales. Ce qui a pour effet de placer au second plan les attentats du 13 novembre et les victimes de ceux-ci.

Finalement, dans ces commentaires, quelle que soit sa responsabilité, Florence M. est enfermée dans un système qu'elle n'a pas choisi. Et cet enfermement concerne autant la peine qu'elle a purgée que le livre qui a été écrit à son sujet.

Conclusion

Quels que soient les médias ou les réseaux sociaux, l'histoire de Florence M. n'a pas soulevé d'indignation massive. Au contraire, le regard porté sur son cas se veut compréhensif, comme l'est d'ailleurs celui d'A. Kauffmann. Ce que disent apprécier beaucoup de ses lecteurs et lectrices. Comment comprendre cette interprétation alors que, en France, la médiatisation des attentats des années 2015 et 2016 s'est largement appuyée sur la figure de la victime ? On pouvait s'attendre à ce que des discours indignés fustigent cette fausse victime et honorent *a contrario* les victimes à la mémoire ainsi entachée. Certes, la réprobation figure dans des commentaires, mais très peu évoquent les victimes et la cause qu'elles portent. Trois raisons principales peuvent être avancées pour l'expliquer. L'une est en lien avec le récit lui-même – le livre comme les deux

BD – qui, en adoptant le genre policier, héroïse le personnage de Florence M. et, dans une certaine mesure, en positive les traits. Une autre relève de la temporalité qui a un double impact : elle interfère avec le degré de connaissance que les internautes (selon leur âge et leur proximité avec les faits par exemple) ont des attentats ; elle atténue la vivacité des sentiments – et donc des réactions – au fur et à mesure du temps qui passe. Mais surtout, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle, en connaissant une forme de sacralisation ou tout simplement d'institutionnalisation pour certaines d'entre elles, les victimes perdent leur capacité à favoriser l'identification du plus grand nombre. À l'inverse, parce qu'elles sont faillibles et fragiles, les fausses victimes suscitent l'intérêt à la fois de ceux et celles qui s'efforcent de ne pas juger, mais aussi de ceux et celles qui sont en rupture par rapport à la société.

Dans cette représentation de la fausse victime, on retrouve des publics pourtant très distincts et dont le rapport à la société diffère lui aussi. Et si cette figure n'est pas un point de crispation, en revanche, les arguments avancés par les uns et les autres sont très dissemblables. Pour les uns, la fausse victime souffre d'une pathologie que la société doit soigner ; pour d'autres, elle incarne les maux d'une société qu'il faut changer. À n'en pas douter, dans les deux cas, elle est le symptôme du rapport social au monde et aux choses.

Références

- BALLARINI Loïc, MARTY Emmanuel et SMYRNAIOS Nikos, 2019, « Médias français : le financement participatif au service du pluralisme ? », dans BALLARINI Loïc *et al.* (dirs), *Financement participatif, les nouveaux territoires du capitalisme* Nancy, PUN - Éditions Universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes », p. 107-128.
- BIDEAUX Kévin, 2022, « Rose » [en ligne], *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics*. Disponible sur : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/rose/>.
- BOYNTON Robert S., 2021 [éd orig. 2005], *Le Temps du reportage. Entretiens avec les maîtres du journalisme littéraire*, traduit de l'anglais (États-Unis) par M. Belano *et al.*, Paris, Éditions du Sous-sol, collection « Feuilleton non-fiction ».
- DESLANDES Mathieu, 2018, « Comment bien lancer un livre dans les médias : le savoir-faire Goutte d'or » [en ligne], *La Revue des Médias*, 21 sept. Disponible sur : <https://larevuedesmedias.ina.fr/editions-goutte-dor-secrets-mediatisation>.
- FASSIN Didier et RECHTMAN Richard, 2007, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, collection « Essais ».
- GRINSHPUN Yana, 2019, « Introduction. De la victime à la victimisation : la construction d'un dispositif discursif », *Argumentation et analyse du*

- discours*, 23, Groupe de recherche Analyse du discours, argumentation, rhétorique. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/aad.3400>.
- GROENSTEEN Thierry, 2017, *La Bande dessinée au tournant*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- KAUFFMANN Alexandra, 2018, *Surdose*, Paris, Goutte d'Or.
- KAUFFMANN Alexandra, 2021, *La Mythomane du Bataclan*, Paris, Goutte d'Or.
- LEFRANC Sandrine, MATHIEU Lilian, SIMÉANT-GERMANOS Johanna, 2008, « Les victimes écrivent leur Histoire. Introduction », *Raisons politiques*, 30 (2), p. 5-19. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rai.030.0005>.
- LESAGE Sylvain, 2017, « La bande dessinée, une nouvelle pratique de l'info » [en ligne], *La Revue des médias*, 18 janv. Disponible sur : <https://larevuedesbmedias.ina.fr/la-bande-dessinee-une-nouvelle-ecriture-de-linfo>.
- WALTER Jacques (dir.), 2010, « Faux témoins », *Témoigner. Entre histoire et mémoire/Getuigen. Tussen Geschiedenis en Gedachtenis*, 106, Fondation Auschwitz.

Attentats de Paris du 13 novembre 2015

Quel degré de concernement chez des témoins à Metz ?

Corinne MARTIN

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France
corinne.martin[at]univ-lorraine.fr

Le travail présenté s'inscrit à part entière dans le dispositif du Programme 13-Novembre¹ tel qu'il a été conçu, élaboré et lancé en 2016, par l'historien Denis Peschanski (Centre national de la recherche scientifique [CNRS]) et le neuroscientifique Francis Eustache (Ecole Pratique des Hautes Études – Paris Sciences & Lettres [EPHE-PSL], Institut national de la santé et de la recherche médicale [Inserm]) à la suite des attentats du 13 novembre 2015 à Paris. Labellisé PIA (Programme d'investissements d'avenir), ce programme vise à étudier les « rapports entre événement traumatique, mémoire individuelle et mémoire collective » après ces attentats de novembre à Paris. Une cohorte de 1 000 témoins volontaires a participé au programme, dans une perspective diachronique (témoignages phase 1 en 2016, puis renouvelés après 2 ans, 5 ans, 10 ans) dans les villes de Paris et Saint-Denis, Caen, Metz et Montpellier. Notre rôle a été celui d'enquêtrice, au sein de l'équipe messine, équipe de cinq à six enquêteurs et enquêtrices, équipe dirigée par Jacques Walter, alors directeur du Centre de recherche sur les médiations (Crem) à l'université de Lorraine. Ce choix de retenir Metz pour les témoignages en région, hors de Paris², résulte des liens scientifiques et amicaux tissés entre D. Peschanski, l'un des initiateurs du Programme, et J. Walter. Au demeurant, il y a au Crem une tradition de recherche sur le témoignage et la mémoire. Au sein de ce groupe d'enquêteurs, nous avons participé aux trois phases, de 2016, 2018 et 2021. C'est J. Walter qui nous a proposé d'intégrer cette équipe d'enquêteurs messins : ayant été notre directeur de thèse en sciences de l'information et de la communication, il

-
1. Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du Programme d'investissement d'avenir portant la référence ANR-10-EQPX-0021 Matrice volet Programme 13-Novembre. Disponible sur : <https://www.memoire13novembre.fr/> [consulté le 12 oct. 2022].
 2. La ville retenue de Caen est celle où œuvre Francis Eustache, le second initiateur du Programme, puis s'ajoutera au Programme Montpellier, la troisième ville en région, ces trois villes permettant de constituer une sorte de groupe « témoin », complémentaire par rapport à Paris.

connaissait notre parcours, ainsi que notre intérêt pour la pratique des entretiens, une sensibilité développée grâce à notre formation première comme psychologue clinicienne puis psychosociologue.

Face aux témoins s'est posée très vite la question : qu'est-ce qui conduit ces hommes, ces femmes, ayant vécu et suivi les événements principalement *via* les médias, en région (cercle 4), à venir participer et témoigner au sein de ce Programme ? Quelles sont les « raisons personnelles », les motivations, qui les ont conduits à s'engager dans cet acte de témoignage ? Est-ce le début d'une carrière de témoins (Fleury et Walter, 2013) ? Nous interrogerons la notion de concernement, en posant l'hypothèse de l'existence d'un *continuum*, avec divers degrés de concernement. Puis, à travers une analyse détaillée de trois témoignages sélectionnés, nous esquisserons des hypothèses, en termes de passerelle identificatoire, pour expliquer comment le récit de ces attentats vient s'ancrer dans l'histoire personnelle, en vue d'éclairer quelques nœuds d'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective. Précisons qu'il s'agit en effet de témoins volontaires non directs (classés cercle 4 au sein du Programme 13-Novembre, voir *infra*), parce qu'ils ont vécu ces attentats en région, hors de Paris (sans être forcément impliqués en tant que proches de victimes, ni voisins résidents des quartiers de ces attentats).

Pourquoi participer comme témoin au sein du Programme 13-Novembre ?

Nous avons travaillé sur une partie du corpus (interviews retranscrites) constitué des 79 témoignages recueillis en région, à Metz, dans la phase 1 (7 mois après les attentats, soit en juin 2016), auprès de témoins – très majoritairement – non directs et en région, classés C4 (cercle 4) : ce sont les habitants de trois villes hors Île-de-France, Caen, Metz, Montpellier ; par différence avec C1 (cercle 1) : les survivants, les témoins, les proches endeuillés et les acteurs intervenants ; C2 (cercle 2) : les habitants et les usagers des quartiers visés par les attentats, mais non exposés ; C3 (cercle 3) : les habitants des quartiers périphériques parisiens et de la banlieue parisienne. Ces témoins ont été informés de l'existence de cette enquête, par divers messages et emails diffusés au sein du réseau professionnel et personnel des chercheurs de l'équipe, au Crem, ainsi que dans les médias locaux (presse et télévision régionales). Le dispositif du Programme vise à la production d'interviews filmées par l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD) et déposées à l'Institut national de l'audiovisuel (INA), dans un objectif de patrimonialisation. C'est d'ailleurs à partir du recoupement entre ces divers témoignages que le récit – précis et factuel – de ces attentats a pu être reconstitué (Nattiez, Peschanski et Hochard, 2020). Dans des recherches futures, il serait intéressant d'analyser,

dans une perspective historique, les effets de ce dispositif, sur la production de la parole des témoins, comme a pu le faire J. Walter dans son ouvrage *La Shoah à l'épreuve de l'image* (2005), quand il analyse la construction des identités des déportés : « L'examen de ces éléments du dispositif [dispositif télévisuel, notamment l'émission *Dossiers de l'écran*] permet donc de préciser la nature des tensions qui participent à la construction de la parole des survivants et orientent la dynamique et la qualité des échanges » (Walter, 2005, p. 50). Pour répondre à cette interrogation, les responsables du Programme ont décidé de chercher 300 volontaires en phase 3 (2021) qui ne connaissent donc pas le protocole. Au niveau méthodologique (Da Rocha *et al.*, 2016), le recueil de la parole des témoins est opéré en suivant un guide d'entretien semi-directif, lequel s'inscrit dans une approche d'écoute compréhensive.

À propos du concernement

Il nous semble que la notion d'engagement telle qu'elle a pu être développée, notamment chez Sartre pour les intellectuels, ou même plus récemment, chez les chercheurs (Fleury et Walter, 2002) ou chez les citoyens (Muxel et Zulfikarpasic, 2022)³ ne pourrait être utilisée pour notre échantillon de volontaires. Ce que nous cherchons à appréhender s'apparenterait plus à la notion de concernement (Brunet, 2008), même si la question de la mobilisation citoyenne semble ici plus difficile à appréhender. En effet, les comportements sollicités et mis en œuvre sont somme toute assez limités (venir témoigner durant 1h30 environ, et ce 4 fois sur 10 ans), et ne sembleraient pas esquisser une véritable « carrière de témoins » (Fleury et Walter, 2013) ; il n'empêche qu'ils relèvent de l'adhésion à des principes axiologiques, autrement dit des valeurs (Heinich, 2017) renvoyant à une cause (les attentats).

Il peut sembler très difficile de définir le concernement, tant il prend des formes singulières. D'un point de vue épistémologique, nous pourrions utiliser la notion d'arc-en-ciel, telle qu'elle est définie par Michel Lallement (2019), quand il tente de caractériser les communautés utopiques anciennes et encore actuelles aux États-Unis. Ainsi la référence à un *continuum* permet-elle d'éviter le piège d'une diversité de cas tous singuliers vs un modèle uniforme. Nous préférons donc évoquer la notion de « degrés » de concernement.

Une question d'échelle : des « degrés » de concernement

Dans les nombreux travaux qu'il a consacrés aux effets sociaux des attentats, avec un intérêt particulier pour le concept même de concernement, Gêrôme Truc

3. Nous citons les travaux récents et plutôt quantitatifs d'Anne Muxel avec Adélaïde Zulfikarpasic. C'est pourquoi il ne saurait être question de réaliser un état de l'art sur la notion d'engagement.

(2016, 2020 ; Faucher-King et Truc, 2020), analyse avec finesse cette solidarité qui s'exprime post-attentat à travers de nombreux messages, déposés comme autant de mémoriaux éphémères, ou circulant sur les réseaux sociaux. Ce sentiment de solidarité qui s'exprime, et qui ne perdurera pas au-delà de quelques semaines, dessine les contours d'une communauté imprécise, ce fameux « nous », « ce "public" fugace et éphémère, qui se forme à l'épreuve de l'événement » (Truc, 2016, p. 201). Gérôme Truc évoque « les échelles du nous », un « *continuum* des échelles d'identification du signataire » (Truc, 2016, p. 210), étant entendu que ces réactions ne sont pas non plus réductibles aux discours médiatiques et politiques post-attentats. Si l'auteur réussit à construire une typologie des modalités de participation du public (croisement des deux dimensions personnel/impersonnel et proche/lointain), il convient aisément que « le sens de ce nous n'y est jamais simple ni univoque » (Truc, 2016, p. 208).

Notre projet est d'approfondir ces « raisons personnelles » pour le public « lointain » (cercle 4 des témoins en région), en entrant dans l'intimité/subjectivité profonde de ces « raisons personnelles ». C'est en effet ce que permet le dispositif de recueil de témoignages longs, en entretien, face à un enquêteur. La consigne n'étant pas de « raconter sa vie » mais bien plutôt comment ces attentats ont été vécus par le témoin, c'est tout le sens de ce travail que de chercher où se niche cette passerelle identificatoire qui va faire sens, et permettre l'articulation entre l'histoire singulière, subjective du témoin et la mémoire, collective, de ces attentats. C'est ainsi que vont apparaître divers degrés de concernement, tout au long d'un *continuum*. Pour questionner cette articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective, nous poserons l'hypothèse d'une passerelle identificatoire, qui devra être repérée et identifiée dans chacun des trois témoignages retenus pour l'analyse.

Une passerelle identificatoire entre mémoire individuelle et mémoire collective ?

C'est en ce point très singulier, individuel, voire intime, que s'articulent, comme le qualifie D. Peschanski, mémoire collective et mémoire individuelle. Il nous a semblé important d'être attentive à ces fragments de récits de vie, apparus lors de ces témoignages : ils n'ont pas été livrés pour rien, ils ont, de fait, un sens qu'il nous revient de chercher à comprendre, voire à dévoiler/révéler, sans basculer dans l'interprétation abusive et arbitraire, mais en nous limitant à une démarche d'écoute compréhensive, au sens de Carl Rogers (2019).

Ce concernement est encore plus difficile à définir, à approcher ; il nécessite une lecture et analyse attentive, longitudinale de chaque entretien, pour s'en imprégner et comprendre la « logique », ou plutôt la dynamique émotionnelle du discours du témoin/volontaire. En effet, ce témoin n'est pas lui-même toujours

conscient de ce qui le relie au plus profond de lui-même avec ces événements, et nous pourrions ajouter que la révélation de ce point intime se fait parfois dans l'interaction même du recueil de témoignage ; en tout état de cause, ce point n'apparaîtra que très rarement dans la réponse à la question « standard » à la fin du questionnaire de mémoire émotionnelle où l'on interroge directement le témoin sur les raisons qui l'ont conduit à venir témoigner.

Lors d'une séance de travail sur la question du concernement, J. Walter a suggéré cette métaphore du hile suite à un échange qu'il avait eu avec un médecin. Nous la reprenons volontiers pour décrire ce que nous tentons de définir à travers cette passerelle identificatoire. Le hile, en anatomie, est un sillon, une porte, une zone de pénétration, dans un organe, du paquet vasculo-nerveux⁴. Autrement dit, tout le système vasculaire et toute l'innervation reliant un organe au reste du corps, passe par ce hile, aussi essentiel que l'organe vital qu'il permet de relier au reste du corps. Sont recensés le hile du foie, le hile du poumon, de l'épiphyse, de l'ovaire, etc. Ainsi, l'analogie métaphorique fonctionne-t-elle très bien, permettant de superposer la relation organe/ensemble du corps avec celle reliant (mémoire) individuelle/collective, ou sociale. D'ailleurs, en poussant encore plus loin l'analogie, ne dit-on pas le « corps social » ? Bref, ce hile revêt une dimension essentielle, autorisant le fait de relier un élément à l'ensemble d'un corps/d'un système. En appliquant ce principe du hile à la relation mémoire individuelle/mémoire collective, nous pourrions le nommer une passerelle identificatoire, étant entendu que l'identité constitue bien un processus (et non un état ni un statut figé) (De Singly, 2016).

Enfin, si nous pouvons affirmer avoir exploré qualitativement plus de 30 témoignages de 2016 (en les comparant, pour certains, à nos notes manuscrites de 2018), nous présenterons une analyse détaillée et sélective tout à la fois, sur la base de trois témoignages seulement, pour une démonstration singulière. La généralisation qui pourrait en être faite consisterait à chercher dans chaque interview ce point singulier : existe-t-il ? La réponse est complexe, notre hypothèse est qu'il existe de fait (le volontaire/acteur de cette démarche lui aura forcément conféré un sens), mais qu'il n'est pas simple à repérer, parce qu'il peut n'exister qu'en filigrane : à charge pour le chercheur de le révéler, par l'analyse du discours du volontaire, y compris par comparaison avec les trois entretiens produits lors des trois phases (de 2016 à 2021) et de constater son éventuelle évolution. Le premier témoignage retenu est extrêmement clair et le témoin lui-même va révéler les raisons de sa démarche.

4. Définition du hile proposée par le dictionnaire de l'Académie de médecine. À noter que le terme vient du latin *hilum* : petit point noir sur une fève. <https://www.academie-medecine.fr/le-dictionnaire/index.php?q=hile> [consulté le 12 oct. 2022].

Un témoin journaliste : la confrontation avec le père d'une victime du Bataclan

Le premier témoignage retenu est celui de Benjamin⁵ (51 ans, bac+3, en couple, 3 enfants), qui est journaliste dans un média audiovisuel, en région. Dès le début de l'entretien, il invoque le besoin qu'il a ressenti de réfléchir sur sa pratique professionnelle, et donc souhaite profiter de ce moment de témoignage mais il prévient d'emblée avoir assez peu de souvenirs « c'est très très vague », pas même d'images « je ne peux me rappeler des images que parce que je les ai vues très récemment, hier en l'occurrence [a consulté les archives de son média avant l'entretien] [...] objectivement, les images, je les avais oubliées », images qu'il qualifie d'« extrêmement violentes » et que, pourtant, il a oubliées. Il invoque ainsi la distance nécessaire dans son métier, « d'un point de vue professionnel, j'ai pris l'habitude d'avoir un peu de recul », même s'il reste dans l'incompréhension face à ces attentats, remontant aux tours jumelles puis à *Charlie Hebdo*. Mais il va apparaître que cette incompréhension renvoie à aux attentats en tant que tels, mais aussi et surtout à sa relation avec ces attentats. Il relate un événement plus récent, en 2016, qui est survenu lorsqu'il a été « confronté au papa de Mathias ». Rappelons que Mathias, avec sa compagne Marie, fait partie des victimes du Bataclan. Le nom (et la mémoire ?) de ce couple de victimes Marie et Mathias, originaires de Metz, demeurent très présents dans cette région, à la suite de la création par les parents de l'association Marie & Mathias, dès 2016⁶. Ainsi, Benjamin explique-t-il comment son équipe est arrivée en mai 2016, sans s'annoncer, pour couvrir la toute première célébration festive organisée par l'association Marie & Mathias nouvellement créée. Or, l'annonce de toute présence et participation à l'événement était requise. Benjamin va révéler l'importance de cette « confrontation » avec le père de Mathias, ce qui va le conduire à s'interroger :

[Sur] la présence des médias face à un événement comme ça [...] on n'était pas à notre place [...] je me suis enfoncé dans la terre [...]. Mais là, j'étais confronté vraiment à un père qui venait de perdre son enfant quoi donc là, ça me remettait en question vraiment vraiment énormément [...] c'était extrêmement violent, mais pas dans les mots de ce papa, mais dans la situation ». [...] « donc c'est pas tant... vous voyez j'ai pas été marqué par ces images, par cette soirée, mais plus récemment par cet événement qui a ressurgi... qui a fait irruption et qui m'a fait prendre la mesure de ce que ça a pu être ce soir-là quoi [...]. C'est simple, je vous disais avoir oublié une partie des images, ce qui s'est produit avec ce père, je l'oublierai pas.

-
5. Tous les prénoms des témoins ont été modifiés (dans le cadre de l'anonymisation des données), et demeurent valables pour l'ensemble du Programme. Dans cet article, il s'agit des trois prénoms Benjamin, Suzon et Gina.
 6. L'association Marie & Mathias « a pour objet de promouvoir les valeurs portées par Marie Lausch et Mathias Dymarski, victimes des attentats du 13 novembre 2015 au Bataclan ». L'association a, depuis, été reconnue d'utilité publique. Disponible sur : <https://marieetmathias.fr/marie-mathias> [consulté le 12 oct. 2022].

En fait, Benjamin a vécu cette « confrontation » avec le père de Mathias comme une situation « extrêmement violente », alors que « il nous a demandé ce qu'on faisait là [...] c'est un moment qui leur appartenait, on venait le voler en l'occurrence [...] quelques minutes plus loin]. Ce qu'ils avaient de plus cher leur a été volé ». Nous réalisons ce rapprochement pour bien mettre en évidence la superposition, au niveau de la signification symbolique attribuée par le témoin lui-même, entre ces deux événements : la confrontation avec le père et les attentats, tant au niveau de la violence ressentie que du vol d'un enfant. Lui, Benjamin a ressenti la violence de cette situation et il se voit assigné à la place du voleur (très certainement, une autoassignation), après son entrée non autorisée lors de la célébration et c'est par ce détour identificatoire (rappelons que Benjamin a trois fils adolescents, avec lesquels il a si peu échangé après les attentats) qu'il va réussir à comprendre, à ressentir, en tant que père, l'émotion de ce père ayant perdu un enfant. Où il apparaît combien cette confrontation avec le père (« ce papa⁷ », terme plus affectueux qui traduit bien l'émotion, et qui fait face au terme « enfant »), lui est revenue, tel un boomerang (« qui a fait irruption⁸ »), pour lui faire prendre conscience, huit mois plus tard, de la violence qu'a pu vivre un père, lors de ces attentats. Apparaît alors le glissement⁹ de l'identité professionnelle (le journaliste plein de recul face aux « images oubliées ») à celle de père et c'est ainsi qu'opère la passerelle identificatoire : cette rencontre fut pour lui « violente », parce que c'est à ce moment précis qu'est ressenti le choc émotionnel de ces attentats et de leurs conséquences (perdre un fils). Cette expérience émotionnelle, cette « confrontation » constitue métaphoriquement le hile, la passerelle qui va articuler l'histoire personnelle de Benjamin à celle, collective, des attentats. Le processus de mémorisation (si Benjamin affirme avoir oublié les images de l'attentat, il n'oubliera jamais celle de la rencontre/« confrontation » avec ce père), commence à opérer, procédant par assimilation voire déplacement¹⁰ : Mathias, en tant qu'élément du couple Marie & Mathias¹¹, victimes messines du Bataclan, sachant que le seul « Bataclan » incarne, dans la mémoire collective, les attentats de novembre à Paris¹². C'est ce

7. Le terme « papa » est plus volontiers utilisé par le témoin (six occurrences en tout, contre deux pour le terme « père »).

8. C'est le réel qui fait irruption, diraient les psychanalystes de l'école lacanienne.

9. L'identité est forcément à multiples facettes et, rappelons-le, elle constitue un processus (et non pas un « état »), toujours en mouvement et en évolution, voir de Singly (2016).

10. Cela pourrait s'apparenter à une métonymie.

11. Les parents et amis du couple ont fondé l'association Marie & Mathias (logo de l'association, deux cœurs en forme de M, qui s'entrecroisent : un couple dans une sorte d'immortalité symbolique ? L'image du couple Marie & Mathias, a « fait le tour du monde » ; ils sont devenus « les amoureux du Bataclan » (repris en boucle par de nombreux médias lors du procès novembre 2021, il suffit de taper dans Google l'expression « amoureux du Bataclan »).

12. Source CREDOC : à la question sur les images des lieux, le Bataclan concentre les souvenirs (rapport CREDOC de Hobian S. *et al.*, 2020, *La mémorisation des attentats du 13 novembre*

que D. Peschanski dénomme la « condensation mémorielle. Mémoire et oubli fonctionnent de conserve. On retient ce qui suffit à donner sens à l'événement inscrit dans la mémoire collective¹³ ». Apparaît ainsi la complexité de l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective.

Une témoin journaliste : un autre attentat (deux parents assassinés devant leur fille)

Poursuivons la démonstration avec une autre volontaire, où un même glissement va s'opérer vers le rôle de mère, mais où il va apparaître que ce ne sont pas les attentats du 13-Novembre en tant que tels, mais bien un autre événement, encore plus chargé émotionnellement pour elle, qui va servir d'ancrage. Suzon¹⁴, (38 ans, bac +5, mariée, 1 enfant), est journaliste dans un autre média audiovisuel en région. Au cours de l'entretien, elle explique combien elle a suivi les événements à distance (en week-end chez des amis, avec son mari journaliste et leur fille), dans un village (à 600 kms de la maison et 800 kms des événements) sans télévision, sans internet (même sur le téléphone « dans une maison où ça captait très très mal »), à devoir écouter les informations à la radio dans la voiture, en face d'amis qui, « eux sont pas du tout accros comme nous à l'info comme nous on peut l'être ». Elle précisera aussi sa réaction, de retour à la maison, « dans les trois semaines qui ont suivi les événements, j'ai continué à accumuler de la presse, que j'achète pas forcément, mais voilà, pour lire et après pour pouvoir les conserver » en précisant : « la presse, elle reste, il y a des images » et « ça a valeur historique en fait ». Elle se souvient aussi très bien de l'assaut de Saint-Denis, citant le nom d'Abdelhamid Abaaoud, puisqu'elle a dû relater pour les auditeurs (journaliste média audio) ces événements, « minute par minute » le 18 novembre, étant au travail. Mais elle évoque très peu d'images, restant assez distante, ce qu'elle explique par son métier :

Je pense que quelque part mon métier fait que j'essaye d'avoir une distance en fait avec ça pour pas pour pas que ça me touche mais évidemment on s'identifie aux victimes, on se voit au Bataclan, on s'imagine au Bataclan aussi, on s'imagine aux terrasses, on s'imagine au Stade de France aussi [...], on ne peut que s'identifier.

Notons l'expression « ça », autrement dit ces événements innommables, indéfinissables, puis cette question de l'identification aux victimes, inévitable en quelque sorte, celle qui permet de ressentir la compassion. Mais le moment émotionnel

2015. *Un an après (vague de début 2017)*. Collection des rapports. Disponible sur : <https://www.credoc.fr/publications/memorisation-des-attentats-du-13-novembre-2015-un-an-apres-rapport> [consulté le 12 oct. 2022].

13. Annotation de ce texte même, juin 2022.

14. Pour rappel, Suzon est le prénom modifié du témoin.

fort qu'elle va relater est lié à d'autres attentats que ceux du 13-Novembre. En effet, et même si la contiguïté temporelle est indéniable¹⁵, c'est l'attentat du couple de policiers à Magnanville qui va retenir toute son attention :

Je pense au couple de policiers assassinés chez lui, c'est pas les attentats du 13 novembre, c'est pas par l'ampleur du geste, mais par la terreur, c'est tout aussi puissant, en fait, là pareil l'identification aux victimes, on s'y voit quoi, on imagine la personne qui débarque à la maison et qui vous tue sous les yeux de votre enfant, c'est c'est glaçant.

D'une part, l'identification aux victimes passe par la terreur, ressentie par la volontaire (terreur jamais évoquée auparavant, pour le Bataclan notamment) mais surtout, Suzon a glissé, par cette terreur, vers son rôle de mère, et, pour bien appuyer cette identification très certainement ressentie par elle comme inéluctable, elle embarque/enrôle aussi l'interviewer, en l'interpelant directement : « qui *vous* tue sous les yeux de *votre* enfant¹⁶ ». Ce « vous », « votre » assigne une place à l'autre, comme elle-même s'est vue assignée à cette place, par cette « terreur » qui l'a transie. Et à la toute fin de l'entretien (pour les commentaires ultimes), elle confirmera très clairement cette hypothèse :

Ouais pour la première fois j'ai, je me suis tellement identifiée à cette affaire et j'ai tellement vu ma fille à la place de cet enfant, ils ont à peu près le même âge, que j'ai pas voulu lire d'articles pour ne pas avoir, pas tout de suite en tout cas j'ai attendu, avant de les lire, j'ai attendu plusieurs jours.

On est dans le « même », favorisant l'identification de type collusion (sans distanciation), les enfants ont le même âge, elle ressent tellement la souffrance de cet enfant/sa fille potentiellement, qu'elle n'arrive plus à exercer son métier, à savoir lire la presse, comme elle l'avait fait, au lendemain des attentats du 13-Novembre ; elle est obligée d'y intégrer une mise à distance temporelle. Et Suzon avait d'ailleurs précisé (questionnaire de mémoire émotionnelle) à la question des précautions particulières prises après les attentats : « je me dis que je suis une cible en tant que journaliste, puisqu'il y a déjà eu des revendications de s'attaquer à des policiers, des politiques, des journalistes », le glissement opère tout au long d'une chaîne de signifiants : c'est bien parce qu'elle est journaliste qu'elle est plus directement encore touchée en tant que mère. Et c'est cette émotion ressentie, la terreur, qui sert de liant et d'ancrage : l'articulation mémoire individuelle/mémoire collective va ainsi opérer en toute efficacité. Abordons le troisième et dernier témoignage.

15. L'attentat de Magnanville s'est déroulé le 16 juin 2016, et les entretiens à Metz ont eu lieu entre le 21 juin et le 2 juillet 2016. Suzon évoquera plus loin le délai de 15 jours auquel remontent ces attentats, ce qui correspond parfaitement.

16. C'est nous qui soulignons.

Une témoin documentaliste : le souvenir des bombes dans l'enfance au Pérou

Le dernier témoignage analysé ici est celui de Gina¹⁷ (33 ans, Bac+8, mariée, une petite fille de moins de 3 ans) qui, dès le début de l'entretien, se dit très touchée par les attentats : « ça m'a pris sur une semaine où j'ai rien fait d'autre que regarder les informations, regarder les témoignages, pleurer ». En train de rédiger sa thèse, elle n'a pas pu travailler durant une semaine, qu'elle justifie aisément « bah c'est un deuil, on va pas travailler le lendemain de la mort de quelqu'un ». Ainsi, l'émotion vécue après les attentats et revécue durant l'entretien (nous-mêmes interviewer) se révèle très intense, Gina évoque une véritable souffrance, un deuil :

Comme si je voulais pas oublier voilà [...] cette cette empathie, c'est ça, c'est le mot, cette empathie, ce n'était pas seulement que je ressentais mais je la cherchais, je cherchais à presque souffrir avec eux parce que c'était... parce que pourquoi eux ? Pourquoi moi ? [relance...] comme si c'était un deuil bah c'est un deuil, on va pas travailler le lendemain de la mort de quelqu'un [...] c'est une grosse différence, avec le 13 novembre [elle venait d'évoquer Charlie Hebdo], c'est, ça empiétait sur ma sur ma vie personnelle et...

Elle a donc interrompu son travail d'écriture, se mettant en « deuil », et a passé énormément de temps à faire des recherches sur internet (ils n'ont pas la télévision) le soir des attentats, et les jours suivants dans la presse, sur internet. Elle a consulté les portraits dans *Le Monde*. Lui reviennent ainsi de très nombreuses images, notamment, à trois reprises, celle d'une « dame enceinte » dont le conjoint est décédé au Bataclan, et une autre « femme enceinte » rescapée du Bataclan¹⁸ :

Tout ça me ramenait à moi-même, ça aurait pu être moi et en visant ces personnes, on est, nous aussi, visé parce que nous aussi on va en terrasse, nous aussi on fait la fête, nous aussi on écoute de la musique, nous aussi on est jeune [...] Les personnes qui avaient laissé des enfants, vu que je suis moi-même maman, de me dire je sais pas ce que je ferais si si ma fille devait faire face à ça.

À un premier niveau, apparaît clairement l'identification aux victimes, qui va fonctionner de manière assez directe, banale pourrions-nous dire (au sens de réaction majoritaire), du type « ça aurait pu être moi » : le fait d'être jeune, d'aller en terrasse, d'écouter de la musique, etc. Puis c'est l'identification en tant que mère, et là, s'opère le même glissement que pour la volontaire précédente : il est question d'imaginer ce que deviendrait sa fille si elle-même était victime et venait à disparaître. L'identification aux victimes prend appui sur l'interaction avec sa fille, et conduit à imaginer la réaction de l'être aimé : « C'est ma fille

17. Pour rappel, Gina est le prénom modifié du témoin.

18. Rappelons que sa fille a moins de 3 ans.

qui devrait faire face à ça », le « ça », toujours cet innommable, et c'est la fille qui se retrouve en position d'acteur souffrant, ayant à faire face et à surmonter une situation douloureuse. La souffrance ainsi circule : Gina souffre, non pour elle-même, mais bien plutôt d'imaginer sa fille souffrir ; il nous semble qu'il y a ici quelque chose du don de soi, du *care* (Caillé, 2019), qui pourrait être très lié au rôle assumé de mère d'une petite fille en bas âge.

À un second niveau, ayant fait ce détour par sa fille, Gina va aussi glisser vers son histoire à elle, en tant que petite fille (après l'entretien, questionnaire de mémoire émotionnelle), puisqu'elle reviendra à ses origines péruviennes, et ces attentats lui rappellent les bombes entendues dans le village, chez ses grands-parents, quand elle avait près de six ans (années 1990 au Pérou) :

J'étais chez mes grands-parents et une bombe qui a, qui a explosé alors que j'étais chez eux donc je l'ai entendue, vu le feu puisqu'on était un peu en hauteur et j'étais petite, mais j'ai gardé le souvenir très présent des policiers qui se déploient, une espèce d'angoisse de pas savoir ce qui va se passer, j'étais pas à côté, j'étais pas touchée, mais j'ai vu et et oui, j'en ai beaucoup parlé après quand... après les attentats.

Les émotions, l'angoisse ressentie, celle de « ne pas savoir », évoquée dès le début du récit du soir du 13-Novembre, constituent autant d'éléments qui révèlent le lien entre les deux événements, lien que la volontaire a pointé d'elle-même, avant même son témoignage.

Conclusion

Nous pourrions aussi évoquer telle autre volontaire qui, à peine l'entretien démarré, affirme combien l'ambiance vécue au soir du 13-Novembre, en visite à Paris, lui rappelle l'Algérie qu'elle a dû quitter en catastrophe avec ses parents, quand elle était enfant (en 1962). Tel autre jeune homme volontaire qui évoque l'attentat de Provins (attentat contre Alain Peyrefitte, 1986), quand il était enfant et qu'il a entendu l'explosion tout près de son collègue, puis vu la carcasse de la voiture soufflée, restée accrochée aux branches d'un arbre, etc.

Comment sortir des histoires singulières ? Le corpus est immensément vaste et doit être appréhendé dans une perspective pluridisciplinaire, ce qui est principalement prévu dans le Programme 13-Novembre, mais n'a pas encore véritablement pu être mis en œuvre concrètement, pour notre part. Nous avons, dans un premier temps, essayé de comprendre, par la méthode de l'analyse du discours appliquée à ce corpus, comment s'articulent, dans le récit des témoins, mémoire individuelle et mémoire collective. Dans l'amorce de ce travail de réflexion et d'approche du corpus, il nous est absolument impossible de ne produire aucune montée en généralité. Pour l'heure, avec ces trois exemples que nous avons sélectionnés, est apparu, après-coup avouons-le, le lien qui les relie :

les trois sont des professionnels œuvrant dans le champ de l'information (deux journalistes et une documentaliste) et ils ont clairement affiché cette première préoccupation en tant que professionnels, puis très vite est apparu le lien avec leur histoire personnelle, c'est le sens de notre hypothèse de l'existence d'une passerelle identificatoire. La métaphore du hile, qui donne à voir cette articulation entre l'histoire personnelle, intime et la dimension plus collective, permet d'expliquer, *a posteriori*, le degré de concernement du volontaire, autrement dit les motivations de sa démarche à venir participer et intégrer cette cohorte de témoins indirects du cercle 4 en région, précisément à Metz.

Une autre piste théorique pourrait provenir de l'approche proposée par Roland Barthes (1980) dans son analyse des photographies-images dans *La chambre claire*. Face à l'incapacité qu'il ressent à classer ces photographies en les regardant, il réalise que certaines mobilisent des éléments de connaissance, relevant du social, ce qu'il nomme le *studium* alors que, par opposition, le *punctum* consiste en un détail qui va le poindre, le toucher en regardant cette photo, notamment celle de sa mère dans le jardin d'hiver. Cet élément de détail, déclenchant une émotion forte, pourrait être comparé à cette image (d'abord visuelle, vue à la télévision, puis image mentale), chargée d'émotion, qui a touché un témoin, et va ainsi consister en une sorte d'ancrage pour le processus de mémorisation de l'événement. Parce que cet élément de détail, cette image, fait sens pour le sujet, particulièrement pour lui. Et c'est ce que nous avons essayé de mettre évidence pour les témoins rencontrés, en révélant l'articulation entre la mémoire collective et leur mémoire individuelle, histoire subjective. Il serait peut-être aussi intéressant d'explorer la piste des rapports de résonance dans notre relation au monde (Rosa, 2018), en lien avec les travaux sur l'empathie (Berthoz et Jorland, 2004 ; de Waal, 2010).

Et après avoir affiné les hypothèses sur cette articulation mémoire individuelle/collective, traduisant un certain degré de concernement, peut-être conviendrait-il d'utiliser, de manière tout à fait complémentaire, des outils de textométrie, pour repérer des constantes, au-delà des subjectivités, afin d'imaginer une typologie permettant d'expliquer et comprendre ces diverses échelles du concernement à l'œuvre chez les témoins ?

Références

- BARTHES Roland, 1980, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Éditions de l'Étoile/Gallimard/Seuil, collection « Cahiers du Cinéma ».
- BLANCHET Alain, 2015 [éd. orig. 1991], *Dire et faire dire. L'entretien*, Paris, Armand Colin, collection « Psychologie ».
- BERTHOZ Alain et JORLAND Gérard (dirs), 2004, *L'Empathie*, Paris, Odile Jacob.
- BRUNET Philippe, 2008, « De l'usage raisonné de la notion de "concernement" : mobilisations locales à propos de l'industrie nucléaire » [en ligne], *Natures*

- Sciences Sociétés*, 16 (4), p. 317-325. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2008-4-page-317.htm>.
- CAILLÉ Alain, 2019, *Extensions du domaine du don. Demander, donner, recevoir, rendre*, Arles, Actes Sud, collection « Questions de société »
- DA ROCHA Daniel *et al.*, 2016, « Programme 13-Novembre, un an après » [en ligne], *Revue de neuropsychologie*, 8 (4), p. 227-232. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rne.084.0227>.
- FAUCHER-KING Florence et TRUC Gérome (dirs), 2020, *Face aux attentats*, Paris, Presses universitaires de France, collection « La Vie des idées ».
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2002, « L'engagement des chercheurs » [en ligne], *Questions de communication*, 2, centre de recherche sur les médiations, p. 105-115. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7083>.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2013, « Présentation » dans *id.* (dirs), *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN - Éditions Universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes », p. 7-20.
- HEINICH Nathalie, 2017, « Dix propositions sur les valeurs », *Questions de communication*, 31, Centre de recherche sur les médiations, p. 291-314. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11156>.
- LALLEMENT Michel, 2019, *Un désir d'égalité. Vivre et travailler dans des communautés utopiques*, Paris, Seuil.
- MUXEL Anne et ZULFIKARPASIC Adélaïde, 2022, *Les Français sur le fil de l'engagement*, La Tour-d'Aigues/Paris, L'Aube/Fondation Jean-Jaurès.
- NATTIEZ Laura, PESCHANSKI Denis et HOCHARD Cécile, 2020, *13 Novembre. Des témoignages, un récit*, Paris, Odile Jacob.
- ROGERS Carl Ransom, 2019 [éd. orig. 1942], *La Relation d'aide et la psychothérapie*, trad. de l'anglais par J. P. Zigliara, Paris, Éditions sociales françaises.
- HARTMUT Rosa, 2018, *Résonance. Une sociologie de la relation au monde*, Paris, La Découverte.
- SINGLY François (de), 2016 [éd. orig. 2000], *Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune*, Paris, Armand Colin, collection « Individu et société ».
- TRUC Gérome, 2020, « Ce que disent les messages du 13 novembre », dans GENSBURGER Sarah et TRUC Gérome (dirs), *Les mémoriaux du 13 novembre*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, p. 127-172.
- TRUC Gérome, 2016, *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Le lien social ».
- WAAL Frans (de), 2010 [éd. orig. 2009], *L'Âge de l'empathie. Leçons de la nature pour une société solidaire*, trad. de l'américain par M.-F. de Palomera, Paris, Les liens qui libèrent.
- WALTER Jacques, 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.

Les figures du témoignage dans les talk-shows télévisés

Sébastien ROUQUETTE

Université Clermont Auvergne, Communication et Sociétés, F-63001 Clermont-Ferrand Cedex 1, France
sebastien.rouquette[at]uca.fr

À quelle condition des citoyens dits « ordinaires » – ni experts, ni syndicalistes, ni responsables politiques – peuvent-ils accéder aux débats ou talk-shows télévisés ? Depuis le milieu des années 1980 – tant en France (Rouquette, 2002), qu’aux États-Unis (Shattuc, 2005), ces participants sont de plus en plus invités au titre de témoins. Cet accès au plateau s’appuie sur deux caractéristiques du témoignage. Cet invité est soit considéré comme le représentant d’un groupe ou d’un phénomène au sens où il possède les caractéristiques principales de l’ensemble dont il relève : il en est une sorte d’échantillon. Deuxième possibilité, cet invité témoigne simplement de sa situation personnelle. Dans les deux cas, il lui est médiatiquement légitime de parler – au nom du groupe ou en son seul nom – des conditions de vie, des difficultés et des joies dont il se fait le témoin.

40 ans plus tard, après que le nombre de chaînes – notamment privées – a été multiplié, la place accordée aux témoins télévisés est-elle toujours aussi importante ? La légitimité allouée à la parole testimoniale a-t-elle évolué ? Dans ce cas, quelles sont les implications médiatiques et sociales de cette évolution ?

Témoin télévisé : une présence moindre, mais toujours significative

Pour répondre à ces questions, il faut faire un premier constat : la place dévolue aux talk-shows de discussion dans les grilles des programmes des chaînes s’est réduite. En moyenne, ce sont 15 talk-shows qui sont programmés toutes les semaines sur les chaînes américaines au milieu des années 1990 (Shattuc, 2005). À la même époque en France, chaque chaîne généraliste propose son programme. Aujourd’hui, ce nombre s’est réduit. Qui plus est, ces talk-shows sont essentiellement programmés en journée, c’est-à-dire en dehors des heures stratégiques d’avant-soirée et de soirée. Dès lors, la place accordée à la figure des témoins télévisés s’est, elle aussi, mécaniquement réduite.

Cette réduction du nombre de talk-shows peut surprendre. En effet, ces programmes enregistrés à la chaîne, en plateau, avec une mécanique bien rodée, correspondent parfaitement aux programmes « bons marchés » diffusés en journée, surtout s'ils ne prévoient pas de reportages à produire. Ces programmes visent une population jeune et/ou féminine, majoritaire à cette heure de la journée et permettant de faire la promotion de « produits cosmétiques, de soins personnels et de produits » (Tolson, 2015, p. 64). Élément non négligeable, ce type d'émission offre l'avantage de pouvoir être découpé en plusieurs parties, chaque pause donnant la possibilité d'insérer une coupure publicitaire (Le Champion et Danard, 2005). Par ailleurs, l'augmentation du nombre de chaînes a incité les programmeurs à privilégier des émissions diffusables tous les jours de manière à fixer un rendez-vous quotidien aux spectateurs pour des audiences et des revenus publicitaires réguliers (Le Champion, 2018).

Pourtant, la place accordée à ces programmes a diminué, principalement pour des raisons économiques. Même peu onéreux, ces programmes coûtent plus cher que des séries ou des téléfilms étrangers, d'autant moins chers à acheter en France qu'ils ont déjà en partie été rentabilisés dans leur marché domestique. Un paramètre qui explique pourquoi les fictions se retrouvent – en France – plus sur les créneaux d'après-midi que des talk-shows de débats (Murgue H., *L'Express*, 20 mars 2019).

Pour autant, même moins nombreux, ces programmes n'ont pas disparu. Ils continuent en effet à avoir des audiences significatives (1,3 million de spectateurs en moyenne par jour, pour *Ça commence aujourd'hui* en 2022, France 2). De telle sorte que des citoyens ordinaires continuent à être invités à témoigner de leur expérience de sujets relatifs aux rapports amoureux (« j'étais enceinte quand je l'ai quitté », « ils ont craqué pour une femme plus âgée »), à des questions qui concernent la sexualité (« elles ne pensent qu'à ça », « quand ils ont annoncé leur homosexualité »), à des interrogations sur la santé (les régimes, la dépression... ces sujets représentent 1/3 des thématiques abordées par *C'est mon choix* diffusé sur France 3 de 1999 à 2004 puis sur Chérie 25 de 2015 à 2017 ; Darras, 2011), et – bien plus rarement – d'enjeux relevant plus directement de l'agenda politique (par exemple la chasse, l'IVG, l'euthanasie). Dès lors, ces témoins télévisés continuent – au travers de leurs anecdotes et histoires de vie – à pouvoir défendre leurs visions du monde sur ces questions de société aussi quotidiennes – et par là centrales pour le vivre ensemble – que les rapports entre hommes et femmes, la façon de se comporter, de concevoir les grandes vacances, le travail ou encore une vie heureuse.

Cependant, la manière dont ils peuvent défendre leur point de vue dépend du dispositif de l'émission et, plus fondamentalement, de la place et du rôle qui leur sont accordés sur le plateau. Or, une méta-analyse des talk-shows diffusés en France et outre-Atlantique montre qu'il existe principalement trois catégories de talk-shows avec témoins. Les premiers modèles de témoignages relèvent de

partages d'expériences sur un sujet sur lequel les témoins veulent sensibiliser les téléspectateurs. Les deuxièmes mettent en exergue une approche thérapeutique (Lunt et Stenner, 2015). Les derniers modèles relèvent de confessions soumises au jugement du public. Différencier chacun de ces régimes de parole importe, car – suivant les motifs d'invitation – les conditions d'expressions changent radicalement. Aussi ce travail va-t-il analyser ces trois formats en se focalisant sur la légitimité accordée à la parole testimoniale dans chacun des cas.

Premier modèle : le témoignage comme instrument de sensibilisation et comme argument

Historiquement, le premier format est celui des discussions publiques éclairées, entre autres sujets, par des partages d'expériences. Il mêle experts, élus et participants « ordinaires » et il est apparu en premier, aux États-Unis (par exemple *Geraldo*, États-Unis, 1987-1990 ; Shattuc, 1997) comme en France (*La Marche du siècle*, FR3 1987-2001 ; *Ça se discute*, France 2, 1994-2009). (Rouquette, 2002). Organisant des discussions sur des sujets de société très variés (vitesse sur la route, hausse de la criminalité, impôts), ces talk-shows valorisent des témoignages de personnes concernées et compétentes professionnellement ou en raison de leur investissement associatif (Rouquette, 2001). Face à l'expertise d'un juriste, d'un économiste, d'un psychologue, face aux savoirs professionnels d'un avocat, d'un chef d'entreprise, les « participants ordinaires » s'appuient sur leurs expériences et leurs récits personnels pour sensibiliser les spectateurs à une problématique qui les concerne directement.

Force est de constater que ce registre de talk-show avec témoignage a – quasiment – disparu. Or, si ce type de programme offre un registre de parole moins libre que celui des débats engagés des décennies précédentes (années 1960 et 1970) qui s'ouvraient par principe aux citoyens ordinaires soucieux de défendre une opinion sans nécessairement avoir une expérience à faire prévaloir (Rouquette, 2001), ce témoignage ouvert à tous les sujets de société télévisés donne aussi une plus grande palette d'expression que les deux autres registres aujourd'hui dominants.

Deuxième modèle : le partage d'expérience à visée consolatrice ou thérapeutique

Le deuxième registre de parole ne se caractérise pas par un débat partisan. L'objectif y est plus frontalement thérapeutique. Les sujets sont abordés sous l'angle de problèmes personnels dysfonctionnels ou malheureux qu'il s'agit de résoudre (Tolson, 2015). Jane Shattuc (1997) y voit des programmes à visées thérapeutiques dans lesquels ces témoins non seulement illustrent un problème

contemporain (par exemple l'addiction à l'alcool), mais sont aussi encouragés à reconnaître ce problème, à suivre les recommandations données par des « experts conseils » et à s'engager – devant un public approbateur – à se prendre en charge pour le régler. Ce modèle engagé aux États-Unis avec *The Oprah Winfrey Show* (1986-2011) se retrouve également dans d'autres programmes américains *Dr Phil* (2002-2022), *The Kelly Clarkson Show* (2019-toujours actif) ou français avec *Toute une histoire* (France 2, 2006-2016) ou *Ça commence aujourd'hui* (France 2, 2017). Ce registre a ceci de similaire avec les émissions de radio qualifiées « d'émissions divans » par Christophe Deleu (2006) que ces programmes permettent aux participants de confier leurs expériences intimes, voire – même – de les encourager à partager leurs problèmes pour échanger sur ces difficultés et trouver des solutions (Tolson, 2015).

De manière significative, les titres de ces programmes sont désormais formulés du point de vue des témoins (« victime d'inceste : oser en parler », « grand brûlé : comment accepter sa nouvelle apparence »). Comme l'indique Eva Illouz (1999, p. 113), ces talk-shows thérapeutiques « présentent les conflits ordinaires de gens ordinaires qui vivent les myriades de problèmes qui constituent la vie ordinaire [...] et, en tant que tels, offrent des vérités temporaires et pragmatiques conformes à la logique fragmentaire et pratique de la vie quotidienne » plutôt qu'à des problèmes macroscopiques.

Cette recherche de solution à des problèmes personnels suppose un dispositif de parole qui – par les échanges, la discussion, parfois par la confrontation – permet cette résolution. La valorisation de ce registre de témoignage fondé sur le « partage » d'expériences repose notamment implicitement sur l'idée que pour fonctionner, cet échange doit reposer à la fois sur une bonne conscience de soi et une honnêteté dans l'échange Carbaugh (1988). C'est à ce prix que la « thérapie télévisée » – au sens où l'échange entraîne un changement dans les relations et les états d'esprit des participants (Illouz, 1999) – fonctionne.

Ainsi, quand le témoignage porte sur une situation jugée problématique ou dysfonctionnelle, le climax de l'émission est-il atteint quand le témoin s'engage à régler son problème sous les applaudissements du public présent en plateau (Tolson, 2015). À l'investissement – selon les cas et sans exclusive – émotionnel, intime, privé, etc. – du témoin répond l'empathie du public d'autant plus attentif à la proposition de solutions. De telle sorte qu'à la dimension confessionnelle des témoignages répondent l'engagement émotionnel et l'expression empathique du public et des animateurs (Henson et Parameswaran, 2008).

Dans ce contexte, loin d'être anodines, les remarques que font les animateurs sur leur capacité à être empathiques révèlent l'importance de cette dimension dans ces émissions. C'est par exemple un trait de personnalité que revendique systématiquement l'animatrice de ce type de talk-show actuellement diffusé sur les chaînes françaises, Faustine Bollaert de *Ça commence aujourd'hui* (France 2, 2017-toujours actif).

Quand j'arrive dans mon émission, je suis dans une empathie totale avec mes invités, je suis une éponge. (*Europe 1*, 11 janv. 2021)

Je ne veux pas me protéger. Je suis dans l'empathie totale avec les gens. Le public sent cette sincérité. J'ai souvenir d'une émission, en novembre, qui m'a beaucoup secouée, car elle faisait écho à des choses familiales très lourdes. Je n'avais plus de filtre. Il a fallu que j'aie vu quelqu'un pour en parler. (*Télé 7 jours*, 21 sept. 2019)

On pourrait voir dans ces déclarations une simple volonté des producteurs de ces programmes de favoriser l'expression (si possible) spectaculaire d'émotions de manière à rendre ces programmes chargés émotionnellement plus attrayants pour les spectateurs. Si cette explication est valide, elle n'est pourtant pas suffisante. Cette explication s'inscrit en effet dans la tendance de fond des responsables des chaînes qui programment des émissions suscitant un ressenti émotionnel chez les spectateurs – que ce soit un événement sportif, une fiction ou un talk-show –, selon l'idée que « les émotions interpellent, permettent de vibrer à l'unisson ; elles rassemblent et, ce faisant, constituent un moyen efficace pour réaliser de bonnes audiences » (*Le Champion*, 2018, p. 65). Mais l'analyse de la manière dont le mot empathie est employé dans ces programmes montre qu'il ne s'agit pas seulement ici de favoriser l'expression d'émotions. Il s'agit plus précisément de promouvoir un modèle de relations humaines valorisant les idées de bienveillance et de sollicitude.

En effet, le terme d'empathie recouvre trois significations différentes (Dortier, 2017). La première consiste à saisir les intentions d'autrui (quelqu'un prend un micro, je comprends qu'il veut parler). La deuxième implique de comprendre cette fois-ci les émotions ressenties par autrui, sans pour autant les ressentir (comprendre la gêne d'autrui sans nécessairement la partager). Enfin, la troisième dimension relève d'une empathie dite « compassionnelle ». C'est le cas quand par exemple on compatit à la douleur d'un ami qui a perdu un proche sans pour autant ressentir sa peine. Or, comme le remarque Jean-François Dortier (*ibid.*), la valeur accordée aux à l'empathie compassionnelle augmente. Le fait de s'intéresser aux problèmes et affects d'autrui avec bienveillance et sollicitude est un comportement de plus en plus souvent valorisé et revendiqué.

Si ces émissions reprennent à leur compte aussi aisément cette valeur d'attention à l'autre ce n'est pas seulement pour des motifs d'audience, mais parce qu'elle est socialement plus valorisée aujourd'hui. Elle l'est par exemple dans les métiers du soin et de la santé ou encore – dans les discours tout au moins – dans les discours managériaux d'entreprise (*ibid.*). En ce sens, ces dispositifs se retrouvent mettre en valeur – de façon mise en scène et déformée – ces valeurs qui se font l'écho d'une revendication du vivre-ensemble fondée sur des relations humaines plus tolérantes et des jugements plus flexibles de la part d'une portion croissante de la société.

Dans cette figure du témoignage comme dans la précédente, il ne faut ainsi pas faire l'analyse de ces paroles testimoniales en dehors des contextes politiques et sociaux plus larges dans lequel sont produites ces émissions.

Troisième modèle : « un témoignage-confession » à questionner

En ce qui concerne le troisième et dernier modèle également, c'est autant une logique télévisée qu'il faut prendre en compte qu'un contexte culturel et social. En effet, dans les talk-shows apparus au début (États-Unis) ou à la fin (France) des années 90, les témoignages sont présentés dans un contexte difficile, voire hostile, soit par une contradiction ultérieure apportée par un autre témoin (père, voisin, ami, amant), soit par l'intermédiaire des réactions engagées et parfois bruyantes du public. Les thématiques choisies – infidélité, alcoolisme, infertilité – sont traitées sous un angle conflictuel. « L'interview n'est plus qu'un élément résiduel, il s'agit simplement d'introduire des plaintes pour que les protagonistes puissent les poursuivre, argumenter leurs différends sur scène et avec le public » (Tolson, 2015, p. 64).

De nombreux programmes suivent ce positionnement à l'objectif ouvertement spectaculaire, notamment *The Jerry Springer Show* (1991-2018), *Maury Povich* (1991-2022), Montel Williams, (1991-2008), *The Ricki Lake Show* (1993-2004), *The Richard Bey Show* (1993-96), *Jenny Jones* (1991-2003) et en France, *C'est mon choix* (1999 à 2004 puis de 2015 à 2017). À telle enseigne que dans certaines variantes, le dispositif de l'émission pousse les invités aux insultes et à l'affrontement verbal – plus rarement physique – jusqu'à ce qu'un videur ne les sépare. Plus la tension monte sur la scène, plus le public en plateau réagit, intervient, prend parti pour l'un ou pour l'autre des protagonistes. De tels incidents – particulièrement spectaculaires – devenant alors les extraits les plus plébiscités de ces émissions sur les réseaux sociaux

Dans une partie de ces programmes, les invités sont soumis à des détecteurs de mensonge afin de vérifier l'authenticité de leur témoignage. C'est le cas de *Trisha Goddard* (1998-2010, GB), *The Jeremy Kyle Show* (2005-2019, GB), *The Steve Wilkos Show* (2007-toujours actif). Fait nouveau, l'authenticité de la parole des témoins ne va donc plus toujours de soi. Si ces programmes font encore référence à une « culture confessionnelle » publique qui implique de reconnaître « ses propres fautes », ces confessions sont désormais elles-mêmes soumises à vérification.

Si pour les producteurs de ces émissions et la majorité des commentateurs, le caractère non seulement spectaculaire, mais également « trash » de ces programmes ne fait aucun doute (Lunt et Stenner, 2005), cette qualification mérite pourtant discussion du point de vue des spectateurs. C'est ce que montre

une enquête auprès de spectatrices américaines réalisée par Julie Manga. Elle fait un double constat : pour les téléspectatrices interrogées, la différence entre les programmes qu'elles qualifient de « légitimes » car pertinents et informatifs et les programmes « uniquement divertissants » car trash ou excessif est bien réelle. Cependant, la frontière entre ces deux types de programmes varie suivant les personnes interrogées. De manière corollaire, les spectatrices dont la liste des programmes qu'elles estiment « légitimes » est la plus large sont également moins enclines à critiquer ou dénigrer les témoignages des invités de ces émissions conflictuelles (Manga, 2003). De tels résultats montrent que, au-delà d'une logique bien réelle de captation d'une audience différente des talk-shows thérapeutiques, ces talk-shows conflictuels sont les révélateurs d'une attente tout aussi réelle d'une partie du public pour des témoignages de confession mis en question.

Or, ces nouvelles figures de témoignages soulèvent deux types d'enjeux sociaux. Le premier concerne le caractère ouvertement normatif de ces talk-shows. Cela ne signifie pas que les autres talk-shows ne défendent pas des positions normatives au sens d'une valorisation de comportements légitimes par apposition à des comportements considérés comme déplacés, regrettables, voire insupportables. Simplement, dans le cas des « talk-shows forums » et des palabres télévisées des premiers et deuxièmes modèles (Rouquette, 2002), cette normalisation se fait de manière indirecte par la sélection des invités ordinaires, que de façon frontale en valorisant certains comportements et en en critiquant ouvertement d'autres (Rouquette, 2001). À l'inverse, dans ces talk-shows conflictuels, les comportements des témoins sont systématiquement l'objet d'un jugement du public présent. Il ne s'agit plus seulement de témoigner de son problème privé pour le résoudre. Il s'agit aussi de décider de ce qui est juste et légitime de ce qu'il faut blâmer (Henson et Parameswaran, 2008) ; y compris parfois directement par l'animateur qui prend position sur le type de comportement et d'argument moralement défendable (Hill, 2015). Une partie des analystes voient dans l'organisation de ces tribunaux normatifs une manière de juger des comportements de « la classe ouvrière » (Skeggs et Wood, 2008) dans la mesure où – en effet – les invités issus des catégories sociales populaires ouvriers et employés sont plus nombreux dans ces programmes que dans les autres (Rouquette, 2002). Une telle évaluation occulte pourtant un élément fondamental. Si ces participants populaires témoignent ici de leurs problèmes personnels dans un dispositif contraint, ils ont – comme l'a montré une étude statistique réalisée sur plus de 4000 invités (Rouquette, 2002) – d'un autre côté bien plus la possibilité de présenter et de défendre leurs points de vue dans ces programmes que dans n'importe quel autre talk-show dans lesquels les ingénieurs du social – cadres, professions diplômées – sont pour de multiples raisons (*ibid.*) surreprésentés. Autrement dit, malgré un contexte de témoignage moins favorable que celui des programmes valorisant les réactions d'empathie

aux expériences d'autrui, ces programmes donnent à la fois aux témoins issus de milieux populaires la possibilité de témoigner de leurs difficultés et au public présent en plateau – lui aussi très grand public (Darras, 2011) – de faire valoir un point de vue sous-représenté dans les autres talk-shows télévisés.

Aussi, il ne s'agit pas seulement – contrairement à ce qu'indique Eva Illouz (1999) – d'une mise en discussion publique des normes de comportements individuelles, suivant l'idée que dans une société plus fragmentée et individualiste, chacun doit être contempteur de ses choix et doit pouvoir les argumenter. Il s'agit d'offrir un espace d'expression à des jugements normatifs et moraux – notamment conservateurs – des comportements privés sous-représentés dans les palabres télévisées consensuelles (Rouquette, 2001). Car une analyse des opinions majoritairement défendues dans ces programmes, notamment de la part des animateurs, conforte des positionnements conservateurs sur un plan sociétal, c'est-à-dire dans les rapports de sexe, de l'éducation, etc. (Rouquette, 2003).

En parallèle, les enjeux sociaux sous-jacents à cette évolution portent sur un autre aspect, moins analysé et pourtant très significatif de ces programmes. Ce deuxième enjeu concerne la place que ces dispositifs accordent à l'expression publique des émotions. Ces émotions des témoins, de leurs proches, de l'animateur et des réactions des publics sont mises en scène, recherchées, voire revendiquées par les différents intervenants. Devant les caméras, ces invités exposent leurs problèmes privés, de l'ordre du secret parfois ; puis se disputent, parfois crient. L'expression de ces émotions suit une logique scénaristique, avec d'abord l'exposition d'un différend jusqu'au climax de l'expression du conflit puis son règlement public par le jugement de l'animateur ou du public. De telle sorte que l'expression du conflit émotionnel et la mise en discussion des problèmes privés et intimes caractéristiques de la condition humaine ne s'opposent pas comme l'indiquent Peter Lunt et Paul Stenner (2005). Elles se complètent (*ibid.*)

Or, au-delà de la recherche de moments spectaculaires dans ces programmes, l'importance accordée à l'expression de ces émotions est significative sur plusieurs plans. En premier lieu parce que cette mise en avant des émotions est mêlée à l'exposition de problèmes privés et intimes qui, la plupart du temps comme l'écrit Carbraugh (1988), s'inscrivent dans le cadre de relations personnelles et sociales dans lesquelles l'intégrité de soi est menacée. De telle sorte, comme l'explique Eva Illouz (1999) que le discours sur l'émotion n'est pas seulement un discours sur la complexité des questions identitaires des relations intimes, relations présentées comme indispensables, mais oh combien difficile ! C'est aussi un discours sur les relations sociales.

En second lieu, parce que l'émotion est aussi, au fond, présentée comme la méthode à privilégier pour décider du « bon » comportement à avoir en cas de conflits de valeurs (sur la drogue, l'avortement, l'infidélité, le racisme, le suicide). Énoncer ce qu'on ressent (les témoins, le public, l'animateur) face aux

comportements exposés est présenté comme le meilleur moyen pour trancher entre différentes options. Eva Illouz (1999 p, 120) voit dans ce dispositif un exemple de « quasi-impossibilité pour la culture américaine de discuter des questions morales autrement qu'en termes subjectivistes et émotionnels ». Cependant, d'après Jon Elster, émotion et normalisation ont historiquement toujours été mêlées. Exprimer publiquement du mépris pour tel ou tel comportement a toujours été une manière – explicite – d'indiquer à quelles normes sociales on adhère. Aussi, c'est moins l'importance accordée à l'expression des émotions comme modalité légitime de règlement des conflits légitimes qui est nouvelle que le type d'émotion jugée – dans ces talk-shows – légitime qui importe. Car l'histoire des émotions montre que la valeur accordée à celles-ci peut changer dans le temps. Quand les émotions d'amour de la patrie, de vengeance, d'intérêt ou d'envie étaient considérées comme parfaitement légitimes en Grèce ancienne, se dire envieux et vouloir se venger de la promotion d'un collègue n'est plus considéré comme valable aujourd'hui (Elster, 2002). Dans ce cas, il faudra faire valoir d'autres émotions jugées plus acceptables (telles la colère, l'injustice) pour appuyer une éventuelle action (*ibid.*). Ainsi, ces talk-shows spectaculaires ne sont pas simplement significatifs d'une volonté de débattre ouvertement – et de défendre implicitement – des normes sociales – sur des sujets considérés comme problématiques. C'est aussi l'occasion de valoriser certaines émotions – la colère notamment – comme principe d'évaluation des « bons » et « mauvais » comportements.

Conclusion

Au terme de cette analyse des figures contemporaines des témoignages télévisés, trois principaux enseignements ressortent. La diversité des figures des témoignages, la plasticité des raisons et conditions dans lesquelles on peut inviter des citoyens standards à parler de leurs vies et de leurs difficultés sur les plateaux, est une première explication à la présence continue de témoins à la télévision depuis les années 80. Cette diversité des conditions d'expression est facilitée par la diversité des motivations des témoins télévisés. Certains acceptent de participer pour défendre leurs opinions sur des questions publiques. Quelques-uns le font pour des raisons narcissiques (se faire connaître). Certains veulent alerter sur une question qui les concerne personnellement ou encore livrer une « confession cathodique », exprimant en public ce qu'ils n'ont pas pu livrer directement à leurs proches. D'autres enfin le font pour des motifs thérapeutiques (Mehl, 1995).

Variée dans ses modalités de justification, la figure du témoignage l'est aussi dans la place accordée à cette parole. La légitimité du témoin est en principe valable pour tous les domaines dans lesquels il a, de près ou de loin, une expérience, une responsabilité, une connaissance professionnelle ou culturelle reconnue. Or, il

est de moins en moins invité pour proposer des explications ou des solutions générales aux problèmes traités (Motta, 2014) qui les concernent directement (premier modèle de témoignage). Au contraire, les témoignages diffusés sont souvent ceux qui révèlent l'incapacité de ces acteurs à trouver une solution au problème qui les concerne.

Reste alors qu'il existe sur un plan structural deux principaux modèles d'exposition des témoignages pour résoudre ces difficultés personnelles. Soit en suivant un modèle consolatoire et thérapeutique, arguant alors de la force d'une écoute compréhensive et d'un regard bienveillant. Soit en suivant un modèle confessionnel, avec un témoignage soumis au jugement d'autrui. Les émotions que cette confession suscite notamment la colère servent alors de modalité principale pour juger normativement des comportements confessés. Avec ces figures des témoignages télévisés c'est donc non seulement la légitimité accordée à tel ou tel comportement qui se joue, mais aussi de quelle manière ces comportements doivent être regardés et évalués. Ces témoignages sont de plus en plus soumis à l'arbitrage des émotions qu'ils suscitent chez autrui. Cela constitue un bon révélateur du type d'émotions considérées comme les plus légitimes pour arbitrer ces questions. À cet égard, le fait que deux types d'émotions utilisées par les deux principaux modèles de talk-shows actuellement majoritaires soient opposées – la compassion d'un côté (complémentaire de l'idée de bienveillance), la colère de l'autre – montre l'importance qu'il faut accorder aux émotions privilégiées. Car en valorisant une lecture positive ou bienveillante ou à l'inverse négative ou critique des témoignages, ces talk-shows mettent en forme deux modèles très différents d'évaluation et de normalisation implicite des comportements.

Références

- CARBAUGH Donal, 1988, « Deep agony: "Self vs. society" in Donahue discourse » [en ligne], *Research on Language and Social Interaction*, 22 (1-4), p. 179-212. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1080/08351818809389302>.
- LE CHAMPION Rémy, 2018, « La programmation : cœur de métier de la télévision » dans *Id. La Télévision*, Paris, La Découverte, collection « Repères », p. 57-73.
- LE CHAMPION Rémy et DANARD Benoit, 2005, *Les Programmes audiovisuels*, Paris, La Découverte, collection « Repères ».
- DARRAS Éric, 2011, « Les causes du peuple. La gestion du cens social dans les émissions-forums » [en ligne], *Actes de la recherche en sciences sociales*, 186-187, p. 94-111. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/arss.186.0094>.
- DELEU Christophe, 2006, *Les Anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*, Bruxelles/Bry-sur-Marne, De Boeck/INA, collection « Médias recherches. Études ».

- DORTIER Jean-François 2017, « Empathie et bienveillance : révolution ou effet de mode ? », *Sciences Humaines*, 293, juin, p. 2-3.
- ELSTER Jon, 1994, « Rationality, emotions, and social norms », *Synthese*, 98 (1), p. 21-49.
- HENSON Lori et PARAMESWARAN Radhika, 2008, « Getting real with “tell it like it is” talk therapy : Hegemonic masculinity and the Dr. Phil show », *Communication, Culture & Critique*, 1 (3), p. 287-310.
- HILL David W., 2015, « Class, trust and confessional media in austerity Britain », *Media, culture & society*, 37 (4), p. 566-580.
- ILLOUZ Eva, 1999, « That Shadowy Realm of the Interior’ Oprah Winfrey and Hamlet’s Glass », *International Journal of Cultural Studies*, 2 (1), p. 109-131.
- LEFÉBURE Pierre, 2017, « Que sont les “agoras” cathodiques devenues ? Évolution et utilité des dispositifs télévisés d’interpellation des candidats par les citoyens », *Télévision*, 8, CNRS, p. 97-114.
- LUNT Peter et STENNER Paul, 2005, « The Jerry Springer Show as an emotional public sphere » *Media, Culture & Society*, 27 (1), p. 59-81.
- MANGA Julie Engel, 2003, *Talking trash: The Cultural Politics of Daytime TV Talk-Shows*, New York, New York University Press.
- MEHL Dominique, 1995, *La Télévision de l’intimité*, Paris, Seuil, collection « Essai politique ».
- MOTTA Alessio, 2014, « Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d’une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique » [en ligne], *Participations*, 9 (2), p. 71-95. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/parti.009.0071>.
- ROUQUETTE Sébastien, 2001, *L’Impopulaire télévision populaire*, Paris, L’Harmattan, collection « Audiovisuel et communication ».
- ROUQUETTE Sébastien, 2002, *Vie et mort des débats télévisés*, Bruxelles/Bry-sur-Marne, De Boeck/INA, collection « Médias recherches. Études ».
- ROUQUETTE Sébastien, 2003, « Télévision et démocratie : le cens caché » [en ligne], *Médiamorphoses*, 7, p. 89-98. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03523476/document>.
- SHATTUC Jane, 1997, *The Talking Cure. TV talk show and women*, Londres, Routledge.
- SHATTUC, Jane, 2005, « The shifting terrain of American talk-shows » dans WASKO Janet (éd.), *A Companion to Television*, Malden, Wiley-Blackwell Publishing, collection « Blackwell companions in cultural studies », p. 324-336.
- SKEGGS Beverley et WOOD Helen, 2008, « The labour of transformation and circuits of value ‘around’ reality television », *Continuum. Journal of Media & Cultural Studies*, 22 (4), p. 559-572.
- TOLSON Andrew, 2015 [éd orig. 2001] « Media talk-shows » dans WRIGHT James D. (dir.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, Amsterdam, Elsevier Science, p. 60-64.

Entre histoire et mémoire

En marge, Bergier ou l'art d'être baroque

Jacques PELLET

Université Jean Monnet, F-42100 Saint-Étienne, France
jacques.pellet.42[at]gmail.com

Régis LE MER

Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, F-69007 Lyon, France
regislemer[at]yahoo.fr

Pourquoi s'intéresser à Jacques Bergier (1912-1978) dans ces mélanges ? D'abord parce que Jacques Walter lui a consacré des travaux remarquablement documentés (Walter, 2013, p. 129-17 ; 2018, p. 29-56 ; 2021, p. 171-242), et que d'une place un peu différente, nous voudrions lui proposer un apport en nous appuyant pour partie sur ses textes. Nous avons voulu aussi le remercier d'avoir amicalement accepté de préfacier un ouvrage que nous avons écrit sur René et Marguerite Pellet, ouvrage dans lequel il est, à la marge, question de J. Bergier. Or, sans faire de jeux de mots, J. Bergier donne souvent l'impression d'être à la marge, entre réel et imaginaire, entre rationnel et irrationnel. Posture qui lui a aussi été souvent projetée par ses interlocuteurs¹.

Enfin Jacques Pellet eut l'occasion de rencontrer J. Bergier dans les circonstances suivantes : « C'était entre 1960 et 1968, j'étais à l'époque chef de clinique en psychiatrie et je reçus un jour une demande de rendez-vous de sa part. Je n'en avais pas entendu parler depuis 1943. Par quel canal avait-il retrouvé mon adresse ? Je savais, sans en avoir de souvenir précis, l'avoir rencontré, enfant, à

-
1. Lorsque Louis Lecorvaisier, en tant que correspondant du Comité d'Histoire de la Seconde Guerre mondiale, interroge J. Bergier le 30 mars 1946, on peut considérer que ce dernier a encore une certaine « pureté » dans son témoignage, les constructions et reconstructions de sa carrière testimoniale n'étant pas encore passées par là. Cependant, les commentaires de son interlocuteur, pourtant rompu à ce type d'exercices, le placent déjà dans une position idéalisée : « Jacques Bergier est le type de l'intellectuel pur et du chercheur qui vit dans un monde qui lui appartient en propre et que l'on est tout surpris de voir pour quelques heures se tremper dans la réalité et reprendre avec une méticulosité scientifique les incidents de sa vie de résistant ». Cela résume sans doute bien le costume qu'il s'est taillé sur mesure et les apparences qu'il a voulu donner. La résistance devient la réalité, quand cet homme vit dans un monde qui lui appartient en propre ; or la résistance – et pour lui la déportation – sont au contraire un espace-temps singulier qui par certains côtés, ont non pas un côté irréel, mais assurément inhumain.

la centrale du réseau Marco Polo à Villeurbanne ; et l'un de ses pseudonymes, « Corbeau », m'était familier. J'avais lu *Le Matin des magiciens* (Pauwels et Bergier, 1960) et éprouvé un vif malaise à cette lecture. S'y estompait la frontière entre la réalité et le fantasme, la pensée rationnelle et la pensée magique. Les auteurs eux-mêmes y apparaissaient en illusionnistes et en hypnotiseurs et le lecteur en victime au début séduite, puis amenée à se défendre, comme *Kim* dans le roman éponyme, qui se récite des tables de multiplication pour échapper à une séance d'hypnose (Kipling, 1932, p. 17). Cependant, J. Bergier faisait quand même partie de ma « famille imaginaire » et avait peut-être - il avait été arrêté en même temps que ma mère - quelque chose à me dire sur mes parents. Bref, une sorte de « transfert à priori ». La rencontre se déroula dans un café du Quartier latin à Paris. - Ah voilà le fils de Pellet me dit-il, ce que je ne pouvais nier. Je pense qu'il me demanda ce que je faisais, mais très vite l'entretien devint une sorte de monologue sur la lecture rapide et ses performances exceptionnelles dans ce domaine, mais aussi sur les phénomènes paranormaux et la télépathie. Je ne comprenais pas ce que je faisais dans ce lieu et j'avais l'impression de ne pas être la bonne personne au bon endroit. Je restais sans doute sur la réserve. Qui ou quoi représentais-je ? Qu'était-il venu chercher ? À quoi n'avais-je pas su répondre ? Je me le demande encore plus de 50 ans après. Toujours est-il que je n'avais pas vraiment eu le sentiment d'exister pour lui. Peut-être n'avais-je pas trouvé la bonne clef. Je ne pris pas, contrairement à mon habitude, de notes après cet entretien ».

J. Bergier, « scribe des miracles » comme il aimait à se définir, fut en son temps un personnage considérable. Près de 45 ans après sa mort son aura est affaiblie bien qu'une émission de France culture, au titre évocateur lui ait été consacrée en 2018 (Omélianenko, 2018). Polyglotte, nanti de grandes capacités intellectuelles, mais meurtri de ne pas être un génie mathématique², lecteur addictif dès son plus jeune âge, jouissant selon ses dires d'une mémoire eidétique³, licencié de mathématique et de chimie (et non pas ingénieur comme cela lui est fréquemment attribué), attiré dès avant la guerre par l'alchimie, collaborateur d'Alfred Eskenazi (1911-1943) et surtout d'André Helbronner (1878-1944), chimiste de haut vol, lui aussi attiré par l'alchimie, personnage de

2. Bergier (1978, p. 18) : « En 1928, j'entrais donc au lycée Saint-Louis pour y éprouver peut-être la plus grave déception de ma vie. Je pensais être doué pour les mathématiques. Mais je ne savais pas ce que sont les mathématiques, leur subtilité et leur rigueur... La voie royale des mathématiques me serait interdite par manque d'intelligence. »

3. J. Bergier pourrait ainsi se comparer au héros d'Arthur Conan Doyle, Sherlock Holmes qui possédait cette caractéristique. Cependant dans son livre *Agents secrets contre armes secrètes* (Bergier, 1955), comme dans une mise en abîme, il préfère incarner son assistant : « Le troisième membre de l'équipe, Jacques Verne fut le Docteur Watson du trio ».

bande dessinée⁴ enfin. Arrêté comme résistant au sein du réseau Marco Polo, il fut déporté puis persécuté en tant que juif à Neue Bremm (Walter, 2010) puis à Mauthausen. Il rédigea un ouvrage sur son parcours (romancé) dans la résistance intitulé *Agents secrets contre armes secrètes* qui fut un grand succès. Il fut connu bien après la guerre comme « l'incollable » au cours d'émissions de radio, comme vulgarisateur scientifique et auteur de manuels d'espionnage. Grand amateur de science-fiction et de littérature fantastique, il participa au lancement de la revue Fiction et de la collection « le rayon fantastique » (Gallimard/Hachette). Collaborateur de la revue « Constellation », il fut avec Louis Pauwels auteur du *Matin des Magiciens*, ouvrage qui à l'époque de sa parution en 1960 souleva des controverses passionnées et fut traduit en 22 langues. Cet ouvrage le consacra comme fondateur avec Louis Pauwels du réalisme fantastique auquel Damien Karbovnik a consacré sa thèse en 2017.

Les derniers témoignages directs de sa vie que nous connaissons remontent à 2018 et ceux qui témoignent ont dû convoquer des souvenirs remontant à plusieurs dizaines d'années avec les inévitables reconstructions ou bien encore les effets de saillance que cela suppose. Un an avant sa mort, J. Bergier a écrit une autobiographie dont Gabriel Veraldi disait : « Bergier dicta une espèce d'autobiographie mélangeant de façon déroutante pour le lecteur et pénible pour ses amis, la vérité et la fabulation, la sagacité et le délire » (*ibid.*). Certains éléments qui manifestent une déception à l'égard de lui-même nous paraissent cependant dignes d'intérêt.

Essayer de repérer des lignes directrices dans cette existence, lignes qui ne seraient pas de pures projections de la part de ceux qui les recherchent, est une tâche difficile. Après avoir tenté longtemps de trouver un terme qui pourrait le définir, nous avons considéré que celui de baroque selon la définition de *l'Encyclopaedia universalis* lui allait comme un gant :

Pouvant être reconnu à toutes les époques et dans tous les genres de création, le baroque est l'audacieux, le surprenant, le contrasté ou l'incohérent. Il est, en principe du moins, le reflet dans les sensibilités et les expressions, de périodes de transition, de difficultés internes, de remise en cause de valeurs traditionnelles, d'un affleurement de tendances profondes, douloureuses parfois, inquiètes toujours. (Dubois, Lacas et Tapié, s. d.)

Par moments, on peut presque avoir le sentiment de se trouver devant un génie, à d'autres devant un adolescent qui se paie votre tête comme dans cet entretien de 1959 où il annonce avec le plus grand sérieux les véhicules fonctionnant à

4. Mik Ezdanitoff, expert en extraterrestres dans *Vol 714 pour Sydney* d'Hergé (1968). Hergé rencontra J. Bergier lors du tournage du film « Les oranges bleues » en 1964. Ce dernier en était le conseiller scientifique.

l'antigravité pour la fin de l'année⁵. À moins qu'il ne s'agisse de propos délirants, ce qui n'est pas acceptable ne serait-ce que du fait de la présence de l'humour et de la dérision, lesquelles impliquent une distance à l'égard de soi-même dont une personne délirante est bien peu capable⁶. À d'autres moments, encore, on a l'impression d'avoir affaire à un homme qui souffre et qui a édifié des mécanismes de défense comme il le pouvait. Nous avons renoncé, tâche à vrai dire impossible dans ces quelques pages, à décrire *in extenso* cet « ange du bizarre » selon le terme de Poe et nous avons choisi d'aborder deux points, d'une part la déportation et ses séquences, d'autre part la vision qu'a J. Bergier de l'être humain et du monde.

Auparavant, rapportons brièvement quelques-uns des regards portés sur lui par ses contemporains. À propos du livre *Agents secrets contre armes secrètes* « Et je répète encore : que de roman, que de roman ! Mais si peu d'Histoire authentique »⁷.

Durant cinq années, dans la maison d'édition Culture Arts Loisirs, au 114 des Champs-Élysées, Élysée, je l'ai croisé chaque matin, sa serviette en cuir craquelé bourrée de livres à la main, son indésirable imperméable beige sur le dos. Il disposait, là, d'un petit bureau tout en longueur, où nul, hormis sa secrétaire et lui, ne pouvait pénétrer faute de place tant les livres encombraient l'espace [...].

Surtout que Bergier, ce n'est pas ses livres... c'était sa prodigieuse conversation, unique au monde, sa gentillesse, sa générosité, son courage. [...] À force de ne s'intéresser qu'à sa pensée, à ses travaux... on finirait par oublier l'homme, son inaltérable bonne humeur, sa bonté profonde. (Renard, 2008)

Lucien Barnier : On a des traces sur les origines de Bergier ? Non, non, elles sont très vagues. Il faudrait aller sur place pratiquement. Et puis avec la Seconde Guerre mondiale, la plupart des archives ont disparu. Après, il a aussi sa façon à lui de raconter les choses... Quelque part on ne peut pas dire qu'il est un escroc. Ce n'est pas ça, mais on peut dire qu'il aime bien induire les gens en erreur quelque part. Il se présente un peu comme un amuseur public. Est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est faux. Le vrai, le faux, c'est toute l'ambiguïté de Bergier... Je crois aussi qu'il ne faut pas perdre de vue que Bergier était doué d'un sens de l'humour prodigieux et qu'à travers tout ce qu'il racontait, quelque part il testait un peu la crédulité de ses interlocuteurs [...]. Jean Luc Rivera : C'est quelqu'un qui manipule extrêmement bien la vérité... C'est quelqu'un qui finissait par dire qu'il avait gagné la Seconde Guerre mondiale à lui tout seul, ce qui est probablement très légèrement excessif. (Omélianenko, 2018)

Il a l'aspect fureteur d'une musaraigne, les gestes et le débit d'un professeur cosinus, mais le regard est celui d'un mythomane. (Sonneville, 1968)

5. Voir « Jacques Bergier (1959) », reportage archivé par l'INA. Disponible sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=hyVwqhYgj3k> [consulté le 12 oct. 2022].

6. J. Pellet, l'un des auteurs de l'article, est professeur émérite de psychiatrie et psychanalyste.

7. Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Fonds André Pellet, Ar. 732, manuscrit *Résistance et déportation*, p. 75. André Pellet, membre du réseau Marco Polo et frère de René Pellet, a côtoyé J. Bergier jusqu'à leur arrestation en novembre 1943.

En parallèle J. Bergier indique dans *Je ne suis pas une légende* : « Je me souviens d'une promenade dans la banlieue de Lyon avec Pierre Sonnevile, Montrose dans la Résistance, le fondateur du réseau Marco Polo. Je parlais, je parlais..., j'expliquais que nous étions en train de fonder les gouvernements invisibles de l'avenir, dont la synarchie ne fut qu'une anticipation ». On imagine aisément que P. Sonnevile, pris dans la constitution d'un réseau, ait trouvé ce propos géopolitique étrange.

Jacques Bergier et la déportation

Arrêté en novembre 1943 avec d'autres membres du réseau Marco polo, J. Bergier incarcéré à Montluc à Lyon, fut torturé à de nombreuses reprises par la Gestapo puis transféré à Compiègne et, de là, à la Neue Bremm où il arriva le 21 mars 1944 puis de là à Mauthausen le 15 avril. Nous disposons d'un témoignage sur son séjour à Montluc⁸ qui peut nous faire penser que son arrivée à la Neue Bremm aura pu avoir par contraste, avec l'atmosphère qui se dégage du séjour précédent et malgré les tortures subies, un impact d'autant plus cataclysmique. J. Walter (2010, p. 152) a étudié de manière approfondie et, selon l'expression foucauldienne, les différents régimes de vérité dont ont fait l'objet les tortures que J. Bergier a subi à la Neue Bremm à travers les différents textes qui ont traité de ce sujet « productions discursives visant à exprimer et gérer ce choc » et il décrit les modifications qu'ils ont subies au cours du temps, selon les interlocuteurs et la fonction assignée aux témoignages.

Lorsqu'on décrit ces tortures de manière factuelle, elles (les tortures) peuvent se résumer ainsi : il est chargé d'un madrier très lourd qui repose à la fois sur une de ses épaules et par terre. Il marche et finit par tomber, car c'est trop lourd. Il tombe. Il est frappé à coups de crosse et à coups de pied. Il se relève, marche, retombe encore, est à nouveau frappé. Cela dure très longtemps. Un SS le tire. Puis il est jeté dans un bassin circulaire d'une profondeur de 1,5 mètre. Ses parois sont absolument lisses et inclinées à 45 degrés. Elles dépassent l'eau de 50 cm. J. Bergier est jeté dans le bassin. On lui ordonne de remonter. Il y arrive. On lui marche alors sur les doigts. Il retombe dans l'eau et coule. On lui ordonne alors de faire 6 fois le tour du bassin en laissant seulement la tête hors de l'eau. Il le fait. Il grelotte, ses dents claquent. Il ne peut sortir, il glisse le long de la paroi. Il coule. On lui tend une perche et il peut sortir.

8. « Ce tout petit bonhomme souriant dans sa maigreur...fait l'admiration de toute la baraque et même bien au-delà des barreaux de Montluc. Cet homme attire la sympathie. J. Bergier est très entouré... Dans la baraque il organise de véritables conférences dont le seul but est de faire garder le moral à tous. À l'époque de ce texte il semble penser que la guerre ne va pas durer très longtemps. [...] Il est tellement optimiste et si sérieux dans son argumentation » (Sirioud, 2009, p. 188)

Un autre type de sévices est relaté par l'intéressé lui-même de manière distanciée dans une déposition auprès du service de recherche des crimes de guerre, la distance permettant sans doute de contenir les affects. Il ne semble pas en avoir parlé ensuite de manière publique :

Chaque jour, les ordures étaient vidées dans un trou profond de quatre mètres. Quotidiennement, vers les cinq heures, je fus hissé sur une voiture d'ordures et versé dans le trou avec celle-ci ; lorsque je voulais remonter à la surface, je recevais un coup de bâton de Drokur (un des gardiens) ou du SS de garde ; j'arrivais toujours à sortir, car, au bout d'un certain temps, Drokur me laissait tranquille. (*ibid.*, p. 170)

En contrepoint, le témoignage de Marcel Hébert rapporté par J. Walter (*ibid.*, p. 158) même s'il ne manifeste pas de compassion explicite à l'égard de J. Bergier est fortement scénarisé et émotionnel avec la référence au chemin de croix. Le « jeu » auquel se livrent les bourreaux s'inscrit dans le cadre d'une relation sado-masochiste dans laquelle la victime pour survivre va affronter et va surmonter un traitement apparemment insurmontable. C'est parce qu'elle a satisfait aux épreuves auxquelles on la soumettait qu'on lui accorde provisoirement la vie sauve. Mais aussi parce qu'elle a « accepté » de s'y soumettre fut-elle contrainte et forcée sous peine de mort ou d'autres tortures qu'elle a gagné le droit de vivre⁹.

Le séjour de J. Bergier fait donc l'objet d'un contrat implicite et sans doute révocable à tout moment – mais apparemment les SS n'avaient pas d'instructions explicites pour l'exécuter – qui fait lui-même partie de la situation torturante. L'existence d'un tel contrat ne peut que laisser des traces profondes dans la suite de son existence, notamment nous dit Gabrielle Roy (2019) « parce que la torture efface les limites entre l'expérience interne du sujet et la réalité extérieure. Pour être supportable, l'horreur doit être du côté du fantasme ; or, lors de la torture, la frontière entre fantasme et réalité est abolie : ce qui devait rester du côté de l'imaginaire devient la réalité ».

La situation de torture crée une sorte d'incertitude à propos de ce qui s'est passé à la fois vrai et tellement invraisemblable, qu'il est difficile de croire à la véracité de ce qui a été vécu. La personne a de la peine à accorder un crédit total à ses propres perceptions puisqu'elles ont été le fait de quelqu'un qui ne pouvait pas complètement adhérer à ce qui se passait. Mais comme elle ne peut non plus se fier à la réalité, elle peut en venir à penser qu'elle a imaginé ce qui lui était arrivé. En devenant l'auteur – comme on est l'auteur de son cauchemar –, la personne imagine reprendre la maîtrise de la situation. C'est d'ailleurs ce qu'Olga Wormser rapporte à propos de J. Bergier (Walter, 2010, p. 180).

9. Cependant J. Bergier mentionne l'existence de contact avec les services de renseignements allemands dont il n'est fait mention nulle part ailleurs à notre connaissance et cette irruption du normal dans cet univers hors du monde nous semble assez peu crédible

Cependant la différence entre le destin de J. Bergier à Neue Bremm et celui des juifs exterminés de manière anonyme immédiate et en masse à Auschwitz par exemple, est qu'il subsiste fut-ce dans ce cadre la possibilité d'un narratif, un récit de ce qui s'est passé entre lui et ses bourreaux. Le juif résistant J. Bergier, paradigme de ce que les nazis haïssent, se trouvera après coup « héroïsé », ce qui peut avoir une valeur réparatrice. Dans ce qu'il rapporte, les SS auraient fait des paris sur sa résistance, paris finalement perdus et se seraient débarrassés de lui parce qu'ils en avaient assez, alors que son transfert à Mauthausen avait peut-être une cause toute différente. À ce moment, il reprend la main.

Nous n'avons que très peu de fragments exprimant la subjectivité de J. Bergier pendant cette expérience¹⁰. Si l'on excepte le sentiment d'arrêt du temps, les autres renvoient à des états modifiés de conscience qui sont tout à fait possibles, avec des connotations « tibétaines » (Bergier, 1978, p. 88).¹¹ On se rappellera également ce qu'il dit des camps dans sa préface à l'ouvrage de Howard Phillips Lovecraft (1962).

La relation que fait J. Bergier de son séjour au camp de Mauthausen est très différente. Il y a retrouvé un « je », recréé un réseau relationnel. Il fait partie de la vie du camp et l'on a le sentiment qu'il peut recommencer à « se rêver ». Il s'attribue ainsi un rôle qu'il n'a probablement pas eu ou qu'il a magnifié, en particulier dans la révolte de février 1945 survenue dans ce camp.

J. Bergier a-t-il présenté des séquelles psychiques de sa déportation au sortir de la guerre ? Certainement, au sens existentiel. Au cours des entretiens – que nous avons écoutés – qu'il a eus avec Jean Dumur en 1978 peu avant sa mort, mais celle-ci ne semblait pas anticipée¹², il nous indique qu'il s'est retrouvé physiquement à l'état d'épave mais qu'il n'a pas été véritablement traumatisé (Disserrens, 1978). Cependant, quelques minutes après, en réponse à une question, il répond que la science ne s'occupe en fait que des miracles, que tantôt elle les explique et tantôt elle ne le fait pas. Il cite à ce propos le

10. « Lorsque à quatre heures du matin j'entendais crier : "Aufstehen (*levez-vous*)", je reculais immédiatement dans le temps et dormais six heures de plus. Autohypnose, dira-t-on. Je vivais le temps de Neue Bremme comme s'il devait durer indéfiniment. Il n'y avait plus ni passé, ni présent, ni future. Cette remarque est à rapprocher du propos d'André Pellet, lui aussi déporté mais pas à la Neue Bremm : "le guerrier n'a ni passé, ni futur, il n'a qu'un présent" » (Bergier, 1978, p. 90)

11. « Jacques Bergier me raconta un jour, comment, lorsque ses tortionnaires l'obligeaient à rester nu dans la neige pendant plusieurs heures, il s'évadait mentalement en faisant des mathématiques, suivant une technique de concentration mentale guère différente de celle pratiquée par les Tibétains et d'ailleurs avec des résultats semblables car les flocons de neige fondaient au contact de son corps [...]. Il me raconta aussi qu'il lui arrivait de faire une sorte de voyage dans le temps pendant quelques secondes dans le passé pour se régénérer après trois ou quatre heures courtes heures de sommeil dont les nazis tiraient leurs prisonniers pour les épuiser » (Brelet et Paingris, 2008, p. 20)

12. La mort de J. Bergier n'était pas prévisible même si ce dernier était très atteint visuellement car diabétique et myope.

paradoxe de la nuit qui tombe et qu'il appelle paradoxe d'Oberg alors qu'il s'agit du paradoxe d'Olbers. Or, Oberg a été le chef général de la SS en France pendant la guerre. Il semble difficile de voir une simple coïncidence entre Olbers – Oberg, la nuit qui tombe, celle dans laquelle il est tombé à Neue Bremm et de manière plus globale en déportation, et le caractère inexplicable du phénomène la nuit qui tombe d'une part, sa survie de l'autre. Il est dommage que l'interviewer ne lui fasse pas remarquer ce lapsus (Bergier, 1978).

Enfin, il est possible que cette survie inexplicable, les expériences de conscience modifiée et peut-être de déréalisation dont il a été le sujet aient pu favoriser l'émergence de conceptions qu'il développera par la suite.

À la fin de l'ouvrage *Je ne suis pas une légende* – sans doute en référence dénégatoire au célèbre livre : *Je suis une légende* de Richard Matheson [*sic*] – on peut lire la réflexion suivante « l'on pourra se demander en quoi j'ai mérité Neue Bremme ou en quoi un enfant allemand, n'ayant commis encore aucun péché, avait mérité une bombe au phosphore. Je ne pouvais pas répondre à ces questions à l'époque, pas plus qu'il ne m'est possible de le faire aujourd'hui » (*ibid.*, p. 90). J. Bergier s'inclut dans la même catégorie que l'enfant innocent, ce qu'il n'est pas. En aucune manière cela ne peut justifier le traitement qui lui a été infligé, mais il était contrairement à l'enfant, responsable de ses choix, même s'ils étaient comme tout choix, surdéterminés. À la question de savoir ce qu'il a fait pour mériter ce traitement, la seule réponse possible est : rien. Comme le dit Malaparte « le soleil est aveugle ». Et l'injustice existe.

Néanmoins, sous réserve d'inventaire, il ne semble pas qu'il ait présenté de névrose traumatique au sens psychiatrique du terme, ses capacités intellectuelles et de conceptualisation lui ayant sans doute permis de mettre en place des mécanismes de défense ou de dégage¹³.

Le monde et l'humain selon Bergier

Nous puisons les éléments de notre propos dans certains des ouvrages personnels de J. Bergier et dans les entretiens qu'il a eus avec J. Dumur. En effet, dans *Le Matin des magiciens* Pauwels prend la position du maître d'œuvre, J. Bergier ayant plutôt celle d'un catalyseur nourrissant le premier de faits bruts. Même si les deux auteurs ont un point de vue commun sur la nécessité de concilier science et tradition (Karbovnik, 2017, p. 176-179).

13. Le mécanisme de dégage¹³ est une notion introduite par Edward Bibring (1943) et reprise par Daniel Lagache (1977-1982) qui oppose les mécanismes de dégage¹³ aux mécanismes de défense. Ceux-ci visent à réduire les tensions internes alors que les mécanismes de dégage¹³ tendent à la réalisation des possibilités, même si cela exige une augmentation de tension.

Dans *Visa pour une autre terre* il écrit :

Il s'agit, dans les grains d'étrange que j'ai pu recueillir, de choisir ceux qui peuvent servir à la défense de certaines de mes idées préconçues. Ces idées peuvent paraître surprenantes, comme l'existence d'immortels parmi nous ou l'idée que la Terre a peut-être des secrets à plusieurs dimensions que l'on ne soupçonne pas. Je serai franc : je défends ces idées parce que cela m'amuse et que je pense distraire le lecteur et lui donner après la fermeture du livre quelques bonnes occasions de rêver. Mais je pense aussi que des idées de ce genre sont vraies. (Bergier, 1974)

Tout en les distinguant parfaitement, J. Bergier met sur le même plan de vérité le réel dont fait partie la pensée scientifique et l'imaginaire, occasion de rêver et de se rêver en s'échappant du réel quotidien mais aussi réel futur en quête de preuve. Cela permet aussi de jouer avec et de se jouer de l'interlocuteur, ce qui suppose parallèlement à la dimension de l'échange (jouer avec : distraire) une dimension manipulatoire (se jouer de) impliquant une certaine hostilité par rapport à autrui. J. Bergier (1978, p. 175) ne dit-il pas ailleurs que ses deux passions sont la curiosité et la haine et il éprouverait peut-être bien au-delà des apparences une certaine détestation de l'espèce humaine.

Dans la préface d'un ouvrage de Lovecraft qu'il prisait fort, avec qui il prétendait avoir correspondu (Colavito, 2013) et en qui, pensons-nous, il voyait un double, détenteur du génie qu'il se déniait – préface écrite 5 ans avant la parution du *Matin des magiciens* –, il indique que :

La clef d'argent est la seule autobiographie spirituelle de Lovecraft qui nous soit parvenue. Elle nous fait suivre le chemin qui nous mène hors de notre univers. Ce chemin suit, jusqu'à un certain point, les routes de la science... Ce chemin qui mène aussi loin sur les chemins de l'inconnu que l'esprit humain peut atteindre ne peut être saisi que par l'imagination, soutenue par les connaissances scientifiques et historiques les plus étendues. Cette route est ouverte à tout le monde y compris au malade emprisonné dans sa maladie et sa pauvreté qu'était Lovecraft. (Le déporté que je fus s'est également aperçu que cette route d'évasion existe et qu'elle mène très loin bien au-delà des barbelés). (Lovecraft, 1962)

Ainsi, il semble bien que les thèses du réalisme fantastique étaient déjà présentes à son esprit. En effet dans sa thèse Damien Karbovnik (2017, p. 459) en propose la définition suivante :

Forme de pensée dont le postulat initial affirme que notre réalité se compose de deux dimensions – l'une visible, l'autre invisible –, qui s'interpénètrent et s'influencent. Pour parvenir à comprendre la totalité du réel, cette forme de pensée prône la mise en place d'une méthode qui réunit, grâce à l'imagination, science et tradition – la tradition devant s'entendre ici dans le sens d'une tradition primordiale et éternelle qui se transmettrait à travers le temps grâce à des initiés et des sociétés secrètes. Les résultats obtenus par cette méthode permettraient d'accéder à une connaissance absolue de la réalité, de l'homme et de l'univers.

J. Bergier qui a eu connaissance de l'ouvrage de Jacolliot¹⁴ *Les Mangeurs de feu* par lequel il a été sans doute influencé est animé par la recherche d'origines mystérieuses ou grandioses au rang desquelles il faut ranger les théories des grands anciens, celles des civilisations disparues qui nous étaient supérieures celles de la visite de la terre par des astronautes, mais aussi celle de l'origine mystérieuse du peuple celte et du peuple juif dont il fait partie et qu'il rattache à ces civilisations. Cela ne peut que faire penser à un roman familial cosmique¹⁵.

Conclusion

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la vision du monde de J. Bergier : sur l'invisible et le caché, ce dernier recelant d'après lui le vrai pouvoir, dont il aurait été bien qu'il dise le contraire, un des détenteurs comme en témoignent un ouvrage comme *Agent secrets contre armes secrètes*, mais aussi les très nombreuses notations que l'on retrouve lors de ses entretiens avec Dumur sur ses activités d'espionnage et ses relations avec différents services de renseignements, français, russes, américains et anglais. Il en serait de même de ses propos concernant les vraies sociétés secrètes dont on ne peut rien savoir précisément parce qu'elles sont secrètes. Nous terminerons par ses théories sur l'existence, dès 1976, du début d'une troisième guerre mondiale animée par une conjuration appelée « interterror », ainsi définie : « Le terrorisme international se présente comme une guerre du tiers-monde, aidé par les pays socialistes, contre la civilisation occidentale. » (Y. F., 1976) Bien qu'il soit aisé de lire le présent à la lumière du passé, il se peut bien, finalement, que J. Bergier ait pu être sur ce point un bon lecteur de l'avenir. Il n'avait cependant sans doute pas prévu l'explosion actuelle du conspirationnisme, que l'on pourrait considérer comme un irréalisme fantastique, thèse que l'on trouve esquissée dans l'ouvrage de Damien Karbovnik (2017, p. 487).

Dans l'allégorie de la caverne de Platon l'homme victime des apparences peut, même s'il résiste, s'en libérer, prendre contact avec la réalité et le souverain bien. Cette allégorie revue et corrigée par J. Bergier pourrait devenir quelque chose de cet

14. « J'ai découvert, dans l'appartement que nous avons loué chez l'habitant, le livre de Louis Jacolliot *Les Mangeurs de feu*. Il est difficile de croire que cet ouvrage ait été écrit au 19^e siècle, tant il est riche en idées modernes. En politique : gouvernement secret et totalitaire en Russie, et archipel du Goulag. En science : utilisation de la conversion directe de la matière en énergie pour la propulsion d'appareils aériens et la fabrication d'armes. Jacolliot a été le premier à découvrir les anciennes civilisations de l'Inde, et la plupart des "mystiques" modernes, de Gurdjieff à Ossendowki, l'ont copié cyniquement » (Bergier, 1978, p. 8-9).

15. Dans la théorie psychanalytique « le roman familial consiste à s'inventer une autre famille que la sienne propre et à s'imaginer fils de prince, de roi, de riche, quand on est d'une famille modeste » (Clément, s. d.).

ordre : l'être humain victime de la réalité peut s'il le souhaite s'en libérer, accéder à un rêve qui lui en tient lieu, mais qui un jour deviendra le réel.

Références

- BERGIER Jacques, 1955, *Agents secrets contre armes secrètes*, Paris, Arthaud, collection « Les clefs de l'aventure ».
- BERGIER Jacques, 1974, *Visa pour une autre terre*, Paris, Albin Michel, collection « Les chemins de l'impossible ».
- BERGIER Jacques, 1978, *Je ne suis pas une légende*, Paris, Retz.
- BIBRING Edward, 1943, « The conception of the repetition compulsion », *The Psychoanalytic Quarterly*, 12 (4), p. 486-519.
- BRELET Claudine et PAINGRIS Didier, 2008, « Jacques Bergier et l'esprit de résistance » dans BRELET Claudine (dir.), *Jacques Bergier. Une légende... un mythe. Hommages*, Paris, L'Harmattan.
- CLÉMENT Catherine, s. d., « Roman familial » [en ligne], *Encyclopædia Universalis*. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/roman-familial/> [consulté le 5 mai 2022].
- COLAVITO Jason, 2013, *Faking history. Essays on aliens, alantis, monsters & more*, Albany, Jasoncolavito.com books.
- DISERRENS Jean-Claude (réal.), 1978, « Entretiens. Jacques Bergier » [en ligne], RTS, 19 déc. Disponible sur : <https://www.rts.ch/archives/tv/culture/entretiens/5376308-jacques-bergier-25.html> [consulté le 5 mai 2022].
- DUBOIS Claude-Gilbert, LACAS Pierre-Paul et TAPIÉ Victor-Lucien, s. d., « Baroque » [en ligne], *Encyclopædia Universalis*. Disponible sur : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/baroque/> [consulté le 8 avr. 2022].
- HERGÉ, 1968, *Vol 714 pour Sydney*, Paris, Casterman, collection « Les aventures de Tintin ».
- KARBOVNIK Damien, 2017, *L'ésotérisme grand public : le Réalisme Fantastique et sa réception. Contribution à une sociologie de l'occulture*, thèse de doctorat en sociologie, Université Paul-Valéry Montpellier 3. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01862492/document>.
- KIPLING Rudyard, 1932 [éd. orig. 1901] *Kim*, trad. de l'anglais par L. Fabulet, Paris, Mercure de France.
- LAGACHE Daniel, 1977-1982, *Œuvres*, éd. établie et présentée par ROSENBLUM Eva, Paris, Presses universitaires de France, collection « Bibliothèque de psychanalyse ».
- LOVECRAFT Howards-Phillips, 1962, *Démons et merveilles*, Paris, Union générale d'éditions, collection « Le monde en 10-18 ».
- OMÉLIANENKO Irène (coord.) (2018), « Jacques Bergier (1912-1978), le dernier des mages » [en ligne] *RadioFrance*. Disponible sur : <https://www.franceculture.fr>.

- fr/emissions/une-vie-une-oeuvre/jacques-bergier-1912-1978-le-dernier-des-mages [consulté le 5 mai 2022].
- PAUWELS Louis et BERGIER Jacques, 1960, *Le Matin des magiciens*, Paris, Gallimard.
- RENARD Hélène, 2008, « *Éternel et prodigieux Jacques Bergier* » dans BRELET Claudine (dir.), *Jacques Bergier. Une légende... un mythe. Hommages*, Paris, L'Harmattan.
- ROY Gabrielle, 2019, « Torture et deuil du sujet » *Frontière*, 31-1. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1066197ar>.
- SIRIOUD Charles, 2009, *Brisures. De la typo aux kapos*, Lyon, Éditions BGA Permezel.
- SONNEVILLE Pierre, 1968, *Les Combattants de la liberté : ils n'étaient pas dix mille*, Paris, La table ronde, collection « L'Histoire contemporaine revue et corrigée ».
- WALTER Jacques, 2010, « Traumas expérientiels et modalités d'écriture dans des récits de survivants de la Neue Bremm. Jacques Bergier ou l'autre et soi (1945-1954) » dans FANTINO Jacques (dir.), *Identité et altérité : la norme en question ? Hommage à Pierre-Marie Beaude*, Paris/Metz, Éditions du Cerf/Université Paul-Verlaine.
- WALTER Jacques, 2013, « Entrée dans l'univers concentrationnaire et sortie d'anonymat : Jacques Bergier, un agent secret contre des armes secrètes » dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Question de communication, série Actes », p. 129-17.
- WALTER Jacques, 2018, « Le testimonial, le légendaire, le biographique. Portraits de Jacques Bergier en espion-résistant et déporté » dans IDELSON Bernard et BABOU Igor (dirs), *Lire des vies. L'approche biographique en lettres et en sciences humaines et sociales*, Saint-Denis, Presses universitaires indiano-céaniques, p. 29-56.
- WALTER Jacques, 2021, « Segments de vie en récit. Françoise Tolédano sous le regard de Jacques Bergier : une femme de l'ombre, une femme dans la pénombre » dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Lire des vies (2). L'approche biographique en lettres et en sciences humaines et sociales*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, collection « Question de communication, série Actes », p. 171-242.
- Y. F., 1976, « Jacques Bergier combattant de la troisième guerre mondiale » [en ligne], *Le monde*, 23 avr. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/archives/article/1976/04/23/jacques-bergier-combattant-de-la-troisieme-guerre-mondiale_2969592_1819218.html.

Comment le Chambon-sur-Lignon s'est souvenu

Histoire d'une mémoire

Nathalie HEINICH

École des hautes études en sciences sociales, Cral, F-75006 Paris, France
nathalie.heinich[at]ehess.fr

Soon, there will be nobody in Le Chambon left to thank.
(Pierre Sauvage)

Qui témoigne pour le témoin quand le témoin a disparu ? (Cioran)

Au Chambon-sur-Lignon (village d'environ 2 500 habitants aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche, au sud-est du Massif central), l'été 2021 fut marqué par deux événements : la présentation d'une exposition et la parution d'un livre.

L'exposition, organisée dans le hall de la mairie, était consacrée à Erich Schwam, ancien enfant caché d'origine autrichienne, récemment décédé, ayant légué sa fortune – plusieurs millions d'euros – à la commune en remerciement pour l'avoir accueilli avec sa famille pendant l'Occupation : un épisode suffisamment marquant pour que l'information en ait été diffusée dans la presse nationale et internationale (un documentaire y fut même consacré à la télévision).

Le livre, de Muriel Rosenberg (2021) intitulé *Mais combien étaient-ils ? Les réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon et sur le Plateau de 1939 à 1945*, fut publié chez un éditeur local, avec une préface de Serge Klarsfeld. Il se donnait pour principal objectif d'éteindre la « querelle du nombre » qui agite depuis des décennies les historiens concernant le nombre exact de Juifs ayant transité pendant la Seconde Guerre mondiale sur le « Plateau » (le plateau Vivarais-Lignon, comportant dix-sept communes réparties sur quatre cantons et deux départements) : furent-ils 5 000, selon le nombre approximatif de faux papiers déclaré par le faussaire le plus notoire, Oscar Rosowsky ? Entre 2 500 et 3 000, selon le pasteur André Trocmé, initiateur du mouvement de « résistance spirituelle » grâce auquel le Chambon est devenu l'emblème du sauvetage des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale ? 3 500, selon l'historien américain Patrick Henry ? Un millier, selon l'historien François Boulet ? 1 200, selon l'historien Sylvain Bissonnier ? Moins encore, suggéraient les plus sceptiques ? Pour résoudre la question,

M. Rosenberg s'était décidée à enquêter en nettoyant systématiquement les listes disponibles des doublons et erreurs diverses, en contactant les familles, en cherchant sur Internet, en recoupant, en interrogeant... Au moment de la publication, elle était parvenue au chiffre – minimum donc, et provisoire en attendant d'éventuels ajouts – de 1958 individus nominativement identifiés comme ayant séjourné sur le Plateau entre 1940 et 1945. Leur liste figure à la fin de son livre.

Une lente résurgence

Le point commun à ces deux initiatives concomitantes – l'exposition et le livre – est qu'elles ne sont pas dues à des spécialistes ou des professionnels mais à des amateurs, membres (et présidente, pour le commissaire de l'exposition) de l'association des Amis du Lieu de Mémoire du Chambon-sur-Lignon. M. Rosenberg, licenciée en géographie et retraitée d'un cabinet d'audit où elle exerçait la fonction de directeur marketing, est la veuve d'Ervin Rosenberg, un Juif d'origine hongroise, et elle connaît le Chambon depuis toujours : ses parents en sont originaires et elle y possède une résidence secondaire. Quant à Denise Vallat, la conceptrice de l'exposition, elle aussi retraitée et propriétaire d'une maison de famille au Chambon, elle fut professeur d'histoire en classes préparatoires avant d'assumer des fonctions au conseil municipal du village où elle est adjointe au tourisme et à la culture. C'est à ce double titre qu'elle mena les recherches historiographiques permettant de retracer la vie d'E. Schwam et qu'elle obtint le budget nécessaire à l'exposition. Deux enquêtes historiques à dimension mémorielle, menées en dehors du cadre universitaire, à partir des témoignages des habitants du village et de ceux qui y ont séjourné : voilà une configuration atypique, témoignant d'une implication rare, grâce à laquelle l'histoire croise la mémoire et le passé ressurgit après soixante-quinze ans alors même que certains témoins sont encore vivants.

Or ce passé, durant la génération qui suivit les événements, était demeuré à peu près muet au village et dans ses environs¹ : à titre d'exemple, une élève du Collège cévenol (fondé en 1938 par André et Magda Trocmé et E. Theis, principaux acteurs de la « résistance spirituelle » sur le Plateau), qui y fit ses études à la fin des années 1970 et au début des années 1980, n'y avait jamais entendu parler de l'histoire du Chambon pendant la guerre, dont elle ne prit connaissance qu'à l'occasion de l'ouverture du Lieu de Mémoire en 2013... Pourtant, contrairement à la mémoire de la Shoah et à ses entraves, bien étudiées

1. Notons toutefois que lors de la sixième assemblée du protestantisme français en novembre 1945, le pasteur Boegner cite dans son long rapport Le Chambon-sur-Lignon à propos de l'action de la Cimade à la maison du Coteau fleuri (Cabanel, 2012, p. 22).

à présent par les chercheurs même si abondamment discutées voire disputées², la mémoire du Chambon pendant la guerre est celle d'un sauvetage massif, qui ne comporte donc ni honte ni trauma mais devrait au contraire être source de fierté : 84 « Justes parmi les nations », distingués à ce titre par l'institut Yad Vashem, ont été recensés à ce jour sur le Plateau. Et malgré cela il a fallu au moins une génération pour que ressurgisse ce passé pas si lointain, pour devenir peu à peu un motif quasi légendaire, à l'échelle d'abord – fait notable – internationale, puis locale et nationale. Voilà qui illustre, dans un cas bien précis, la difficulté qu'avait soulignée Jacques Sémelin (2022) à enquêter sur le sauvetage, alors que tout pousse à parler du massacre.

C'est ce lent processus d'émergence mémorielle, grâce à l'interaction de toute une variété d'acteurs, qui va nous intéresser ici. Il ne s'agira pas toutefois de « démythifier » la légende ou de dénoncer d'éventuelles erreurs historiques, comme cela a déjà été tenté suite à diverses controverses sur le pacifisme et la résistance armée, sur la dimension économique, sur le rôle exact du pasteur Trocmé et celui, plus généralement, du protestantisme (la « protestantisation »), ou sur la prééminence du Chambon par rapport aux autres villages (la « chambonnisation »)³. Bien plutôt va-t-il s'agir de décrire l'intrication étroite et la construction croisée de la mémoire et de l'histoire⁴. Loin de toute tentative de déconstruction ou de démythification, ma perspective s'inscrit plutôt dans celle adoptée dans mon premier livre (Heinich, 1991), à savoir la description de la construction d'une légende (« légende » au sens strict de ce qui se raconte et perdure, et non au sens figuré de ce qui n'est pas conforme à la réalité) et la compréhension des raisons de son succès. Il s'agit donc ici de reconstituer le processus antérieur à la constitution d'un « lieu de mémoire » – selon le concept inventé et abondamment documenté grâce à Pierre Nora (1992) – et qui le rend possible.

Nous allons voir que loin de s'être imposé de façon immédiate et linéaire, passant des acteurs locaux aux livres d'histoire, le souvenir de ce qui a eu lieu au Chambon pendant l'Occupation n'a pu émerger, se muer en traces d'un événement historique et, finalement, se transmettre, que grâce à la coopération non ou peu concertée d'acteurs et de moyens très hétérogènes. D'où la complexité de l'écheveau que constitue la chronologie de ce processus mémoriel bien particulier, mêlant le passage du silence à la parole, du privé au public, de l'individuel au collectif, de l'association à l'institution, du témoignage à l'historiographie et, finalement, de la mémoire à l'histoire et, à nouveau, de l'histoire à la mémoire.

-
2. Parmi les nombreux travaux sur le sujet du silence et de la prise de parole sur les camps : Chaumont (1997) ; Wieviorka (2002) ; Heinich (2011) ; Azouvi (2012).
 3. Voir notamment les travaux du sociologue Serge Bernard (2018), de l'historien Sylvain Bissonnier (2007) ou de l'historienne Marianne Ruel Robbins (2015).
 4. Sur la tension entre mémoire et histoire chez les historiens voir Sébastien Ledoux (2017).

Du silence à la parole

Paul Ricoeur (2000) distinguait trois catégories de traces mémorielles : corticales, psychiques et matérielles. Pour qu'un événement vécu se mue en mémoire, il faut non seulement que sa trace corticale (non consciente) devienne trace psychique (consciente ou, éventuellement, inconsciente au sens freudien), mais aussi que l'empreinte psychique se matérialise dans des images ou dans des mots qui lui donneront consistance voire signification, devenant des « vecteurs de mémoire » (Gensburger, 2010).

Les mots, donc : a-t-on parlé après la guerre, dans les familles du Plateau, de ce qu'ont fait les uns et les autres ? On ne le sait guère, faute d'accès à l'intimité des vies vécues. Mais nous pouvons supposer, grâce à quelques témoignages, que le silence était plutôt la règle, non par oubli, par indifférence ou moins encore par honte, mais par conviction que tout cela ne valait pas la peine qu'on en parle car ce qui fut fait allait de soi : « Nous devons le faire, nous l'avons fait, c'est tout », selon les mots d'un témoin qui donnent son titre au livre consacré par Patrick Cabanel (2018) au refuge dans les Cévennes. C'est là un trait non de caractère mais d'*habitus* protestant, qui a été largement relevé par les commentateurs du sauvetage, en lien notamment avec « l'affinité élective » qui unit protestants et juifs (Cabanel, 2004).

Au silence qui prévalut pendant la guerre, pour des raisons de sécurité, succéda donc le silence de l'après-guerre : non plus celui des rescapés des camps, rendus parfois muets sur ce qu'ils avaient traversé par l'effet d'une « identité blessée » (Pollak, 1993), mais le silence de ceux qu'on n'appelait pas encore les « Justes », certains de n'avoir fait que leur devoir, auquel s'ajoute le silence d'un grand nombre de Juifs qui ne souhaitaient pas revenir, même mentalement, aux heures noires de la traque. Il n'allait donc pas de soi de parler, soit parce qu'on estimait n'avoir rien de spécial à dire, soit parce qu'on ne se sentait pas écouté, soit parce qu'on préférait oublier.

Pour que la trace psychique se mue en trace mémorielle, et l'expérience vécue en événement, il faut passer de la parole privée à la prise de parole publique, c'est-à-dire de la remémoration personnelle ou, éventuellement, familiale, au témoignage, qui fait exister le passé pour un tiers⁵. Ici commence donc l'histoire de la façon dont le Chambon, après plus de vingt-cinq ans, s'est souvenu.

5. Sur le rôle et les conditions du témoignage dans le cas de la déportation, voir Pollak et Heinich (1986).

Du privé au public

Car c'est en 1971 qu'a lieu, au Chambon même, la première manifestation publique évoquant le sauvetage. Le 31 mai, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du nouveau gymnase du Collège cévenol, M. Trocmé, épouse du pasteur, se rend au Chambon et lit au temple le message rédigé par André, trop malade pour quitter Genève où il résidait. Probablement y évoquait-il la médaille des Justes que l'institut Yad Vashem venait de lui attribuer⁶, et dont il estimait qu'elle était un honneur immérité : « Pourquoi moi, et pas la foule des humbles paysans de la Haute-Loire, qui ont fait autant et plus que moi ? Pourquoi pas femme, dont la conduite a été beaucoup plus héroïque que la mienne ? Pourquoi pas mon collègue E. Theis, avec lequel j'ai tout partagé, en fait de responsabilités ? Je ne puis accepter la "Médaille des Justes" qu'au nom de tous ceux qui se sont "mouillés" pour nos frères et nos sœurs persécutés, injustement, jusqu'à la mort. » Il décèdera quelques jours plus tard. À la cérémonie funéraire au temple du Chambon, en présence de toute sa famille et de nombreux Chambonnais, assistera aussi l'ambassadeur d'Israël, qui remettra publiquement à Magda la médaille d'André.

Le deuxième acte de ce passage du privé au public aura lieu huit ans plus tard : le 17 juin 1979 fut inaugurée une plaque commémorative bilingue, en français et en hébreu, apposée sur le mur de l'école communale, face au temple, en présence d'O. Rosowsky, l'ex-fabricant de faux papiers, qui en 1977 avait fait un appel aux anciens réfugiés juifs pour qu'ils s'associent à sa démarche. Plusieurs dizaines étaient venus ce jour-là, et purent retrouver les habitants qui les avaient hébergés. La presse – locale mais aussi nationale et internationale – se fit largement l'écho de l'événement⁷. Les cartes postales en vente dans les deux maisons de la presse et les deux librairies du village comportèrent dès lors une photographie de la plaque, qui jusqu'en 2013 fut la seule trace publique des événements. Cette plaque était ainsi rédigée :

« Le souvenir du Juste restera pour toujours »

HOMMAGE

À LA COMMUNAUTÉ PROTESTANTE DE CETTE TERRE CÉVENOLE

ET À TOUS CEUX ENTRAÎNÉS PAR SON EXEMPLE

CROYANTS DE TOUTES CONFESSIONS ET NON CROYANTS

QUI PENDANT LA GUERRE 1938-1945

FAISANT BLOC CONTRE LES CRIMES NAZIS

-
6. Notons que Trocmé ne figurait pas parmi la première liste de Justes – une vingtaine – récompensés par Yad Vashem de 1964 à 1967 (Cabanel, 2012, p. 34).
 7. « La SHM a recensé plusieurs centaines de numéros de revues, 370 articles de journaux aux quatre coins du monde, des archives à Paris, à Genève, à New York, à Los Angeles, au Chambon, des témoignages audio, des vidéos, des films, des fonds privés et des ouvrages. » (Bernard, 2004, p. 158).

ONT AU PÉRIL DE LEUR VIE SOUS L'OCCUPATION
 CACHÉ, PROTÉGÉ, SAUVÉ PAR MILLIERS
 TOUS LES PERSECUTÉS.
 LES JUIFS REFUGIÉS AU CHAMBON-SUR-LIGNON
 ET DANS LES COMMUNES AVOISINANTES.

Une exposition suivra en 1983, à l'initiative d'une association locale d'érudits intéressés par le protestantisme, la Société d'Histoire de la Montagne (SHM) : « Accueil et résistance sur le Plateau Vivarais-Lignon, 1939-1945 ». Elle bénéficiait de l'engagement, sur place, d'un professeur d'histoire au collège cévenol, Bernard Galland (alors président de la SHM.) ; et, à distance, du soutien d'une autre association, Friends of Le Chambon (devenue ensuite Chambon Foundation), créée par Pierre Sauvage, un ancien réfugié né sur le Plateau pendant la guerre et vivant en Californie⁸.

C'est le même Pierre Sauvage – documentariste de profession – qui organisera en juillet 1986, au cinéma du village, la première projection publique de son film *Les Armes de l'esprit*, en présence de plusieurs protagonistes du film, anciens réfugiés et habitants. L'événement donna lieu à d'intenses discussions sur place, mais aussi à de violentes controverses dans la presse juive française en raison de désaccords sur certaines interprétations proposées dans le film⁹. Il reçut toutefois un accueil très favorable lors de projections à Cannes en 1987, à Paris, à Oxford.

En 1990, un colloque organisé au Chambon par la Société d'Histoire de la Montagne afin de « dresser un premier bilan des connaissances sur l'ensemble des problèmes qui se sont posés au Plateau pendant cette période 1939-1944 » permit de confronter – parfois durement – les points de vue des témoins avec ceux des historiens locaux et des universitaires qui, pour la première fois, tentèrent de faire le point sur l'histoire du sauvetage. Les actes en furent publiés deux ans plus tard (Bolle, 1992).

En 1999 eut lieu une deuxième exposition, « Résistances croisées », destinée celle-ci à préfigurer un futur musée : la Mairie à présent était partie prenante¹⁰. À partir des années 2000 se multiplient les initiatives consistant à inscrire la

-
8. « Sous l'autorité de Bernard Galland, professeur d'histoire au Collège Cévenol, cette première exposition comprenait 62 panneaux au format 110 cm par 80 cm. Les thèmes abordés étaient les suivants : tradition d'accueil, origine du Collège Cévenol, les pensions d'enfants, chorales et mouvements de jeunesse, la résistance non-violente, la résistance armée, la Libération, le rôle des villages, la mémoire, le futur musée. » (Bissonnier, 2016, note 20).
 9. Il y eut de « vives réactions à l'encontre de la première mouture du film *Les armes de l'esprit*, réactions qui ont fait l'objet de plusieurs articles dans la revue du C.D.J.C. avec des courriers de protestation signés par Georges Welters, Pierre Vidal-Naquet, Raymond Aubrac, O. Rosowsky et M. Trocmé elle-même qui n'a pas approuvé la présentation faite du Major Schmähling » (Bernard, 2004 : 163, 243 et passim).
 10. Sur les nombreux projets de musée et les dissensions auxquelles ils donnèrent lieu localement voir notamment Bissonnier (2016), ainsi que Bernard (2004).

mémoire dans l'espace public. Il y eut ainsi la pose de plaques commémoratives : en 2001 sur le mur extérieur de la maison des Roches où avait eu lieu une rafle en juin 1943, à la seule initiative d'Antonio Plazas, ancien réfugié espagnol et résident aux Roches, rescapé de la rafle ; l'année suivante, dans les villages voisins de Villelonge et Devesset, en mémoire de la résistance armée ; en 2004, au Chambon, en hommage à Charles Guillon, ancien maire, et à André Philip, ancien député. Il y eut également d'autres expositions : au Chambon en 2002, à l'initiative de Pierre Sauvage et entièrement subventionnée depuis l'Amérique, dans une vitrine dite « exposition du carrefour », qui restera ouverte durant cinq ans ; en 2006, au Chambon toujours, dans la gare récemment rénovée grâce au mécénat d'American Friends, à l'initiative de la mairie et de Pierre Sauvage.

Il y eut aussi en juin 2004, pour rassembler les derniers témoins, des journées « Mémoires du Plateau », organisées par Pierre Sauvage encore mais, cette fois, en collaboration avec la municipalité du Chambon et celle du Mazet-Saint-Voy, la Société d'Histoire de la Montagne, les Amis du Chambon et la Chambon Foundation. Il y eut surtout – clou de cette publicisation des traces du passé – la visite officielle au Chambon, le 8 juillet 2004, de Jacques Chirac, alors président de la République, et de Simone Veil, alors membre du Conseil constitutionnel et présidente de la fondation pour la mémoire de la Shoah : visite qui acheva de conférer un écho national et international à l'histoire de la commune. S'ensuivit l'organisation par l'office du tourisme d'un parcours mémoriel sur les lieux du sauvetage.

Le mouvement toucha également les communes environnantes : à Chaumargeais fut installé contre le mur de l'école, en 2009, un « Arbre de la mémoire », monument commémoratif où figurent les noms de tous les Juifs réfugiés qui avaient pu être recensés à cette date – initiative de l'association des Amis du vieux Tence, commune dont dépend le hameau de Chaumargeais. L'année suivante la même association fit installer devant la ferme d'Istor, près de Chaumargeais, un panneau commémoratif de l'« école des Prophètes », ce petit groupe de résistants et d'érudits juifs qui y survécurent durant les derniers mois de l'Occupation¹¹. Et en 2011 la commune d'Intres se joignit au mouvement avec des panneaux commémoratifs documentant l'accueil des Juifs, et notamment du grand rabbin Isaïe Schwartz et de sa famille.

L'acmé enfin de ce processus advint le 3 juin 2013 avec l'inauguration du Lieu de Mémoire du Chambon-sur-Lignon, en présence de plusieurs ministres et de nombreuses personnalités, dont l'ambassadeur de l'État d'Israël. C'est à la suite de cette ouverture – fruit des efforts du maire du Chambon Eliane Wauquiez-Motte, après une longue et controversée succession de projets – que furent installés dans le village, à l'initiative de la municipalité, des panneaux commémoratifs servant de repères pour le parcours mémoriel. Et dès 2014, l'association des Amis du Lieu de Mémoire organisera chaque année une « marche de la mémoire »

11. Sur cet épisode voir Heinich (2018).

pour commémorer le premier acte de résistance civile publique sur le Plateau, le 10 août 1942 – elle réunit chaque année plusieurs dizaines de participants. Enfin le dernier épisode en date est celui mentionné au début de cet article : l'exposition sur E. Schwam à la mairie en 2021.

De l'individuel au collectif

Outre la transformation des traces psychiques en traces mémorielles, cette publication du souvenir produit également un passage de l'expérience individuelle à l'expérience collective. En effet, tant que l'expérience vécue pendant la guerre était enclose dans les mémoires individuelles ou familiales, rien ne permettait aux protagonistes de savoir – sinon de façon obscure ou hypothétique – qu'il ne s'agissait pas là que de vécus isolés mais qu'un phénomène collectif était à l'œuvre, impliquant des dizaines voire des centaines de protagonistes – concernant les Justes – voire des milliers – concernant les Juifs. Ainsi Eliane Jouve, née en 1948 et dont les grands-parents avaient hébergé le fils de Jules Isaac, témoigne rétrospectivement :

Nos parents parlaient peu de cette époque. Et ce n'est d'ailleurs qu'après la guerre, quand des livres et des témoignages sont sortis, que nos parents eux-mêmes ont réalisé l'ampleur de la solidarité qui a été pratiquée chacun dans son coin, selon sa conscience.¹²

C'est la dimension publique qui donne accès à la dimension collective, laquelle signe l'existence non plus seulement d'une pluralité d'expériences personnelles mais d'un véritable événement, exceptionnel par son ampleur, donc historique – c'est-à-dire digne de passer à la postérité.

Contribuèrent à cette prise de conscience les titres de « Justes parmi les nations » attribués par l'institut Yad Vashem à plusieurs protagonistes : A. Trocmé en 1971, son cousin Daniel Trocmé, à titre posthume, ainsi que Mireille Philip, en 1976, et à M. Trocmé en 1984, à l'initiative de Pierre Sauvage (deux arbres furent même plantés dans le jardin de l'institut à Jérusalem en 1972 en l'honneur d'André et Magda). Surtout, il y eut le « diplôme d'honneur » décerné en 1988 – toujours à l'initiative de Pierre Sauvage – à la commune du Chambon-sur-Lignon tout entière ainsi qu'aux villages avoisinants (une stèle en l'honneur du Chambon fut alors installée dans le jardin de Yad Vashem) : distinction tout à fait exceptionnelle (il n'y eut qu'un seul autre cas dans le monde : le village de Nieuwlande aux Pays-Bas), décidée en raison du grand nombre de récipiendaires potentiels.

Mais de cela les villageois ne prirent probablement conscience que peu à peu, tant l'institut de Jérusalem, malgré son comité français, est loin du Plateau

12. Témoignage d'Eliane Jouve, petite-fille de Jean-Marc et Marie Jouve, archives familiales.

– même si le diplôme d'honneur fut longtemps affiché dans le hall de la mairie avant d'être déplacé au Lieu de Mémoire. Plus efficace sans doute pour la prise de conscience de l'ampleur du phénomène fut l'appel lancé en octobre 1977 depuis Paris par O. Rosowsky à l'attention des anciens réfugiés, par lettres auprès de ses contacts ainsi que par un article paru dans *L'Information juive* (« Le sauvetage des juifs en France occupée, 1942-1944 : Le Chambon-sur-Lignon, un "Danemark" en France ») : repris dans plusieurs titres de la presse juive internationale, il permit de rassembler 144 personnes¹³. Dès lors c'est chez les Juifs qu'émergea la prise de conscience que ce qu'ils avaient vécu pendant la guerre relevait d'une expérience non seulement individuelle mais collective, et non seulement collective mais exceptionnelle par son ampleur. L'inauguration de la plaque commémorative au Chambon en 1979 leur permit de joindre cette prise de conscience à celle des habitants qui y assistèrent ou en eurent connaissance par la presse locale.

Après l'initiative institutionnelle de Yad Vashem, et l'initiative individuelle puis associative de Rosowsky, ce furent les initiatives éditoriales qui contribuèrent à la conscience de la dimension collective exceptionnelle de cette histoire. Ne mentionnons que pour mémoire l'article paru aux États-Unis en 1953 dans le journal pacifiste *Peace News*, « *The Story of Chambon : Resistance without Arms* », consacré au rôle du pasteur A. Trocmé – trop lointain et trop confidentiel pour contribuer au processus mémoriel. Très remarqué en revanche fut, en 1979 (l'année même de l'inauguration de la plaque commémorative au Chambon) le livre – très approximatif sur le plan des faits – du philosophe américain Philip Hallie (1979 ; 1980), publié à New York puis traduit en français l'année suivante. Dès lors les ouvrages se succédèrent, qu'ils soient d'édification ou de vulgarisation, comme ceux de Hallie, de l'érudit local Gérard Bollon, de la responsable scientifique du Lieu de Mémoire Aziza Gril-Mariotte ou plus récemment d'Emmanuel Deun (2018) ; de fiction, comme ceux de Philippe Boegner, de la canadienne Carol Matas, de Carole Zalberg, d'Ariane Bois ou d'Alfred Lenglet (en outre un roman de Romain Gary publié en 1980 se terminait au Chambon) ; de bande dessinée (Douillet, 2017 ; Matz, Cob et Avram, 2021) ou encore – nous y reviendrons – de témoignages ou d'historiographie. On peut y ajouter – quoique, non traduits, ils n'ont guère eu la possibilité de toucher les habitants du Plateau – plusieurs ouvrages de vulgarisation ou d'édification parus à l'étranger (Schott, 2011 ; Unsworth, 2012 ; Chalamet, 2013 ; Grose, 2014 ; Moorehead, 2014 ; Paxson,

13. « Ces lettres se concluent toutes par la même invitation à le retrouver, le 15 janvier 1978, au Centre communautaire juif, boulevard Poissonnière à Paris. Le jour dit, ils sont une trentaine. Certains se retrouvent avec émotion, d'autres font connaissance. Ils constituent un comité qui se donne pour tâche de retrouver des Juifs qui ont été hébergés au Chambon-sur-Lignon entre 1940 et 1944. Un an plus tard, ils en avaient retrouvé plus de cent. » (Deun, 2018, p. 12).

2019)¹⁴, pour la plupart dans la mouvance des courants protestants ou pacifistes : une particularité qui signe là encore la singularité du phénomène.

Toutes ces publications – dont certaines donnèrent lieu à des présentations publiques au Chambon – contribuèrent à conférer aux faits évoqués une dimension non plus anecdotique mais historique, à l'échelle non seulement de toute une collectivité dispersée dans différentes communes mais aussi de tous ceux concernés par le crime contre l'humanité que constitue l'extermination des Juifs. C'est donc, potentiellement, l'humanité entière qui a pu être considérée comme « sauvée », au moins symboliquement, par cet événement exemplaire.

De l'association à l'institution

La dimension à la fois collective et exceptionnelle du phénomène se manifeste aussi par l'existence, déjà évoquée, d'associations qui ont pris en charge son étude et sa mise en valeur. Dès lors en effet que la mémoire s'organise grâce à des structures officielles et relativement pérennes, elle ne peut plus relever du hasard individuel ou d'une simple volonté personnelle de faire retour sur son propre passé, de payer une dette symbolique, de s'engager dans un processus de reconnaissance. L'existence d'associations témoigne publiquement qu'on a affaire à un phénomène d'intérêt, sinon général, du moins largement partagé.

Nous avons vu que les premiers collectifs organisés se sont constitués grâce à deux anciens réfugiés, O. Rosowsky (témoin actif puisqu'il était un jeune adulte pendant la guerre et qu'il fut le principal faussaire du Plateau) et Pierre Sauvage, auteur du premier documentaire sur le sujet et qui déploya beaucoup d'efforts à partir des années 1980 (notamment via la création d'une fondation « Amis du Chambon/Friends of Le Chambon ») pour faire connaître cette histoire, à la fois au plus loin – les États-Unis, où ses parents s'exilèrent après-guerre – et au plus près – le Plateau. Par ailleurs, sur place, la Société d'Histoire de la Montagne, créée en 1973, infléchit notablement ses activités au début des années 1980 en direction de la question de l'accueil des Juifs, avec un projet de centre muséal porté par son président Bernard Galland. Son action sera ensuite relayée sur le plan proprement mémoriel par les initiatives de l'association des Amis du vieux Tence, à l'origine de la pose de plusieurs panneaux et monuments commémoratifs.

Le stade associatif n'est toutefois que le premier moment de « mise en collectif » et d'officialisation d'un centre d'intérêt : un degré supérieur est atteint avec le stade institutionnel. Or celui-ci, nous l'avons vu – et c'est là, à

14. Seul le livre récent de Maggie Paxson (2019) a été traduit en français et présenté lors d'une conférence au Chambon (*ibid.*, 2022).

nouveau, l'une des particularités remarquables du cas du Plateau – s'est fait jour dès le début des années 1970, avec la reconnaissance accordée à A. Trocmé par Yad Vashem, probablement à l'initiative de l'historienne et ancienne résistante Anny Latour qui, dans le cadre d'un ouvrage publié en 1970, avait interviewé les Trocmé et Rosowsky. Et ce n'est que plusieurs années après cette première initiative institutionnelle venue de l'étranger qu'une mémoire locale a pu émerger, mais portée là encore par des individus puis des collectifs extérieurs au Plateau – les anciens réfugiés. C'est dire que la construction de cette mémoire, loin d'avoir été impulsée par ceux qui en sont les premiers bénéficiaires – les habitants du Plateau – a été tirée de l'extérieur, par des étrangers, et parfois même de très loin : ainsi c'est aux États-Unis qu'à partir des années 1980 furent décernés au village et à sa région plusieurs prix et médailles : prix Joseph-Prize en 1983, médaille de The Immortal Chaplains Foundation en 2003, prix du JCRC (Jewish Community Relations Council) of Minnesota and the Dakotas en 2010.

Trente ans après l'institution israélienne, c'est la République française, personnifiée par son président, qui vint apporter au Chambon une reconnaissance institutionnelle au plus haut niveau, avec la visite de Jacques Chirac accompagné de Simone Veil en juillet 2004. Trois ans plus tard, le seul nom de commune cité par Chirac lors de l'entrée des Justes au Panthéon fut d'ailleurs celui du Chambon-sur-Lignon. Enfin, le 23 avril 2009 à Washington, c'est Barack Obama, le président des États-Unis nouvellement élu qui, dans un discours à l'occasion des Journées du souvenir, évoqua le Chambon et les milliers de Juifs qui y ont été sauvés. Et c'est seulement après ces phénomènes d'institutionnalisation nationale et internationale – à partir des années 2010 donc – que les institutions locales concrétiseront la prise de conscience des événements par la pose de plaques ou l'organisation de parcours mémoriels à l'initiative des municipalités.

Enfin le stade le plus visible – mais le plus tardif – d'institutionnalisation de la mémoire au niveau local fut l'ouverture en juin 2013 du « Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon » (terme adopté, après maintes hésitations, en référence au concept inventé par Pierre Nora), installé dans une partie désaffectée de l'école – celle-là même dont le mur extérieur porte, par un heureux hasard, la plaque apposée en 1979. Son inauguration permit aux habitants de prendre conscience de l'importance des événements ainsi commémorés en constatant l'impressionnante *noria* des officiels venus en avion de Paris et de l'étranger, du préfet de région ainsi que de tous les responsables politiques locaux (président de la région, du conseil général, de la communauté de commune...), dûment protégés par les forces de l'ordre. Et c'est, bien sûr, dans la continuité de cette institutionnalisation de la mémoire que s'inaugura en juillet 2021 l'exposition sur E. Schwam à la mairie du Chambon.

Du témoignage à l'historiographie

Après les émergences parallèles de la parole, de la publicisation, de la collectivisation et de l'institutionnalisation, reste à prendre en compte une autre dimension fondamentale du processus mémoriel : c'est celle qui conduit du témoignage à l'historiographie, ou de la mémoire subjective à la vérité objective – sans laquelle le présent article n'aurait d'ailleurs pu être écrit ni même pensé. La mémoire et l'histoire : quoique de nombreuses passerelles existent entre les deux (ne serait-ce que parce que la seconde s'appuie en partie sur les données de la première), il importe de bien les distinguer, car elles ne relèvent pas des mêmes « arènes » : la mémoire appartient à l'arène civique ou à l'arène domestique (selon le degré d'extension de ce qui est commémoré) du devoir envers les morts ; tandis que l'histoire appartient à l'arène épistémique de la quête de vérité scientifique. La première est l'affaire des descendants, des citoyens voire des politiques, tandis que la seconde est l'affaire des chercheurs. La première se matérialise par des supports du souvenir (monuments, plaques...) et des rituels commémoratifs, tandis que la seconde se matérialise par des publications.

Dans le cas qui nous occupe, les chronologies respectives du témoignage et de l'historiographie manifestent l'antériorité du premier – ce qui n'a rien d'étonnant dès lors que la seconde dépend en partie de lui. Côté témoignages, la série commence dès 1951 avec, nous l'avons vu, le très court article, illustré de deux photographies, d'O. Rosowsky (présenté comme « président de la section parisienne de l'Union des Étudiants Juifs ») dans la revue du MRAP ; mais il faudra attendre une génération pour qu'elle se mette réellement en place, toujours grâce à Rosowsky, avec un article publié en 1977 dans une revue juive, accompagnant son appel pour retrouver les anciens réfugiés.

Toutefois, la première date réellement marquante en matière de témoignage est celle de la projection publique en 1986 des *Armes de l'esprit* de Pierre Sauvage, qui donna lieu à d'intenses échanges. Ensuite suivront à partir des années 1990 plusieurs publications de témoignages : chez L'Harmattan, le livre de souvenirs de Pierre Fayol (1990), l'un des chefs de la Résistance sur le Plateau ; toujours chez L'Harmattan, celui de Roger Debiève (1995), très critique envers Trocmé ; une douzaine d'années plus tard paraîtront aux éditions du Cerf un recueil de témoignages réunis et présentés par Pierre Boismorand (2007), et chez un éditeur local un autre recueil édité par Annick Flaud et G. Bollon (2009). Et c'est seulement en 2020 et 2021 qu'aura lieu la publication très attendue des Mémoires d'A. Trocmé (2020) et de celles de M. Trocmé (2021 ; longtemps indisponibles pour raisons familiales), grâce à l'important travail éditorial de P. Cabanel.

Du côté de l'historiographie, le premier ouvrage consacré à la question, publié en 1970, est celui de l'historienne et ancienne résistante Anny Latour (nom de résistance d'Anny Gutman, épouse Lévy) ; une demi-douzaine de pages y sont consacrées au Chambon à partir d'entretiens avec les Trocmé à

Genève et avec Rosowsky à son domicile de L'Hay-les-Roses (Latour, 1970) – et l'on peut d'ailleurs se demander si ce n'est pas le premier témoignage de Rosowsky publié en 1951 qui a été le point de départ de son enquête. En 1978, soit l'année suivant l'appel lancé par celui-ci, elle publiera un article rendant hommage à O. Rosowsky.

Mais là encore, comme pour les témoignages, il se produit un grand laps de temps – une vingtaine d'années – avant que cette initiative pionnière trouve une suite dans le monde universitaire, avec les soutenances de thèse de l'historien François Boulet (1997), puis du sociologue S. Bernard (2004) et de l'historien Sylvain Bissonnier (2007). Toujours dans les années 2000 paraîtront à l'étranger deux ouvrages d'historiens : celui de Martin Gilbert sur les Justes ne comporte que quelques pages consacrées au Chambon, mais celui de P. Henry développe l'histoire du Plateau. Enfin l'historien P. Cabanel, spécialiste du protestantisme, contribuera notablement à cet essor de l'historiographie, d'abord avec la publication des actes du colloque tenu en 2003 à Saint-Agrève, puis avec un ouvrage entièrement consacré aux Justes, enfin avec la direction collective de l'ouvrage publié à l'occasion de l'ouverture du Lieu de Mémoire, avec les autres membres du comité scientifique – Philippe Joutard, Jacques Sémelin et Annette Wiewiorka. Et la dernière en date des pierres ajoutées à cet édifice savant fut le livre déjà cité de M. Rosenberg qui, quoique non universitaire, a su parfaire par un travail de recoupement archivistique l'établissement de la liste entrepris dans le cadre du Lieu de Mémoire.

De la mémoire à l'histoire et de l'histoire à la mémoire

L'on est donc passé de la mémoire, construite peu à peu par l'interaction entre acteurs locaux et institutions internationales puis nationales, à l'histoire, produite par le travail d'historiens amateurs puis professionnels. Or ces avancées historiennes contribuent elles aussi au travail mémoriel et à la diffusion quasi militante du souvenir des événements dans un objectif pédagogique et civique de transmission.

C'est ainsi qu'un certain nombre des ouvrages publiés sur le sujet furent présentés lors de conférences publiques, notamment depuis l'ouverture du Lieu de Mémoire, qui mène une politique active de manifestations culturelles durant l'été. Il est émouvant de voir dans l'assistance, mêlés aux érudits locaux, aux curieux, aux touristes, des octogénaires voire nonagénaires ayant vécu les événements abordés par le conférencier, et qui parfois, au moment des questions, livrent timidement leur témoignage, rectifiant au besoin un nom, un lieu, une date. Le Lieu de Mémoire emblématise ainsi concrètement la rencontre de l'histoire et de la mémoire.

Cette rencontre est parfois conflictuelle, soit parce que les témoins sont là pour relever d'éventuelles erreurs factuelles, soit – surtout – parce qu'ils

privéligient une conception moralement orientée de l'histoire, qui supporte mal, par exemple, la relativisation des qualités des uns ou des autres, ou encore la mise en évidence des enjeux économiques du sauvetage. Emblématique à cet égard fut le colloque de 1990 organisé au Chambon, qui réunit pour la première fois durant plusieurs journées historiens et témoins, donnant lieu à d'intenses débats et disputes – qui, fort heureusement, ont été retranscrits dans la publication des actes en 1992 (Bolle, 1992). Le statut très hétérogène des intervenants est d'ailleurs symptomatique de cette intrication entre mémoire et histoire, à une époque – 1990 – où l'historiographie commence tout juste à se constituer : y figuraient en effet des pasteurs, un député, le maire du Chambon, des acteurs de l'époque (responsables d'institutions locales tel Auguste Bohny, des résistants tel Pierre Fayol, des Justes telle Madeleine Dreyfus, des professeurs au Collège cévenol tel Olivier Hatzfeld, des réfugiés tel O. Rosowsky) et certains de leurs héritiers (telle la fille du chef de la Résistance locale Léon Eyraud), ainsi que des historiens universitaires (Pierre Bolle, François Boulet, Michel Fabreguet), des érudits locaux (G. Bollon) et des responsables d'institutions mémorielles (Sabine Zeitoun). Une génération plus tard, les auteurs de l'ouvrage collectif *La Montagne refuge*, publié à l'ouverture du Lieu de Mémoire, feront une part nettement plus conséquente aux universitaires (au nombre de dix-sept), tandis que les responsables institutionnels ne seront que trois (S. Klarsfeld, Katy Hazan, historienne de l'œuvre de secours aux enfants, et Olivier Laliu, responsable des projets externes du Mémorial de la Shoah), les érudits locaux, deux (G. Bollon et Christian Maillebois), et un seul témoin (Pierre Sauvage).

La patrimonialisation de la mémoire

« À travers les représentations des épopées légendaires d'hier et d'autrefois, la mécanique de la fabrique de l'histoire est à l'œuvre, d'abord les faits puis les souvenirs individuels, puis les "communautés de souvenir", puis la mémoire collective lorsque les acteurs et témoins disparaissent et que les héritiers se saisissent de leur mémoire, enfin l'histoire écrite et décrite », récapitulait S. Bernard (2004, p. 26, 185) dans la riche thèse qu'il consacra à ce qu'il qualifie comme « l'idéal-type du village sauveur ». Nous avons vu toutefois que cette typologie des moments mémoriels est plus complexe du point de vue chronologique, en raison non seulement de leur inévitable intrication mais aussi des particularités de l'histoire du Chambon-sur-Lignon, lieu de sauvetage et non de catastrophe : une histoire célébrée à l'étranger avant de l'être sur place puis dans la France entière, et dont l'émergence tardive sous forme de traces mémorielles s'explique essentiellement par deux causes spécifiquement locales : d'une part, les querelles sur l'objectif mémoriel et l'interprétation de l'histoire (les « guerres de mémoire », selon les mots de Pierre Sauvage) et, d'autre part, les fortes réticences liées à l'éthique

protestante, qui interdit de se prévaloir du bien que l'on a fait – cette « orgueilleuse modestie » évoquée par P. Cabanel (2018)¹⁵.

Pour aller plus loin il faudrait décomposer cette histoire d'une mémoire selon plusieurs typologies : la typologie des supports ou « vecteurs » de la mémoire (les plaques et les médailles, les cérémonies et les projections cinématographiques, les articles de journaux et les publications...), la typologie des lieux (du plus local ou plus international) et, surtout, la typologie des acteurs concernés (les Juifs et les Justes, les acteurs et les historiens, les associations et les institutions...). Celle-ci fait clairement apparaître le rôle déterminant des érudits locaux, tels Bernard Galland (professeur d'histoire au Collège cévenol) et G. Bollon (documentaliste au même Collège cévenol), qui dédièrent une considérable énergie à documenter et faire connaître cette histoire ; et, avant tout, le rôle de deux Juifs bénéficiaires du sauvetage, O. Rosowsky et Pierre Sauvage (le premier jeune adulte à l'époque, le second né sur le Plateau en pleine Occupation). Et sans doute n'est-ce pas un hasard si ce dernier, qui fut le plus acharné à exhumer et faire connaître l'histoire du sauvetage et à en entretenir la mémoire par toutes sortes de moyens – film, exposition, rassemblements, interventions auprès de Yad Vashem – ignore jusqu'à l'âge adulte qu'il était juif. Ainsi une mémoire collective s'est-elle construite, au moins en partie, sur la base éminemment fragile d'un « trou de mémoire » individuel...

La mémoire malgré tout s'est peu à peu exprimée, publicisée, agrandie à l'échelle collective, institutionnalisée puis transformée en histoire. Ainsi peut-elle se transmettre, en se tournant non plus vers les événements passés mais vers leurs traces dans les psychismes des plus jeunes. C'est donc à un processus de patrimonialisation de la mémoire que nous avons assisté, et plus précisément à la construction de ce qu'on peut qualifier de *patrimoine éthique* – et c'est là l'une des originalités les plus remarquables du cas du Chambon-sur-Lignon¹⁶.

15. N'en donnons ici qu'un exemple avec cette lettre écrite par le Consistoire de la Montagne Réformée de France à O. Rosowsky, le 24 octobre 1988, à propos du projet de musée : « Le Consistoire rappelle qu'une plaque commémorative a été posée au Chambon-sur-Lignon en 1979, par d'anciens réfugiés reconnaissants. Par sa discrétion et sa sobriété, cette plaque semble suffire, ainsi que l'ont souhaité et ceux qui ont fait poser cette plaque, et les habitants du Plateau. La création d'un musée, même avec les meilleures intentions du monde, risque de faire perdre à la reconnaissance sa discrétion, et au souvenir son humilité. Il n'est ni dans le caractère des gens du Plateau, ni dans la mentalité protestante de se vanter d'une bonne action, d'autant que les Protestants ne furent pas les seuls engagés dans cette entreprise. Un musée ne manquera pas, auprès de visiteurs totalement étrangers au Plateau et au protestantisme, de laisser penser le contraire. Et ce sera pour les habitants du Plateau et en particulier pour les Protestants, par un effet pervers, la honte d'être considérés comme des gens intéressés à tirer profit maintenant de ce qui fut dans le passé une solidarité sans calcul. Ce résultat inévitable irait à l'encontre des buts recherchés par ceux qui veulent en perpétuer le souvenir » (Bernard, 2004, p. 238-239 ; sur cette question voir aussi Maillebois, 2005).

16. « Comment ne pas envisager que le plateau du Chambon-sur-Lignon puisse être un jour classé au Patrimoine de l'humanité, pour l'équation exceptionnelle qu'il incarne entre un paysage, une culture et une leçon universelle de vie ? », demande même P. Cabanel (2012, p. 39).

Me reste ainsi le souvenir émouvant de l'ancien résistant Gabriel Eyraud, peu avant son décès, assis dans le jardin du Lieu de Mémoire au milieu des lycéens venus présenter un spectacle sur le sauvetage et qui écoutaient, fascinés, cet imposant nonagénaire à la belle crinière blanche raconter sa vie au maquis, comme si une photographie s'était soudain échappée de leur livre d'histoire pour venir s'incarner devant eux¹⁷.

Références

- AZOUVI François, 2012, *Le Mythe du grand silence. Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard.
- BERNARD Serge, 2004, « Traces légendaires, mémoires et construction identitaire : étude socio-historique d'une "presqu'île" cévenole en Haute-Loire » [en ligne], thèse de doctorat en sociologie, université de Poitiers. Disponible sur : <http://nuxeo.edel.univ-poitiers.fr/nuxeo/site/esupversions/2f782866-6e2e-4cd4-8962-ae5fo7334c16>.
- BERNARD Serge, 2018, *Traces légendaires, mémoires et construction identitaire. Étude socio-historique d'une « presqu'île » cévenole en Haute-Loire*, Poitiers, Université de Poitiers.
- BISSONNIER Sylvain, 2007, *Refuge, résistance et mémoire sur le Plateau Vivarais-Lignon (1939-2007)*, thèse de doctorat en histoire, université de Saint-Étienne.
- BISSONNIER Sylvain, 2016, « Des mémoires au Lieu de mémoire », dans SAINCLIVIER Jacqueline, LABORIE Pierre, GUILLON Jean-Marie (dirs), *Images des comportements sous l'Occupation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire », p. 139-148. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/books.pur.46599>.
- BOEGNER Philippe, 1982, *Ici, on a aimé les juifs. Récit*, Paris, JC Lattès.
- BOIS Ariane, 2014, *Sans oublier*, Paris, Belfond.
- BOISMORAND Pierre, 2007, *Magda et André Trocmé, figures de résistances*, Paris, Éditions du Cerf, collection « L'histoire à vif ».
- BOLLE Pierre (dir.), 1992, *Le Plateau Vivarais-Lignon. Accueil et résistance 1939-1944*, Le Chambon-sur-Lignon, Société d'Histoire de la Montagne.
- BOLLON Gérard, 2004, *Les Villages sur la montagne. Entre Ardèche et Haute-Loire, le plateau, terre d'accueil et de refuge*, Le Cheylard, Dolmazon.
- BOULET François, 1997, *Les Montagnes françaises 1940-1944 : des montagnes-refuges aux montagnes-maquis*, thèse de doctorat en histoire, Université Toulouse-Jean Jaurès.

17. Je tiens à remercier Floriane Barbier, Aziza Gril-Mariotte, Christian Maillebouis, M. Rosenberg, Paul Salmona, Pierre Sauvage, Nelly Trocmé-Hewett, D. Vallat, Eliane Wauquiez-Motte, pour leurs encouragements ou les renseignements qu'ils m'ont fournis.

- BOULET François, 2008, *Histoire de la montagne-refuge : aux limites de la Haute-Loire et de l'Ardèche*, Polignac, Éditions du Roure.
- CABANEL Patrick, 2004, *Juifs et protestants en France, les affinités électives : XVI^e - XXI^e siècle*, Paris, Fayard, collection « Les dieux dans la cité ».
- CABANEL Patrick, 2012, *Histoire des Justes de France*, Paris, Armand Colin.
- CABANEL Patrick, 2018, *Nous devons le faire, nous l'avons fait, c'est tout. Cévennes, l'histoire d'une terre de refuge, 1940-1944*, Nîmes, Alcide, collection « Histoire ».
- CABANEL Patrick et GERVEREAU Laurent (dirs), 2003, *La Deuxième Guerre mondiale, des terres de refuge aux musées*, Saint-Agrève, Sivom Vivarais-Lignon.
- CABANEL Patrick et al. (dirs), 2013, *La Montagne refuge. Accueil et sauvetage des juifs autour du Chambon-sur-Lignon*, Paris, Albin Michel.
- CHALAMET Christophe, 2013, *Revivalism and Social Christianity. The Prophetic Faith of Henri Nick and André Trocmé*, Eugene, Pickwick publications.
- CHAUMONT Jean-Michel, 1997, *La Concurrence des victimes. Génocide, identité, reconnaissance*, Paris, La Découverte, collection « textes à l'appui ».
- DEBIÈVE Roger, 1995, *Mémoires meurtries, mémoire trahie. Le Chambon-sur-Lignon*, Paris, L'Harmattan.
- DEUN Emmanuel, 2018, *Le Village des Justes. Le Chambon-sur-Lignon de 1939 à nos jours*, Paris, Imago Auzas.
- DOUILLET Anne, 2017, *Sauvés ! Le Chambon-sur-Lignon et sa région. Terre d'accueil pour les enfants pendant la Seconde Guerre mondiale*, Le Cheylard, Dolmazon,
- FLAUD Annik et BOLLON Gérard, 2009, *Paroles de réfugiés, paroles de Justes*, Le Cheylard, Dolmazon.
- FAYOL Pierre, 1990, *Le Chambon-sur-Lignon sous l'Occupation*, Paris, L'Harmattan, collection « Chemins de la mémoire ».
- GARY Romain, 1980, *Les Cerfs-volants*, Paris, Gallimard, collection « NRF ».
- GENSBURGER Sarah, 2010, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, collection « Académique Paris ».
- GILBERT Martin, 2002, *The Righteous. The Unsung Heroes of the Holocaust*, Londres, Doubleday.
- GRIL-MARIOTTE Aziza, 2017, *Le Lieu de mémoire au Chambon-sur-Lignon. Le Plateau, terre d'accueil et de refuge*, Le Cheylard, Dolmazon.
- GROSE Peter, 2014, *A Good Place to Hide. How one community saved thousands of lives from the Nazis in WWII*, Boston, Nicholas Brealey Publishing.
- HALLIE Philip, 1979, *Lest Innocent Blood Be Shed. The Story of the Village of Le Chambon and how Goodness Happened There*, New York, Harper and Row
- HALLIE Philip, 1980 [éd. orig. 1979], *Le Sang des innocents. Le Chambon-sur-Lignon : village sauveur*, traduit de l'anglais (États-Unis) par M. Berger, Paris, Stock, collection « Eugène Clarence Braun-Munk ».
- HEINICH Nathalie, 1991, *La Gloire de Van Gogh. Essai d'anthropologie de l'admiration*, Paris, Éditions de Minuit, collection « Critique ».

- HEINICH Nathalie, 2011, *Sortir des camps, sortir du silence. De l'indicible à l'imprescriptible*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- HEINICH Nathalie, 2018, *Écrivains et penseurs autour du Chambon-sur-Lignon*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, collection « Lieu de mémoire ».
- HENRY Patrick, 2007, *We Only Knew Men. The Rescue of Jews in France during the Holocaust*, Washington, Catholic University of America.
- HENRY Patrick, 2010 [éd. orig. 2007], *La Montagne des Justes. Le Chambon-sur-Lignon, 1940-1944*, trad. de l'anglais (États-Unis) par H. Trocmé-Fabre, Toulouse, Privat, collection « Histoire ».
- LATOUR Anny, 1970, *La Résistance juive en France (1940-1944)*, Paris, Stock, collection « Témoins de notre temps ».
- LATOUR Anny, 1978, « La forteresse huguenote », *Sens*, 9-10.
- LEDOUX, Sébastien, 2017, « La mémoire, mauvais objet de l'historien ? » [en ligne], *Vingtième siècle*, 133 (1), p. 113-128. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ving.133.0113>.
- LENGLET Alfred, 2015, *Les Vieux amants du plateau*, La Geneytouse, Lucien Souny, collection « Le chant des pays ».
- MAILLEBOUIS Chrisitan, 2005, *La Montagne protestante. Pratiques chrétiennes sociales dans la région du Mazet-Saint-Voy. 1920-1940*, Lyon, Olivétan.
- MATAS Carol, 1999, *Une lumière dans la nuit. Les enfants du Chambon*, Paris, Hachette, collection « Mon bel oranger ».
- MATZ, COB Kanellos et AVRAM Katherine, 2021, *Ceux du Chambon. 1939-1944, L'histoire vraie de deux frères sauvés par les justes*, Paris, Steinkis.
- MOOREHEAD Caroline, 2014, *Village of Secrets. Defying the Nazis in Vichy France*, Londres, Chatto & Windus.
- NORA Pierre, (dir.), 1984, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires ».
- PAXSON Maggie, 2019, *The Plateau*, New York, Riverhead books
- PAXSON Maggie, 2022 [éd. orig. 2019], *On ne voit bien qu'avec le cœur. Une histoire d'héroïsme et d'hospitalité au pays des Justes*, trad. de l'anglais (États-Unis) par O. Demange, Paris, Payot, collection « Histoire Payot ».
- POLLAK Michael, 1993, *Une identité blessée. Etudes de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, collection « Leçons de choses ».
- POLLAK Michael et HEINICH Nathalie, 1986, « Le témoignage » [en ligne], *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 3-29. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2314.
- RICŒUR Paul, 2000, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, collection « L'ordre philosophique ».
- ROSOWSKY Oscar, 1977, « Le sauvetage des Juifs en France occupée, 1942-1944 : Le Chambon-sur-Lignon, un "Danemark" en France », *Revue d'Information Juive*, oct.

- RUEL ROBBINS Marianne, 2015, « Les Justes, une autre histoire périlleuse », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 101 (1), p. 95-120.
- ROSENBERG Muriel, 2021, *Mais combien étaient-ils ? Les réfugiés juifs au Chambon-sur-Lignon et sur le Plateau de 1939 à 1945*, Le Cheylard, Dolmazon, collection « Impressions modernes ».
- SCHOTT Hanna, 2011, *Von Liebe und Widerstand. Das Leben von Magda und André Trocmé*, Schwarzenfeld, Neufeld verlag.
- SÉMELIN Jacques et LARCHER Laurent, 2022, *Une énigme française. Pourquoi les trois quarts des Juifs en France n'ont pas été déportés*, Paris, Albin Michel.
- TROCMÉ André, 2020, *Mémoires*, Genève, Labor et Fides, collection « Histoire ».
- TROCMÉ Magda, 2021, *Souvenirs d'une vie d'engagement*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, collection « Écrits de femmes ».
- UNSWORTH Richard P., 2012, *A Portrait of Pacifists. Le Chambon, the Holocaust, and the Lives of André and Magda Trocmé*, Syracuse, Syracuse University Press, collection « Religion, theology, and the Holocaust ».
- WIEVIORKA Annette, 2002 [éd. orig. 1998], *L'Ère du témoin*, Paris, Hachette, collection « Pluriel ».
- ZALBERG Carole, 2015 [éd. orig. 2004], *Chez eux*, Arles, Actes Sud.

Chana Orloff : la mémoire sculptée

Estrella Israel GARZÓN

Université CEU Cardenal Herrera, E-46115 Valence, Espagne
estrella.univ[at]gmail.com

Marilda AZULAY TAPIERO

Université polytechnique de Valence, E-46000 Valence, Espagne
mazula[at]pra.upv.es

Je crois aux grands courants irrésistibles et à la fatalité. Il y a des choses qui doivent être dites. Par moi ou par d'autres, cela n'a aucune importance... (Chana Orloff).

Chana Orloff, est une sculptrice¹ qui est aussi une figure artistique dont l'héritage est une somme de souvenirs rassemblant sa condition de femme, de mère, d'étrangère et de juive. Sa vie est faite de ténacité et de sens du dépassement de soi à partir de son engagement et des adversités qu'elle a traversé. Elle est faite de multiples aspects qui se répercutent sur son œuvre artistique. Les pogroms de son Ukraine natale, Palestine, Paris, Genève – où elle s'est réfugiée pendant l'occupation nazie, son retour pour trouver son atelier saccagé et ses œuvres détruites, ses séjours aux États-Unis et enfin, ses liens avec l'État d'Israël naissant. Autant de facteurs qui ont marqué ses créations. Dans l'approche de ce qui a été appelé *Une vie de légende* (Justman, 2012, p. 19), on trouve des recherches, des thèses, des catalogues et des monographies enquêtant sur la vie et l'œuvre de C. Orloff. On peut citer notamment les travaux d'Édouard des Courières (1927), de Léon Werth (1927), de Guido L. Luzzato (1933), Haïm Gamzou (1951), Gabriel Talpir (1951), Felix Marcilach (1991), Germaine Coutard-Salmon (1980), Anne Grobot-Dreyfus (2011 ; 2018), Paula Birnbaum (2012a et 2012b), Willi Naomi Mendelssohn (2015), Éric Justman (2012) et Ariane Justman Tamir (2012) ou, plus récemment et dans un style romanesque, l'ouvrage de Rebecca Benhamou (2019). À partir des multitudes œuvres de C. Orloff, nous abordons le lien entre biographie et geste sculptural ou mémoriel. À travers ses figures et portraits en pierre, marbre, bois, bronze, elle développera des

1. Traduit de l'espagnol par le Centre de recherche sur les médiations.

thèmes sur lesquels elle reviendra tout au long de sa vie tels que la maternité, les femmes, les enfants, etc. En outre, à travers son art animalier, elle donnera une signification symbolique. La carrière de cette artiste est fondée sur une œuvre intellectuelle et culturelle des expériences, convictions et valeurs, mais surtout sur la persévérance. Jean-Paul Crespelle écrit à son sujet : « Cette “baba” russe, qui pendant deux tiers de siècle, promena sa silhouette toute ronde dans les cafés de Montparnasse. Sculpteur de grand talent, C. Orloff naquit en Ukraine, fut élevée en Palestine et peut être considérée comme un sculpteur de tradition française. » (Grobot-Dreyfus, 2018, p. 11)

Chana Orloff : deux références

À l'occasion de l'ouverture au Musée d'Art de Tel Aviv de l'exposition rétrospective sur les œuvres de C. Orloff réalisées entre 1916 et 1949, le journal *The Palestine Post* publie, le 9 mai 1949, quelques notes :

Chana Orloff has returned to Israel after fourteen absence to hold a retroyears spective exhibition of her works at the Museum as an expression of solidarity with the year-old state. Although she has spent forty years in Paris, she still speaks Hebrew fluently and thinks of Israel as her second home.

She does not like to talk about her wartime experiences, a nightmare she is trying to forget. Villa Seurat where she had her studio was partially destroyed. The German invaders carted off most of her sculpture (she managed with the help of her bronze-caster to hide about 90 pieces). After the anti-Jewish edicts were published, she and her son remained hidden for a year [...]. In 1942 they crossed the border into Switzerland, and there they remained till 1945. She started to work again holding exhibitions, and went back to Paris as soon as possible after the liberation. In 1946 the Galerie de France her gave a big exhibition which was extremely well received, and in 1947 she accepted an invitation to exhibit in the United States, where she remained for 13 months, her work being shown by Wildenstein Gallery I. new York and in San Franciso and Los Angeles² (S. W., 1949)

-
2. Traduction : « Chana Orloff est revenue en Israël après quatorze ans d'absence pour organiser une exposition rétrospective de ses œuvres au musée, en signe de solidarité avec l'anniversaire de l'État. Bien qu'elle ait passé quarante ans à Paris, elle parle encore couramment l'hébreu et considère Israël comme sa seconde patrie. Il n'aime pas parler de ses expériences de guerre, un cauchemar qu'il essaie d'oublier. La Villa Seurat où il avait son atelier a été partiellement détruite. Les envahisseurs allemands ont emporté la plupart de ses sculptures (elle a réussi, avec l'aide de son fondeur de bronze, à cacher environ 90 pièces). Après la publication des édits anti-juifs, elle et son fils restent cachés pendant un an [...]. En 1942, ils ont traversé la frontière vers la Suisse, où ils sont restés jusqu'en 1945. Elle se remet au travail en organisant des expositions et, après la libération, retourne à Paris dès que possible. En 1946, la Galerie de France lui offre une grande exposition qui est très bien accueillie et en 1947, elle accepte une invitation à exposer aux États-Unis où elle reste pendant 13 mois ; ses œuvres sont exposées par la Wildenstein Gallery à New York, ainsi qu'à San Francisco et Los Angeles. »

Après l'ouverture de l'exposition – qui a rassemblé 39 sculptures – C. Orloff reste en Israël jusqu'en 1951 pour réaliser deux commandes : *Le Héros* qui, la tête haute, exprime l'esprit de renouveau national et *La Maternité*, monument aux défenseurs d'Ein-Gev en mémoire à Chana Tuchman, décédée pendant la guerre d'indépendance d'Israël et symbole universel de la femme.

En 1927, É. des Courières écrit la première monographie sur C. Orloff, qui répond aux questions de l'auteur :

Listen for a moment to the voice of the sculptor. "First of all I am attracted by the decoration aspect, the plasticity if you like and the personality. I want my work to be as alive as life itself [...] "I start by making several drawings of the model in great detail, and then I can begin the sculpture. I release the model because it is no longer needed [...] "Contemporary sculptors that I admire? Maillol for his beautiful forms, Pompon too. I don't believe it is possible to go further than Pompon in the direction he has developed [...] "Painters? Picasso is so exceptional, and Braque has so much true greatness. Segonzac, so powerful, Moreau and his wonderful line, Pascin, so subtle [...] "The greatest artist today is perhaps Chaplin, this magician who helps us forget everything. Isn't it wonderful to live in the time of this man?"³ (École de Paris, s. d.)

Les deux références font écho à la vitalité et à la tentative d'oubli de C. Orloff. Cependant, on se demande, comme le fait M. Blanchot (1989, p. 239), « oubli et souvenir vont-ils de pair » ? Écoutons M. Blanchot :

Tu ne peux te libérer du souvenir que si tu le gardes dans l'oubli. Au-delà du souvenir, il y a encore Mémoire. L'oubli n'efface pas l'impossibilité d'oublier. Tout commence peut-être par l'oubli, mais l'oubli ruine le commencement, en faisant souvenir que l'oubli ne se réfère qu'à l'oubli qui nous tourmente en nous refusant l'absence irresponsable. » [...] Selon M. Blanchot, il est impossible d'oublier Auschwitz, dans la mesure où l'oubli lui-même est rappel, vigilance, l'oubli comme injonction de se souvenir. (Hoppenot, 2021, p. 172)

Tsaré-Konstantinovska – Petah Tikva

R. Benhamou (2019, p. 289) reprend le témoignage de C. Orloff dans le roman biographique qui lui est dédié et intitulé *L'Horizon a pour elle dénoué sa ceinture* : « Je suis née dans un petit village de la Russie des Tsars. [...] Il fallait que je meure pour me ramener à la vie. Ces coups ne furent que les premiers de ceux que je dus endurer tout au long de ma vie⁴ ».

3. Traduction : « Je voudrais que mes œuvres soient aussi vivantes que la vie [...]. Les sculpteurs contemporains que j'aime ? Maillol et ses beaux volumes, Pompon aussi. Je ne pense pas que nous puissions aller plus loin que Pompon sur le chemin qu'il s'est tracé... Les peintres ? Picasso, si exceptionnel, Braque qui a tant de vraie grandeur, Segonzac, si puissant, Moreau et son beau dessin, Pascin, si subtil... Le plus grand artiste d'aujourd'hui est peut-être Charlot, ce magicien qui nous fait tout oublier. N'est-ce pas merveilleux que nous vivions à l'époque de cet homme ? »

4. Témoignage recueilli par sa petite-fille Ariane Justman Tamir.



Figure 1. Portrait de C. Orloff par Avraham Soskin (s. d.) (source : Wikimedia [CC BY-SA 3.0] ; Gabriel Talphir Archive. Information Center for Israeli Art. Israel Museum, Jerusalem)

C. Orloff, huitième d'une fratrie de neuf enfants, est née le 12 juillet 1888 à Tsaré-Konstantinovka, un petit village d'Ukraine. Ses parents, Raphael et Rachel – tous deux juifs –, sont issus de deux milieux sociaux différents : « Lui est intellectuel, sioniste, elle est issue d'une famille aisée et a les pieds bien sur terre. Dès son enfance, Hanna a pour exemples sa mère et sa grand-mère, deux fortes femmes, actives professionnellement. Elles exercent la fonction si importante de sage-femme », écrit Ariane Justman Tamir (2012, p. 19). C. Orloff a étudié – comme ses frères et sœurs – au chéder⁵ où elle a appris l'hébreu. En 1903, à l'âge de 15 ans, C. Orloff est allée dans la ville la plus proche, appelée Vereopol, pour compléter son apprentissage de couturière. Alors que le climat antisémite se développe, enraciné dans la Russie tsariste où se déroulent persécutions et pogroms, c'est en 1905 que la famille Orloff décide d'émigrer en Palestine : elle embarque depuis le port d'Odessa pour accoster à Jaffa en mars 1906.

Cette émigration fera partie de la deuxième des cinq grandes vagues d'*Aliyot*⁶ qui ont eu lieu entre 1904 et 1914 ; il s'agit probablement de la plus influente de toutes dans une période au cours de laquelle près de 40 000 Juifs, principalement issus de Russie et de Pologne et – dans une moindre mesure – du Yémen, sont arrivés en Terre d'Israël dans le cadre du *Shivat Zion* [Retour à Sion]. La deuxième *Aliyá* – ayant fondé le premier kibboutz –, a fait renaître la langue hébraïque et permis la création de la première école secondaire hébraïque : l'*Herzliya Hebrew High School* de Tel Aviv.

5. Un Chéder est une école primaire religieuse juive.

6. *Aliyá* désigne l'immigration juive vers la terre d'Israël et, depuis sa création en 1948, vers l'État d'Israël. Des cinq principales vagues entre 1881 et 1939, les deux premières *Aliyot* étaient composées d'immigrants provenant principalement d'Europe de l'Est.

En Palestine, la famille s'installera à Petah Tikvah, dont la fondation remonte à l'an 1875. C. Orloff s'installe à Neve Tzedek en 1908, l'un premier quartier du futur Tel Aviv, où, suivant les conseils de sa grand-mère Léa⁷, elle décide de travailler en tant que couturière. Néanmoins, son frère Zwi, n'ayant pas d'école de formation professionnalisante en Palestine, l'encourage à aller à Paris – car réputée pour la haute couture – afin d'y obtenir un diplôme qui lui permettra d'enseigner à son retour. C. Orloff embarque à nouveau au port de Jaffa, mais pour rejoindre Marseille d'où elle prendra le train pour Paris. Elle y est arrivée en août 1910, à l'âge de 22 ans : « Le policier à la frontière ne comprenant pas le prénom de Hanna [...] inscrit Chana sur sa fiche d'entrée » (Justman, 2012, p. 20).

Paris

Dans la préface de *Paris Was a Woman* d'Andrea Weiss, un portrait des femmes qui se sont fait connaître sous le nom de « mujeres de la orilla izquierda [femmes de la rive gauche] », Elina Norandi (2014, p. 13) écrit :

Debido al desarrollo de la historiografía feminista, sabemos que en el París de la época otras muchas mujeres también estaban buscando su sitio de significación amparadas en la apertura de pensamiento que ofrecieron los movimientos de vanguardia: María Blanchard, Olga Sacharoff, Sonia Delaunay, Chana Orloff, Sophie Taeuber, Natalia Goncharova, Angelina Beloff... por citar unas pocas como ejemplo. [...] Articularon un lugar de libertad que se expresaba en una red de relaciones personales establecidas entre ellas y que, a su vez, les sirvió para afirmar su identidad como mujeres libres y creadoras. Cada una de estas mujeres se apoyó en las otras⁸.

C. Orloff a laissé derrière elle ses parents et ses frères et sœurs pour travailler comme apprentie dans les ateliers de Jeanne Paquin, tout en étudiant pour obtenir un diplôme. Encouragée à étudier la peinture par l'un de ses professeurs, elle passe le concours d'entrée de la Petite École, qui deviendra plus tard l'École nationale des arts décoratifs, où elle sera admise en octobre 1911. É. Justman (2012, p. 20) parle de souvenirs « inédits » dans lesquels C. Orloff explique comment elle en est venue à la sculpture :

7. « Apprends à te servir de tes mains et à conquérir ton indépendance ».

8. Traduction : « Grâce au développement de l'historiographie féministe, nous savons que dans le Paris de l'époque, de nombreuses autres femmes cherchaient également leur place de choix à l'abri de l'ouverture d'esprit offerte par les mouvements d'avant-garde : Maria Blanchard, Olga Sacharoff, Sonia Delaunay, Chana Orloff, Sophie Taeuber, Natalia Goncharova, Angelina Beloff... pour en citer quelques-uns à titre d'exemple. [...] Elles ont articulé un espace de liberté qui s'est exprimé dans un réseau de relations personnelles établies entre elles et qui, à son tour, a servi à affirmer leur identité de femmes libres et créatives. Chacune de ces femmes s'est appuyée sur les autres ».

Des amis m'avaient emmenée visiter un sculpteur. Dans son atelier, il pérorait et faisait l'artiste parlant de « son oeuvre » avec beaucoup de suffisance. Je ne pus m'empêcher d'éclater de rire. Vexé, il me jeta une boule de glaise et me dit « sculpte, si c'est si facile ». Rentrée chez moi, je travaillais cette terre toute la nuit et je finis par en sortir le portrait de ma grand-mère. Je retournai chez le sculpteur avec mon oeuvre. Il la considéra sans rien dire puis me dit « C'est bien, tu dois continuer ».

C. Orloff étudie ensuite la sculpture à l'Académie Vassilieff de Montparnasse qui, héritière de l'Académie Russe, ouvre ses portes à la fin de l'année 1911 ou début 1912, sous l'impulsion de Marie Vassilieff. Il s'agit d'un lieu incontournable pour les artistes dont la cantine servira de lieu de rencontre avant et pendant la Première Guerre mondiale.

Utilisée pour la première fois par le critique André Warnod dans le journal *Comœdia* en 1925, l'expression « École de Paris » désigne alors les artistes non-français installés dans la capitale au cours des deux premières décennies du 20^e siècle⁹. Plus tard, le terme est utilisé pour reconnaître Paris comme le centre de l'art entre les deux guerres mondiales. En 1940, le critique d'art Harold Rosenberg écrivait dans son essai *The Fall of Paris* :

*In the "School of Paris", belonging to no one country, but world-wide and world-timed and pertinent everywhere, the mind of the twentieth century projected itself into possibilities that will occupy mankind during many cycles of social adventure to come.*¹⁰

Avec quelques autres artistes, pour la plupart juifs, dont Amedeo Modigliani et Jules Pascin, Chaïm Soutine forme un groupe au sein de l'École de Paris en 1909.

*Poor, dedicated and driven, they were called the "peintres maudits". They may have been doomed and they certainly suffered hardships [...] but their work, far from being diminished by hardships, was strong and expressive (Le Febvre-Feld, 2006, p. 29).*¹¹

C. Orloff se lie d'amitié avec C. Soutine et A. Modigliani, qui lui présentent le poète polonais Ary Justman¹². Quant à elle, elle présente A. Modigliani à son amie et camarade de classe Jeanne Hébuterne. C. Orloff s'est également liée d'amitié

9. « L'École de Paris existe. Plus tard, les historiens de l'art pourront, mieux que nous, définir son caractère et étudier les éléments qui le composent, mais nous pouvons toujours affirmer son existence et sa force d'attraction qui fait que des artistes du monde entier viennent chez nous » (Warnod, 1925, p. 1 cité par Kangaslahti, 2009, p. 166).

10. Traduction : « À l'École de Paris, qui n'appartient à aucun pays mais qui est mondiale et pertinente partout, l'esprit du 20^e siècle est projeté dans les possibilités qui occuperont l'humanité au cours des nombreux cycles d'aventures sociales à venir ». Version originale du texte disponible sur : <https://theoria.art-zoo.com/the-fall-of-paris-harold-rosenberg/> [consulté le 10 mai 2022].

11. Traduction : « Pauvres, dévots et motivés, ils étaient appelés "peintres maudits". Ils ont pu être condamnés et ils ont certainement été soumis à des procès [...] mais leur travail, loin d'être condamné par les procès, a été fort et expressif. »

12. C. Orloff se maria en 1916 avec Ary Justman.

avec Marc Chagall, Haim Jacob Lipchitz, Pablo Picasso, Foujita, Diego Rivera, Guillaume Apollinaire, Jean Cocteau et Max Jacob.

Un an avant le début de la Grande Guerre, l'œuvre de C. Orloff a été exposée au Salon d'Automne, qui se tenait au Grand Palais. Elle y a présenté deux bustes en bois : *Tête d'Adolescente Juif* et *Madame Z*. À la fin de l'été 1914, C. Orloff est dans le Tarn-et-Garonne, à Bruniquel et sera de retour à Paris à l'automne. Elle y trouve un atelier rue du Pot-de-fer dans le Faubourg Saint-Médard.

En 1916, elle expose pour la première fois avec Henri Matisse, Georges Rouault et Kees Van Dongen à la Galerie Bernheim-Jeune, l'un des plus grands centres de l'avant-garde artistique. La même année, en octobre, elle épouse A. Justman, arrivé à Paris de Varsovie vers 1910. Leur fils, Elie, naît le 4 janvier 1918, mais un an plus tard, le 12 janvier 1919 A. Justman meurt à l'âge de 31 ans, après avoir contracté la grippe espagnole alors qu'il était volontaire pour la Croix-Rouge. Cet événement tragique survint un peu plus de deux mois après la mort de son ami poète, Guillaume Apollinaire ; les noms des deux hommes sont inscrits au Panthéon parmi les 560 poètes étrangers « morts pour la France ».



Figure 2. C. Orloff, *Mon fils* [sculpture en bronze], 1924 (source : Wikimedia [CC BY-SA CC BY-SA 2.5], uploadé par talmoryair, Tel Aviv Museum of Art. Tel Aviv, Israel)

A. Justman et C. Orloff (1917) ont publié leurs poèmes et leurs gravures et dessins dans la revue *SIC*. Son, Idées, Couleurs. Ils ont également publié ensemble, *Réflexions poétiques*. Reproduction de sculptures comprenant une dédicace à leurs éditeurs Pierre et Germaine Albert-Birot : « La foule est encore courbée : elle marche, je crois, à quatre pattes ». Le sculpteur et poète Pierre-Albert-Birot (PAB) avait publié la même année, son premier recueil de poèmes, *Trente-et-un poèmes de poche*, préfacé par Guillaume Apollinaire.

La dernière collaboration de C. Orloff avec *SIC* fut le double numéro de 1919, où elle y réalise une gravure sur bois de son défunt mari. Tout en continuant à travailler, C. Orloff d'y d'elle-même :

On peut dire que j'accumulais les « handicaps » : étrangère, juive, artiste, femme, et maintenant veuve et mère en même temps. Ma famille restée à Palestine et qui ne comprenait rien à cette lubie de sculpture m'enjoignait de revenir. [...] En fait aucune épreuve ne pouvait m'inciter à abandonner. (Justman, 2012, p. 24)

En mai 1919, E. F. D'Alignan publie un recueil de onze gravures sur bois intitulé *Bois gravés de Chana Orloff*. Dix de ces gravures représentent des femmes parmi lesquelles un autoportrait nommé *Portrait de l'Artiste* ; la onzième gravure représente son fils. Dans les portraits, C. Orloff représente les visages de membres de sa famille et ses amis. L'album, ainsi que ses publications dans *SIC*, est lié au travail qu'elle a réalisé entre 1919 et 1923 appelé publié *Figures d'Aujourd'hui*. Chacun des quarante-et-un portraits – dont le seul sculpteur est Alexandre Archipenko – est accompagné de textes de Jean Pellerin et Gaston Picard (1923).

Bois gravés et *Figures d'Aujourd'hui* sont des témoignages matériels de ses liens personnels et amicaux. Comme le dit A. Grobot-Dreyfus (2011, p. 42), C. Orloff « déambulant autour de ses amis-modèles et en discutant avec ceux-ci, elle constituait les principaux traits de leur physionomie et de leur psychologie, pour ensuite restituer l'impression visuelle que ceux-ci lui avaient laissée. Exécutant seule le portrait définitif, C. Orloff convoquait alors sa mémoire ». É. des Courières (1927) a également écrit : « Un jour, elle a fait le portrait de Mac Orlan et, depuis lors, Mac Orlan n'a été que le reflet du vrai Mac Orlan créé par l'artiste... »¹³ !

13. Voir aussi : <https://www.expertisez.com/magazine/chana-orloff-femme-sculpteur> [consulté le 10 mai 2022]



Figure 3. C. Orloff, *Le peintre juif* [sculpture en bronze], 1920 (source : Wikimedia [CC BY-SA 4.0] ; Musée d'art et d'histoire du Judaïsme)

C. Orloff travaille la pierre, le marbre, le bois ainsi que le bronze et développe des thèmes auxquels elle reviendra tout au long de sa vie – la maternité, les femmes, les enfants et les animaux – auxquels elle donnera une signification symbolique.



Figure 4. C. Orloff, *Dame à l'éventail* [sculpture en bronze], 1920 (source : Wikimedia [CC BY-SA 4.0] ; Musée d'art et d'histoire du Judaïsme)

Villa Seurat

En 1924, André Lurçat, architecte, et son frère Jean Lurçat, peintre, projettent de créer un regroupement d'artistes sur un terrain au sud de Paris. La rue s'appellerait Villa Seurat et abriterait des résidences et des ateliers. C. Orloff, qui vit alors avec son fils Elie et travaille dans un atelier rue d'Assas, est invitée à rejoindre la colonie et décide de faire construire sa maison-atelier au numéro 7 bis de la Villa Seurat, elle confie ce travail à Auguste Perret qu'elle avait rencontré en faisant son portrait. A. Perret, architecte pionnier dans l'utilisation du béton matériau jusqu'alors réservé aux ingénieurs, a conçu une structure en béton apparent donnant une large place à la lumière naturelle, tant pour la façade – structurée par niveaux, usages et matériaux – que la toiture. Les travaux ont commencé en 1926. Au rez-de-chaussée, deux grandes salles étaient consacrées à la sculpture : la première, avec sa façade nord, disposait d'une galerie à l'étage supérieur qui permettait de voir les sculptures d'en haut et fonctionnait, en pratique, comme un espace d'exposition ; la seconde, au fond, était éclairée d'en haut et servait d'espace de travail. L'aménagement de la maison est conçu par deux amis, Francis Jourdan et Pierre Chareau, avec peu de meubles : « Je n'aime pas les meubles : je voudrais que le mur soit meublé », dit C. Orloff au correspondant de *L'Architecture*, Charles Imbert (1927, p. 111), qui décrit « la chambre de la mère et la chambre de l'enfant, gaies, soignées et sobres ».

André Warnod terminait sa conférence *Une Cité d'Art : La Cité Seurat*, donnée le 29 mars 1930, par ces mots : « Telle est la cité Seurat, œuvre des artistes qui y vivent et y trouvent l'atmosphère paisible en même temps que bien d'aujourd'hui, propice au travail et à l'agrément de la vie quotidienne ».

C. Orloff continue à exposer tout au long des années 1930 à Londres, Amsterdam, Zurich, Chicago, Boston, Worcester, New York, Philadelphie et Buffalo et régulièrement à Paris. Elle voyage souvent en Palestine, mais c'est le maire de Tel Aviv de l'époque, Meir Dizengoff, qui lui rend visite dans son atelier. Ils y discutent de la création du musée de Tel Aviv, où sa première exposition, en 1935, connaît un succès retentissant. Le *Palestine Post* rapporte le 17 janvier 1935 : « An exhibition by the well-known sculptress, Mme Chana Orloff, which was to have been held last night, was postponed due to the illness of Mr. Dizengoff. An announcement of the future date of the exhibition will be made »¹⁴ ; et le 5 février 1935, le même journal annonce l'exposition de ses sculptures au Musée de Tel Aviv. Trois ans plus tard, en 1938, après sa participation à l'exposition *Les Maîtres de l'art indépendant* au Petit Palais, à

14. Traduction : « Une exposition de la célèbre sculptrice, M^{me} Chana Orloff, qui devait avoir lieu hier soir, a été reportée en raison de la maladie de M. Dizengoff. Une annonce sera faite quant à la date future de l'exposition ».

Paris, *The American Jewish World* décrit C. Orloff comme « *One of the world's greatest living sculptors, she is represented in many museums and most of the great modern collections in Europe* »¹⁵.

Genève, retour à Paris

Entre 1940 et 1942, dans le cadre de son travail, C. Orloff a vécu dans le Paris occupé. L'art a traversé les frontières nationales et les artistes juifs ont participé au processus en peignant, dessinant ou sculptant ; lorsque Hitler est arrivé au pouvoir, ils étaient d'abord juifs. Alertée de l'imminence de la rafle du Vel d'Hiv' (16 juillet 1942), C. Orloff s'enfuit avec son fils en zone libre : d'abord à Grenoble puis à Lyon où elle retrouve son ami – également juif – Georges Kars, en franchissant la frontière suisse avec de faux papiers. Ils se réfugient à Genève où la sculptrice continue à travailler jusqu'à la fin de la guerre, notamment avec de la plasticine, disponible en différentes élasticités et de différentes couleurs, généralement utilisée pour créer ce qu'elle appelait des *Sculptures de poche*¹⁶ et qui sont de petites sculptures qu'elle avait commencé à créer à Paris, lesquelles pouvaient être travaillées et transportées – voire cachées – facilement. Elle réalise plus de cinquante sculptures que la galerie Georges Moos exposera en 1945, l'année même où G. Kars se suicide (5 février) car incapable, après la guerre, de reprendre une vie normale. Grobot-Dreyfus (2018, p. 223, 320) décrit que : « Après la Shoah, les problèmes identitaires juifs qui passionnèrent les débats au cours des années 1920 redevinrent pertinents » et que « elle [C. Orloff] se sentit engagée – comme de nombreux Juifs en quête de repères et d'une identité commune – pour l'indépendance de la Palestine qui pouvait répondre à une recherche identitaire ». Après la Seconde Guerre mondiale, de retour à Paris, C. Orloff va affronter sa vie en suivant, une fois de plus, son *leitmotiv* : renaître à la vie malgré les adversités.

Le Montparnasse que C. Orloff avait connu n'existe plus et sa villa Seurat est inhabitable. Dans une lettre non datée qu'elle a envoyée au peintre Reuven Rubin – probablement écrite après l'Armistice –, elle écrit : « Ils m'ont violé l'atelier. Je vais tenter de récupérer les affaires que ma "gardienne" m'a volées » (Benhamou, 2019, p. 275). C. Orloff déclarera le vol et la destruction d'une centaine de sculptures¹⁷.

15. Traduction : « L'une des plus grandes sculptrices vivantes au monde, elle est exposée dans de nombreux musées et dans la plupart des grandes collections modernes d'Europe ».

16. P. Albert-Birot appelait ses poèmes ainsi également.

17. À ce propos, R. Benhamou écrit (2019, p. 275) : « Violé, dit-elle, comme si c'était son propre corps qui avait été souillé. Sa maison-femme a été agressée. Je l'imagine à la fenêtre, contemplant un instant l'idée d'abrégier ses souffrances, de disparaître, pour finalement y renoncer quelques

Elle ne restaurera pas ses sculptures mutilées, mais les exposera sur des piédestaux et reprendra son travail. Elle sculptera *Le Retour*, représentation du déporté. « C'est un dégoût, un néant que je porte en moi. Imaginez ceci, sculpter le néant ! », écrit Mariane Colin dans son entretien avec C. Orloff en 1946 « Et puis elle m'a montré un plâtre... c'est un homme assis, à la chair labourée, qui retourne à l'argile. Cela fait mal à voir » (Justman, 2012, p. 51). *Le Retour*, la difficile évocation des victimes de la barbarie nazie, marque un tournant dans sa vie et son œuvre. Les premières œuvres de C. Orloff sont décrites comme « l'essence même du mouvement et de la statique » (Pellerin, 1919, p. 2) ; mais abandonnant désormais les formes douces et arrondies, elle laisse ses traces sur la matière. Cependant, C. Orloff attendra dix-sept ans et une exposition à la galerie Katia Granoff, entre décembre 1962 et janvier 1963, pour exposer *Le Retour*, jusqu'alors conservé dans son propre atelier sous un morceau de tissu.

Lorsque, le 24 mars 1946, la critique d'art Moussia Toulman lui demande de dresser un bilan de ses réalisations, C. Orloff répond simplement :

Les obstacles franchis paraissent faciles. Mais en regardant en arrière, on s'aperçoit que chaque étape de la vie d'un artiste, chaque date de sa carrière représente une souffrance, un déchirement qu'il n'aime pas à se rappeler ni à étaler. (Benhamou, 2019, p. 283)

Saluée par la critique internationale, C. Orloff arrive en Israël en 1968 pour l'exposition commémorative de son œuvre qui doit se tenir au musée de Tel Aviv à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire ; elle tombe malade à l'aéroport et meurt à l'hôpital Tel Hashomer le 18 décembre 1968. « Chana s'éteint loin des Montparnos, loin des lumières du carrefour Vavin, loin de son travailloir. Elle repose aujourd'hui au cimetière de Kiryat Shaul, au nord de Tel Aviv » (*ibid.*, p. 287). L'exposition a été inaugurée le 2 mars 1969.

Israël : Maternité et Lions

La vie de C. Orloff a été liée d'abord à la Palestine, puis à l'État d'Israël. En effet, elle a joué un rôle important en tant que conseillère dans la création du musée d'art moderne de Tel Aviv. Mais ce n'est que le 14 mai 1948, la veille de la fin du mandat britannique en Palestine, qu'un tournant s'est produit dans l'identification de C. Orloff au nouvel État.

minutes plus tard, comme elle l'a toujours fait. Chana fixe le sol, mais elle recule. Pas question d'avoir survécu à tout cela et d'abandonner maintenant ».



Figure 5. C. Orloff, Titre inconnu [sculpture], 1948. Fille avec pichet dans la maison de Haim Weizmann (Rehovot), le premier président de l'État d'Israël depuis sa création. (source : photographie par M. Azulay [2018]).

L'art faisait partie de la construction de la nation. Vers 1906, Boris Schatz a fondé l'école des arts et métiers de Bezalel à Jérusalem ; en 1935, le musée de Tel Aviv a été fondé et de nombreux kibboutz ont également joué un rôle important dans la vie artistique du pays où tous les mouvements avaient leur contrepartie dans la lumière et le paysage locaux. Mais aussi, les expositions et les visites de C. Orloff, entre autres, ont servi de pont entre Tel Aviv et Paris. En 1951, deux monographies de C. Orloff sont publiées en Israël, l'une par Haïm Gamzou et l'autre par Gabriel Talpir ; ces livres, fruit de sa présence en Israël, soulignent son appartenance à la culture israélienne. R. Benhamou (2019, p. 286) évoque l'amour que portait l'artiste pour Israël :

Pendant un temps, elle met son art au service de ce pays qu'elle aime tant, mais elle ne s'y installera jamais. Elle voyage souvent entre Paris et Tel Aviv, et rend visite à sa famille au kibboutz

Be'eri. Elle tient à se rapprocher des siens. Après avoir immortalisé l'âge d'or de Montparnasse, Chana réalise les portraits des élites israéliennes : le Premier ministre David Ben Gourion, le peintre Reuven Rubin, l'architecte Zeev Rechter – qui a dessiné la maison qui jouxte le travailloir de Chana – [...], l'actrice Hanna Rovina, le poète Chaïm Bialik... Encore une fois, elle façonne les visages de l'intelligentsia et de l'avant-garde. C'est dans ce milieu qu'elle peut être pleinement elle-même.

Dans les années 1950 et 1960, C. Orloff a été chargée de réaliser plusieurs œuvres liées à l'histoire de l'État d'Israël. Parmi elles, deux se distinguent : *Maternité* au kibboutz Ein Gev et *Les deux lions* à Ramat Gan ; des œuvres pertinentes tant par le souvenir évoqué que par leur localisation. On peut dire qu'elles répondent à la définition du monument donnée par Aloïs Riegl (2001) :

Un monument, au sens originel du terme, désigne une œuvre érigée avec l'intention précise de maintenir à jamais présents dans la conscience des générations futures des événements ou des faits humains particuliers (ou un ensemble des uns et des autres). Il s'agit soit d'un monument de l'art, soit d'un monument écrit, selon que l'événement à perpétuer est porté à la connaissance du spectateur par les seuls moyens d'expression de l'art plastique ou par une inscription. Le plus souvent, l'un et l'autre genre sont réunis avec la même valeur.

Avec *Maternité* et *Les deux lions*, C. Orloff sculpte la mémoire collective à travers ceux qui représentent la lutte pour l'indépendance dans le sens exprimé par Jean Yves Boursier (2002) :

La mémoire concentre ce qui reste, ce qui a une valeur pour les personnes et les différencie des autres parce qu'il existe le souvenir partagé. Elle colle au passé, nous rattache à lui par des personnes, par du vivant, par des noms, par des lieux, remonte le temps d'une seule pensée et sans aucun obstacle, pour arriver à ce qui reste comme souvenir.

Mais, en même temps, ses monuments incarnent la politique et les valeurs sionistes en les reliant au travail de la terre. Grobot-Dreyfus (2018, p. 145) écrit que

les Maternités et les animaux se prêtèrent au désir et à la politique du nouvel État, consistant à fournir un mémorial tangible à celles et ceux qui tombèrent lors des guerres d'Israël et cela dans le dessein de commémorer les héros. L'utilisation de ces thèmes permit d'unir les Juifs d'Israël autour d'une seule et même culture collective.

Les deux œuvres se caractérisent par leurs thèmes figuratifs et symboliques traitant de l'émotion et de l'évocation, toutes deux étant conçues avec une structure centrale afin qu'elles puissent être vues de tous les côtés.

Lorsqu'elle a reçu une commande pour un monument à la mémoire des défenseurs du kibboutz Ein Gev, sur la rive orientale de la mer de Galilée, C. Orloff a décidé que la protagoniste serait une femme membre du kibboutz et, à partir d'une photographie, a réalisé la commande. *Maternité*, érigé en 1952, est un mémorial à C. Tuchman, soulignant le rôle des femmes en tant que mères et reconnaissant leur rôle dans la lutte. C. Tuchman, née le 15 avril 1917 dans la ville

d'Osnau en République tchèque, a émigré en Israël à l'automne 1937, est tombée à son poste de commandement de première ligne le jour du premier bombardement d'Ein Gev le 10 juin 1948, laissant derrière elle un mari et deux fils.

L'iconographie choisie, analysée par Yael Guilat (2012) et Paula J. Birnbaum (2012a) pour ce mémorial, est composée d'une figure maternelle épique soulevant son fils vers le ciel en regardant la mer.



Figure 6. C. Orloff, Mère et enfant, kibutz Ein-gev, Israël [sculpture], 1952
(source : Wikimedia [CC0 1.0] ; Collection de photos Van de Poll, Nationaal Archief, the Dutch National Archives)

Interrogée par C. Orloff au sujet du mémorial, elle a répondu : « Pour ce sujet, il faut les mains d'une femme, l'âme entière d'une femme marquée par le passé et le présent de son peuple. Je me demande simplement si je suis "l'élue", digne de cette tâche historique, digne de ce poème d'amour et de tendresse. Cette femme juive, je la vois ici, comme un arbre » (Birnbaum, 2012b, p. 62). Le corps féminin et la maternité ont inspiré C. Orloff tout au long de son œuvre ; A. Justman avait écrit le poème, *La Mère* (Justman, 2012, p. 45) :

Des petites choses. Mille bagatelles mesurent le jour et les rêves nocturnes.
 Ô patience de la terre que de vie féconde tu crées intérieurement ! [...]
 Ô souffrance parmi les craintes,
 Soucis et travaux de chaque instant
 Ô joie du geste, du regard, de la forme et de la voix
 Et parfois
 Une image lointaine
 Noie un rayon d'avenir
 Dans le cœur de la mère.

Les deux lions évoquent également les propos de J. Y. Boursier (2001) :

Commémorer est une manière de se souvenir, et cela pose comme question le rapport à un passé collectif dans le rappel à soi de ce qui a disparu. C'est aussi délivrer un message au cours d'une opération de transmission et de communication dont le monument est souvent le lieu central. [...] L'implantation du monument commémoratif marque le territoire ; son inscription dans le paysage est, en elle-même, une forme de construction d'un espace politique.

Le monument en bronze, érigé en 1954 à Ramat Gan, est dédié à la mémoire de Dov Gruner, Mordechai Elkachi, Dov Rosenbaum et Eliezer Kashani (B'nai B'rith Messenger, 1947) et représente le grand et vieux lion britannique luttant, sans succès, avec un jeune lionceau, le jeune lion de Juda. Selon Grobot-Dreyfus (2018, p. 144), « Il s'agit d'un message symbolique du combat de David et Goliath qui trouva son allusion à l'Histoire ».



Figure 7. C. Orloff, *Monument à Dov Gruner et ses camarades Etzel à Ramat Gan* [sculpture], 1954 (source : Wikimedia [domaine public] ; Monument à Dov Gruner and ses camarades Etzel à Ramat Gan)

Le monument est situé sur la place en face de ce qui était autrefois le poste de police britannique où les quatre hommes ont mené un raid raté. Ils ont été exécutés par le gouvernement britannique en avril 1947 dans la prison d'Akko.

D. Gruner, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale dans l'armée britannique, est un symbole dans la mémoire collective de la lutte pour la conquête de l'indépendance d'Israël et de la lutte contre le pouvoir britannique dans son refus de reconnaître la légitimité de ses juges. Comme le raconte Menahem Begin (2008, p. 313), Dov leur a dit : « No puedo reconocer vuestra competencia para juzgarme [...] Y, si todo vuestro régimen no es más que una ocupación ilegal, ¿ cómo puede otorgaros el poder de juzgarme o de juzgar a cualquier otro ciudadano de este país ocupado ? »¹⁸.

Conclusion

C. Orloff aimait la vie et aspirait, à travers son œuvre, à exprimer les émotions humaines : « Je voudrais que mes œuvres soient aussi vivantes que la vie ». Une vie imbriquée dans l'histoire du 20^e siècle depuis sa fuite des pogroms en Ukraine, à laquelle il faut ajouter son incroyable capacité de travail et la force d'une femme à différentes étapes. Elle a construit une œuvre prolifique née de ses liens, démontrant de ses mains qu'il est impossible d'oublier, au contraire, son œuvre est une véritable galerie de souvenirs personnels et sentimentaux dans laquelle on trouve des autoportraits et des portraits de son mari A. Jutsmann, son fils Élie, sa famille, ses amis, les victimes de la déportation, ainsi que des personnalités de la politique et de la culture israéliennes, où elle a laissé la mémoire sculptée dans l'espace public. Toutes ses œuvres contribuent à évoquer et à matérialiser les symboles à travers la maternité, le combat de deux lions, les oiseaux ou la colombe de la paix.

Ses portraits, même ceux mutilés, expriment des histoires et des regards comme un témoignage de l'importance de l'identité et du dépassement. Dans son atelier, « Cinquante ans après sa mort, rien ne semble avoir bougé. Ni les meubles un peu fatigués, ni l'éclairage [...] ni les sculptures posées un peu partout – nus, enfants, oiseaux, insectes – ni les dizaines de bustes particulièrement expressifs, qui, alignés sur des étagères, fixent le visiteur avec intensité » (Ministère de la Culture, 2020). Des œuvres qui représentent à la fois les principaux traits de la physionomie et de la psychologie de ceux qu'elle a dépeints, capturant et transmettant leur personnalité avec une main de maître.

Ses sculptures de poche reflètent sa passion pour son travail : même dans les moments les plus difficiles, elle devait continuer à sculpter. Lorsqu'elle retourne à la Villa Seurat et voit son atelier saccagé et certaines de ses pièces brisées, elle ne veut pas les refaire ; sa réponse à la barbarie est de les exposer tel

18. Traduction : « Je ne peux pas reconnaître votre compétence à me juger [...] Et si votre régime entier n'est rien d'autre qu'une occupation illégale, comment peut-il vous donner le pouvoir de me juger, moi ou tout autre citoyen de ce pays occupé ? ».

qu'elle les a trouvées. La barbarie est également évoquée dans le regard baissé du personnage et dans les matériaux et la texture du *Retour* « C'est un dégoût, un néant que je porte en moi. Imaginez ceci, sculpter le néant ! ». C. Orloff, comprenant l'art comme un engagement, en tant que femme, juive et artiste, nous permet de réactiver la Mémoire avec une majuscule.

Références

- ALBERT-BIROT Pierre, 1917, *Trente-et-un poèmes de poche*, Paris, SIC.
- B'nai B'rith Messenger, 1974 « Dov Gruner Is Dead » [en ligne], *B'nai B'rith Messenger*, 18 avr., p. 4. Disponible sur : <https://www.nli.org.il/en/newspapers/?a=d&d=bbh19470418-01.1.4&e=-----en-20--1--img-txIN%7c-txTI-dov+gruner+-----1> [Consulté le 12 mai 2022].
- BEGIN Menachem, 2008, *La Rebelión. La lucha clandestina por la independencia de Israel*, Barcelone, Inédita Ed.
- BENHAMOU Rebecca, 2019. *L'Horizon a pour elle dénoué sa ceinture. Chana Orloff (1888-1968)*, Paris, Fayard.
- BIRNBAUM Paula, 2012a, « Chana Orloff: Sculpting as a modern Jewish mother », dans BULLER Rachel Epp (éd.), *Reconciling Art and Mothering*, Farnham, Ashgate, p. 45-56
- BIRNBAUM Paula, 2012b, « Sculpter comme une femme moderne », dans JUSTMAN TAMIR Ariane, JUSTMAN Éric et BIRNBAUM Paula (éds), *À la rencontre de Chana Orloff*, Paris, Éditions À Vivre, p. 55-63.
- BLANCHOT Maurice, 1989, *L'Écriture consacrée au silence. Pour Edmond Jabès*, Paris, Instants, p. 239.
- BOURSIER Jean-Yves, 2001, « Le monument, la commémoration et l'écriture de l'Histoire » *Socio-anthropologie*, 9. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.3> [Consulté le 09 mai 2022].
- BOURSIER Jean-Yves, 2002, « La mémoire comme trace des possibles », *Socio-anthropologie*, 12, <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.145> [Consulté le 09 mai 2022].
- COURIÈRES Édouard (des), 1927, « Chana Orloff. Trente reproductions de sculptures et de dessins », Paris, Gallimard, collection « Les Sculpteurs français nouveaux ».
- COUTARD-SALMON Germaine, 1980, *Chana Orloff (1888-1968) et son époque*, thèse de 3^e cycle, Université Paris-Sorbonne.
- École de Paris, s. d. « Chana Orloff » [en ligne], *Artistes juifs de l'École de Paris. 1905-1939*. Disponible sur : <http://ecoledeparis.org/chana-orloff/> [Consulté le 10 mai 2022].
- GROBOT-DREYFUS Anne, 2011, *Les Figures d'Aujourd'hui de Chana Orloff dans les années vingt* [en ligne], mémoire de master II en histoire de l'art, Université

- de Bourgogne-Franche-Comté. Disponible sur : https://www.academia.edu/43251810/Les_Figures_dAujourd'hui_de_Chana_Orloff_dans_les_ann%C3%A9es_vingt [consulté le 10 mai 2022].
- GROBOT-DREYFUS Anne, 2018, *Sociabilités familiales, intellectuelles, artistiques et politiques autour d'une dessinatrice, illustratrice, graveuse et sculpteur : Chana Orloff (1888-1968), entre Paris, l'Amérique et Israël (1916-1968)* [en ligne], thèse de doctorat en histoire de l'art contemporain, Université de Bourgogne-Franche-Comté. Disponible sur : https://www.academia.edu/43233647/Sociabilit%C3%A9s_familiales_intellectuelles_artistiques_et_politiques_autour_dune_dessinatrice_illustratrice_graveuse_et_sculpteur_Chana_Orloff_1888_1968_entre_Paris_lAm%C3%A9rique_et_Isra%C3%ABl_1916_1968_ [consulté le 10 mai 2022].
- GUILAT Yael, 2012, « Motherhood and nation: The voice of women artists in Israel's bereavement and memorial discourse », *Journal of Israeli History. Politics, Society, Culture*, 31 (2), p. 283-318.
- GAMZOU Haïm, 1951, *Chana Orloff*, Tel Aviv, Massada.
- HOPPENOT Eric, 2021, « De l'Apocalypse à Amalek. Esquisse d'une réflexion sur la pensée du mal dans l'œuvre de Maurice Blanchot » dans HOPPENOT Eric et MILON Alin (dirs). *Maurice Blanchot et la philosophie: Suivi de trois articles de Maurice Blanchot*. Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, collection « Résonnance de Maurice Blanchot », p. 157-178.
- IMBERT Charles, 1927, « Le Quartier artistique de Montsouris, la cité Seurat, 101 rue la Tombe Issoire Paris », *L'Architecture. Revue mensuelle*, 40 (4), p. 101-112.
- JUSTMAN Ary et ORLOFF Chana, 1917, *Réflexions poétiques d'Ary Justman. Gravures sur bois et reproductions de sculptures de Chana Orloff*, traduit du polonais par A. Justman, Paris, SIC.
- JUSTMAN Éric, 2012, « De la Villa Seurat aux ateliers Chana Orloff », dans JUSTMAN TAMIR Ariane, JUSTMAN Éric et BIRNBAUM Paula (éds), *À la rencontre de Chana Orloff*, Paris, À Vivre, p. 5-17.
- JUSTMAN TAMIR Ariane, 2012, « Chana Orloff, une vie de légende dans JUSTMAN TAMIR Ariane, JUSTMAN Eric et BIRNBAUM Paula (éds), *À la rencontre de Chana Orloff*, Paris, À Vivre, p. 19-54.
- KANGASLAHTI Kate, 2009, « Foreign artists and the École de Paris: critical and institutional ambivalence between the wars » dans Adamson Nathalie et Norris Toby (eds) *Academics, Pompiers, Official Artists and the Arrière-garde: Defining Modern and Traditional in France, 1900-1960*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, p. 85-112.
- LE FEBVRE-FELD Ruth, 2006, *Joodse kunstenaars : bevrijd van het tweede gebod/Jewish Artist. Freed from the second commandment*, Bois-le-Duc, Adr. Heinen.

- LUZZATO Guido Lodovico, 1927, « Chana Orloff », *La Rassegna Mensile di Israël*, VIII (3-4), Unione delle Comunità Ebraiche Italiane.
- MARCILACH Félix, 1991, *Chana Orloff*, Paris, Éditions de l'Amateur.
- MENDELSON Willi Naomi, 2015, *Sculpting identity: Chana Orloff and her portraits*, mémoire de master en histoire de l'art, Université de l'Iowa. Disponible sur : <https://www.proquest.com/openview/9a920e78ae09c6cb29e18aedabd1202d/1?pq-origsite=gscholar&cbl=18750> [consulté le 20 avril 2022].
- Ministère de la culture, 2020, « Chana Orloff et la villa Seurat », communiqué de presse, août. Disponible sur : <https://www.culture.gouv.fr/Media/Medias-creation-rapide/Communique-de-presse-aout-2020.pdf> [consulté le 10 mai 2022]
- NORANDI Elina, 2014, « Una topografía de la pasión » dans WEISS Andrea *París era mujer. Retratos de la orilla izquierda del Sena*, trad. de l'anglais vers l'espagnol par C. Cardeñosa Sáenz de Miera, Barcelone, Egales, p. 11-14.
- ORLOFF Chana, 1919, *Bois gravés de Chana Orloff*, Paris, D'Alignan.
- Palestine Post*, 1935, « Social and Personal » [en ligne], *Palestine Post*, 17 janv. Disponible : <https://www.nli.org.il/en/newspapers/pls/1935/01/17/01/article/43/?srpos=41&e=-----en-20--41--img-txIN%7ctxTI-chana+orloff-----1> [consulté le 10 mai 2022].
- Palestine Post*, 1935, « To-day's Event. Jerusalem » [en ligne], *Palestine Post*, 5 févr. Disponible sur : <https://www.nli.org.il/en/newspapers/pls/1935/02/05/01/article/65/?srpos=16&e=-----en-20--1--img-txIN%7ctxTI-chana+orloff-----1> [consulté le 10 mai 2022].
- PELLERIN Jean, 1919, « Un grand peintre est mort » [en ligne], *La Lanterne. Journal politique quotidien*, 4 déc., p. 2. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7517986p/f2.image.r=PELLERIN>.
- PICARD Gaston, PELLERIN Jean et ORLOFF Chana, 1923, *Figures d'aujourd'hui*, Paris, D'Alignan.
- RIEGL Aloïs, 2001, « Le culte moderne des monuments » [en ligne], *Socio-anthropologie*, 9. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.5>.
- S. W., 1949, « Tel Aviv Art Notes. Chana Orloff », *The Palestine Post*, 9 mai, p. 4. Disponible sur : <https://www.nli.org.il/en/newspapers/pls/1949/05/09/01/article/24/?srpos=8&e=-----en-20-pls-1--img-txIN%7ctxTI-Chana+Orloff-----1> [consulté le 10 mai, 2022].
- TALPIR Gabriel, 1951, *Chana Orloff*, Tel Aviv, Gazit.
- The American Jewish World*, 1938, « Speaking of women » [en ligne], *The American Jewish World*, XXVI (31), 1^{er} avr., p. 21. Disponible sur : <https://www.nli.org.il/en/newspapers/amjwld/1938/04/01/01/article/105/?e=-----en-20--1--img-txIN%7ctxTI-----1> [consulté le 10 mai 2022].
- WARNOD André, 1923-1930, « Le Nouveau Visage de l'Art. Une Cité d'Art : La Cité Seurat », *Conférence. Journal de l'Université des Annales*, 19 (24), 20 sept.

WARNOD André, 1925 « L'École de Paris », *Comœdia*.

WERTH Léon, 1927, Chana Orloff, Paris, Georges Crès.

Un geste politique : la poignée de main Mitterrand-Kohl du 22 septembre 1984 à Douaumont

Entre image et mémoire

François AUDIGIER

Université de Lorraine, CRULH, F-57000 Metz, France
francois.audigier[at]univ-lorraine.fr

Le 22 septembre 1984, lors d'une commémoration des morts de la Première Guerre mondiale à l'ossuaire de Douaumont, le président de la République française, François Mitterrand, prend la main du Chancelier allemand, Helmut Kohl. L'image de cet instant, qui combine solennité et émotion en un lieu éminemment symbolique, est saisie à la fois par des photographes et par les caméras de la télévision française, présente sur place. Qu'elle soit fixe ou animée, l'image est reprise dans les journaux télévisés du soir, avant, le lendemain, de s'afficher en Une des quotidiens français et allemand, puis de gagner les autres médias occidentaux. Ce visuel, devenu iconique au point d'illustrer plusieurs manuels scolaires, est souvent présenté comme la consécration, près de vingt ans après le traité de l'Élysée signé en 1963 entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, de la réconciliation franco-allemande. Cette poignée de main entre les deux responsables politiques ne se limite pas à cette seule dimension. Après avoir rappelé les circonstances exactes de ce geste paradoxal puisqu'à la fois spontané et construit, nous en soulignerons la nature politique exacte (un geste de réparation envers l'Allemagne après l'absence de cette dernière lors des commémorations du débarquement de Normandie quelques mois plus tôt) avant d'observer ses résonances. Nous analyserons sa rapide mise en mémoire qui a fait perdre à ce geste une partie de sa charge politique initiale pour l'ériger comme un lieu de mémoire européen.

Le déroulé des événements et sa mise en image

Le 22 septembre 1984, l'Élysée organisa une cérémonie commémorant le souvenir des soldats français et allemands tombés à Verdun. Le chancelier allemand H.

Kohl fut invité¹. Après avoir atterri en début d'après-midi sur la base aérienne de Metz-Frescaty et avoir été accueillis par les autorités militaires et civiles, les deux chefs d'État partirent en hélicoptère pour se rendre sur le cimetière militaire allemand de Consenvoye. Accueillis par le ministre de la Défense Charles Hernu, F. Mitterrand et H. Kohl déambulèrent parmi les tombes. Le chancelier évoqua peut-être son père, Hans Kohl, qui avait combattu à Verdun où il avait reçu ses galons de lieutenant. Vers 17 h 30, les deux hommes arrivèrent à l'ossuaire de Douaumont, « cathédrale des morts et basilique de la victoire », érigée au cœur de « ce désert peuplé de morts » selon la formule de son inspirateur, l'évêque de Verdun, Mgr Ginisty. Construit à partir de septembre 1920 et inauguré en avril 1932, l'édifice abritait dans son cloître de 137 mètres les ossements mêlés de 130 000 soldats, victimes de la plus longue et meurtrière bataille de la Première Guerre mondiale (Canini, 1986, p. 91-107 ; Barcellini, 1996, p. 77-103 ; Prost, 1997, p. 155-1780 ; Martin, 2003, p. 177-181 ; Anglaret, 2014, p. 29-50 ; Walter, 2015). Après avoir parcouru la nécropole à pied et déposé deux couronnes au pied du mât central, après avoir gagné l'ossuaire, visité le cloître et sa petite chapelle, F. Mitterrand et H. Kohl se dirigèrent vers l'extérieur où les attendait un catafalque recouvert des deux drapeaux français et allemand.

En cette fin d'après-midi d'automne lorrain, une pluie glaciale tombait sur le site, le ciel était plombé et la grisaille dominait. Quatre mille personnes, dont des enfants et des soldats des deux pays attendaient sur le parvis F. Mitterrand et H. Kohl. Ceux-ci apparurent enfin. Dans une « ambiance chargée d'émotion, le vent chassant les nuages à travers le ciel comme après un orage »², les deux chefs d'État, vêtus de longs manteaux sombres, s'avancèrent devant le catafalque. Après avoir déposé chacun une gerbe de fleurs, F. Mitterrand et H. Kohl écoutèrent, debout, côte à côte, les deux hymnes nationaux, le géant Allemand dépassant le Français d'une bonne tête. Quelques secondes avant la fin de l'hymne allemand (c'était la première fois depuis la Première Guerre mondiale qu'il était interprété à Verdun) et avant que ne retentisse la *Marseillaise*, F. Mitterrand se pencha vers son voisin et sembla lui glisser quelques mots (Royer, 2017). Les deux hommes se rapprochèrent alors légèrement puis le président français s'empara avec sa main gauche de la main droite du chancelier. Les deux hommes restèrent ainsi jusqu'à la fin de la *Marseillaise*.

-
1. Trente ans après la cérémonie, l'Institut François-Mitterrand consacra un dossier à l'événement dans lequel l'historien des relations internationales Georges Saunier revint sur les temps forts des cérémonies. Voir le site de l'Institut François-Mitterrand disponible sur : <https://www.mitterrand.org/verdun-le-geste-mitterrand-kohl.html> [consulté le 12 oct. 2022].
 2. Selon Horst Teltschik, ancien conseiller diplomatique d'H. Kohl (*Le Courrier de l'Ouest*, 22 sept. 2014).

Plus qu'échanger une simple poignée de main, F. Mitterrand et H. Kohl se donnèrent la main³. Ce geste, qui prit de court les invités, dont l'écrivain Ernst Jünger qui avait combattu à Verdun, fut aussitôt relayé par les médias (Lorrain, 2019). Verdun se retrouva, une fois de plus, « sous le regard du monde », selon l'expression de l'historien François Cochet (2006). La mise en image fut d'autant plus efficace que les services de communication avaient soigneusement préparé le terrain en amont⁴. Comme le notait Georges Saunier, « la préparation avait été minutieuse » avec un protocole strict et des déplacements bien réglés, laissant délibérément seuls les deux hommes (dans le cimetière allemand, dans l'ossuaire, devant le catafalque). Des plans larges accentuaient leur solitude parmi les tombes puis devant la place d'armes tandis que des plans serrés dans l'ossuaire puis devant le catafalque (la caméra zoomant sur les deux mains réunies) soulignaient l'intimité entre les deux chefs d'État. La répétition des hymnes nationaux et l'abondance de drapeaux renforçaient la solennité de l'événement. La cérémonie fut diffusée en direct, côté français, par les deux chaînes de télévision publique, Antenne 2 et FR3 Lorraine⁵. Le journal télévisé du soir revint sur la visite de Douaumont, faisant la part belle au moment de la main tendue. Les jours suivants, la presse quotidienne et hebdomadaire consacra de longs articles à l'événement⁶.

En RFA également, l'événement eut un fort retentissement. Dans les jours suivants, la presse ouest-allemande souligna l'importance du « rendez-vous de Douaumont ». Comme le résumait en une le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui avait pressenti la dimension iconique de l'image, « Allemands et Français se sont réconciliés : une photo qui va entrer dans l'histoire » (*Le Huffpost*, 2017). De son côté, le *Reinische Post* établissait le parallèle avec l'entrevue De Gaulle-Adenauer de l'été 1962 : « Décidément, ce président a des accents gaullois : quand il se dresse aux côtés du chancelier Kohl à Verdun devant les morts de la guerre, l'Allemagne se souvient d'une autre scène : de Gaulle et Adenauer

-
3. Comme le fait remarquer G. Saulnier, il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une poignée de main qui relie habituellement les deux mains droites mais d'un geste *ad hoc*.
 4. Parmi les photos chargées d'immortaliser la cérémonie de Douaumont, celles qui furent retenues en septembre 1984 tentaient toutes de minimiser la différence de taille entre les deux chefs d'État (Lorrain, 2019).
 5. Pour visionner la séquence : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i00012031/francois-mitterrand-et-helmut-kohl-main-dans-la-main>. Voir le site Inamediapro. Notice n°100012031. Titre : « François Mitterrand et Helmut Kohl main dans la main ». Journaliste : Patrick Lecocq. Durée : 1m49. Première diffusion : 22/09/1984. Il existe une version longue, n° CAB90007082, intitulée « Vivre ensemble : François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun » d'une durée de 23m18 qui présente l'ensemble des cérémonies sans se limiter au temps fort devant le catafalque de l'ossuaire ».
 6. La consultation de la plateforme *Europresse* à partir des mots clés « Mitterrand Kohl Douaumont » permet d'accéder à plusieurs centaines d'articles, révélant l'ampleur des résonances mémorielles et médiatiques de l'événement.

côte à côte dans la cathédrale de Reims » (Lacouture, 1998, p. 138). Ces deux mains réunies, matérialisant symboliquement le lien établi entre les deux pays après la guerre représentée par le catafalque au premier plan, devinrent rapidement l'expression, non d'une réconciliation franco-allemande acquise depuis les années 1960, mais de l'amitié franco-allemande et du rôle du tandem Paris-Berlin dans le renforcement de la construction européenne.

Les photos les plus célèbres de ce moment ont été prises par un Français, Frédéric de La Mure, et un Allemand, Wolfgang Eilmes. Lauréat en 1978 de « Découverte du Japon » devenu le « Prix Guillain » décerné par l'Association de presse France-Japon, Frédéric de La Mure officiait depuis 1982 comme photographe officiel du ministère des Affaires étrangères. Convoqué deux jours avant la cérémonie à l'Élysée avec les autres photographes accrédités pour l'attribution des places à l'Ossuaire, Frédéric de La Mure arriva en retard à la réunion. Pour le punir de cette désinvolture, le service du protocole lui donna la pire des places, à côté de la tombe du Soldat inconnu alors que ses collègues avaient le droit de déambuler dans les allées du cimetière avec donc, *a priori*, la possibilité de se rapprocher des deux chefs de l'État pour des clichés parfaits⁷. À l'arrivée, c'est paradoxalement Frédéric de La Mure qui, positionné en face du Président et du Chancelier, se trouva le mieux placé pour immortaliser la scène. Interrogé près de vingt-deux ans plus tard sur la portée du geste des deux chefs d'État et les raisons pour lesquelles celui-ci avait pris si vite une telle dimension, l'intéressé proposait une hypothèse convaincante : « Se serrer la main est un geste de fraternité bien sûr, mais un geste extrêmement courant. Je pense que la force de cette image est due au fait qu'elle a été prise devant des vivants – plusieurs centaines d'invités, dont des militaires français et allemands mélangés, dans l'assistance – mais aussi des milliers de morts » (Vernet, 2016). De fait, si le geste de 1984 eut, pour beaucoup d'observateurs, une charge symbolique supérieure à l'étreinte du chancelier Adenauer et du général de Gaulle en 1963, c'est parce que les deux dirigeants avaient à Douaumont pris à témoin les morts. L'autre image de l'ossuaire souvent reprise dans les médias était le fait d'un photographe allemand, Wolfgang Eilmes. Diplômé de l'École professionnelle de photographie de Berlin en 1975, ce dernier opta à la fin des années 1970 pour la photographie de presse et travailla pour plusieurs journaux et magazines. En 1980, il devint photojournaliste pour le Centre d'images de l'Agence de Presse allemande (DPA) installée à Francfort-sur-le-Main. La photo de l'événement est de nos jours apposée à l'entrée du Centre mondial de la Paix à Verdun tandis qu'une plaque rappelle la cérémonie à Douaumont.

7. Selon les confidences du photographe interrogé le 3 mai 2019 lors de la matinale d'Europe 1 par Matthieu Noël. Disponible sur : <https://www.europe1.fr/emissions/l'interview-de-raphaelle-duchemin/frederic-de-la-mure-sur-la-photo-de-la-poignee-de-main-entre-mitterrand-et-helmut-kohl-javais-la-plus-mauvaise-place-3896370> [consulté le 12 oct. 2022].

Un geste spontané ou prémédité ?

La poignée de main entre F. Mitterrand et H. Kohl frappa d'autant plus les contemporains que le geste parut sur le moment totalement spontané. Il en résultait une charge émotionnelle particulière, une grâce magique de l'instant, comme si, les deux hommes, saisis par la gravité du moment et la force symbolique du lieu, avaient su trouver librement, sans artifice de communication, le geste parfait résumant au-delà des mots la réconciliation des deux peuples. Mais qu'en est-il réellement ? Quelle est la part du hasard et du construit ?

Examinons tout d'abord les arguments validant la thèse du geste spontané. La séquence vidéo du reportage d'Antenne 2 ne permet pas de trancher sur ce point car le moment exact où F. Mitterrand tend la main vers son voisin n'a pas été filmé par le caméraman de la télévision française. Alors que se termine le *Deutschlandlied*, le caméraman zoome sur un ancien combattant français en train de faire le salut militaire. Lorsque la caméra revient sur les deux chefs d'État sur le point d'entendre la *Marseillaise*, ceux-ci se tiennent déjà la main. Il faut donc, pour apprécier le caractère spontané ou non du geste, se tourner vers les témoignages. Remarquons quand même que sur la séquence vidéo comme sur les photos, H. Kohl paraît quelque peu surpris, sinon embarrassé, lorsqu'il se tourne vers F. Mitterrand, qui a pris sa main, avant que l'hymne français ne retentisse. L'étonnement discret du Chancelier semblerait indiquer que l'initiative mitterrandienne ne s'inscrivait pas dans le protocole de la cérémonie. Si F. Mitterrand a pu envisager en amont cette poignée de mains, il n'en aurait pas préalablement parlé à son invité... Par crainte d'un refus de sa part ? Pour conserver à ce geste une certaine spontanéité et lui éviter une pesanteur officielle qui l'aurait dénaturé ?

Dans les jours suivants, les journalistes tentèrent de déterminer le caractère improvisé ou non de ce geste. Interrogé près d'un mois après l'événement, F. Mitterrand se montra catégorique : « Ce fut un geste spontané, je crois que j'ai fait un geste au chancelier Kohl mais comme il a immédiatement tendu la main, je pense que cette idée a dû nous traverser l'esprit au même moment »⁸. Il y revint lors d'une autre interview en 1992 : « Nous n'en avons pas parlé le moins du monde. Mais, nous trouvant debout devant le cercueil symbolique qui représentait nos soldats morts sur le champ d'honneur, instinctivement, je me souviens, je me suis tourné vers lui, je lui ai tendu la main, sa main est venue en même temps, nous avons scellé la réconciliation franco-allemande de cette

8. Dossier de l'Institut François-Mitterrand cité plus haut. F. Mitterrand revint sur l'événement à deux reprises lors d'interviews en janvier 1988 (« Si notre geste fut bien compris, n'était-ce pas le signe que les mentalités avaient commencé d'évoluer ? ») puis en mars 1988 (« le geste que nous avons fait serait resté pâle et sans vie si ce n'était pas un geste qui avait été également accompli dans le cœur de beaucoup d'hommes »).

façon visible, et croyez-moi profondément ressentie » (L'Est Républicain, 20 sept. 2014). Sollicité plus tard par Ulrich Wickert, correspondant de la chaîne allemande ARD, le président français confirma cette version, inscrivant le geste dans un cadre plus psychologique que politique : « J'ai senti brusquement le besoin de sortir de ma solitude et de faire un geste en direction d'Helmut Kohl ». Il évoqua plus tard, lors d'une interview à la télévision allemande ZDF le 30 septembre 1992, « la force émotive qui nous a traversés l'un et l'autre, sans que nous l'ayons en quoi que ce soit prévu ». Son proche conseiller politique, Jacques Attali, insista dans le premier tome de son *Verbatim* sur le caractère non construit du moment. « François Mitterrand, sans que cela ait été prévu, prend alors la main de Kohl. L'image résumera, mieux que tout autre, l'effort d'une décennie. Nul besoin de conseillers en communication quand un vrai message est à transmettre » (Attali, 2011, p. 833). Du côté allemand, la plupart des témoignages validèrent également la thèse d'une initiative mitterrandienne inattendue. Le conseiller diplomatique du chancelier, Horst Teltschik, déclara : « Ce geste fut une surprise totale pour Kohl » (*Le Courrier de l'Ouest*, 22 sept. 2014). Le chancelier en fut d'ailleurs « bouleversé » comme il le rapporta dans ses *Mémoires* : « Il est difficile de décrire mes sentiments. Jamais je n'avais senti une telle proximité avec mon voisin français » (Kohl, 2015).

Reste que si le geste n'était à l'évidence pas prévu au protocole, était-il pour autant totalement improvisé ? D'autres témoins de la scène sont persuadés qu'il était prémédité en partie. Pour Serge Barcellini, alors directeur du service de la mémoire au ministère des Anciens Combattants, « une chose est sûre, il n'était pas au programme. Au Protocole, non plus, on est surpris. Fut-il spontané ? C'est peu probable quand on observe les mimiques de Kohl qui se tourne vers Mitterrand comme pour lui dire : on y va ? Du reste, ces deux hommes n'échangeaient que par le biais d'une interprète qui, sur le moment, est absente ». Selon l'ancien haut fonctionnaire, il est possible que F. Mitterrand ait profité du survol du site en hélicoptère pour régler, en présence de l'interprète, quelques détails de la cérémonie à venir. De fait, comme le rapporte Horst Teltschik, les deux chefs d'État échangèrent longuement dans l'appareil, F. Mitterrand montrant à H. Kohl l'endroit où il avait été blessé en 1940 tandis que le chancelier lui raconta comment son père avait combattu sur la colline de Mort Homme près de Verdun et comment son frère avait trouvé la mort alors qu'il se repliait de Normandie en 1944. Le Nancéien Daniel Groscolas, chargé de la cérémonie en tant que secrétaire général de l'Office franco-allemand de la Jeunesse, confia à *L'Est républicain* en septembre 2014 à l'occasion d'un article anniversaire : « on nous avait demandé de mettre en place les conditions d'une photo qui marquerait l'histoire » (*L'Est républicain*, 20 sept. 2014) Avant de préciser : « ce geste n'était pas du tout prévu, ils ont improvisé. Mais nous avons notre photo de réconciliation. Tout était parfait. Je n'avais plus qu'une crainte : que la presse apprenne que le cercueil était vide ». Jean-Louis Bianco (2015, p. 241),

alors secrétaire général de l'Élysée, suggéra que F. Mitterrand « eut sur-le-champ l'intuition d'un geste historique ». Plus précisément, il pencha pour un geste que F. Mitterrand aurait envisagé avant la cérémonie mais sans en référer à son homologue allemand : « le geste est devenu une évidence... après. Les cœurs et les esprits y étaient prêts, mais on ne le savait pas avant. Mitterrand a senti ça tout seul et n'avait parlé de son idée à personne » (*Libération*, 28 mai 2016).

Une guerre peut en cacher une autre : un geste politique réparateur

La signification politique première de cette poignée de main doit être recherchée quelques mois plus tôt, lors des cérémonies de commémoration du débarquement de Normandie. Le 6 juin 1984, pour célébrer le quarantième anniversaire du Débarquement, F. Mitterrand convia sur les côtes de la Manche plusieurs chefs d'État occidentaux parmi lesquels la britannique Margaret Thatcher et l'américain Ronald Reagan. Alors que de Gaulle et ses successeurs n'avaient pas particulièrement honoré cet épisode de la Seconde Guerre mondiale, le président socialiste décida d'organiser une cérémonie officielle majestueuse. Fallait-il inviter une délégation allemande emmenée par H. Kohl ? F. Mitterrand refusa d'inviter le chancelier. « C'était sans doute encore trop tôt » selon Serge Barcellini (*Le Courrier de l'Ouest*, 22 sept. 2014). Bonn ne protesta pas. Selon Horst Teltschik, conseiller diplomatique d'H. Kohl, ce dernier, loin d'être meurtri, fut « soulagé de n'avoir pas reçu d'invitation » tant il considérait le D-Day comme un événement « ambivalent » puisque marquant le « commencement de la défaite allemande » (*Les Échos*, 2014). Toutefois la réaction du président français fuita dans les médias et suscita rapidement une certaine polémique.

Certains regrettèrent en effet l'absence du partenaire allemand, estimant qu'il était temps de dépasser les brûlures du passé. L'Allemagne de 1984 n'étant pas l'héritière du régime nazi, la présence du Chancelier aurait constitué un geste symbolique fort, témoignant de la solidité du « couple franco-allemand » et de la reconnaissance du caractère pleinement démocratique de l'Allemagne d'après-guerre. Simone Veil, au nom de l'Europe dont elle avait présidé le Parlement, exprima ainsi son indignation. À ses yeux, cette mise à l'écart du partenaire allemand était inutilement vexatoire à un moment où l'on souhaitait renforcer la construction européenne. Pour couper court aux critiques, F. Mitterrand, par ailleurs très sensible au poids de l'histoire, décida qu'un geste franco-allemand important aurait bientôt lieu. La cérémonie de Douaumont de septembre 1984 se voulait donc d'abord une session de rattrapage...

De part et d'autre du Rhin, on chercha un site et un événement propice à une commémoration partagée. Dès le sommet franco-allemand de Rambouillet, les 28 et 29 mai 1984 (soit avant même les cérémonies de Normandie), la question

fut débattue. Serge Barcellini proposa de célébrer ensemble les 70 ans de la bataille de la Marne mais F. Mitterrand refusa, estimant qu'il s'agissait d'une victoire strictement française sans répercussion symbolique forte du côté allemand (Lorrain, 2019). L'asymétrie était trop marquée. À l'Élysée, J. Attali orienta le Président vers Verdun, à la résonance mémorielle considérable, y compris outre-Rhin. F. Mitterrand pencha plus précisément pour l'ossuaire de Douaumont où étaient rassemblés, sans distinction de nationalité, les restes de milliers de combattants français et allemands non identifiés. Le lieu revêtait une charge symbolique d'autant plus forte que le père d'H. Kohl avait combattu à Verdun tandis que, non loin de là, à Esne-en-Argonne, le sergent-chef F. Mitterrand, incorporé sur la ligne Maginot, avait été blessé puis fait prisonnier par les Allemands le 14 juin 1940. Dans le communiqué de presse qui conclut le Sommet franco-allemand, F. Mitterrand formula explicitement son invitation :

Monsieur le Chancelier de la République fédérale allemande et moi-même sommes convenus que nous nous retrouverons pour célébrer nos morts en un lieu qui marque l'histoire. Fin septembre, nous nous inclinons devant des tombes allemandes et devant des tombes françaises, en particulier à Verdun⁹.

Une fois le site choisi, restait à déterminer entre Français et Allemands le type de cérémonie. Plusieurs dispositifs furent envisagés. S. Barcellini suggéra de mêler dans un même catafalque des ossements de soldats des deux nationalités. « Ainsi, nous aurions fait deux soldats inconnus en un » (Lorrain, 2019). Cette étrange suggestion ne fut pas retenue et le catafalque devant lequel s'inclinèrent le Président et le Chancelier resta vide, sans que les médias en soient informés. Pour respecter pleinement l'équilibre franco-allemand de la journée et faire un geste à l'égard de Bonn, la cérémonie débuta par la visite du plus grand cimetière militaire allemand situé près de Verdun, celui de Consevoye avec ses 11 000 tombes.

Un contexte général très politique

Si la cérémonie de Verdun se voulait d'abord un geste de réparation diplomatique à l'égard de l'Allemagne après sa mise à l'écart des festivités de Normandie et un symbole du lien fort unissant les deux pays après les déchirures de l'histoire, elle n'était pas dépourvue de considérations de politique intérieure plus immédiates. Chacun des deux chefs d'États présents à l'ossuaire de Douaumont avait besoin de l'autre.

À l'été 1984, F. Mitterrand, qui voyait sa cote de popularité passer en dessous d'un tiers d'opinions favorables (selon un sondage BVA), choisit de se

9. Disponible sur : <https://www.mitterrand.org/verdun-le-geste-mitterrand-kohl.html> [consulté le 10 oct. 2022].

représidentialiser en investissant davantage la scène internationale¹⁰. Il multiplia les séjours officiels à l'étranger (États-Unis en mars, URSS en juin, Jordanie en juillet, Royaume-Uni en octobre) et les invitations en France de chefs d'État étranger (les commémorations du 6 juin s'inscrivaient dans ce cadre). La venue d'H. Kohl à Verdun soignait donc la popularité du président français. Sur le plan économique, alors que le tournant de la rigueur de l'été 1983 ne portait pas encore ses fruits, F. Mitterrand venait, en juillet 1984, de nommer un nouveau Premier ministre, Laurent Fabius, chargé d'engager un plan de modernisation des entreprises françaises, deux ans avant l'importante échéance des législatives. Ce plan dépendait en partie du soutien allemand dans le domaine des investissements. Certes le chancelier Kohl ne relevait pas du même bord politique que le président socialiste français mais ce dernier avait rapidement noué des liens privilégiés avec le jeune conservateur-chrétien allemand en poste à la chancellerie à partir d'octobre 1982 (ses relations étaient plus tendues avec le social-démocrate Helmut Schmidt qui n'avait pas caché sa préférence pour une réélection de Valéry Giscard d'Estaing en 1981). H. Kohl avait ainsi accepté de soutenir une économie française en difficulté depuis les réformes structurelles du printemps 1981 et Bonn était intervenu à plusieurs reprises pour aider le Franc malmené sur les marchés internationaux.

En retour, F. Mitterrand avait appuyé un Chancelier déstabilisé par la crise des euromissiles et les manifestations des pacifistes allemands. Le 20 janvier 1983, à l'occasion des vingt ans du Traité de l'Élysée, il s'était exprimé devant le Bundestag en approuvant la ligne de fermeté d'H. Kohl face au déploiement des SS20 soviétiques et en rappelant que « les missiles étaient à l'Est mais les pacifistes à l'Ouest ». Cet appui s'était maintenu jusqu'au vote du Bundestag en novembre 1984, deux mois après la cérémonie de Verdun. Si Paris et Bonn devaient par la suite diverger sur la question de l'Initiative de défense stratégique (IDS) initiée par Reagan, le projet américain de déploiement d'un bouclier anti-missile n'avait pas encore fragilisé cette entente. Malmené par la contestation de la gauche allemande sur fond de « Guerre fraîche », contesté au sein de son propre parti par une affaire politico-financière (l'affaire Flick¹¹), H. Kohl avait lui aussi besoin de se relancer par des gestes forts sur le plan international (visite en Israël en janvier 1984, accueil du président Reagan en décembre 1984). La France occupait une place importante dans ce plan de communication avec la cérémonie de Verdun en septembre puis l'organisation du 44^e sommet

10. Voir davantage sur le site internet de l'Institut François-Mitterrand : <https://www.mitterrand.org/> [consulté le 10 oct. 2022].

11. Le journal *Der Spiegel* révéla en 1984 que la société Flick, un important conglomérat, avait financé illégalement des partis politiques ouest-allemands en échange d'avantages fiscaux. L'enquête aboutit à la démission du ministre fédéral de l'économie, Otto Graff Lambsdorff, accusé d'avoir touché des pots-de-vin du groupe Flick.

franco-allemand en octobre 1984 à Bad-Kreuznach, ville allemande où de Gaulle et Adenauer s'étaient rencontrés (Miard-Delacroix, 2019, p. 359).

Bien que de bords politiques différents, ces deux hommes, excellents connaisseurs de l'histoire de leur pays et des responsabilités imposées par celle-ci, plus européens qu'atlantistes (selon la formule de J. Attali), s'apprécièrent vite, jusqu'à nouer entre eux une solide amitié personnelle. Ils œuvrèrent, avec Jacques Delors à la Commission, au renforcement de la construction européenne. Quelques mois avant la cérémonie de Douaumont, lors du Conseil européen organisé à Fontainebleau les 25 et 26 juin 1984, les deux chefs d'État français et allemand avaient fait front face aux exigences britanniques portées par une M. Thatcher plus que jamais déterminée à obtenir son « chèque ». Alors que depuis des années, les réticences anglaises paralysaient le fonctionnement de la CEE, empêchant la Communauté d'avancer sur des sujets importants (Politique agricole commune, élargissement à l'Espagne et au Portugal...), la détermination affichée à Fontainebleau par les deux chefs d'État allemand et français avait persuadé M. Thatcher qu'il fallait trouver un compromis. Un an et demi plus tard, la signature de l'Acte unique européen de février 1986 confirma cette relance.

Mise en mémoire, politisation et rejeux mémoriels

Rapidement, la photo de Verdun s'imposa comme LE visuel de la réconciliation franco-allemande. Dans ce registre, elle supplanta d'autres illustrations relevant d'époques plus anciennes. C'était notamment le cas de photos célèbres du tandem de Gaulle-Adenauer, la première présentant le chancelier allemand reçu à Colombey-les-deux-Eglises les 14 et 15 septembre 1958 dans la maison familiale du chef de l'État français, la deuxième montrant les deux hommes priant côte-à-côte le 8 juillet 1962 dans la cathédrale de Reims (ville symbole des bombardements allemands durant la Première Guerre mondiale et lieu de la première capitulation allemande le 7 mai 1945), la troisième saisissant l'accolade que donna de Gaulle à un Adenauer surpris et presque réticent sur le perron de l'Élysée après la signature du traité de 1963. Avant septembre 1984, d'autres images plus récentes circulaient également, mais moins marquantes car plus strictement officielles, comme celles liées à la mise en place du Système monétaire européen les 14 et 14 septembre 1978 avec V. Giscard d'Estaing et H. Schmidt.

Par la suite, en dépit d'autres moments forts marquant l'histoire franco-allemande et mis en images, aucun visuel ne parvint, en termes de rayonnement médiatique, de poids politique et de résonance mémorielle, à supplanter la photo du tandem Mitterrand-Kohl à Douaumont. Ni le défilé des 200 soldats allemands sur les Champs-Élysées au sein de l'Eurocorps à l'occasion du 14 juillet 1994, ni l'allocution du chancelier Gerhard Schröder à l'Assemblée le 30 novembre 1999 (« l'Europe a été, est et demeure pour nos deux pays une vision politique »), ni

la présence d'Angela Merkel aux commémorations du 11 novembre 2009 sous l'Arc-de-Triomphe¹², ni le déplacement (à l'invitation de François Hollande) du président allemand Joachim Gauck le 4 septembre 2013 dans le village-martyr d'Oradour-sur-Glane, ni l'inauguration commune le 11 novembre 2017 par le président Emmanuel Macron et le président allemand Walter Steinmeier d'un musée sur le site de la bataille sanglante du Hartmannswillerkopf dans le Haut-Rhin, ni enfin la pose le 10 novembre 2018 par Emmanuel Macron et Angela Merkel d'une plaque sur le mémorial de Rethondes.

L'épisode de la poignée de main de Douaumont reste régulièrement évoqué à l'occasion des commémorations officielles à Verdun, *a fortiori* lorsque celles-ci font intervenir une délégation allemande. Certaines de ces commémorations renvoient précisément à l'épisode de septembre 1984 comme celle organisée au Centre Mondial de la Paix de Verdun en septembre 2014 pour célébrer les trente ans de « la poignée de mains la plus célèbre du monde » (*L'Est républicain*, 23 sept. 2014). « C'est à mes yeux le geste le plus important de l'histoire du 20^e siècle » s'enflamma Samuel Hazard, le maire de Verdun devant une centaine d'élèves de Première et de Terminale des lycées Sainte-Anne et Margueritte de la ville, ainsi que plusieurs anciens acteurs de la journée historique, tant français (Gilles Ménage, ancien directeur adjoint du cabinet de F. Mitterrand à l'Élysée et Daniel Groscolas, ex-secrétaire général de l'OFAJ) qu'allemands (Dieter Holzer, ancien conseiller du chancelier et Manfred Carstens, ancien député allemand). Présent également, l'ambassadeur d'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe, Julius Georg Luy (*ibid.*), notait :

Le mot historique est totalement adapté ici. Le geste a été évoqué ce matin dans les discussions entre Angela Merkel et Manuel Valls. Il constitue une phase essentielle de la relation franco-allemande. Il est le symbole de notre amitié, ce geste est devenu quelque chose d'extraordinaire pour Mitterrand et Kohl mais aussi pour les peuples français et allemands. Nous devons nous en inspirer et le faire vivre pour ne pas revenir en arrière. (*ibid.*)

Si l'image de Douaumont a pu être rapidement récupérée sur le plan politique, à l'image de cette étonnante affiche électorale du CDU à l'occasion des européennes du 18 juin 1989 qui reproduisait la photo des deux chefs d'État se tendant la main devant le catafalque (photo elle-même issue d'un visuel de campagne du PS pour ce même scrutin intitulée : « vers une nouvelle ère de paix ») avec comme slogan « Kohl Kanzler der Europäischen Einigung »¹³, le risque porte moins sur les récupérations politiques que sur l'affadissement de

-
12. Angela Merkel était le premier chef de gouvernement allemand invitée à célébrer l'armistice. Deux jours auparavant, Nicolas Sarkozy avait fêté à Berlin les 20 ans de la chute du Mur.
 13. Disponible sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Poignée_de_main_de_François_Mitterrand_et_Helmut_Kohl_à_Douaumont#/media/Fichier:KAS-Kohl,_Helmut-Bild-14083-2.jpg [consulté le 25 février 2022]

ce référentiel symbolique. Du cliché au cliché ? L'allusion au geste devint vite de fait un *topos* des discours présidentiels, permettant d'incarner, de manière souvent convenue et grandiloquente, l'amitié franco-allemande construite sur les ruines des guerres. Au risque aussi de placer les exécutifs français et allemand dans le défi de trouver une initiative (parole, attitude) suffisamment forte pour égaler la charge symbolique du geste de 1984. Un défi impossible à relever et qui place ceux qui s'y risquent dans le piège d'une fade répétition ou d'une médiocre innovation. Comme le notait S. Barcellini en septembre 2014 : « Il y avait une profondeur dans la cérémonie de Verdun... Vous pouvez tenter de refaire le geste comme les présidents F. Hollande et Joachim Gauck cet été au Vieil Armand, ce n'est plus pareil ».

On le vérifia au printemps 2016 lors du centenaire de la bataille de Verdun. Articles et reportages télévisés rappelèrent à l'envie l'initiative du tandem Mitterrand-Kohl, devenue avec le temps un marronnier médiatique. La plupart des journaux reproduisirent ou évoquèrent la photo iconique, revenant parfois sur les coulisses de ce moment fondateur¹⁴. Lorsqu'ils se retrouvèrent le 29 mai sur le site de la bataille, le président F. Hollande et la chancelière Angela Merkel avaient évidemment en tête ce référentiel et tentèrent de s'aligner sur leurs deux célèbres prédécesseurs de 1984. Pour ne pas être accusés de singer ces derniers, ils évitèrent toute effusion à Verdun et se contentèrent d'un symbole plus modeste : Angela Merkel fut la première dirigeante allemande reçue à la mairie de Verdun et une plaque fut inaugurée à Verdun. Mais les deux allocutions, qui appelaient à « protéger notre maison commune, l'Europe » face aux divisions et aux crises, qui célébraient « l'esprit de Verdun » (*L'Est républicain*, 25 juil. 2020), parurent ternes aux yeux des journalistes et du grand public qui attendaient un geste fort, à la hauteur du précédent de Douaumont. Les deux chefs de l'exécutif (qui se firent remettre un fac-similé du livre d'or signé par F. Mitterrand et Helmut Kohl) se limitèrent, devant la flamme de l'ossuaire, à joindre leurs mains dans un moment d'émotion. Les journalistes relevèrent certes le jeu d'écho mémoriel avec l'initiative du tandem Mitterrand-Kohl mais pour insister sur la portée plus limitée de cette gestuelle. Conscients du caractère potentiellement décevant du moment, les services de presse de l'Élysée mirent l'accent sur le souci de F. Hollande et d'Angela Merkel de privilégier l'action au symbole, insistant sur le déjeûner de travail qui avait réuni les deux chefs d'État pour relancer, via une initiative franco-allemande, l'Europe affaiblie par le *Brexit*. « Nous voulons être dans la relance de l'idéal européen » expliqua le président français sur France Culture, « en 1984, il n'y avait pas eu de discours, les mains suffisaient. Là, il faut agir avec nos paroles et nos actes pour que cette amitié soit utile à l'Europe et au monde » (Bretton, 2016).

14. Le site *Slate*, qui avait pu interroger le photographe de La Mure, en révéla les secrets.

Mêmes limites lorsque le 2 juillet 2021, le Premier ministre Jean Castex présida les cérémonies des 105 ans de la bataille de Verdun en présence de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, de Clément Beaune, secrétaire d'État aux Affaires européennes, et de l'ambassadeur d'Allemagne, Lucas Hans-Dieter. Placée sous le signe de la réconciliation et de l'amitié franco-allemande, la cérémonie vit le diplomate allemand prendre la parole en premier pour rappeler aussitôt l'épisode des mains tendues devant l'ossuaire de Douaumont en septembre 1984 (Fedrigo *et al.*, 2021). À force d'être évoquée de manière aussi attendue, cette référence historique s'institutionnalise et se banalise, perdant une part de sa charge émotionnelle initiale.

Si l'allusion à la poignée de main de 1984 se révèle un passage rhétorique obligé des déplacements officiels franco-allemands de haut niveau à Verdun, elle marque aussi les cérémonies plus modestes. Le jeu de référencement mémoriel va jusqu'à influencer le choix du 22 septembre comme date de cérémonie. Lorsque les communes de Douaumont-Vaux et de Rheinbach célébrèrent leur jumelage le 22 septembre 2020 par le dépôt d'une plaque près de l'ossuaire, en présence du préfet de la Meuse et d'une délégation allemande venue de Rheinbach, la date de la cérémonie renvoyait, 36 ans plus tard, au geste de F. Mitterrand et d'H. Kohl. Géographiquement, le jeu d'écho mémoriel ne se limite d'ailleurs pas à la seule Lorraine des sites de 1914-1918. À Tours, le sculpteur Michel Audiard travailla au printemps 2013 dans son atelier de Rochecorbon à une statue de 2 m 40 s représentant les deux chefs d'États à Douaumont. Prévu pour être installé à Tours-Nord à l'entrée de l'avenue de l'Europe (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 26 mars 2013), le monument ne fut finalement pas érigé. Mais en 2016, le Louvre, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'ancien président, accueillit une reproduction miniature de la statue. Interrogé par les médias, son auteur précisa ses intentions :

J'ai voulu réaliser une œuvre symbolique. J'ai trois images fortes dans la tête, celle de De Gaulle seul sur la plage en 1969, celle de Rostropovitch jouant du violoncelle devant le mur de Berlin et enfin Mitterrand tenant la main d'Helmut Kohl pour symboliser la réconciliation franco-allemande à Verdun. (*La rédac.*, 2016)

L'épisode de la poignée de main, curieusement survolé dans la plupart des biographies consacrées à F. Mitterrand (Winock, 2015, p. 344 ; Roussel, 2015, p. 425), à l'exception de celle de Jean Lacouture (1998, p. 103-138), qui en tant que journaliste était sans doute plus attentif aux résonances médiatiques de l'événement, est en revanche souvent reprise dans les manuels scolaires d'histoire du secondaire lorsqu'il s'agit d'illustrer la réconciliation franco-allemande et le souvenir de la Première Guerre mondiale¹⁵. Les manuels y ont d'autant plus

15. À l'image du manuel *Histoire Première ES/L/S* publié chez Magnard en 2010 (p. 73) ou du manuel *Première* publié chez Hachette en 1997 (p. 189).

recours que les programmes obligent depuis les années 1990 les enseignants à prendre davantage en compte la dimension mémorielle de la guerre. Des pages d'exercice « passé-présent » invitent les élèves à appréhender les résonances actuelles des conflits d'autrefois (de la Première Guerre mondiale à la Guerre d'Algérie) et la manière dont les sociétés et les pouvoirs se souviennent, refoulent ou commémorent les guerres.

Notons enfin que les reprises du visuel de Douaumont ne prennent pas toujours la forme convenue d'un discours officiel ou d'une page de manuel d'histoire. Le jeu mémoriel s'exprime aussi par le biais plus libre et parfois irrévérencieux de la caricature. En septembre 2014, le Centre mondial de la Paix de Verdun consacra une exposition bilingue (« Die Geste von Verdun/Le geste de Verdun ») à cette photo et à ses adaptations humoristiques par les dessinateurs de la presse française et allemande pendant trente ans. Les spectateurs découvrirent combien la poignée de main avait inspiré des dessinateurs français (Plantu, Cabu, Wolinski, Honoré...) comme allemands (Mohr, Köhler, Plassmann, Lang...)¹⁶. Il est vrai que l'image, par son symbolisme pédagogique, par le décalage entre la gravité du moment et l'émotion du geste, par l'opposition visuelle piquante créée par la différence de taille entre les deux chefs d'État, se prêtait au détournement. L'exposition révéla aussi combien la référence au « geste de Verdun » restait présente dans les dessins de presse quand il s'agissait de traiter la relation franco-allemande et de la construction européenne (l'exposition intervenait après des élections européennes du printemps 2014 marquées par la poussée des eurosceptiques). Un geste que les dessinateurs, à commencer par Plantu dans les pages du *Monde*, utilisaient souvent pour évoquer d'autres problèmes de société, parfois communs aux deux pays comme la montée du nationalisme ou le chômage, des thèmes de politique intérieure, mais aussi pour traiter de l'actualité internationale (Franceinfo, 2015). Au printemps 2015, le Mémorial de Gaulle de Colombey obtint du Centre mondial de la Paix le prêt d'une grande partie de l'exposition enrichie d'ajouts propres au Mémorial. Comme le notait avec amusement *l'Est Républicain*, « certains gaullistes risquent d'avaloir de travers lorsqu'ils verront à l'entrée de l'exposition la grande photo du président français, auteur du *Coup d'État permanent* » (*L'Est Républicain*, 5 avr. 2015)

Les décès de F. Mitterrand le 8 janvier 1996 puis d'H. Kohl le 16 juin 2017, furent l'occasion d'un retour mémoriel sur l'épisode de Douaumont. Lorsque le chancelier assista dans les travées glacées de la cathédrale Notre-Dame de Paris à la messe célébrée le 11 janvier en hommage au président français disparu, les larmes qu'il versa tandis que Barbara Hendricks interprétait le *Requiem* de Fauré,

16. Burkhard Mohr représenta en 1993 le couple Mitterrand-Kohl à Douaumont devant les ombres géantes de de Gaulle et Adenauer. Deux ans plus tard, Ernst Maria Lang croqua une trilogie soulignant l'évolution des relations franco-allemandes : de Gaulle et Adenauer s'embrassant, Mitterrand et Kohl se donnant la main, Chirac et Kohl se regardant à peine devant la Tour Eiffel...

incitèrent plusieurs journalistes à revenir sur le moment de complicité de Verdun, considérant ces pleurs comme un écho émouvant à la poignée de main. Lorsqu'H. Kohl s'éteignit à son tour à 84 ans, les médias, côté français du moins, revinrent dans leurs notices nécrologiques sur le moment fort de l'automne 1984. Dans son portrait, le journaliste du *Monde*, Daniel Vernet (et Lemaître, 2017), insista sur la séquence. Quelques semaines plus tard, le portrait consacré au chancelier disparu par le *Figaro* s'ouvrait sur l'évocation de la scène de Douaumont :

Des mains entrelacées et des larmes. Deux scènes, deux images qui disent tout. Les mains, d'abord. Érigée au rang d'icône, la photo est vieillie de trente ans. Elle a été prise un 22 septembre 1984 à l'ossuaire de Douaumont, à Verdun, le jour de la commémoration des 70 ans de la Première Guerre mondiale. Vêtus de longs manteaux sombres, François Mitterrand et Helmut Kohl écoutent l'hymne allemand debout, devant un catafalque recouvert d'un drapeau français et d'un drapeau allemand. Quand la fanfare militaire entonne *La Marseillaise*, le président et le chancelier se tournent l'un vers l'autre, murmurent quelques mots, se prennent soudain la main, avant de regarder de nouveau devant eux. Un moment de grâce, et une image pour l'Histoire, parfaite incarnation de la réconciliation et de l'amitié franco-allemande. (Royer, 2017)

Conclusion

Il faudra finalement attendre le 11 janvier 2015 pour qu'un autre tandem franco-allemand produise une image symboliquement proche de la photographie de septembre 1984. Quatre jours après l'attaque terroriste de *Charlie Hebdo*, la chancelière Angela Merkel se rendit à Paris en signe de solidarité. Sur le perron de l'Élysée, au côté du président français, elle pencha sa tête délicatement sur l'épaule de F. Hollande et ferma les yeux en signe de recueillement. L'instant fut immortalisé par les photographes et les médias établirent aussitôt le lien avec d'autres moments privilégiés du couple franco-allemand comme les poignées de main de Gaulle-Adenauer et Mitterrand-Kohl (François, 2021). Interrogé sur cette photo qu'il appréciait particulièrement, F. Hollande soulignait le paradoxe d'un geste envisagé mais non préparé :

Cette photo est non seulement belle, elle est surprenante car elle est affectueuse. Nous avons, elle et moi, longtemps cherché à faire un acte qui soit comparable à celui d'Helmut Kohl et François Mitterrand se tenant la main à Verdun. Ce mouvement est venu naturellement au lendemain des attentats de janvier 2015. Les plus beaux gestes, contrairement à ce que pensent les gens, ne sont pas imaginés ou organisés par des conseillers en communication, ce sont des réactions spontanées de femmes et d'hommes. Quand Angela Merkel a mis sa tête sur mon épaule, elle se comportait comme une sœur. Un geste de sororité. (Lévy, 2021)

Reste que si le geste du 11 janvier 2015 revêtait une dimension politique forte, il restait surtout marqué du sceau de l'émotion. Moins repris par la suite car plus circonstancié, il n'est pas parvenu à rivaliser avec le moment iconique de Douaumont.

Références

- ANGLARET Anne-Sophie, 2014, « Le Mémorial de Verdun et les enjeux de la mémoire combattante, 1959-2011 », *La Revue historique*, 669, p. 29-50. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rhis.141.0029>.
- ATTALI Jacques, 2011 [éd. orig. 1993], *Verbatim. Tome 1, Chronique des années 1981-1986*, Paris, Robert Laffont, collection « Bouquins ».
- BARCELLINI Serge, 1996, « Mémoire et mémoires de Verdun (1916-1996) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 182, p. 77-103.
- BIANCO Jean-Louis, 2015, *Mes années avec Mitterrand. Dans les coulisses de l'Élysée*, Paris, Fayard.
- BRETTON Laure, 2016, « A Verdun, Hollande et Merkel, de guerre lasse » [en ligne], *Libération*, 28 mai. Disponible sur : https://www.liberation.fr/france/2016/05/27/a-verdun-hollande-et-merkel-de-guerre-lasse_1455694/ [consulté le 10 mai 2022].
- CANINI Gérard, 1986, « Verdun : les commémorations de la bataille (1920-1976) », *Revue historique des Armées*, 3, p. 91-107.
- COCHET François (dir.), 2006, *1916-2006, Verdun sous le regard du monde*, Saint-Cloud, 14-18 Éditions
- FEDRIGO Thierry, MERCENIER Frédéric et BÉNÉTEAU Julien, 2021, « Bataille de Verdun : pour le Premier ministre, cet événement “en appelle plus que jamais à l’obligation du souvenir”, revivez le direct » [en ligne], *L’Est républicain*, 3 juil. Disponible sur : <https://www.estrepublicain.fr/politique/2021/07/02/bataille-de-verdun-suivez-la-commemoration-presidee-par-le-premier-ministre-jean-castex> [consulté le 10 mai 2022].
- Franceinfo, 2015, « Mitterrand-Kohl à Verdun, le geste historique vu par les dessinateurs de presse » [en ligne], Franceinfo culture, 3 avr. Disponible sur : https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/mitterrand-kohl-a-verdun-le-geste-historique-vu-par-les-dessinateurs-de-presse_3351707.html [consulté le 10 mai 2022].
- FRANÇOIS Jean-Baptiste, 2021, « Angela Merkel : 16 ans de pouvoir, quatre présidents français » [en ligne], *La Croix*, 16 sept. Disponible sur : <https://www.la-croix.com/Monde/election-allemande-2021-angela-merkel-bilan-16-ans-pouvoir-2021-09-16-1201175788> [consulté le 10 mai 2022].
- KOHL Helmut, 2004, *Erinnerungen, 1930-1982*, Munich, Droemer Verlag.
- L’Est républicain*, 2020, « Douaumont-Vaux et de Rheinbach célébrèrent leur jumelage » [en ligne], *L’Est républicain*, 23 sept. Disponible sur : <https://www.estrepublicain.fr/defense-guerre-conflit/2020/09/22/les-100-ans-de-la-pose-de-la-premiere-pierre-de-l-ossuaire-de-douaumont> [consulté le 10 mai 2022].
- La Rédac, 2016, « Mitterrand-Kohl : l’œuvre de Michel Audiard au Musée du Louvre », *37° l’information de la Touraine à la bonne température*, 25 oct.

- Disponible sur : <https://www.37degres-mag.fr/culture/mitterrand-kohl-loeuvre-de-michel-audiard-au-musee-du-louvre/> [consulté le 10 mai 2022].
- LACOUTURE Jean, 1998, *Mitterrand, une histoire de Français. 2, Les vertiges du sommet*, Paris, Seuil.
- Le Huffpost*, 2017, « Helmut Kohl est mort : l'histoire derrière la photo mythique avec François Mitterrand » [en ligne], *HuffPost*, 16 juin. Disponible sur : https://www.huffingtonpost.fr/2017/06/16/helmut-kohl-est-mort-lhistoire-derriere-la-photo-mythique-avec_a_22364130/ [consulté le 10 mai 2022].
- Les Échos*, 2014, « Il y a trente ans, Mitterrand tendait “instinctivement” la main à Kohl » [en ligne], *Les Échos*, 19 sept. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/2014/09/il-y-a-trente-ans-mitterrand-tendait-instinctivement-la-main-a-kohl-310086> [consulté le 10 mai 2022].
- LÉVY Olivia, 2021, « Angela Merkel, reine de la stabilité » [en ligne], *La Presse*, 25 sept. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/international/europe/2021-09-25/angela-merkel-reine-de-la-stabilite.php> [consulté le 10 mai 2022].
- LORRAIN François-Guillaume, 2019, « Un visage sur nos billets : et si c'était Kohl et Mitterrand ? », *Le Point*, 16 avr. Disponible sur : https://www.lepoint.fr/europe/un-visage-sur-nos-billets-et-si-c-etait-kohl-et-mitterrand-16-04-2019-2308001_2626.php [consulté le 10 mai 2022].
- MARTIN Philippe, 2003, « Verdun », dans MARTIN Philippe et ROTH François (dirs), *Mémoire & lieux de mémoire en Lorraine*, Sarreguemines, Pierron, p. 177-181.
- MIARD-DELACROIX Hélène, 2019, « Les rapports franco-allemands dans la politique de François Mitterrand, 1984-1988 », dans SAUNIER Georges (dir.), *François Mitterrand. Les années d'alternance. 1984-1986 et 1986-1988*, Paris, Éditions du Nouveau Monde.
- PROST Antoine, 1986, « Verdun », dans NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire. II, La Nation*, Paris, Gallimard, p. 1755-1780, collection « Bibliothèque illustrée des histoires ».
- ROUSSEL Éric, 2015, *François Mitterrand, de l'intime au politique*, Paris, Robert Laffont.
- ROYER Solenn (de), 2017, « Kohl-Mitterrand, une amitié franco-allemande dans l'éternité » [en ligne], *Le Figaro*, 30 juin. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/international/2017/06/30/01003-20170630ARTFIG00296-kohl-mitterrand-une-amitie-franco-allemande-dans-l-eternite.php> [consulté le 10 mai 2022].
- Walter Jacques, 2015, « L'ossuaire de Douaumont vu dans et par dans la presse nationale (1920-1932) », dans Quantin S. et al., *L'Ossuaire de Douaumont. Cathédrale de la Grande Guerre*, Ars-sur-Moselle, S. Domini, p. 136-147.
- VERNET Daniel et LEMAÎTRE Frédéric, 2017, « Le jour où Angela Merkel s'est émancipée de l'ex-chancelier allemand Helmut Kohl », *Le Monde*, 19 juin. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2017/06/16/le-jour-ou-angela-merkel-s-est-emancipee-de-l-ancien-chancelier-allemand-helmut-kohl_5145947_3210.html [consulté le 10 mai 2022].

- VERNET Daniel, 2016, « La poignée de main qu’Helmut Kohl laissera derrière lui » *Slate*, 28 mai. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/118691/mitterrand-kohl-france-allemande-main-dans-la-main>. [consulté le 16 janvier 2022].
- WINOCK Michel, 2015, *François Mitterrand*, Paris, Gallimard, collection « NRF Biographies ».

Espaces de mémoire dans l'expérience argentine

Luciana MESSINA

Instituto Interdisciplinario de Tilcara, Universidad de Buenos Aires/Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Técnicas, AR-Y4624 Buenos Aires, Argentine
lucianamessina[at]gmail.com

Lorsque nous parcourons les rues de nos villes¹, nous rencontrons une diversité de matérialités qui nous parlent d'événements et d'acteurs d'autres temps : marques, inscriptions, sites, objets et musées destinés à commémorer des passés plus lointains ou plus proches. Soit comme cadre social, ancrage matériel, réceptacle, support et/ou véhicule, l'espace public urbain est un élément actif des processus de signification et de représentation du passé et de la configuration des mémoires sociales². Dans cet article, je voudrais réfléchir au processus social, politique et institutionnel de construction des espaces de mémoire en Argentine, en me concentrant sur la ville de Buenos Aires. Pour ce faire, je reprendrai certains des apports théoriques et méthodologiques du projet « qualifier, disqualifier et requalifier des lieux de détention, concentration et extermination » dirigé par Jacques Walter et Béatrice Fleury entre 2007 et 2010³. En particulier, le concept de « dispositif de médiation mémorielle » et le cadre

-
1. Traduit de l'espagnol par le Centre de recherche sur les médiations.
 2. Le public émerge là où la créativité sociale déborde la loi qui, par structure, insiste pour l'ordonner, la réguler, la réglementer, la légiférer. Dans ce débordement, dans cet espace d'autonomie et d'autoreprésentation de la société, le public émerge (Caletti, 2006). Elle n'est donc pas équivalente ou réduite à la sphère de l'action étatique, mais résulte, en tout état de cause, du couplage défaillant entre la société civile et l'État.
 3. Les cinq livres issus du projet abordent à la fois les dimensions analytiques de ces expériences et une intéressante diversité de cas empiriques. Les 4 premiers ouvrages ont rassemblé des contributions autour de 4 axes : les controverses mémorielles liées aux processus de qualification ; les frontières internes et externes des sites de détention et de massacre dans le cadre de processus complexes de territorialisation et de reterritorialisation ; les figures emblématiques de la mémoire en relation avec ces sites ; et les dispositifs de médiation mémorielle qui y sont construits. Le cinquième livre a été publié en espagnol et est devenu un matériel de référence pour l'analyse de différents cas de processus et de politiques de mémoire en relation avec des sites authentiques en Amérique latine.

théorico-conceptuel impliquant l'articulation de processus complexes de qualification, disqualification et requalification de sites où des violations des droits de l'homme ont eu lieu (anciennes prisons, centres de détention clandestins, camps de concentration, entre autres), appelés sites authentiques, historiques, testimoniaux, récupérés dans différentes parties du monde. Les expériences de ces sites sont très diverses : certains ont été occupés très tôt par des survivants, d'autres ont été démolis, oubliés, récupérés et/ou refunctionalisés. En eux, les vestiges, les ruines et les restes fonctionnent comme des dispensateurs d'une authenticité qui, comme on le sait, est toujours de l'ordre de l'effet⁴. Nous proposons ici de reprendre et de réfléchir à certains débats et défis présents depuis le début de la construction des espaces de mémoire dans les anciens centres de détention clandestins (CCD) de la ville de Buenos Aires, c'est-à-dire dans des sites authentiques qui développent des projets institutionnels auxquels participe l'État (local et national) et qui aspirent à transmettre un récit complet du passé et à devenir des référents permanents de l'histoire de l'horreur et de la souffrance qui y est dénoncée et commémorée.

B. Fleury et J. Walter (2011) proposent d'analyser les sites authentiques à l'aide d'un modèle théorique centré sur ce qu'ils appellent le « processus social de qualification ». Ce processus implique trois opérations qui ne suivent pas un ordre chronologique et peuvent même être juxtaposées :

1. les pratiques liées à l'installation d'une marque sur un site (qualification) ;
2. les pratiques associées à l'effacement et/ou à la désactivation de cette marque (disqualification) ;
3. les pratiques qui réinscrivent la marque mais avec de nouvelles significations et de nouveaux objectifs (requalification).

Ces pratiques sont marquées par des débats, des luttes et des conflits entre différents acteurs sociaux, individuels et collectifs, gouvernementaux et non gouvernementaux, qui contribuent à la construction de ces sites en termes symboliques⁵. Selon les auteurs, les pratiques de qualification, de disqualification et de requalification ne se limitent pas à celles qui ont lieu sur les sites

4. Pour une analyse de la relation entre mémoire et matérialité dans les anciens centres de détention clandestins récupérés dans la ville de Buenos Aires (D'Ottavio, 2016).

5. Quelques exemples d'analyses de cas issues de ce cadre théorique-conceptuel peuvent être trouvés dans Elías Sánchez (2017) et Agsutina Cinto (2022). E. Sánchez reprend cette perspective analytique pour aborder le cas du bâtiment Diego Portales à Santiago du Chili, un bâtiment qui est passé du statut de symbole de l'Unión Popular à celui de symbole de la dictature chilienne. La matrice théorique conceptuelle, axée sur les processus de qualification, de disqualification et de requalification, rend compte des différents moments et couches de sens et des débats entre les acteurs sociaux liés à sa construction, son appropriation et sa reconversion après le tournant représenté par son incendie partiel en 2006. Pour sa part, A. Cinto reconstruit les opérations de qualification, de disqualification et de requalification dans son analyse de la politique de la mémoire liée à un ancien centre de détention clandestin dans la ville de Rosario en Argentine.

eux-mêmes ou qui sont promues par les acteurs de la mémoire, mais incluent d'autres actions menées par d'autres acteurs sociaux, même en dehors des sites : la production et la circulation de témoignages à leur sujet, le travail académique des chercheurs sociaux, la diffusion dans les médias d'images les concernant, leur inclusion dans les guides touristiques, etc. Quels acteurs, pratiques, débats et défis ont été historiquement liés à la construction des espaces de mémoire dans l'expérience argentine et comment ont-ils contribué aux processus de qualification des sites qui, pendant la dernière dictature militaire (1976-1983), ont fonctionné comme centres de détention clandestins ?

En Argentine, les politiques de la mémoire liées à la construction des espaces de mémoire se sont constituées au cœur de plusieurs débats entrecroisés sur le passé récent et sa signification dans le présent, qui se sont exprimés dans des analyses historiographiques (sur l'avant, le pendant et l'après de la dictature militaire), des productions testimoniales de différents types (juridiques, biographiques, académiques, militantes, etc.), des controverses politiques et éthiques sur les acteurs légitimes pour le signifier et les formes de représentation et de transmission. Le mouvement des droits de l'homme, des intellectuels de différentes disciplines, des artistes, des avocats, des journalistes, des politiciens, des fonctionnaires et des travailleurs de l'État ont participé à ces débats. Il s'agit de débats dans lesquels se superposent des voix provenant de différents domaines de la vie sociale et politique, animées par des intérêts pas toujours partagés et ayant une légitimité différente dans l'espace public. Vers le milieu des années 1990, dans le contexte de la fermeture des voies judiciaires permettant de poursuivre les responsables de la disparition, de la torture et de l'assassinat de milliers de personnes⁶, les organisations de défense des droits de l'homme, les survivants et les familles des victimes ont commencé à se mobiliser autour des anciens centres de détention clandestins (CCD) et à exposer publiquement leur pertinence matérielle, tant pour leur valeur probante des crimes qui y ont été commis que pour leur valeur testimoniale dans la transmission de la mémoire de ces crimes. Les premiers projets institutionnels de création de mémoriaux commencent à voir le jour⁷. À partir de 2000, notamment après l'explosion de la crise économique, sociale et politico-institutionnelle de décembre 2001, les projets de mémoires⁸

-
6. Je fais ici référence aux lois dites « Full Stop » (1986) et « Due Obedience » (1987) promulguées sous la présidence de Raúl Alfonsín et aux grâces (1989-1990) décrétées par Carlos Saúl Menem. Ces lois ont entraîné l'interruption de procédures judiciaires en cours, tandis que des décrets de grâce ont libéré d'anciens commandants qui, quelques années auparavant, avaient été condamnés lors d'un procès qualifié d'« historique », tant au niveau national qu'international.
 7. Vers 1998, le premier projet de construction d'un parc de la mémoire et d'un monument aux victimes dans la ville de Buenos Aires a obtenu l'approbation institutionnelle (Vecchioli, 2001 ; Vezzetti, 2009 ; Guglielmucci, 2013).
 8. En décembre 2001, en raison de la situation économique et sociale conflictuelle et dans le contexte d'une série de manifestations contre le gouvernement, le président de l'époque et

se sont multipliés dans la ville de Buenos Aires. Les mobilisations massives, la formation d'assemblées de quartier et l'augmentation de la discussion politique et de la participation dans l'espace public ont contribué à la prolifération d'initiatives liées à la construction d'espaces de mémoire, de musées, de mémoriaux et de marqueurs territoriaux de toutes sortes. Certaines de ces initiatives ont commencé à entrer dans des agendas gouvernementaux en s'incarnant dans des politiques de mémoire publique. En particulier depuis 2004, le marquage des lieux qui ont servi de théâtres de répression est progressivement devenu une politique d'État au niveau municipal et national, et a impliqué d'importants investissements financiers et en ressources humaines. Cependant, nous pouvons dire que la politique de création d'espaces de mémoire, et en particulier le soi-disant « processus de récupération » des anciens DAC, n'a pas été « *top-down* », c'est-à-dire qu'il ne s'agissait pas d'une politique planifiée par des organismes d'État, mais plutôt d'une confluence d'initiatives de base, de processus locaux et singuliers qui étaient déjà en cours, avec des caractéristiques, des temporalités et des acteurs spécifiques à chaque cas. Ces processus particuliers ont façonné ce qui a été appelé rétrospectivement le « processus de récupération des ex-CCD ». Un processus constitué de diverses expériences locales, avec leurs propres rythmes, qui a sans doute gagné en dynamisme et en possibilités de réalisation lorsqu'il y a eu une écoute attentive, soutenue et engagée de la part de l'État à différents niveaux (national, provincial, municipal). Ces politiques s'appuient sur des expériences et des pratiques déployées par des organisations de la société civile, et nécessitent donc un dialogue soutenu avec des personnes issues de ces organisations ou ayant des trajectoires reconnues en leur sein, et dans de nombreux cas, un travail conjoint dans des domaines de cogestion ou de gestion mixte. Cela s'est traduit, dans certains cas, par l'accès à des postes publics et/ou à des postes d'autorité au sein d'organismes publics de personnes ayant des trajectoires reconnues dans le domaine des droits de l'homme. La création de liens de coopération et de cogestion entre les agents de l'État et les militants des droits de l'homme a mis en évidence la valeur des réseaux personnels, affectifs et politiques en tant que facilitateurs de la gestation et de la mise en œuvre des politiques de mémoire. Cela a généré une superposition de « lieux d'énonciation » (Lazzara, 2003) liée au fait qu'une même personne occupait simultanément différentes positions sociales : survivant, activiste, fonctionnaire⁹. En ce sens, les pratiques politiques

son ministre des finances ont été contraints de démissionner. Durant les journées du 19 et du 20, les forces de sécurité ont durement réprimé les manifestations qui ont eu lieu dans les principales villes du pays, faisant 39 morts, des dizaines de blessés et des milliers de détenus (Centre d'études légales et sociales, 2002).

9. Il existe plusieurs travaux qui traitent des intersections entre militants, professionnels et fonctionnaires, entre autres, voir Gugliemucci (2013), Messina (2016), et le dossier « Políticas públicas de la memoria : el Estado ante pasados de represión política en América Latina », publié dans le numéro 12 de la revue *Clepsidra. Estudios Interdisciplinarios de Estudios sobre Memoria*.

liées à la cause de la mémoire et des droits de l'homme ont produit des « acteurs hybrides », dans lesquels convergent des positions sociales différenciées. Cela ne constitue pas en soi un problème, mais plutôt une condition de possibilité pour la mise en œuvre de ces politiques. En outre, en Argentine, les politiques de mémoire ont non seulement répondu au besoin social de réparation des victimes, mais elles se sont également caractérisées par l'engagement subjectif de leurs auteurs : ceux qui les gèrent et les exécutent ont fait preuve d'un engagement social, politique et éthique pour leur mise en œuvre qui transcendait souvent leurs obligations et/ou devoirs en tant que fonctionnaires ou travailleurs de l'État (Alonso, Portos et San Julián, 2015 ; Cueto Rúa, 2019 ; Ohanian, 2019). En ce sens, la valeur de l'engagement est considérée comme une figure d'articulation des politiques étudiées.

Défis et débats dans la construction de mécanismes de médiation mémorielle

Les espaces de mémoire n'activent pas seulement une dimension commémorative (liée au souvenir, à l'hommage, au deuil) mais aussi un engagement critique envers le passé qui nous permet de jeter des ponts avec le présent des droits de l'homme et ses problèmes actuels. Transmission, enseignement, information, réflexion, éducation, compréhension sont quelques-unes des notions clés. Cependant, quels sont les limites et les défis de la transmission des expériences limites dans ces espaces ? Le défi semble résider dans la manière singulière dont chaque Espace construit interroge et répond à l'équation si souvent discutée dans les études sur la mémoire entre le devoir de mémoire et les difficultés ou limites à la transmission des expériences de violence extrême. Au fil des années, les équipes de gestion des espaces de mémoire ont traversé divers problèmes, débats et défis liés aux différentes dimensions qui composent les « dispositifs de médiation mémorielle » où interagissent logistique, poétique, politique et symbolique (Fleury et Walter, 2011, p. 34). Une première dimension est liée à la définition de la position énonciative que l'espace assumera et à partir de laquelle le dispositif de médiation mémorielle sera construit en termes de forme et de contenu narratif. Cela implique des décisions logistiques et politiques concernant la finalité de l'espace et ses principaux destinataires (les victimes, leurs familles, les nouvelles générations, les citoyens dans leur ensemble). Une deuxième question est liée aux décisions concernant le cadre narratif de l'histoire : les acteurs et les événements qui seront au centre, puis la chronologie et l'échelle spatiale (internationale, régionale, nationale, provinciale, locale), entre autres points. Ces questions concernent les dimensions de la narration et de l'intrigue, où le type de connaissance que chaque espace aspire

à produire et à transmettre (une connaissance ordonnée par la factualité, par la sensibilité et/ou par la compréhension historique ?) Enfin, chaque espace définit la manière dont ce récit est représenté et transmis, c'est-à-dire quels objets et supports matériels feront partie du dispositif mémoriel, quelles ressources visuelles, auditives et sensorielles seront utilisées. Une discussion désormais classique sur cette dimension spectaculaire ou la mise en scène du passé est liée aux limites de la représentation, aux langages ou aux genres discursifs appropriés pour transmettre des situations extrêmes ou une violence extrême. Dans le cas de l'Argentine, le témoignage est une ressource privilégiée, surtout s'il a été produit dans un cadre judiciaire. Ainsi, la vérité juridique ordonne et donne une légitimité au récit, et les voix autorisées à rendre compte du passé sont celles qui ont été validées dans et par des instances judiciaires ou semi-judiciaires, telles que les commissions officielles¹⁰. Certains des débats et controverses entourant les dimensions susmentionnées ont été transversaux aux différents espaces, tandis que d'autres sont liés à des conditions et des situations propres à chacun d'entre eux, en fonction de leur propre histoire et de leurs vicissitudes depuis la fin de la dictature militaire jusqu'à aujourd'hui.

Comme nous l'avons mentionné, dans le cas de l'Argentine, la transformation d'un bâtiment ou d'un site qui a été le théâtre de tortures, d'humiliations et de meurtres en un espace public destiné au souvenir des actes de violence qui y ont été commis, à l'hommage aux victimes et à la défense des droits de l'homme a souvent été qualifiée de « récupération ». Il s'agit d'un signifiant présent dans les organisations de défense des droits de l'homme depuis le début de leur discours et de leurs pratiques : récupérer les corps, récupérer les petits-enfants, récupérer les sites. Son utilisation semble nous parler de la position subjective depuis laquelle ce processus a été vécu par les acteurs sociaux qui ont promu la création de ces espaces. Il s'agit d'une catégorie native qui nous invite à réfléchir à deux questions fondamentales :

1. quel est l'objet qui est récupéré (un espace physique, un terrain politique, un lieu énonciatif ?) ;
2. et qui est le sujet de cette récupération (les organisations de défense des droits de l'homme, les citoyens dans leur ensemble, un État qui tente de se constituer en réparateur de ces crimes...) ?

Nous nous risquons à penser que ce qui a été récupéré dépasse certainement un espace physique et matériel et se projette vers la conquête d'un lieu symbolique et énonciatif à partir duquel régénérer le lien social dévasté par les événements

10. Cela exprime le grand poids social du système juridique en tant que dispositif de construction de la vérité et sa prééminence sur les autres champs sociaux producteurs de vérité (comme, par exemple, la science et la politique) (Messina, 2011).

d'extrême violence, qui non seulement donne une voix aux sans-voix mais encourage aussi l'exercice de la pratique politique dans l'épicentre même de l'appareil répressif qui a été l'axe de sa déconstruction.

Une question qui apparaît fréquemment dans les débats sur la manière d'intervenir sur ces sites concerne le couple reconstruction-préservation : reconstruction des installations et dispositifs répressifs ou préservation des conditions dans lesquelles les sites ont été récupérés ? Les arguments en faveur de la non-reconstruction physique comprennent des motifs politiques, juridiques, éthiques et affectifs : parmi eux, l'importance politique de montrer les traces des tentatives de dissimulation (ce qui expliquerait l'impunité au fil des ans), leur valeur probante dans les instances judiciaires, les risques éthiques de la mise en scène (et de l'esthétisation), par exemple, d'une salle de torture, et les réactions indésirables chez les visiteurs, comme la paralysie ou la morbidité. Il existe également une tension transversale et constitutive de ces sites qui est projetée dans les débats sur la manière d'intervenir : le fait qu'ils étaient et sont, en même temps, des lieux de mort et des lieux de vie. Nous entendons souvent le slogan « là où il y avait la mort, qu'il y ait la vie »¹¹, qui, en associant le passé à la mort et le présent à la vie de manière aussi catégorique, a probablement des effets indésirables : d'une part, il minimise, occulte et rend invisibles les expériences de vie quotidienne dans les DCC que nous rapportent les survivants ; et, d'autre part, il exige un objectif impossible, à savoir que la vie en tant que valeur morale devrait surmonter et/ou contrebalancer les expériences de douleur et de perte que ces lieux portent en eux. Cette tension vie-mort affecte également la configuration des usages sacrés ou profanes au sein de chaque espace (Portos, 2017).

L'un des traits distinctifs des anciens DCC qui fonctionnent comme des espaces de mémoire est qu'ils ont une charge symbolique et émotionnelle très mobilisatrice, non seulement pour ceux qui ont été les plus directement touchés par le terrorisme d'État, mais aussi pour le grand public. Y pénétrer, marcher dans leur matérialité, écouter les récits des guides, lire les témoignages des survivants génère une constellation d'émotions, de sensations et de sentiments. Ils génèrent indubitablement un malaise, ce qui est logique étant donné qu'ils ont été des lieux de torture et de mort. Mais ce sont aussi des lieux de rencontres intergénérationnelles, de recherche d'informations, de production de témoignages, de recherche interdisciplinaire, de narration d'expériences, de retrouvailles entre compagnons. Ces actions font partie du travail de mémoire et impliquent, d'une manière ou d'une autre, des opérations de transmission intra et intergénérationnelle. Ce sont des sites qui font de nous des témoins de témoins, et nous lèguent ainsi une responsabilité pour ce passé.

11. San Julián (2018) problématise les significations en jeu dans ce slogan.

Conclusion

Les espaces de mémoire ont été constitués dans le cadre de processus sociaux, politico-institutionnels, juridiques et culturels complexes, et reconnaissent une série de phénomènes qui ont servi de conditions de possibilité. Tout d'abord, et fondamentalement, la mobilisation soutenue des organisations de défense des droits de l'homme et de l'activisme politique autour des piliers de la mémoire, de la vérité, de la justice et de la réparation ; mais aussi l'intégration de la question de la mémoire dans les agendas gouvernementaux et parlementaires nationaux et locaux ; les décisions et actions liées à la réouverture des différents processus judiciaires pour crimes contre l'humanité ; la production et la circulation de récits journalistiques, littéraires, scientifiques et cinématographiques... Ces entreprises s'inscrivent dans des processus longs et variés dans lesquels une multiplicité d'acteurs sociaux ont promu diverses stratégies pour dénoncer la répression, connaître la vérité, obtenir justice et promouvoir des pratiques de réparation, de commémoration et de transmission du passé récent. Ce sont des espaces produits dans la confluence de pratiques diverses, pas toujours complémentaires, qui parfois se juxtaposent, parfois s'excluent, parfois s'ignorent, et parfois sont solidaires les unes des autres.

Comme nous l'avons vu, une question qui a fait l'objet d'un débat dans la construction de ces espaces est liée aux frontières floues entre les activistes et les fonctionnaires de l'État dans la politique de la mémoire. Cette question a été signalée dans de nombreux cas comme un obstacle ou un problème : de l'hypothèse d'une cooptation des organisations par l'État à l'hypothèse d'un État absent ou colonisé par les militants des droits de l'homme. Cependant, il est possible de changer l'angle d'entrée et – au lieu de penser à des militants devenus fonctionnaires ou vice versa – de partir de l'idée que les acteurs et leurs positions se sont construits dans les pratiques de ces politiques (récupération, gestion, mise en œuvre, etc.). En ce sens, les politiques mémorielles ont produit de « nouveaux acteurs étatiques » dans lesquels convergent des positions socialement qualifiées comme différentes (desquelles on attend certains comportements, attitudes, valeurs, etc.) et qui sont traversées par de multiples déterminations (académie, gestion, militantisme, développement professionnel, etc.)

Pour conclure, nous dirons que beaucoup des défis initiaux de ces espaces sont encore valables : les maintenir comme des sites ouverts, invitant un large public, liés au présent et à ses problèmes. Faire face à ces défis implique sans aucun doute que les acteurs sociaux impliqués dans leur construction, leur entretien et leur croissance prennent des décisions qui expriment des positions politiques non seulement sur le passé mais fondamentalement sur le présent et l'avenir. La conquête de ce lieu énonciatif n'est pas une tâche simple ; comme nous l'avons vu, elle implique des tensions, des débats et des controverses sur la manière d'exposer les gris, de traiter les situations qui se prêtent à des

débats éthiques, d'incorporer les éléments perturbateurs ou ceux qui génèrent des fissures dans les récits établis, et de transcender leur naturalisation pour éviter qu'ils ne soient normalisés, banalisés et incorporés sans critique dans les routines urbaines. En bref, le défi reste de savoir comment travailler à partir d'une perspective que l'on sait partielle sans encourager les exclusions ou les dénis, tout en sachant que les mémoires sont plurielles, collectives, construites mais jamais complètes. C'est-à-dire assumer la sélectivité de manière responsable et renoncer à l'impératif fallacieux d'une mémoire complète.

Références

- ALONSO Mariel, PORTOS Joan et SAN JULIÁN Dolores, 2015 « Una experiencia de formación “in situ” : cruces entre antropología y gestión en el campo de las políticas públicas de la memoria » [en ligne], *Quehaceres. Revista del Departamento de Ciencias Antropológicas*, 2, p. 27-38. Disponible sur : https://www.academia.edu/43429055/Una_experiencia_de_formaci%C3%B3n_in_situ_cruces_entre_antropolog%C3%ADa_y_gesti%C3%B3n_en_el_campo_de_las_pol%C3%ADticas_p%C3%BAblicas_de_la_memoria [consulté le 10 oct. 2022].
- CALETTI Sergio, 2006, « Decir, autorrepresentación, sujetos. Tres notas para un debate sobre política y comunicación » [en ligne], *Versión*, 17, p. 19-78. Disponible sur : https://www.academia.edu/27031336/Decir_autorrepresentaci%C3%B3n_sujetos_Tres_notas_para_un_debate_sobre_pol%C3%ADtica_y_comunicaci%C3%B3n.
- Centre d'études légales et sociales, 2002, « La protesta social en Argentina durante diciembre de 2001 », *Commission interaméricaine des droits de l'homme*. Disponible sur : http://www.cels.org.ar/common/documentos/protesta_social_en_argentina_mar2002.pdf [consulté le 10 oct. 2022].
- CINTO Agustina, 2022, « La familiaridad de un lugar sagrado: el ex centro clandestino de detención Servicio de Informaciones de la Policía de Santa Fe como objeto de políticas de la memoria en la ciudad de Rosario (2001-2020) », thèse de doctorat en philosophie et lettres, Universidad de Buenos Aires.
- CUETO RÚA Santiago, 2019, « Criterios de selección de trabajadores en una institución estatal. Tensiones entre la agrupación HIJOS y la Comisión Provincial por la Memoria, Provincia de Buenos Aires », *Clepsidra. Revista Interdisciplinaria de Estudios sobre Memoria*, 12 (6), p. 128-145.
- D'OTTAVIO Adriana Leticia, 2016, « Apuntes sobre conservación material de sitios de memoria emplazados en CCDTyE de la Ciudad de Buenos Aires: desafíos y tensiones » [en ligne], *Cuadernos del IDES*, 32, p. 57-76. Disponible sur : https://ri.conicet.gov.ar/bitstream/handle/11336/46359/CONICET_Digital_Nro.4d1a5e97-af55-468b-87a4-1ae551821b13_A.pdf?sequence=2&isAllowed=y [consulté le 10 oct. 2022].

- DOLFF BONEKÄMPER Gabi, 2009, « Topografías del recuerdo y memorias colectivas » dans BIRLE Peter *et al.* (eds), *Memorias urbanas en diálogo : Berlín y Buenos Aires*, Buenos Aires, Fundación Heinrich Böll Cono Sur, collection « Buenoslibros », p. 27-37.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), 2011, *Memorias de la piedra. Ensayos en torno a lugares de detención y masacre*, Buenos Aires, Ejercitar la memoria ed.
- GUGLIELMUCCI Ana, 2013, *La Consagración de la memoria. Una etnografía acerca de la institucionalización del recuerdo sobre crímenes del terrorismo de Estado en Argentina*, Buenos Aires, Antropofagia Ed.
- LAZZARA Michael, 2003, « Tres recorridos por Villa Grimaldi », dans JELIN Elizabeth et LANGLAND Victoria (éds), *Monumentos, memoriales y marcas territoriales*, Madrid, Siglo XXI de España, collection « Memorias de la represión ».
- MESSINA Luciana, 2011, « Le dispositif mémoriel de l'ex Olimpo : Réflexions autour des pratiques de marquage territorial et d'utilisation du lieu », dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Qualifier les lieux de détention et de massacre (4). Dispositifs de médiation mémorielle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, collection « Questions de communication, série actes », p. 135-152.
- MESSINA Luciana, 2016, « Reflexiones sobre la articulación estado-sociedad civil en las políticas de la memoria en Argentina » [en ligne], *Memória em Rede*, 15 (8), p. 109-136. Disponible sur : <https://periodicos.ufpel.edu.br/ojs2/index.php/Memoria/article/download/10129/6703> [consulté le 10 oct. 2022].
- OHANIAN Bàrbara Inés, 2019, « La afirmación de la estatalidad en las transformaciones administrativas vinculadas con la memoria y los derechos humanos durante la presidencia de Néstor Kirchner », *Clepsidra. Revista Interdisciplinaria de Estudios sobre Memoria*, 12, p. 16-33.
- Portos Joan Manuel, 2017, « Usos y disputas de lo sagrado en ex centros clandestinos de detención », *Sudamérica. Revista de Ciencias Sociales*, 7, p. 53-77.
- SAN JULIÁN Dolores, 2018, « “Donde hubo muerte hoy hay vida”. Procesos de resignificación de espacios vinculados al terrorismo de Estado en Argentina », *Papeles de trabajo*, 21 (12), p. 129-146.
- SÁNCHEZ Elías, 2017, « Juicio al edificio Diego Portales ¿Salvarlo o reemplazarlo? Incendio y reconversión del Centro Cultural Gabriela Mistral (2006-2010) como huellas del pasado reciente en Santiago de Chile », mémoire de master, Universidad Nacional de La Plata.
- VECCHIOLI Virginia, 2001, « Políticas de la memoria y formas de clasificación social. ¿Quiénes son las “víctimas del Terrorismo de Estado” en la Argentina? », dans GROPPA Bruno et FLIER Patricia (eds), *La Imposibilidad del olvido. Recorridos de la memoria en Argentina, Chile y Uruguay*, La Plata, Al Margen.
- VEZZETTI Hugo, 2009, *Sobre la violencia revolucionaria. Memorias y olvidos*, Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores, collection Sociología y política ».

Mémoires autour d'Ousmane Sembène (1923-2007)

Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET

Université de Lorraine, Crem, F-54000 Nancy, France
sylvie.thieblemont[at]univ-lorraine.fr

Revenir sur l'œuvre cinématographique d'Ousmane Sembène, l'un des artistes africains emblématiques de la répression coloniale et de la période postcoloniale pose le lien entre histoire et mémoire, entre histoire racontée et devoir de mémoire¹. Certes, l'histoire n'est pas la mémoire, mais les réécritures d'événements historiques ou de faits divers marquants, relèvent pour Sembène d'un engagement politique fort en direction du peuple africain et pour éviter l'amnésie. Le fait qu'il se dénomme lui-même le « mécréant » et qu'il avoir installé un écriteau devant sa maison à Dakar avec l'inscription *Galle Ceddo* (Maison du rebelle) en dit long sur ce militant. Le cinéma incarne à ses yeux l'outil le plus important pour toucher les Africains, société de l'oralité, au point qu'il se dira prêt à tout pour mener à bien ses projets : « Je te dis, je coucherai avec les diables ou les diablasses pour faire mes films »².

Il s'agit ici de revisiter autour de deux de ses films – dans lesquels les femmes sont mises au premier plan (*La Noire de...*, 1966, 65 min ; *Emitaï*, 1971, 95 min) –, les processus narratifs dont il fait usage et les positions qu'il endosse pour inscrire ce qu'il ne faut pas oublier concernant les répressions colonialistes. Il n'aura donc de cesse de soutenir la puissance d'un cinéma forain relié à des événements historiques, de se faire le porte-parole de témoins disparus, ou n'ayant pas osé s'exprimer publiquement. Bref il se fera le témoin des témoins. Puis, l'analyse portera sur l'après-Sembène afin que ses œuvres et engagements multiples ne sombrent pas dans l'oubli. Certes, depuis sa disparition en 2007, Sembène s'est vu consacré au « Panthéon des hommes de culture et de sciences d'Afrique et de la diaspora, [considéré comme] une bibliothèque inépuisable, une référence culturelle de la trempe de Cheikh Anta Diop » (Cissoko, 2008, en

-
1. Certains passages de ce texte émanent de travaux que j'ai menés sur des thématiques proches, publiés en 2014 et 2015 et réalisés dans le cadre des programmes de recherche *Quadire* et *Cartest* dirigés par B. Fleury et J. Walter.
 2. Extrait du 5^e volet du documentaire *Sembène ! « À la découverte de Sembène »* (2015).

ligne), mais aussi une référence au niveau international. Honoré dans de multiples festivals cinématographiques³, différentes manifestations et *via* des travaux écrits protéiformes, Sembène le « Balzac africain » (Berty, 2019, p. 20) demeure l'une des figures emblématiques des Histoires de l'Afrique, « dont la dissidence et la rébellion ont toujours été occultées dans les discours officiels sénégalais politiques ou/et religieux » (Gadjigo, 2013, p. 22). Parmi le foisonnement de ces différentes productions, l'attention portera donc sur deux événements majeurs : le documentaire *Sembène! The inspiring story of the father of African cinema* (Gadjigo et Silverman, 2015)⁴ qui sert de référence aujourd'hui à la biographie de l'artiste d'autant et qui est accessible (DVD et YouTube)⁵. Puis, la création de l'Association *Sembène Ousmane* à l'Université Cheikh Anta Diop le 19 juin 2018 dont l'initiative revient à des enseignants, chercheurs, étudiants, artistes et citoyens désireux de prolonger l'œuvre sembénienne.

Sembène Ousmane, l'artiste africain engagé, symbole du non-oubli. De *La Noire de...* (1966) à *Emitai* (1971)

L'originalité du travail de Sembène réside pour partie dans le fait que cette personnalité ne se limite pas à livrer des représentations du colonialisme au masculin ; au contraire, il s'empare de la cause des femmes pour traiter de cette question. Dans son premier long métrage, *La Noire de...*⁶, inspiré d'un fait divers survenu sur la Côte d'Azur le 23 juin 1958 et publié dans le quotidien *Nice Matin*, il narre l'histoire d'une jeune fille, Diouana Gomis, au service d'une famille expatriée à Dakar. Sembène montre alors combien cette dernière est fière de ce travail parce qu'il lui permet de s'émanciper en tant que femme africaine d'autant qu'elle n'a aucune autre tâche à faire comme le ménage ou la cuisine. Pour elle, ce « travail chez les Blancs » participe d'une reconnaissance positive de son africanité et, pour son entourage, elle est devenue l'héroïne promise à un bel avenir, surtout lorsqu'elle est invitée, dans un second temps, à rejoindre ses patrons à Antibes.

Diouana considère ce voyage comme une chance inespérée de découvrir un nouveau monde, même si pour Sembène, c'est le déplacement de l'illusion.

-
3. Voir le lien : <https://www.festivalscope.com/page/replay-dakar-1966/> [consulté le 17 janv. 2022]. Les deux films de Sembène diffusés ont été *Borom sarret* (1963, 20 min) et *La Noire de...* (1966, 65 min) : <https://www.quaibrantly.fr/fr/expositions-evenements/au-musee/cinema/details-de-levenement/e/cycle-de-cinema-seance-douverture-39158/> [consulté le 17 déc. 2021].
 4. Documentaire présenté à l'occasion de la restauration de *La Noire de...* menée par la cinémathèque de Bologne. Ce film de 84' a déjà reçu plusieurs distinctions.
 5. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=r3F2H_wvgGw [consulté le 12 déc. 2021].
 6. Ce film produit en 1966 est la transcription d'une nouvelle publiée dans son recueil *Voltaïque* (Sembène, 1962). Il obtiendra plusieurs prix.

Mais tant ce nouveau lieu – un très bel appartement qui a vue sur la mer Méditerranée – que ce nouvel emploi se transforment peu à peu en enfer : Diouana est plongée dans un isolement total car elle ne sort jamais de l'appartement et elle n'a aucun échange verbal sauf avec « Madame ». Au fil des jours, Diouana souffre du mépris de sa « maîtresse », de ses remarques racistes, et des tâches ménagères incessantes imposées. Aussi se rend-elle compte du piège dans lequel elle est tombée. L'horizon de Diouana est réduit à la froideur de l'appartement qui devient progressivement son tombeau. Comme elle ne parle jamais, Sembène fait exprimer les sentiments et émotions de cette dernière en voix *off* au point que cette voix intérieure illustre la notion de clôture subie. De même, le cinéaste met en scène un masque *Ban-mâna* offert par Diouana aux coopérants. D'objet de décoration, il se transforme au cours du film en objet de révolte car il symbolise le refus du Maître (*Ban* : refus ; *mâna* : maître). Muet comme elle, il observe toutes les humiliations qu'elle subit et c'est lui qui devient la voix de l'héroïne. À ce sujet, Sembène précisera : « *La Noire de...* portait sur la difficulté de communiquer avec le néocolon. On peut voir dans le masque qu'offre la jeune femme au couple de Blancs un rôle précis, une référence à l'au-delà et au monde des esprits. Un Européen n'y verra qu'une forme. Cette relation au sacré est autre » (Barlet, 2009, p. 118). Cette voix *off* qui accompagne tout le déroulé du film symbolise la réclusion, l'immobilité et l'impossible retour. Voix qui devient progressivement, pour l'héroïne, une carapace contre le monde extérieur et le poids du regret (celui d'être partie), qui fait défiler les souvenirs d'une famille restée sans nouvelles et d'un amour laissé au pays (son fiancé). Pour Sembène, l'économie de la parole permet de souligner la logique coloniale et ses violences. Enfin, Diouana décide de faire sa valise, le spectateur ne peut qu'envisager son retour à Dakar. Mais le départ est tout autre, Diouana se suicide dans la baignoire de l'appartement.

Avec ce fait divers, Sembène a voulu montrer ne serait-ce qu'avec le titre de son film, *La Noire de...*, la violence psychologique des colons et leur manière de rendre invisibles les personnes colonisées, mais surtout il a voulu témoigner de l'urgence de dire (Gariazzo *et al.*, 2016). Diouana est bien « "la Noire" de quelque chose ou de quelqu'un. [Et ce titre] [...] suffit à évoquer l'idée d'asservissement qui [...] renvoie le spectateur à l'esclavage et la colonisation – d'autant que cette dernière est encore fraîche dans les mémoires » (Andriamirado, 2009, p. 89). Ici, Sembène se veut le témoin obligé des témoins disparus (à l'image de Diouana) ou de ceux qui n'avaient pas pu raconter et dire ce qui était inénarrable. C'est donc bien comme témoin cinéaste oculaire (comme s'il avait vu et vécu la même situation), qu'il devient pour de nombreux publics africains la référence d'épisodes dramatiques liés à la colonisation.

Inspiré d'un fait réel, *Emitai* (1971) est la première réalisation reliée à l'histoire contre l'armée coloniale de Sembène où ce dernier témoigne, par la longueur des séquences, d'un cauchemar sans fin avec des femmes en premier

plan. Dans ce contexte historique particulier, les troupes coloniales installées à Dakar sont en manque de ravitaillement, et l'ordre est donné en 1942 de réquisitionner le riz cultivé dans tous les villages sénégalais. Or, en Casamance, là où se déroule le film, les femmes sont responsables des récoltes et le riz est considéré comme sacré. Les femmes qui apprennent par le tam tam l'arrivée imminente de soldats, prennent la décision de résister et de cacher le riz pendant la nuit⁷. Il s'agit d'une décision forte et risquée. Arrivés sur place, les militaires découvrent les faits et décrètent de punir les femmes rebelles : ils les prennent de force en otage, avec leurs enfants, et les obligent à s'asseoir sur la place du village sous un soleil torride, le joug des fusils des tirailleurs pointés sur elles, et ce jusqu'à ce qu'elles cèdent⁸. Cette situation qui dure témoigne de ce que Sembène veut révéler, à savoir la contrainte d'être installé de force dans un espace particulier – celui de la place du village, lieu habituel d'échanges – qui se transforme alors en un espace restreint et clos. Parallèlement, la détermination des femmes s'inscrit également dans une forme de résistance incarnée par leur apparent ou prétendu mutisme traditionnel dans les affaires de la Cité, mutisme qu'elles utilisent comme arme contre l'armée coloniale qui n'arrivera pas à les faire fléchir. Plus tard, les femmes tentent de quitter la place et cherchent à se cacher, mais elles sont ramenées *manu militari*, et l'entrave en ce lieu se poursuit. Après que l'armée a exécuté le chef de village, les quelques hommes restés au village procèdent à ses funérailles, mais ils sont stoppés par l'armée qui décrète qu'elles ne pourront avoir lieu qu'à la condition que ceux-ci apportent le riz caché par les femmes. Quelques hommes cèdent et apportent trois paquets de riz : leurs femmes sont libérées, mais celles-ci préfèrent se rasseoir auprès de leurs compagnes d'infortune. Constatant que les femmes ne capitulent toujours pas, les militaires menacent de brûler le village et des tirs d'intimidation ont lieu. Un jeune adolescent est tué et cette mort conduit à un nouvel acte de bravoure du côté des femmes qui décident de célébrer aussitôt les funérailles du jeune homme et du chef de village. Elles prennent le temps de mettre leur coiffe destinée aux rites funéraires, se meuvent très lentement vers le cimetière. Sembène surprend ici le spectateur car cet agissement est, de fait, ignoré par l'armée. Sauf que la réponse ne se fait pas attendre. En effet, pendant le temps de recueillement des femmes, les militaires soumettent les hommes à un dilemme terrible : aller chercher les sacs de riz cachés pour éviter la mort de leurs compagnes et la mise à feu du village, ou ne rien faire. Ils choisissent

-
7. Ici, il faut mentionner que les femmes sont alors seules dans le village avec quelques hommes qui avaient échappé à un enrôlement contraint en 1941, *via* un déplacement relativement violent et dégradant, notamment lorsque les hommes, recrutés malgré eux, s'étaient vus dans l'obligation de chanter en cadence « Maréchal, nous voilà... » en quittant leur village.
 8. Ils accompagnent cette longue attente de remarques racistes, celle d'un lieutenant français représentant parfaitement l'ambiance générale : « Seule la manière forte est payante avec les Nègres ».

de répondre aux exigences de l'armée, mais l'esprit de vengeance est à l'œuvre et un gradé, excédé par la résistance et l'arrogance des femmes, demande aux hommes de déposer les sacs de riz au sol, leur ordonne de s'aligner le long d'un champ et les fait exécuter les uns après les autres par les tirailleurs enrôlés.

Sembène met ici en images l'affrontement d'un village avec l'armée coloniale, qui se fait sur un mode quasi silencieux comme dans *La Noire de...* « Le film se veut un hymne à la résistance au travers [...] de femmes engagées pour la survie de leur village qui luttent pour éviter que leur récolte de riz ne leur soit confisquée pour aller nourrir l'effort de guerre de la métropole » (Mestaoui, 2011). Si Sembène tient à relater ce type de drames récurrents, c'est pour éviter que de pareils événements ne se reproduisent, car pour lui, l'amnésie est une grave erreur : « Nous peuples dominés, nous ne pouvons pas nous taire, le silence serait un suicide. Si nous refusons de dénoncer l'injustice (le sort des tirailleurs, l'esclavage ...), nous en serons complices » (Chinien, 2009).

D'où sa posture totalement assumée, celle, à l'appui de fictions, de se faire le narrateur-témoin et porteur des mémoires des opprimés des exactions des colons, quitte à déranger les pouvoirs en place (en France et au Sénégal), et à importuner l'historiographie officielle. De fait, lorsque la mémoire d'un passé peu glorieux pour certains, en l'occurrence la France, est pointée par Sembène, c'est parce qu'il estime qu'il est du devoir de ceux qui ont été opprimés de répéter sans cesse que « toute colonisation est mauvaise quelle que soit sa nature ou l'esprit dans lequel elle est [ou a été] faite, [que] toute forme d'esclavage doit être rejetée et [que] toute personne qui pense autrement est quelqu'un d'étrange [...] qui pourrait abuser de son pouvoir et devrait être combattue »⁹ (Murphy, 2000).

L'après Sembène. Sembène ! Le documentaire, premier objet testimonial de la vie de l'artiste

Sembène ! est un documentaire biographique qui fait aussi état des différents visages de l'artiste au cours de sa carrière avec « 1 000 heures de rush et 50 interviews [qui] auront permis aux deux collaborateurs de tirer quelque chose d'instructif pour mettre debout une mémoire cinématographique-littéraire » (Niang, 2016a). C'est encore « un chuchotement à la mémoire » de Sembène (*ibid.*). Fruit de sept années de travail de recherche documentaire¹⁰, le film découpé en six volets commence par une citation de Sembène qui témoigne

9. "Any colonization is bad, whatever its nature or spirit may be. Any form of bandage has to be rejected and any person who considers otherwise is a stranger [...], who could abuse power and should be combated" (Murphy, 2000).

10. Vidéos de S. Gadjigo, fonds d'archives audio et vidéo sur Sembène, extraits de différents entretiens, albums photos de Sembène, extraits de ses films, etc.

de son engagement : « Si les Africains ne réalisent pas leurs propres images, l'Afrique va bientôt disparaître ». De même, les premiers plans qui montrent sa maison à l'abandon depuis 2007 laissent à penser que si personne n'agit pour perpétuer à la fois le souvenir de l'homme et son héritage, il n'y aura plus de mémoire collective africaine (Niang, 2016, en ligne) : « Sauvegarder les archives de Sembène, est un devoir impératif pour la préservation de la mémoire collective (africaine) sans laquelle il ne saurait y avoir de culture » (Niang, 2016b). Dès le premier chapitre du film, « La Maison du Rebelle », S. Gadjigo auquel Sembène avait confié les clés de sa maison, fait état en 2011, de l'état de dégradation de la maison de l'artiste : « Tout est moisi, détruit... [...]. Son héritage est en train de pourrir [...]. Impossible de croire que Sembène avait été ainsi abandonné [...]. Un gâchis incroyable [...] » confie-t-il à la caméra tout en annonçant l'objectif du film : « Je ne peux pas laisser ses livres et ses films disparaître ». Très proche de Sembène pendant plus de dix-sept ans, S. Gadjigo rappelle au spectateur que « Sembène a commencé à écrire pour donner la voix aux sans-voix »¹¹. C'est ce qui est montré dans ce documentaire, lequel est le premier objet testimonial concernant la vie de l'artiste et de l'homme, objet important à la fois pour les chercheurs ou pour ceux qui veulent mieux connaître Sembène. Le troisième volet du film « Un miroir pour l'Afrique » rappelle comment Sembène a débuté sa carrière d'écrivain lié à un constat qu'il fait lorsqu'il est à Marseille : « Mon Afrique était absente. L'Afrique des travailleurs. L'Afrique des laboureurs. L'Afrique des gagne-petits. Ce qu'on évoquait était une Afrique moribonde ». Puis, arrive sa carrière de cinéaste militant, malgré tous les obstacles rencontrés, à savoir aucune industrie cinématographique, pas de matériel de qualité, pas de technicien professionnel, pas d'acteur bien formé, pas de financements : pourtant, il réalise son premier film *Borom Sarret (L'homme à la charrette, 1962)*¹² tourné avec des restes de pellicules que lui avaient laissé ses amis européens. Mais pour Sembène, peu importe les difficultés¹³, le cinéma demeure pour lui la seule opportunité pour les Africains de se voir selon leur propre miroir¹⁴ : « Les Noirs ont besoin de cinéma noir... » ou « Je suis la bouche, les oreilles et les yeux de millions de personnes »¹⁵. Véritable griot avec les instruments de l'artiste africain moderne, caméra et stylo¹⁶, Sembène incarne la résistance populaire

11. Extrait du 2^e volet « Le jeune pêcheur », *Sembène !* (2015).

12. *Borom Sarret* est considéré par S. Gadjigo comme sa première contribution à l'Indépendance,

13. Les autorités françaises avaient interdit aux Africains durant la colonisation de réaliser leurs propres films.

14. Extrait du 3^e volet « Un miroir pour l'Afrique », *Sembène !* (2015).

15. Entretien avec Larry Kardish, Museum of Modern Art, New York, non daté in: *Sembène!*

16. D'après les propos de S. Gadjigo, 5^e volet du film, « À la découverte de Sembène », *Sembène !* (2015).

et politique et enchaîne des productions provocatrices, parfois controversées (*Emitai*, *Xala*, *Ceddo*, *Camp de Thiaroye*), qui lui valent à la fois succès et rejet¹⁷.

Ce qui est également important dans ce documentaire, ce sont les moyens utilisés pour transmettre après sa mort ses enseignements visionnaires et ses mises en scène des problèmes de la société africaine. Par exemple, l'une des dernières séquences du documentaire qui montre la diffusion de *La Noire...* auprès de villageois-e-s africain-e-s répond à l'une de ses volontés : utiliser le cinéma forain pour faire réfléchir les Africains sur leur Histoire avec toute la complexité que cela suppose et les questionnements sur un passé parfois encore mal connu. Le film montre aussi comment Sembène devient célèbre ailleurs qu'en Afrique grâce à S. Gadjigo, professeur de littératures francophones et de cinéma au Mount Holyoke College (Massachusetts) : il l'incite à participer, notamment aux États-Unis, à des conférences, des festivals, des entretiens avec des journalistes tout en lui servant de traducteur. Ce qui fait que Sembène va à la rencontre de nouveaux publics qu'il n'aurait jamais côtoyés. Au fil du temps, il se rend compte qu'il est mieux considéré à l'étranger qu'au Sénégal et fait des rencontres mémorables¹⁸. Ces différents aspects de la vie de Sembène, y compris ceux liés à sa vie privée, sont dans ce cadre des éléments essentiels, en ce sens que mis bout à bout, ils permettent de mieux saisir le personnage et de comprendre son parcours ; de même, ils s'inscrivent dans une cohérence au plus près de la réalité, grâce à un travail d'écriture scénaristique composé de récits reconstitués et réagencés, ce qui, pour la première fois, donne accès à une vision non parcellaire de la vie et de l'œuvre de l'homme. En outre, ce récit filmique est un objet testimonial à lui seul, et s'inscrit dans ce que S. Gadjigo revendique, à savoir être un « continuateur » et un transmetteur pour éviter l'oubli. Mais comme l'écrivain et critique de cinéma, Olivier Barlet (2015), le rappelle : « Ce film n'est qu'une étape sur la route du sauvetage des archives de Sembène pour les chercheurs du monde entier »¹⁹.

L'Association Sembène Ousmane

Parmi d'autres actions concernant la mémoire autour de Sembène, est à souligner la création de l'Association *Sembène Ousmane* avec plusieurs projets en cours.

17. Censure de *Ceddo* par Senghor au Sénégal, *Camp de Thiaroye* interdit à la diffusion en France jusqu'en 1998, etc.

18. Danny Glover, acteur ; Henry Louis Gates de l'Université de Harvard ; Gordon Parks, photographe ; Spike Lee, réalisateur ; Angela Davis, activiste et enseignante ; Mahen Betty, directrice du Festival du Film Africain à New York ...), etc.

19. Barlet O., 2015, « Cannes 2015 : Ancrer ou Déconstruire les clichés », 1^{er} juin, Disponible sur : <http://www.africine.org/reportage/cannes-2015-ancrer-ou-deconstruire-les-cliches/13006> [consulté le 10 oct. 2022].

D'abord, la naissance du projet central *Waxtaan Sembène*²⁰ qui rappelle que Sembène avait dialogué de différentes manières auprès de ses publics (articles, entretiens, conférences, etc.), ce qui, à côté de ses romans et films, constitue un paratexte sembénien conséquent. Or, le constat de l'Association est le suivant : l'état de la conservation et de la divulgation de ce patrimoine intellectuel est éparpillé ou en voie de dissipation. Ainsi peut-on lire ceci sur le site de l'Association : « Le texte *L'Homme est culture* (1975) n'est plus édité et on ne dispose que d'une poignée d'exemplaires dans quelques bibliothèques universitaires à travers le monde ; de même, la plupart des entretiens sont presque inaccessibles pour un public non académique, alors que d'autres ne sont consultables qu'en se rendant dans des archives, en France ou au Sénégal. Le but de ce projet consiste à restituer à Sembène cette parole oubliée afin que les chercheurs, tout comme les amateurs, puissent l'entendre à nouveau »²¹.

Le second volet *École du soir – À l'école de Sembène Ousmane* a pour objectifs d'amener les jeunes Africains à s'approprier la vision de Sembène sur l'éducation et de « redynamiser la lecture-débats et les cinéclubs comme espaces d'échange sur les idées fortes » (*ibid.*) de ce dernier. L'idée est aussi d'en inciter certains aux métiers cinématographiques avec des concours de scénario et de mise en scène afin de faire perdurer le cinéma africain. Le troisième volet du projet *Mbokkeelgi*²² consiste à vulgariser la pensée et les productions de l'artiste et donc de « promouvoir une convergence et une synergie d'interventions des différentes formes artistiques autour de [son] œuvre » (*ibid.*). Enfin, le dernier volet « Notices d'autorité » s'intéresse à la mise en place de documents fiables et vérifiés sur l'œuvre de Sembène. En effet, force est de constater qu'il y a « divergence des informations livrées à propos des mêmes œuvres, des mêmes événements concernant Sembène ». C'est pourquoi l'équipe mise en place à cet effet doit « élaborer des fiches de renseignements appropriées aux différents objets d'enquête, à partir d'une recherche assidue, en vue de fournir des données fiables, qui fassent autorité et fondent une référence crédible ». Pour les chercheurs intéressés, ce dernier volet est sans doute une base de travail à venir essentielle et un objet mémoriel digne de l'artiste. Pour autant, la vie de la jeune association *Sembène Ousmane* a stagné quelque peu et n'a pas pu développer comme prévu toutes les activités envisagées en raison de la crise du Covid, mais elle travaille à la commémoration prévue en 2023 à l'occasion du centenaire de Sembène. Elle a néanmoins organisé les 14 et 15 juin 2019 le colloque international à Dakar *Ousmane Sembène, artiste-militant*, accompagné

20. Cela signifie : recueillir, organiser et divulguer le paratexte sembénien.

21. Disponible sur : <http://www.associationsembeneousmane.com/nos-projets.html> [consulté le 10 déc. 2021].

22. « *L'art dans l'œuvre de Sembène Ousmane : points de vue et contributions à une prise de position multiforme et complémentaire* ».

du premier festival sémébien avec une rétrospective des films de l'artiste et d'une sélection de courts et longs-métrages de cinéastes contemporains. Toujours en raison du Covid, la publication des actes n'est pas encore achevée et devrait paraître en 2023 dans le n° 1 de la revue *Cahiers Sembène Ousmane* dirigée par le Pr. Mbaye Diouf de l'Université McGill à Montréal²³. La mémoire de l'homme et de son œuvre est donc bien gardée même s'il reste encore à faire, comme la transformation de sa maison *Galle Ceddo* en musée ou lieu de mémoire en fonction de la volonté de sa famille²⁴.

Conclusion

Le constat est là. De son vivant, Sembène a réalisé ce qu'il voulait transmettre par l'image : une prise de conscience par le peuple africain de leurs histoires passées, notamment celles des méfaits du colonialisme et du post-colonialisme. Ce que d'autres (amis, enseignants, chercheurs, cinéastes, artistes, etc.) poursuivent sans relâche, le documentaire de S. Gadjigo et de J. Silverman et les actions de l'Association *Sembène Ousmane* en attestant. À cela, s'ajoute l'ouverture de la *Daaray Sembène* en 2008 à Thiès dirigée par Hadja Mai Niang, enseignante-chercheuse en Lettres et didactique de l'image à l'Université de Thiès. Cette école populaire ouverte à tous se veut une maison de la pédagogie par l'image et commémore la mémoire de l'artiste tous les ans²⁵. Il est aussi à noter l'ouverture du complexe cinématographique *Sembène Ousmane* à Dakar depuis mars 2018, qui expose dans ses murs, de nombreuses photos ou affiches de l'homme et de ses œuvres. Mais, il faudra sans doute attendre 2023, année de son centenaire, pour espérer que : « Sembène, c'est quelqu'un qu'on ne doit pas oublier [...] Il était en avance sur son époque et jusque-là, son époque ne l'a pas encore rattrapé. Le jour où l'on comprendra Sembène [...] le continent africain commencera à pouvoir rentrer dans son développement » (*ibid.*).

-
23. Échanges entre l'auteure et l'un des co-responsables scientifiques du colloque, Edoardo Cagnan, doctorant en langues et littératures françaises.
 24. Woury M., 2019, « Projet – Héritage de Sembène Ousmane : l'État prêt à soutenir un musée "Galle Ceddo" », *Le Quotidien*, 22 juin. Disponible sur : <https://lequotidien.sn/projet-heritage-de-sembene-ousmane-letat-pret-a-soutenir-un-musee-galle-ceddo/> [consulté le 30 sept. 2021]. L'état de délabrement de sa maison natale à Zinguichor a fait dire au Pr Amadou Fall, enseignant à l'Université de Ziguinchor : « C'est une tragédie, je ne badine pas avec les mots. C'est une tragédie. Qu'a fait Sembène de mal pour qu'aujourd'hui cette maison qu'il a voulu acheter pour en faire don à la ville de Ziguinchor soit abandonnée ? Cette maison est aujourd'hui un tas de ferraille, un tas de boue. Vous voyez, on y dépose des immondices. Et c'est ça la tragédie africaine ». Depuis, la mairie de la ville s'est engagée à voir comment organiser un mémorial dédié à Sembène, la réhabilitation d'une maison revenant de droit à la famille (Diallo, 2021).
 25. Voir également : Les découvertes d'Anta#9, « Hommage à Sembène Ousmane », 26 juin 2019. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=ohIsZfErsUc> [consulté le 18 déc. 2021].

Références

- ANDRIAMIRADO Virginie, 2009, « Sembène Ousmane affiche son cinéma », *Africultures*, 76, p. 91-103.
- BARLET Olivier, 2009, « La leçon de cinéma de Sembène Ousmane au festival de Cannes 2005 », *Africultures*, 76, p. 117-123.
- BARLET Olivier, 2015, « Cannes 2015 : Ancrer ou Déconstruire les clichés » [en ligne], *Africine*, 1^{er} juin. Disponible sur : <http://www.africine.org/repertoire/cannes-2015-ancrer-ou-deconstruire-les-cliches/13006> [consulté le 20 sept. 2021].
- BERTY Valérie, 2019, *Sembène Ousmane (1923-2007). Un homme debout*, Paris, Présence Africaine.
- CHINIEN Savrina Parevadee, 2009, « Ousmane Sembène, artiste postcolonial » [en ligne], *Africine*. Disponible sur : <http://www.africine.org/analyse/ousmane-sembene-artiste-postcolonial/8521>. [consulté le 2 mars 2022].
- CISSOKHO A. D., 2008, « Ousmane Sembène mérite une statue et un musée » [en ligne], *AllAfrica*. Disponible sur : <https://fr.allafrica.com/stories/200806111042.html> [consulté le 10 oct. 2022].
- DIALLO Mamadou Alpha, 2021, « Sénégal : Sembène déjà oublié ? », *DW. Made for minds*, 5 juill. Disponible sur : <https://www.dw.com/fr/sembene-ousmane-casamance-culture-maison/a-58158557> [consulté le 18 déc. 2021].
- GADJIGO Samba, 2013 [éd. orig. 2007], *Ousmane Sembène. Une conscience africaine*, Paris, Présence Africaine.
- GARIAZZO Giuseppe, LUSTRÌ Felicia et QUADRATI Cinzia, 2009, « La bonne distance : les mots et les images », *Africultures*, 76, p. 87-90.
- Le Quotidien, 2019, « Héritage de Sembène Ousmane : l'État prêt à soutenir un musée "Galle Ceddo" » [en ligne], *Le Quotidien*, 22 juin. Disponible sur : <https://lequotidien.sn/projet-heritage-de-sembene-ousmane-letat-pret-a-soutenir-un-musee-galle-ceddo/> [consulté le 30 sept. 2021].
- Le Quotidien, 2020, « École populaire : Daaraay Sembene, l'héritage social de l'écrivain-cinéaste », *Le Quotidien*, 11 juin. Disponible sur : <https://lequotidien.sn/formation-ecole-populaire-daaraay-sembene-lheritage-social-de-lecrivain-cineaste/> [consulté le 18 déc. 2021].
- MESTAOUI Loubna, 2011, « Ousmane Sembène, entre littérature et cinéma » [en ligne], *Littérature et Cinéma*, 24, p. 245-256. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/babel.190>
- MURPHY David, 2000, *Sembene: Imagining Alternatives in Film and Fiction*, Oxford/Trenton, J. Currey/Africa World Press.
- NIANG Bassirou, 2016 a, « Sembène !, de Samba Gadjigo et Jason Silverman » [en ligne], *Africine*, 14 sept. Disponible sur : <http://www.africine.org/critique/sembene-de-samba-gadjigo-et-jason-silverman/13760> [consulté le 17 déc. 2021].

NIANG Bassirou, 2016b, « Entretien avec Samba Gadjigo, coréalisateur de Sembène ! : “Pour des centres d’études du cinéma dans nos universités africaines” » [en ligne], *Africine*, 14 sept. Disponible sur : <http://www.africine.org/entretien/entretien-avec-prof-samba-gadjigo-corealisateur-de-sembene-pour-des-centres-detudes-du-cinema-dans-nos-universites-africaines/13761> [consulté le 12 déc. 2021].

SEMBÈNE Ousmane, 1962, *Voltaïque*, Paris, Présence Africaine.

La gastronomie et le tourisme français entre histoire et mémoire

Autour du *Guide Michelin* de 1936

Jean EL GAMMAL

Université de Lorraine, Crulh, F-54000 Nancy, France
jean.el-gammal[at]univ-lorraine.fr

D'un siècle à l'autre, considérons un célèbre guide en tant que source et objet de réflexion. On le sait, le premier *Guide Michelin*, qui date de 1900, visait avant tout à répondre aux demandes pratiques des automobilistes et des voyageurs. Après la Première Guerre mondiale, le champ du tourisme s'étend et une présentation plus élaborée des hôtels et surtout des restaurants s'opère. Dans la première moitié des années 1930, le système des distinctions se précise, avec, pour les établissements recommandés, une double hiérarchie, du confort et de la qualité de la table. On retient surtout, au titre d'un palmarès qui existe encore à l'heure actuelle, les étoiles, d'une à trois, qui distinguent les meilleurs restaurants, qu'ils dépendent ou non d'établissements hôteliers. L'étude détaillée du processus a été effectuée, en particulier pour les trois étoiles par un ancien responsable du guide lui-même (Mesplède, 2016). À une échelle plus large et en abordant aussi d'autres guides, nous avons proposé une synthèse dont le point de départ est le début des années 1950 (El Gammal, 2018 b). Par rapport à *Tables en vue*, on reviendra ici en arrière pour examiner de plus près le Guide Rouge Michelin paru en 1936, rarement évoqué en dehors de quelques notations (Gaudry, 2006, p. 207-209 ; El Gammal, 2020, p. 22-26). Bien évidemment, cette année est surtout associée à la fois à l'assombrissement du contexte international et à la victoire électorale du Front populaire en avril-mai. Dans ce contexte, le tourisme n'occupe pas, de prime abord, une place d'importance, sauf à travers la politique favorable aux congés payés et le succès des auberges de jeunesse, abordés bien souvent selon une perspective politique, culturelle et sociale (Ory, 1994). En tant que tel, le *Guide Michelin* ne s'inscrit pas précisément dans ce contexte. Tout d'abord, il paraît au début du printemps, certes alors que la campagne électorale a commencé, mais avant la victoire du rassemblement populaire. D'autre part, la firme Michelin, dirigée par une famille conservatrice et dont le siège se trouve à Clermont-Ferrand, publie depuis plus de trente ans pour le Guide

Rouge – ses services se trouvent alors boulevard Pereire, dans le 17^e arrondissement – et plus récemment pour des guides régionaux, des ouvrages destinés à des lecteurs à la recherche de données factuelles, notamment en termes de localisation et de prix. Si l'histoire de la firme et du guide est connue dans ses grandes lignes (Lottman, 1998 ; Harp, 2008), l'objet guide, pour une période et *a fortiori* une année donnée, l'est moins. On s'intéresse ici au contenu de celui de 1936, en établissant des liens entre histoire, géographie et mémoire. En effet, si le *Guide Michelin* a changé sur un certain nombre de points, il constitue au fil des années, bien qu'il soit désormais contesté bien plus que pendant les trois premiers quarts du 20^e siècle, une référence présente dans de nombreux pays, et dans le cas de la France, une sorte de lieu de mémoire. Si le public concerné est difficile à cerner directement pour cette période, voire ultérieurement (El Gammal, 2018b), nous abordons successivement les distinctions décernées en 1936 et la géographie touristique de l'Hexagone qui leur correspond, avant de tracer des perspectives de caractère patrimonial.

Des étoiles à foison

En 1936 comme durant l'ensemble des années « d'avant-guerre », dont on sait qu'elles n'ont été ainsi considérées que rétrospectivement (Kalifa, 2019, p. 257-276), de très nombreux établissements, hôtels et restaurants, sont recommandés. Si le *Guide Michelin*, contrairement à ce qu'il a fait par la suite, ne les dénombre pas, il suffit de le parcourir pour constater que, non seulement dans les principaux centres urbains, mais dans de très nombreuses localités, des établissements de toutes catégories sont répertoriés, dans un ordre décroissant de confort pour les hôtels comme pour les restaurants.

Concernant la gastronomie, nous avons dénombré dans les quelque mille pages (51 à 1 064) du Guide de 1936 qui correspondent au répertoire par ordre alphabétique des localités un nombre impressionnant de tables étoilées (le symbole, alors, ressemble plutôt à un astérisque) : 20 trois étoiles et surtout 166 deux étoiles et 1 321 une étoile. Il est d'ailleurs difficile de fournir un chiffre à l'unité près, car certains établissements sont indiqués deux fois au titre d'un hôtel et d'un restaurant. Toujours est-il qu'on ne saurait évidemment les énumérer ici, mais quelques observations peuvent être présentées, en réservant pour la suite de cette étude une approche touristique régionale plus globale.

Dans l'ensemble, trois données retiennent l'attention. La première est qu'alors, pour les restaurants en tout cas, la plupart des adresses signalées sont étoilées, peut-être parce que l'échelle des distinctions est récente et que le nombre des établissements est globalement limité, peut-être aussi parce qu'il n'existe pas alors l'équivalent de l'actuel Bib Gourmand, qui met en évidence les restaurants dont le rapport qualité-prix est jugé particulièrement satisfaisant. D'autre part,

l'échelle des prix – bien plus souvent que de nos jours non communiqués – paraît assez resserrée, entre 12 et 40 francs pour l'essentiel. Il existe certes, dans des établissements très variés, des suppléments. Globalement, ce sont les trois étoiles des grandes villes qui sont les plus chers, mais certaines tables assez luxueuses ou manifestement à la mode ont des prix plus élevés dans les régions les plus touristiques ou au voisinage de grandes villes. Cet éventail de prix correspond pour une part, nous y reviendrons, à une certaine simplicité des spécialités indiquées par le guide, du moins pour les plats, car les vins sont parfois très prestigieux. Les combinaisons complexes ou les dénominations pompeuses sont très peu présentes, sauf dans certains établissements de luxe.

Dans la catégorie des trois étoiles (« Une des meilleures tables de France, vaut le voyage »), la seule où le nombre d'établissements est inférieur à celui du guide le plus récent (2021, avec 30), on trouve sept tables parisiennes, incluant des noms célèbres, dont Lucas-Carton, le Café de Paris, la Tour d'Argent et Lapérouse et à Lyon, alors tenue pour la « capitale mondiale de la gastronomie » (Csergo, 2008, p. 33-50), trois, voire quatre si l'on tient compte, dans ses environs, de la seconde table triplement étoilée de la célèbre Mère Brazier (Mesplède, 2011b). Les autres sont situés principalement en Bourgogne et dans la vallée du Rhône, le seul restaurant en quelque sorte excentré de cette catégorie étant le Chapon Fin de Bordeaux. La plupart des établissements triplement étoilés relèvent de la première ou deuxième catégorie de confort (il n'y en a alors que trois et non cinq comme à l'heure actuelle), mais il n'y a pas de palace triplement étoilé, ni du reste d'hôtel à l'exception de la Côte d'Or de Saulieu, de l'Europe et Angleterre de Mâcon et du Midi de Lamastre. Ces trois établissements, surtout connus pour leurs chefs Alexandre Dumaine, Victor Burtin et Joseph Barattero, sont d'ailleurs d'un niveau de confort moyen ou modeste (le Midi n'a qu'une maison). Parmi les restaurants, dans un village de l'Ain, Priay l'alors célèbre restaurant Bourgeois, nom d'une des plus grandes cuisinières françaises de cette époque Marie Bourgeois – qui mourut l'année suivante (Mesplède, 2015, p. 116-117), n'a qu'une fourchette, ce qui correspond à un cas rarissime.

Les deux étoiles (« Table excellente, mérite un détour ») sont plus diversement réparties, même si l'on retrouve en tête du palmarès Paris, avec 18 établissements, suivi par Lyon, où le Guide Michelin en signale 9. Le cas de Genève est particulier, car il s'agit de la seule ville suisse figurant dans le guide : elle compte 7 établissements étoilés. Les autres localités n'en ont au plus que deux. Il s'agit parfois de grands centres urbains, comme Marseille, Bordeaux, Montpellier ou Strasbourg, mais parfois aussi de stations huppées, telles Annecy, Cannes ou Saint-Jean Cap-Ferrat, voire dans de rares cas, de villages, comme Mozac, Vonnas ou Talloires. Parmi les deux étoiles, on trouve une minorité de restaurants d'hôtels, dont des établissements des deux premières catégories (« Hôtel-Palais, avec confort princier » et « Hôtel de très belle apparence, avec grand confort moderne »), c'est-à-dire les actuels cinq et quatre maisons. Les premiers (Crillon, George V, Ritz et Meurice)

et les seconds surtout dans des villes ou des stations de province (Sarciron du Mont-Dore, Morateur à Lyon, dans les murs de l'hôtel Carlton, Frascati du Havre ou Univers à Tours).

En raison de leur nombre, les établissements dotés d'une étoile sont très diversement présents, spatialement et en termes de typologie, du grand hôtel (à Biarritz, par exemple) à l'auberge la plus modeste, cette catégorie correspondant à cette définition peu enthousiaste : « Hôtel sans confort moderne mais où l'on peut déjeuner ou dîner et éventuellement coucher ». Avant d'aborder la géographie touristique, on peut noter que Paris arrive en tête du palmarès, mais avec une moindre avance que pour les trois et deux étoiles, avec 66 établissements. Lyon n'en a que six. Dans cette ville, les restaurants ainsi recommandés, et ce cas est unique, en ont davantage trois ou deux (Lamy, 2016, p. 14). On dénombre également six établissements étoilés à Marseille, dans plusieurs stations thermales, à Chamonix et même Fontainebleau. Après Paris, c'est Nice qui arrive en deuxième position, avec onze tables étoilées, suivie par Biarritz (9), Annecy (8), Vichy et Evian (7).

À travers l'Hexagone

En dehors de Genève et de Monaco, le Guide Rouge ne concerne que le territoire métropolitain, par ailleurs entièrement maillé par des cartes au 200 000^e. Depuis 1926, des guides touristiques Michelin (rouges et pas encore verts) ont été publiés (Francon, 2000, p. 113-120). Ils correspondent aux régions et lieux suivants : Vosges en deux volumes (en fait, Lorraine et Alsace), Verdun, Normandie, Bretagne en deux volumes (Manche et Atlantique), Châteaux de la Loire, Auvergne, Gorges du Tarn, Pyrénées, Provence, Alpes et Côte d'Azur (Manufacture française des pneumatiques Michelin, 1936, carte p. 47). En dehors de Verdun et pour une part de l'Alsace et de la Lorraine, qui relèvent de ce que l'on appellerait un tourisme de mémoire, même si la gastronomie est présente dans les régions de l'Est (El Gammal, 2020a et Renaud, 2021, pour « Chez Walter » à Nancy), l'interrogation porte sur l'adéquation, *a priori* vraisemblable entre les régions alors sélectionnées pour leurs curiosités et leurs agréments touristiques, et les cartes des bonnes tables qui figurent auparavant dans l'ouvrage.

D'emblée, il convient d'observer une « lacune » frappante, même si elle peut se comprendre dans les conditions des années 1930, dès lors qu'il s'agissait de promouvoir des régions : Paris et ses environs ne figurent pas sur la carte des guides régionaux Michelin, alors que la capitale, et dans une bien moindre mesure ses abords, concentrent des établissements étoilés. En outre, leur nombre global fait que d'autres régions qui ne font pas alors l'objet d'un guide spécifique sont bien jalonnées de tables gastronomiques de différentes catégories : c'est notamment le cas de la Bourgogne, d'une

partie de la vallée du Rhône, de l'Aquitaine, et dans une moindre mesure de la Champagne. Il est vrai que l'ensemble des régions françaises, durant l'entre-deux-guerres, n'est pas seulement pris en compte par le Guide Michelin, mais par la grande série de Curnonsky et Marcel Rouff, *La France à table* (Ory, 1998, p. 123-135).

Pour rendre compte de la géographie des bonnes tables à partir du guide étudié ici, on peut procéder non pas seulement en distinguant des régions denses et d'autres qui le sont moins (c'est le cas du Poitou, du Sud du Massif Central et de celui du Massif Alpin). On peut aussi faire des observations en fonction d'axes et de courants touristiques. Les cartes des bonnes tables du guide de 1936 les figurent d'ailleurs le long de routes nationales, pour la plupart.

Tout d'abord, le fameux axe Paris-Lyon-Méditerranée, souvent évoqué dans les ouvrages sur les tables les plus prestigieuses, existe déjà. S'il n'existe pas alors de trois étoiles sur la Côte d'Azur (Bonnain-Dulon et Brochot, 2008, p. 90-101), la densité des tables étoilées est forte, notamment entre Saint-Raphaël et Beaulieu, le long de la Nationale 7. L'autre grande route nationale gastronomique, la 6, est particulièrement jalonnée de tels établissements en Bourgogne. Dans l'ensemble de l'hexagone, des routes moins célèbres peuvent retenir l'attention, même si la densité – aussi bien pour les restaurants que pour la population environnante – y est moindre sur la plupart des tronçons. Il existe néanmoins nombre de bonnes tables sur la Nationale 75 ou à proximité entre Bourg-en-Bresse et Grenoble. Ailleurs, les principales routes, telles les N1, N4 et dans une certaine mesure N3 comptent assez peu d'étapes gastronomiques. La très longue N10 compte des tables étoilées, surtout entre Paris et Tours et Bordeaux et la Côte Basque, cette dernière étant très bien pourvue, de même que l'intérieur du Pays basque. En Normandie et surtout en Bretagne, les tables distinguées par le Guide se situent surtout sur le littoral. Dans la plupart des cas, on le voit, les localités concernées se trouvent le long ou près de routes passagères et de zones touristiques, dans un cadre alors très partiellement « démocratisé », bien que, nous l'avons vu, de nombreux établissements modestes soient étoilés (ce qui peut advenir aussi dans des villages isolés).

Le cas de l'Île-de-France et de Paris peut être présenté spécifiquement. Autour de la capitale, alors que la pratique des week-ends est plus limitée qu'elle ne le devint par la suite, les tables étoilées sont assez dispersées, les plus nombreuses se trouvant à l'ouest (comme le Coq Hardi de Bougival ou l'Auberge de la Terrasse de Carrières-sous-Bois), certaines au sud, notamment entre Barbizon et Nemours. Dans la capitale, le *Guide Michelin* d'alors n'opte pas pour une répartition par arrondissement, mais par zones, deux d'entre elles, l'une rive droite autour de l'Opéra, l'autre rive gauche correspondant principalement au Quartier latin, concentrant une part notable des tables étoilées, dont six des sept trois étoiles parisiens.

Perspectives patrimoniales

Assurément, il est plus aisé de quantifier les distinctions et de présenter les régions et pôles gastronomiques à une date donnée que d'analyser ce qui relève de la patrimonialisation. Peu souvent évoquée dans son sens actuel durant les années 1930, même si des paysages naturels et des monuments historiques sont protégés, elle procède en quelque sorte par sédimentation ou par catégories. D'une certaine manière, elle se rapporte plutôt au contenu des guides verts (ou bleus, si l'on élargit l'analyse). Elle est moins associée à des établissements touristiques longtemps peu reconnus sur ce plan. Du reste, parmi la masse des établissements répertoriés par le *Guide Michelin* étudié, beaucoup ont disparu ou ne sont plus mentionnés, en particulier de petits hôtels ou restaurants, alors très nombreux. Parfois aussi, des établissements très prestigieux ont cessé leurs activités peu avant et surtout après la Seconde Guerre mondiale : on peut songer en particulier à des hôtels transformés en appartement, par exemple dans des stations thermales ou sur la Côte d'Azur.

Pour ce qui a trait à la gastronomie, la question patrimoniale peut être abordée à plusieurs échelles. On retiendra principalement trois aspects : les tables et les noms qui leur sont associés, les mets et spécialités, le devenir du guide.

Dans une logique de dénombrement, on peut aborder les tables célèbres et leur devenir. Jean-François Mesplède (2016) l'a fait pour les trois étoiles à partir des années 1930. En prenant pour base l'année 1936, on relève que la plupart des restaurants de cette catégorie ont disparu ou ont perdu tout ou partie de leurs étoiles. À Paris, dans ce dernier cas de figure, on peut mentionner la Tour d'Argent, après une longue période triplement étoilée, et plus encore Lapérouse. Le cas de Lucas-Carton est plus complexe, car il a assez vite retrouvé des étoiles après la Libération, et en a bien plus tard obtenu à nouveau trois sous la direction d'Alain Senderens, qui a donné son nom au célèbre restaurant, avant qu'il ne retrouve son appellation.

En dehors de la capitale, on note que la Côte d'Or de Saulieu, après avoir presque toujours – le Guide Michelin n'a pas paru pendant l'Occupation – conservé ses trois étoiles jusqu'à la retraite d'A. Dumaine, les a retrouvées avec Bernard Loiseau en 1991 et durant plus de dix ans après la disparition de ce dernier. Présentement doté de deux étoiles, l'établissement est en partie patrimonialisé, à travers les souvenirs de ces célèbres cuisiniers (El Gammal, 2020b, p.77). Plus au sud, à Lyon, il faut revenir sur les établissements de la Mère Brazier. Celui du col de la Luère a fermé dans les années 1970. Celui de Lyon, après une période de gestion familiale, par Gaston, puis Jacotte Brazier, a été repris par Matthieu Viannay, doublement étoilé.

Plus au sud, toujours sur l'axe principal Paris-Lyon-Méditerranée, la Pyramide de Fernand Point, qui a fait l'objet d'une belle étude à l'échelle de l'entre-deux-guerres (Rowley, 1990) a été triplement étoilée de 1933 à 1986, jusqu'à la mort du célèbre chef puis sous la direction de sa veuve. L'établissement a été repris par Patrick Henriroux en 1989 et il est doublement étoilé. Un peu différemment, le restaurant d'André Pic, installé à Valence peu après la parution du guide de 1936, a connu une continuité familiale et a retrouvé après des fluctuations ses trois étoiles, avec Jacques Pic puis sa fille Anne-Sophie. La dimension familiale est donc constante, et il s'agit – avec la famille Terrail de La Tour d'Argent, dont les représentants successifs ne sont pas cuisiniers – d'un des rares cas de transmission familiale continue pour les tables célèbres.

Outre les trois étoiles de 1936, on peut évoquer le cas du village de Vonnas, dans l'Ain. Si l'hôtel Moderne, alors doublement étoilé, a disparu, la maison Blanc, relevant alors de la même distinction – et de la plus modeste catégorie d'hôtels – a connu un prestige croissant, puisqu'elle a obtenu et conserve trois étoiles sous la direction de Georges Blanc – dont la « propre grand-mère avait été sacrée meilleure cuisinière du monde par Curnonsky » (Guide Michelin 2021, p. 204) – depuis 1981 et est devenue un luxueux établissement. Dans cette perspective, avec un changement familial partiel, on pourrait aussi évoquer le Commerce de Chagny, simplement étoilé, puis, bien après la guerre, doublement puis triplement étoilé sous le nom de Lameloise, l'établissement l'étant toujours, après la retraite de Jacques Lameloise, sous la direction d'Eric Pras (Mesplède, 2011b). Ici encore, la dimension patrimoniale est marquée. En Savoie, un des établissements les plus connus était, en 1936, à Talloires, « Chez le Père Bise » de Marius et Marguerite Bise, doublement étoilé et qui le fut triplement après la guerre. Il le fut à nouveau sous la direction de François Bise, puis, avec moins d'étoiles, sous celle de sa fille Sophie, avant que l'établissement ne soit repris par le jeune chef Jean Sulpice, qui en a présentement deux.

Les continuités et les évolutions que l'on peut retracer sans grande difficulté dans les cas précédents se situent parfois dans une temporalité ou relèvent d'une géographie plus complexe. Par exemple, parmi les trois étoiles, la Mère Guy, longtemps dirigé par Roger Roucou, le Pavillon Ermitage de Chavoire, le Midi de Lamastre, ont fermé ou disparu des guides, après avoir conservé durablement une partie de leurs distinctions. Dans certains rares cas, un changement de chef postérieur à 1936 conduit un restaurant plus modeste vers les sommets de la hiérarchie des guides : ainsi, un restaurant des faubourgs de Tours, étoilé en 1936, et appelé Le Nègre, est-il repris en 1944 – il fut détruit par un bombardement peu après, puis reconstruit – par le jeune chef Charles Barrier, dont il prend le nom au milieu des années 1960. Il gravit progressivement les échelons du *Guide Michelin*, devenant l'une des meilleures tables de France, avec trois étoiles entre 1968 et 1978. Le restaurant existe toujours sous le même nom, bien après la mort du célèbre chef, mais il est simplement cité dans le guide.

Il existe parfois des arborescences familiales, ainsi, l'ex-trois étoiles Parendel, à Sassenage (deux en 1936), fut-il l'un des berceaux culinaires de la famille Rostang. Deux de ses membres, prénommés Joseph, eurent trois étoiles, le père au Pavillon Ermitage et le fils – bien plus tard, à la fin de sa carrière, à La Bonne Auberge d'Antibes, tandis que le petit-fils, Michel tint à Paris le restaurant qui portait son nom et qui, vendu et toujours doublement étoilé, s'appelle Maison Rostang, son chef étant Nicolas Beaumann.

Notons aussi la spécificité de certains grands hôtels. Nous nous intéresserons ici surtout à ceux dotés de tables prestigieuses. On l'a vu, aucun d'entre eux n'avait trois étoiles en 1936. En 2021, le George V est le seul qui est doté d'une telle distinction en France – on peut mentionner aussi l'Hôtel de Paris de Monte-Carlo. D'autres grands établissements parisiens ont ou avaient en 2021 deux étoiles, comme le Meurice, le Ritz et le Plaza-Athénée, tandis que le Crillon est en quelque sorte passé de deux à une. Il est vrai qu'en termes de choix culinaires, les palaces ont beaucoup évolué, et que le style cher à Auguste Escoffier – mort en 1935 – a bien changé, même si son influence, bien après les années d'après-guerre, a subsisté.

À plus d'un siècle de distance, il en va ainsi de l'ensemble de la cuisine pratiquée dans les tables étoilées. Cela s'observe par exemple à travers les spécialités indiquées par le *Guide Michelin*, sur lesquelles il convient de revenir dans une perspective de longue durée. Claude Fischler (2001, p. 254-256) observait, en examinant la période 1935-1988, la prédominance de la « trilogie crustacés-voillailles-canard ». Nuancée à partir des années 1970, cette caractéristique concernait notamment les trois étoiles. Sans donner ici une étude exhaustive à partir de 1936 et à l'échelle de l'ensemble des tables étoilées, on peut noter plusieurs caractéristiques à la fin des années 1930 : la présence de nombreux produits simples, tels le jambon, le brochet, les truites, même si l'on trouve aussi du saumon, des filets de sole et du gibier, ainsi que des terrines et pâtées, des spécialités régionales comme les quiches, la choucroute et la piperade. On observe aussi la mention assez peu fréquente de desserts, les principales exceptions étant les crêpes et les soufflés. Surtout, en termes de patrimoine gastronomique, les spécialités d'alors se limitent à quelques mots, voire à un seul mot. Présentement, sauf lorsque le restaurateur indique « cuisine du marché », les spécialités correspondent le plus souvent à des intitulés plus longs. Cette tendance s'est renforcée depuis les années 1970, avec l'apparition de la « nouvelle cuisine » et des diverses formes de la virtuosité culinaire, *a fortiori* en relation avec la vogue actuelle des produits végétaux, parfois issus de l'établissement lui-même.

Cette évolution se vérifie aussi à travers celle du *Guide Michelin* lui-même. Il s'est longtemps flatté de l'absence de commentaires relatifs aux distinctions, qui le faisait en un sens ressembler à un annuaire. Au tournant du siècle, il a introduit quelques lignes au sujet des tables étoilées. Désormais, les considérations les concernant, nettement plus développées que celles portant sur les

tables simplement recommandées, sont devenues prolixes. S'il arrive qu'il soit fait allusion à l'histoire de certains établissements, les appréciations sont surtout ancrées dans l'actualité.

En outre, alors même que le nombre de pages du guide, qui se vend beaucoup moins dans sa version classique qu'il y a encore une vingtaine d'années, tend à se réduire, la place grandissante des commentaires s'accompagne d'une diminution drastique du nombre des hôtels recommandés, qui ne sont plus du tout mentionnés dans la version imprimée en 2022 et ne font plus l'objet que d'une sélection en ligne (*Guide Michelin*, 2022, p. 6). Si l'on compare le guide actuel – c'est vrai aussi pour d'autres – avec ceux des années 30 et des décennies postérieures à la guerre, force est donc de constater que les recommandations s'y limitent aux restaurants. Du reste, les fourchettes relatives au confort ont été remplacées en 2022 par une très brève formule et les spécialités ne sont plus présentées à part, alors, il est vrai, que les textes consacrés aux établissements sélectionnés se font plus longs.

Conclusion

Si la tendance à la mise à l'écart des hôtels est pour une part due à la concurrence d'autres formes d'hébergement, cela fait apparaître rétrospectivement bien moins « complet » l'actuel guide. Il est vrai qu'il en va différemment pour la gastronomie, les tables modestes étant toujours bien représentées, notamment dans les centres urbains, en relation avec l'essor de la bistronomie, notion qui, assurément, était loin d'exister il y a plusieurs décennies. Pour autant, même s'il est difficile de comparer rigoureusement les prix à travers les multiples fluctuations monétaires, l'éventail des tarifs des entre les menus les plus modestes, autour de vingt euros, et les plus coûteux, désormais au-delà de trois cents, est bien plus large qu'en 1936. Faut-il en conclure que le *Guide Michelin*, toutes proportions gardées, était alors plus démocratique ?

Après avoir étudié différents aspects du guide, on ne saurait se limiter à une telle question, encore qu'elle vienne à l'esprit au sujet de l'année de la victoire du Front populaire. Si la direction de l'entreprise Michelin se situait dans le camp opposé et si des grèves éclatèrent en cette même année, les guides qu'elle éditait n'en proposaient pas moins un très large éventail d'établissements, avec de nombreux « petits » hôtels et restaurants, accessibles pour certains à un public de classes moyennes. Les utilisateurs les plus fortunés disposaient quant à eux d'un choix plus large. Globalement, le tourisme se développait, malgré la persistance de la crise. La dimension régionale du Guide rouge de 1936, assez peu explicitée du fait de l'absence de commentaires dans l'essentiel de l'ouvrage – à savoir la partie présentant les localités dans l'ordre alphabétique – transparaît à travers les noms de nombreuses spécialités. Parcourir les routes pouvait permettre alors d'explorer bien des étapes, notamment pour les possesseurs

d'automobiles, clientèle principale du guide, mais aussi de trouver des adresses de proximité. En outre, le *Guide Michelin* affichait et cultivait une image et une réputation de sobriété auxquelles il est longtemps demeuré attaché.

Références

- BONNAIN-DULON Rolande, BROCHOT Aline, 2008, « Haut lieu touristique, haute gastronomie, haute clientèle : le tiercé gagnant de la Côte d'Azur ? » dans CSERGO Julia et LEMASSON Jean-Pierre (dirs), *Voyages en gastronomie. L'invention des capitales et des régions gourmandes*, Paris, Autrement, collection « Mutation », p. 90-101.
- CSERGO Julia, 2008, « Lyon, première "capitale mondiale de la gastronomie" 1925-1935 » dans CSERGO Julia et LEMASSON Jean-Pierre (dirs), *Voyages en gastronomie. L'invention des capitales et des régions gourmandes*, Paris, Autrement, collection « Mutation », p. 33-50.
- EL GAMMAL Jean, 2018a, « Public de la gastronomie » [en ligne], *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, Centre de recherche sur les médiations. Disponible sur : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/public-de-la-gastronomie>.
- EL GAMMAL Jean, 2018b, *Tables en vue. Trois âges de la gastronomie des années 1950 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres.
- EL GAMMAL Jean, 2020a, « La gastronomie et le Grand Est » [en ligne], *Académie de Stanislas*, 10 janv. Disponible sur : http://www.academie-stanislas.org/academiestanislas/images/seances_ordinaires/2019-2020/2020-01-10-ElGammal.pdf [consulté le 10 oct. 2022].
- EL GAMMAL Jean, 2020b, *Les Restaurants de Bourgogne de l'entre-deux-guerres à nos jours*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, collection « Histoire ».
- FISCHLER Claude, 2001 [éd. orig. 1990], *L'Homnivore*, Paris, Odile Jacob, collection « Essais ».
- FRANCON Marc, 2000, « L'univers touristique Michelin » dans CHABAUD Gilles et COHEN Évelyne (dirs), *Les guides imprimés du XVI^e au XX^e siècle*, Paris, Belin, collection « Mappemonde », p. 113-120.
- GAUDRY François-Régis, 2006, *Mémoires du restaurant. Histoire illustrée d'une invention française*, Genève, Aubanel.
- HARP Stephen L., 2008 [éd. orig. 2001], *Michelin. Publicité et identité culturelle dans la France du XX^e siècle*, trad. de l'anglais par C. Friedlander, Paris, Belin, collection « Histoire & société ».
- KALIFA Dominique, 2019, « L'entre-deux-guerres », dans *Id.* (dir.), *Les Noms d'époque. De « Restauration » à « Années de plomb »*, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque des histoires », p. 257-276.

- LAMY Guillaume, 2016, *Les Tables mythiques de Lyon*, Lyon, Éditions Lyon capitale.
- LOTTMAN Herbert, 1998, *Michelin, 100 ans d'aventure*, Paris, Flammarion, collection « Grandes biographies ».
- Manufacture française des pneumatiques Michelin, 1936, *Guide Michelin*, Paris, Service de tourisme Michelin.
- MESPLÈDE Jean-François, 2011a [éd. orig. 2001], *Eugénie Brazier, un héritage gourmand*, Lyon, Page d'écriture.
- MESPLÈDE Jean-François, 2011b, *Jacques Lameloise, un héritage gourmand*, Lyon, Page d'écriture.
- MESPLÈDE Jean-François, 2015, *Le Grand dictionnaire des cuisiniers*, Lyon, Page d'écriture.
- MESPLÈDE Jean-François, 2016, *Trois étoiles au Michelin. Une histoire de la haute gastronomie française*, Paris, Gründ.
- MICHELIN, 2021, *Guide Michelin*, Paris, Michelin.
- MICHELIN, 2022, *Guide Michelin*, Paris, Michelin.
- ORY Pascal, 1994, *La Belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire*, Paris, Plon, collection « Civilisation et mentalités ».
- ORY Pascal, 1998, *Le Discours gastronomique français des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, collection « Archive ».
- RENAUD Patrick-Charles, 2021, *Chez Walter. Maître restaurateur, place Stanislas. De la Belle Époque aux Années folles, une épopée gastronomique à Nancy*, Haroué, Gérard Louis.
- ROWLEY Anthony, 1990, « La Pyramide à Vienne », dans BARROT Olivier et ORY Pascal, *Entre deux guerres. La création française 1919-1939*, Paris, François Bourin, p. 535-547.

Traces de mineurs

De témoignages en médiations numériques

Sylvie LELEU-MERVIEL

Université Polytechnique Hauts-de-France, DeVisu, F-59313 Valenciennes,
France

sylvie.merviel[at]uphf.fr

Introduction

Alors que l'on entend intuitivement le patrimoine comme constitué de biens matériels hérités du passé, le concept récent de patrimoine immatériel s'en détache car il est lié aux usages, aux pratiques et à la culture. Il se distingue du précédent par son absence d'externalisation immédiate sur un support physique : il vit par et dans les êtres humains qui l'incarnent et le portent. Cependant, sa transmission nécessite d'en élaborer des traces inscrites, de les conserver et d'en assurer la médiation. Cette problématique est particulièrement sensible s'agissant de la mémoire de témoins historiques. Comment construire les traces de cette mémoire ? Comment les conserver ? Qu'en faire ? Comment les rendre accessibles, certes, mais aussi attractives, utiles ?

C'est à ce type de questions que tente de répondre le projet ANR MémoMines, consacré à la mémoire des mineurs. Il envisage diverses solutions pour transposer la mémoire incarnée des mineurs en médiations numériques, qui puissent perdurer dans le temps au-delà de la disparition des témoins, à la fois en ligne et à distance, et en présentiel dans les lieux de mémoire.

La préservation de la mémoire par les traces

Le patrimoine est habituellement constitué de biens matériels chargés de passé, mais bien présents ici et maintenant : bâtiments, édifices, objets, œuvres, tous se signalent avant tout par leur existence physique, laquelle impose un processus exigeant de conservation desdits biens. Car le passé ne peut survivre au présent qu'à travers la préservation de ses traces.

Patrimoine immatériel, témoins et témoignages

Un nouveau type de bien culturel est désormais appréhendé comme objet de patrimoine. Dit et supposé immatériel, sans externalisation immédiate sur un support physique, il est *a priori* distingué des biens dits matériels quant à eux déjà prévus par les dispositifs de protection patrimoniale (Pianezza, 2017, p. 35). Il se situe alors du côté des « pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que [des] instruments [...] et espaces culturels qui leur sont associés » (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 2003, p. 2). La prise en compte de ce nouveau type de bien culturel crée une nouvelle catégorie patrimoniale (Bortolotto, 2011). « Cette approche particulière du patrimoine l'envisage ainsi comme incarné dans les hommes, indissociable des groupes sociaux dont il est issu. Selon ce paradigme, le patrimoine est alors appréhendé comme vivant, au sens tout d'abord où il est pratiqué dans le présent par les hommes qui le portent et en détiennent à ce titre une mémoire continuée » (Pianezza, 2017, p. 42). On observe là un déplacement fondamental du patrimoine, désormais incarné par et dans le groupe social et les individus qui le portent, le vivent et le transportent dans le temps. Ainsi défini, le caractère incarné du patrimoine immatériel pose la question de sa persistance, *via* sa transmission par-delà la disparition de ceux qui le vivent ou l'ont vécu au présent.

Les individus qui ont vécu des faits ou participé à des événements historiques s'inscrivent ainsi dans l'Histoire dont ils sont les témoins (Pollak et Heinich, 1986). « Un témoin est une personne ou une chose qui, par sa présence, son existence, atteste, témoigne, sert de preuve pour constater ou vérifier un ou des faits » (Desvallées et Mairesse, 2011, p. 666). Par conséquent, le récit personnel de l'histoire propre aux témoins rejoint un fragment de l'Histoire, notamment lorsque leur vécu traverse des moments qualifiés *a posteriori* de faits historiques (Dulong, 2009). La transmission par les témoins relève de la patrimonialisation. « Toute discussion de la notion de patrimoine convoque plus ou moins la relation de celui-ci avec l'histoire et la mémoire comme deux formes de rapport au passé » (Davallon et Le Marec, 2000, p. 12). Pourtant, une certitude s'impose implacablement : les témoins historiques disparaissent. « Toute société fonctionne malgré et contre la mort. Mais elle n'existe aussi que par, avec, et dans la mort. Sa culture, c'est-à-dire un patrimoine collectif de savoirs, de savoir-faire, de normes, de formes d'organisation, n'a de sens que parce que les générations anciennes meurent et qu'il faut sans cesse la transmettre aux générations nouvelles » (Wieviorka, 1998, p. 47). Le patrimoine vivant, incarné dans la mémoire personnelle des individus, va disparaître de façon certaine et c'est le pivot de cette recherche. Est-il possible de conserver et transmettre cette mémoire vivante ? Et si oui, comment ?

Traces

Transmettre un patrimoine nécessite d'en conserver des traces (Jeanneret, 2011). D'ailleurs, la notion de témoin décrite par André Desvallées et François Mairesse (2011, p. 666) est complétée par ces éléments : « Le terme désigne toute trace naturelle ou culturelle qui témoigne du passé ou qui pourra en témoigner ». Longtemps cantonnées à la parole de la transmission orale, de génération en génération, les traces se matérialisent aujourd'hui sur différents types de supports. Après l'écrit, l'image s'impose désormais.

Un travail précédent (Leleu-Merviel, 2013)¹ proposait une approche structurée de la notion de trace reposant sur quatre principes :

1. principe conceptuel : elle est le spectre d'un processus réel qui a eu lieu (ce qui témoigne d'une double relation à la réalité et au passé) – Spectrum,
2. principe matériel : la ou les marques qui la constituent sont exprimées par une rétention indicielle inscrite sur un support – Res,
3. principe qualifiant : elle est qualifiée en tant que trace par la détermination d'un pattern interprétatif cohérent et crédible – Studium,
4. principe authentifiant : elle est authentifiée par une validation qui l'accrédite comme trace effective, lui octroyant la capacité à attester de l'événement ou d'inférer le processus dont elle est le témoignage et/ou la preuve – Documentum.

L'élément qui caractérise cette approche est le passage d'une vision positiviste (l'objet résiduel en tant que tel) à une vision constructiviste (le processus dynamique, dont la rétention est la trace, devient l'objet, repérable par les marques qu'il occasionne). Ainsi, ce n'est plus la marque résiduelle qui caractérise la trace, mais la traque (voir Leleu-Merviel, 2017) du passé à travers les rétentions spectrales engendrées. La substitution du spectre au dépôt ou à l'empreinte traduit ce glissement.

Nous définissons la trace comme une rétention indicielle d'un fait ou d'un événement passé, inscrite sur un support. Pour répondre à la question « comment réaliser des traces incarnées de ce que les individus ont vécu ? », on pense spontanément à l'enregistrement d'un témoin livrant son récit, c'est-à-dire à la conversion de sa parole en un document, par rétention indicielle (Pédaque, 2006). De fait, enregistrer, par exemple en vidéo ou même seulement en audio, le récit personnel d'un survivant satisfait le Spectrum et le Res de la trace. Mais il faut encore le Studium et le Documentum pour produire une trace effective. Notamment, l'authentification qui l'érige en témoignage et en preuve est une condition *sine qua non*. D'où le concept de Grand Témoin (Blondeau, 2020),

1. Texte librement consultable en ligne <http://intellectica.org/fr/articles-par-auteurs/leleu-merviel-sylvie> [consulté le 12 oct. 2022].

qui évite que des récits anachroniques, décalés ou farfelus ne dévoient la réalité du passé en étant légitimés et en accédant à la postérité.

Ces traces seront-elles suffisantes lorsque les témoins auront disparu ? Une trace « permet de viser l'absent » (Bachimont, 2010, p. 297), et peut prendre une multiplicité de formes ou de formats, car « la trace est un objet inscrit dans une matérialité » (Jeanneret, 2011, p. 61). S'il est possible de garder une trace enregistrée d'un témoin vivant, et notamment de son témoignage, les problématiques de la patrimonialisation et de la conservation sont soulevées, quel que soit le format de la trace. En effet, une trace ne garde pas indéfiniment le statut de trace, elle peut être détruite. Par ailleurs, « si le délabrement d'une cathédrale ou l'écroulement d'un château ne passent jamais inaperçus, la destruction d'un document audiovisuel se fait sans tambour ni trompette » (Hoog, 2003, p. 171). Aujourd'hui, les documents audiovisuels créés en enregistrant un témoin sont le plus souvent numériques. Mais ces traces numériques, tout comme le bâti, ne sont pas assurées d'être pérennes par leur simple constitution (Bachimont, 2009), il faut mettre en place une stratégie de sauvegarde des archives sur le long terme.

Par ailleurs, au plan du design informationnel, les témoignages historiques sont collectés et conservés à des fins de transmission du patrimoine, c'est-à-dire aux fins de médiatisation. Mais il ne suffit pas qu'un individu parle pour intéresser les générations futures (Gellereau, 2012, p. 28). Quels moyens utiliser pour exploiter les témoignages de façon à ce que les générations futures puissent s'y relier (Chaumier et Mairesse, 2013) ? Car le but de la médiation est de créer des liens entre ce qui est exposé, comme les témoignages historiques, et les visiteurs qui peuvent y trouver un sens, une signification (Desvallées et Mairesse, 2011). Les médiations peuvent revêtir différentes formes : humaine, instrumentée, hybride. Comment construire des actions de médiation adéquates (Schmitt et Aubert, 2016) ?

Le projet MémoMines aborde toutes ces questions dans le cadre spécifique de la mémoire minière. Il a pour but de collecter, préserver et exploiter le patrimoine immatériel des anciens mineurs du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais, et plus spécifiquement la mine de Wallers-Arenberg, en activité de 1902 à 1989. En effet, ses anciens mineurs peuvent encore raconter en leur nom propre une période à laquelle on accèdera prochainement par l'histoire ou les arts, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'un témoin vivant, contemporain de cette époque (Halbwachs, 1997, p. 112).

Le projet ANR MémoMines

MémoMines est un projet de recherche collaboratif intitulé *Conversion des traces mémorielles en médiations numériques : le cas de la mémoire minière*,

lauréat d'un financement ANR sous l'égide du défi 8 (Sociétés innovantes, intégratives et adaptatives) en principal, et défi 7 (Société de l'information et de la communication) en secondaire (ANR 16-CE38 0001)². Initialement prévu sur 48 mois, il a bénéficié d'une clause de prolongement COVID et a démarré en janvier 2017 pour se clore en 2022.

Présentation générale et enjeux du projet

Répondant aux questions soulevées au paragraphe précédent, la problématique générale du projet MémoMines porte sur la conservation de faits ou d'événements constituant des patrimoines culturels proches de la disparition (*endangered cultural heritage*). Elle traite en particulier de la conversion des mémoires individuelles en *traces mémorielles*, de leur mise à disposition sous forme de corpus d'archives numériques accessibles à tous, de leur remédiatisation pour des usages sociaux circonscrits, et de leur mise en scène/installation (trans-médiatique) dans le cadre de lieux de mémoire dédiés. Le projet MémoMines comprend la recherche fondamentale, la conception et la réalisation de dispositifs innovants et leur évaluation en situation écologique d'usage. Cette problématique générale, traitée et analysée dans une perspective interdisciplinaire (sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, muséologie, informatique), est appliquée dans le cadre spécifique de la *mémoire de la mine*.

Tout d'abord, l'enjeu *scientifique et technique* vise à élaborer une approche structurée pour la constitution, l'appropriation et le partage de patrimoines culturels, notamment immatériels, dans des contextes sociaux variés. L'enjeu *expérimental et de terrain* est de rendre accessible à tous le patrimoine minier, matériel et immatériel, du nord de la France. L'activité minière a structuré une grande partie de l'économie de la Région du milieu du 18^e siècle jusqu'à la fin du 20^e et a laissé des traces, encore vivantes, sur les plans industriels, linguistiques et culturels, mais dont une grande partie est menacée suite à la disparition des principaux acteurs (ouvriers, industriels...) et témoins contemporains. L'enjeu du projet est la préservation de cet héritage, riche et multiforme, sa valorisation et sa mise à disposition à des publics variés : descendants d'anciens mineurs, éducateurs, enseignants, chercheurs, journalistes, associations culturelles, collectivités territoriales, grand public... La couverture du projet vise à préparer la valorisation d'une mémoire régionale mais aussi, dans un second temps, nationale (la Lorraine par exemple) et transfrontalière, avec en particulier la Wallonie toute proche. Il est envisageable d'étendre ensuite le projet à d'autres régions minières comme la Ruhr en Allemagne.

2. Disponible sur : <https://anr.fr/Projet-ANR-16-CE38-0001>.

En s'appuyant plus particulièrement sur l'expertise historiographique, sociologique et économique de la mission *Bassin Minier* et du *Centre Historique Minier de Lewarde*, les chercheurs du projet MémoMines ont eu recours d'une part à des *corpus* (sonores, visuels, audiovisuels et textuels) *déjà constitués* et d'autre part, à des *nouveaux corpus* (ouverts) issus des « terrains » de collecte de traces mémorielles (enregistrements de récits de vie, captations d'objets de culture matérielle et de cadres de vie...). Les traces mémorielles collectées ont été traitées (montées, post-éditées), enregistrées et archivées. Elles ont ensuite été décrites et analysées à l'aide d'une ontologie³ du domaine et via un environnement de travail spécifique. Elles ont enfin été publiées sous forme d'une archive audiovisuelle en ligne. Les traces mémorielles ainsi transformées en des ressources intellectuelles (documentant un patrimoine particulier) servent ensuite – telles quelles ou après un nouveau processus de « traitement » (appelé *processus de repurposing*, *processus de rééditorialisation*) – à des usages variés dans le cadre de projets innovants de médiation culturelle (s'insérant dans l'offre muséographique des centres miniers), de transmission culturelle, de valorisation territoriale et, enfin, de la recherche elle-même.

Ce cycle de production, traitement, archivage, diffusion et réutilisation de données numériques, exemplifié par le patrimoine minier, forme en lui-même une problématique scientifique qui n'est que partiellement traitée dans la littérature spécialisée. Pourtant sa maîtrise à la fois théorique, méthodologique et technologique est indispensable pour tout projet de production/archivage/réutilisation de données documentant un patrimoine. Y apporter une réponse satisfaisante est l'enjeu scientifique et technique du projet MémoMines.

Organisation et répartition des tâches

Le projet (Leleu-Merviel et Chaudiron, 2021), porté par le centre de recherche DeVisu⁴, implique trois partenaires principaux : deux centres de recherche publics GERiiCO⁵ (Lille) et PLIDAM⁶ – Inalco (Paris), et l'INA, l'Institut national de l'audiovisuel⁷.

-
3. « Une ontologie désigne des abstractions et un vocabulaire représentant des informations et leurs relations » (Doueïhi, 2011, p. 8).
 4. Le coordinateur scientifique et responsable projet pour DeVisu est la Professeure Sylvie Leleu-Merviel, directrice du centre de recherche.
 5. Le responsable projet pour GERiiCO est le Professeur Stéphane Chaudiron, directeur du centre de recherche.
 6. Le responsable projet pour PLIDAM est le Professeur Peter Stockinger, directeur du centre de recherche.
 7. Les partenaires contributeurs pour l'INA sont Steffen Lalande et Abdelkrim Beloued.

PLIDAM/INA : production. Constitution de corpus d'archives numériques

Au sein du projet, l'équipe du laboratoire PLIDAM de l'Inalco a piloté la constitution et la production de la mémoire minière, c'est-à-dire la collecte et la création de traces mémorielles. Cette activité est traditionnellement au cœur d'une variété de disciplines en SHS (telles que la sémiotique, l'anthropologie, la sociologie, l'archéologie...). En outre, l'équipe a réalisé, avec l'appui de l'INA, les archives audiovisuelles de la mémoire minière, notamment sous la forme d'un portail web.

GERiCO : indexation. Constitution de ressources métalinguistiques

De son côté, l'équipe du centre de recherche Geriico a eu pour mission l'explicitation de l'univers de connaissance de la mine et l'élaboration d'une ontologie et d'un thesaurus, qui servent à décrire et indexer les traces mémorielles créées, mais également à assurer leur intelligibilité sur le long terme.

DeVisu : médiation. Designs expérientiels à destination des publics

L'équipe du centre de recherche DeVisu, quant à elle, a conçu et réalisé des dispositifs artefactuels de restitution de la mémoire de la mine, fondés sur de nouvelles dimensions créatives et de nouvelles formes d'écritures en médias multiples. Ceux-ci se sont appuyés notamment sur la co-création et le partage en termes de contenus, et sur des dispositifs nomades, immersifs ou de réalité augmentée en termes de supports, permettant de proposer des expériences muséales inédites. Il s'agit à la fois de dispositifs numériques de consultation à distance (portail, applications pour supports mobiles...) et de dispositifs innovants d'accompagnement d'une visite sur site (dans les lieux de mémoire, tel que le site minier d'Arenberg). Leur mise en œuvre auprès des publics novices a donné lieu à des études d'usages, une évaluation écologique en situation et une analyse des construits de sens élaborés par les publics en consultation et en visite, afin de valider les approches proposées, qui visent une muséo-expographie renouvelée, engageante, immersive et contributive.

Un seul projet collaboratif cohérent

Les actions ont été réparties et distribuées par tâche, mais les livrables sont interdépendants au sein du projet. Car celui-ci comprend un ensemble d'activités collaboratives chaînées, à savoir respectivement :

1. La *définition* et la *modélisation* conceptuelle de l'objet ou du domaine de référence (ici : le domaine minier).
2. La *qualification*, la *localisation* et la *classification* des données pouvant servir de documents d'un domaine (ici : quels types/genres de données visuelles, audiovisuelles, sonores ou textuelles ?).
3. La *planification* et la *préparation* d'un *terrain* de collecte de nouvelles données (ici : sous forme d'enregistrements audiovisuels d'entretiens ; de captations d'objets de culture matérielle, de cadre de vie...).
4. La *collecte* à proprement parler des données sur terrain (ici : les enregistrements visuels, sonores ou audiovisuels, les prises de note...).
5. Le *traitement* des données collectées (ici : le « nettoyage » technique, le montage, la postsynchronisation... des enregistrements et des captations).
6. Le *stockage* « *de base* » des données collectées et leur *archivage pérenne* (ici : l'archivage des données dans des structures appropriées).
7. Le *suivi des corpus des données* (ici : la mise à jour des données archivées, l'enrichissement du corpus, la suppression de données...).
8. La *modélisation du contenu* (du sens) véhiculé par les données et la production d'une *ontologie du domaine* (ici : du domaine minier d'une part et de l'objet média lui-même).
9. L'*analyse* (classification, indexation, annotation...) des données et leur *publication* en ligne (ici : l'analyse à l'aide d'une ontologie du domaine minier des enregistrements audiovisuels et leur publication sous forme de vidéo-livres, de dossiers thématiques...).
10. L'*exploitation*, l'utilisation de données « brutes, analysées et/ou publiées » comme des ressources dans le cadre de projets de médiation culturelle ou scientifique, de valorisation territoriale, etc.

Concrètement, le pilotage des activités est attribué à une équipe par tâche, mais toutes les équipes y participent à leur manière : elles sont complémentaires et sont reliées les unes aux autres. Par exemple, DeVisu, grâce à son ancrage local, a fourni les « terrains » de collecte de traces mémorielles et établi les contacts (point 3 ci-dessus), filmé (point 4) et traité (point 5), puis archivé (point 6) les entretiens constituant les nouveaux corpus de la tâche de production, attribuée à PLIDAM. De leur côté, les chercheurs de GERiiCO ne pouvaient mettre en œuvre leurs outils d'indexation qu'une fois les corpus chargés sur le serveur (ce qui s'est avéré plus long et difficile que prévu pour des raisons techniques). Les équipes contribuent donc ensemble à une unité-projet cohérente.

Le point essentiel du projet et son originalité résident dans la connexion très forte entre les aspects patrimoniaux, techniques et sociétaux, souvent déconnectés pour des raisons disciplinaires dans les travaux scientifiques de nature comparable. Les divers livrables du projet traduisent cette complémentarité.

Les archives et la plate-forme MémoMines, la médiatisation du mineur

À ce titre, l'un des livrables du projet est une plate-forme permettant l'accès aux traces mémorielles collectées et constituées en corpus numériques.

La plate-forme MémoMines, le thésaurus Thésomine et l'ontologie Ontomine

Une plate-forme spécifique de consultation en ligne, également intitulée MémoMines⁸, a été développée dans ce but. Elle s'appuie sur la plate-forme logicielle client-serveur développée au sein du département Recherche et Innovation de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Son objectif est de favoriser le partage, la capitalisation et la médiation de connaissances s'articulant autour de corpus de médias, en proposant notamment des fonctionnalités de description collaborative de contenus, de création de corpus d'extraits ainsi que l'aide à la création de portails et parcours hypermédias. Pour ce faire, elle propose un ensemble intégré d'outils et d'interfaces Web dédiés à la valorisation de contenus multimédias. La généricité de la plate-forme la rend potentiellement pertinente pour une multitude d'usages croisant base de connaissances et médias, sur la base du logiciel *open-source* OKAPI (*Open Knowledge Annotation and Publishing Interface*). OKAPI fournit des interfaces dédiées aux opérations de création, modification et suppression d'utilisateurs et leur mise en relation. Il utilise les langages du Web sémantique promus par le W₃C⁹.

Mais les ressources mises à disposition sont très importantes : nombreux corpus audiovisuels, fonds photographiques, articles de presse, etc. Une découverte au fil de l'eau, par butinage, n'est pas satisfaisante. C'est pourquoi il est essentiel de disposer d'outils d'exploration systématique et instrumentée. Les chercheurs du centre de recherche GERiiCO se sont concentrés sur la mise au point d'un thésaurus. Le thésaurus est le socle de l'indexation sémantique des contenus, réalisée grâce à une ontologie développée spécifiquement (« Ontomine ») (Daloz, 2020 ; Daloz et Chaudiron, 2019 ; Chaudiron *et al.*, 2019). La base de l'ontologie est le modèle sémantique CIDOC-CRM, développé par le Comité International pour la DOcumentation (CIDOC) de l'International Council of Museum (ICOM), CRM signifiant *Conceptual Reference Model* (modèle conceptuel de référence). Ce modèle sémantique constitue une « ontologie » de l'information relative au patrimoine culturel. Issu du monde des musées, c'est aussi un standard qui cherche à atteindre les données du monde des bibliothèques, des archives et

8. La plate-forme porte le même nom que le projet ANR lui-même.

9. Les langages du Web sémantique utilisés sont : RDF (Resource Description Framework), RDFS (Resource Description Framework Schema), OWL (Ontology Web Language) et SKOS (Simple Knowledge Organisation System).

des institutions de recherche (Charbonnier, 2014). La première version de ce thésaurus, « Thésomine », sur le modèle SKOS, est en ligne, libre de droits d'utilisation, et consultable à l'adresse <https://opentheso.huma-num.fr/opentheso/?idt=th136>. Il compile 1 322 termes, descripteurs et non-descripteurs, liés aux métiers, matériel, et culture de la mine et ses environs. Il prend en compte les variantes régionales et les dialectes, nombreux à la mine compte tenu de la variété des recrutements – vagues migratoires notamment.

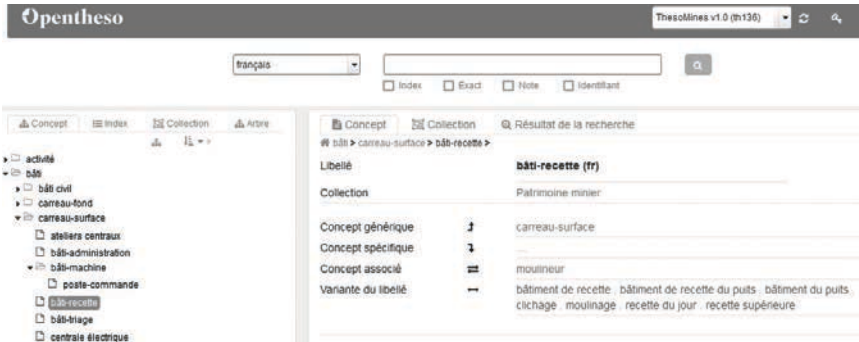


Figure 1. Exemple de descripteurs du thésaurus « Thésomine » (source : capture d'écran)

Les objets en média multiples sont mis en ligne sur la plate-forme MémoMines et indexés grâce à Ontomine, afin de favoriser la consultation distancielle et l'appropriation personnalisée par tous les publics.

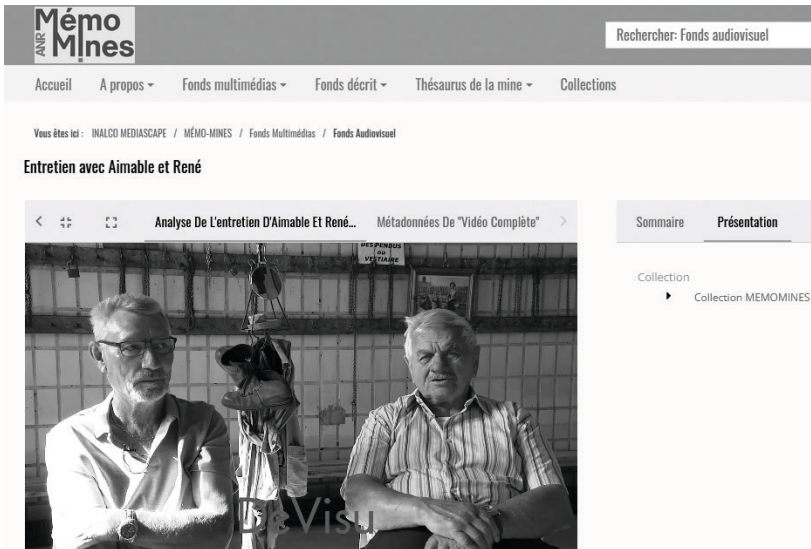


Figure 2. Interface de consultation des vidéos sur la plate-forme MémoMines. À l'image, deux mineurs, de gauche à droite Aimable Patin et René Lukasiewicz (source : Capture d'écran)

Grâce aux fonctionnalités propres à OKAPI (bannière et menu personnalisables, accès à l'interface d'édition via l'interface utilisateur, interface de visualisation du fonds audiovisuel, interface de description audiovisuelle comportant sa « ligne de temps » éditable et un formulaire multi-onglets contrôlé par ontologie...), les utilisateurs peuvent visionner tout ou partie des contenus disponibles, soit en parcourant la liste des objets en ligne, soit en recherchant des termes qui, grâce à l'indexation, feront émerger les segments pertinents des différents contenus, notamment parmi les heures d'entretiens réalisés avec d'anciens mineurs, dont certains sont malheureusement déjà décédés depuis. La possibilité d'éditer sa propre ligne de temps permet en outre d'effectuer une sorte de « montage » personnel : chacun peut ainsi réaliser son propre document, sans copie ni dégradation des originaux. Cette fonctionnalité est précieuse, par exemple pour les enseignants et médiateurs, qui peuvent s'approprier les contenus tout en profitant de la capitalisation collective qu'OKAPI favorise.

The screenshot shows the ANR MémO Mines website. The header includes the logo and navigation links: Accueil, A propos, Fonds multimédias, Fonds décrit, and Thésaurus de la mine. Below the header, the breadcrumb trail reads: Vous êtes ici : INALCO MEDIASCAPE / MÉMO-MINES / Analyse Média Memomines. The main content area is titled "Analyse de l'entretien d'Aimable et René". A navigation bar below the title contains icons for search, zoom, and other functions, along with tabs for "Chapitres", "Plan Visuel", and "Métadonnées De 'Analyse'". The "Chapitres" tab is active, displaying a list of video segments with their titles, durations, and brief descriptions.

Titre	Durée	Description
La cigarette du mineur	durée: 00:00:21:146	Il était interdit de fumer mais le rituel du mineur était de retrouver sa cigarette ...
L'odeur du fond	durée: 00:00:15:275	Une odeur particulière avec un air vicié.
La température au fond	durée: 00:00:14:100	Une température très élevée
Le danger, l'obscurité et l'eau	durée: 00:00:16:788	Un mineur pleure quand il descend et rigole quand il remonte.
Parler de la vie du fond	durée: 00:01:13:40	René a travaillé toute sa vie au fond mais n'a jamais parlé à sa femme de sa vie ...
Le travail du mineur	durée: 00:01:13:40	Le travail du mineur est noble, dur et il faut être courageux. Quand le mineur e...

Figure 3. Découpage sémantique des vidéos permettant la recherche de segments signifiants (source : Capture d'écran)

La présence médiatisée du mineur en son absence

Au-delà de la plate-forme de consultation en ligne, une autre série de livrables concerne le design de dispositifs dédiés à l'accompagnement de visites sur site. Partant du postulat intuitif que la patrimonialisation des lieux, édifices industriels et outils de la mine est désincarnée si la figure du mineur en est effacée, la première étape a consisté à vérifier la consistance de cette hypothèse.

Ainsi, la présence virtuelle d'un mineur, médiatée par une diffusion vidéo, a-t-elle été expérimentée en visite physique sur le site d'Arenberg. La recherche envisageait la question de l'expérience vécue par les participants vis-à-vis de tels témoignages dans le parcours de visite. Le mineur est-il indispensable à la visite ? Comment la restitution de sa présence, même uniquement médiatisée, est-elle appréciée par les participants ? Cette forme de « présence en absence », médiée par la voix et l'image, est-elle jugée pertinente par les participants ? Le protocole, fondé sur les méthodes VIAGE (Kounakou et Verclytte, 2011) et MEDIA-REPERES (Labour, 2011), compare l'expérience de deux groupes de visiteurs : un groupe test avec séquence vidéo au sein du parcours et un groupe contrôle sans, le reste de la visite étant strictement identique.

Portant sur 115 participants et concentrée sur 2 jours (le week-end de Fête de la Science 2017), l'étude (Blondeau *et al.*, 2018) montre que la présence du mineur, même virtuelle, est plébiscitée par les visiteurs qui la jugent essentielle. Elle confirme notamment que la parole filmée du mineur fait bien davantage qu'améliorer le parcours et l'expérience de visite, elle incarne bel et bien la mémoire minière. La figure du mineur cristallise la dimension émotionnelle de l'expérience de visite et constitue le liant avec la région, les productions culturelles, l'histoire et l'avenir.

Une fois confirmée la légitimité du témoin, même virtualisé, la recherche s'est orientée vers d'autres formes éventuelles de « présence incarnée par l'image ». Une revue des travaux concernant la mémoire de la Shoah a été effectuée. Car, selon les termes d'Annette Wieviorka (1998, p. 15), « la mémoire de la Shoah est devenue, quant à elle, pour le meilleur ou pour le pire, le modèle de la construction de la mémoire, le paradigme auquel on se réfère ici ou là, pour analyser hier ». Dans son ouvrage *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Jacques Walter (2005) examine également plusieurs formes de la mémoire de la Shoah dont différentes productions audiovisuelles telles que des documentaires, la série *Holocauste* et les films *Shoah*, *La liste de Schindler*, *La vie est belle*. Parmi les dispositifs les plus innovants, le modèle du théâtre holographique proposé par l'IHMEC, *Illinois Holocaust Museum and Education Center* ou musée de l'Holocauste de l'Illinois (États-Unis) simule une interaction, c'est-à-dire la discussion avec des représentations 3D dites holographiques¹⁰ de survivants juifs

10. Techniquement, il s'agit en toute rigueur de fantôme de Pepper (*Pepper's Ghost*), et non d'hologrammes.

ayant échappé à la solution finale. Le dispositif permet au public de poser des questions oralement, et une fois la question relayée par le médiateur pourvu de microphones, permet au public d'entendre quasi-instantanément la « réponse » de l'hologramme, c'est-à-dire le segment vidéo préenregistré que le système a identifié comme le meilleur résultat par rapport aux mots clés figurant dans la question. Sur un principe similaire, un *Pepper's Ghost* de mineur a été réalisé et testé une première fois dans le cadre de MémoMines en janvier 2021, puis à nouveau en octobre 2021.



Figure 4 : La deuxième version du prototype, présenté lors de la fête de la science 2021 organisée sur le site minier d'Arenberg (Photographie : Sylvie Leleu-Merviel)

Le protocole expérimental scindait les 90 participants en deux groupes dont l'un rencontrait le véritable Aimable en premier puis voyait le fantôme de Pepper en second, et l'inverse pour l'autre groupe afin de compenser l'effet de préséance. Un questionnaire leur était administré après la première rencontre, puis après la deuxième. Les données collectées sont actuellement en cours de dépouillement exhaustif. Les premiers résultats montrent que les visiteurs ayant d'abord vu Aimable en chair et en os trouvent le Pepper's Ghost limité. Mais ce dernier est jugé très convaincant quand les visiteurs n'ont vu que lui, soit avant de rencontrer le vrai mineur. Ce résultat encourageant montre que le fantôme de Pepper se justifie lorsqu'il ne reste plus que lui. Il permet d'envisager la deuxième phase, c'est-à-dire le développement du système conversationnel, et l'enregistrement des réponses à quelques 2 000 questions (Dubuis *et al.*, à paraître).

Conclusion

Qui n'a pas rêvé de discuter avec Jules César, Toutankhamon ou Louis XIV pour qu'ils nous expliquent eux-mêmes leur vie ? Le développement rapide des techniques numériques permet d'envisager ce type de dispositif pour les générations futures. Déjà, un Salvador Dali de synthèse accueille les visiteurs dans l'exposition qui lui est consacrée. La recherche exposée ici explore cette piste. Les résultats obtenus attestent que la figure du témoin est le vecteur privilégié de transmission du patrimoine immatériel, incarnant le lien à la mémoire et à l'Histoire, notamment dans sa composante émotionnelle.

Par-delà les améliorations techniques à apporter, plusieurs aspects importants n'ont pas été développés ici. Tout d'abord, une stratégie de sauvegarde des archives sur le long terme est indispensable, car les traces numériques ne sont pas assurées d'être pérennes par leur simple constitution. La manière filmique est aussi déterminante dans l'intérêt porté par le récepteur à ce qui lui est proposé. En particulier, l'interpellation par le regard direct est décisive. Ce fait est connu. En effet, dès 1983, Eliséo Veron (1983) a montré le rôle essentiel que joue le regard dans l'énonciation du JT : « Le présentateur regarde l'axe vide de la caméra, ce qui fait que moi, téléspectateur, je me sens regardé : il est là, je le vois, il me parle. Le journal télévisé a finalement choisi de se constituer autour de cette opération fondamentale qui est ainsi devenue l'une des marques du genre, en tant qu'indice du régime de réel qui est le sien : les yeux dans les yeux ». La difficulté, surmontée dans *MémoMines*, a été de concevoir un dispositif qui ne bloque pas l'expression de témoins peu enclins à parler à une caméra « yeux dans les yeux » (Blondeau *et al.*, 2022). De plus, une étude propre à établir l'importance respective de l'image et du son doit être menée. En effet, un dispositif formé d'un vidéo-mapping sur maquette architecturale, mais dont la voix off est celle des mineurs, a montré, lors de son exposition à Arenberg, que la voix suffit à porter l'émotion du témoignage. Peut-être même cette émotion est-elle décuplée sans le parasitage de l'image. Mais aucune étude scientifique n'est venue affermir ce constat empirique.

Au bout du compte, l'introduction du concept de trace a évoqué la substitution du spectre au dépôt. Ce terme de spectre ne désigne-t-il pas exactement les dispositifs dont il est question ? Qu'il s'agisse d'un témoin de la Shoah, d'un mineur disparu, ou de Michaël Jackson dans un ultime concert, c'est bien à un spectre que je suis confronté : il est là, je le vois, il me parle depuis le royaume des morts, là réside la magie. Cette fascination perdurera-t-elle lorsqu'elle sera devenue commune ? Seul l'avenir le dira.

Références

- BACHIMONT Bruno, 2009, « Archivage audiovisuel et numérique : les enjeux de la longue durée » [en ligne], dans LEBLOND Corinne (dir.), *Archivage et stockage pérennes. Enjeux et réalisations*, Paris, Lavoisier, collection « Traité des sciences et techniques de l'information. Série Environnements et services numériques d'information », p. 195-222. Disponible sur : https://plone.unige.ch/ArchiSavoirs/le-seminaire/lectures-pour-la-seance-du-3-juin-2013/bruno-bachimont-archivage-audiovisuel-et-numerique-les-enjeux-de-la-longue-duree/at_download/file [consulté le 10 oct. 2022].
- BACHIMONT Bruno, 2010, « La présence de l'archive : réinventer et justifier », *Intellectica*, 53-54, p. 281-309.
- BLONDEAU Virginie *et al.* 2019, « Conversation pour l'éternité : Grand Témoin, hologramme et IA » [en ligne], *RIHM Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, 20 (2), p. 1-31. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02559637/document>.
- BLONDEAU Virginie *et al.*, 2022 [à paraître], « Préserver, valoriser et transmettre le patrimoine minier des Hauts-de-France : l'apport du projet ANR MémoMines », dans OUVRARD Louise (dir.), *Le Corpus audiovisuel : Quelles approches ? Quels usages ? Actes du Colloque international*, Paris, Inalco.
- BLONDEAU Virginie, 2020, *Vers un humanisme numérique. Du témoin vivant au Grand Témoin numérique* [en ligne], thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Polytechnique Hauts-de-France. Disponible sur : <https://hal-uphf.archives-ouvertes.fr/tel-03082329/document>.
- BLONDEAU Virginie, BOUGENIES Fanny, LELEU-MERVIEL Sylvie, 2018, « De la trace mémorielle à sa médiatisation : l'exemple du parcours patrimonial évolutif de la Fosse d'Arenberg à Wallers » [en ligne], *RIHM. Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, 19 (1), p. 69-113. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02510899/document>.
- BORTOLOTTI Chiara (dir.), 2011, *Le Patrimoine culturel immatériel : enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, collection « Ethnologie de la France. Cahiers ».
- CHARBONNIER Pauline, 2014, « Introduction au CIDOC-CRM et au Linked Data », *Formation BNF et Biblissima : Modélisation des données et humanités numériques*, Bibliothèque nationale de France (Paris), 1^{er} déc. Disponible sur : https://projet.biblissima.fr/sites/default/files/01-12-2014bnf_intro_cidoc_ld.pdf [consulté le 10 oct. 2022]
- CHAUDIRON Stéphane, JACQUEMIN Bernard et KERGOSIEN Eric, 2019, « L'apport du web sémantique à la sauvegarde du patrimoine immatériel : le cas du textile, de la musique et de la mine » [en ligne], dans ROXIN Ioan *et al.* (dir.), *Information, Communication et Humanités Numériques. Enjeux et*

- défis pour un enrichissement épistémologique. Actes du 23^e Colloque bilatéral Franco-Roumain en sciences de l'information et de la communication*, Cluj-Napoca, Accent Publisher, p. 311-328. Disponible sur : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02356933/document>.
- DALOZ Amélie et CHAUDIRON Stéphane, 2019, « Méthodologie de conception d'un thésaurus du domaine minier », dans JACQUEMIN Bernard et GHENIMA Malek (dirs), *Actes du 21^e Colloque international sur le document numérique. La numérisation info-documentaire*, Paris, Éditions Europa, p. 11-23.
- DALOZ Amélie, 2020, « Méthodologie de construction d'une terminologie et d'un thésaurus pour valoriser le patrimoine documentaire minier », *Aida Informazioni. Rivista di Scienze dell'Informazione*, 38 (1-2), p. 31-54.
- DAVALLON Jean et LE MAREC Joëlle, 2000, « L'usage en son contexte. Sur les usages des interactifs et des cédéroms des musées » [en ligne], *Réseaux. Communication, technologie, société*, 101, p. 173-195. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_2000_num_18_101_2250.
- DESVALLÉES André et MAIRESSE François, 2011, *Dictionnaire encyclopédique de muséologie*, Paris, Armand Colin.
- DOUEIHI Milad, 2011, « Un humanisme numérique » [en ligne]. *Communication & langages*, 167, p. 3-15. Disponible sur : <https://doi.org/10.4074/S033615001101101X>.
- DUBUIS M. *et al.*, [à paraître], « Le lien à la culture renouvelé par les mobilités informationnelles », *TIC & Société*.
- DULONG Renaud, 2009, « Qu'est-ce qu'un témoin historique ? » [en ligne], *Vox Poetica*. Disponible sur : <http://www.vox-poetica.org/t/articles/dulong.html> [consulté le 10 oct. 2022].
- GELLEREAU Michèle, 2012, « Comprendre, interpréter et valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales : synthèse des principaux résultats de l'étude TEMUSE 14-45 » [en ligne], dans *Id.* (dir.), *Actes du symposium international TEMUSE 14-45. Valoriser la mémoire des témoins et des collectionneurs d'objets des deux Guerres mondiales. Médiation, communication et interprétation muséales en Nord-Pas de Calais et Flandre occidentale*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille, p. 16-31. Disponible sur : <https://hal.univ-lille.fr/hal-00836401/document>.
- HALBWACHS Maurice, 1997 [éd. orig. 1950], *La Mémoire collective*, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque de L'Évolution de l'humanité ».
- HOOG Emmanuel, 2003, « Tout garder ? Les dilemmes de la mémoire à l'âge médiatique », *Le Débat*, 125 (3), p. 168-189.
- JEANNERET Yves, 2011, « Complexité de la notion de trace. De la traque au tracé », dans GALINON-MÉLÉNEC Béatrice (dir.), *L'Homme trace. Perspectives anthropologiques des traces contemporaines*, Paris, CNRS Éditions, collection « L'Homme trace », p. 59-86.

- KOUNAKOU Komi et VERCLYTTÉ Laurent, 2011, « VI.A.G.E : un protocole pour cerner l'impact des images médiatiques sur la petite enfance », *Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, 12 (1), p. 63-100.
- LABOUR Michel, 2011, *MEDIA-REPERES. Une méthode pour l'explicitation des construits de sens au visionnage* [en ligne], Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01248143/document>.
- LELEU-MERVIEL Sylvie et CHAUDIRON Stéphane, 2021, « MémoMines : Conversion de traces mémorielles en médiations numériques : le cas de la mémoire minière » [communication orale], Colloque *Numérique et patrimoine. Enjeux et questions actuels*, en distanciel, 11-12 mars. Disponible sur : <https://youtu.be/sZTYq2WfMZ8?t=7395> [consulté le 10 oct. 2022].
- LELEU-MERVIEL Sylvie, 2013, « Traces, information et construits de sens. Déploiement de la trace visuelle de la rétention indicielle à l'écriture » [en ligne], *Intellectica*, 59, p. 65-88. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_2013_num_59_1_1086.
- LELEU-MERVIEL Sylvie, 2017, *La Traque informationnelle*, Londres, ISTE Éditions, Collection « Sciences, société et nouvelles technologies ».
- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* [en ligne], Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Disponible sur : <https://ich.unesco.org/fr/convention>.
- PÉDAUQUE Roger, 2006, *Le Document à la lumière du numérique. Forme, texte, médium : comprendre le rôle du document numérique dans l'émergence d'une nouvelle modernité*, Caen, C & F Éditions
- PIANEZZA Nolwenn, 2017, *La Patrimonialisation selon l'immatériel ou la mémoire agissante – circulation des savoirs en contexte partenarial de production audiovisuelle* [en ligne], thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01774377/document>.
- POLLAK Michael et HEINICH Nathalie, 1986, « Le témoignage » [en ligne], *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, p. 3-29. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1986_num_62_1_2314.
- SCHMITT Daniel et AUBERT Olivier, 2016, « REMIND, une méthode pour comprendre la micro-dynamique de l'expérience des visiteurs de musées », *RIHM, Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, 17 (2), p. 43-70.
- VERON Eliséo, 1983, « Il est là, je le vois, il me parle », *Communications*, 38, p. 98-120. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1983_num_38_1_1570.
- WALTER Jacques, 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- WIEVIORKA Annette, 1998, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon.

Mémoire, souvenir, témoignage et récit dans *Face à la mère*, pièce de Jean-René Lemoine

André PETITJEAN

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France
petitjean.andre2[at]wanadoo.fr

Témoignages, mémoires, vies en récit, ce sont là autant d'objets qui caractérisent nombre de travaux de Jacques Walter. C'est pourquoi j'ai choisi de lui rendre hommage en analysant un genre dramatique que l'on appelle la « pièce monologuée ». En effet, depuis quelques décennies, on assiste à une véritable vogue de la parole solitaire au théâtre sous la forme de pièces insérées dans des recueils (Minyana, 1993 ; Billetdoux, 1996) ou d'œuvres autonomes : *La Nuit juste avant les forêts* (Koltès, 1978), *Le Petit bois* (Durif, 2010), *The Great Disaster* (Kermann, 1999), *Le Mardi à Monoprix* (Darley, 2009), pour ne prendre que quelques exemples. Afin de ne pas me disperser, je me suis limité à l'étude de *Face à la mère*, pièce de Jean-René Lemoine (2006) dans le but d'analyser son fonctionnement narratif en le reliant à la problématique de la mémoire. Je le ferai d'un point de vue essentiellement textuel, mais en m'inspirant aussi de la précieuse réflexion de Paul Ricoeur (2000). C'est ainsi que l'on verra en quoi ce texte est un véritable récit car la fable, proche en cela des fictions romanesques, n'est plus soumise au développement temporel strictement chronologique. Grâce à une alternance entre narration et monstration, cela permet au personnage d'exercer une intense activité mémorielle en voyageant en permanence dans des chronotopes différents, passés et présents. Je montrerai que la solitude du personnage n'est pas forcément anti-dramatique puisque ce monologue est très polyphonique et fait advenir par la parole de nombreux personnages. Chemin faisant, on verra que J.-R. Lemoine, sans emprunter la voie de l'objectivation et de l'analyse qu'on attribue aux investigations scientifiques, a une connaissance fine du fonctionnement de la mémoire et des souvenirs.

Le moment de la remémoration

Dans la pièce de J.-R. Lemoine, le narrateur est inscrit dans un cadre spatio-temporel que j'appelle « mimétique » plus ou moins explicite et déterminé. La pièce

s'ouvre par un « Prologue » au cours duquel il signifie qu'il va s'adresser à sa mère disparue (« Voici venu le temps de me présenter à vous pour cet entretien si longtemps différé » ; Lemoine, 2006, p. 13) et s'achève par un « Épilogue » (« Il est tard. Il est temps de prendre congé » ; *ibid.*, p. 55). On comprend que le moment où il décide de s'adresser à sa mère a lieu trois années après son décès (« Il aura fallu trois années de parenthèse, trois années de coma profond, pour pouvoir vous donner rendez-vous » ; *ibid.*, p. 12) et on infère que la durée du chronotope mimétique est de trois mois. Il est fait allusion tour à tour à l'été puis à l'automne. (« Je vous écris dans la chaleur de l'été. Les journées sont immobiles dans l'attente de l'orage » ; *ibid.*, p. 34) ; « L'automne est arrivé soudain. Les brouillards parfois se dissipent. Les pluies sont souvent diluviennes. Le vent s'essouffle. Tout s'effiloche et se défait » ; *ibid.*, p. 55). Le présent est le tiroir temporel dominant. Il fait système avec les déictiques spatiaux (« Ici l'été est lourd et chaud », *ibid.*, p. 34) ou temporels (« Je me sens très seul maintenant » ; *ibid.*, p. 18) tels qu'ils sont susceptibles de configurer le cadre mimétique. Ce présent tient au fait que le personnage entretient un dialogue permanent avec la défunte (« Mère je vous pardonne. Je vous demande pardon » ; *ibid.*, p. 55) ; « Vous me manquez » ; *ibid.*, p. 24). Il s'explique aussi par l'omniprésence de commentaires au cours desquels le narrateur, s'adressant à lui-même, nous permet d'accéder au flux de ses pensées, que ce soit sur le mode expressif (« Mes forces m'abandonnent, je voudrais... » ; *ibid.*, p. 14) ou réflexif (« Parfois je me demande comment j'ai pu supporter cela. À chaque instant on croit qu'on ne pourra pas affronter l'instant supplémentaire et pourtant on survit » ; *ibid.*, p. 23). Outre la description de l'état du personnage depuis que sa mère est morte trois années plutôt (*ibid.*, p. 12), le monologue est un chant d'amour adressé à cette mère, sur fond de regret de ne pas avoir su et pu lui dire de son vivant combien il l'aimait malgré leurs différends. Les commentaires disent tous que le travail de deuil est difficile à accomplir et demande du temps. « Se réconcilier avec la perte est un travail inachevé si l'on ne veut pas consentir à la mélancolie et à la tristesse » (Ricoeur, 2000, p. 98). Ce sentiment d'abandon que connaît le narrateur après la disparition de sa mère : (« Vous me manquez, maman, vous me manquez. Je voudrais que vous soyez là » (Lemoine, 2006, p. 17) s'accompagne d'une perte d'intérêt et d'attention à la vie : « Les nuages s'amoncellent au-dessus de mon corps. Le soleil disparaît dans la brume de l'été. Je marche dans l'ivresse et... tout se brouille, se fane sur mon passage et... Je n'ai plus d'horizon. Je n'ai plus d'horizon » (*ibid.*, p. 29) Inversement, au moment où il parle, le narrateur aura réussi à apaiser sa douleur, sortir de son isolement et reprendre goût à la vie : « Tout va infiniment mieux – infiniment mieux. Mes yeux ne se remplissent plus de larmes quand vous traversez ma pensée, j'arrive tant bien que mal à me lever le matin, à me coucher le soir ; bien sûr je suis obligé de faire semblant d'être joyeux quand je suis en société [...] Je ne peux pas dater le moment où tout a commencé à changer ». (*ibid.*, p. 12)

L'expérience mnémonique

Au niveau de sa composition, ce genre de pièces que Jean-Pierre Sarrazac (1989) qualifie de « monologue-confession », est une longue coulée verbale en forme de récit (54 pages). À l'évidence, cette forme dramatique est loin de respecter l'ordonnement du « bel animal » selon les principes aristotéliens (unicité de l'intrigue, progression ordonnée et finalisée des actions, développement temporel chronologique, causalité explicite des enchaînements). C'est que raconter sa vie est plutôt anti-dramatique pour au moins deux raisons. D'une part, le drame, comme l'a théorisé Aristote, est avant tout action et non pas narration par l'intermédiaire de personnages qui agissent en parlant. D'autre part, la contrainte du passage à la scène nécessite un effort de concentration dramatique qui, à la différence du roman, rend difficile l'extension de la diégèse à la totalité d'une vie entière. L'une des solutions pour dépasser ces contradictions est de recourir à un personnage qui parle et raconte, assumant, de ce fait, son double rôle de « figure narrante » et de « personnage narré » sous la forme du « personnage souvenant. Chez J.-R. Lemoine, le monologue est divisé en trois « mouvements » pendant lesquels le récitant, un homme, sans patronyme, revient sur son passé. En témoignent les occurrences multiples des verbes « se souvenir » : « Si je me souviens bien, ce fut dans un théâtre où avait lieu un atelier de comédiens » (Lemoine, 2006, p. 13) ; « Si je me souviens bien, jusqu'à l'âge de vingt ans j'ai été votre fils » (*ibid.*, p. 31). À quoi s'ajoutent les allusions à l'activité de mémoration (« Et toujours la même scène qui revient à la mémoire », *ibid.*, p. 43). Comme le souligne Ricoeur (2000, p. 69) : « Se souvenir c'est recevoir une image du passé mais c'est aussi la chercher ». Cet effort de mémoire est moins un rappel mécanique qu'une reconstitution réfléchie : « Gratter la mémoire jusqu'à l'os » (Lemoine, 2006, p. 27) dit le narrateur. Elle peut prendre appui sur des traces écrites (photos, correspondance familiale, « Je lisais les lettres, les cartes postales, je regardais les photos, je parcourais les agendas de mon grand-père », *ibid.*, p. 23) ou faire appel à des témoins (« J'étais venu rencontrer ceux et celles qui avaient connu ma mère et leur demander qui elle était [...] À travers eux, je découvrais une femme qui avait poursuivi son engagement », *ibid.*, p. 48) ; « On raconte qu'enfant elle allait à l'école en calèche avec ses cinq frères et sœur et le cocher », *ibid.*, p. 49). Cette mémoire qui travaille ramène les souvenirs en forme de présence semblable à des images : « Je vous vois encore hocher gravement la tête, ponctuant son récit de soupirs fatalistes et d'onomatopées savoureuses » (*ibid.*, p. 34). Et plus tard : « J'avais figé dans ma mémoire l'image de la femme d'avant [...] la vie a repris son cours et votre image se dissipa » (*ibid.*, p. 26). Le narrateur est conscient que la fidélité de la mémoire, sa prétention « véridative », est sujette à caution : « Est-ce que j'invente tout cela ? Est-ce que je dis la vérité ? » (*ibid.*, p. 32). Sa fiabilité est mise en doute tant au niveau de la perception des scènes vécues qu'à celui de la conservation des souvenirs

menacée par le phénomène de l'oubli : « Que de lacunes dans le souvenir. » (*ibid.*, p. 34) ; « Je ne sais plus ce que j'ai répondu. Je ne sais pas combien de temps la conversation a duré » (*ibid.*, p. 13). C'est pourquoi le narrateur n'a de cesse de modaliser le contenu de ses souvenirs sur le mode du doute : « À l'arrivée, ma sœur et moi étions sans doute endormis » (*ibid.*, p. 18) ; « Il y a eu un autre Noël dans une des premières années de ma vie. Je crois que les cousins étaient déjà partis au pensionnat à Paris (*ibid.*, p. 20). Il reste que le traumatisme lié à l'assassinat de sa mère est si fort que le narrateur n'hésite pas à retourner dans la maison de sa mère afin de la faire revivre. Comme l'analyse Alan Baddeley (1990, p. 15), « la topographie est lourde d'histoire [...] elle permet au sujet de se réappropriier plus facilement l'événement comme s'il avait été témoin [...] grâce au pouvoir qu'ont les objets et les lieux de générer des images » (*ibid.*). Ce que fait le personnage : « J'allais où elle était allée. Je marchais dans son ombre. De lieu en lieu, je demandais un souvenir, une photo en cadeau. J'allais dans sa maison. Je m'asseyais sur la galerie où le vent faisait chanter les feuilles. [...] Elle aimait le parfum de Rochas, la poudre de riz, les robes à tarlatane, les chaussures à talon [...] Je collectionnais dans ma tête les daguerréotypes des différentes époques [...] je me remémorais toute sa garde-robe, le grand bracelet africain en filigrane d'or et les malachites qu'elle portait aux oreilles [...] » (Lemoine, 2006, p. 50). Son besoin de connaître les circonstances de la mort de sa mère le taraude au point de déroger à la règle qui veut que le souvenir appartienne au monde des expériences passées contrairement à l'imagination totalement libre en la matière : « Il faut juste laisser remonter les souvenirs et inventer ce qu'on ne sait pas ». (*ibid.*, p. 18). C'est ainsi que le personnage, en totale empathie avec sa mère, imagine comment elle a été assassinée. La scène prend alors la forme d'une hypotypose au présent de narration : « Et toujours la même scène qui revient à ma mémoire, que je recrée, que je veux laisser passer, comme un nuage dans le ciel et qui revient encore, quelle heure est-il ? combien sont-ils ? trois, peut-être quatre, ils entrent dans la maison. Elle se réveille. Elle entend les pas dans l'escalier. Elle se lève. Ils sont déjà devant elle [...] ils la frappent, elle se débat, elle est grande et forte malgré son âge » (*ibid.*, p. 43).

Les objets de la remémoration

« La mémoire est au singulier, comme capacité et comme effectuation. Les souvenirs sont pluriels ». (Ricœur, 2000, p. 43). En fait, si l'on en juge par les travaux de psychologie cognitive (Lieuury, 2021), il existe différents types de mémoire dans la durée (à court terme, de travail, à long terme) et, pour cette dernière, il convient de distinguer la mémoire sémantique de la mémoire épisodique ou autobiographique qui réfère aux souvenirs qu'un sujet conserve de ce qu'il a vécu au cours de son existence. De fait, dans la pièce de J.-R. Lemoine, le locuteur est un narrateur qui, par le biais d'une biographie embryonnaire, fait retour sur son passé. Le but est de relater la relation à sa mère au travers d'épisodes de sa vie d'enfant et d'adolescent et de l'exil qu'ils ont connu, lui, sa sœur et sa mère, abandonnés par un père absent. Il opère à l'aide de micro récits dont les contenus, sur le mode des « souvenirs écrans », sont de façon indécidable réels ou fantasmés. Convenons d'appeler espace-temps diégétique les réalités fictionnelles non visualisées dans le cadre du moment présent de la remémoration et qui élargissent ce dernier à des horizons antérieurs et passés en nous faisant voyager en permanence dans l'espace et le temps. En effet, le récit commence au moment où le récitant, homme de théâtre, apprend en pleine répétition la mort de sa mère : « Si je me souviens bien, ce fut dans le théâtre où avait lieu un atelier de comédiens, et ce jour-là, les comédiens répétaient une scène de Richard III. » (Lemoine, 2006, p. 13). Il se poursuit par toute une série de scènes remémorées qui mettent en péril l'ordonnancement chronologique puisqu'elles sont entrelardées par des retours en arrière et une ellipse de plusieurs années. (« Dix années ont passé. Dix ans se sont écoulés. Les mers nous avaient séparés » (*ibid.*, p. 25). On assiste ainsi à différents épisodes qui comprennent l'enterrement de la mère à Sainte-Rose de Lima (*ibid.*, p. 15-17), l'enfance en Afrique (*ibid.*, p. 19), l'arrivée en Belgique (*ibid.*, p. 20), la suite du récit de l'enterrement (*ibid.*, p. 22-24), le retour en arrière à Haïti dix ans auparavant (*ibid.*, p. 25-26), l'enfance en Belgique (*ibid.*, p. 31-34), les grandes vacances en Extrême-Orient pour rejoindre le père expatrié (*ibid.*, p. 35), la continuation des années belges (*ibid.*, p. 35-38), le retour à la journée de l'enterrement (*ibid.*, p. 39), le séjour en France (*ibid.*, p. 45), le retour à Fort-de-France (*ibid.*, p. 46-50), puis en Belgique (*ibid.*, p. 52). Les événements sont racontés essentiellement au passé composé historique sur fond d'imparfait : « Nous avons ouvert les portes-persiennes et la lumière a envahi la maison. C'était la douce lumière du matin qui éclairait l'acajou des meubles et se posait en oblique sur les volutes chamarrées du carrelage » (*ibid.*, p. 21). Précédés parfois par des cadratifs temporels singulatifs (« Un matin, après les funérailles, dans la chaleur, en vidant votre maison, j'ai trouvé une lettre. » (*ibid.*, p. 39) ; « Un jour, je ne sais plus à quelle occasion, vous m'avez dit que vous comptiez rester encore quelque temps avec moi » (*ibid.*, p. 39), ces moments alternent avec des scènes itératives (« Le dimanche, nous allions tous les trois à l'église où je vous regardais prier,

puis vous nous accompagniez au cinéma [...]. Chaque trimestre, je vous apportais votre ration de résultats scolaires » (*ibid.*, p. 33). J.-R. Lemoine illustre cette autre intuition de P. Ricoeur (2000, p. 92) : « Les lieux habités sont particulièrement mémorables. La mémoire déclarative se plaît à les évoquer, à les raconter ». Ce que confirme J.-R. Lemoine en accordant une place particulière à la mémoire perceptive et aux souvenirs générés par les organes sensoriels que sont la vue, l'ouïe, l'olfactif, le gustatif et le tactile : « Je me souviens de la maison rouge et des grands arbres où se lovaient ces immenses serpents qui nous terrorisaient, sur des boys qui marchaient pieds nus sur les carrelages et accomplissaient les tâches avec une imperturbable lenteur » (Lemoine, 2006, p. 19) ; « C'étaient des cris de joie car il apportait à chacun une pomme rouge, brillante, croquante et cette pomme était magique puisque c'était un fruit presque inconnu en Afrique. » (*ibid.*, p. 19) ; « Je ne supporte plus que vous m'embrassiez, que vous me touchiez. » (*ibid.*, p. 37). Il reste qu'au-delà de l'événement singulier de la mort de sa mère, la mémoire individuelle qui s'y rapporte s'emboîte dans la mémoire collective du peuple haïtien, sans emprunter pour autant le régime de la connaissance historique : « Votre mort qui longtemps me sembla unique, incomparable, se dissout peu à peu dans la géographie de la douleur. [...] Votre pays ne fait plus partie du monde, il a été abandonné à sa propre dérive, livré à son essentielle cruauté » (*ibid.*, p. 51). C'est ainsi que par le biais du récit, J.-R. Lemoine brosse le tableau du régime dictatorial de Duvalier, Président de la République de Haïti de 1971 à 1986. Outre l'emprisonnement de son grand-père et le meurtre de sa mère, J.-R. Lemoine revient à plusieurs reprises sur les violences opérées par les milices au service du pouvoir : « Votre pays ne va pas bien. Votre pays se meurt depuis votre départ. Saviez-vous que le recteur de l'université avait eu les jambes brisées à coup de barres de fer ? Un de vos amis a été assassiné à la machette. Des bandes armées sévissent sur les hauteurs de la ville, dans les quartiers autrefois réputés tranquilles. Une femme qui venait d'accoucher a été violée par quatre hommes [...]. Dans le même quartier, huit hommes ont pénétré de nuit dans une maison bourgeoise. Ils ont ligoté et sodomisé le père, violé son épouse et sa fille de onze ans. Le père s'est suicidé quelques jours plus tard. » (*ibid.*, p. 51).

Une mémoire au pluriel

Dans les pièces monologuées, la solitude du personnage narrant, à la fois « souvenant » et « récitant » comme les appelle Samuel Beckett dans *Solo* et dans *Cette fois*, ne l'empêche pas de faire entendre une multitude de paroles, qu'elles soient les siennes à différentes époques de sa vie ou celles d'autres personnages qui peuplent son existence. Il s'ensuit que dans ces pièces la dimension dialogique (Bres, 2005) est importante sous la forme de « discours autres » (Authier-Revuz, 2004) qui se mêlent au flux continu de la voix du locuteur. Cette hétérogénéité

est à la fois « montrée » à travers différentes formes de discours d'autrui et « constitutive » au sens où toute production verbale peut être traversée par des paroles ou des pensées autres. Le locuteur n'a pas nécessairement conscience de l'existence de ces voix (individuelles ou collectives) dont il se fait le porte-parole ventriloque. C'est en ce sens que Jean-Marie Piemme (Fabien, 1994, p. 48) déclare, à juste titre :

On ne peut jamais réduire le monologue à quelqu'un qui parlerait seul. Certes l'acteur se trouve seul en scène mais il est dans une parole dialogique. C'est quelqu'un qui s'adresse à un autre ou prend en charge les paroles des autres.

Ce dialogisme est à la fois interlocutif (le personnage s'adresse à un autre en l'interpellant, voire au spectateur), inter-discursif (voir les paroles rapportées des personnages au cours de la narration de scènes passées) ou auto-dialogique (voir les boucles réflexives au cours desquelles le personnage revient sur ses propos tenus). On retrouve les mêmes phénomènes de dialoguisation dans la pièce de J.-R. Lemoine car le narrateur adopte la position du témoin et se montre affecté par les événements qu'il raconte après coup en s'adressant à un interlocuteur au statut différent. « C'est devant quelqu'un que le témoin atteste de la réalité de la scène à laquelle il dit avoir assisté ». (Ricœur, 2000, p. 69). C'est ainsi que le dialogue avec la mère disparue est continu et forme l'architecture principale du récit. Effectivement, à différents moments, l'adresse est explicite : « Vous me manquez, maman, vous me manquez. Je voudrais que vous soyez-là » (Lemoine, 2006, p. 17) ; « Mère, je vous pardonne. Et je vous demande pardon » ; (*ibid.*, p. 56) ; « Est-ce vous qui me hantez, encombrant les carrefours, les interstices de l'existence, ou est-ce moi qui vous tiens prisonnière dans les filets du souvenir, vous interdisant de migrer vers un hypothétique repos ? » (*ibid.*, p. 29). Mais dans le prologue, il est souligné – méta-théâtralité oblige – qu'il sera écouté par les récepteurs additionnels que sont les spectateurs. (« Il aura fallu trois années de parenthèse, trois années de coma profond, pour pouvoir vous donner rendez-vous dans ce lieu ombragé, devant l'assemblée silencieuse » (*ibid.*, p. 12). Pour les paroles rapportées des personnages au cours de la narration de scènes passées, J.-R. Lemoine a recours massivement au discours rapporté direct. Si comme le veut l'usage, les propos sont parfois précédés d'un verbe de communication introducteur (dire, ajouter, répondre), J.-R. Lemoine, par contre n'utilise pas les guillemets leur préférant les tirets : « Cédoine est venu ouvrir la barrière en criant – ils sont là, ils sont là ! » (*ibid.*, p. 25) ; « vous répétiez à l'envi – mais vous êtes en avance, je ne suis pas prête, vous ne deviez pas arriver si tôt- oubliant presque de m'embrasser » (*ibid.*, p. 25). Plus classique, par contre, le discours rapporté indirect : « Vous répétiez sans cesse que nous étions de passage, que nous n'avions pas fait des milliers de kilomètres pour venir nous amuser » (*ibid.*, p. 33) ; « Je vous ai dit que vous ne resteriez pas avec moi, qu'il fallait... » (*ibid.*, p. 39) et le discours narrativisé (« À table, vous ne parliez que de cet insolite

contretemps aérien et vous me regardiez à la dérobée. Nous devisions comme si nous nous étions quittés la veille. (*ibid.*, p. 26). On peut noter aussi, comme on l'a vu, la présence de passages autodialogiques dont les boucles réflexives qui reviennent sur son dire (« Je crois que j'ai employé ce mot, peut-être pas exactement ces mots, quoi qu'il en soit, vous avez dit que vous aviez tout raté avec moi, ça je m'en souviens très bien » (*ibid.*, p. 40).

Conclusion

D'un point de vue générique, la pièce de J.-R. Lemoine entre dans le paradigme de ces pièces monologuées contemporaines qui proposent un personnage ordinaire, souvent emprunté à un fait divers et embrassant d'un regard le parcours de sa vie à partir de ce promontoire qu'est la séparation, voire la mort. Elles ont en commun d'appartenir à ce que J.-P. Sarrazac (2012) appelle le « théâtre de la vie » qu'il oppose au traditionnel « théâtre dans la vie ». Il ne s'agit plus de mettre l'accent sur un moment privilégié de la vie d'un personnage mais de rendre compte de son existence même. Pour compresser une vie entière dans le temps d'une représentation, ces pièces renoncent aux formes dramatiques du « théâtre dans la vie » (action au présent, successivité temporelle et causale, dialogues) et modifient en profondeur les modes de composition dramatique avec une domination de l'intra-subjectif sur les relations interpersonnelles. Ce qui se traduit par des mouvements de rétrospection (le personnage relate des épisodes de sa vie) au cours desquels la mémoire et les souvenirs sont sollicités en permanence.

Références

- ARISTOTE, 1980 [335 av. J.-C.], *La Poétique*, trad. du grec ancien par R. Dupont-Roc et J. Lallot, Paris, Seuil, collection « Poétique ».
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 2004, « La représentation du discours autre : un champ multiples hétérogène » [en ligne], dans LÓPEZ MUNOZ Juan Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, collection « Sémantiques », p. 35-53. Disponible sur : https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/43991/external_content.pdf?sequence=1&isAllowed=y [consulté le 1 oct. 2022].
- BADDELEY Alan, 1990, *Human Memory: Theory and Practice*, Londres, L. Erlbaum Associates.
- BECKETT Samuel, 1978 [éd. orig. 1976], *Cette fois*, trad. de S. Beckett, Paris, Éditions de Minuit.
- BECKETT Samuel, 1982, *Solo*, Paris, Éditions de Minuit.

- BILLETDOUX François, 1995, *Monologues. Femmes parallèles et autres...*, Arles, Actes Sud, collection « Théâtre ».
- BRES Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie... » dans BRES Jacques et al. (dirs), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- DARLEY Emmanuel, 2009, *Le Mardi à Monoprix...*, Arles, Actes Sud, collection « Théâtre ».
- DURIF Eugène, 2010 [éd. orig. 1991], *Le Petit bois*, Arles, Actes Sud, collection « Théâtre ».
- FABIEN Michèle, 1994, « La parole des auteurs (Cormann, Durif, Piemme, Valletti, Novarina) », *Alternatives théâtrales*, 45, p. 48.
- KERMANN Patrick, 1999, *The great disaster*, Carnières-Morlanwelz, Lansman, collection « Nocturnes théâtre ».
- LEMOINE Jean-René, 2006, *Face à la mère*, Besançon, Les Solitaires intempestifs.
- LIEURY Alain, 2005, *Psychologie de la mémoire. Histoire, théories et expériences*, Paris, Dunod, collection « Psycho Sup ».
- MINYANA Philippe, 1993, « André » dans AZAMA Michel, KWAHULÉ Koffi et MINYANA Philippe *La sas/Jaz/André. Monologues pour femmes*, Paris, Éditions Théâtrales, collection « Répertoire contemporain ».
- RICŒUR Paul, 2000, *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, collection « L'ordre philosophique ».
- SARRAZAC Jean-Pierre, 1989, *Théâtres intimes*, Arles, Actes Sud, collection « Le Temps du théâtre ».
- SARRAZAC Jean-Pierre, 2012, *Poétique du drame moderne*, Paris, Seuil, collection « Poétique ».

Rembob'Ina

Une histoire nostalgique de la télévision à la télévision

Céline SÉGUR

Université de Lorraine, Crem, F-54000 Nancy, France
celine.segur[at]univ-lorraine.fr

Depuis le 4 novembre 2018, La chaîne parlementaire (LCP) diffuse chaque semaine une émission, *Rembob'Ina*, consacrée à l'histoire de la télévision. Le programme a pour ambition de proposer des archives sélectionnées de la télévision, parfois exhumées, et de les éclairer par un débat. Il est animé par un journaliste, Patrick Cohen, et est réalisé en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA). De fait, cette émission se positionne dans un registre différent de celui des programmes du même genre (dont l'emblématique *Les Enfants de la télé*), davantage orientés vers le divertissement. Si le cas n'est pas singulier, il n'en est pas moins particulier : par ce dispositif, un média écrit lui-même son histoire. Mais quelle histoire, et comment ? Par ce dispositif, la télévision contribue à la formation de représentations sur elle-même, sur la société et sur le rapport que la société entretient avec son passé (Walter, 2005). La nature du programme et le succès critique qu'il rencontre depuis sa première diffusion conduisent à interroger la formation de ces représentations à partir de trois valeurs attribuées aux archives télévisuelles : nostalgisante, testimoniale et historique. Le propos se fonde sur l'observation d'un corpus composé de 83 épisodes de *Rembob'Ina*, diffusés entre le 4 novembre 2018 et le 12 décembre 2021, réunis à partir de la banque de données disponible sur le site internet de l'Ina, ainsi que du catalogue en ligne du dépôt légal. Il s'appuie aussi sur la consultation de 33 articles de presse quotidienne nationale, publiés entre le 4 novembre 2018 et le 31 décembre 2021, recueillis à partir de la base de données Europresse. L'étude de la construction des significations ici attribuées aux archives télévisuelles et à leurs commentaires est inspirée par la réflexion conduite par Jacques Walter (2003, 2005) autour des représentations médiatiques et du rôle du témoignage dans l'économie mémorielle de la télévision. Elle commence par une mise en perspective de *Rembob'Ina* dans une entreprise télévisuelle en quête de légitimité, fondée sur une nostalgie institutionnelle. Elle se poursuit par un examen du produit testimonial construit par le programme télévisuel. Enfin, la question de la production d'un récit sur l'histoire de la télévision au service de la contribution médiatique à l'histoire nationale sera esquissée.

L'histoire de la télévision à la télévision, une nostalgie légitimante ?

Pendant de nombreuses années, la télévision a été, un *mauvais* objet de recherche, en raison de la faible légitimité accordée à cette pratique culturelle. Néanmoins, il faut rappeler que, face à l'enthousiasme suscité par le développement d'un nouveau média paré de vertus démocratiques, éducatives et culturelles dans la France de l'après-guerre, des chercheurs s'intéressent à la télévision comme pratique sociale et à ses téléspectateurs, dépassant la question des effets : les *Cahiers d'étude de Radio-Télévision*, édités par le Centre d'études de radio-télévision et les Presses universitaires de France (PUF) constituent un premier lieu savant de publication de questionnements en lien avec la radio et la télévision entre 1954 et 1960 (voir Méadel, 1999) ; dans le monde académique, le développement de la sociologie des communications de masse se réalise en partie à partir de l'étude de la télévision et de ses publics. Ceci se manifeste par la publication en 1962 d'un « Que sais-je » (PUF) *Sociologie de la radio-télévision* écrit par Jean Cazeneuve¹, ainsi que par celle de plusieurs articles² dans la revue *Communications*, éditée à partir de 1961 par le Centre d'études sur les communications de masse (Cecmas) de l'École pratique des hautes études (ÉPHE). Dans un premier article « La télévision vécue », qui préfigurera un chapitre de l'ouvrage *Ces merveilleux instruments. Essais sur les communications de masse* (Friedmann, 1979), le sociologue du travail et directeur d'études à l'ÉPHE Georges Friedmann ouvre une voie pour l'étude des individus-travailleurs qui prennent en compte l'expérience de l'homme-consommateur de loisirs (comme la télévision). La dynamique ainsi initiée pour l'étude des communications de masse, dont la télévision, a encouragé la réalisation par Michel Souchon de la première thèse en France sur la réception de la télévision par les adolescents, soutenue en 1969.

Mais, par la suite, la télévision a été la cible de critiques esthétiques et culturelles qui ont influencé une évaluation négative de l'objet dans le champ académique jusqu'au milieu des années 1980. Les fondements de ces critiques, encore vivaces aujourd'hui, sont clairement expliqués par Jérôme Bourdon (*et Nous*, 2020) : la télévision, appropriée par ses publics comme divertissement populaire, est devenue l'instrument d'une « stratégie de distinction négative » pour les élites intellectuelles. Du point de vue

-
1. Normalien et agrégé de philosophie, J. Cazeneuve intègre le CNRS à la fin des années 1950, avant d'obtenir une chaire de sociologie à la Sorbonne en 1966, puis de mener une carrière de dirigeant à l'ORTF puis à TF1 dans les années 1960 et 1970 (Akoun, 2006).
 2. « La télévision vécue » (Friedmann, 1964), « Télévision et développement culturel » (Crozier, 1996), « Les effets des scènes de violence au cinéma et à la télévision » (Glucksmann, 1966), « Télévision et démocratie culturelle » (Friedmann, 1967), « Publics et culture en télévision » (Wangermée, 1969), « L'attente du public : l'exemple de la télévision israélienne » (Gurevitch, 1969).

sociologique, affirmer que l'on ne regarde pas ou peu la télévision est une manière de se positionner dans l'espace social. De fait, la pratique télévisuelle intègre la catégorie des activités peu valorisantes et peu valorisées par la société, d'autant plus qu'elle est perçue comme une activité gratuite, qui ne nécessite pas de compétences particulières. De plus, les représentations de l'exposition au média comme source de dangers (abêtissement, addiction, influence) connaissent un certain succès (Desmurget, 2011) et il est intéressant de noter que la télévision concourt elle-même à nourrir un discours sur ses dangers présumés. Par exemple, la diffusion en 2010, sur une chaîne du service public à une heure de grande écoute, du documentaire *Le Jeu de la mort* réalisé par Christophe Nick, qui consistait en une démonstration scientifique de l'influence et du pouvoir de la télévision – pour une réflexion scientifique autour du documentaire, voir les « Échanges » tenus dans les livraisons 20, 21 et 22 de la revue *Questions de communication*. Plusieurs années avant, la télévision française avait réalisé et diffusé, à vingt années d'intervalle, deux documentaires qui présentaient l'expérience de familles qui, à chaque fois, avaient accepté de se priver de télévision pendant un mois (« Privés de télé », 1986 et 2005, Antenne 2 et Arte). La mise en scène dans ces documentaires corroborait la thèse des dangers de l'écran, la télévision y était présentée comme un média addictif qui intoxique les téléspectateurs (voir Ségur, 2020). Pour autant, à l'occasion de la rediffusion du « Privés de télé » de 1986 dans un épisode de *Rembob'Ina* daté du 2 février 2020, la lecture proposée du documentaire par Pascale Breugnot, sa productrice, P. Cohen, journaliste-animateur, et Agnès Chauveau, historienne des médias représentante de l'INA, a été celle d'un document « amusant et très instructif », réalisé en réponse aux critiques virulentes adressées alors au média. L'attachement manifesté par les individus pour leur écran de télévision était alors mis en avant et célébré sur le plateau de *Rembob'Ina* alors que le documentaire original se concluait par l'image d'un poste jeté à la mer par une famille à l'issue de l'expérience...

Ainsi, le plus souvent, la télévision cherche-t-elle à jouer un rôle dans sa quête de légitimité, en particulier par des stratégies de diffusion des archives télévisuelles contribuant à la formation d'une « nostalgie médiatique institutionnelle » (Bourdon et Noûs, 2020) : la rediffusion et la mise en valeur des émissions du passé contribuent non seulement à écrire l'histoire du média mais aussi à provoquer, chez ses publics, de la nostalgie transgénérationnelle (Thoër *et al.*, 2022). La pratique courante à la télévision française de la rediffusion de feuilletons et de séries (voire d'émissions de plateau et de jeux) relève autant d'une logique économique – par exemple, les grilles de programmation des chaînes de la TNT sont principalement construites autour de la rediffusion de contenus issus des chaînes historiques des groupes industriels audiovisuels auxquelles elles appartiennent – que d'une « marchandisation de la nostalgie » (*ibid.*).

La marchandisation de la nostalgie se manifeste dans *Rembob'Ina* à plusieurs niveaux : son dispositif est fondé sur la rediffusion d'archives télévisuelles, en intégralité le plus souvent, suivie d'une discussion en plateau, animée par le journaliste P. Cohen. Le titre des épisodes de *Rembob'Ina* est fréquemment celui du programme rediffusé (53 occurrences sur les 83 éléments du corpus étudié), ce qui accroît l'importance qui lui est accordée ; des témoins du passé sont invités en plateau pour raconter leurs souvenirs (voir *infra*) ; le décor du plateau de l'émission emprunte les codes rétro. Ce dernier est habillé d'objets qui appartiennent à l'univers et à l'imaginaire traditionnels de la fabrique des images audiovisuelles, des objets du passé, pourrait-on dire, à valeur muséale : des bobines de film, une grosse caméra sur pied, un rétroprojecteur, un lecteur de diapositives, une affiche du logo de l'ORTF. Le programme manifeste un désir de retour dans le passé, également par sa stratégie de communication institutionnelle : celle-ci annonce « une plongée dans l'histoire de notre pays [...] » (présentation de l'émission sur le site internet du diffuseur, la chaîne LCP. Disponible sur : <https://lcp.fr/collection/rembobina/289648>, consulté le 08 avr. 2022). Elle est reprise par les journalistes, dont le vocabulaire adopte lui aussi les codes du nostalgique, par la manifestation d'images stéréotypées chargées d'affect : « La machine à remonter le temps de Patrick Cohen » (*La Croix*, 29 déc. 2018) ; « La petite lucarne », « La magie des archives » (*Le Monde*, 29 déc. 2018).

Les archives télévisuelles au cœur d'un produit testimonial

La quête de légitimité de la télévision est symbolisée par les émissions dites réflexives, c'est-à-dire les émissions de télévision qui parlent de télévision, qui existent depuis les années 1940 en France. Alors que plusieurs types d'émissions réflexives se sont succédés à la télévision française³, celui qui nous intéresse ici, les émissions réflexives « qui se proposent de revisiter le passé de la télévision » est apparu dans les années 1970 (Spies, 2008) ; la télévision y raconte son histoire de manière subjective et positive à l'aide d'archives : « On procède à une forme de glorification de la télévision, toujours regardée avec bienveillance » (*ibid.*). *Rembob'Ina* s'inscrit dans la lignée des programmes inauguraux de ce type (*Rue des archives, La télévision*

3. Dans son étude consacrée à l'histoire des émissions réflexives, V. Spies situe les premières apparitions du genre avec les programmes qui consistaient à célébrer la télévision à partir de la présentation de ses coulisses, de ses métiers, c'est-à-dire « des questions que les téléspectateurs se posent » à son sujet. Puis, une étape est franchie dans les années 1970 avec *Boîte à malices*, qui avait pour objectif « d'éveiller la conscience des téléspectateurs face aux images télévisuelles » (Spies, 2008).

que j'aime), alors que d'autres approches de la réflexivité ont caractérisé les émissions diffusées à partir des années 1990 : la réflexion, avec *Arrêts sur images*⁴ ; et le divertissement, avec *Les enfants de la télé*⁵.

L'archive tient une place essentielle dans le dispositif du programme *Rembob'Ina*. Les producteurs de l'émission se positionnent de manière singulière par l'importance accordée à une diffusion intégrale des archives : il ne s'agit pas de proposer des extraits décontextualisés comme le font d'autres émissions réflexives. Au contraire, le journaliste-animateur P. Cohen « orchestrera dans la foulée un débat pour recontextualiser les images et en parler avec leurs auteurs ou des témoins » (*Aujourd'hui en France*, 4 nov. 2018). L'archive elle-même est utilisée pour témoigner d'un moment de l'histoire de la télévision, et le cadrage proposé de l'archive par l'animateur et ses invités constitue une forme de méta-témoignage. De l'articulation de dimensions collective et individuelle émerge un produit testimonial autour de l'histoire de la télévision : les archives ici sont « parlées » (Walter, 2003).

Dans ce dispositif, des agents du monde de l'audiovisuel se voient attribuer le statut de témoin signifiant, dont la parole est encadrée par les valeurs de nostalgie et de bienveillance attribuées au programme. Il faut rappeler que le programme est co-produit par l'INA, un établissement public à caractère industriel et commercial (Épic), créé par la réforme de l'audiovisuel de 1974 et mis en place le 6 janvier 1975, chargé de la conservation du patrimoine audiovisuel national, c'est-à-dire de la constitution d'un stock d'archives. L'Ina est aussi en charge de l'exploitation et de la mise à disposition de ce patrimoine ainsi que de l'accompagnement des évolutions du secteur audiovisuel à travers des activités de recherche, de production audiovisuelle et de formation professionnelle. Depuis quelques temps, et en particulier depuis la numérisation des archives audiovisuelles, l'institut développe des activités de mise en visibilité des programmes de télévision, par leur éditorialisation et leur diffusion. L'archive télévisuelle a acquis une valeur commerciale à destination des particuliers depuis le développement de la plateforme de vidéos à la demande « Madelen » en 2021. Avec *Rembob'Ina*, c'est la valeur testimoniale de l'archive télévisuelle institutionnalisée, conservée par l'INA, qui est renforcée.

4. Diffusée sur France 5 entre 1995 et 2007 et animée par un journaliste critique de télévision, D. Schneidermann, *Arrêts sur images* avait pour objectif l'analyse critique des images et des discours télévisuels.

5. *Les enfants de la télé*, sans doute l'émission réflexive la plus populaire, est un spectacle de divertissement créé en 1994 par l'animateur et producteur Arthur, diffusé sur France 2, puis sur TF1 avant un retour sur les chaînes du groupe France Télévisions. La visée du programme est délibérément familiale et humoristique puisqu'il s'agit de confronter un panel de personnalités publiques (acteurs, chanteurs, etc.) aux archives de leurs premiers passages à la télévision, désignées comme « casseroles ».

Les archives sont accompagnées d'une conversation mise en scène entre trois protagonistes : le journaliste-animateur, P. Cohen, un représentant de l'INA et un ou plusieurs témoins. À eux trois, ils font de l'archive une source documentaire fiable (un élément à partir duquel le journaliste produit de l'information), ils l'authentifient (le représentant de l'INA est garant du processus qui a consisté à stocker et classer le programme), et ils l'intègrent au cœur d'un récit personnel et/ou collectif, selon la posture endossée par les témoins, qui sont invités à commenter les images, dévoiler les coulisses d'un tournage, raconter leurs souvenirs. P. Cohen est un journaliste qui possède un certain capital au sein du champ médiatique. Il est diplômé d'une école prestigieuse de journalisme (l'École supérieure de Journalisme de Lille), et a travaillé pendant plusieurs années pour des radios nationales, comme reporter, rédacteur en chef et animateur, en se spécialisant assez vite dans le domaine de l'interview politique qui lui confère une légitimité importante. Sa notoriété s'est accrue lorsqu'il présentait « le 7/9 » sur *France Inter* entre 2010 et 2017, en raison notamment des scores d'audience alors obtenus par la radio et particulièrement par la « Matinale », qui devient la « Première de France » ; P. Cohen est présenté comme « l'animateur star de France Inter de 2010 à 2017 » (Waintraub *et al.*, 2021). S'il joue un rôle principalement de questionneur et de vulgarisateur dans *Rembob'Ina*, son capital journalistique, ainsi que son capital sympathie (depuis 2011 il tient le rôle de chroniqueur dans l'émission d'actualité conviviale *C à vous* sur France 5) associés à l'espace de diffusion de l'émission⁶ confèrent à celle-ci la vertu d'un programme sérieux, utile et accessible.

Sur le plateau de *Rembob'Ina*, un représentant de l'INA a pour mission quasi pédagogique de situer ou resituer l'archive présentée dans l'histoire de la télévision. Le plus souvent, il s'agit d'A. Chauveau, directrice déléguée de l'INA, qui est aussi historienne des médias. En effet, A. Chauveau est titulaire d'un doctorat

6. *Rembob'Ina* est diffusée sur La chaîne parlementaire (LCP) chaque dimanche depuis le 4 novembre 2018 (des rediffusions sont également programmées). LCP émet à la télévision en France depuis 2000 ; elle « remplit une mission de service public, d'information et de formation des citoyens à la vie publique, par des programmes parlementaires, éducatifs et civiques » (Fiche de synthèse 65 : La Chaîne Parlementaire. Disponible sur : <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/role-et-pouvoirs-de-l-assemblee-nationale/la-communication/la-chaine-parlementaire-lcp-assemblee-nationale-et-public-senat>). Sa programmation se compose essentiellement de la retransmission des débats parlementaires, d'émissions d'actualité et de société, en plateau et des « Questions au gouvernement », programme le plus regardé de la chaîne. Son taux d'audience moyenne est faible (autour de 0,2 %), mais elle attire, à certains moments, davantage de spectateurs que les chaînes d'information en continu *LCI* et *France Info* (Angle, 2018) : selon les estimations les plus récentes disponibles sur le site de l'institut Médiamétrie, 19.032.000 téléspectateurs ont regardé LCP au moins 10 secondes durant la période du 30 août 2021 au 13 février 2022 (source : Médiamat'Thématic, Disponible sur : <https://www.mediametrie.fr/sites/default/files/2022-03/2022%2003%2008%20CP%20Médiamat%27Thématic%20Sept%202021%20-%20Février%202022.pdf> [consulté le 12 oct. 2022]).

en science politique, elle a soutenu en 1995 une thèse consacrée à *l'Histoire de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle 1982-1986*. Si ce n'est pas à ce titre qu'elle intervient dans *Rembob'Ina*, cet élément de son parcours permet de mieux comprendre l'éclairage qu'elle apporte à l'émission, délibérément inscrite dans une approche historique vulgarisée. Les témoins invités à revoir les archives et en parler en plateau sont soit des protagonistes du programme diffusé (auteurs, journalistes, animateurs, producteurs), soit leurs proches, eux-mêmes agents du monde de l'audiovisuel (e.g. Claude Lemesle, présenté en tant que « président de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique [Sacem] et proche de Gilbert Bécaud » dans l'épisode « Bécaud and co de Jean-Christophe Averty » du 6 décembre 2020 ; l'actrice et réalisatrice Zabou Breitman, présentée en tant que « fille du créateur de la série et de l'héroïne » pour l'épisode « Le Moyen-Âge des années 1960 », dans lequel un épisode du feuilleton *Thierry La Fronde* était rediffusé, 14 mars 2021). Leur valeur est fondée sur leur participation directe à la fabrique du programme pour les premiers, elle s'appuie sur une proximité relationnelle pour les seconds qui a pu permettre le recueil d'un récit mémoriel. Bien sûr, la labilité ainsi que la sélectivité des souvenirs, et la pratique du récit de seconde main peuvent amener à discuter de la légitimité des témoignages ; mais, de fait, ils participent de la construction médiatique des événements rapportés et de l'histoire du média.

Ainsi, sur le plateau de *Rembob'Ina*, des personnes issues du « monde » de l'audiovisuel (au sens de Howard Becker, 1988) conversent-elles et commentent-elles des archives télévisuelles, elles-mêmes produites au sein de ce même monde, à l'exclusion de toute mission d'expertise⁷. Les adresses aux téléspectateurs sont fréquentes (par une rhétorique autour de formules comme « les téléspectateurs s'en souviennent », « il faut rappeler pour les téléspectateurs que... »), et le programme joue un rôle de médiation certain entre l'institution et ses publics, par la mise à disposition d'archives contextualisées. Pour autant, ce qui se joue sur le plateau de *Rembob'Ina*, c'est-à-dire la construction d'un récit sur l'histoire de la télévision, concerne principalement le monde de l'audiovisuel. Aucun témoin « ordinaire » n'est invité, ce qui situe la mise en perspective qui suit la rediffusion de l'archive dans une démarche de type consensuelle.

De l'histoire de la télévision à l'histoire nationale

Dans un article consacré à *Rembob'Ina*, le quotidien *Aujourd'hui en France* rapporte les propos de Guilaine Chenu, directrice des contenus sur LCP depuis 2018 : « La télé raconte l'histoire de France » (3 janv. 2021). Plus modestement, on peut affirmer que *Rembob'Ina* raconte une histoire de la télévision, jalonnée par des

7. Sur la définition des missions d'expertise, voir Trépos (2002).

moments, des acteurs et des techniques mis à l'honneur par le dispositif de rediffusion commentée proposé. C'est ce que manifestent les règles qui concourent à la sélection des contenus et sujets abordés dans l'émission. Ceux-ci sont hétérogènes et touchent les domaines du politique, du sport, de la santé, de la culture, des jeux, du fait divers, etc. En ce sens, le corpus d'émissions est représentatif de la diversité des genres télévisuels des années 1960-1970. Parmi les éléments de ligne éditoriale du programme, la valeur archéologique annoncée sur le site internet du diffuseur, la chaîne LCP, semble finalement minoritaire. « L'émission cherche, fouille et met à jour les trésors cachés de la télévision » annonce LCP⁸, une formule esthétique particulièrement reprise dans les articles de presse. On observe dans le corpus d'émissions deux occurrences de « trésors cachés » : le « show fiction » *Françoise et Udo*, jamais diffusé au moment de sa réalisation en 1968 en raison d'une censure par l'ORTF, est programmé dans l'épisode du 6 juin 2021 ; *Melody*, un clip de Serge Gainsbourg réalisé par Jean-Christophe Averty en 1971 diffusé une première fois sur la deuxième chaîne de l'ORTF « dans l'indifférence générale » apprend-on dans *Rembob'Ina* le 15 décembre 2019.

En revanche, les effets de l'actualité politique, culturelle et sociale sur la programmation des épisodes sont manifestes : le décès de Jacques Chirac est suivi d'un épisode, diffusé le 6 octobre 2019, composé de la rediffusion d'extraits d'émissions consacrées à l'ancien Président de la République ; deux mois après le décès de Gisèle Halimi, l'émission du 11 octobre 2020 s'organise autour de la rediffusion du magazine *Aujourd'hui Madame* du 8 janvier 1974, dans lequel l'avocate défendait ses engagements ; le 21 février 2021, Benjamin Stora est l'invité d'une émission consacrée à la rediffusion de documents télévisuels dédiés à la guerre d'Algérie quelque temps après la remise d'un rapport sur « la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie » par l'historien au président de la République. L'actualité médiatique s'invite aussi dans la programmation : en octobre 2020, Thierry Ardisson co-produit un documentaire en deux parties consacré à l'histoire de l'ORTF : « ORTF. Ils ont inventé la télévision », diffusé sur France 3. Le 25 du même mois, *Rembob'Ina* invite l'animateur pour une rediffusion de deux de ses émissions (*Bains de minuit* et *Lunettes noires*). En ce sens, les choix de programmation contribuent à définir des étapes dans l'histoire des émissions de la télévision publique. Par exemple, les émissions *Bains de minuit* et *Lunettes noires* de Thierry Ardisson, tournées en discothèque, sont présentées comme une révolution dans le paysage télévisuel.

Avec la rediffusion de la grande nuit de l'opéra avec Maria Callas (1958), des « Premiers pas sur la Lune » (1969), d'une interview de l'écrivain et dissident soviétique Alexandre Soljenitsyne (1975), du débat à l'occasion des premières élections européennes (1979), du match de football AS Saint-Étienne/Kiev (1976),

8. Disponible sur : <https://lcp.fr/collection/rembobina/289648> [consulté le 08 avr. 2022].

du discours de Robert Badinter sur l'abolition de la peine de mort en France à l'Assemblée Nationale (1981), etc., les producteurs constituent une histoire nationale en contribuant à consacrer ces moments comme des événements importants. En ce sens, *Rembob'Ina* soutient l'idée que la télévision joue un rôle dans l'histoire politique, culturelle et sociale de la France, voire dans l'histoire internationale. Plus exactement, l'association de ces deux logiques de programmation contribue à mêler histoire nationale et histoire de la télévision. Certains articles de presse contribuent aussi à faire du média un acteur historique, à partir de la diffusion d'un épisode de *Rembob'Ina*. Par exemple, un *Apostrophes* de 1975 pour lequel était invité l'écrivain et dissident soviétique Alexandre Soljenitsyne « a fait l'effet d'une bombe et provoqué la scission des intellectuels de gauche » rapporte la journaliste du *Monde* (29 déc. 2018). Quelques semaines plus tard, la même journaliste explique comment l'évolution du programme *Ushuaïa*, depuis *Ushuaïa, le magazine de l'extrême* à *Ushuaïa nature* reflète le changement sociétal dans le rapport à l'environnement (*Le Monde*, 24 juin 2019 ; *Rembob'Ina* du 23 juin 2019).

Conclusion

Rembob'Ina met une histoire de la télévision à portée du grand public, à partir d'une entreprise de rediffusion d'une sélection d'archives télévisuelles, bien que le programme soit diffusé sur une chaîne de télévision à l'audience assez confidentielle. L'émission remplit des fonctions de service public, en cohérence notamment avec les missions de valorisation du patrimoine audiovisuel confiées à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) ; par ailleurs, elle confirme le succès d'une nostalgie médiatique institutionnelle. *Rembob'Ina* est reçue par les journalistes des quotidiens nationaux de manière majoritairement positive : « Patrick Cohen et son *Rembob'Ina* méritent une récompense » (*Le Figaro*, 22 janv. 2019) ; « Ce numéro de l'excellent magazine *Rembob'Ina* » (*Le Monde*, 4 avr. 2020) ; « Un régal » (*Aujourd'hui en France*, 3 janv. 2021). Ceux-ci louent la possibilité de (re)voir les « grands moments » de télévision, ainsi que les informations contextuelles apportées en plateau par les invités du journaliste animateur. De plus, ils adhèrent à la visée nostalgique et mémorielle qui leur est proposée.

Dans la perspective d'une meilleure compréhension du rôle de la télévision dans la société, il reste à savoir ce qui est fait plus précisément des témoignages ainsi proposés par *Rembob'Ina*. L'étude de leurs réceptions médiatique et sociale pourrait permettre de révéler des communautés d'interprétation des images télévisuelles et de leurs archives.

Références

- AKOUN André, 2006, « Jean Cazeneuve (1915-2005). Un pionnier de la sociologie des médias en France » [en ligne], *Hermès. La revue*, 45 (2), p. 195-196. Disponible sur : <https://doi.org/10.4267/2042/25590>.
- ANGLE Nicholas, 2018, « Vous regardez LCP ? Vous n'êtes pas seul » [en ligne], *Slate*, 24 avril. Disponible sur : <https://www.slate.fr/story/160761/medias-pub-blic-regarde-lcp-la-chaine-parlementaire-audiences-television> [consulté le 10 oct. 2022].
- BECKER Howard, 2010 [éd. orig. 1982], *Les Mondes de l'art*, trad. de l'anglais par J. Bouniort, Paris, Flammarion, collection « Art, histoire, société ».
- BOURDON Jérôme et NOÛS Camille, 2020, « Est-ce la fin de la fin de la télévision ? », *Le Temps des médias*, 34, p. 185-205.
- CROZIER Michel, 1996, « Télévision et développement culturel » [en ligne], *Communications*, 7, p. 11-26. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_7_1_1091.
- DESMURGET Michel, 2011, *TV Lobotomie. La vérité scientifique sur les effets de la télévision*, Paris, Max Milo, collection « L'inconnu ».
- FRIEDMANN Georges, 1964, « La télévision vécue » [en ligne], *Communications*, 3, p. 48-63. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1964_num_3_1_996.
- FRIEDMANN Georges, 1967, « Télévision et démocratie culturelle » [en ligne], *Communications*, 10, p. 122-134. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1967_num_10_1_1147.
- FRIEDMANN Georges, 1979, *Ces Merveilleux instruments. Essais sur les communications de masse*, Paris, Denoël, collection « Bibliothèque Médiations ».
- GLUCKSMANN André, 1966, « Les effets des scènes de violence au cinéma et à la télévision » [en ligne], *Communications*, 7, p. 74-119. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1966_num_7_1_1097.
- GUREVITCH Michael, 1969, « L'attente du public : l'exemple de la télévision israélienne » [en ligne], *Communications*, 14, p. 172-176. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1969_num_14_1_1205.
- MÉADEL Cécile, 1999, « La recherche en information et communication en France : passage en revues », *Les Dossiers de l'audiovisuel*, 85, p. 17-18.
- SÉGUR Céline, 2020, « “Privés de télé” : quand la télévision mettait en scène ses “dangers” » [en ligne], *The Conversation France*, 9 févr. Disponible sur : <https://theconversation.com/prives-de-tele-quand-la-television-mettait-en-scene-ses-dangers-131259> [consulté le 10 oct. 2022].
- SOUCHON Michel, 1969, *La Télévision des adolescents*, Paris, Éditions ouvrières.
- SPIES Virginie, 2008, « De l'énonciation à la réflexivité : quand la télévision se prend pour objet » [en ligne], *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 26. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/semen.8458>.

- THOËR Christine, BOISVERT Stéfany, NIEMEYER Katharina, 2022, « La télévision à l'ère des plateformes. Quels enjeux et opportunités pour l'industrie de l'audiovisuel et les publics ? », *Questions de communication*, 41, Centre de recherche sur les médiations. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.29183>.
- TRÉPOS Jean-Yves, 2002, « L'expertise comme équipement politique de la société civile », *Questions de communication*, 2, Centre de recherche sur les médiations, p. 7-18. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7064>.
- WAINTRAUB Judith, DE BOISHUE Pierre et MONTJOU Guyonne (de), 2021, « Patrick Cohen, arbitre des élégances » [en ligne], *Le Figaro*, 22 oct. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/medias/patrick-cohen-arbitre-des-elegances-20211022> [consulté le 12 oct. 2022].
- WALTER Jacques, 2003, « Cadres du témoignage historique et médiatique, Frontières disciplinaires », *Questions de communication*, 3, Centre de recherche sur les médiations, p. 11-30. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7437>.
- WALTER Jacques, 2005, *La Shoah à l'épreuve de l'image*, Paris, Presses universitaires de France.
- WANGERMÉE Robert, 1969, « Publics et culture en télévision » [en ligne], *Communications*, 14, p. 111-115. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1969_num_14_1_1199.

Les dits du chêne et du saule : le « palais de mémoire » d'un professeur de contes cinématographiques

**Journal météorologique de l'esprit d'une maison de recherche
(2009-2019)**

Claude NOSAL

Université de Haute-Alsace, Crem, F-68008 Colmar, France
claude.nosal[at]uha.fr

Le seuil signale et prépare le franchissement.
Le seuil est un lieu d'ouverture de la limite,
la zone de son franchissement ; il est limité("la limite du seuil")
et fait l'objet de dispositifs matériels et symboliques particuliers.
Le seuil est souvent matérialisé par un emmarchement qui
exprime,
par différence de niveau, une hiérarchie qualitative des espaces.
(Paul-Levy et Segaud, 1983, p. 64)

Choses rares ou belles
Ici savamment assemblées
Instruisent l'œil à regarder
Comme jamais encore vues
Toutes choses qui sont au monde. (Paul Valéry)

Toute démarche est un itinéraire. Pour se retrouver dans l'espace, il faut un sens de l'orientation. Pour orienter sa pensée, il faut lui donner du sens. Le propos ici sera de donner du sens à l'espace. L'espace de ma maison de recherche, celle qui m'a offert l'hospitalité il y a bien des années. Mais d'abord, il faut en franchir le seuil. Il faut monter des escaliers pour entrer dans le bâtiment. Le portail, par lequel on entre à l'intérieur, marque l'entrée dans un univers d'envergure, voué au culte de la Connaissance, un temple du savoir, atemporel et immanent. En s'y engageant, l'individu se différencie, se démarque, se distingue. Il faut encore et encore monter des escaliers, des escaliers qui matérialisent des

dénivellements. Je me souviendrai toujours de ces volées d'escaliers à gravir la première fois pour accéder au ventre de ma maison de recherche et prendre de la hauteur par effraction. J'étais impressionné, ému, fébrile. Aujourd'hui, un tantinet plus savant et plus distancié, par rapport à cette forte déclivité, expression d'une asymétrie de l'espace, je citerai Paul-Levy et Segaud, cité par Francine Pouzargue (1998, p. 33-39) :

La prise en compte de la hauteur présente l'avantage d'associer le répertoire de la nature et celui de la culture, tout en montrant que le dernier mot appartient au symbolique. Un lieu peut ainsi être haut socialement et haut géographiquement, mais il peut être aussi haut socialement sans matérialisation d'une hauteur physique, et il peut être haut socialement tout en étant en bas. (Paul-Levy et Segaud, 1983, p. 73)

Ces multiples franchissements qu'il m'a fallu effectuer ce jour premier d'entrée dans ma maison de recherche renvoyaient à un découpage heurté, hachuré, de l'espace. Il n'y avait pas de fluidité : le parcours est déjà soumis à l'épreuve du haut et du bas. Il se poursuivra tout au long des années suivantes :

Remarquons tout d'abord que tout morcellement, c'est-à-dire toute division de l'étendue en territoires ou en parcelles de quelque ordre que ce soit est accompagnée d'une séparation efficace. J'entends par là qu'il entraîne nécessairement la reconnaissance ou le tracé d'une limite, qu'on se représente être réelle, infranchissable en principe, et que dans la pratique on en peut franchir qu'en se conformant à des conditions précises. (*ibid.*, p. 46)

Ce lieu, cet espace, ont impressionné, au sens photographique du terme, le néophyte que j'étais lequel, tout au long d'une série d'épreuves qu'il ne soupçonnait guère, devra prouver de façon concomitante la dignité du savoir de la recherche et sa propre dignité. Et la première épreuve, et ma première incongruité dont la trace est toujours aussi vivace, celle de la présentation de mes approches de chercheur devant l'aréopage des collègues et du silence profond qu'elle suscita (à part une remarque acerbe et condescendante) me laissa confus et perplexe, ruminant mille interrogations lors de voyage des trois heures de mon voyage de retour. Comme si, dans ce rituel apparemment bien rodé, j'avais fauté avec une parole insensée, hors contexte ; failli à la *disciplination* collective tel que la conçoit Michel Foucault ; une sorte de sauvage incongru qui aurait envahi un territoire policé en apparence du moins. Donc, une sorte de fou brouillant les limites par sa seule présence, mettant en exergue la confrontation qu'il y a entre le discours et la réalité. Si les mots semblent être le miroir du monde, ils sont eux-mêmes un monde de miroirs et ce jeu offre une perspective à l'infini. Où est la réalité ? Et le discours qui a pour fonction de reconstruire la réalité, confronté à cette réalité, perd aussitôt de son efficacité, car il n'est valable que dans un certain contexte. Pour (re)trouver la réalité de ma maison de recherche dans ce travail de mémoire métissé (mélanges), il me fallait de toute évidence retrouver cette position première du fou sauvage incongru et introduire une

diagonale là où règne verticalité et horizontalité, briser les cadres à l'instar du maniaque défini par E. Goffman (*ibid.*, p. 83-87), celui qui confond les signes, les pervertit, les change constamment de place, les décontextualise.

Le maniaque est quelqu'un qui ne s'empêche pas de pénétrer là où on ne veut pas de lui ou là où on ne l'accepte qu'aux dépens de ce que nous appelons sa valeur ou son statut. Il ne convient pas dans les sphères et les territoires qui lui sont alloués. Il dépasse, il ne reste pas à sa place. (Goffman, 1974, p. 36)

C'est à ce prix – endosser le rôle du maniaque – en étant inspiré par certaines techniques d'expression dont parlait Max Ernst, ou par la « méthode spontanée de connaissance irrationnelle basée sur l'objectivation critique et systématique des associations et interprétations délirantes » de Salvador Dali que je pouvais rendre hommage à ma maison de recherche et à l'ancêtre fondateur. Il me fallait tenter une écriture jazzée, un engrenage de visons, d'apparitions et de nouvelles digressions qui semblent s'autoalimenter. Une stratégie de la digression permanente avec une écriture se développant en changeant de cap : un mot-clé déclenche fortuitement une nouvelle vision et portion de sens et la voilà qui déraile, déconcertant le lecteur en permanence. Au maniaque goffmanien, Ignace de Loyola trace un cheminement pour mon journal météorologique de l'esprit.

Exercices spirituels d'Ignace de Loyola

Afin que ses disciples puissent vivre pleinement les récits bibliques dans ses *Exercices spirituels*, Ignace de Loyola leur conseillait de mettre leurs cinq sens au service des passages des Écritures sur lesquels ils méditaient. Au premier niveau, ceux-ci devaient imaginer un cadre concret pour chaque événement donné. Ils appelaient cela « voir par l'imagination ». Si les cinq sens ressuscitent le passé dans sa diversité et le ramènent dans le présent, ce sont les trois facultés de mémoire, de raison et de volonté qui ont la charge d'approfondir la signification de ce sur quoi l'on se penche, surtout s'il s'agit d'une chose qui n'est pas visible au sens conventionnel. Selon Ignace, on pouvait recourir à ses trois facultés, l'une après l'autre, la mémoire servant de guide. Ces propos font écho aux *Confessions* de saint Augustin qui écrit : « Plus exactement dirait-on peut-être : il y a trois temps, le présent du passé, le présent du présent et le présent du futur. » Il s'agit donc de procéder du proche au lointain, du connu à l'inconnu, du présent au passé, en remontant la piste, en remontant le temps.

C'est pourquoi ce journal météorologique de l'esprit est organisé en plusieurs entrées, mes « théâtres de mémoire » ou « rushes » en langage cinématographique, schémas concentriques et cités de mon imaginaire, empilés de telle façon que le lecteur puisse les consulter à sa convenance ou y puiser les éléments de

son propre théâtre. Je reprends ici l'idée du « théâtre » créé dans les années 1540 du savant italien Camillo (Spence, 1986, p. 27-32) :

Au premier plan se trouvent des piles de petites caisses posées de façon complexe et bourrées de toutes les œuvres de Cicéron ; un peu plus loin, s'élève un assemblage d'images cosmiques destinées à montrer l'univers se développant depuis les causes premières, à travers tous les stades de la création, [...] si bien que le maître de théâtre est pareil à un homme contemplant une forêt depuis une éminence, et qui peut aussi bien distinguer chacun des arbres que la forme de l'ensemble. Comme l'explique Camillo, « cette position élevée et incomparable permet non seulement de conserver pour nous les choses, les mots, et les actions que nous lui avons confiées, de manière à pouvoir les trouver dès que nous en avons besoin, mais elle nous confère aussi la vraie sagesse.

J'ai donc fait le choix d'une esthétique divergente. Au lieu de rechercher l'unité d'intérêt, j'ai recherché la multiplicité d'intérêt. De même qu'en histoire naturelle, on distingue la symétrie bilatérale et la symétrie rayonnée, on peut comparer l'agencement de ce journal météorologique à une ligne de fond à hameçons multiples. C'est le procédé du « la suite à la prochaine entrée » dont les origines sont fort anciennes, puisqu'il est renouvelé des conteurs orientaux ; comme Shéhérazade s'efforçait de faire désirer à Shahriar la suite de son conte pour ne pas avoir la tête tranchée.

Je m'inspire de la pratique de montage de Frederick Wiseman (1994, p. 13-20) qu'il définit comme « une conversation à quatre voix entre moi-même, la séquence sur laquelle je travaille, mes souvenirs et les valeurs générales alliées à l'expérience ». Ce journal météorologique de l'esprit est donc arbitraire, orienté, partiel, condensé et subjectif pour éviter ce que Daniel Madelénat (1984, p. 131) appelle des

rationalisations systématiques *a posteriori* [...] lorsque qu'on est « aux prises avec l'opacité du réel [...] et lorsqu'on vise à une certitude théorique et pour ainsi dire, scientifique. Mais cette transformation de la *doxa* en *épistémè*, cette purgation de toute subjectivité semble incompatible avec les conditions initiales de son activité.

Il est le fruit de mes choix : choix du sujet, du lieu, des angles de prises de vue, des scènes à tourner ou à omettre, des éléments de transition et des plans de situation. Vous avez donc sous les yeux mes rushes, empilés en vrac, seize séquences comportant des plans que je vous propose de visionner. Seize séquences, un chiffre dont je m'aperçois à la relecture qu'il n'est pas innocent. Mes racines africaines ont surgi sans crier gare. Seize comme les seize signes fondamentaux qui sont à la base de la technique divinatoire par le *Fa* de la pensée yoruba. Leurs combinaisons donnent deux cent cinquante-six signes ou hiérogrammes, inscrits sur un plateau que l'on appelle *faté*. La divination yoruba s'appuie sur deux figures singulières : *Fa* et *Legba*.

Fa est un ordre mathématique, un agencement inéluctable. *Fa* est rigidité, univers sec et métallique où tout semble réglé d'avance. Secret et mystérieux, *Fa* est une divinité de l'ordre, de l'inexorable, du destin. [...] Ce sont toujours des paroles qui communiquent avec l'ailleurs, qui font basculer la pensée dans un autre monde. *Huenuxo*, littéralement : « parole du temps indéterminé », autrement dit, « parole mythique ». Mais il existe aussi *Legba*, l'imprévisible, l'inassignable, le tragique quotidien au-delà du bien et du mal. *Legba* est à la fois antagoniste et porte-parole du *Fa*. Si celui-ci renvoie à une vision architecturale, celui-là représente la stratégie toujours mouvante des passions. Vitalité et désordre, feu, brindilles surgissant inopinément du foyer. [...] *Legba* est la figure qui ne connaît aucune limitation, aucun tabou. [...] C'est son action qui rend toute totalité constituée provisoire, toujours susceptible d'une remise en question, d'une réorganisation. [...] Mais nul ne peut parvenir à la compréhension de *Legba* sans initiation.

Je crois comprendre que les *huenuxo*, ces paroles du temps indéterminé, agissent entre initiateur et initié, les contraignant l'un et l'autre, à accepter la transmission qui les transcende. C'est donc dans une telle atmosphère de solidarité fonctionnelle que se déposera le récit. Cette approche béninoise m'ouvre des pistes pour résoudre mon problème du jour, comment agencer les séquences retenues ? « Lorsque je monte, je converse avec moi-même, dit Wiseman (1994, p. 13-20) ; au sein de cette conversation confinée et limitée, je dois me forcer à être aussi conscient que possible des différents éléments en jeu : d'abord au sein de chaque plan, puis au sein de la séquence et enfin dans les rapports des différences séquences entre elles ». L'une des idées principales d'Eisenstein est qu'un cadre juxtaposé à un autre lors du montage fait naître une pensée, un sens, une conclusion. Mais c'est Artavazd Péléchian (1976, p. 90-105 ; 1989) qui m'inspire le plus ; il propose :

Non pas de rapprocher deux plans pour créer du sens ou de l'émotion, mais, au contraire, de les séparer grâce à l'insertion d'un ou plusieurs éléments. [...] Pour moi, l'essence et l'accent principal du travail de montage consistaient moins à juxtaposer directement des cadres qu'à les éloigner, moins à pratiquer leur « jonction » que leur « disjonction ». [...] En organisant mes films autour de telles agrégations d'éléments, j'ai visé à créer des œuvres semblables à un organisme vivant doté d'un système de liens internes et d'interactions complexes.

Je pense aussi à Harun Farocki, qui a présenté une expérience de médiation incarnée dans *Immersion*, un travail vidéo sur une séance de thérapie destinée à des soldats souffrant du syndrome de stress post-traumatique. Un instructeur chargé de faire la démonstration de cette technique porte un casque d'écoute et recrée une expérience de combat dans un environnement simulé qui ressemble à un jeu vidéo. Le soldat se déplace à travers une reconstitution virtuelle du terrain sur lequel il a été blessé et peut en percevoir l'espace sous différents angles. Je songe à Proust dans l'épisode célèbre des trois tours d'église dont les positions relatives changent alors que l'enfant assis à côté du rocher les observe au cours d'une promenade. Michel Butor, dans un essai sur Proust, suggère qu'il s'agit là du symbole spatial d'une libération par rapport à des distances temporelles

figées qui permet au spectateur de jouer librement avec ses souvenirs : « Les trois clochers sont libérés de leur asservissement quotidien comme si elles étaient devenues des oiseaux. »

Je vais donc tenter de faire (re) vivre ma maison de recherche à travers ce qui me définit le plus : mes cycles « Cinéma et Anthropologie. Cinémas du réel et de l'invisible. Penser l'image et le monde », ces cycles pensés et construits pour répondre à Maurice Maeterlinck : « ce qui nous manque, c'est l'attention et le recueillement, et un peu d'ivresse d'âme ». Par fidélité à cette anthropologie visuelle initiée par Flaherty, Jean Rouch et sa lignée, celle qui propose des voyages de connaissance et de découverte, allant de flux en reflux, provoquant des rencontres stimulantes, engendrant de grandes exaltations mais aussi des moments de solitude tourmentée, qui exige du spectateur bien plus qu'une ouverture des sens, mais un « travail ». Par fidélité aussi à mes guides de toujours, Georges Devereux, fondateur de l'ethnopsychiatrie qui a construit ma pensée, et à son disciple Tobie Nathan (1998¹) dont les écrits enrichissent mes approches. Cette ethnopsychiatrie, qui se développe là où habituellement, on rencontre la guerre, la colonisation, la disqualification de l'un par l'autre ; qui se veut une alternative à cette attitude qui vient si facilement à l'occidental : celle de réduire l'autre à n'être qu'une copie de soi-même. Je vous propose de m'accompagner dans ce montage torrentiel à la première personne, utilisant la technique du *feed-back* que Jean Rouch (2008, p. 281) a inaugurée avec *Bataille sur le grand fleuve* : « Dans ce film, j'ai employé pour la première fois la technique de la "caméra participante" de Flaherty : montrer aux chasseurs d'hippopotame leurs propres images. Ce film m'a poussé dans la même voie quand j'ai réalisé en 1954, *Jaguar et Les Maîtres Fous* ».

Séquence 1 – Journal de Thoreau

L'écriture est une escale, un souffle. Elle seule réunit l'espace et le temps. Une parole d'encre et de patience comme le *Journal* de Thoreau (2018), mon livre de chevet depuis sa parution en français. En effet, depuis l'incitation de Ralph Waldo Emerson à tenir un journal (1837), Thoreau n'avait cessé de rédiger quotidiennement, soit plus de 7 000 pages publiées en 1906. Thoreau estimait qu'il devait conserver la trace de la vie de son esprit, la « sauver de l'oubli ». Je me souviens que Thoreau résumait son œuvre comme étant « un journal météorologique de l'esprit ». Penser à Emerson me remémore le temps où, jeune universitaire, j'avais lu ce passage d'un de ses essais : « Ne fais pas de longs discours, ne crie pas sur les toits les titres des ouvrages que tu as lus. Dis-moi

1. Désormais appelé *La Guérison Yoruba*, l'édition originale de l'ouvrage date de 1996 sous le titre *La Parole de la forêt initiale*.

avec les tripses ce que tu as vécu dans ta vie. ». Les idées d'Emerson reviennent me hanter aujourd'hui pour le choix de cette écriture. D'autant que mon regard ne peut être aujourd'hui celui d'un naïf estomaqué par l'ornementation réputée de cette maison de recherche, mais celle d'un supposé "savant" nourri aux mamelles de l'ethnographie selon Jean Bazin, « qui se refuse à dissocier ce que les gens *font* de ce qu'ils, suppose-t-on, *sont*, c'est-à-dire à séparer les actes extérieurs des pensées supposées "intérieures". Alors, puisque, dit Bazin, " on n'observe jamais que des situations", la tâche de ce type d'ethnographe consiste à les décrire, et avec elles "l'espace des possibles" à l'intérieur duquel les acteurs se meuvent d'une situation à l'autre, dans un contexte historique donné ».

Séquence 2 – L'étang isolé de Walden

Lorsque Henry D. Thoreau écrivait sur l'étang de Walden, c'était souvent depuis la perspective de son bateau. Un petit canoë. Au milieu de l'eau immobile, il penchait son regard vers le bas pour observer les perches jouer au fond de l'eau, tout en jouant de la flûte. Charmé par les poissons et sa propre musique. Côté le sauvage, entrer en connivence avec l'esprit sylvestre et ses émanations rouvre en vous des artères longtemps bouchées par des caillots encombrants. Il est des lieux où l'on arrive comme dans un songe retrouvé. Non pas un rêve illuminé ou un eldorado ensoleillé, mais un décor, un vrai ; un cadre que l'on avait secrètement attendu, et qui devrait se révéler conforme à l'estampe mentale que l'esprit avait tissée en secret, avec le désir d'une profonde immersion. Ma maison de recherche est un de ces lieux. J'y avais reconnu certaines de mes fondations. Mon départ à la retraite en 2017 m'avait encore plus isolé de ma maison d'appartenance que je ne l'étais en raison de la distance géographique qui nous séparait. Toutefois, l'isolement est capable de lancer des ponts autant qu'il creuse des fossés. S'isoler, c'est s'éloigner. Toutefois, pour savoir si l'on a de fortes attaches, il faut avoir quitté le port. L'éloignement bouscule les perspectives. L'œil s'aiguise : il ajuste sa focale sur le monde. Pour juger le lieu d'où l'on vient, rien de tel qu'un pas de côté pour l'embrasser du dehors ? Une sorte de quête personnelle, *in memoria*, pour saisir la forme au-delà des apparences, pour aller à la rencontre du réel dissimulé dans la matérialité de l'image que je m'étais construite, pour saisir une part de l'imprévisible du temps qui va, pour affronter le je-ne-sais-quoi et le presque rien. Mais, au fond, cette quête est-elle vraiment différente de bien des enquêtes ethnologiques, et en particulier des pérégrinations héroïsées dans *Tristes Tropiques* ? Comme l'exprime si justement Gaston Bachelard (1961), dans *La Poétique de l'espace* : « Non seulement nos souvenirs, mais nos oublis sont « logés ». Notre inconscient est « logé ». Notre âme est une demeure. Et en nous souvenant des « maisons », « des chambres », nous apprenons à « demeurer » en nous-mêmes ».

Séquence 3 – Le dit du chêne

Thoreau laissait la beauté sauvage de nos origines lointaines le guider sur le chemin de sa vie et dans le monde qui l'entourait. M'inspirant de son journal, je me suis laissé porter par mes soliloques. En pleine nature, on se parle tout le temps à soi-même. Et on parle aussi aux arbres, aux oiseaux, au vent et au ciel, aux marées qui montent et reculent inlassablement. Et mon propre soliloque m'a amené en écho à me rappeler cette vérité fondamentale : tout ce dont a besoin et désire savoir se trouve, à portée de main, au sein de la nature. Toute forme d'association, toute compétence peuvent être apprises par l'observation. Tout ce que l'on a besoin de savoir se trouve juste là, prêt à être assimilé, dans cette salle de classe naturelle, à condition de se montrer suffisamment curieux et patient, de regarder et d'écouter. Si on reste au même endroit, en toute quiétude et pendant assez longtemps, ce qui nous est inconnu vient à nous au moment où on est prêt à le recevoir. Par exemple, ce chêne qui se dresse majestueux devant moi, il est à sa place, il est dans l'instant, un instant long et lent certes qui lui permet d'écrire son autobiographie, année après année, à son rythme dans des cercles concentriques. Et pour qui sait l'observer, l'architecture du fût et des branches est tout aussi parlante. Chaque branche doit plus à la nécessité qu'au hasard. Elle est à la fois autonome et solidaire de l'ensemble. Plus troublant et poétique : les branches font preuve de « timidité », évitent de se toucher entre elles, comme de peur d'infliger une blessure. De même, le chêne respecte une légère distance avec ses voisins. De ces derniers, hêtres, bouleaux, charmes, pins, le chêne n'est pas indépendant : en rivalité pour accéder à la lumière, les arbres forment cependant un réseau solidaire, capable de partager des ressources, d'échanger des informations ou de se défendre en commun face à des agresseurs. Aucune incertitude possible. Aucune hésitation possible. Voilà ce qui est. Le chêne me donnait un cadre à investir, un cadre fonctionnant comme un opérateur textuel et mental, un schème de création de récits-cadres et un jeu de recadrage, permettant de visualiser ma maison de recherche à travers mes cinématographies. En fait, comme le chêne, cette maison de recherche est à sa place, dans l'instant, et un instant long et lent qui lui permet d'écrire son autobiographie.

Séquence 4 – De l'hospitalité et de « l'inconditionnalité conditionnelle »

J'ai été accueilli à bras ouverts lorsque j'ai frappé à la porte de cette maison de recherche. Elle avait le sens de l'hospitalité. La notion derridienne de l'hospitalité m'est revenue en mémoire (Derrida et Dufourmantelle, 1997,

p. 29). Ce terme est une contraction des deux signifiés du mot latin *hostis*, à la fois hôte et ennemi. Il désigne l'ambivalence caractéristique et inhérente à la rencontre avec l'étranger, avec l'Autre, qui est à la fois hospitalier et hostile. Le geste hospitalier serait en fait « inconditionnalité conditionnelle ». Cette définition m'a amené à penser à certains rituels de possession où ces deux formes sont inextricablement liées. D'une part, il s'agit d'une hospitalité absolue, inconditionnelle, qui est symbole d'une ouverture sur l'autre, l'étranger indéfini et insaisissable, et qui prend lieu en moi-même, prend possession de moi ; d'autre part, il s'agit d'une hospitalité conditionnelle, car le rituel, en général, commence avec un interrogatoire, une identification, une nomination et se termine par un pacte ou une alliance. Le geste hospitalier fonderait en quelque sorte un ordre de communication, dont les éléments permettent aux membres accueillis de communiquer, tout en conditionnant cependant leurs échanges et leurs modes de pensée ; un jeu de construction dont les briques sont les unes matérielles et les ordres symboliques, avec un mode d'emploi réglementaire, explicite certes mais aussi implicite qu'il faut décrypter. Ses membres ont ainsi, chacun à leur niveau, des champs d'action normalisés et surtout de vastes potentialités de bricolages matériels et symboliques. On retrouve ici la distinction posée par Claude Lévi-Strauss (1958, p. 347) entre « ordres conçus » et « ordres vécus » ; mais aussi et surtout « ordres bricolés ». Qu'ai-je donc vécu voire bricolé sous le toit de cette maison ?

Séquence 5 – De la maison de réunion maori

La maison de recherche est construite en quelque sorte comme les maisons de réunion maori, un type particulier de production artistique, qui s'est développé à une certaine période de l'histoire des Maori (Thomas, 1993, p. 103) :

Les maisons n'étaient pas des symboles mais des véhicules de la puissance de la collectivité. Elles étaient tout à la fois l'indice de la vitalité du groupe et de l'impuissance des autres, réelle ou non. Les distinctions que nous faisons entre fonction et signification, usage et expression, instrumentalisation et symbolisme se fondent dans ces démonstrations collectives d'efficacité tribale.

Comme ces maisons maori, ma maison de recherche est une œuvre collective, réunissant sous l'impulsion du (des) fondateur(s) de nombreux collègues actifs ou non à différentes périodes, chacun cherchant à apporter une contribution originale ; mais tous sont l'expression d'une histoire, d'un système culturel, d'objectifs communs voire contribuant à une visée finale commune : la réalisation concrète de la « maison de recherche » comme expérience collective.

Entrer dans une maison maori, c'est pénétrer à l'intérieur d'un esprit, d'une sensibilité. Les Maori situaient l'esprit et la volonté dans les viscères. Entrer dans une maison, c'est donc entrer dans le ventre de l'ancêtre et se laisser envelopper par sa présence ; au plafond, ses côtes sont figurées par des chevrons richement sculptés qui convergent vers la colonne vertébrale de l'ancêtre, la poutre de faite qui relie tous les ancêtres. La maison était délibérément conçue comme un corps de l'ancêtre de la communauté éponyme. On ne garde pas le souvenir de l'ancêtre dans la maison, c'est l'ancêtre qui se réincarne en elle. La poutre de faite est l'objectivation de la lignée du chef alors que les chevrons sont des indices de la multiplication des lignées des cadets. (Gell, 2009, p. 300-303)

Dans quelle mesure cette maison peut-elle être comprise comme un objet unique, cohérent et disséminé, qui, en un certain sens, résumerait des processus de cognition ou une conscience historique et collective, une action collective et intentionnelle fondée sur une tradition et tournée vers l'avenir ? En fait, comment expliciter ou raconter une maison à la fois rétrospective et prospective ?

Séquence 6 – Le fil rouge et le professeur de contes

Je me suis donc posé la question du fil rouge pouvant tisser les bandes multicolores de mes années d'enseignant-chercheur dans ma maison. Qui dit tissu, dit tissage ; et le mot tissage me renvoie toujours aux Dogon. Geneviève Calame-Griaule (2002, p. 25-26) explique que selon les Dogon :

La bouche est un métier à tisser [...] c'est dans la bouche que la parole se tisse, devient une bande de coton qui rend forme, couleur et dessin et qui en sort pour aller dans le monde. On comprend maintenant pourquoi les Dogon interprètent le mot « étoffe » comme signifiant « c'est la parole ». Plus loin (*ibid.*, p. 34-35), elle précise que « L'ensemble des paroles que dit un groupe social forme une espèce de grande bande de tissu qui contient toutes les connaissances, toutes les valeurs, tous les modèles culturels du groupe, exprimés en paroles, qui se transmettent d'une génération à une autre. Couper cette bande, couper la tradition, c'est provoquer la mort du groupe).

Poursuivant ma flânerie en pays Dogon, je retrouvais l'apport essentiel, dans l'éducation des enfants, du conte qui appartient à ce que l'on appelle chez eux la parole huilée, la belle parole, un ensemble d'énigmes. S'il n'y a pas de conteurs professionnels chez les Dogon, il y a en revanche des « professeurs de contes », chez les Touaregs et plus particulièrement chez les *Isawaghen*, un groupe touareg dont la littérature orale est d'une très grande richesse. « Professeur de contes », n'est-ce pas ce que j'ai essayé d'être avec mes cycles d'Anthropologie et Cinéma, me disais-je ? Je tenais mon fil d'Ariane, qu'il s'agissait maintenant de rembobiner patiemment sans jamais le lâcher, jusqu'aux origines les plus éloignées. Mais comment dérouler le conte « Anthropologie et Cinéma » aux ramifications plus complexes, qui fait émerger la vision du monde, la « parole du monde » d'un « professeur de contes en images » et l'inscrire comme une énigme à déchiffrer

de mon rapport à ma maison de recherche ? Par association avec les actes de mémorisation des professeurs de contes touareg, j'ai pensé à Matteo Ricci et à son système de mémorisation : le palais de mémoire. L'idée était séduisante : d'une part la maison maori pour décrire ma maison de recherche et sa figure tutélaire et la construction de mon palais de mémoire, celui de mes cinématographies itinérantes.

Séquence 7 – Le palais de mémoire de Matteo Ricci

C'est en 1596 que Matteo Ricci (Spence, 1986, p. 15-16) apprend aux Chinois comment on doit construire un palais de mémoire. Les dimensions de ce palais dépendront du nombre de choses dont on souhaite se souvenir, l'ensemble le plus ambitieux allant jusqu'à regrouper plusieurs centaines de bâtiments, de toutes formes et de toutes tailles. Il y a, selon lui, trois façons de créer ces lieux de mémoire : la première consiste à s'inspirer de la réalité, c'est-à-dire d'édifices ou de choses connues que le souvenir a conservés ; la deuxième à les inventer de toutes pièces, en leur attribuant n'importe quelle forme et n'importe quelle dimension ; enfin ces lieux peuvent être à moitié fictifs et à moitié réels. Le véritable but de toutes ces constructions mentales est de fournir des emplacements pour loger la multitude des concepts constituant la somme des connaissances humaines. Il faut attribuer une image à tout ce dont nous souhaitant nous souvenir, écrit Ricci, et chacune de ces images doit avoir une place où elle attendra en toute quiétude, jusqu'au moment où nous serons prêts à la faire resurgir par un acte de mémoire.

Séquence 8 – Contexte et marques de contexte de mon palais de mémoire

J'ai créé et développé à partir de 2009 un portefeuille de compétences artistiques, option enseignement d'anthropologie visuelle et sonore dans l'ensemble des filières de ma composante. Cet enseignement réparti sur trois ans proposait d'autres manières de penser le monde et décryptait les tentatives d'élaboration des instruments d'échanges et de conversations entre personnes issues de cultures différentes. Les cinématographies montrées dans les différents cycles se devaient d'être des lieux de liberté où les points de vue se croisent, s'interrogent et se répondent. Parce que les peuples pensent, parce ce qu'ils sont les véritables acteurs de l'histoire. Les appartenances culturelles, loin de mener au repli sur soi identitaire, s'ouvraient vers la générosité et la tolérance. À partir de la rentrée 2016, j'ai choisi de délocaliser ces cycles (1 cycle de 5 séances par semestre) dans un cinéma « Art et Essai » (Le Colisée) et de les ouvrir au

public. Le cycle était en présentiel et à distance avec le relais d'un blog dédié afin de permettre une imprégnation progressive par recherches et découvertes progressives de l'anthropologie visuelle et sonore. Le présentiel privilégiait la projection des films et les débats construits sur la philosophie de la *disputatio* ou dit autrement sur la contradiction dans sa relation avec l'altérité et le différent – contradiction considérée comme un principe artistique – et le concept d'interrelation des contraires comme dépassement productif de la contradiction. De 2009 à 2019, deux cents films ont été diffusés. La boucle de ma carrière s'est refermée le 31 août 2017 à ma mise à la retraite, comme un clin d'œil à la propre histoire de Jean Rouch et à la manière dont il a construit nombre de ses films lorsque le premier et le dernier plan se rejoignent. Mais ma composante m'a demandé de poursuivre l'aventure et continuer comme Jean Rouch tout au long de sa vie, de partager avec le monde « ces mystères qui nous dépassent » [Cocteau]. L'aventure se termine en 2020 avec la pandémie Covid-19.

Séquence 9 – Mon Assemblage d'images pour une promenade imaginaire, un jeu de l'oie en 40 cases

Quel est ce principe de base du jeu de l'oie ? Tous les auteurs semblent d'accord, il s'agit toujours d'une sorte de parcours initiatique. Et dans le *Symbolisme des jeux*, J.-M. Lhôte (1976) propose cette interprétation :

Le joueur qui s'engage dans la spirale du labyrinthe doit déjouer un certain nombre de pièges avant de parvenir au terme de sa quête, refaisant ainsi sous une forme dégradée le voyage de Thésée au cœur de l'antrè où se terre le Minotaure... Le Minotaure est, dans le jeu, remplacé par une oie....

Les quarante films, diffusés par cycle de cinq, de 2016 à 2019, reflètent une vision du monde : mon interprétation personnelle de mon environnement, de tous les éléments qui l'entourent. À l'image des Dogon et des sociétés traditionnelles qui influencent profondément mon travail, le monde n'est pas un chaos, il a un sens. Les choses parlent, mais il faut savoir les écouter, les comprendre. Il faut s'ouvrir à toutes sortes de métamorphoses, montrant ainsi que rien n'est immuable, constant, indépassable. Il existe des possibilités d'ouverture vers un futur qui ne soit pas une vision désenchantée dès lors que l'on opère un déplacement, que l'on porte un autre regard sur le présent, que l'on déplace les récits d'un registre à l'autre, que l'on creuse plusieurs sillons.

L'idée de fond, sur le principe du montage distancié, c'est en créant des jonctions entre des films éloignés par cycles et entre les cycles (un étudiant bénéficiait de deux cycles complets au moins), on arrime si solidement les films que cela abolit de facto la distance entre eux.

LES CYCLES DE CINEMA ET ANTHROPOLOGIE – UN JEU DE L'OIE EN 40 CASES					
2019 Semestre 2	APRÈS LA GUERRE Annarita Zambrano 2018 – 1h32	LA FÊTE DU FEU Asghar Farhadi - 2011 - 1h44	DER GRÜNE BERG - TRILOGIE 3 Fredri M. Murer - 1991 - 2h13	UN HAVRE DE PAIX Yona Rosenkier - 2019 - 1h31	MY SWEET PEPPER LAND Hiner Saleem - 2014 - 1h35
2019 Semestre 1	LA MIRADA INVISIBLE Diego Lerman - 2010 – 96 min.	WIR BERGLER IN DEN BERGEN SIND EIGENTLICH SCHÜLD, DASS WIR DA SIND Fredri M. Murer 1974 108 min.	WILAYA Pedro Pérez-Rosado - 2012 84 min.	UNE PART DU CIEL Bénédicte Liénard 2002 - 103 min.	ABOUT ELLY Asghar Farhadi - 2009 - 118 min.
2018 Semestre 2	FLAME Ingrid Sinclair - 1996 90 min.	HÖHENFEUER / L'AME SOEUR Fredri M. Murer - 1985 - 113 min.	LES TERRASSES Merzak Allouache - 2013 - 91 min.	CENTAUR Aktan Aryn Kubat - 2017 - 89 min.	LA BALLADE DE NARAYAMA Soshei Imamura - 1982 - 130 min.
2018 Semestre 1	TEZA Haile Gerima - 2008 – VOST - 140 min	UN PETIT MONASTÈRE EN TOSCANE Otar IOSELLIANI 1988 - 54 min CHRONIQUE VIGNERONNE Jacqueline Veuve - 1999 80 min..	LETTRE D'AMOUR ZOULOU Suleman Ramadan 2004 – 105 min	LE VOLEUR DE CHEVAUX Tian Zhuangzhuan - Peicheng Pan - 1986 - 88 min	LA FORET ENCHANTÉE DE KAISA Katja Gauriloff - 2016 - VOST - 82 min.
2017 Semestre 2	SOLEIL DE PLOMB Dalibor Matanic - 2015 – VOST - 123 min.	L'ESPRIT DE MOPTI Moussa Ouane et Pascal Letellier 1999 - 54 min.	FEMMES DU CAIRE Yousry Nasrallah - 2009 - VOST - 135 min.	LE COMLOT D'ARISTOTE Jean-Pierre Bekolo - 1997 - VOST - 70 min. NEUROMARKETING, DES CITOYENS SOUS INFLUENCE ? Laurence Serfaty - 2009 - VOST - 52 min.	LA BOÎTE DE PANDORE Yesim Ustaoglu - 2009 - 152 min.
2017 Semestre 1	TISSEUSES DE RÊVES Ithri Iroudthane - 2015 52 min. MOUT TANIA : MOURIR DEUX FOIS Ivan Boccara - 1999 - 56 min.	GETT, LE PROCÈS DE VIVIANE AMSALEM Ronit et Shlomi Elkabetz - 2014 - 116 min.	HANEZU, L'ESPRIT DES MONTAGNES Naomi Kawase - 2008 - 91 min.	LE FILMEUR Alain Cavalier - 2005 - 100 min.	MOI, UN NOIR 18H15 Jean Rouch - 1958 - 72 min. LA CHASSE AU LION 20H30 Jean Rouch - 1967 - 77 min.
2016 Semestre 2	ET MAINTENANT ON VA OÙ ? Nadine Labaki - 2011 VOST - 110 min.	MIRAL Julian Schnabel - 2010 - VOST - 112 min	FARREBIQUE Georges Rouquier - 1947 - 90 min. BIQUEFARRE Georges Rouquier - 1984 - 90 min	LES 7 JOURS Ronit et Shlomi Elkabetz - 2008 - VOST - 108 min.	LES MAÎTRES FOUS Jean Rouch 1955 - 36 min. PETIT À PETIT Jean Rouch - 1971 - 95 min.
2016 Semestre 1	CAMP DE THIAROYE Ousmane Sembène et Thierno Faty Sow 1988 - 147 min.	MOOLAADÉ Ousmane Sembène 2004 - VOST - 120 min.	UNE DOUCE RÉSISTANCE Clarisse Barreau 2013 - 64 min.	SUR LA PLANCHE Leïla Kilani 2012 - VOST - 106 min.	PRENDRE FEMME Ronit Elkabetz et Shlomi Elkabetz 2005 - VOST - 97 min.

Figure.1 Les Cycles de cinéma et anthropologie. Jeu de l'oie en quarante cases

(source : Claude Nosal)

Séquence 10 – Le dernier cycle en cinq lieux : Bologne, Téhéran, Suisse, Israël, Kurdistan

2 nd semestre 2019 – octobre à décembre				
				
APRÈS LA GUERRE Annarita Zambrano 2018 1h32	LA FÊTE DU FEU Asghar Farhadi 2011 1h44	DER GRÜNE BERG - TRILOGIE 3 Fredi M. Murer 1991 2h13	UN HAVRE DE PAIX Yona Rosenkier 2019 1h31	MY SWEET PEPPER LAND Hiner Saleem 2014 1h35
Bologne, 2002. Le refus de la loi travail explose dans les universités. L'assassinat d'un juge ouvre des vieilles blessures politiques entre l'Italie et la France. Ce film peint la fresque d'une famille déchirée entre l'Italie et la France, explore la complexité morale d'une histoire privée ancrée dans une histoire publique et politique. Entre 1969 et 1988, le terrorisme rouge et noir a été responsable de plus de 400 morts et 15 000 attentats en Italie. L'enfance du réalisateur et celles de ses camarades a été marquée par la quotidienneté et la banalisation de cette violence.	À Téhéran, en pleine fête du Feu, célébration en honneur du Nouvel An iranien, Rouhi future jeune mariée se rend au domicile conjugal d'un couple pour quelques heures de ménage. Elle découvre alors un foyer en crise où la femme soupçonne son mari d'adultère...En observant la vie d'un couple de la classe moyenne de Téhéran, évoque à la fois les conditions de vie en Iran et les inégalités sociales tout en soulignant l'évolution des mœurs. Les problèmes des personnages sont universels tout en ayant un relief singulier, dans le contexte de la société iranienne d'aujourd'hui.	Un village suisse apprend un jour de 1986, quelque temps après Tchernobyl, que l'institut à l'énergie atomique du pays veut construire un dépôt de déchets nucléaires dans une de ses montagnes. <i>La Montagne verte</i> (Der grüne Berg) fait sombrement écho à <i>Ce n'est pas notre faute si nous sommes des montagnards</i> . Le documentaire présente un débat très nuancé entre la génération de ceux qui font et la civilisation de ceux qui conservent et prennent soin. F. M. Murer a dédié ce film aux enfants et petits-enfants des paysans des montagnes du Wellenberg, un film dont seul l'espoir qu'il place dans les enfants sauve d'une ambiance de fin du monde.	Trois frères se retrouvent pour enterrer leur père dans le kibboutz de leur enfance. Avishai, le plus jeune, doit partir deux jours plus tard à la frontière libanaise où un nouveau conflit vient d'éclater. Il sollicite les conseils de ses frères qui ont tous deux été soldats. Itai souhaite endurcir le jeune homme tandis que Yoav n'a qu'une idée en tête : l'empêcher de partir. Dans ce kibboutz hors du temps, le testament du père va réveiller les blessures secrètes et les souvenirs d'enfance. Cette histoire illustre un aspect fondamental de ce pays meurtri par les conflits.	Au carrefour de l'Irak, l'Irak et la Turquie, dans un village perdu, lieu de tous les trafics, Baran, officier de police fraîchement débarqué, va tenter de faire respecter la loi. Cet ancien combattant de l'indépendance kurde doit désormais lutter contre Aziz Aga, caïd local. Il fait la rencontre de Govend, l'institutrice du village, jeune femme aussi belle qu'insoumise. Govend et Baran, ces deux insoumis incarnant, aux yeux du réalisateur, l'avenir du Kurdistan : ce ne sont pas des révolutionnaires, mais des réformistes attachés à la laïcité qui refusent les archaïsmes, sans rejeter toute forme de tradition.

Figure 2. Le dernier cycle en cinq lieux (source : Claude Nosal)

L'agencement de ce cycle illustre parfaitement ma volonté de créer un espace dans lequel le public et mes étudiants pouvaient construire leurs propres liens avec chaque film, le sentir, le recevoir et l'éprouver chacun à leur manière. Je cherchais à ce que l'agencement des cinq films et chaque film provoquent la pensée, la mise en question de soi et du monde.

Séquence 11 – Un dispositif construit sur le principe du *kolam*

Le dispositif est pensé comme un mouvement itératif en circonvolution devant permettre de confronter et d'enrichir la compréhension du cycle. Les différents cycles sont chapitrés d'une manière qui se moque des effets de symétrie. Certains chapitres relèvent du documentaire, d'autres de la fiction (contemporaine ou historique, quand les deux ne sont pas mélangés) ; à d'autres moments, ce

sont les tonalités qui prennent en charge l'hétérogénéité recherchée (farfelue, mélancolique, furieuse, etc.). D'où la tentative de faire comprendre à travers la construction de mes cycles que la charge artistique, romanesque, est aussi à trouver dans la forme, dans la façon qu'ont les différents films de s'écrire dans leur ordonnancement par cycle et dans la totalité des cycles, qui est la véritable intrigue, et non pas seulement dans ce qui arrive au personnage/narrateur/enquêteur de chaque film pris isolément. Cette tendance est comparable aux modes d'approches, adoptés par des peintres tels que Pierre Brueghel et Le Tintoret, lesquels dissimulent souvent le thème principal, dans le fond du tableau à l'écart du centre d'intérêt. Ils le représentent en tout petit alors que des éléments secondaires occupent l'avant-plan. De même, c'est de façon détournée que Shakespeare révèle au spectateur le thème de ses pièces. À chaque fois, la piste qui mène au cœur de la question est jonchée d'obstacles et la tension qui résulte entre ce qui doit être compris et ce qui est offert aux sens constitue une qualité essentielle du travail.

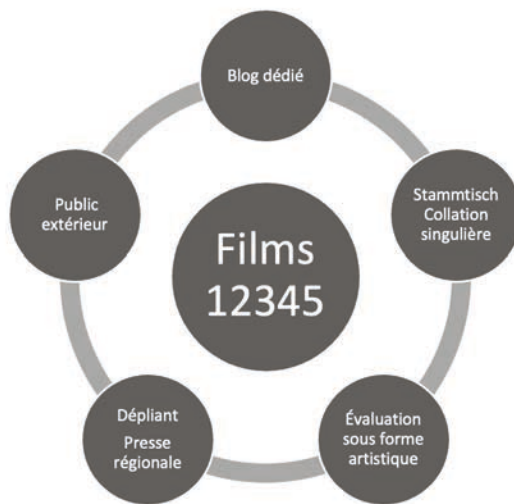


Figure 3. Cycle calqué sur le *kolam* (source : Claude Nosal)

Et cette ambition se retrouve dans la forme globale des quarante films qui fait apparaître la lame de fond qui les explique. Une forme calquée sur le principe du *kolam*. Les *kolam* sont les dessins de bienvenue des pas de porte en Inde du Sud.

Ce sont des figures sinueuses et symétriques qui sont difficiles à « lire » au sens où il est difficile de saisir le principe de construction du dessin. Ils inaugurent avec le spectateur une sorte de jeu topologique proche du labyrinthe. À première vue, le dessin se compose d'une simple ligne, décrivant un trajet complexe entre des lignes et des colonnes de point. Cette première impression est une illusion. En fait, ce *kolam* est composé de quatre boucles continues et asymétriques qui se superposent en s'étant déplacées d'un quart de tour. Il est pour ainsi dire l'équivalent visuel

d'un canon à quatre voix, où chacune des voix chante la même mélodie mais en décalage. Ce qui m'intéressait dans le principe du kolam, c'est que même si l'on sait (en théorie) que ce motif est composé de quatre boucles distinctes, identiques et même orientées différemment, il est presque impossible d'isoler chacune de ces boucles du dessin global. Si l'on revient à la comparaison entre le dessin kolam et le canon musical à quatre voix, on peut remarquer que le canon à quatre voix révèle sa structure, mais la cache tout aussi bien, car il est quasi impossible d'entendre les quatre voix simultanément. (Gell, 2009, p. 105-107)

Cette analogie nous rappelle que l'andragogie universitaire consiste selon moi en des actes de virtuosité qui se font essentiellement en coulisses. Derrière ce choix d'un dispositif complexe calqué sur le principe du kolam se trouvent deux réflexions. L'une est de rappeler que, si j'ai décidé d'avoir recours à des formes éminemment complexes et difficiles à saisir de prime abord, je n'avais pas l'intention d'amener mes étudiants et mon public à se perdre dans le labyrinthe. Au contraire, mon dispositif est conçu de façon que sa structure de base puisse être repérée, mais doit être extraite d'un fouillis d'élaboration par un « travail ». L'autre est explicitée dans une communication ancienne où je postulais que la mise en œuvre d'une pratique réflexive combinant présentiel et distance relève d'une stratégie formative de type insurrectionnel à l'égard des individus et des organisations. C'est en ce sens que l'application du *wei-ch'i* ou jeu de go comme modèle analogique peut lui être appliquée avec profit et en particulier trois notions qui sont le temps, l'espace et les dimensions conflictuelles.

Séquence 12 – Le *wei-ch'i*

Le *wei-ch'i* est une représentation de la cosmologie chinoise, une mise en œuvre d'énergies, une quête d'harmonie des principes complémentaires. C'est un jeu à deux partenaires, un jeu sur damier et un jeu de stratégie. La lutte entre les pions blancs et les noirs que l'on appelle indifféremment « pierres » ou « hommes », se joue sur une surface tracée de 19 lignes verticales et 19 lignes horizontales, dont les intersections forment autant de points (361) sur lesquels, chacun à leur tour, les deux adversaires viendront placer leurs pierres, afin de se saisir de territoires.

C'est que le *wei-ch'i* est d'abord essentiellement une guerre prolongée. En effet, seule une stratégie tenant compte de l'issue à long terme de tous les combats tactiques menés sur le damier peut assurer la victoire, car une politique orientée vers les succès locaux aboutit souvent à une débâcle stratégique. [...] C'est un facteur de discontinuité structurelle qui découle d'au moins deux éléments réglementaires : la règle du jeu et la règle de prise. [...] De ces deux facteurs il résulte qu'un joueur de *wei-ch'i* ne peut tenir pour certaine l'existence d'un front sûr ou d'un arrière protégé (comme dans la relation duale classique où l'enseignant surplombe l'étudiant). [...] Enfin, dans le *wei-ch'i* la victoire est relative. Le succès au *wei-ch'i* est donc une échelle continue dont les degrés se mesurent au score exprimé en termes de territoires et de prises obtenus par un camp déterminé à un moment de la partie. Sa logique n'est pas aristotélicienne mais à valeurs multiples. (Boorman, 1972, p. 30-35).

Séquence 13 – Le Colisée, un cinéma et son public

Le choix que ces cycles se passent dans un cinéma d'Art et Essai et soient ouverts au public n'est pas innocent. Le nom du cinéma – Le Colisée – est symbolique. En effet, le Colisée a été utilisé pour les *venationes* (combats d'animaux sauvages), les *munera* (combats de gladiateurs)² et autres spectacles publics, tels que des exécutions de condamnés à mort, des reconstitutions de batailles célèbres et des drames basés sur la mythologie romaine. Il s'agit aussi d'un pari sur le comportement du public de ce cinéma, *a priori* très diversifié. Ce public volontaire pouvait se comporter en révélateur pour des étudiants obligés d'assister au cours et participer ainsi par leur seule présence et leurs interventions lors des débats à l'émergence de nouvelles connaissances. Il était très important de créer les conditions d'un espace de parole par une inversion des savoirs conceptuels donnés exclusivement par l'enseignant, en donnant une place légitime au bagage commun – conceptuel et symbolique – du public. L'idée sous-jacente était que cette prise de parole par les personnes du public pouvait devenir un moyen puissant de validation et d'enrichissement du dispositif d'ensemble. C'est en fait ce qui s'est passé avec la constitution d'un noyau dur de participants de l'extérieur qui revenait à chaque film d'un cycle donné, se retrouvait lors du cycle suivant et devenait de plus en plus savant et exigeant. Ce noyau dur était multiforme, faisant cohabiter de milieux et des âges divers. Leurs interventions riches obligeaient les étudiants à se hisser à leur niveau de qualité. Il s'agissait pour moi, animateur des débats de raffiner, d'ajuster, d'orchestrer des voix changeantes, de relier de façon cohérente les différentes interventions des uns et des autres dans un ensemble recevable *hic et nunc*, et de les réintégrer lors du *stammtisch* de fin de cycle qui se concluait par un moment convivial.

Séquence 14 – *Stammtisch* et l'énigme d'un repas ritualisé

En effet, le *stammtisch* (ou la dernière séance) était construit pour être la synthèse d'intégration plus théorique de chaque cycle. Ce processus d'une durée d'une heure environ démarrait par une séquence animée de 20 à 25 minutes composée d'un montage de scènes clefs des films présentés, assorti de mon analyse décryptant mon choix des cinq films, leur ordre de passage et les objectifs recherchés. En expliquant qu'une théorie ne demeure qu'une approximation de la réalité, qu'elle ne propose qu'un angle de vue, un fragment d'un miroir brisé de la réalité ; l'assemblage de tous les fragments renvoyant une image altérée de la

2. Disponible sur : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gladiateur> [consulté le 12 oct. 2022].

réalité. Le fait de manger nous rappelle concrètement à nos fonctions vitales, à la notion même d'« être en vie ». Regarder ou filmer quelqu'un en train de manger permet, selon la réalisatrice Naomi Kawase à propos de l'héroïne d'Hanezu, de dire énormément sur ses sentiments, en observant sa manière de se nourrir, ce qu'elle mange, ou avec qui elle partage cet instant. Il est vrai qu'un repas est une dramaturgie ritualisée avec ses langages parfois surprenants. Et les plats que nous mangeons sont une parole de la vie. Les Dogon disent que la parole est forgée dans les viscères, tissée dans la bouche puis acheminée dans l'air vers un auditeur sur lequel elle produit un effet et qui renvoie une réponse. Donc, une fois « cuisinée » ou « forgée » dans le corps, « tissée » dans la bouche, cette parole devient sociale. Autour des *momos* tibétains, des agapes africaines, turques, aveyronnaises, quelles sortes de dialogues ont bien pu se tisser lors de ces repas partagés ? J'ai la conviction que ce *stammtisch* avec son repas ritualisé permettait aux spectateurs de se mettre à fictionner et d'entrer en flagrant délit de légender comme le dit si bien Deleuze (1985) : « Ce que le cinéma doit saisir, ce n'est pas l'identité d'un personnage, réel ou fictif [...]. C'est le devenir du personnage réel quand il se met lui-même à 'fictionner', quand il entre 'en flagrant délit de légender', et contribue ainsi à l'invention de son peuple » ?

Séquence 15 – L'école du crottin de cheval

Il m'a été donné d'écrire sur cette expérience dans ma maison de recherche. À ma manière certes. Cinématographique d'abord : la représentation à l'écran, parce qu'elle se fait image par image, ne peut pas être perçue dans son ensemble avant d'en avoir appréhendé tous les détails. Au contraire, perçue précisément par la vue, elle acquiert graduellement les contours d'ensemble, à partir des détails qui s'enchaînent dans notre esprit grâce à la participation de la mémoire, non pas dans l'espace, mais dans le temps. Ethnographique ensuite : la connaissance qu'on dit ethnographique doit toujours aller de pair avec une dimension plus profonde ; ces choses qu'on ne peut pas dire ou qui ne se disent pas, ou mal, dans des textes universitaires, mais qui sont indispensables aux contacts humains et à l'observation ethnographique. Comme l'écrit Giono : « Je me suis mis pour écrire à l'école du crottin de cheval ». Mais c'est aussi à l'école d'Assia Djebar qui définit ainsi son esthétique (Michel, 2004, p. 84) : « Écrire pour moi se joue entre le « devoir dire » et le « ne jamais pouvoir dire », ou disons, entre garder trace et affronter la loi de « l'impossibilité de dire », le « devoir taire », le « taire absolument ».

Dans *Istruzioni par l'uso della repressione* (1980), Luigi Di Ruscio, cité par Angelo Ferracuti dans sa préface « Un écrivain subversif », définit sa démarche solitaire de scribe absolu :

J'ai lu quelque part qu'il y a deux catégories d'intellectuels : les taupes et les lièvres. La taupe creuse imperturbablement son trou, le lièvre court partout. La taupe dans son trou, qu'elle creuse patiemment, elle creuse toujours le même, elle cherche les conséquences ultimes, elle s'enfonce dans les profondeurs [...] Moi, à vrai dire, je voudrais être encore plus taupe. Joyce est une taupe presque parfaite, le lièvre presque parfait c'est d'Annunzio ou Pétrarque, la taupe parfaite, c'est Dante. Les lièvres, je les ai toujours eus en horreur. (Di Ruscio, 2010, p. 10-11)

Séquence 16 – Le profane n'est-il pas toujours un peu profanateur ? L'incongruité ou l'échange impossible

« Le profane n'est-il pas toujours un peu profanateur ? » écrit Pierre Perrault (1995), cinéaste-poète. Cette phrase d'après Yves Lever (1999) : « Dans le texte, elle n'est qu'affirmation d'humilité de l'auteur devant le scientifique Didier et le directeur-photo Martin. [...] Humilité, comme si, malgré ses quarante ans de travail sur les mots et les images, le réalisateur ne se considérait pas encore comme un « professionnel » et avait encore un peu peur, tant de la science de l'un que de la technique cinématographique de l'autre ».

Je crois légitime d'utiliser le sens de cette déclaration comme un paradigme qui expliquerait en partie que, malgré mon parcours universitaire je ne me considère toujours pas comme un professionnel de la recherche dans la science ou la cinématographie, plutôt comme un usurpateur. J'ai coutume en effet de me présenter comme un vieux-jeune-chercheur par rapport à nombre de collègues plus précoces, nés chercheurs, à les entendre dès le berceau, qui écrivent déjà la science comme ils écriront toute leur vie, en possession d'un instrument achevé, qui transforme leurs textes en « saintes écritures » disciplinaires. Je suis conscient de cette incongruité. Comment l'incongruité peut-elle révéler, faire parler une situation qui paraît familière, c'est-à-dire naturelle, celle de la « grande famille universitaire », où il est d'usage de tracer des filiations, lesquelles sont traversées par des « affinités électives » dont il est bien difficile de dessiner la carte précise ? Je fais partie de cette catégorie d'enseignants-chercheurs, moins touché par les démonstrations de virtuosité disciplinaire que par ceux qui explorent une voie de fragilité, dont la formation, tout au long de leur vie, se parachève jusqu'au dernier souffle comme se termine à l'air libre et dans la poche ventrale la gestation des marsupiaux. Tout comme le poète dont parle Gaston Bachelard, je me sens « paléographe », celui qui contribue à ouvrir la voie à la connaissance et au rêve. En tout cas, je me plais à le penser. En attendant, il faut écrire, s'aventurer, tâtonner, s'inventer, se détourner, risquer, tomber, se relever, tomber encore, donner la parole, questionner, et surtout, « ne pas demander son chemin à quelqu'un qui le connaît, car nous ne pourrions pas nous égarer ». J'estime qu'il ne faut pas se priver du plaisir de savourer le jaillissement des mots qui poétisent le regard de l'ethnographe, ce profanateur nécessaire, qui pense que la poésie est toujours préférable au discours du théologien, même s'il

faut passer à travers de longues années de « glaciation partielle et partisane de ma pensée » pour reprendre la formule décapante de Jorge Semprún (1994, p. 77). Je retrouve ici cette dualité familière entre les cheminements de la découverte et les raisonnements attendus de la preuve, cette science « froide » ignorante des moments ou mouvements de la pensée « chaude » (ou poétique) dont les plus tolérants de mes collègues ont pu qualifier mes écrits alors que d'autres, plus brutaux les rejetaient d'un catégorique « non scientifique » faisant de moi un sujet de moquerie et de récréation. À ces derniers, je propose ce récit de François Jacob (1987, p. 313-314) :

Les trois ou quatre années passées à l'étude de la conjugaison bactérienne... [furent] une période de jubilation. Une période d'excitation et d'euphorie. Mais le souvenir s'est figé. Il a cristallisé dans les articles et les comptes-rendus, les résumés et les conférences. Il s'est dépouillé, desséché en une histoire devenue si logique, si raisonnable qu'elle a perdu toute chaleur. Qu'elle ne traduit plus le bruit et la fureur de la recherche quotidienne. Ce qui lui a donné vie a été avalé par le temps. Disparus les essais avortés, les expériences ratées, les bégaiements, les tentations stupides. Oubliés les raisonnements faux, les hésitations, les coups d'épée dans l'eau, les fausses joies, les accès de rage, contre soi ou contre les autres... Tout est devenu lisse et poli. Une belle histoire bien nette, avec un début, un milieu, et une fin. Des expériences bien huilées, bien articulées, bien rangées l'une derrière l'autre, menant sans faille, sans hésitation, au long d'une argumentation sans fissure, à une vérité bien établie. Celle que l'on trouve dans les traités de génétique.

C'est vrai « que les « histoires vécues » ne sont pas les histoires pensées, qui ne sont pas nécessairement les histoires que l'on écrit.

Conclusion

Dans la philosophie taoïste, il y a cette idée que l'on n'explique pas du tout, que l'on ne force pas les choses, mais qu'on les laisse venir. On crée un mouvement. Il convient de rappeler que cinématographe vient des mots grecs qui signifient « qui écrit le mouvement ». Comme le dit François Jullien (1996) : « Il faut sortir d'une conception spectaculaire de l'effet pour comprendre qu'un effet est d'autant plus grand qu'il n'est pas visé, mais découle indirectement du processus engagé et qu'il est discret. » Ce qui voudrait dire que le processus et l'effet sont liés, et que la signification surgit de ce va-et-vient. À cet égard, l'œuvre de la réalisatrice québécoise Michèle Wacquant dans *Le Dit du Saule* (Mercier, 2018, p. 129) est révélatrice de ce que j'ai tenté de faire dans cet hommage distancié à ma maison de recherche et à son ancêtre. Le héros du film est un saule pleureur immense qui a subi une malencontreuse taille au moment même où ses bourgeons étaient en train d'éclorre. Il n'y a pas plus localisé qu'un arbre. Il agit dans le lieu (enraciné) et pense le monde en produisant l'oxygène nécessaire à la vie de la planète. On assiste à une bataille sonore entre le chant éternel d'une pie réparant son nid

dans un parc voisin et le bruit assourdissant de la tronçonneuse de l'élagueur ravageant les germes d'un futur fleuri. Cette bataille sonore me fait songer à Anne Baudry (1996, p. 99), « Je pense à Glenn Gould dont Michel Schneider écrit qu'il découvrit comment interpréter la Fugue de Mozart parce que la femme de ménage avait branché l'aspirateur à côté du piano : il n'arrivait plus à s'entendre jouer. Mais il découvrit les avantages de cette situation et sentit ce qu'il était en train de faire : il est bon qu'un processus mécanique vienne s'interposer entre moi et l'œuvre d'art ». Dans *Le Dit du Saule*, sur ce fond sonore, imperturbablement, une voix énumère des mots étranges, dont on sent qu'ils ont à voir avec ce qu'on voit. Ils sont en effet extraits des 111 noms inventés par l'écrivain Valère Novarina dans son *Discours aux animaux*, évoquant ainsi la persistance de l'imagination poétique pour que, malgré la mort annoncée de cet arbre, de nouvelles montées de rêve puissent aboutir (Mercier, 2018). On ajoutera deux noms à ces 111 noms : l'Ancêtre Jacques Walter et ma maison de recherche Crem, en reconnaissance d'une hospitalité qui n'a jamais failli, des fidélités premières, rares et irremplaçables. Enfin, je voudrais pouvoir dire en parlant de mes étudiants, du public fidèle du Colisée, et plus particulièrement de ma maison de recherche, de ses membres et de ses figures tutélaires, ce que J. Rouch disait, en parlant de la façon dont les Songhay chez qui il commençait à travailler, l'avaient perçu puis compris :

Ils m'ont considéré comme un fou non dangereux naviguant en pirogue et participant, pour s'amuser, à une chasse à l'hippopotame. Ils ont été fort surpris quand je leur ai projeté plus tard ce premier film sur la chasse, et j'ai alors constaté que vingt minutes de film leur suffisaient pour tout comprendre enfin de moi [...] Ce que je cherchais leur devenait accessible à travers un film de vingt minutes. Ce fut pareil par la suite avec les Dogon qui sont entrés de plain-pied dans mes films, et, inversement j'ai été admis par l'intermédiaire de ces films à partager leur propre univers, si bien que je peux espérer, grâce au cinéma, être intégré à leurs propres ancêtres quand je serai mort. (Piault, 1996)

Références

- BACHELARD Gaston, 1961 [éd. orig. 1957], *La Poétique de l'espace*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Bibliothèque de philosophie contemporaine. Logique et philosophie des sciences ».
- BAUDRY Anne, 1996, « Les mains fragiles. Journal de bord d'une monteuse », *Cahiers du cinéma*, 503, p. 99-103.
- BOORMAN Scott, 1972, *Gô et Mao, pour une interprétation de la stratégie maoïste en termes de jeu de gô*, Paris, Seuil.
- DERRIDA Jacques, 1997, *Adieu à Emmanuel Levinas*, Paris, Galilée, collection « Incises ».

- DERRIDA Jacques et DUFOURMANTELLE Anne, 1997, *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy, collection « Petite bibliothèque des idées ».
- DI RUSCIO Luigi, 1980, *Istruzioni per l'uso della repressione*, Milan, Savelli.
- DI RUSCIO Luigi, 2010 [éd. orig. 2010] *La Neige noire d'Oslo*, traduit de l'italien par M. Morelli, Toulouse, Anacharsis, collection « Fictions ».
- GELL Alfred, 2009, *L'Art et ses agents. Une théorie anthropologique*, trad. de l'anglais (États-Unis) par S. Renaut et O. Renaut, Dijon, Les Presses du réel, collection « Fabula ».
- GOFFMAN Erving, 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, trad. de l'anglais (Canada) par A. Accardo, Paris, Éditions de Minuit, collection « Le Sens commun ».
- GOFFMAN Erving, 1974, *Les Rites d'interaction*, trad. de l'anglais (Canada) par A. Kihm, Paris, Éditions de Minuit, collection « Le Sens commun ».
- JULLIEN François, 1996, *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, collection « Le livre de poche ».
- LEVER Yves, 1999, « Le Profanateur » dans WARREN Paul, *Pierre Perrault, Cinéaste-poète. Un hommage*, Montréal, L'Hexagone, collection « Itinéraires ».
- LHÔTE Jean-Marie, 1976, *Symbolisme des jeux*, Paris, Berg.
- LUSSON Pierre, PEREC Georges et ROUBAUD Jacques, 2003 [éd. orig. 1969] *Petit traité invitant à la découverte de l'art subtil du Go*, Paris, Christian Bourgois.
- MERCIER Marc, 2018, « Itinérance vidéographiques – Complainte pour sécher les larmes des saules », *Les masques du réel, voyages au con fins de la fiction et du documentaire*, 188, p. 129.
- MICHEL Raymond, 2004, « Pour une lecture polyphonique. Assia Djebar : langage tangage, langage tatouage » *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 123-124, p. 75-111. Disponible sur : <https://doi.org/10.3406/prati.2004.2051>.
- NATHAN Tobie et HOUNKPATIN Lucien, 1998 [éd. orig. 1996], *La Guérison Yoruba*, Paris, Odile Jacob, collection « Opus ».
- PÉLÉCHIAN Artavazd, 1973 [éd. orig. 1988], « Montage distancé, ou théorie de la distance » [en ligne], nouvelle trad. du russe par G. Ackerman, *Trafic*, 2, p. 90-105. Disponible sur : https://head.hesge.ch/cinema/IMG/pdf/pelechian_montage_distancie.pdf [consulté le 12 oct. 2022].
- PÉLÉCHIAN Artavazd, 1989 [éd. orig. 1988], « Le montage à contrepoint, ou la théorie de la distance », trad. du russe par B. Balmer-Stutz, *Les Documentaires de la République Soviétique d'Arménie*, Rétrospective du 21^e Festival du film documentaire, Nyon, p. 75-102.
- PERRAULT Pierre, 1995, *L'Oumigmatique ou l'objectif documentaire*, Montréal, L'Hexagone, collection « itinéraires ».
- PIAULT Colette, 1996, « Parole dominée, parole dominante... », Entretien avec Jean Rouch, *CinémAction*, 81, p. 159-160.

- POUZARGUE Francine, 1998 [éd. orig. 1995] *L'Arbre à Palabres. Anthropologie du pouvoir à l'université*, Bordeaux/Paris, W. Blake/Les Belles Lettres.
- ROUCH Jean, 1997, *Les Hommes et les Dieux du fleuve. Essai ethnographique sur les populations Songhay du moyen Niger, 1941-1983*, Paris, Éditions Artcom', collection « Regard d'ethnologue ».
- ROUCH Jean, 2008, *Alors le Noir et le Blanc seront amis. Carnets de mission 1946-1951*, Paris, Éditions Mille et une nuits, collection « Essai ».
- SEMPRÚN Jorge, 1996 [éd. orig. 1994], *L'Écriture ou la Vie*, Paris, Gallimard, collection « Folio ».
- THOREAU Henry D., 2018, *Journal*, sélection de Michel Granger, trad. de l'anglais par B. Mattieussent, Marseille, Le Mot et le reste.
- WISEMAN Frederick, 1994, « Le montage une conversation à quatre voix » [en ligne], *Images documentaires*, 17, 2^e trimestre. Disponible sur : https://www.imagesdocumentaires.fr/IMG/pdf/ID_no17-1.pdf [consulté le 10 oct. 2022].

Interrelations

Les toponymes scientifiques comme gestes mémoriels

Robert BOURE

Université Toulouse 3 – Paul-Sabatier, Lerass, F-31062 Toulouse, France
robert.boure[at]iut-tlse3.fr

Cet article en hommage à Jacques Walter traite de quelques dimensions communicationnelles d'autres gestes d'hommage rendus à des chercheurs par leurs pairs à travers l'attribution de leurs noms à des lieux académiques physiques (bâtiments, salles du conseil, amphithéâtres...) et institutionnels (universités, instituts, laboratoires). Il s'appuie sur des travaux réalisés entre 2017 et 2020 essentiellement sur les universités toulousaines pour la période 1880-2019 (Boure, 2019a ; 2019b ; 2020).

Par-delà leur fonction pratique (localiser, repérer, orienter) relevant pour une part de la signalétique, ces gestes mémoriels à connotation toponymique ont une fonction symbolique forte : faire exister, puis fixer dans la mémoire collective des représentations « positives » de la science passée et de ses pratiquants les plus méritants au regard des critères proposés par les entrepreneurs de patrimoine¹. À ce titre, ils relèvent pour une large part de la sociabilité professionnelle et de la distinction sociale, voire de l'entre-soi. En même temps, ils expriment des valeurs qui dépassent le cadre de la communauté académique et qui, à ce titre, peuvent concerner tout un chacun. Car les discours distinctifs sont souvent pondérés par des références partageables dans et hors la communauté scientifique.

Ces gestes ne relient pas directement aux savoirs et encore moins à leurs conditions de production ou de circulation, mais aux figures de chercheurs que des pairs et des institutions académiques entendent ainsi honorer, plus ou moins longtemps après leur disparition. En effet, la « science », et plus

1. Cette notion s'entend au sens d'entrepreneurs de causes, c'est-à-dire d'acteurs individuels ou collectifs qui, à travers des processus d'influence et des discours, tentent de promouvoir une cause en la constituant en problème collectif et en mobilisant d'autres acteurs individuels et des institutions. Il s'agit ici le plus souvent de chercheurs qui ont une proximité symbolique, scientifique ou institutionnelle avec le scientifique à honorer et qui occupent une position leur permettant d'agir et d'être entendus.

prosaïquement, les pratiques scientifiques et institutionnelles hier des savants, aujourd'hui des chercheurs, s'incarnent aussi dans des figures certes locales mais très souvent inscrites dans les échelles nationales et internationales.

L'accent sera d'abord mis sur les dimensions communicationnelles de la construction de ces figures (représenter pour mettre en commun – *communicare* – et faire savoir ce qu'elles incarnent), puis sur le risque de leur instrumentalisation dès lors qu'il s'agit d'échapper à l'usure du temps tout en valorisant l'image des institutions académiques.

Sur et sous les figures scientifiques et leur sélection

Selon Roger Chartier (2009), la figure renvoie à la fois à la représentation de quelqu'un par quelqu'un d'autre, à celui qui est représenté, et enfin à celui qui est regardé dans et en dehors de son monde social avec une charge symbolique plus ou moins forte. Dans cette perspective, représenter un chercheur, ce n'est pas seulement le rendre présent à travers de multiples signes iconiques ou non (récits, lieux, publications, portraits, stèles...). C'est également le présenter publiquement comme celui qui incarne une activité socialement essentielle et universelle, la science. Enfin, « être figuré » par une construction réalisée par d'autres, c'est apparaître comme un personnage exemplaire non seulement dans la communauté scientifique mais aussi au-delà.

La figure savante est une « médiation patrimoniale » (Saurier, 2009, p. 259 *sq*) en ce qu'elle est une forme qui crée des liens entre des individus, des groupes, des objets, des lieux, des pratiques et des représentations sociales. Elle est également un « lieu de mémoire » (Nora, 1984-1992) parce qu'elle échappe à l'oubli et que des communautés scientifiques et des publics plus larges la réinvestissent, à des degrés divers, de leurs affects. Enfin, en raison de son exemplarité, elle est performative dans la mesure où elle peut agir sur les manières de faire, de dire et de penser.

Les signes de la patrimonialisation des figures sont produits sur une période plus ou moins longue par les discours des pairs (et plus particulièrement ceux qui portent le geste mémoriel), des biographes, des institutions académiques ou non, des médias... Ils empruntent au moins à trois registres : le récit, c'est-à-dire la mise en intrigue dans laquelle le chercheur est représenté sous la forme d'un « personnage² qui a réussi », la référentialité documentaire à travers la

-
2. La figure savante n'est pas tout à fait l'être social et subjectif que décrivent les biographies relevant des *Sciences Studies*, sans pour autant être totalement un personnage de fiction. Elle est présentée comme un personnage composite inséré dans un monde social construit avec des descripteurs, tantôt proches, tantôt différents de ceux des études scientifiques, qui se complètent et se renforcent mutuellement : ancrage institutionnel local, national et international ; lieux de son quotidien universitaire ; rapports avec ses collègues et ses étudiants ; situations sociales ; péripéties...

mise en exergue de ses publications académiques et l'édition de publications qui lui sont consacrées, et plus rarement, l'analyse avec les outils des sciences humaines et sociales de ses pratiques scientifiques et institutionnelles ainsi que des événements significatifs le concernant.

Dans le monde académique, l'assignation d'un pair dans la mémoire communautaire n'est pas l'affaire de n'importe qui agissant n'importe où et n'importe comment. Elle est souvent une affaire de groupe (et de réseaux...) tout en étant sinon l'affaire de ceux qui comptent dans le groupe, du moins la préoccupation de ceux qui peuvent compter sur le soutien de ceux qui comptent... et quelquefois au-delà (collectivités publiques, médias...). Car si la notoriété du chercheur à honorer est toujours une condition nécessaire, elle n'est jamais suffisante. Surtout, quand il s'agit de nommer un local (salle des thèses, salle des professeurs) ou une institution (université, institut, laboratoire) hautement symbolique. En outre, entre la figure pressentie et le lieu, et au-delà entre la figure et le territoire, il doit exister un rapport à la fois attesté et acceptable d'abord par la communauté, ensuite par la société.

Le chercheur figuré est toujours caractérisé par des marqueurs saillants, récurrents et idéal-typiques qui renvoient autant à ses qualités (scientifiques, humaines...) qu'à ses pratiques et ses actions telles qu'elles ont été rapportées par lui (carnet personnel, autobiographie, entretiens, dossier de recrutement ou de promotion...) ou par d'autres (citations, ouvrages, articles, films...), son ancrage territorial et sa capacité à jouer avec les échelles locales, nationales et internationales, son vécu, sa sociabilité... Ce marquage est un acte énonciatif qui permet de le distinguer, à tous les sens du terme.

La patrimonialisation est bien souvent un processus de sélection plus ou moins long et complexe. Les entrepreneurs de mémoire doivent faire preuve de capacité de persuasion et de persévérance pour rallier à leur cause des collègues, des institutions académiques et des tiers. Il leur faut aussi non seulement contrer l'usure du temps car certains « noms » font moins sens aujourd'hui qu'hier, voire sont tombés dans l'oubli³, mais encore recomposer partiellement la figure, la réactualiser, lui attribuer des qualités patrimoniales en fonction des conceptions contemporaines du patrimoine et de la recherche, parcourir à nouveau les lieux et les requalifier. Dès lors, le passé est, au moins en partie, revisité en fonction des intérêts et des enjeux du présent, y compris ceux des entrepreneurs mémoriels. D'une certaine manière il « n'existe » que par rapport au présent. En fait, les porteurs du geste mémoriel doivent savoir jouer avec les temporalités, ce qui revient à inscrire la figure dans trois temporalités susceptibles de se chevaucher partiellement : d'abord dans son temps, ensuite dans celui des récits qui peut lui-même comporter plusieurs couches (par exemple, les récits qui circulent de son vivant, puis après son décès) et enfin dans

3. Sa (re)découverte est qualifiée de « trouvaille » par Jean Davallon (2006).

le temps de la mise en patrimoine⁴. Il leur faut aussi tenir compte de la dimension « territoire ». Car aujourd'hui comme hier, la patrimonialisation est doublement inscrite dans le local : à travers les figures à honorer d'abord, les porteurs de projets ensuite. Le territoire au sens de « liens et de sens dans un lieu » est donc bien un des « fondamentaux » de la mise en mémoire académique.

Et *last but not least*, ils doivent s'attendre à lutter car la figure et le lieu sont l'objet de jeux, d'enjeux, de conflits potentiels ainsi que de stratégies de pouvoir... et de communication. Surtout quand il s'agit de marquer fortement un lieu hautement symbolique. Tel a, par exemple, été le cas de l'Université Toulouse 3 qui a pris le nom d'usage « Université Paul-Sabatier » le 18 décembre 1969. Paul Sabatier cumulait tous les marqueurs de la figuration scientifique : grande notoriété (Prix Nobel de chimie, Académie des Sciences, Royal Academy...), forte implication dans la structuration et le développement de la Faculté des Sciences de Toulouse, convictions régionalistes assumées, participation active à la vie locale... Sa sélection relevait tellement de l'évidence qu'elle fut rapidement et facilement entérinée par le Conseil de l'université. Pourtant, quand on s'intéresse aux « dessous du choix », on se rend vite compte que ce processus de patrimonialisation a été perturbé par quelques professeurs des anciennes facultés de médecine et de pharmacie. Non parce qu'ils contestaient la légitimité de Paul Sabatier, mais parce qu'ils n'acceptaient pas d'avoir été institutionnellement contraints de participer à ce choix. En effet, ils étaient hostiles à la création d'une université rassemblant leurs disciplines et les sciences, dissolvant par là même leurs facultés et ce qu'elles représentaient (autonomie, traditions...). Signal symbolique fort et public de leur hostilité, ils avaient proposé le nom de Joseph Ducaing, figure locale incontestée à la carte de visite bien garnie : professeur de médecine, chirurgien réputé, directeur du Centre anti-cancéreux, co-fondateur, puis directeur de l'hôpital Varsovie créé pour soigner les réfugiés espagnols, résistant, très investi dans la vie locale et universitaire... Loin d'être une simple péripétie, la sélection du nom cachait en fait un problème de fond qui perdurera longtemps. En effet, jusqu'à une période très récente, plusieurs médecins se battent pour conserver les marqueurs de leur ancienne faculté et saisiront toutes les occasions pour demander, en pure perte, la création d'une quatrième université toulousaine dédiée aux disciplines médicales.

Cet exemple permet d'insérer les tensions patrimoniales entre acteurs internes dans un contexte conflictuel plus large et de mettre en évidence des éléments non-consensuels porteurs de sens. Il n'est donc pas seulement le signe

4. La patrimonialisation est souvent discontinuée et parfois très longue, le cycle hommage-oubli-redécouverte-oubli se retrouvant régulièrement. Par exemple, Paul Sabatier a été honoré localement juste après l'attribution du Prix Nobel de chimie (1912), au moment de sa disparition (1941), à la fin des années 1960 quand son nom est devenu celui de l'Université Toulouse 3 et enfin en 2012 lors des cérémonies locales commémoratives du 100^e anniversaire de l'attribution du Nobel.

de la conflictualité potentielle du processus de patrimonialisation. Il est aussi l'expression de particularismes disciplinaires et facultaires ainsi que d'enjeux liés à l'évolution de l'Université, et au-delà de la société. Il est un révélateur de la multiplicité des mémoires, et donc de la possibilité de conflits de mémoires qui expriment d'autres luttes pour d'autres intérêts et enjeux. Car la mémoire divise autant qu'elle rassemble.

In fine, dès qu'elles entrent dans le processus de patrimonialisation, les figures scientifiques sont des promesses : elles traduisent une reconnaissance de dette à l'égard du chercheur à honorer et l'engagement à la transmettre. Elles sont construites pour parler à la fois – mais pas toujours de la même façon – aux communautés savantes et à la société, frapper l'imaginaire du plus grand nombre, être, à des degrés divers, mobilisables par tout un chacun. Pour cela, elles doivent non seulement incarner des références partageables, mais aussi résister à l'usure du temps et s'intégrer dans des enjeux, des stratégies contemporaines qui dépassent le patrimoine *stricto sensu* et qui concernent d'autres domaines, dont la communication.

Les figures au risque de la communication

Pour une institution, la mise en mémoire d'un objet matériel ou immatériel « oblige ». Elle appelle *a minima* un engagement à conserver et à publiciser. Patrimonialiser, c'est d'abord vouloir faire échapper ces objets, quelquefois laissés de côté par la mémoire collective, à l'usure du temps et *a fortiori* à l'oubli. C'est ensuite faire circuler ces objets depuis le passé jusqu'au présent vers le futur et pour des publics internes et externes. Or, toute circulation est un déplacement et tout déplacement entraîne des transformations dans les objets ainsi que dans leurs représentations et leur réception. C'est dire que la patrimonialisation doit toujours « faire avec » des préoccupations à la fois « autres » et souvent plus pratiques, certaines traduisant de nouvelles formes d'instrumentalisation des figures de chercheurs.

Résister à l'usure du temps

Le temps peut progressivement effacer des signes et des supports matériels. Il peut s'agir de la disparition (vol, travaux...) ou de la dégradation de plaques, de panneaux de signalisation, ou encore de la destruction de locaux, voire de bâtiments nommés car les nouvelles constructions peuvent être rebaptisées ou remplacées par un numéro ou une lettre ; ou encore de la disparition d'un laboratoire ou d'un institut.

Mais le temps gomme surtout la mémoire. Les toponymes connaissent des effacements mémoriels progressifs, plus particulièrement quand le nommage n'a pas été suffisamment explicite (absence d'un panneau d'information

retracant brièvement la vie et l'œuvre des chercheurs), ou n'a pas été réactivé (par exemple par un geste commémoratif occasionnel ou rituel) ; ou quand la figure retenue n'a plus la même reconnaissance scientifique et/ou sociale qu'autrefois, de sorte qu'elle ne peut de plus faire sens pour les nouveaux publics (étudiants, personnels, visiteurs...). Toutefois, les chercheurs dont l'équation personnelle, la carrière et la notoriété s'inscrivent dans l'exceptionnalité bénéficient d'un effet-mémoire qui parvient à résister, jusqu'à un certain point, aux attaques du temps.

Par ailleurs, la signalétique, désormais très présente dans des campus qui se sont développés tant horizontalement que verticalement, a des effets contradictoires. D'un côté, ces dispositifs⁵ d'information, localisation, orientation lisibles et précis sont une ressource utile pour les mobilités quotidiennes des usagers et des visiteurs occasionnels. Ils constituent également un marquage symbolique de l'espace qui, en désignant (entre autres) des éléments patrimoniaux, contribue à les faire exister et à les pérenniser, surtout quand ils ont une dimension pédagogique avérée (panneaux informatifs destinés à faciliter l'interprétation du patrimoine). La signalétique atteste que les lieux et les institutions nommés sont bien à leur place dans un ensemble spatial dédié à la production et à la circulation des connaissances.

D'un autre côté, la signalétique peut avoir des effets négatifs sur la patrimonialisation, en particulier quand elle est tournée moins vers la défense et la promotion du patrimoine que vers la fabrication et la diffusion de l'image de l'université, *a fortiori* d'une « marque universitaire », à destination des publics internes et/ou externes, autrement dit sur des enjeux de communication institutionnelle (voir *infra*). Dans une autre perspective, on peut se demander si la saturation de signes de plus en plus standardisés dans un espace universitaire et à sa proximité ne contribue pas à la décantation de la charge mémorielle. Ainsi, mentionné dans de multiples espaces (métro, bus, voies urbaines, rues et bâtiments du campus...) et supports (panneaux, totems, plans, prospectus, cartes d'étudiants...), Paul Sabatier devient « Paul Sab » pour de nombreux étudiants. Or, « ce diminutif est moins la manifestation d'une affection reconnaissante que la marque d'une banalisation et d'une perte de lien entre lieu et usagers du lieu, ou alors la manifestation d'un usage du nom propre comme nom commun, sans lien avec la biographie de l'universitaire » (Boure, 2019a, p. 13). En tout état de cause, le regard des étudiants fait exister Paul Sabatier « autrement », comme un nom désincarné, une « non-figure ».

5. La signalétique intègre une sémantique qui combine des signes multiples reconnaissables par (presque) tous : pictogrammes, couleurs, mots simples, lettres, chiffres, logos... Elle est apposée sur des murs (plaques), des panneaux et des totems (panneaux verticaux imprimés sur plusieurs faces contenant des informations et des messages), des cartes et des guides désormais banalisés sur les campus, et enfin sur les sites internet des établissements.

Souvent fortement rappelée par les entrepreneurs de mémoire, l'évidence patrimoniale des attributions de noms résiste donc difficilement à l'épreuve du temps. Et ce phénomène questionne tous ceux, professionnels du patrimoine, experts ou chercheurs, que l'on convoque régulièrement pour analyser l'inscription des représentations du passé savant dans le présent d'objets matériels ou immatériels au sein desquels elles reprennent vie. Quelques-uns mettent en avant les questions de la publicisation et des publics dans la perspective habermassienne d'une co-construction du « commun » (sens commun, intérêts communs...) avec l'ensemble des acteurs. D'autres, aux préoccupations plus pratiques, proposent de mieux inscrire la mémoire des noms dans les stratégies et les dispositifs de communication des établissements.

La mémoire comme ressource pour la communication institutionnelle

Dans un passé récent, l'attribution du nom d'un savant ou d'un penseur à des institutions, des bâtiments et des locaux était conçue avant tout comme un hommage à une figure qui incarnait la doxa, les valeurs et plus généralement des références communes et partageables. Aujourd'hui, cette motivation se combine à des préoccupations communicationnelles ayant pour finalité première la mise en visibilité et la promotion d'une institution académique, de son image, voire de sa marque. Le nom retenu se voit alors doté d'attributs communicationnels censés « ruisseler » sur l'objet patrimonialisé. C'est dire que cela concerne principalement les « grandes figures » ainsi que des lieux ayant une charge symbolique forte (universités, instituts et laboratoires importants, salles et bibliothèques « prestigieuses » en raison de leur caractère historique, leur architecture, leur mobilier ou des œuvres d'art qu'elles hébergent : « *the right man* (les femmes sont encore rares...) *at the right place* », en quelque sorte. L'accent sera mis ici sur deux outils dont l'usage semble se développer : la commémoration-communication et la marque.

La commémoration scientifique est une cérémonie plus ou moins ritualisée en souvenir – en mémoire – d'un chercheur ou plutôt de sa figure et/ou d'un événement. Elle donne lieu à des événements mémoriels et des productions multiples sur une période plus ou moins longue et dans des lieux hétérogènes (écrits, films, émissions de radio ou de télévision, expositions, colloques, conférences...) dont la fonction est la remémoration collective. Cette dernière a longtemps été associée au sentiment d'appartenance communautaire, à la dette envers la figure et à son inscription dans l'espace public au sens géographique (par exemple, une université ancrée territorialement) et symbolique, même si elle pouvait être en même temps l'occasion d'inviter des non-universitaires (politiques, acteurs économiques...) et d'entendre des discours combinant mémoire communautaire et insertion de l'université dans d'autres mondes sociaux.

Désormais, elle peut aussi s'inscrire dans des projets plus larges aux dimensions communicationnelles évidentes. Sur le plan interne, les universités qui y ont recours espèrent renforcer les liens entre leurs membres ainsi que l'identité collective. Au niveau externe, elles attendent qu'en convoquant le passé dans ce qu'il a de glorieux, se confortera, et au besoin, se redessinera l'image-vitrine (excellence, rayonnement, attractivité...) qu'elles veulent donner d'elles-mêmes, puis projeter vers des publics extérieurs. Mais alors, le commémoratif porte moins sur l'institution actuelle et ce qu'elle offre que sur ce qu'elle veut symboliser, de même qu'il parle moins du chercheur et de son œuvre que de l'incarnation par l'établissement des valeurs qui faisaient son exceptionnalité. Surtout quand l'université porte son nom.

Après la Loi d'orientation de l'enseignement supérieur ou « Loi Faure » (1968), des chercheurs et des penseurs « exceptionnels » ayant une forte inscription territoriale ont dans un passé pas très ancien donné leur nom à plusieurs universités : Montaigne et Montesquieu (Bordeaux), Victor Segalen (Brest), Louis Pasteur et Marc Bloch (Strasbourg), Pierre et Marie Curie, Descartes et Diderot (Paris), Paul Sabatier (Toulouse), Claude Bernard (Lyon). Cependant, d'autres universités ont fait le choix de prendre le nom d'une personnalité d'exception inscrite localement (Jean Moulin à Lyon, François Rabelais à Tours, Stendhal à Grenoble, Jean Monnet à Saint-Étienne, Paul Verlaine à Metz...) ou tout simplement de s'en tenir au nom de la ville d'implantation. Dans tous les cas, ces motivations avaient une faible préoccupation communicationnelle car le monde académique français n'avait pas encore découvert les vertus supposées de la communication et du marketing.

Pour les universités, les deux premières décennies des années 2000 sont placées sous les signes de l'excellence, la concurrence (régionale, nationale, internationale), l'économie de la connaissance, la compétitivité, la visibilité, la performance, l'attractivité, l'évaluation, etc. avec les conséquences que cela peut avoir sur les offres de formation, les politiques de recherche, les modes d'organisation et de gestion ainsi que l'ouverture sur la Cité. Elles tentent de se faire mieux connaître et reconnaître par leurs partenaires (collectivités publiques, entreprises, autres établissements scientifiques...) ainsi que par des publics élargis. Les années 2000 sont également pour elles celles de la montée en gamme des stratégies de marketing et de communication importées en partie du modèle entrepreneurial. La focale sera placée ici sur un outil spécifique, le nommage comme mode de valorisation d'une marque et plus précisément d'une identité de marque.

Désormais, l'attribution d'un nom n'est plus nécessairement liée à l'exceptionnalité d'une figure ou à la ville d'implantation de l'université. D'autres éléments, qui renvoient à d'autres dimensions du patrimoine scientifique ou compatibles avec lui sont convoqués : la proximité avec un technopôle ancien et reconnu (Université Nice Sophia-Antipolis, dissoute en 2019 pour fusionner avec

d'autres établissements), une capitale mondialement connue, y compris pour sa vie scientifique (Université de Paris), ou associant ladite capitale à un territoire à forte densité scientifique et technique (Paris-Saclay), une région évoquant soit une ressource à la fois « bien » française et prestigieuse, par exemple le vin (Université de Bourgogne, Université de Bordeaux, Université de Lorraine), soit un territoire symbolisé par un élément valorisant bien identifié géographiquement (Université Savoie-Mont Blanc, Université Nice-Côte d'Azur, Université Grenoble-Alpes)... En outre, ce nommage s'inscrit dans une dynamique marketing plus vaste : renouvellement des slogans et du visuel (logo, charte graphique...), création de produits dérivés, nomination d'ambassadeurs de marque, achats d'espace dans les médias, présence régulière sur les réseaux sociaux...

Cependant, ces formes promotionnelles du patrimoine scientifique sont davantage les signes visibles d'une tendance que d'un phénomène de masse. Non seulement les réticences communautaires vis-à-vis de leur montée en puissance sont réelles, mais aussi les établissements restent insuffisamment organisés pour assurer leur prise en charge, notamment parce que les services dédiés aux dimensions administratives et techniques du patrimoine scientifique sont rares ou squelettiques. Les questions patrimoniales sont encore souvent portées par une poignée d'enseignants-chercheurs plutôt en fin de carrière, peu au fait de leurs dimensions communicationnelles et qui, pour la publicisation, s'en remettent trop aux services de la communication, eux-mêmes peu sensibilisés aux dimensions patrimoniales et aux spécificités du patrimoine scientifique. Or la patrimonialisation est un territoire partageable par différents types d'acteurs pour peu que chaque groupe professionnel soit en mesure de définir ses compétences tout en acceptant de travailler du côté de ses frontières.

Conclusion

Les impératifs mémoriels et communicationnels ainsi que l'inflation des attributions de noms qui gagnent peu à peu la patrimonialisation scientifique demandent à être davantage interrogés avec les outils théoriques et méthodologiques des sciences de l'information et de la communication, et plus généralement des SHS. Ils appellent non seulement une conversion du regard, mais encore un travail réflexif sur ce que la fabrique du patrimoine dit sur elle-même, ses acteurs, ses objets, ses publics... et sur la production et la circulation des recherches sur la patrimonialisation : « Le travail que nous menons sur la mise en mémoire est une mise en abîme de nos propres modalités de recherche qui consistent à restituer des faits, des gestes, des pratiques, des inscriptions, des discours passés » (Lamy, 2020, p. 244).

La patrimonialisation est une source de réflexivité pour ceux qui s'y investissent, entrepreneurs de mémoire et professionnels sollicités car ce qu'ils disent et ce qu'ils font sont toujours liés à ce qu'ils sont, à leurs intérêts matériels et

symboliques, à leurs héritages culturels et disciplinaires ainsi qu'à leurs identités sociales et professionnelles. Non seulement elle interpelle à plus d'un titre ceux qui pensent le processus (chercheurs, professionnels du patrimoine, de la communication...), mais elle leur rappelle que ce qu'ils disent et ce qu'ils font quand ils patrimonialisent et réfléchissent aux rapports à leur objet alimentent les discours et les pratiques qui contribuent à la patrimonialisation.

Références

- BOURE Robert, 2019a, « De quelques impensés de la patrimonialisation des sciences à travers les attributions de noms de chercheurs » [en ligne], *Communication & Langages*, 199, p. 9-20. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/comla1.199.0005>.
- BOURE Robert, 2019b, « Quand l'Université rend hommage à "ses" morts... » [en ligne], *Questions de Communication*, 35, Centre de recherche sur les médiations, p. 195-214. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.19254>.
- BOURE Robert, 2020, « La mise en patrimoine des sciences toulousaines à travers les hommages rendus aux figures de chercheurs », dans LEFEBVRE Muriel et JOLIVET Anne-Claire (dirs), *Des patrimoines en action. Mise en mémoire des activités scientifiques 1880-2016*, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, collection « Socio-logiques », p. 209-232.
- DAVALLON Jean, 2006, *Le Don du patrimoine. Une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris, Hermès, collection « Communication, médiation et construits sociaux ».
- CHARTIER Roger, 2009 [éd. orig. 1998], *Au bord de la falaise*, Paris, Albin Michel.
- LAMY Jérôme, 2020, « Représentations, jeux d'échelle et historicité des patrimoines scientifiques » dans LEFEBVRE Muriel et JOLIVET Anne-Claire (dirs), *Des patrimoines en action. Mise en mémoire des activités scientifiques 1880-2016*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, collection « Socio-logiques », p. 235-246.
- NORA Pierre (dir.), 1984-1992, *Les Lieux de mémoire*, 3 vol., Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires ».
- SAURIER Delphine, 2009, « La figure savante : une médiation patrimoniale » dans BOUDIA Soraya, RASMUSSEN Anne et SOUBIRAN Sébastien (dirs), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 259-269.

***Le Matin des magiciens,* le « réalisme fantastique » et le nazisme**

Olivier DARD

Sorbonne Université, SIRICE, F-75005 Paris, France
olivierdard[at]orange.fr

En 1960, Louis Pauwels (1920-1997) et Jacques Bergier (1912-1978) publient *Le Matin des magiciens*, un livre qui rencontre un énorme succès avec 859 000 exemplaires vendus (Renard, 1996, p. 152). Il est le fruit de leurs nombreuses lectures et d'échanges de cinq années consignés sur le papier par Louis Pauwels. À la fin des années 1950, Pauwels est un écrivain, un éditeur (auprès de Pierre Lazareff) et un journaliste déjà chevronné, depuis ses débuts à *Combat* avec Albert Camus. Son talent est remarqué par Paul Morand et Jacques Chardonne (2013, p. 102, 455) qui trouve le ton de ses chroniques politiques dans *L'Intransigeant* « très truculent » et qu'il reçoit à sa table à Vevey (3 août 1956 et 17 mars 1958) tandis que sa « figure [...] chiffonnée » inquiète son ami et épistolier Jacques Chardonne qui ne le ménage pas dans ses jugements (*ibid.*, p. 161, 258 ; 30 janvier 1957 et 28 juin 1957]. Pour ses contemporains, Pauwels se marque par « toute la richesse de son clavier » comme l'explique Armand Petitjean à Jean Paulhan (2010, p. 661 ; 2 février 1959) tandis qu'il veut lancer au début de 1959 avec Louis Pauwels un hebdomadaire, *Feu vert*, qui serait un contre *Express*. La chose échoue mais Pauwels ne manque pas de projets, à commencer par *Le Matin des magiciens*.

Cette entreprise au long cours signifie pour Pauwels, qui tient la plume, « le fruit du mariage » de « deux pensées », (Pauwels et Bergier, 1960, p. 26), la sienne, et celle de Bergier. *Le Matin des magiciens* consacre le duo qui lance en octobre 1961, la revue *Planète*, conformément au vœu esquissé en conclusion de la préface du *Matin des magiciens* où Pauwels espérait disposer des fonds pour « créer et animer une sorte d'institut où les études, à peine amorcées dans ce livre, seraient poursuivies (Pauwels et Bergier, 1960, p. p. 27). » Son succès est impressionnant car son tirage régulier est de 100 000 exemplaires à partir de sa seconde année de parution (Cornut, 2006, p. 21). La revue et l'encyclopédie éponyme qui l'accompagnent deviennent ainsi un véritable « phénomène » de société, un marqueur des années 1960 (Winock, 1990, p. 74), et un « épisode important de l'histoire culturelle française » (Renard, 1996, p. 152 ; François et

Kreis, 2010, p. 65-71). Mircea Eliade le met alors en regard du succès rencontré par Claude Lévi-Strauss et Pierre Teilhard de Chardin dont le dixième anniversaire de la mort fut célébré en grande pompe par un colloque tenu à l'UNESCO en 1965 (Moatti, 2020, p. 89-90) : « vers 1960 », souligne Eliade dans une conférence intitulée « Modes culturelles et histoire des religions » et prononcée en octobre 1965 à Chicago, « Paris a été dominé, presque conquis dirait-on par une revue intitulée *Planète* ». Paris, mais pas le reste du monde, même si *Le Matin des magiciens* a été traduit en 19 langues. Car l'historien des religions roumain souligne que « le livre, traduit en anglais, n'eut pas un retentissement comparable dans le public anglo-américain. » (Eliade, 1978, p. 19-20).

Ouvrage foisonnant, *Le Matin des magiciens* mettait au premier plan une formule chère au duo, le « réalisme fantastique » auquel leur essai entend être une « introduction » quand *Planète* en fut le prolongement et l'expression.

Le « réalisme fantastique », produit d'un cheminement spirituel

La préface du *Matin des magiciens*, signée de Pauwels qui écrit à la première personne du singulier, donne à voir son cheminement intellectuel vers ce « réalisme fantastique » où se marque l'empreinte de son père adoptif, Gustave Bouju, un ouvrier tailleur auquel le livre est dédié et qu'il décrit comme un « “progressiste” » pour qui « l'aventure humaine » et « l'histoire » avaient un « sens » articulé à « quelque forme d'ultra-humain » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 14-15) ; une formule empruntée à Teilhard de Chardin dont Pauwels fit grand cas dans les années 1960. Il n'en était rien au seuil des années cinquante, marquées par son passage dans les « groupes » du « magicien Gurdjieff » (Julian Huxley), auquel il consacra un livre en 1954, et par son attirance pour René Guénon et les études traditionnelles, même s'il s'en fit ensuite la critique (Accart, 2005, p. 1020-1036). Le jeune Pauwels s'inscrit alors, au nom de sa spiritualité, dans un rejet affiché du « monde moderne ». Ce n'est que dans un troisième temps, après la remise en cause des doctrines de la Tradition, que Pauwels, mettant ses pas dans ceux de son père adoptif en arrive à « concilier le goût de la vie intérieure et l'amour du monde en mouvement. » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 15). La dédicace du *Matin des Magiciens* est explicite : « À la grande âme, au cœur brûlant de mon vrai père, Gustave Bouju, ouvrier tailleur. *In memoriam*. » Cette appétence affichée pour le monde moderne se traduit chez Pauwels par un regard porté dorénavant sur lui avec des « yeux rafraîchis ». Ainsi, sa longue fréquentation des études traditionnelles ou ce qu'il appelle son « étude réactionnaire » sont réputées l'avoir écarté du « vieux rationalisme du 19^e siècle », qualifié de « progressisme démagogique » auquel il oppose une vision de ce monde « aussi riche en fantastique réel que le monde de la tradition l'était pour [lui] en fantastique supposé. » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 16)

Ce cheminement a pris plusieurs années. On rappellera le contenu de sa dédicace ouvrant *Monsieur Gurdjieff* : « À LISE DEHARME et aux amis qui, autour de sa table, chaque semaine me réconcilient avec le monde. » Ajoutons aussi que la rupture avec George Gurdjieff et son « enseignement » signifient davantage chez Pauwels le desserrement d'une « étreinte » qu'un rejet pur et simple de ce que ce maître lui a apporté. Dès 1954, George Gurdjieff est réputé avoir fécondé son regard ébloui sur le temps présent : « Aujourd'hui, je vois qu'il y a dans l'enseignement de Gurdjieff ou plutôt dans l'essentiel de la démarche ésotérique, quelque chose d'extrêmement précieux pour un homme vraiment soucieux de vivre vraiment l'aventure des temps présents. Mais il faut savoir déjouer les pièges que nous tendent les sociétés dites initiatiques dans le monde actuel. » (Pauwels, 1954, p. 511).

C'est au moment où il achève *Monsieur Gurdjieff* que Pauwels rencontre Bergier. Une rencontre « déterminante » souligne-t-il (Pauwels et Bergier, 1960, p. 17). Elle l'est aussi pour Bergier pour qui le milieu des années cinquante marque un tournant dans l'itinéraire. En publiant chez Arthaud en 1955 son ouvrage *Agents secrets contre armes secrètes* Bergier se fait connaître du grand public qui découvre son rôle de résistant au sein du réseau Marco Polo et sa déportation marquée par son passage au camp sarrois de la Neue Bremm puis à Mauthausen (Walter, 2013, p. 129-131). Jusqu'alors, Bergier n'était un homme connu que d'un petit nombre. Au lendemain de la guerre, il est un « résistant distingué » (Jacques Walter) qui tait sa judéité, à l'origine pourtant des sévices qu'il a subis à la Neue Bremm. Revenu de déportation, il fonde un cabinet d'ingénieur-conseil, la société Recherche et industrie, tout en gardant de l'intérêt pour ses travaux « scientifiques » inspirés de son mentor André Helbronner, physicien nucléaire et chimiste de renom, membre comme lui du réseau Marco Polo et décédé en déportation à Buchenwald. Au milieu des années cinquante, Bergier est à la croisée des chemins. Sa société végète et il n'a pas non plus réussi à faire la carrière dans le renseignement qu'il espérait. Il choisit donc de se réorienter vers l'écriture en privilégiant ses sujets de prédilection : le renseignement, la science et la science-fiction. Il peut s'appuyer sur une expérience acquise dans le monde des revues (*Hommes et techniques*, *Constellation*) et l'édition d'ouvrages de vulgarisation comme *50 années de découvertes. Bilan 1900-1950*, publié au Seuil auquel il a collaboré. C'est par ce biais que René Alleau, qualifié par Pauwels d'« historien de l'alchimie », lui fait rencontrer Pauwels, éditeur pour le compte de Pierre Lazareff et à la recherche d'un rédacteur scientifique pour un livre intitulé *Visa pour l'avenir*. Des ouvrages collectifs, Bergier passe au récit individuel avec *Agents secrets contre armes secrètes* où, seul survivant du trio des ingénieurs de Marco Polo, il peut raconter sa résistance et sa déportation à sa façon, en en faisant le produit d'une guerre entre savants et espions dont il est le héros. Le succès est au rendez-vous puisque le livre est plusieurs fois réédité en France et traduit à l'étranger.

La rencontre entre Bergier et Pauwels est celle de « deux esprits assez dissemblables » écrit Pauwels. On ne saurait mieux dire. Mais ils ont en partage « un point de vue nouveau et riche en possibilités », ce « réalisme fantastique » qui irrigue leur réflexion et que Pauwels présente comme une « école ». Lorsqu'il la définit, Pauwels commence par souligner ce qu'elle n'est pas : « Elle ne relève en rien du goût pour l'insolite, l'exotisme intellectuel, le baroque, le pittoresque. » Il s'agit au contraire pour ses promoteurs de s'installer au « centre » de la « réalité » car c'est là « que l'intelligence, pour peu qu'elle soit suractivée, découvre le fantastique ». « Le fantastique », souligne Pauwels, « doit être arraché aux entrailles de la terre, du réel. » Il est « une manifestation des lois naturelles, un effet du contact avec la réalité quand celle-ci est perçue directement et non pas filtrée par le voile du sommeil intellectuel, par les habitudes, les préjugés, les conformismes. » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 21-22). Comprendre la démarche de Pauwels et de Bergier invite à saisir toute l'importance revêtue à leurs yeux par le caractère « très mince » de la « frontière [...] entre l'univers visible et l'univers invisible. » Cette conviction, on pourrait même dire cette sensation, d'un contact physique avec un « autre monde », Bergier l'aurait éprouvée à Mauthausen et Pauwels chez Gurdjieff. C'est bien elle qui fonde la démarche du *Matin des magiciens* qui se veut « le récit [...] d'un premier voyage dans des domaines de la connaissance encore à peine explorés. » C'est sur ce dernier point que se mesure toute l'importance de Bergier. Pauwels rend hommage à la « documentation » qu'il a apportée, à la « formidable bibliothèque » présente dans ce « puissant cerveau » et à cette « intelligence en mouvement » en mesure d'établir « les connexions les plus complexes » ; laquelle suscite en retour, chez Pauwels, « une exaltation des facultés » qui l'a tenu en haleine cinq ans durant (Pauwels et Bergier, 1960, p. 26).

Le nazisme revisité par le « réalisme fantastique »

L'ambition de Pauwels et de Bergier n'est pas seulement de traiter des sciences physiques et mathématiques. Il importe pour eux « d'introduire le réalisme fantastique des hautes sciences dans les sciences humaines. » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 23), à commencer par l'anthropologie, l'histoire contemporaine, la psychologie ou la sociologie. Ce qu'ils appellent leur « méthode de travail » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 24) a, en histoire contemporaine, largement privilégié Hitler et le nazisme dont l'historiographie scientifique fait ses premiers pas à l'orée des années 1960. Le point de départ du duo consiste à réfuter l'idée que « le marxisme suffit à expliquer Hitler » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 23) ; entendons par là privilégier comme interprétation du nazisme et de son développement le rôle du « grand capital », dans le sillage des analyses proposées durant les années 1930 par la III^e Internationale. Pour Pauwels, « on

peut malaxer indéfiniment le marxisme sans parvenir à intégrer le fait qu'Hitler eut conscience, plusieurs fois, avec terreur que le Supérieur Inconnu était venu le visiter. » (Pauwels, Bergier, 1960 : 24). Par ailleurs, sans remettre en cause la justification et « les bienfaits » du procès de Nuremberg, les auteurs du *Matin des magiciens* considèrent que « le fantastique y a été enterré », interdisant de ce fait la compréhension du nazisme qu'ils considèrent comme « une civilisation totalement différente de ce qu'il est convenu d'appeler la civilisation. » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 403)

Le Matin des magiciens entend donc considérer le nazisme comme une « nouveauté formidable » en ce sens que « la pensée magique s'est adjoint la science et la technique. » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 404). Le nazisme pourrait ainsi être envisagé comme une alliance entre certains de ses dirigeants avec le « Maître du Monde, avec le "Roi de la Peur" qui règne sur une cité cachée quelque part en Orient. » Et les auteurs d'ajouter : « Ceux qui auront un pacte changeront pour des millénaires la surface de la terre et donneront un sens à l'aventure humaine. » En introduisant ce cinquième chapitre dans la deuxième partie de l'ouvrage intitulée « Quelques années dans l'ailleurs absolu », Pauwels et Bergier ont conscience du caractère « extravagant » voire « répugnant » de leur interprétation. Ils balayent la chose d'un trait de plume en arguant de l'importance de « l'exercice de la vérité » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 345-346).

D'où les deux auteurs retirent-ils une interprétation assimilant le nazisme à une société secrète ? Ils sont partis, nous assurent-ils, du témoignage de Willy Ley (1906-1969), pionnier de la conquête spatiale et auteur de livres à succès sur les fusées et les voyages au-delà de la stratosphère, qu'il publie aux États-Unis où il s'est installé après l'avènement du nazisme. Ley aurait appris au duo l'existence à Berlin d'une « petite communauté spirituelle » (Pauwels et Bergier, 1960, p. 347), la société du Vrîl, qu'ils jugent d'un intérêt fondamental. On ignore si ce témoignage fut direct, Ley ayant publié sur le sujet en mai 1947 un article intitulé « Pseudoscience in Naziland » dans le magazine américain *Astounding Science Fiction*. On se contentera de rappeler que cette société du Vrîl est une émanation du roman d'Edward Bulwer Lytton (1803-1873), *The Coming Race* [*La Race à venir*] paru en 1871. La société du Vrîl ferait grand cas d'hommes au psychisme surdéveloppé qui vivraient au centre de la Terre, cachés dans des cavernes et qui se prépareraient à régner sur l'humanité. À travers cette société, on entre dans le domaine de l'occultisme du 19^e qui, à l'instar de Louis Jacoliot, fit grand cas de la notion de Vrîl, reprise aussi à son compte par Helena Blavatsky, fondatrice de la société théosophique.

Des fusées à l'occultisme, Bergier et Pauwels sont chacun en terrain connu. Ils vont ajouter à cet échafaudage un ouvrage aujourd'hui bien oublié, *Adolf Hitler. Essai de biographie psycho-pathologique*, publié par le psychiatre François Achille-Delmas en 1946 aux Éditions Marcel Rivière et Cie. Bergier et Pauwels en ont retenu que le but du Führer aurait été de « faire œuvre de

création » au service de « l'apparition d'une humanité de héros, de demi-dieux, d'hommes-dieux ». » Ils insistent aussi sur l'importance de « "Supérieurs Inconnus" », réputés habiter notamment sous la Terre. Ils sont certains qu'Hitler était pénétré de leur existence et « estimait avoir l'expérience du contact » avec eux (Pauwels et Bergier, 1960, p. 349-350). Les auteurs du *Matin des magiciens* considèrent donc « qu'avec le nazisme c'est "l'autre monde" qui a régné sur nous pendant quelques années. » Ils en veulent pour preuve certains des dialogues consignés par Hermann Rauschning, ancien membre du parti nazi, dans son célèbre récit *Hitler m'a dit* paru en 1939 (Pauwels, Bergier, 1960, p. 392, 399 et 431), ou un témoignage rapporté et analysé par Achille-Delmas d'un Hitler en crise et en sueur, « regardant autour de lui d'un air égaré » et répétant : « "C'est lui ! C'est lui ! Il est venu ici !" » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 351-352). Tout en soulignant ne pas avoir « la folie de prétendre expliquer l'histoire par les sociétés initiatiques », Bergier et Pauwels entendent faire entrer le lecteur dans « la grande histoire », celle que n'entend pas l'historien, beaucoup trop « raisonnable », alors que « l'histoire ne l'est pas » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 352). Selon le duo, le nazisme est une « religion », celle qu'ont forgée « ces sociétés, petites ou grandes ramifiées ou non, connexes ou pas » qui doivent être comprises comme « les manifestations plus ou moins claires, plus ou moins importantes, d'un autre monde que celui dans lequel nous vivons. » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 353). Ce « monde » est celui du « Mal » au sens où l'entendaient Arthur Machen et la Golden Dawn, une société néo-païenne britannique.

Mais le nazisme, à lire Bergier et Pauwels, n'est pas seulement une religion. Ils insistent aussi sur la place qu'y revêtent la science et la technique et que symbolise une figure comme l'ingénieur autrichien Hans Hörbiger (1860-1931) jusqu'alors inconnu du grand public français. L'historien des sciences Alexandre Moatti (2013, p. 129 sq), auteur de travaux sur l'« alter-science », s'est attaché à étudier celui-là même qui est longuement évoqué dans *Le Matin des magiciens* lorsqu'il est question de « la théorie du monde glacé », à savoir la « Glazial-Kosmogonie », exposée dans un copieux ouvrage publié pour la première fois en 1912. Hörbiger y conteste la gravitation newtonienne, oppose ses propres théories à la science dite officielle et entend réhabiliter le catastrophisme de Cuvier. Ce qui compte avec Hörbiger, c'est moins sa théorie elle-même, dont Moatti souligne qu'elle est scientifiquement aberrante, que son retentissement chez les nazis, où elle justifie une cosmogonie païenne réputée fournir une explication de l'origine de l'homme aryen en faisant fi aussi bien du récit biblique que des théories de Darwin. Ce point, Bergier et Pauwels l'ont bien saisi. Ils insistent sur le rayonnement qu'Hörbiger aurait rencontré dans l'Allemagne de Weimar et sous le 3^e Reich et sur l'intérêt que Hitler lui-même (François, 2020, p. 39) et d'autres dirigeants nazis, notamment Himmler (Longerich, 2010, p. 505), ont porté à des théories qui s'articulent très bien à celles alors en vogue sur la race aryenne, la promotion d'une « science nordique » et la dénonciation de la « science juive » orchestrée notamment par

les physiciens Philipp Lenard et Johannes Stark ou l'astronome Bruno Thüning (Moatti, 2013, p. 237, 240). À lire Pauwels et Bergier, ces théories alterscientifiques et leurs défenseurs ont façonné le 3^e Reich et ce dernier pourrait être interprété sur un mode messianique combiné à un volet pseudoscientifique. Le nazisme est ainsi envisagé comme une « société de messies » qui aurait désigné Hitler à sa tête. Hörbiger est considéré comme « un de ces messies, et sa conception parascientifique des lois du cosmos et d'une histoire épique de l'humanité » est réputée jouer « un rôle déterminant dans l'Allemagne des "rédempteurs" ».

Dans cette configuration, Hitler n'est plus seulement un dirigeant politique. Dans sa « constante illumination mystique », il « a conscience d'être là pour que ce destin s'accomplisse. » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 391). Il est présenté comme un homme doté d'une « âme médiumnique », réceptive aux mythes de la doctrine aryenne dont le cœur serait constitué par la célèbre société de Thulé, dominée au début des années 1920 par la figure de Dietrich Eckart (1868-1923), auquel Hitler a dédié *Mein Kampf*. Pour Pauwels et Bergier, la société de Thulé doit être comprise comme « une société secrète d'initiés en contact avec l'invisible », « le centre magique du nazisme » où Hitler tient le rôle du « médium » (une image fréquemment utilisée par des contemporains de Strasser à André François-Poncet) et le général et géopoliticien Karl Haushoffer celui du « magicien », une formule empruntée à Rudolf Hess (Pauwels, Bergier, 1960 : 428-431). Les développements sur Thulé conduisent nos deux auteurs à évoquer en détail le Tibet et les cavernes himalayennes d'Agartha chères au fondateur de la synarchie, Saint Yves d'Alveydre, comme à René Guénon, qui en a traité dans *Le Roi du Monde* (Dard, 2012a, p. 77-80), et surtout Schamballah, « cité de la violence et de la puissance dont les forces commandent aux éléments, aux masses humaines, et hâtent l'arrivée à la "charnière des temps". » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 436) ; celle-là même attendue par Hitler. Lorsque la défaite se profile et devient inéluctable, ce dernier refuse de la considérer comme telle, convaincu alors selon nos deux auteurs que « le ciel va se venger » et que « ce sont les forces universelles qui se mettent en marche pour noyer la Terre, punir l'humanité parce que l'humanité a laissé la glace l'emporter sur le feu. » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 411).

Pour Pauwels et Bergier, si Hitler est le médium, le nazisme ne saurait se résumer à lui car il faut aussi évoquer un « Ordre Noir », défini comme « l'aspect mystique de la religion des Seigneurs de Thulé ». Il ne doit pas être confondu, même si les deux sont liés, avec « l'aspect théologique » incarné par la société Ahnenerbe et ses multiples « travaux » et « recherches », qui vont des « expériences » [appelons-les plus simplement des atrocités] conduites dans les camps aux enquêtes effectuées dans des lamaserie tibétaines (Pauwels, Bergier, 1960, p. 445, 451-453). Si Himmler et la SS sont au centre du dispositif, « l'Ordre Noir » ne concernerait qu'une minorité d'entre eux, « un tout petit cercle de hauts gradés et de grands chefs SS » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 446). Le nazisme

serait donc à comprendre, dans sa quintessence, comme une société secrète et comme un « moment où l'esprit de magie s'est emparé des leviers du progrès matériel. » (Pauwels, Bergier, 1960, p. 405).

Conclusion

Si *Le Matin des magiciens* a connu un succès éditorial impressionnant et le « réalisme fantastique » une postérité avec *Planète*, les pistes et thèses défendues par ses auteurs n'ont guère eu d'écho dans l'historiographie sur le nazisme. Le rôle des occultistes y est en particulier jugé insignifiant. Ils « n'eurent aucune espèce d'influence » souligne Johann Chapoutot (2020, p. 9), qui met en avant ses propres recherches en relevant que « si quelques mages autoproclamés croisaient dans les eaux troubles du Reichführer SS Heinrich Himmler, leur réel pouvoir se bornait aux goûters partagés avec leur ami [...] Himmler induisait de ces conversations de salon de thé des idées fulgurantes sur la fécondité des femmes germaniques ou sur le nez grec dont il faisait part à ses services sous la forme d'instructions aussi urgentes que comminatoires. Lesquels services répondaient poliment que, oui, bien sûr, il en serait fait selon ses désirs, avant de glisser la dernière lubie de leur chef dans un tiroir expressément réservé à cet effet ». De fait, si l'occultisme nazi et la société de Thulé ont suscité quelques travaux scientifiques sérieux (Goodrick-Clarke, 1989 ; Rose, 1994) qui les ont pris eux-mêmes comme objet premier de leurs recherches, les « mystères » autour du nazisme constituent bien un objet d'étude en soi (François, 2015).

Il en allait tout autrement dans les années 1960 et 1970 où les thèses de Pauwels et de Bergier ont été discutées et exploitées. Un des penseurs les plus importants de la Tradition, Julius Evola, a durement pris à partie Pauwels en soulignant que ce dernier était un jour venu faire sa connaissance et lui parler des rapports entre occultisme et national-socialisme « sans pouvoir se référer à quelque donnée sérieuse » sur le sujet (Boutin, 1992, p. 289, note 43). Ce procès en ignorance ne saurait faire oublier la floraison de livres sur les racines occultes du nazisme et ses liens avec les sociétés secrètes publiés depuis les années 1960 par de nombreuses maisons d'éditions françaises réputées, comme Albin Michel (Ravenscroft, 1973), Belfond (Gerson, 1976), Grasset (Alleau, 1969), la Librairie Académique Perrin (Brissaud, 1969) ou Robert Laffont (Ambelain, 1990). Tous ces livres, qui se citent et se recopient les uns les autres (Dard, 2012b), indiquent *Le Matin des magiciens* dans leur bibliographie et sont nourris de références aux « supérieurs inconnus » et au gouvernement « invisible » (Hutin, 1972, p. 265-280). *Planète* soi-même a popularisé la formule d'« histoire invisible » en proposant en février 1972 un « dossier » sur le sujet qui, en republiant 40 articles parus dans la revue depuis sa création, insiste sur le bilan de « dix ans de recherche ». La préface souligne que « l'histoire invisible influe

incontestablement sur les grands événements. Elle en est même le moteur et la garante. Elle est quotidienne. Et si l'histoire tout court trouve ses repères dans une vie diurne, l'histoire invisible se fait dans le noir. Mais l'une ne peut pas exister sans l'autre. » (Groupe XXX, 1972, p. 11). La définition proposée n'a rien d'original et pourrait parfaitement être reprise par les tenants d'une histoire dite « mystérieuse » ou « parallèle ». On notera surtout que « l'histoire invisible » a éclipsé le « réalisme fantastique », absent des 400 pages du dossier, et que le Troisième Reich n'y est présent qu'à travers un entretien d'Otto Strasser (1972a, p. 212 ; 1972b) consacré à ses relations avec Hitler où il évoque « les dons de médium » du Führer. Ce constat d'absence pourrait surprendre, mais il s'observe aussi à la lecture de *L'Homme éternel*, un second ouvrage paru en 1970 sous la plume de Pauwels et de Bergier et dont l'éditeur, Gallimard, a pris le soin d'indiquer en gros sur la jaquette que ses auteurs étaient ceux du *Matin des magiciens*. Ce livre, présenté par Pauwels comme le premier tome d'un « Manuel d'embellissement de la vie » devait se décliner en quatre autres volumes après *L'Homme éternel* : « L'homme infini », « L'homme en croix », « L'homme relié » et « L'homme et des dieux à venir ». Dans la très brève présentation qu'en propose Pauwels on constate que pour les deux derniers au moins, certaines thématiques fondamentales du *Matin des magiciens* restent à l'ordre du jour puisque « L'homme relié » doit traiter « du contact avec les intelligences différentes dans le ciel et ici-bas » et que « L'homme et des dieux » s'attachera à développer « l'idée qu'il n'est peut-être pas possible, apparemment, de créer un mythe nouveau, mais que la venue d'un tel mythe est indispensable. » (Pauwels, Bergier, 1970, p. 15). Pour le duo par conséquent, le projet des années 1970 n'a pas écarté celui mis sur pied quinze ans plus tôt.

Références

- ACCART Xavier, 2005, *Guénon ou le renversement des clartés. Influence d'un métaphysicien sur la vie littéraire et intellectuelle française (1920-1970)*, Paris/Milan, Archè.
- ALLEAU René, 1969, *Hitler et les sociétés secrètes*, Paris, Grasset.
- AMBELAIN Robert, 1990, *Les Arcanes noirs de l'hitlérisme. 1848-1945, l'histoire occulte et sanglante du pangermanisme*, Paris, Robert Laffont, collection « Les énigmes de l'univers ».
- BOUTIN Christophe, 1992, *Politique et Tradition. Julius Evola dans le siècle (1898-1974)*, Paris, Éditions Kimé, collection « Histoire des idées, théorie politique et recherche en sciences sociales ».
- BRISSAUD André, 1969, *Hitler et l'ordre noir. Histoire secrète du national-socialisme*, Paris, Librairie Académique Perrin, collection « Présence de l'histoire ».

- CHAPOUTOT Johann, 2020, « Préface », dans FRANÇOIS Stéphane, *L'Occultisme nazi. Entre la SS et l'ésotérisme*, Paris, CNRS Éditions.
- CORNUT Clotilde, 2006, *La Revue Planète (1961-1968). Une exploration insolite de l'expérience humaine dans les années soixante*, Paris, Les Éditions de l'œil du Sphinx.
- DARD Olivier, 2012a [éd. orig. 1998], *La Synarchie. Le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, collection « Tempus ».
- DARD Olivier, 2012b, « Le complot, moteur de l'histoire dite "secrète" », *Raison publique*, 16, p. 67-76.
- ELIADE Mircea, 1978, *Occultisme, sorcellerie et mode culturelle*, Paris, Gallimard, collection « NRF essais ».
- FRANÇOIS Stéphane, 2015, *Les mystères du nazisme. Aux sources d'un fantasme contemporain*, Paris, Presses universitaires de France.
- FRANÇOIS Stéphane, 2020, *L'Occultisme nazi. Entre la SS et l'ésotérisme*, Paris, CNRS Éditions.
- FRANÇOIS Stéphane et KREIS Emmanuel, 2010, *Le Complot cosmique. Théorie du complot, ovnis, théosophie et extrémisme politique*, Paris/Milan, Archè, collection « Histoire et métahistoire ».
- GERSON Werner, 1976 [éd. orig. 1969], *Le Nazisme société secrète*, trad. de l'allemand par P. Mariel, Paris, Belfond, collection « Initiation et connaissance ».
- GOODRICK-CLARKE Nicholas, 1989 [éd. orig. 1985], *Les Origines occultistes du nazisme. Les aryosophistes en Autriche et Allemagne 1890-1935*, trad. de l'anglais par P. Jauffrineau et B. Dubant, Puiseaux, Pardès, collection « Rix ».
- HUTIN Serge, 1972, *Gouvernants invisibles et sociétés secrètes*, Paris, J'ai lu, collection « L'Aventure mystère ».
- Groupe XXX et al., 1972, *L'Histoire invisible*, Paris, Éditions. Planète.
- LONGERICH Peter, 2010 [éd. orig. 2008], *Himmler. L'éclosion quotidienne d'un monstre ordinaire*, trad. de l'allemand par R. Clarinard, Paris, Héloïse d'Ormesson.
- MOATTI Alexandre, 2013, *Alterscience. Postures, dogmes, idéologies*, Paris, Odile Jacob, collection « Sciences ».
- MOATTI Alexandre, 2020, *Aux origines du transhumanisme. France 1930-1980*, Paris, Odile Jacob, collection « Histoire ».
- MORAND Paul et CHARDONNE Jacques, 2013, *Correspondance. I, 1949-1960*, Paris, Gallimard.
- PAULHAN Jean et PETITJEAN André, 2010 [éd. orig. 1976], *Correspondance 1934-1968*, Paris, Gallimard, collection « Les cahiers de la NRF ».
- PAUWELS Louis, 1954, *Monsieur Gurdjieff. Documents, témoignages, textes et documentaires sur une société initiatique contemporaine*, Paris, Le Seuil.
- PAUWELS Louis et BERGIER Jacques, 1964 [éd. orig. 1960], *Le Matin des magiciens. Introduction au réalisme fantastique*, Paris, Gallimard, collection « Le livre de poche ».

- PAUWELS Louis et BERGIER Jacques, 1970, *L'Homme éternel*, Paris, Gallimard, collection « Embellissement de la vie ».
- RAVENS-CROFT Trevor, 1973 [éd. orig. 1972], *La Lance du Destin*, trad. de l'anglais (Royaume-Uni) par R. Génin, Paris, Albin Michel.
- RENARD Jean-Bruno, 1996, « Le mouvement Planète : un épisode important de l'histoire culturelle française », *Politica Hermetica*, 10, p. 152-167.
- ROSE Detlev, 1994, *Die Thule-Gesellschaft : Legende, Mythos, Wirklichkeit*, Tubingue, Grabert.
- STRASSER Otto, 1972a, « J'ai connu Hitler I, J'entrevois Hitler II » dans Groupe XXX *et al.*, *L'Histoire invisible*, Paris, Éditions Planète.
- STRASSER Otto, 1972b, « L'histoire invisible », dans Groupe XXX *et al.*, *L'Histoire invisible*, Paris, Éditions Planète.
- WALTER Jacques, 2013, « Entrée dans l'univers concentrationnaire et sortie d'anonymat. Jacques Bergier, un agent secret contre des armes secrètes », dans FLEURY Béatrice et WALTER Jacques (dirs), *Carrières de témoins de conflits contemporains (1). Les témoins itératifs*, Nancy, PUN - Éditions universitaires de Lorraine, collection « Questions de communication, série actes ».
- WINOCK Michel, 1990 [éd. orig. 1987], *Chronique des années soixante*, Paris, Seuil, collection « XX^e siècle ».

Le crime des sœurs Papin : des archives aux discours médiatiques, quelques réflexions sur la violence et le genre

Isabelle GARCIN-MARROU

Elico, Sciences Po Lyon, F- 69007 Lyon, France
Isabelle.Garcin-Marrou[at]sciencespo-lyon.fr

Le traitement médiatique du crime de Christine et Léa Papin renvoie a priori à ce que décrit Arlette Farge (2010, p. 20) dans la fabrique de la figure de la femme criminelle : « *la construction de figures stéréotypées et souvent monstrueuses déforme, caricature et amplifie de façon plus que négative les visages des femmes très déviantes* ». Pourtant, dans l'affaire Papin, la construction de figures monstrueuses n'épuise pas le sens du crime. Les deux sœurs ont basculé, de façon aussi violente que brusque, d'une vie ordinaire de domestique au service d'une famille bourgeoise à un acte de sauvagerie qui provoque même les frissons des agents de police, messieurs Ragot et Vérité, qui ont effectué les premières constatations et pris la mesure, avant tout le monde, de la sauvagerie du crime.

Le dossier d'archives, qui contient l'ensemble des pièces du procès, recèle une violence enfouie qui oblige à l'analyse, tant l'éthique de la recherche est questionnée par les descriptions des violences et par les processus de domination et de violence symboliques qui apparaissent à l'examen des différentes pièces. Le crime oppose en effet à ses contemporains un hermétisme interprétatif¹ que la justice puis les médias vont tenter de percer, instaurant par là même un récit dans lequel les deux sœurs occupent cette place si difficile à tenir de « femmes criminelles ». Le temps du procès des sœurs Papin est un moment propice à l'observation de la reconstruction symbolique à laquelle se livrent les médias confrontés à la violence. Comment les médias racontent-ils pareil basculement, pareille mise en question des valeurs sociales ? L'analyse du dossier d'archives du procès, des documents judiciaires et des discours de presse consacrés au procès permet d'entrevoir comment se nouent, au cours

1. « Les sœurs Papin sont une énigme proposée aux jurés » titre *Le Petit Journal* en Une du samedi 30 septembre 1933.

de ce processus cathartique, l'identification des causes de la violence et la réaffirmation publique, par l'institution judiciaire, des valeurs sociopolitiques que les deux sœurs ont transgressées. Témoins et narrateurs de la catharsis, les médias offrent au grand public la possibilité d'accéder aux catégories de sens réinstaurées par l'institution judiciaire pour intégrer la transgression à un ordre sociopolitique que la punition rétablira.

C'est cette catharsis par le procès public et médiatisé, où siègent 12 jurés – hommes – « recrutés au sein d'un groupe étroit de notables en principe avisés » (Carbasse, 2014, p. 462) et que couvrent les envoyés spéciaux des grands journaux parisiens, que nous proposons ici d'analyser, dans sa tension entre classe et genre, à partir d'un ensemble de documents issus du dossier conservé aux Archives départementales de la Sarthe et à partir des journaux récoltés à la Bibliothèque Nationale de France².

Le dossier d'archives : fragilité des pièces et violence enfouie

Disons donc tout d'abord un mot du dossier d'archives qui nous donne accès à l'affaire, aux accusées et aux discours tenus sur elles. Ce dossier rassemble les éditions du journal local *La Sarthe du soir* consacrées au procès, parues de la veille jusqu'au lendemain du procès. À ces éditions s'ajoutent le rapport d'expertise médico-psychologique de 27 pages, réalisé le 1^{er} juin 1933 par trois médecins (le Docteur Schutzenberger, Médecin-Chef de la Santé départementale de la Sarthe, le Docteur Baruk, Médecin-directeur de l'Asile de Sainte-Gemmes-sur-Loire et le Docteur Truelle, Médecin-chef de l'Asile Clinique Sainte-Anne à Paris) ; les photographies de la scène de crime prises le 3 février 1933 par le Henri Namur, Commissaire principal de la Ville du Mans ; les minutes du procès ; les demandes d'expertise complémentaire formulées par les avocats de Léa et Christine Papin (Frédéric Chautemps et Germaine Brière – une femme, avocate, situation relativement rare en 1933 car les femmes n'ont été autorisées à exercer le métier qu'avec la loi du 1^{er} décembre 1900).

Ce dossier, dépouillé systématiquement en 2016, comprend une centaine de pièces, dont certaines comportent beaucoup de pages – les dossiers d'expertise, des feuilles fragiles, uniques – le mot manuscrit de Léa Papin, se pourvoyant le

2. Le corpus analysé est constitué de dix-huit articles parus la veille, le jour ou le lendemain du procès Papin, issus des quotidiens nationaux *Le Petit Parisien* (30 sept. 1933 et 1^{er} oct. 1933), *La Croix* (1^{er}-2 oct. 1933), *Le Petit Journal* (29 sept. 1933, 30 sept. 1933 et 1^{er} oct. 1933), *Le Figaro* (29 sept. 1933 et 30 sept. 1933), *Le Temps* (30 sept. 1933 et 1^{er} oct. 1933), *l'Humanité* (29 sept. 1933, 30 sept. 1933 et 1^{er} oct. 1933), du quotidien régional *L'Ouest-Eclair* (29 sept. 1933, 30 sept. 1933 et 1^{er} oct. 1933) et de l'hebdomadaire *VU* (n°290, 4 oct. 1933).

1^{er} octobre en cassation, qui ne comporte qu'une seule phrase et qui manifeste la fragilité d'une jeune femme qui sait lire mais à peine écrire : (« *Monsieur le Procureur, je désir [sic] faire un pouvoir [sic] en cassation* »). Ce dossier était rangé dans un ordre à peu près chronologique, mais sans inventaire systématique, ce qui interdisait d'anticiper sa composition. La violence des archives et l'émotion qui en découle, c'est par exemple le fait de « tomber », au détour du geste de feuilletage, sur les deux photographies de la scène du double homicide, annotées de la main du Commissaire, qui montrent les corps des deux victimes et font défaillir. La violence et l'émotion sont aussi dans ce mot manuscrit de Léa Papin, avec ses fautes de langue et sa concision, qui dit la jeune femme broyée par ses actes et leurs conséquences.

Mais la violence, c'est aussi la couverture, rose, de la pochette qui contient les minutes des procès de septembre aux Assises du Mans, sur laquelle sont récapitulées les affaires et les jugements rendus. L'inscription « mort », en face du prénom « Christine », glace l'esprit et renvoie celui ou celle qui parcourt le dossier à la violence de la justice humaine, en 1933.

Le carton d'archives comprend aussi des pièces qui disent la violence dans l'instruction du pouvoir de punir sur deux jeunes femmes, domestiques. Les rapports d'expertise, notamment médico-légale, objectivent les corps par des descriptions qui renvoient à des catégorisations issues de l'histoire du droit pénal, qui considérait à la fin du 19^e siècle que la délinquance pouvait être associée, par la science criminelle, à des caractéristiques physiques – dont le prognathisme (Prins, 1886, p. 25), ici répertorié comme une des caractéristiques physiques de Christine Papin.

Dans les archives du procès des sœurs Papin, deux photographies, difficiles à regarder, disent cependant la violence exercée par les deux jeunes femmes – face à laquelle va s'exercer si durement le pouvoir de punir. Ces deux photos n'ont jamais été publiées dans un travail de recherche ; elles peuvent être vues sur Wikipédia, sur un blog de recension de cimetières à visiter et sur une page de *France Culture* pour illustrer une émission³. Que dire de ces deux photographies, qui montrent la scène de crime sous deux angles de vue ? Elles sont inédites et permettent de comprendre aussi pourquoi les discours médiatiques ont pu parler de sauvagerie. Elles sont des pièces témoins de l'Histoire et quand elles apparaissent au détour de l'épluchage systématique du carton d'archives, la vision en est à la fois terrible et émouvante. Et puis en retournant une des deux photos, nous pouvons lire l'inscription suivante : « Affaire » Sœurs Papin : dès la découverte des corps de Mme et Mlle Lancelin, le commissaire central du

3. https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Papin [consulté le 10 oct. 2022] ; <https://www.landrucimetieres.fr/spip/spip.php?article5632> ; <https://www.franceculture.fr/emissions/une-histoire-particuliere-un-recit-documentaire-en-deux-parties/les-soeurs-papin-12-deux-bonnes-et-une-patronne> [consulté le 10 oct. 2022]

Mans qualifie les faits, comme les médias vont le faire ensuite : la circulation des discours est amorcée dès l'inclusion de la photographie dans le dossier policier puis judiciaire.

L'inscription manuscrite est de la main du commissaire principal ; elle mentionne le fait que les deux jeunes femmes sont inculpées d'assassinat : les acteur-rices de ce fait divers sont tous-tes là, symboliquement, au dos d'une photographie dont nous savons ce qu'elle montre.

Le matériau est historique, unique, fragile ; la composition du carton d'archives confronte au réel, fût-il presque centenaire, mais plusieurs questions se posent. Comment travailler sur cette affaire (et sa médiatisation) sans donner accès aux images, dont l'épaisseur sémiotique donne une consistance majeure – et terrible – à l'événement⁴ ? La question ne trouve pas de réponse aisée mais elle nous amène aussi à envisager le maniement de ces pièces anciennes avec toute la dignité que l'ensemble des protagonistes de l'affaire méritent. Or, la violence des archives remonte aussi des rapports d'expertises, qui réifient les sœurs Papin et participent de leur silenciation. Le processus d'expertise médico-légale dit en effet le plomb du savoir qui s'abat sur les deux sœurs, réduites, face aux médecins, face aux hommes, puis face aux juges, à une place impossible à occuper et que seul un silence presque total peut leur permettre d'accepter.

En conclusion d'un rapport (tapé à la machine) de 27 pages, dans la partie « Discussion » et après avoir examiné les deux jeunes femmes, leur corps (les dents, la corpulence, la digestion, l'abolition des règles, entre autres) et leur « caractère » (l'intelligence – « moyenne », l'émotivité), les trois médecins-experts, les docteurs Schutzenberger, Baruk et Truelle, concluent sur leur pleine responsabilité (et sur leur sauvagerie).

Les sœurs Papin allèguent qu'elles auraient été attaquées par Madame Lancelin, et Christine notamment prononce le mot « d'agression ». Moyen de défense puéril dont non seulement la vraisemblance est écartée, mais que les dépositions de Monsieur Rinjard et Monsieur Lancelin rejettent comme inadmissible. [...] Il s'agirait donc d'un crime de colère.

L'état de colère, qu'elles donnent comme motif du crime, doit-il être considéré comme l'expression d'un état pathologique ou bien comme un état psychologique, conséquence de leur caractère et de leur mentalité propre ? [...]

Tout en n'étant ni motivé ni déterminé par aucun trouble mental morbide, cette poussée coléreuse a-t-elle – comme la sauvagerie et l'acharnement cruels avec lesquels ce double crime a été accompli pouvaient le faire penser – revêtu des caractères assez particuliers pour qu'on puisse la considérer comme s'étant momentanément accompagnée d'une perturbation de la conscience susceptible ici d'être prise en considération ? Cela n'apparaît pas non plus. [...]

4. Il est à cet égard assez rare d'avoir accès à ces documents pour des événements plus contemporains, dont les pièces de justice demeurent inaccessibles aux grand public et/ou aux chercheurs. Les documents de l'affaire Papin ont de ce fait une résonance particulière, y compris dans le travail scientifique qui les saisit.

Il faut simplement admettre – et cela est du domaine de la psychologie et non de la pathologie – que les deux sœurs ont agi ensemble avec la même brutalité, avec le même acharnement uniquement en raison de la communion des sentiments et des idées qui était la leur (Rapport médico-légal, Archives départementales de la Sarthe, 1^{er} juin 1933, p. 25-26).

Le motif de leur acte, exprimé par les deux sœurs – principalement par l'aînée, Christine – ne varie pas ; elles se sont défendues et la colère les a menées au pire. Elles se sont notamment défendues après avoir vivement échangé avec Mme Lancelin au sujet d'un fer à repasser qui ne fonctionnait – à nouveau – plus. Or, ce que montre l'ensemble du rapport médico-légal, c'est que les trois médecins qui les examinent statuent sur l'absence d'altération du discernement des deux sœurs, mais aussi – et cela paraît sortir du registre de l'examen médico-légal – sur la vraisemblance du motif avancé par Christine et Léa. Refusant de reconnaître qu'elles ont pu être sujettes à un accès de colère, les trois médecins renvoient les deux jeunes femmes à une brutalité et un acharnement qui ne peut s'expliquer que par une asocialité qui se serait révélée lors du passage à l'acte. Ce (pré) jugement est une des contributions importantes du procès, contre lequel les avocat-es Brière et Chautemps vont se battre, cherchant à faire réaliser une seconde expertise par le docteur Logre – expertise qui leur sera refusée, le docteur n'ayant pas la permission judiciaire d'accéder aux deux inculpées.

Or, le caractère inaudible de leur explication – qui ne parvient pas à ébranler la certitude des médecins, se traduit ensuite par le silence des deux jeunes femmes. Face à leurs juges, et face au public du procès, les sœurs Papin vont rester presque muettes. Michelle Perrot (1998, p. 35) indique à cet égard que les femmes criminelles échouent le plus souvent à le rendre audible dans une société d'hommes. En cause, la faible présence, à l'époque, de femmes au sein de la « société judiciaire » et la pesanteur d'un imaginaire judiciaire qui demeure ainsi « largement misogyne ».

C'est ce mutisme que les journalistes – nombreux – couvrant le procès vont découvrir et c'est sur ces figures de criminelles muettes que les récits médiatiques vont déployer leurs ordres de narration et de jugement. L'affaire, quoique jugée au Mans, fait grand bruit en France ; elle est traitée par les principaux quotidiens nationaux, alors même que, à Genève, se tient la *Conférence mondiale pour la réduction et la limitation des armements* qui verra bientôt le chancelier Adolf Hitler retirer l'Allemagne de la table des discussions. La Une du *Petit Journal* du 29 septembre 1933 met ainsi en haut à gauche de la page le titre « L'Allemagne "désarmée" » et, en regard, en haut à droite, une photo des deux avocat-es, Germaine Brière et Frédéric Chautemps, sous le titre « Le procès du Mans. Folles ? Possédées ? ».

Violence sociale, violence de genre : les discours médiatiques

Dans le premier chapitre de son ouvrage *L'Effroyable crime des sœurs Papin*, Frédéric Chauvaud (2010, p. 15) indique que, face à l'horreur qu'inspirent leur crime et leurs gestes – elles ont tué et énucléé leurs patronnes –, « l'humanité des sœurs Papin est réduite à l'acte effroyable ».

Certains journalistes ne s'y trompent pas. Bernard Beauzac titre, en février 1933, pour *Police Magazine*, les « arracheuses d'Yeux ». Presque aussitôt, « l'acharnement cruel » est l'objet de multiples interprétations. Ne s'agit-il pas plutôt, affirme le chroniqueur de *l'Humanité*, d'un cri de désespoir, du geste de malheureuses que l'on a exploitées et qui trouvent dans "le meurtre sauvage" la seule façon d'exprimer un sentiment de révolte ?.

Confrontées à la lecture de l'acte d'accusation et aux détails terribles de leur acte, Christine et Léa demeurent sans expression (corporelle ou verbale). *L'Humanité* évoque ainsi le « *mutisme des deux accusées* », qui demeurent, selon *Le Petit Parisien*, « *visages fermés, regards d'une étrange fixité, lèvres qui s'entrouvrent à peine* » ; leur « *silence est seulement entrecoupé de quelques brèves paroles dites entre les dents* » (*La Croix*) ; les « *deux sœurs* » ne répondent que « *par des monosyllabes ou des inclinaisons de la tête* » (*Le Temps*). Les violences commises par des femmes posent un problème narratif majeur aux médias qui peinent à articuler les « figures » de femmes avec celles de criminelles (Garcin-Marrou, 2017), et les différents médias sont là confrontés à une absence d'explication que pourraient fournir les deux sœurs. Les récits doivent alors réinstaurer un ordre de causalité, qui leur permet ensuite d'inscrire les figures monstrueuses dans un cadre narratif partagé socialement. Ainsi, nous le verrons, un cadrage narratif de classe est activé, dès le début de l'affaire, par *l'Humanité* et le suivi du procès sera l'occasion de réaffirmer cette lecture de la violence.

Mais il est une autre lecture qui s'active dès la découverte des corps de Mme et M^{lle} Lancelin ; une lecture de genre qui assigne aux deux femmes criminelles une place particulière, à la fois bien connue et toujours redoutée par la communauté des hommes. Martine Kaluszynski (2012, p. 289) le rappelle, citant les médecins du 19^e siècle : « les crimes de sang commis par les femmes sont beaucoup moins nombreux que ceux commis par des hommes [...] elles tuent moins, mais quand elles tuent, c'est de pire façon ». Michelle Perrot (1998, p. 17) rappelle également que « les femmes criminelles apparaissent d'autant plus inquiétantes qu'elles sont rares, comme si leur faible présence était inversement proportionnelle à leur dangerosité. La seule présence des femmes semble donc attiser l'angoisse et constituer un terrible danger ».

La définition de violence exercée par les deux femmes met en cause des ordres socialement structurants : l'ordre de classe et l'ordre de genre. Lors de

la découverte des corps des patronnes assassinées, la majorité des journaux a désigné les sœurs meurtrières comme des « monstres ». *La Sarthe du matin* a ainsi qualifié de façon constante l'acte des sœurs Papin d'« horrible tragédie », d'« horrible geste », d'« horrible tuerie », retrouvant ainsi la définition que donne Georges Auclair (1970, p. 108) du « monstrueux » : « il y a monstre quand la violation des règles humaines équivaut pour la conscience commune à la violation des lois naturelles ». Pourtant, lors du procès, la violence extrême des actes semble incompatible avec l'apparence des jeunes femmes effacées et silencieuses présentes dans le box. Plusieurs pistes explicatives sont alors déployées par les journaux.

La première piste, empruntée par *Le Figaro*, *La Croix*, *Le Temps* et *L'Ouest-Eclair*, insiste sur « l'horrible forfait », « l'horreur du crime », le « crime commis avec une rare sauvagerie », « l'incroyable sauvagerie », « la sauvagerie déconcertante », « la cruauté sans nom » ou le « soir affreux où, dans un accès de rage que nul n'a pu comprendre, [les sœurs Papin] ont massacré leurs patronnes, Mme Lancelin et sa fille ». Pour les trois quotidiens nationaux et le quotidien régional, la violence est s'inscrit dans des rapports sociaux de classe – ce sont bien leurs patronnes que les deux sœurs ont assassinées – mais ne peut pas être expliquée, rationnellement, par cette situation de domination. Tout au contraire, la violence est déconcertante, incroyable et sauvage car elle ne peut pas trouver son sens dans une remise en question de l'ordre social. À cette impossibilité explicative s'articule donc la nécessité de recourir à un autre ordre de qualification de la violence.

Cet ordre est celui de l'humanité, rompu par la sauvagerie dont ont fait preuve les deux femmes qui, en rompant avec les normes de genre (les femmes ne tuent pas), se sont placées hors de ce qui est humain. Or, leur sauvagerie est incompatible avec, d'une part, la responsabilité qu'établissent tous les experts psychiatres (à l'exception du Docteur Logre qui réalise, malgré l'impossibilité à voir les deux sœurs, une expertise « officieuse », laquelle le conduit à pointer un trouble psychiatrique) et, d'autre part, avec la piété, reconnue, des deux sœurs et leur bonne conduite avérée jusqu'au meurtre. « Deux servantes à la vie jusqu'ici irréprochable », indique *L'Ouest-Eclair* qui précise également que « l'horreur du crime est telle que l'entendement se refuse à l'expliquer ». Le quotidien régional s'inscrit ainsi en faux avec l'explication de classe qui ne peut, selon le journaliste, René Fève, rendre compte de pareille sauvagerie : « Ce n'est pas, à notre avis, comme l'ont dit plusieurs de nos confrères, un crime de domestiques. Il ne rentre pas dans le cadre des crimes ordinaires. Il atteint le summum de l'horreur et de la sauvagerie ». Notons, cela dit, que le quotidien reconnaît implicitement qu'il y a des « crimes de domestiques » ; même si la violence des sœurs Papin n'entre pas dans cet ordre de violence de classe. En effet, « Mr Lancelin [le mari et père des deux victimes], avec une haute loyauté, a fourni de très bons renseignements sur les deux criminelles qui elles-mêmes

reconnaissent qu'elles n'avaient aucune raison d'en vouloir à leurs patronnes ». « La crise est inexplicable » avance de son côté l'avocate de Christine, Germaine Brière. Pour *L'Ouest-Eclair*, même si le Docteur Logre, cité par la Défense, a fait naître quelques doutes sur l'état mental des deux sœurs, il paraît logique de s'en remettre à un autre expert, le Docteur Schutzenberger, médecin en chef de l'asile des aliénés de la Sarthe, qui conclut que Léa et Christine Papin ont « une exacte notion du bien et du mal et qu'on ne peut donc rien trouver chez elles au point de vue mental » ; le supplément d'enquête demandé par la Défense est ainsi rejeté à partir « d'attendus très motivés ».

Les deux sœurs ont rompu ce qui les rattachait à l'humanité ; et la violence de leur transgression est d'autant plus forte qu'elles sont des femmes. Les valeurs de genre jouent donc ici comme un dispositif de pouvoir qui conduit inéluctablement les deux sœurs aux peines maximales requises par le procureur (la mort pour Christine et la perpétuité pour Léa).

La même articulation d'un refus d'inscrire la violence dans un rapport de classe et d'une reconnaissance de la violence comme transgressant les valeurs de genre conduit *Le Figaro* à faire état, quoique de façon beaucoup plus brève, de « l'incroyable sauvagerie » des « deux criminelles, dont le geste avait été provoqué par une futile discussion de service ». Posant rapidement une question rhétorique « Faut-il expliquer leur horrible forfait par un secret ressentiment qui se serait longtemps étouffé et qui, soudain, se serait donné libre cours ? », le quotidien conclut, sans même utiliser les guillemets de la citation, à « l'entière responsabilité des prévenues ».

Dans la même veine, *Le Temps* relate l'origine du crime : « Mme Lancelin avait reçu les doléances de Christine Papin au sujet d'un fer à repasser électrique qui ne fonctionnait pas [...] La réponse de sa patronne lui ayant déplu, Christine était entrée dans une violente colère ; et, saisissant un lourd pichet d'étain, elle en avait frappé sur la tête Mme Lancelin... ». Et le quotidien raconte ainsi un peu plus loin l'entrée en scène de Léa : « Saisie, elle aussi, d'une sorte de fureur sanguinaire, Léa se précipita sur sa patronne, lui arrachant les yeux avec les doigts... ». Pourtant, avait mentionné *Le Temps*, les deux sœurs, « depuis sept ans au service de M. Lancelin », étaient « ponctuelles et vives à l'ouvrage ». La disproportion entre le motif supposé de la dispute et les gestes criminels conduit ainsi le quotidien à reprendre, sans les discuter, les conclusions des experts qui « ont conclu à la pleine et entière responsabilité de Christine et Léa Papin ».

La Croix ne consacre qu'un seul article à l'affaire, au lendemain du procès, qui fait état de l'incompréhension devant l'« horrible forfait » commis « avec une rare sauvagerie » par les deux sœurs, « meurtrières de leurs maîtresses ». Ce qui semble choquer le quotidien c'est que les deux femmes n'ont « même » pas eu « une parole de repentir ». C'est donc sans difficulté que *La Croix* reprend la synthèse faite par le président de la Cour des analyses fournies par les experts

psychiatres ; analyses qui « rejettent toute irresponsabilité » et qui considèrent « comme une comédie certains gestes anormaux, certaines paroles insensées des deux sœurs ».

Il semble donc bien que, pour ces journaux, classe et genre soient articulés et produisent un dispositif symbolique normatif dans lequel les rapports de classe comme les rapports de genre permettent d'établir la violence et de la punir à la hauteur la transgression opérée. S'il y a articulation des rapports de classe et de genre, celle-ci a comme effet de renforcer chaque ordre normatif pour en décupler la puissance performative. Or, la lecture opérée par ces quatre quotidiens reprend, peu ou prou, celle du procureur et celle du président de la Cour. Il y a donc, dans les discours, une réaffirmation sans faille des normes de la domination masculine et sociale.

L'articulation classe – genre est opérée différemment, nous l'annoncions, par le quotidien *l'Humanité*. Au premier jour du procès, le quotidien cadre son récit en évacuant la question de la folie qui n'apparaît pas comme le motif pertinent : « Que penser de ce crime ? Les deux sœurs sont-elles folles ? Là n'est plus la question ? Les véritables raisons de ce meurtre, on peut les chercher dans l'enfer que vivaient ces “domestiques” dans cette famille bourgeoise ». Dans un article paru au lendemain de la condamnation des deux sœurs, le quotidien enfonce le clou et ancre le verdict dans une dénonciation précise de l'articulation performative des deux ordres de domination, mais aussi dans une nouvelle dénonciation des violences faites aux deux domestiques :

Ainsi la justice bourgeoise a rendu son arrêt terrible, après un réquisitoire forcené, féroce – un réquisitoire de bourgeois haineux, un réquisitoire de classe – du procureur Riegert dont nous rappellerons la phrase type « Pas de pathologie dans cette affaire ! De la psychologie simplement. Ce sont des chiennes hargneuses qui mordent la main quand on ne les caresse plus ! » Et c'est bien le langage féroce d'un bourgeois pour qui les exploités sont des chiens que l'on doit cingler à coups de fouet. Psychologie de procureur général, d'adjudant de quartier, de bourreau et d'employeur de « bonnes ». Quant aux « caresses » dont parle M. Riegert, les jeunes exploitées des places bourgeoises savent ce que cela veut dire et qui est une forme d'exploitation de plus. (*l'Humanité*, 1^{er} oct. 1933, p. 3)

Décrivant leur impassibilité au moment du verdict puis l'agenouillement, muet et sans larme, de Léa, le quotidien communiste met en cause très directement l'exploitation de classe et de genre dont les deux jeunes femmes sont les victimes, évoquant de façon plus large les violences sexuelles – les « caresses » - qui sont généralement faites aux « bonnes ». L'acharnement d'une justice de classe est cependant le motif recteur du récit proposé, qui dénonce la violence bourgeoise du réquisitoire « féroce » et du caractère « forcené » du procureur. Cette perspective axiologique était déjà présente, dans l'article paru deux jours plus tôt, qui préconisait que le procès soit « celui de la sacro-sainte famille bourgeoise au sein de laquelle se développe et fleurit [...] la méchanceté et le mépris pour ceux qui gagnent leur vie à la servir ». Pour *l'Humanité*, la violence sociale est

centrale et elle s'exerce sur deux femmes, dominées du fait de leur classe et de leur genre, qui n'ont, malgré leur avocate et leur avocat, aucune chance de pouvoir se faire entendre.

Conclusion

Pour la majorité des journaux – à l'exception de *l'Humanité* pour qui ce sont des normes de classe qui ont été mises à mal – Léa et Christine sont coupables d'une violence qui transgresse les valeurs de genre. Les récits attendraient donc que les deux sœurs manifestent, précisément, leur humanité pour pouvoir les réintégrer dans la communauté humaine. Or, Christine et Léa se taisent, ne manifestent aucune émotion – validant par là même le préjugement du rapport médico-légal, qui écartait le possible motif de la seule émotion exprimée par les deux sœurs, la colère.

Le genre est masqué – il n'est pas dit en tant que tel – mais il contribue à la déflagration symbolique du jugement médiatique et judiciaire : Christine Papin, l'aînée de 28 ans, est condamnée à la peine de mort ; Léa Papin, la cadette de 22 ans, est condamnée à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour. La justice et les médias opèrent ainsi, dans ce moment du procès, comme des « technologies de pouvoir » foucaaldiennes et comme des instances de la production des catégories (classe, genre) à partir desquelles se construisent les figures de la transgression criminelle. La violence des hommes s'exercera à son tour, après le jugement (et l'appel) ; Christine se laissera mourir en prison en 1937 (elle avait été diagnostiquée schizophrène en 1934) et Léa, libérée en 1943, mourra dans l'oubli en 2001 (Chauvaud, 2010, p. 231-232).

Travailler sur cette affaire, affronter la violence du corpus, des photographies et des traces de la violence judiciaire qui s'exerce sur les deux sœurs qui ont tué, nous conduit cependant à faire attention à ne pas ajouter à des dominations, même très anciennes, une domination savante. Mais alors, comment travailler, publier, montrer et conserver la force sémiotique de ce dossier, de cette affaire et de l'ensemble de ces discours, sans redoubler la domination discursive genrée et classiste ? Comment parler du crime des sœurs Papin sans les réensevelir dans un linceul de domination ? Nous espérons avoir ici évité l'écueil d'une « volonté de vérité [...] prodigieuse machine destinée à exclure » (Foucault, 1971, p. 22) et avoir rendu à ces deux sœurs de misère une part de leur humanité.

Références

AUCLAIR Georges, 1970, *Le « Mana » quotidien. Structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Anthropos, collection « Sociologie et connaissance ».

- CARBASSE Jean-Marie, 2014, *Histoire du droit pénal et de la justice criminelle*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Droit fondamental. Droit pénal ».
- CHAUVAUD Frédéric, 2010, *L'Effroyable crime des sœurs Papin*, Paris, Larousse, collection « L'Histoire comme un roman ».
- DAUPHIN Cécile et FARGE Arlette (dirs), 1997, *De la Violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, collection « Bibliothèque Albin Michel. Histoire ».
- FARGE Arlette, 2010, « L'espace public de la criminalité féminine », dans CADIET Loïc *et al.* (dirs), *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, collection « Homme et société », p. 19-25.
- FOUCAULT Michel, 1971, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, collection « NRF ».
- GARCIN-MARROU Isabelle, 2017, « Entre classe et genre : l'humanité des mères infanticides en question » [en ligne], *Genres en séries. Cinéma, télévision, médias*, 6, p. 138-158. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/ges.983>.
- KALUSZYNSKI Martine, 2012, « La femme (criminelle) sous le regard du savant au XIX^e siècle », dans CARDI Coline et PRUVOT Geneviève (dirs), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, p. 286-299.
- PERROT Michelle, 1998, *Les Femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, collection « Documents, témoignages ».
- PRINS Adolphe, 1886, *Criminalité et répression. Essai de science pénale* [en ligne], Bruxelles, Librairie européenne C. Muquardt, p. 25. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56744927/f30.item>.

Edgar Julius Jung (1894-1934), « conservateur révolutionnaire » et opposant à Hitler

Michel GRUNEWALD

Université de Lorraine, Cegil, F-54000 Nancy, France
grunewald.michel[at]wanadoo.fr

Assassiné par les nazis à l'âge de 40 ans lors de la purge ordonnée le 30 juin 1934 par Hitler, Edgar Julius Jung n'avait rien d'un démocrate. Si son itinéraire mérite d'être retracé, c'est parce qu'il fut l'un des premiers représentants de la droite radicale allemande à exprimer ouvertement son désaccord envers l'action des nationaux-socialistes. Soutenu financièrement par des industriels du bassin de la Ruhr très influents au sein du « Deutscher Herrenklub » (« Club allemand des Seigneurs ») qui contribua directement à l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il fut, comme Arthur Moeller van den Bruck (1886-1925), l'un des maîtres à penser les plus écoutés de l'aile « jeune conservatrice » de la « révolution conservatrice » allemande.

Auparavant, Jung avait été un homme d'action. Engagé volontaire en 1914, sous-lieutenant à la fin de la guerre, en 1919, il reprit du service dans les rangs du corps franc von Epp qui participa à l'écrasement de la « République des conseils » de Bavière. Après l'obtention de son doctorat en droit en 1922, il entra à Zweibrücken (Deux-Ponts), situé à l'époque en Palatinat bavarois, dans le cabinet d'avocat d'Albert Zapf (1870-1940), député au Reichstag du parti libéral de droite DVP (« Deutsche Volkspartei », parti populaire allemand) dirigé par Gustav Stresemann (1878-1929). Parallèlement à ses activités professionnelles, il fut à l'époque l'un des responsables du mouvement clandestin antiséparatiste qui combattait les autonomistes rhénans soutenus par la France ; en 1923, il tenta même de recruter des nationaux-socialistes pour renforcer son mouvement, mais Hitler s'y opposa. Le 8 janvier 1924, c'était lui qui était à la tête du commando qui assassina à Spire Franz-Josef Heinz, responsable de la « République autonome du Palatinat » proclamée le 11 novembre 1923. Candidat malheureux du DVP lors des élections générales de juillet et de décembre 1924, Jung choisit alors comme nouveau mode principal d'action l'écriture, tout en recrutant au sein des milieux étudiants des militants pour la cause de la « révolution conservatrice ». Fondateur en 1926 du *Jungakademischer Klub* (Club de la jeunesse

universitaire) et par ailleurs membre influent du *Hochschulring deutscher Art* (Cercle des étudiants allemands), association étudiante de droite radicale, il entra en concurrence avec le *Nationalsozialistischer Deutscher Studentenbund* (Association des étudiants nationaux-socialistes), s'attirant en particulier en 1928 les foudres du futur chef de la « *Hitlerjugend* » (Jeunesse hitlérienne), Baldur von Schirach (1907-1974).

À la fin des années 1920, Jung était déjà un publiciste en vue grâce à la publication en 1927 de *La domination des médiocres*, l'un des livres qui, avec *Le troisième Reich* de Moeller van den Bruck, contribuèrent à fixer le corpus idéologie de la « révolution conservatrice » allemande. Observateur critique de la montée du national-socialisme et favorable en 1932 au chancelier Franz von Papen (1879-1969), devenu la plume de celui-ci quand il fut le vice-chancelier d'Hitler, après le 30 janvier 1933, il n'abandonna pas sa liberté de plume, ne faisant pas mystère des réserves que lui inspirait la prise en mains de l'Allemagne par les nazis. Considéré par ceux-ci comme un opposant, il perdit la vie 13 jours après que von Papen eut prononcé à l'université de Marbourg le discours très critique à l'égard de l'action des nazis dont il avait été le rédacteur.

Combattre la « domination des médiocres » (1927-1930)

Dans son *opus magnum*, Jung ne définissait pas un programme politique inscrit dans le court terme. Son projet était plus ambitieux : comme Moeller van den Bruck dans *Das dritte Reich*, il s'attachait à tracer à un niveau métapolitique une voie susceptible de déboucher sur la naissance, une fois liquidé le système de Versailles, d'un Reich englobant le centre de l'Europe. Organisé selon les idées développées au 19^e siècle par les fédéralistes et les théoriciens du romantisme politique et catholique dans le sillage de Constantin Frantz et Adam Müller, ce Reich aurait été tout sauf un État-nation et ses institutions se seraient appuyées sur les forces vives du « Volkstum » (caractère national) germanique dans un système qui n'aurait pas été sans rappeler l'organisation de l'ancien Saint-Empire.

C'est en ayant ce modèle présent à l'esprit que Jung déploya la critique de l'État libéral moderne qui constitue l'axe central de *La domination des médiocres*. Cet État, à l'en croire, souffrait d'une faiblesse congénitale qui le condamnait à plus ou moins brève échéance : être dépourvu de toute « infrastructure (« *unterbau* ») sociale » en raison même de la « fragmentation de la société » générée par la démocratie moderne. Pour y porter remède, Jung estimait nécessaire de « déconstruire l'État [libéral] » et de promouvoir une « vision organique du monde », seule propice à « l'accomplissement du conservatisme ».

Comme Moeller van den Bruck, Jung estimait que le culte de « l'individualisme » consubstantiel au libéralisme politique était responsable de l'atomisation

de la société, à laquelle les conservateurs devaient mettre fin. Puisant ses arguments dans sa lecture de Platon, il se faisait le pourfendeur de l'idée de « liberté par rapport à l'État » – la liberté des Modernes – et l'ardent défenseur de la notion de « liberté en tant que participation à l'État » – la liberté des Anciens. Et, dans cette logique, il prenait appui sur *La République* pour souligner que la tâche principale de l'État était l'éducation des citoyens, seule garantie contre le règne de la démagogie génératrice de tyrannie engendrée selon lui par la démocratie libérale.

Dans la conception défendue par Jung, l'« État éducateur » était incompatible à la fois avec la « démocratie moderne » et avec le « pouvoir exclusif d'un seul individu ». Cela ne l'empêcha pas d'exprimer son admiration pour Mussolini, sans plaider toutefois en faveur de l'installation du fascisme en Allemagne. S'il admirait le *Duce*, c'était parce qu'à son avis celui-ci avait pris le pouvoir par la voie révolutionnaire, mais « sans guerre civile » et tout en préservant la monarchie. Et il estimait que son projet ultime était d'installer dans la Péninsule un « État de droit fasciste » qui renvoyait aux conceptions qui avaient été défendues au 19^e siècle notamment par les chefs de file de l'école historique du droit comme Savigny quand ils se faisaient les défenseurs d'un « État organique » conforme au génie du « *Volkstum* » germanique.

L'« État organique » imaginé par Jung aurait couronné un système d'« ordres » (« *stände* ») organisé en pyramide, et dont les composantes gérées selon le mode corporatif auraient été regroupées sous forme de pôles tels « l'économie, la science, l'art, l'Église, l'éducation, la famille, la commune, l'assistance sociale etc. ». Cet État n'aurait été ni un « État total » ni un État « corporatif », mais un « État autoritaire » (« *Herrschaftsstaat* ») indépendant des forces économiques, aux compétences strictement régaliennes, dont les deux principales auraient été la conduite de la politique extérieure et le maintien de l'équilibre entre les forces constitutives de la société. Au sein de cet État, le pouvoir aurait été dévolu aux « meilleurs » qui auraient constitué une « nouvelle aristocratie » formant une sorte d'« ordre suprême » (« *Höchststand* ») du Reich. Relativement à la sélection des membres de cet « ordre suprême », Jung était favorable à leur recrutement exclusivement en fonction de leur mérite, et non pas comme dans les sociétés démocratiques selon les résultats de l'expression du suffrage des citoyens. Il ne récusait pas pour autant l'idée d'une participation de ces derniers à la gestion de la société, mais envisageait la consultation de tous uniquement au niveau des communautés de base, alors qu'aux échelons plus élevés et au fur et à mesure qu'on s'approchait du sommet, seul le suffrage indirect aurait été pratiqué, selon un mode de plus en plus restrictif, en particulier quand il s'agissait de choisir le chef de l'exécutif. Le fonctionnement proprement dit de l'« État autoritaire », quant à lui, aurait été organisé sur la base d'une séparation des pouvoirs, non pas « juridique » selon le modèle défini par Montesquieu, mais simplement « technique », et son exécutif aurait été autonome du législatif (comme dans le Reich bismarckien). Le parlement

au sein de ce système aurait pu être bicaméral avec une « chambre du peuple » et une « chambre aristocratique ». Dans cette éventualité, la première chambre aurait eu des fonctions de contrôle – dont Jung ne précisait pas les modalités ni la nature – alors que la seconde aurait eu des prérogatives législatives, étant cependant entendu que « dans la société organique » la « mise au point véritable du droit » incomberait « aux tribunaux et non pas aux parlements ».

Le modèle défendu par Jung fut au centre des débats relatifs à la réforme des structures de la République de Weimar qui eurent lieu autour de la notion d'« État nouveau » quand Franz von Papen fut chancelier en 1932.

Face à la montée du national-socialisme (1931-1933)

Pour les partisans d'un nouveau Reich remettant en honneur le génie du « *Volkstum* » germanique – et singulièrement Jung – le succès électoral remporté par les nazis en septembre 1930 fut un moment de vérité, car, dès lors que le mouvement incarné par Hitler représentait des millions d'Allemands, il eût été unimaginable de ne pas tenir compte de cette nouvelle donne. Jung essaya, pour sa part, en 1931, d'esquisser une réponse au défi que posait aux conservateurs le parti de masses qu'était le NSDAP. À ce moment, même si ses relations avec les nazis n'étaient pas les meilleures, il imaginait que « dans certaines limites », le mouvement national-socialiste puisse assumer une « mission historique » dans le processus de passage au « Troisième Reich [...] germanique et chrétien » auquel lui-même aspirait. Son analyse à ce niveau reposait sur deux convictions complémentaires : d'une part, il pensait que « l'aspiration commune à toutes [les] masses qui [...] se dévou[aient] au national-socialisme trouv[ait] son origine dans le grandiose héritage conservateur que celles-ci renferm[aient] en elles » ; d'autre part, il estimait vraisemblable que « la renaissance intellectuelle que l'Allemagne avait connue au cours de la décennie écoulée » puisse « infuser » au niveau du national-socialisme.

Après les élections de 1930, de manière peu réaliste au demeurant, comme beaucoup d'Allemands de son milieu, Jung pensait que le mouvement national-socialiste pourrait, à un moment donné, se transformer en un auxiliaire tout à fait utile des partisans de la « révolution conservatrice ». À la fin de 1931, au plus tard, il changea d'avis à cet égard : après avoir assisté à la manifestation commune aux nazis et aux forces conservatrices qui eut lieu le 11 octobre 1931 à Bad Harzburg et se solda par la constitution du « front de Bad Harzburg » réunissant les forces de l'« opposition nationale » à la République, il confia à ses proches qu'il « fallait tout mettre en œuvre afin qu'Hitler ne vienne pas au pouvoir, ne fût-ce qu'un seul jour ». Tel était son état d'esprit quand il accorda son soutien à Franz von Papen, catholique de droite et proche lui aussi des milieux industriels de la Ruhr, qui succéda le 30 mai 1932 à Heinrich Brüning (1885-1970) à la chancellerie du

Reich. Entré pour la première fois en contact avec le nouveau chancelier en octobre 1932, Jung fit partie de l'entourage de celui-ci jusqu'à sa démission le 17 novembre 1932.

Deux jours après la démission de von Papen, à l'initiative de Hjalmar Schacht (1877-1970), co-fondateur en 1919 du parti libéral de gauche DDP (*Deutsche demokratische Partei*, Parti démocratique allemand) et ancien président de la Reichsbank, proche des nazis depuis 1931 ainsi que de Kurt von Schröder (1889-1966), banquier à Cologne, tous deux membres du *Deutscher Herrenklub*, des représentants des milieux industriels demandèrent au président Hindenburg de confier à Hitler la mission de former un gouvernement indépendant du Reichstag. Quatre semaines plus tard, lors du dîner annuel du *Deutscher Herrenklub*, dont il faisait partie lui aussi, von Papen déclara que le moment était venu d'intégrer « le grand mouvement national-socialiste au sein de la concentration nationale » indispensable au renouveau de l'Allemagne. Trois semaines après s'être exprimé de la sorte, le 4 janvier 1933, l'ancien chancelier rencontra Hitler chez le banquier von Schröder, ouvrant ainsi la voie à la nomination du chef nazi à la chancellerie le 30 janvier 1933 à la tête d'un gouvernement formé de onze membres, dont trois nationaux-socialistes dans lequel il se vit attribuer le poste de vice-chancelier.

Au service de Franz von Papen (février 1933-juin 1934)

La démarche accomplie par von Papen en janvier 1933 fut accueillie sans enthousiasme, sinon avec méfiance par une partie de ses amis les plus proches, notamment au sein des mieux d'affaires, avec lesquels Edgar Julius Jung était également en contact. À la différence d'autres publicistes conservateurs, Jung estima que von Papen avait pris de très grands risques en s'alliant avec Hitler et fit part notamment à son ami Rudolf Pechel (1882-1961), directeur du mensuel *Deutsche Rundschau*, des craintes que lui inspirait ce qui était en train de se passer à Berlin :

Comme il me l'a expliqué en son temps, [von Papen] est devenu l'homme qui surveille Hitler. Qu'il prenne garde de ne pas se voir ravalé à un rôle d'eunuque, car [les nazis] aussi surveillent, mais cela aura un prix effrayant.

Au moment où Jung s'exprimait ainsi à titre privé, une partie des industriels proches de von Papen s'affairait en coulisses afin que celui-ci pût être flanqué de collaborateurs qui l'épauleraient et l'aideraient à freiner en cas de besoin Hitler dans ses initiatives. Ces tractations eurent notamment pour résultat que Jung réintégra l'entourage de von Papen au début de février 1933, alors que se constituait en vue des élections du 5 mars 1933 un pôle conservateur englobant en particulier le DNVP (*Deutschnationale Volkspartei*, parti national allemand) et l'association d'anciens combattants *Stahlhelm* (Casque d'acier).

Membre désormais de la « garde rapprochée » de von Papen, Jung prit toute sa part aux activités du cercle restreint des collaborateurs de ce dernier jusqu'en juin 1934, tentant tout d'abord de peser dans la mise en place du nouveau système, puis en endossant le rôle d'un observateur critique de l'action d'Hitler et enfin, en révélant, à travers le discours qu'il rédigea pour von Papen en juin 1934, la fracture qui s'était creusée entre Hitler et ses partenaires du 30 janvier 1933.

Pendant la période d'entre deux qui dura de fin janvier à fin mars 1933 après le vote par le Reichstag des pleins pouvoirs à Hitler, Jung rédigea les discours que prononça von Papen pendant la campagne électorale. Le leitmotiv de ces discours était la nécessité de faire en sorte que l'« idée conservatrice » puisse devenir la boussole du nouveau régime afin que « le principe de service de l'État s'impose à nouveau au sein d'un peuple complètement massifié et prolétarisé ». Parallèlement à son activité de plume du vice-chancelier, Jung essaya d'œuvrer afin que se constitue un véritable pôle conservateur destiné au sein de la coalition gouvernementale à faire contrepoids au NSDAP. Le but avéré de ces démarches – qui demeurèrent sans succès – était selon ses termes de faire en sorte qu'il « soit tiré profit du climat patriotique qui régn[ait] au sein des masses [...] sous le signe d'un nouveau conservatisme et non pas sous celui d'un nationalisme exacerbé ».

Les espoirs que Jung fondait comme beaucoup d'autres conservateurs sur l'idée qu'Hitler respecterait les points de vue de ses alliés furent très vite balayés : non seulement le fédéralisme constitutif des structures du Reich fut mis à mal par les lois des 31 mars et 7 avril 1933, mais, sous la pression du pouvoir, les syndicats furent interdits dès le 2 mai 1933, alors que les partis politiques furent soit interdits, soit amenés à se dissoudre au plus tard en juin 1933. Parallèlement à ces mesures, la possibilité d'exprimer des opinions autres que celles du pouvoir fut largement remise en cause à partir de la nomination de Goebbels à la tête du ministère de la Propagande le 13 mars 1933.

Jung fit partie des publicistes conservateurs qui, pendant cette nouvelle phase de l'évolution de l'Allemagne, revendiquèrent le droit d'exercer une « critique positive » tout en protestant de leur loyauté envers Hitler. C'est dans cet esprit qu'il s'exprima à l'été 1933 sur le « sens de la révolution allemande ». Son propos dans la brochure qu'il publia sur ce sujet était certes prudent, mais il ne cachait pas ses interrogations face à une « révolution » conduite selon lui souvent « en marge de toute forme de droit », de même que ses doutes sur la capacité du NSDAP à faire naître en Allemagne la véritable « communauté du peuple » (*Volksgemeinschaft*) « organisée organiquement » souhaitée par les conservateurs. Il ne dissimulait pas non plus son scepticisme vis-à-vis de la mise sous tutelle des *Länder*, dirigés aux termes de la loi du 7 avril 1933 par des *Reichsstatthalter* (gouverneurs) nommés par le pouvoir central et subordonnés au ministre de l'Intérieur du Reich. De même, il soulignait que le regroupement forcé des syndicats et des organisations patronales allemandes au sein du « Front du travail allemand » (*Deutsche Arbeitsfront*) soumis au NSDAP allait à l'encontre de toute idée d'organisation corporative de l'économie.

Six mois après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, Jung estimait que l'Allemagne se trouvait à la croisée de chemins, et sans formuler à ce sujet un avis définitif, il paraissait convaincu que, loin de correspondre à l'idéal conservateur, le système qui se mettait en place outre-Rhin était en train de devenir un « État total de nature centralisée et absolutiste » peu compatible avec le génie du *Volkstum* germanique.

Alors qu'à la veille de l'automne 1933, la prise en main de l'Allemagne par le pouvoir national-socialiste était déjà très avancée, sans être toutefois totale, ceci n'était plus le cas au début de 1934. Le 1^{er} décembre 1933 fut promulguée la loi destinée à « assurer l'unité entre le parti et l'État » qui proclamait dans son article premier l'« union indissoluble entre le parti et l'État ». Lors de la séance du Reichstag convoquée à l'occasion du premier anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 30 janvier 1934, Hitler annonça la promulgation d'une nouvelle loi sur la « reconstruction du Reich » destinée à mettre fin à toute trace de fédéralisme en Allemagne qui fut suivie le 14 février par une loi supplémentaire qui mettait fin à l'existence du Reichsrat.

Le 30 janvier 1934, Hitler profita également de la tribune du Reichstag pour demander que l'État et le parti se séparent des « oiseaux migrateurs » qui avaient rejoint le NSDAP au printemps de 1933 par simple opportunisme afin que les personnes « intérieurement honnêtes qui, par le passé, pour des raisons compréhensibles, voire impérieuses, n'avaient pas pu rejoindre le mouvement [national-socialiste], trouvent le chemin du ralliement sans devoir craindre d'être confondus avec pareils éléments troubles ». En réponse à cet appel qui leur était destiné en priorité, beaucoup de conservateurs – dont Jung ne faisait pas partie – rentrèrent bon gré mal gré dans le rang, alors que le climat qui régnait en Allemagne était encore loin d'être apaisé. À ce moment, une fraction non négligeable des partisans d'Hitler – notamment dans les rangs des SA – réclamait le passage du Reich à un véritable socialisme. Par ailleurs, au sein de la population, le mécontentement était réel, motivé à la fois par des raisons sociales et par les dérives commises par certains cadres du régime. En réponse à ces signaux négatifs, le pouvoir lança une campagne contre les « maniaques de la critique » et les « rabat-joie » dont l'orchestration fut confiée au ministère de la Propagande.

C'est dans ce climat qu'Edgar Julius Jung rédigea son dernier texte : celui du discours prononcé par von Papen à l'université de Marbourg le 17 juin 1934. Le discours en question n'était plus simplement inspiré par un esprit de critique positive, mais résonnait, près d'un an et demi après la nomination d'Hitler à la chancellerie, comme un véritable coup de semonce venant de l'intérieur même de la sphère gouvernementale, destiné à rappeler l'exigence de ne pas trahir la volonté de « concentration nationale » qui avait été à l'œuvre au début de 1933. Dans cet esprit, tout en protestant de sa pleine loyauté envers Hitler, son auteur s'attachait prioritairement à procéder « en toute franchise à un constat de l'état

de l'Allemagne et des buts qui sont les siens » afin de favoriser la transformation de la révolution en cours en une « véritable révolution conservatrice » censée remettre en honneur « les lois naturelles de la création ». Après cette référence à un élément fondamental du corpus conservateur, le discours débouchait ensuite sur une mise en garde contre la « tyrannie anonyme » à laquelle pouvait donner naissance la « démocratie » (c'est-à-dire le national-socialisme, assimilé ici par Jung à une forme de démocratie), et sur l'éloge d'un « pouvoir authentiquement responsable » (c'est-à-dire conservateur) censé quant à lui respecter pleinement la « liberté du peuple ».

Cette affirmation une fois formulée, l'auteur rappelait que la « démocratie directe » pratiquée par les nationaux-socialistes depuis 1933 ne pouvait constituer qu'un mode transitoire de gouvernement avant le passage effectif à un « ordre social reposant sur des formes organiques acceptées de tous ». Et ensuite, comme pour enfoncer encore le clou, il prenait sans ambiguïté ses distances envers la loi du 1er décembre 1933 :

Historiquement, je considère la domination d'un seul parti pour remplacer le système pluripartite disparu à juste titre comme un état transitoire qui n'a sa légitimité qu'aussi longtemps que cela se révèle nécessaire à la stabilisation du changement et que n'est pas entré en fonction le nouveau système de sélection des élites.

À la suite de cette critique du système du parti unique, Jung soulignait qu'entre la « pratique quotidienne » de la « révolution allemande » et sa « volonté intellectuelle », « un certain abîme [s'était] creusé » ; ceci, à son avis, avait pour résultat qu'au lieu de devenir une véritable « communauté du peuple » comme le proclamaient ses dirigeants, l'Allemagne risquait de se retrouver dans la situation de Sparte, qui avait divisé sa population en « spartiates et en ilotes », avec comme conséquence son affaiblissement « face à l'étranger ».

Non content d'émettre des doutes envers l'un des aspects fondamentaux de la propagande nationale-socialiste, Jung évoquait également trois autres sujets qui fâchaient plus particulièrement les conservateurs alliés à Hitler dans le contexte du printemps 1934. C'est ainsi qu'il stigmatisait les pratiques d'épuration qui avaient alors cours dans les universités à l'initiative des « nazis à 150 % » qui prenaient pour cibles des « savants de renommée mondiale au prétexte qu'ils n'[avaient] pas la carte du parti ». De même, il ne se privait pas d'attaquer ceux qui réclamaient le passage à une « seconde vague » de la révolution, qu'il assimilait – reproche suprême – à des marxistes, tout en dénonçant l'« égoïsme, l'absence de caractère, la malhonnêteté, le refus de tout esprit chevaleresque ainsi que l'esprit prétentieux » d'un certain nombre de partisans du régime. Enfin, il marquait également des distances très nettes envers la campagne initiée par Goebbels à l'encontre des « maniaques de la critique et les rabat-joie » en lançant dans la péroration du discours un appel à l'union de tous les Allemands :

Ce n'est pas en excitant les gens, en particulier la jeunesse, ce n'est pas en proférant des menaces contre des parties de la population qui sont désemparées, mais par une discussion menée dans la franchise avec le peuple que la confiance et l'ardeur à l'ouvrage pourront progresser. Notre peuple sait que d'importants sacrifices l'attendent. Il les acceptera et sera d'une fidélité indéfectible à l'égard du Führer [...] si on renonce à considérer comme mal intentionné tout propos critique et à déclarer ennemis de l'État des patriotes pris de désespoir [...] Le temps est venu de resserrer les rangs dans un esprit de fraternité et de respect face à chacun de nos concitoyens, de ne pas faire obstacle à la tâche accomplie par des hommes sérieux et de faire taire des doctrinaires fanatiques.

L'appel à la solidarité nationale qui concluait le discours de Marbourg ne fut pas du goût de l'entourage d'Hitler, bien au contraire, et la violence de la réaction qu'il inspira aux nazis fut à la mesure de son écho en Allemagne comme à l'étranger. La presse étrangère y vit la preuve qu'au cœur même de l'Allemagne, les forces d'opposition étaient loin d'être complètement muselées. Par ailleurs, du fait des réactions des proches de Hindenburg, les nazis comprirent tout de suite que les propos tenus à Marbourg constituaient un encouragement puissant pour tous ceux qui étaient hostiles à leur action. Ils interdirent la diffusion du discours, firent en sorte que von Papen ne pût pas entrer en contact avec le Président du Reich et s'attaquèrent à l'entourage du vice-chancelier en réduisant au silence ceux de ses collaborateurs qu'ils estimaient être des opposants. Jung fut arrêté par la Gestapo le 25 juin et, de même qu'un autre membre du cabinet de von Papen, Herbert von Bose, il fut assassiné lors de la purge du 30 juin 1934. Von Papen lui-même n'échappa que de peu au même sort. Mis en résidence surveillée, il ne put retrouver sa liberté de mouvement que le 4 juillet 1934 suite à l'intervention du président Hindenburg. Le 7 août 1934, il démissionna du gouvernement et fut nommé peu de temps après ambassadeur du Reich en Autriche. Le discours de Marbourg fut la dernière expression publique d'opposition à Hitler.

Conclusion

Par-delà sa conclusion tragique, le cas d'Edgar Julius Jung apparaît exemplaire à plusieurs égards pour quiconque s'intéresse à l'évolution de l'Allemagne après la fin de la Première Guerre mondiale. Âgé de 20 ans en 1914, Jung s'opposa tout d'abord à la stabilisation de la République de Weimar, n'hésitant pas à cet effet à recourir à la violence comme forme d'action politique pendant les premières années de l'après-guerre. Après avoir échoué deux fois à se faire élire au Reichstag pour le compte du DVP en juillet et en décembre 1924, il opta pour la confrontation des idées afin de mettre en échec la démocratie libérale.

Souhaitant contribuer à la renaissance d'un Reich puissant au centre de l'Europe, comme tous les tenants de la « révolution conservatrice », il fut confronté à la montée du mouvement national-socialiste, mais se distingua d'une majorité

de ceux-ci en ne faisant pas mystère de la méfiance que lui inspirait Hitler. Une fois celui-ci arrivé au pouvoir, il tenta de contribuer depuis l'intérieur du système qui se mettait en place à renforcer l'aile conservatrice de la coalition formée en février 1933. Ses efforts se révélèrent très vite dérisoires et sa mort sous les balles des nazis le 30 juin 1934 symbolise à la fois le caractère terroriste du Troisième Reich et l'échec de la « révolution conservatrice » allemande.

Références

- FREI Norbert, 2001 [éd. orig. 1987], *Der Führerstaat Nationalsozialistische Herrschaft 1933 bis 1945*, Munich, Deutscher Taschenbuch, p. 43-94.
- FREYTAG Nils (éd.), 2010, *Quellen zur Innenpolitik der Weimarer Republik 1918-1933*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, collection « Ausgewählte Quellen zur deutschen Geschichte der Neuzeit »
- GRÄBER Gerhard et SPINDLER Matthias, 2005, *Die Pfalzbefreier. Volkes Zorn und Staatsgewalt im Kampf gegen die pfälzischen Separatisten 1923-24*, Ludwigshafen, ProMessage Verlag.
- GRUNEWALD Michel, 2003, « Eine konservative Stimme in der deutschen Staatskrise. Der Ring und sein Werben für de Neuen Staat 1928-1933 », dans GRUNEWALD Michel, PUSCHNER Uwe et BOCK Hans Manfred, *Le Milieu conservateur en Allemagne, sa presse et ses réseaux (1890-1960)*, Berne, P. Lang, collection « Convergence », p. 481-508.
- GRUNEWALD Michel, 2017, « La révolution conservatrice », dans Rouvillois Frédéric, Dard Olivier et Boutin Christophe (dirs), *Le Dictionnaire du conservatisme*, Paris, Éditions du Cerf, p. 825-829.
- GRUNEWALD Michel, 2020, « Die jungkonservative “Ring-Bewegung” und die Nationalsozialisten 1923-1934 », in GRUNEWALD Michel, DARD Olivier et PUSCHNER Uwe (dirs), *Confrontations au national-socialisme dans l'Europe francophone et germanophone*, vol. 4, Bruxelles, P. Lang, p. 233-240.
- JONES Larry Eugene, 1988, « Edgar Julius Jung: The Conservative Revolution in Theory and Practice », *Central European History*, 21 (2), p. 142-174.
- JUNG Edgar Julius, 1930, *Die Herrschaft der Minderwertigen, ihr Zerfall und ihre Ablösung durch ein Neue Reich*, Berlin, Verlag Deutsche Rundschau.
- JUNG Edgar Julius, 1932, *Deutsche über Deutschland. Die Stimme des unbekanntem Politikers. Mit zusammenfassendem Nachwort «Deutschland und die konservative Revolution»*, Munich, Albert Langen-Georg Müller.
- JUNG Edgar Julius, 1933a, « Einsatz der Nation », *Deutsche Rundschau*, Mars, p. 155-160.
- JUNG Edgar Julius, 1933b, *Papen's Appell an das deutsche Gewissen. Reden zur nationalen Revolution*, Oldenburg/Berlin, Gerhard Stalling, collection « Stalling-Bücherei: Schriften an die Nation ».

- JUNG Edgar Julius, 1933c, *Sinndeutung deutscher Revolution*, Oldenburg, Gerhard Stalling.
- JUNG Edgar Julius, 1934, *Rede des Vizekanzlers von Papen vor dem Universitätsbund, Marburg, am 17 juin 1934*, Berlin, Germania Verlag.
- LONGERICH Peter, 1988, *Die braunen Bataillone. Geschichte der SA*, Munich, Beck.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1933-1936, « 9. Wahlperiode », *Reichstagsprotokolle*.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1933a, « Vorläufiges Gesetz zur Gleichschaltung der Länder mit dem Reich vom 31. März 1933 », *Reichsgesetzblatt*, I, 29 (2), April, p. 153.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1933b, « Zweites Gesetz zur Gleichschaltung der Länder mit dem Reich vom 7. April 1933 », *Reichsgesetzblatt*, I, 33 (7), April, p. 173.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1933c, « Gesetz zur Sicherung der Einheit von Partei und Staat vom 1. Dezember 1933 », *Reichsgesetzblatt*, Teil 1, 135, p. 1016.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1934a, « Gesetz über den Neuaufbau des Reiches vom 30. Januar 1934 », *Reichsgesetzblatt*, Teil 1, 11, 1934, p. 75.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1934b, « Gesetz über die Aufhebung des Reichsrates vom 14. Februar 1934 », *Reichsgesetzblatt*, Teil 1, 16, 1934, p. 89.
- Ministère de l'Intérieur du Reich, 1934c, « 2. Sitzung, Dienstag », *Reichstagsprotokolle* 30 janv., p. 14.
- MOELLER VAN DEN BRUCK Arthur, 1923, *Das dritte Reich*, Berlin, Der Ring Verlag.
- MOHLER Armin et WEISSMANN Karl Heinz, 2005, *Die Konservative Revolution in Deutschland 1918-1933. Ein Handbuch 6. Völlig überarbeitete und erweiterte Auflage*, Graz, Ares Verlag.
- ORTH Rainer, 2016, « *Der Amtssitz der Opposition?* ». *Politik und Staatsumbaupläne im Büro des Stellvertreters des Reichskanzlers in den Jahren 1933-1934*, Köln/Weimar/Wien, Böhlau Verlag.
- SCHOEPS Manfred, 1974, *Der Deutsche Herrenklub. Ein Beitrag zur Geschichte des Jungkonservatismus in der Weimarer Republik*, thèse de doctorat en philosophie, Université Friedrich-Alexander d'Erlangen-Nuremberg.

L'analogie jugée par les historiens : les limites de l'acceptable

Roselyne KOREN

Université Bar-Ilan, Adarr, IL-5290002 Ramat Gan, Israël
roselyne.koren[at]biu.ac.il

Dans nos pratiques cognitives et argumentatives, les raisonnements comparatifs jouent un rôle central. Que nous le voulions ou non, nous comparons. C'est, affirme George Lakoff (1991, p. 25), une procédure cognitive « *inescapable* ». Nous tentons alors de décrypter l'inconnu ou l'inintelligible en les rapprochant du déjà connu, mais le choix du comparant ou du phore de l'analogie est-il totalement libre ? L'argument désigne « une identité partielle » soit une similitude ponctuelle entre deux domaines hétérogènes. Cette similitude serait « compatible » « avec de grandes différences » séparant ces deux domaines. Il n'existe cependant pas, dans les théories rhétoriques argumentatives, d'instruments de mesure permettant d'évaluer la nature ou les limites de ce type de grandeur (Plantin, 2016, p. 52). L'indignation de ceux qui déclarent, dans les médias, qu'il existe des rapprochements inacceptables semble pourtant indiquer que la grandeur des différences n'est ni indifférente ni illimitée. Il y aurait des lignes rouges à ne pas franchir. Mais quelles sont ces frontières, quelles sont les normes à ne pas transgresser, quels en sont les critères et qui les établit ?

Les rhétoriciens accordent certes une fonction essentielle aux différences séparant le thème et le phore dans leurs définitions de l'argument par analogie, mais n'en désignent pas précisément le ou les référents. Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983, p. 502-503) évoquent la confrontation des domaines du sensible et du spirituel ou l'opposition du fini et de l'infini, des différences de nature ou d'ordre, mais s'en tiennent à des illustrations fort générales. Molinié (1992, p. 301) souligne le fait que la similitude ne doit pas être « tirée de trop loin », mais « cohérente » et « mise à propos », Plantin (2016, p. 60) précise qu'il peut arriver que le « domaine *Ressource* présente des différences profondes avec le domaine ciblé » et que l'analogie donne lieu de ce fait à une « réfutation sur le fond » entraînant son invalidation. Il illustre ce cas par la citation d'un court dialogue rejetant la similitude de l'année 2008 et de l'année 1928 (soit le chrononyme « les années 1930 » qui seront l'objet ci-dessous d'une étude de cas), mais sans préciser la nature de ces « différences profondes ».

Ma contribution a donc pour but d'explorer quelques contre-discours critiques où deux historiens¹ dénoncent, dans des tribunes médiatiques, des analogies ou des comparaisons qu'ils jugent « inacceptables » et qui constituent, dans les termes de Doury (2010) des « scandales argumentatifs ». Une troisième étude me permettra d'analyser, en revanche, une tribune où un historien met lui-même en œuvre une analogie jugée « inacceptable » par une partie de ses lecteurs. Je vais tenter de déduire des justifications invoquées par ces chercheurs quand et pourquoi des interactions entre similitudes et différences se transforment, à leurs yeux, en obstacles et font basculer des rapprochements à visée cognitive dans le champ d'une manipulation fallacieuse de l'opinion publique. En résumé, jusqu'où peut-on aller trop loin en matière de dissemblance, pourquoi l'hétérogénéité n'est-elle pas illimitée et quelles sont les normes évoquées par les historiens, auteurs des articles, permettant de les mesurer et d'en évaluer la validité ?

Mon argumentaire comprend à cette fin les étapes suivantes : un bref rappel des définitions des notions argumentatives d'analogie et de comparaison, puis un développement sur l'engagement ou la neutralité axiologique du chercheur confronté à des rapprochements comparatifs « inacceptables », et enfin trois études de cas problématisant, dans les deux premiers cas, l'acceptabilité du phore du nazisme et de la *Shoah*, puis le chrononyme « les années 1930 ». C'est, en revanche, un historien qui recourt lui-même à une analogie dans la troisième et dernière étude de cas. Sa tribune est la cible de critiques indignées de la part de lecteurs du quotidien. L'analyse a alors deux articles pour objet : l'argumentaire recourant à une analogie entre un sous-officier français et un terroriste et un second article où l'historien répond aux critiques indignées auxquelles son point de vue a donné lieu.

Analogie, comparaison et cognition : quelques définitions préliminaires

L'analogie est l'un des raisonnements les plus fréquents et les plus puissants du mode comparatif de rationalisation de l'opinion. Elle permet en effet de désigner des rapports de similarité ponctuelle partielle entre des domaines pourtant totalement différents ; ce ne serait pas une preuve, mais une procédure heuristique, une hypothèse innovatrice contribuant à baliser des territoires inconnus – les thèmes – en les confrontant à des domaines d'ores et déjà connus – les phores. Il y

1. L'engagement des historiens dans la vie de la cité conduit les auteurs de mes études de cas, comme on le verra plus bas, à des questionnements épistémologiques sur ce qu'est l'écriture de l'histoire. Il ne m'est pas possible d'approfondir ici cette problématique, mais le lecteur pourra trouver, dans la rubrique « Échanges » de *Questions de communication* 2002 et 2003, de nombreux articles sur l'engagement du chercheur et bien sûr des prises de position d'historiens. Voir aussi Fleury Béatrice et Jacques Walter, (2005, p. 63-76) « Le procès Papon, Médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique », et Marc Lazar et Jacob Vogel (2017, p. 1-7) « L'historien dans la Cité. Actualités d'une question classique. Introduction ».

a analogie lorsque le rapport liant A à B et C à D est jugé similaire ou proportionnel comme dans l'énoncé suivant d'Aristote cité par Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983, p. 501) : « De même que les yeux des chauves-souris sont éblouis par la lumière du jour, ainsi l'intelligence de notre âme est éblouie par les choses les plus naturellement évidentes ». Conclusion : la lumière du jour est aux chauves-souris habituées à vivre dans une obscurité nocturne totale, aussi aveuglante que l'évidence de la vérité pour l'intelligence de l'âme. L'originalité et la force argumentatives de ce raisonnement sont donc dues en grande partie à un privilège exceptionnel que souligne l'ensemble des théoriciens : effectuer un parallèle entre des domaines radicalement différents sans courir le risque d'être jugé irrationnel ou incohérent, contribuer ainsi à la fondation de la structure du réel référentiel.

Quant à la comparaison, Perelman et Olbrechts-Tyteca (1983, p. 326-328) la classent au contraire dans la catégorie des arguments quasi logiques, ancrés dans la structure d'un réel référentiel d'ores et déjà connu. Elle ne constitue pas une preuve absolue, puisque nous sommes dans le champ de la raison pratique et du vraisemblable, mais elle remplit la fonction de technique de « mesure » même si, contrairement aux sciences exactes, « tout critère pour réaliser effectivement la mesure fait défaut » (*ibid.*, p. 326). La comparaison aurait les apparences de la « constatation de faits », mais formulerait surtout, en réalité, des jugements d'égalité ou d'inégalité, de l'ordre de l'opinion subjective et non pas de l'évidence mathématique. L'« idée de mesure » « sous-jacente » à cet argument permet de graduer des degrés et même, éventuellement, de confronter des termes « que l'on était fondé à considérer comme incommensurables » (*ibid.*, p. 228) afin d'énoncer des vérités à rebours des idées reçues et des prises de position consensuelles.

L'analogie et la comparaison peuvent être, selon les cas, innovatrices et constructives ou fallacieuses et destructrices. La régulation de l'acceptabilité et de l'inacceptabilité sont alors effectuées par la définition des limites de dissemblances dont l'évaluation dépend soit d'une *doxa* véhiculée par les discours du sens commun soit du point de vue de l'énonciateur ou de la collectivité à laquelle il s'identifie. En l'absence de toute définition préalable pouvant servir de norme évaluative commune et du fait du silence des rhétoriciens sur la question des limites de l'hétérogénéité des champs mis en œuvre, cette contribution va tenter de déduire la nature de ces limites des contre-discours accompagnant et justifiant la dénonciation des « scandales argumentatifs ».

Le fait que le rôle du phore soit joué ici par des exemples historiques, ayant le statut de précédents avérés et de parangons du mal, réduit le caractère abstrait du raisonnement analogique et rend la réfutation plus difficile. Il se peut cependant, lit-on dans une tribune du *Monde* (26 mars 2019), que le statut de précédent objectif attribué, dans le champ de la rhétorique argumentative, à l'exemple historique, soit surfait : le passé serait, affirme l'historienne Emmanuelle Loyer, « une matière molle. On fait ce qu'on veut avec le passé : on le met en archives, on le transforme en mythe (de fondation, de séparation), on le commémore, on le patrimonialise,

on le manipule, on l'oublie parfois ou on s'y plonge, on le refigure ». Et de fait les métadiscours du corpus défini ci-dessous le confirment lorsqu'ils dénoncent la démesure des dissemblances ou les références mécaniques excessivement redondantes au nazisme et aux « années 1930 ».

Le corpus de cette étude comprend environ quatre-vingts articles extraits du *Monde* (29 articles), du *Figaro* (21) et de *Libération* (23). Font également partie du corpus trois articles du site natif *Slate*, un article du *Quotidien*, du *Soir* et du site du CRIF. Il y a, en plus des trois phores sélectionnés pour cette étude, trois comparants récurrents supplémentaires : le régime de Vichy, la Commune de Paris et le populisme ; je ne pourrai pas en rendre compte, faute de place. Je vais donc tenter de répondre ici, à mon tour, après avoir analysé ce corpus, à la question de recherche que Manfred Kienpointner (2012, p. 124) juge la plus fondamentale dans les travaux de Douglas Walton (*et al.*, 2008) sur l'analogie fallacieuse² : « *Are the important (that is, the most relevant) differences (dissimilarities) [...] too overwhelming to allow a conclusion which crosses the different domains of reality* »³ auxquels appartiennent le thème et le phore ? Soit où se situe donc, dans mon corpus, la frontière entre hypothèse cognitive innovatrice et transgression disproportionnée de normes cognitives et/ou éthiques contemporaines ? Quels y sont les référents de : « dissemblances » « par trop démesurées » (ma traduction) ? Que nous disent-ils sur les limites de l'acceptabilité des raisonnements associatifs ?

De l'engagement éthique du chercheur

Chacune des trois études de cas présentées ci-dessous semble dictée et justifiée, dans un premier temps, par une démarche réflexive conduisant les auteurs à se mesurer à des questions liées à leurs propres prises de position épistémiques. Les options de la neutralité axiologique ou d'un engagement éthique y sont, en effet, évoquées. Luc Ferry les problématise ainsi dans un article intitulé « La morale, ennemi de l'historien ? » (*Le Figaro vox*, 12 mai 2021). Il y affirme, exemples à l'appui⁴, la

-
2. Christian Plantin (2016, p. 60) utilise le terme de « fausse analogie » dans le cas où les différences entre le thème et le phore sont à ce point profondes que cela « interdit de tirer à partir de l'une des leçons ou des explications, des inférences ... applicables à l'autre ».
 3. « Les différences (dissemblances) importantes (c'est-à-dire les plus pertinentes) [...] sont-elles trop écrasantes pour permettre une conclusion qui traverse les différents domaines de la réalité ? »
 4. L'article s'achève ainsi par cette évocation de Raymond Aron : « Aron n'hésitait pas, lui aussi, comparant hitlérisme et stalinisme, à adopter un regard éthique sur le passé, attendu, écrivait-il "qu'au point d'arrivée, entre ces deux phénomènes, quelles que soient les similitudes, ce qui était dans un cas à l'œuvre, c'était la volonté de construire un régime nouveau, dans l'autre une volonté proprement démoniaque de détruire une pseudo-race" ». La différence considérable entre les visées des deux régimes indique ici combien la distinction entre similitudes et assimilation est fondamentale. L'analogie cognitive n'est pas une preuve, mais une étape heuristique de la voie menant au savoir.

position suivante : « L'histoire ne vaudrait pas une heure de peine si, par-delà les exigences indispensables de l'objectivité scientifique, elle n'impliquait pas aussi notre rapport aux valeurs ». L'« hétérogénéité » du comparé et du comparant s'avère ainsi inacceptable, à ses yeux, dans le cas du nazisme et du communisme, dès lors qu'un argumentaire met à égalité un régime ayant pour visée de « détruire une pseudo-race » et un régime voulant instaurer un « régime politique » socialiste. La norme du raisonnement comparatif valide exige ici, à ses yeux, l'évaluation des visées⁵ respectives des deux régimes ; celle-ci implique nécessairement la mise en œuvre et l'interaction d'un savoir factuel d'historien et de jugements de valeur évaluatifs cognitifs. Vouloir instaurer un nouveau régime socialiste est une cause valorisante que le chercheur ne saurait en aucun cas mettre sur le même plan que la visée de destruction raciste. La dissemblance excessive des visées n'est plus alors le constituant d'une méthode heuristique, mais un obstacle à la configuration d'un savoir fidèle à la représentation de la complexité du réel référentiel. Chacun des chercheurs, auteurs des études de cas suivantes, se prononce, comme on le verra plus bas, sur ce constituant essentiel de la genèse de l'opinion : les enjeux de l'action. Deux d'entre eux accordent, comme Luc Ferry, une fonction déterminante, dans la réfutation étayée de l'analogie, à la notion de démesure ou d'une dissemblance trop profonde, éthiquement inacceptable, entre les deux domaines auxquels appartiennent le thème et le phore. Le troisième reconnaît, dans un second article, après avoir lui-même recouru à une série d'analogies, que les réactions indignées d'une partie de ses lecteurs l'invitent à revisiter son rapport à l'écriture de l'histoire.

Études de cas

De la réfutation d'une analogie historique omniprésente : le nazisme et la Shoah

Une tribune publiée dans *Le Monde* (14 août 2021) par l'historien, Iannis Roder : « Refuser le passe sanitaire relève d'un choix individuel. Les Juifs, eux, n'ont jamais eu le choix » – va me servir d'exemple type. L'auteur problématise une « condamnation morale » en ayant recours aux qualifications de comparant « scandaleux » et « déplacé ». Il entreprend d'« expliquer », en guise de réfutation, pourquoi « rien ne permet d'assimiler la politique sanitaire du gouvernement au sort des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale. », soit en quoi les énoncés « *prochaine étape, une rafle des non-vaccinés* », « *non au pass nazitaire* » ou QR code sanitaire similaire au « numéro tatoué à Auschwitz sur le bras des prisonniers » – sont jugés inacceptables. L'auteur souligne la procédure fallacieuse suivante : il y a « assimilation », soit effacement, annulation de la totalité des

5. Cet argument est également invoqué, ci-dessous, dans la critique de la comparaison entre le sous-officier Hertz et le terroriste Mérah.

différences entre les deux domaines, identification complète de AB et CD et non pas similitude de rapports ponctuels entre un thème et un phore dissemblables. Une hypothèse heuristique est ainsi transformée en preuve et une opinion discutable en évidence indiscutable.

Il se peut, envisage l'auteur, que ceux qui recourent à ces procédures d'identification de AB à CD soient parfaitement conscients de s'être livrés à des amalgames fallacieux (Koren, 2012, p. 93-105), mais que la fin justifie ici la technique rhétorique, soit l'urgence de « tétaniser » une opinion publique trop soumise et passive en recourant à un coup de force discursif. L'efficacité de l'argumentation est donc placée au-dessus de la norme de rectitude éthique : ce qui est activé par ces manifestants, c'est une procédure de hiérarchisation des jugements de valeur qui donne la primauté à un argument pragmatique : la réussite argumentative y est évaluée au prisme de ses résultats et non d'un quelconque rapport à la vérité référentielle.

L'auteur se donne toutefois aussi pour mission de revisiter la notion d'hétérogénéité « démesurée » et de passer de la fonction scientifique d'observateur neutre à celle d'acteur désignant les différences exagérées opposant les domaines du phore et du thème. Le va-et-vient entre les constituants du parangon du mal, le nazisme, ses victimes, les Juifs, et « la mise en place d'un passe sanitaire » imposé aux citoyens comprend les étapes critiques suivantes : l'étoile jaune « s'inscrivait dans le processus génocidaire nazi »/« personne ne prévoit aujourd'hui l'assassinat des millions de personnes qui ne sont pas vaccinées » ; « la *shoah* a été intégrée dans la mémoire collective comme la *valeur étalon* de l'horreur et de la souffrance »/il semble aujourd'hui nécessaire d'apparaître comme victime d'une politique *équivalente* à celle subie par les Juifs pour légitimer son combat et sa « résistance » » (je souligne). Peu importe alors, comme le soulignent également les auteurs d'une dizaine d'autres articles sur des événements tragiques, que le sort des victimes d'origine soit ainsi instrumentalisé. La norme éthique transgressée est le respect dû à la mémoire de toute victime, quelle qu'elle soit. L'hétérogénéité de l'analogie est ici devenue « inacceptable » car elle annule les différences entre les victimes de la *Shoah* et les « anti-vax » et banalise donc leur sort tragique. Il y a manipulation du passé et substitution d'un régime de rationalité instrumentale fallacieux à un régime de rationalité qui a une intégrité éthique et scientifique pour norme.

Si « tout et n'importe quoi devient aujourd'hui assimilable à Auschwitz, conclut l'auteur, alors finalement, Auschwitz, ce n'était pas si grave ». Cette mise en garde confirme l'analyse du risque de banalisation du phore évoquée par Perelman et Olbrechts-Tyteca dans le *Traité de l'argumentation* (1983, p. 511). La volonté de prouver coûte que coûte la nuisance du passe sanitaire entraîne la « rectification » du phore soit la déperdition de sa dimension historique originelle. Le potentiel heuristique de l'analogie est donc doublement diminué : par la banalisation d'un phore historique décontextualisé et par l'assimilation annulant le principe fondateur de l'analogie, qui consiste à confronter des

domaines radicalement différents tout en révélant des similitudes cognitives ponctuelles. Il ne reste de la mise en parallèle que la tentative de tétanisation de l'opinion publique et l'instrumentalisation politique fallacieuse du passé.

Les « années 1930 »

Notre seconde étude de cas concerne la problématisation d'une analogie contemporaine fréquente dont le phore politique est le chrononyme « les années 1930 ». Ce dernier donne lieu dans la chronique « Historiques » de *Libération* (13 mai 2021) à l'analyse critique de la comparaison suivante : « D'indéboulonnables éditorialistes la ressassent mécaniquement, mais quelle est la fonction de cette comparaison trop fréquente pour être honnête ? ». L'auteur de l'article, l'historien Johann Chapoutot, n'a pas la comparaison en soi pour cible, puisque comparer est « consubstantiel à l'opération historique » et que cela lui permet d'« adresser au passé des questions posées dans (et par) le présent ». Ce qui apparaît donc comme inacceptable, à ses yeux, c'est l'instrumentalisation du chrononyme à des fins politiciennes et le manque d'intégrité intellectuelle consistant à passer implicitement de comparaisons ponctuelles entre l'époque contemporaine et « les années 1930 » à l'« assimilation » ou l'« identification » totale du passé et du présent dans le but de « tétaniser » l'opinion publique. La comparaison aurait ici le raisonnement suivant pour enjeu : « si le fascisme, le nazisme et le génocide sont à nos portes, abdiquons toute critique, toute réflexion ! ». Et une fois « toute réflexion » critique abandonnée, la voie est laissée libre à l'acte de « rejouer » librement « les années 30 » soit, par exemple, « court-circuiter toujours plus le débat parlementaire au profit des actes administratifs », « encourager la violence policière » « contre les mouvements sociaux, se vendre aux intérêts privés de manière éhontée ».

Le contre-discours activé pour délégitimer l'assimilation fallacieuse consiste alors à dissocier un retour des années 1930 d'ordre événementiel, soit une identification totale, d'une similitude ponctuelle. Le présent et le passé auraient uniquement en commun une langue politique aux traits distinctifs suivants : l'exaltation de « l'autorité », le « libéralisme économique » et un appel au « sacrifice ».

L'auteur abonde alors dans le sens d'un philosophe, également chroniqueur dans *Libération* et auteur de l'ouvrage : *Récidive. 1938* : Michaël Foessel. Celui-ci s'oppose de même, en effet, à l'assimilation mécanique du présent aux années 1930, mais formule l'hypothèse de la similitude politique suivante : ce que les deux époques auraient en commun, ce n'est pas une suite d'événements, mais une notion politique qualifiée de « préfascisme ». Nicolas Truong conclut le lendemain dans un compte rendu consacré à ce livre (*Le Monde*, 27 mars 2019) que si « l'histoire ne bégaie pas », les « collisions virtuelles » soulignées entre 1938 et 2018 ont pour vocation de « nous alerter sur les risques de "récidive" ». Et Truong de citer, au moment de conclure, la mise en garde de Bernanos : « ce n'est pas nous qui revenons sur le passé, c'est le passé qui menace de revenir sur nous ». Et si ce passé « revient sur nous », c'est parce qu'il est marqué au sceau

d'un sentiment de peur que les contemporains éprouvent à leur tour : « la peur qui monte dans nos sociétés devant le gouffre des changements et le brouillage de l'avenir, peur sournoise engendrant la haine sociale et la discorde nationale ».

La réflexion sur les années 30 donne également lieu dans *Le Monde* du 26 mars 2019 à un article dont l'auteure, l'historienne Emmanuelle Loyer, propose une analyse de la perception chronologique du temps éclairant la plupart des articles du corpus. Les allers-retours entre le passé et le présent, l'aptitude à se projeter dans l'avenir et les interrogations éthiques sur la mise en œuvre acceptable vs inacceptable des analogies historiques seraient en fait liés au rapport des sociétés civiles au présent et à l'avenir. Ce qui est inacceptable, à ses yeux, c'est de renoncer à penser ce qui dans le présent est inédit. Ce type de renoncement aurait pour corollaire que l'on attribue abusivement à l'analogie le statut de preuve légitimant une procédure d'assimilation de AB et CD et non pas celle d'hypothèse heuristique concernant uniquement une similitude partielle. La norme constructive invoquée est donc celle d'une perception du temps reconnaissant et définissant la singularité du présent et le caractère imprévisible de l'avenir. Ce qui serait déraisonnable et de ce fait inacceptable, c'est de nier le fait qu'on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve...

Les auteurs de quelques articles résistent donc à des rapprochements « inacceptables » en mettant en œuvre des contre-discours où ils démontrent ce que l'assimilation du présent aux années 1930 a d'exagéré et donc de fallacieux. Ce que vivent les contemporains est, lit-on dans le *Figarovox/Tribune* du 2 novembre 2018, « sans commune mesure » avec ce que vécurent les Européens en 1930. Hitler n'est plus à nos portes. La France « est aujourd'hui confrontée à de lourdes menaces économiques, démographiques, militaires, et au danger du terrorisme djihadiste. Mais ces périodes ne sont évidemment pas de la même nature ni du même ordre de grandeur que celui de la terreur hitlérienne dans les années 1930 ».

Cette disproportion démesurée, lit-on, à la même date, dans ce même journal, serait le résultat d'« une inflation inquiétante de la récupération politique de l'histoire nationale et européenne ». Un tel rapprochement aurait pour but de « convaincre une opinion publique rendue amnésique qu'on la protège des petits Hitler à nos portes ». La ligne de démarcation entre une comparaison valide et sa mise en œuvre fallacieuse est tracée ici par un constituant essentiel de la configuration du sens : le contexte socio-historique. Ne pas tenir compte de la disproportion entre l'époque contemporaine et celle de la montée au pouvoir d'Hitler ne peut être désigné comme un type d'hétérogénéité acceptable.

Un historien et ses lecteurs ou quand une similitude heuristique est néanmoins jugée « inacceptable »

Le fait de s'en tenir à la désignation de similitudes partielles étayées par des justifications logiques explicites ne protège pas automatiquement l'argumentateur scientifique de la critique scandalisée de ses raisonnements. Le cas suivant démontre que la comparaison entre l'*ethos* préalable de deux individus et les visées de leurs modes d'action sont à l'origine de jugements de valeur qualifiant l'analogie qui les associe de « parallèle insupportable » (*Libération*, 11 oct. 2017). Ceci confirme l'importance du rôle accordé à la fonction critique de l'auditoire dans la conception perelmanienne de l'argumentation rationnelle (Koren, 2019, p. 154-155).

Le Libé des historiens publie le 4 octobre 2017 un article de Nicolas Mariot, intitulé « Du Poilu Hertz à Mérah. Une radicalisation en famille ». Le quotidien justifie la publication de l'article en ces termes : il y aurait des « résonances », soit des similitudes, entre « le tueur de 2012 » et « le militaire de 14-18 » dès lors que l'on compare « la façon dont leurs proches ont défendu leurs actes ». Si le quotidien s'en tient à cette similitude, l'historien en souligne simultanément une autre. Celle-ci ne concerne pas uniquement une « radicalisation » idéologique « en famille », mais aussi le choix de Mérah de « la mort "avec un grand sourire" » et celui du sous-officier juif de 14-18 du bonheur de se sacrifier à la patrie et de « donner sa vie pour la France ». Le « bonheur » de l'acceptation de « ce sacrifice » serait, dans leurs deux cas, similaire. L'auteur repousse d'avance les jugements critiques suivants : « exagération » du choix de la « bannière » commune « de la radicalisation », « un peu d'indécence même, car qu'y a-t-il de commun entre l'enfant des banlieues françaises et le sous-officier normalien élève de Durkheim ? ». Il affronte consciemment, en tant que chercheur, les risques de la relégation des dissemblances dans le non-dit et favorise ce qui lui apparaît comme analogue et révélateur : l'argument du sacrifice délibéré des deux hommes à ce qu'ils considèrent comme une juste cause. Il active, ce faisant, un trait distinctif de sa conception de la recherche : l'impartialité. Celle-ci est activée et dans l'évocation de l'idéal similaire des deux hommes et, en creux, dans la critique de la citation de la question : « qu'y a-t-il de commun entre l'enfant des banlieues françaises et le sous-officier » – qui traduit implicitement un type de préjugé social discriminatoire.

Il y a, poursuit-il, des « parallèles trop forts pour être écartés d'un revers de main » ; un historien ne pourrait pas activer une rhétorique du « deux poids deux mesures ». À l'aune des idéaux similaires de Hertz et Mérah et de leurs familles, les différences entre l'enfant des banlieues et le sous-officier d'origine bourgeoise cessent d'être pertinentes. L'auteur destine donc ce cas à « qui veut comprendre "un processus de radicalisation" : on ne se sacrifie pas seul, et souvent en famille ; on se sacrifie quand on a le choix et qu'on peut dire non ; on se sacrifie pour des idées ».

Mais, les auditoires médiatiques étant hétérogènes, des réactions « irritées ou consternées » lui font comprendre, dès la parution de l'article, que ce qu'il a « tenté », « n'était simplement pas audible » et même « scandaleux moralement ». Il déclare donc, le 07 octobre 2017, dans un second article, qu'il ne s'agissait aucunement pour lui de « comparer des individus », mais des « processus » et « mécanismes » pouvant conduire des individus « à sacrifier leur vie » aux causes dont ils se réclament. Une partie du public a cependant considéré, au contraire, qu'il était impossible de dissocier les actes des personnes de celles qui les accomplissent et donc de ne pas tenir compte des différences entre un terroriste et un sous-officier mobilisé. Mérah est un criminel qui s'est arrogé le droit de tuer des civils sans défense pour des idées et Hertz, un sous-officier mobilisé afin de défendre son pays et la vie de ses concitoyens face aux soldats de l'armée ennemie. L'analogie à trois termes : A est à B ce que A est à D soit la décision de sacrifier sa vie est à Mérah ce que sacrifier sa vie est à Hertz – est perçue comme « inacceptable » en raison de leurs modes d'action respectifs, de leur identité et de visées trop dissemblables pour justifier un parallèle. Se battre, en arme, face à des soldats armés ennemis est jugé légitime par la *doxa* occidentale de la guerre, tuer des civils innocents et sans défense au nom d'une idéologie mortifère est jugé inacceptable par cette même *doxa*.

L'auteur précise néanmoins, dans son second article, qu'il reconnaît, après avoir pris connaissance des protestations des lecteurs, l'inadéquation éthique d'une comparaison démesurée entre un terroriste et « un de ces juifs français "fous de la République", humaniste, socialiste, épris de solidarité humaine. » ; il reconnaît, mais *a posteriori*, « le violent dégoût » que « lui inspirent les actes de Mérah » et « l'immense tendresse » qu'il « voue à Robert Hertz ». Puis il prie les lecteurs d'être convaincus de sa « bonne foi ». L'auteur de l'étude de cas sur l'étoile jaune des victimes juives, arborée par des manifestants antivax, évoquait également la « bonne foi » de l'amalgame affiché par une partie des manifestants anonymes. Mais cela suffit-il à exonérer les manifestants antivax et l'historien, auteur d'une tribune médiatisée par un quotidien national, de leur responsabilité énonciative et collective⁶ ?

Conclusion

Cette brève déambulation en territoire comparatif m'a donc permis d'observer quelques argumentaires contemporains tentant d'expliquer et de justifier le verdict de l'inacceptabilité de quelques rapprochements associatifs. Ils se situent

6. L'auteure de ces lignes met ici en œuvre une analogie qu'elle espère heuristique puisqu'elle permet de penser la responsabilité individuelle similaire des manifestants et de l'historien ayant formulé publiquement leurs opinions.

dans le champ du « raisonnable » soit de la raison pratique et de ses rapports au vrai *et* au juste soit à une éthique de la prise de parole publique vraisemblable et responsable. Les limites valides de la dissemblance y sont tracées dans les deux premiers cas par les arguments suivants : les différences démesurées entre le phore et le thème font basculer l'analogie cognitive heuristique dans la catégorie des raisonnements fallacieux. Une opinion subjective y est ainsi grimée fallacieusement en évidence irréfutable. La rhétorique argumentative y perd son âme. La force des arguments ne dépend plus ni de leur rapport fidèle au réel référentiel ni de leur efficacité persuasive ou de leur intégrité, mais de coups de force destinés à faire naître la peur, l'incertitude ou le soupçon et à asservir au lieu de libérer. Le troisième cas, celui du sous-officier et du terroriste, démontre, en outre, que l'impartialité de l'historien qui en est l'auteur ne le met pas à l'abri, aux yeux de son auditoire, de critiques acerbes. Pour être pleinement acceptable dans le champ de la raison pratique, il faut apparemment que la dissemblance entre l'ethos des actants ne soit pas non plus démesurée et ne se risque pas à annuler la prise en compte du rapport entre la personne et ses actes (Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1983, p. 394-398).

Ce qu'il y a néanmoins de réconfortant, ce sont les contre-discours des historiens prouvant *a contrario* que, dans le champ de la rhétorique argumentative et de la raison pratique, il n'y a pas de prises de position irréfutables. Ces contre-discours sont des actes de parole décryptant et démasquant les manipulations idéologiques et les raisonnements fallacieux en activant un savoir ancré dans la connaissance de faits historiques avérés. Ils participent ainsi, certes, à des affrontements polémiques sisyphiques, mais il y a lieu d'espérer, si tout individu est bien, comme l'affirme Emmanuelle Danblon (2013), « un homme rhétorique », que les coups de force aspirant à « tétaniser » l'opinion publique et donc à la manipuler continueront à trouver dans ces contre-discours des limites raisonnées à l'« inacceptable ».

Références

- DANBLON Emmanuelle, 2013, *L'Homme rhétorique. Culture, raison, action*, Paris, Éditions du Cerf.
- DOURY Marianne, 2010, « Amalgames, procès d'intention et autres scandales argumentatifs » [communication orale], Colloque international *Communication et Argumentation dans la Sphère Publique*, Université « Dunarea de Jos », Galati, Roumanie, 13-15 mai.
- FLEURY Béatrice et WALTER Jacques, 2005, « Le procès Papon. Médias, témoin-expert et contre-expertise historiographique » [en ligne], *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 88 (4), Presses de Sciences Po, p. 63-76. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/ving.088.0063>.
- KIENPOINTNER Manfred, 2012, « When Figurative Analogies Fail: Fallacious Uses of Arguments from Analogy », dans EEMEREN Frans (van) et GARSSSEN

- Bart (eds), *Topical Themes in Argumentation Theory: Twenty Exploratory Studies*, Londres, Springer, collection « Argumentation library », p. 111-125.
- KOREN Roselyne, 2012, « Langage et justification implicite de la violence : le cas de l'amalgame », dans AUBRY Laurence et TURPIN Béatrice (dirs), *Victor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, p. 93-105.
- KOREN Roselyne, 2019, *Rhétorique et éthique du jugement de valeur*, Paris, Classiques Garnier.
- LAKOFF George, 1991, « Metaphor and War: The Metaphor System Used to Justify War in the Gulf », *Peace Research*, 233, p. 25-32.
- LAZAR Marc et VOGEL Jakob, 2017, « L'historien dans la Cité. Actualités d'une question classique. Introduction » [en ligne], *Histoire@Politique*, 31, p. 1-7. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/hp.031.0001>.
- MOLINIÉ Georges, 1992, « similitude », dans *id.*, *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, p. 300-301.
- PERELMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1983 [éd. orig. 1970], *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, collection « de sociologie générale et de philosophie sociale ».
- PLANTIN Christian, 2016, *Dictionnaire de l'argumentation*, Lyon, ENS Éditions, collection « analogie », p. 46-61.
- WALTON Douglas, REED Chris, MACAGNO Fabrizio, 2008, *Argumentative Schemes*, Cambridge, Cambridge University Press.

La vis comica de Louis de Funès au service de la réconciliation des religions : étude des *Aventures de Rabbi Jacob*

Arnaud MERCIER

Université Paris Panthéon-Assas, Carism, F-75006 Paris, France
arnaud.mercier[at]u-paris2.fr

En 1973, Gérard Oury obtient un énorme succès d'audience pour son film *Les Aventures de Rabbi Jacob*, avec le comique populaire Louis de Funès dans le rôle-titre. Le film a fait à l'époque plus de sept millions d'entrées. Succès qui perdure à chaque rediffusion télé depuis, comme pendant le confinement de 2020. Le scénario, écrit avec sa fille Danièle Thompson, mobilise l'humour et la farce au service d'une cause humaniste et d'un message de tolérance interreligieuse. Gageure en plein conflit israélo-arabe. Grâce à l'allégresse de de Funès à endosser la figure d'un bourgeois raciste catholique et franchouillard, le film permet paradoxalement une rencontre et un dialogue des cultures et des religions. Pourtant cette intention morale a été contestée et l'est encore aujourd'hui, chez des militants gauchistes qui reprochent au film, à tort à nos yeux, une représentation inappropriée de ces personnages.

La force du scénario de ce film est d'arriver à entremêler trois intrigues (Pivert doit aller au mariage très catholique de sa fille ; Rabbi Jacob doit retourner en France après l'avoir fui trente ans plus tôt pour la bar-mitsvah de son neveu ; l'opposant politique arabe Slimane a les services secrets d'un dictateur aux trousses car ils veulent l'éliminer) avec trois acteurs aux appartenances confessionnelles différentes mais qui vont devoir apprendre à coopérer et finir par s'apprécier mutuellement. Comme le dit Henri Guybet qui joue Salomon, « La force de *Rabbi Jacob* est que des gens a priori pas faits pour s'entendre vont être mis dans une situation où ils vont être appelés à se sauver mutuellement » (Lachasse, 2018). C'est ce qui fait dire à Bertrand Dicale, auteur des livres *Louis de Funès. Grimaces et gloire* et *Louis de Funès de A à Z*, que Rabbi Jacob « est un film militant » (Renou-Nativel, 2019, p. 12).

Nous étudierons ici comment les ressorts comiques viennent dynamiser les clichés et stéréotypes pour mettre les rieurs du côté de la tolérance et de la bienveillance. En revenant néanmoins sur le fait que ce film a fait l'objet de

polémiques, l'accusant de parti-pris raciste, avec une lecture qui nous semble tout à fait déconnectée des intentions de Gérard Oury.

Pour ces mélanges offerts à Jacques Walter, le sujet s'est imposé comme une évidence, sachant le goût de notre si cher collègue pour ce film et ses talents incontestables d'imitateur à l'évocation de plusieurs scènes du film. Nous nous lançons donc de façon inédite dans une analyse filmique, convaincu que Rabbi Jacques dira oui !

Le racisme de Victor Pivert *alias* Louis de Funès

Après le début du film qui se passe dans un milieu populaire juif orthodoxe de New York, un rabbin hassidique part pour la France, retrouver son pays de naissance quitté il y a 30 ans. Comprendre : qu'il a fui la barbarie antisémite qui sévissait sous Vichy et le nazisme.

Puis est introduit le personnage joué par Louis de Funès. Pris dans les embouteillages des départs en vacances, Victor Pivert est raciste et xénophobe envers tout le monde. Il se plaint : « Un Anglais, un Suisse et un Allemand et maintenant un Belge, on n'est plus chez nous ! ». Le tout dans un contexte où il franchit la ligne blanche, roule à contre sens pour gagner du temps et dépasser les autres automobilistes. On perçoit une personnalité narcissique autoritaire et irascible qui ne supporte le moindre obstacle à la réalisation de ses désirs. La toute-puissance infantile sous le masque d'un chef d'entreprise prospère. Car on apprend aussi qu'il est un patron antisocial et fourbe puisqu'il s'agace au téléphone que ses employés fassent grève : « je leur interdis de faire la grève ! » s'époumone-t-il. Et qu'il donne finalement une cynique consigne à son subalterne pour faire cesser le désordre à l'usine : « vous faites comme d'habitude, vous promettez tout et moi je ne donne rien ! ». Un personnage détestable est ainsi campé qui n'a rien pour attirer la sympathie. Aucune complaisance donc du réalisateur pour ce personnage imbuvable, que Gérard Oury aimait à qualifier de « beau salopard ». Mais grâce au génie comique de Louis de Funès, celui-ci peut interpréter un personnage odieux sans jamais être vraiment antipathique. C'est que « le scepticisme et l'ironie féroce face aux prétentions et aux abus de pouvoir, la critique constante de la hiérarchie et de ses structures, qui sont des éléments récurrents des films dans lesquels de Funès interprète des personnages odieux » se veut subversive. « Ce comédien est un humaniste et un sceptique qui critique la société en en faisant la parodie. De ce fait, il est significatif que de Funès ait fait une satire récurrente des notables, des politiques et des chefs d'entreprises » (Portis, 2004, p. 46-47).

L'exposition du racisme ordinaire de ce triste individu se poursuit à travers la courte scène d'un mariage. À la sortie de l'église, il perçoit le couple de jeunes mariés : « La mariée est noire et lui il est blanc ! ». L'exclamation

portée par le sens comique et expressif de Louis de Funès nous indique qu'il s'agit pour le personnage d'une telle incongruité qu'il a du mal à y croire. Cette scène du début est importante car elle pose un personnage incapable d'accepter un mariage interculturel et/ou interracial, contrairement à la scène finale. De plus, elle nous indique le désir du réalisateur de punir ce raciste satisfait de lui-même, bardé de certitudes xénophobes, avec un gag conclusif. Une sortie brutale de gaz d'échappement colorie la face de M. Pivert en noir. Avec ce nouveau visage, Pivert est interpellé par un des convives de la noce qui lui demande, *horresco referens*, s'il fait partie de la famille de la mariée. Le gag du *blackface* qui fait écho à une longue lignée de scènes comiques nées dans l'époque coloniale est aujourd'hui décrié et jugé sacrilège. Il est vrai que dans la longue histoire du *blackface*, des relents racistes sont présents voire omniprésents, puisque certains *blackfaces* avaient pour seul objectif de se moquer du type négroïde et des peuples colonisés africains ou des afro-américains. Mais dans le film *Rabbi Jacob*, cette courte reprise de ce vieux fonds gaguesque n'est pas éligible à cette accusation puisqu'il s'agit au contraire de tourner en ridicule un raciste en lui faisant subir l'affront (à ses yeux) d'avoir la peau noire, au point d'être confondu avec celles et ceux qu'il n'aime pas à cause de leur couleur de peau justement.

S'en suit une conversation avec son chauffeur qui ose lui dire certaines vérités que M. Pivert n'aime pas entendre et dont il se défend avec une rare mauvaise foi que le jeu de mimiques de l'acteur démasque.

- Le chauffeur : En tout cas, c'est pas à Monsieur que ça risquerait d'arriver...
- Victor Pivert : Quoi donc ?
- Le chauffeur : Que Mademoiselle épouse un Noir.
- Victor Pivert : Qu'est-ce que ça veut dire, ça ?
- Le chauffeur : Que Monsieur est peut-être un peu raciste.
- Pivert : Raciste !? Moi, raciste ?! Salomon... Raciste !? Enfin, Dieu merci, Antoinette épouse un Français bien blanc. Bien blanc... Il est même un petit peu pâlot, vous trouvez pas ?

L'effet comique se prolonge par la tête ahurie, que savait si bien prendre Louis de Funès, avec des yeux ouverts grands comme des soucoupes lorsque son chauffeur lui annonce de but en blanc, et bien que non, que la France est aussi peuplée de personnes d'autres confessions, alors qu'il venait de dire que son futur gendre était « catholique comme tout le monde ». La preuve : son chauffeur est juif.

1. Pivert : « Vous êtes juif ?!?! Salomon est juif ?!?! »

Ce moment est un enchaînement d'effets comiques qui monte crescendo. On commence par l'ahurissement de M. Pivert de découvrir que son chauffeur est juif comme si cela était un événement digne de faire se dérober le sol sous ses

pieds. Décalage clownesque entre l'ampleur de l'ahurissement et la banalité d'être de confession juive en France.

La seconde phrase initie un rire de moquerie à l'encontre de M. Pivert. Il redouble son incrédulité en nommant le chauffeur par son prénom, qu'on découvre ainsi : Salomon. On rit de bon cœur de la bêtise de M. Pivert qui est bien le seul à ne pas savoir que Salomon est un prénom à très forte connotation juive. Prénom d'ailleurs souvent repris dans le puits sans fond des immémoriales blagues juives comme incarnation de l'homme juif.

À chaque confirmation du chauffeur, les « oh là là » interloqués ponctuent les grimaces effarées jusqu'au point d'orgue conclusif où M. Pivert, acceptant l'inéluctable, lance une des plus célèbres répliques du film : « ça ne fait rien, je vous garde quand même ! », comme si la judéité de son chauffeur avait été une faute lourde justifiant un licenciement sur le champ et comme si ne pas le faire était faire preuve de magnanimité.

Du point de vue de l'intrigue, cette scène nous annonce qu'il y a une faille dans le coffre-fort de certitudes allophobes de M. Pivert. Mais cette scène a aussi un écho avec l'Histoire, car les plaies de la guerre sont à peine refermées à l'époque du film. La guerre est finie depuis moins de 30 ans, les mesures antisémites du régime de Vichy qui interdirent de nombreux métiers aux Juifs sont présentes dans toutes les mémoires des spectateurs de 1973. Si absurdité comique il y a donc dans cette réplique, c'est néanmoins aussi en filigrane un discours de dénonciation de l'absurdité cruelle du statut des Juifs sous Vichy, et alors même que ce régime s'appuyait sur l'Église catholique et la défense des racines catholiques de la France dont se prévaut grotesquement Victor Pivert. Ce film date de 1973, l'année même où l'historien américain Robert Paxton va aider à dévoiler à la société française la réalité de la collaboration d'État, en déchirant le voile gaulliste de la France résistante, grâce à son livre de référence *La France de Vichy*.

C'est la même méconnaissance de ce qui représente pourtant le fonds minimal de connaissances sur le monde juif qui déclenche le rire au détriment de Victor Pivert lorsqu'il est accueilli, déguisé en rabbin, dans le quartier juif de Paris et l'emblématique rue des rosiers. Appelé à faire un discours de salutation auprès de la communauté juive réunie autour de lui, il improvise un salut fraternel aux familles rassemblées à leur pas de porte en les nommant grâce aux enseignes de leurs boutiques : « Chers Rozenberg, chers Levi, chers Cacher ». Il étale ainsi son ignorance crasse du fait que cacher est un adjectif relatif au rituel de bénédiction de denrées alimentaires. La foule rit d'ailleurs de bon cœur comme les spectateurs, les uns pensant qu'il s'agit d'une mésentente à cause de la langue française alors que les spectateurs savent que c'est le témoignage de sa méconnaissance de la culture juive. Fait souligné auparavant par son chauffeur Salomon dans un dialogue qui en dit long sur l'alliance entre méconnaissance, rejet et autosatisfaction de n'en rien connaître.

2. Salomon : « Monsieur n'est pas au courant des traditions ».
3. Pivert : « Parfaitement ! Je ne suis pas au courant de vos simagrées ! ».

Méconnaissance et réflexes conditionnés convergent dans cette séquence de la rue des rosiers puisque « Rabbi Pivert » va multiplier les gaffes, source de gags. Appelez à bénir la foule, il débute un signe de croix. Recevant un shtreimel en cadeau, il s'émerveille en en faisant une coiffe noble qu'on ne porte pas tous les jours, donc « je le mettrai le dimanche » au lieu du jour du shabbat. Victor Pivert est donc un indécrottable catholique, incapable de se départir de ses rituels religieux et ignorant tout des rituels juifs de base. Ainsi, « dans le cas de Rabbi Jacob, une sorte d'entente tacite place le spectateur dans une position de supériorité parce que l'un des personnages du film est non seulement incompetent mais aussi un peu antipathique » (Rosello, 2017, p. 25). Et Mireille Rosello ajoute « le comique communautaire donne au public l'autorisation de ne pas savoir et de rire de soi ou des autres, de ceux et celles qui ne savent pas ou de ceux et celles qui savent et sont confrontés à la méconnaissance parfois grotesque du dominant ignorant » (*ibid.*, p. 30). Il faut noter à cet égard que Gérard Oury n'a pas souhaité communautariser le casting. Loin d'enfermer tous ses acteurs dans des assignations identitaires et de rôle (à un arabe d'origine, un rôle d'arabe, à un juif, un rôle de juif...), il a choisi une distribution plus œcuménique. Ainsi le personnage arabe principal, Slimane, est-il interprété par Claude Giraud, le chauffeur juif, par Henri Guybet, l'odieux colonel Farès par l'acteur italien Renzo Montagnani, et une partie de ses hommes de main par Gérard Darmon ou Pierre Koulak. Même si dans ce cas, il s'autorise de prendre un Français né en Algérie Abder El Kebir.

Néanmoins Popeck incarne la famille de Rabbi Jacob qui lui-même est joué par un acteur juif. Le coup symbolique de Gérard Oury est d'avoir donné à jouer ce rôle du rabbi Jacob à l'acteur de cinéma français d'avant-guerre, de confession juive, qui avait fui les persécutions pour faire une carrière d'acteur en Amérique. Splendide mise en abyme. « Marcel Dalio incarnait avant-guerre le Juif Rosenthal dans *La Grande illusion* de Jean Renoir. Sa carrière prometteuse avait été stoppée net par les lois antijuives de Vichy, le contraignant à s'exiler à Hollywood. [...] Le portrait de Dalio était exhibé par la propagande de Vichy car il symbolisait, soi-disant, "le Juif aux traits typiques". C'est aussi cette tragédie que pointe Rabbi Jacob, la mort de beaucoup de Rabbi Jacob, dans une France qui n'avait guère résisté » (Blumenfeld, 2019).

La rencontre de Victor Pivert avec l'opposant politique Mohamed Larbi Slimane

Suite à une sortie de route liée aux imprudences du chauffard qu'est Victor Pivert, l'action se poursuit par la quête de secours par M. Pivert désormais seul puisqu'il a congédié son chauffeur. Il l'a mis à la porte car il refusait d'obtempérer ce vendredi

soir où la nuit est tombée (le shabbat commence 18 minutes avant le coucher du Soleil). Victor Pivert erre sur une route de campagne et se met à implorer saint Antoine. Ce faisant, il redonne à voir ses certitudes catholiques incapables d'imaginer une autre religion possible. Il promet à Saint Antoine en échange de ses bonnes grâces (« trouver un dépanneur et un nouveau chauffeur ») d'en recruter un « catholique cette fois, comme vous, comme moi, comme le bon Dieu ! ».

Arrive alors la scène restée célèbre qui se déroule dans une usine de chewing-gums. Là, il assiste à une séquestration musclée et à un tribunal clandestin visant à exécuter un opposant politique d'un pays arabe jamais nommé. Même si le nom du personnage évoque la mémoire de l'Algérien Mohammed Larbi Ben M'hidi, chef du Front de Libération nationale torturé et exécuté par les parachutistes français en 1957. Et même si Slimane est capturé en fuyant le café parisien Les Deux Magots, juste en face de la brasserie Lipp, où fut enlevé l'opposant marocain Ben Barka. L'allusion est claire quand un des barbouzes exprime une inquiétude à son chef : « Mon Colonel, on ne peut pas l'enlever comme ça en plein Saint-Germain-des-Prés ». « Ça a déjà été fait », répond-il illico.

Dans cette usine, la xénophobie de Pivert refait surface, à destination cette fois de personnes arabes, avec des propos qui fleurent le racisme colonial français. Il décrit la scène ainsi « une bande de moricauds en train de s'entretuer ». Là encore l'effet comique est conçu comme montant en crescendo. Pensant parler à la police, Victor Pivert dénonce au téléphone ce qu'il voit, en laissant parler tous ses préjugés racistes. Il décrit le chef de la petite bande comme « huileux, frisotté, avec des petits yeux cruels », reprenant jusqu'au grotesque tous les préjugés coloniaux sur l'Afrique du Nord. Puis il termine par un cynique : « qu'ils règlent leur compte entre eux, très bien !... moins il y en aura... mais pas chez nous ! ». Le fameux « pas de ça chez nous » est donc ici convoqué dans un contexte burlesque puisqu'il s'agit d'approuver une exécution sommaire dès lors qu'elle permet d'éliminer un arabe, mais avec cette pointe de réserve qui consiste à penser que quand même cela ne devrait pas se faire sur le sol français. Le rire naît de ce décalage entre ce qui est condamnable et ce qui ne l'est pas.

Après des péripéties qui s'achèvent pour les protagonistes dans un bain de chewing-gum liquide vert, scène épique et devenue légendaire, la fuite de M. Pivert avec l'opposant politique Slimane va obliger le premier à être confronté derechef à la différence, côté arabe cette fois. Notons que le statut d'opposant politique permet à Gérard Oury d'introduire subrepticement de la critique politique dans son film. Le dialogue savoureux entre Slimane et Pivert sur le mensonge politique en est le point d'orgue. Là aussi l'effet comique est lié à l'outrance, au cynisme décomplexé de Pivert et aux possibles effets d'écho que le spectateur voudra y trouver pour son propre jugement sur la classe politique française ou sur le caractère supposé moutonnier des citoyens :

4. Slimane : « On ne peut pas mentir éternellement au peuple ! »

5. Pivert : « Mais si on peut ! On peut très bien ! Moi, à mon usine, je lui mens toute la journée au peuple. Mais il aime qu'on lui mente le peuple. »

Quand Pivert et Slimane revêtent l'habit rabbinique

Cherchant à fuir la France par l'aéroport d'Orly, les deux personnages réunis par le hasard du destin vont devoir se déguiser en rabbins pour échapper à leurs poursuivants. C'est le début du quiproquo avec le vrai rabbi Jacob et le jeune rabbin qui l'accompagne. En effet la belle-sœur de rabbi Jacob est sûre de l'avoir reconnu et se jette au cou de Victor Rabbi Pivert. Madame Schmoll parle Yiddish à celui qu'elle croit être le rabbin venu de New York et qu'elle n'a pas revu depuis très longtemps. Bien que peu clairvoyante et un peu gâteuse, la vieille dame perçoit une petite anomalie linguistique « tu as un drôle accent français ». Qu'importe, elle est tout à son bonheur de revoir son beau-frère. Néanmoins, et la proposition de manque pas de piquant car cette dame a un accent yiddish à couper au couteau, elle prétend donner à celui qui est en fait Victor Pivert des exercices de prononciations, alors que c'est sa prononciation et sa syntaxe à elle qui détonnent par rapport aux standards de la langue française. Et pour ajouter à la caricature de l'accent juif supposé du quartier du sentier, elle se propose de l'exercer en évoquant le vocabulaire de la fourrure : « Que c'est un très bon exercice que de prononcer les noms des fourires ».

S'en suit une scène comique mémorable du film, où les écarts de prononciation entre l'accent yiddish et la prononciation française standard peuvent induire des erreurs de compréhension. Parler « fourrure » sera donc l'objet de « fou rire ». On retrouve là un vieux fonds de l'humour juif international où les accents sont sources de quiproquos. Le comique est ici redoublé par les pantomimes de Louis de Funès qui désambiguïse la situation phonétique d'incompréhension par une gestuelle appuyée, « la peinture ?! » avec un grand geste de pinceau, « ah non la panthère ! » puisqu'elle l'a corrigé en lui disant « non, la pantire, l'animal » (persévérant donc dans ses approximations phonétiques), avec des longues moustaches qu'il se dessine avec les doigts de chaque côté des narines. À partir d'un stéréotype du juif fourreur, qui donc parle fourrure, nous est donnée à voir une scène clownesque d'apprentissage de la prononciation. Lui : « le Visone » (il s'adapte d'emblée à la prononciation de la dame), « le chienchila » (avec les doigts en forme de cornes sur la tête), les « rats musqués » (occasion de force grimaces toutes dents sorties). Elle ajoute : « Lé renarte ». Il rétorque désignant la fourrure de la dame : « Lé renarte argenté ». Loin donc de juger la dame pour son accent qui serait fautif, Rabbi Pivert s'adapte illico et joue avec elle, en jouant sur les mots, créant une complicité. Qui est aussi une complicité avec le public.

La scène suivante de fraternisation, dans un bus, entre madame Schmoll et Slimane déguisé en rabbin Zeligman illustre le dépassement de l'idée d'une séparation posée comme inéluctable entre Juifs et Arabes. Slimane, bon garçon civil et courtois a aidé la vieille dame à monter dans le bus et elle s'accroche à son bas pour ne pas tomber. Elle s'exclame alors satisfaite : « Qu'il est gentil. Et il est le plus beau type juif que j'ai vu depuis longtemps (Slimane sourit d'aise et se sent flatté), les beaux yeux, les belles dents. Viens je l'embrasse. Il est très sympathique ». On voit dans cette scène de fraternisation que la personnalité affleure derrière l'habit du rabbin, et qu'ils ont convaincu madame Schmoll qu'il était un gentil garçon, preuve qu'Arabes et Juifs peuvent cohabiter.

La mutation de Pivert vers la tolérance

Au téléphone, dans une pâtisserie juive de la rue des rosiers où il a désormais trouvé refuge, Victor Pivert appelle furtivement sa femme Germaine en l'informant que « je suis caché chez des amis juifs ». La réplique abasourdie de sa femme sonne comme un rappel de l'antisémitisme initial de son mari : « Toi ? Tu as des amis juifs !? ». Comme sa mue vers la tolérance est en cours, il s'indigne, avec la mauvaise foi qui le caractérise depuis le début du film : « Parfaitement ! J'ai des amis juifs. Mais qu'est-ce que ça veut dire ça ? ». Comme s'il était inimaginable de soupçonner monsieur d'antisémitisme comme l'a laissé entendre son chauffeur Salomon quelques scènes avant. Cette réplique furtive avec sa femme est l'occasion de nous donner à voir qu'un pas a été franchi, et que la relation nouée avec la communauté juive lui permet d'admettre qu'on peut être catholique conservateur et ami avec des Juifs.

Une des scènes finales fait écho à ce dialogue. Cette fois c'est le général en grand uniforme, père du futur marié de la jeune Pivert, incarné par un Jacques François fidèle à son talent dans les rôles de bourgeois indigné, qui est à la charge. Ce général qui incarne une tradition conservatrice et traditionaliste française (celle de la hiérarchie militaire qui incrimina Dreyfus sans preuve et sans scrupule) s'indigne de voir arriver dans la cour des Invalides pour le mariage très catholique programmé deux rabbins juifs et leur famille : « qu'est-ce que c'est que cette tribu ?! » dit-il avec mépris et aversion. Victor Pivert ayant fini sa mue anti-antisémite s'indigne en retour : « Comment ça une tribu !? Ce sont mes amis les Schmoll ».

Le message profond de tolérance que porte ce film comique repose sur le retournement des stéréotypes et l'entremêlement des peuples, des races et religions. Ainsi Slimane obligé de se déguiser en rabbin pour échapper à ses poursuivants s'exclame d'une voix rageuse : « Moi en rabbin, c'est un comble ! ». Et le « catholique comme tout le monde » est aussi obligé de se cacher sous les

oripeaux d'un rabbin, avec ce qu'il faut de shtreimel et de papillotes. La scène exemplaire de cette convergence des religions contre les préjugés et l'enfermement de chaque religion dans son couloir et dans ses certitudes est la scène charnière dans la synagogue. Les deux rabbins de substitution, Victor et Slimane, sont pris pour les rabbins annoncés comme venant d'Amérique. Dès lors, il leur est demandé de bénir le jeune David qui fête sa bar-mitsvah. Embarrassés au départ par une telle supercherie, on voit les deux faux rabbins s'acquitter de leur tâche avec beaucoup de ferveur et de respect pour le jeune David au visage d'ange. « Je te bénis David » dit avec bienveillance rabbi Jacob, « que Dieu soit avec toi », ajoute rabbi Zeligman, en trouvant une formulation universelle, interreligieuse. Le catholique et le musulman font preuve de concentration et d'inspiration pour déverser de l'amour et de la bienveillance sur cet enfant. Victor Pivert s'étonne ensuite de découvrir qu'au milieu du rituel juif qui est donné à voir aux spectateurs, les Juifs prononcent le mot « Amen ». Et c'est le clin d'œil au visage que Victor Pivert déclare « c'est comme chez nous », annihilant en une phrase des années de préjugés tenaces qu'il véhiculait sur les Juifs qui n'étaient pas des gens comme nous.

Sortant de la synagogue, comme Pivert fait remarquer à ces deux comparses leur proximité patronymique (« Slimane et Salomon, vous seriez pas un peu cousins ? »), leur réponse fuse : « cousins éloignés », ce qui est une référence explicite à l'embranchement sémitique des deux populations arabe et juive et sonne comme la reconnaissance d'une union fraternelle possible entre les deux personnages et donc les deux peuples. La scène se ponctue d'ailleurs par un gros plan sur la poignée de mains franche entre les deux hommes et un retentissant « merci » prononcé par Slimane qui a conscience de devoir sa vie à la protection de la communauté juive. Puis arrive la séquence finale autour du mariage de la fille de M. Pivert à l'église des Invalides, en grande pompe, avec un fils de bonne famille. Victor Pivert arrive flanqué de ses nouveaux amis, Slimane et les deux vrais rabbins. Face à un entourage familial outré de son arrivée aussi tardive que tonitruante et ainsi accompagné, il lance bravache : « ce sont mes amis les Schmoll. Ils m'ont invité à la synagogue, je les invite à l'église », imposant ses choix œcuméniques à son assemblée médusée.

Quant à l'alliance possible entre catholique et arabes, elle se manifeste par le coup de foudre entre la fille Pivert et Slimane, fondant en découvrant sa longue chevelure rousse envoûtante et si différente du phénotype capillaire arabe. Et le père consent ! Surtout que le révolutionnaire Slimane est devenu subitement le chef d'État de son pays qui a connu une révolution. Le bourgeois affairiste Pivert reprend le dessus et flaire la bonne affaire dans cette possible union amoureuse. Il laisse donc Slimane emporter sa fille, en disparaissant dans un hélicoptère affrété par l'État français pour aller chercher le nouveau Président d'un pays ami.

Une rédemption qui touche Louis de Funès et la France de l'époque

À partir de la scène charnière de la bénédiction, Pivert est transformé. C'est un point de bascule du film qui sera aussi un point de bascule pour Louis de Funès, homme conservateur qui allait à la messe tous les dimanches et qui visiblement avait des préjugés enracinés sur les Juifs. La scénariste Danièle Thompson affirme à propos de cette scène : « De Funès joue un homme bouleversé, se souvient-elle, et on sent qu'il l'est pour de bon » (Blumenfeld, 2020).

Grâce à l'habit de rabbin, il ne fait plus le moine. Le raciste, irascible et xénophobe fait alors assaut de compréhension, de tolérance et Slimane est emporté par le même élan, à une époque où la guerre entre Israël et le monde arabe environnant est un état quasi permanent et source de tensions communautaires. Le film est sorti en France le 18 octobre 1973, en pleine guerre de Kippour. D'ailleurs « tout le monde nous a mis en garde contre la folie et le risque d'une telle aventure, y compris le grand ami de mon père, Alain Poiré, qui n'a donc pas voulu produire le film » (Thompson, 2019). Il faut se souvenir qu'à l'époque « évoquer l'amitié possible entre Juifs et Arabes passait pour de la provocation, d'autant que pendant l'écriture de cette comédie, onze athlètes israéliens ont été assassinés par un commando palestinien aux Jeux olympiques de Munich de 1972 » (*ibid.*). En conséquence, ce film est un des rares films de Louis de Funès à avoir été interdit en Algérie, car considéré comme « un film de propagande anti-arabe en pleine guerre de Kippour » (Soltane, 2013). Pourtant le but avoué du réalisateur était de faire un film comique qui « exorciserait certains démons que la France redoute » tout en « dénonçant l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme en faisant rire le public »¹. Et c'est très juste de considérer que « Rabbi Jacob a puissamment diffusé des images morales grâce à diverses stratégies humoristiques : *slapstick*, travestissement, absurdité et jeux de mots » (Mulvey, 2017, p. 27).

C'est bien un message de fraternité que veut faire passer Gérard Oury dans la scène cultissime de la danse hassidique juive, dont la chorégraphie fut assurée par l'ensemble folklorique Kol Aviv. En plein quartier juif de Paris, le faux Rabbin Jacob est accueilli au son d'une mélodie entraînante et d'une chorégraphie trépidante. Cette musique et cette chorégraphie² font encore l'objet aujourd'hui de reprises, de célébrations collectives avec des vidéos qui tournent sur les réseaux sociaux numériques. Interrogée au sujet de cette scène qui n'était pas prévue dans le scénario originel, la scénariste Danièle Thompson affirme : « C'est grâce à Ilan Zaoui (le chorégraphe), à cette musique magnifique aussi. Et si on repart

1. Gérard Oury, *Libération*, 8 nov. 1973.

2. Disponible sur : <https://www.dailymotion.com/video/x544ou7> [consulté le 12 oct. 2022].

en arrière c'est dû à la grande tradition des juifs hassidiques, cette musique d'Europe Centrale, le klezmer, qui est extraordinairement joyeuse » (Lachasse, 2018). Mais comme tient à le rappeler le compositeur Vladimir Cosma, « Le comble est que grâce à cette scène de danse avec Louis de Funès, maintenant, dans tous les mariages juifs, on joue cette musique, qui ne fait pas partie du patrimoine folklorique » (Sojcher et Vezyroglou, 2019, p. 228), prouvant ainsi l'incroyable impact de ce film à l'époque et dans la mémoire collective.

Le but est atteint puisque Louis de Funès, catholique et conservateur comme son personnage se plaisait à faire l'aveu que ce film avait exercé une transformation sur sa propre personne et sur ses préjugés. Grâce à ce film « Je suis devenu moi-même beaucoup plus tolérant. Et ça m'a fait du bien, je ne veux pas me confesser, mais... j'avais de bonnes petites idées avant... Ça m'a décrassé l'âme », déclara-t-il, selon les propos rapportés par la scénariste. Henri Guybet confirme cette rédemption : « Il m'avait dit : “Ça m'a guéri de certaines choses” » (Lachasse, 2018).

De ridicules accusations contre le film venant de postures gauchistes et postcoloniales

Les Aventures de Rabbi Jacob fut un film difficile à monter. Gérard Oury venait pourtant de signer deux énormes succès, *La Grande vadrouille* et *Le Corniaud*, avec le tandem Bourvil/de Funès. Mais un film où Juifs et Arabes se retrouvent ensemble, dans une synagogue, rue des Rosiers, effrayait les producteurs qui craignaient des manifestations. De plus, le climat de l'année 1973 en France est lourd, l'historien Yvan Gastaut (2020, p. 10), spécialiste de l'immigration, en trace un sombre portrait côté intolérance et xénophobie : « Sous le poids des préjugés, 1973 est marquée par une intense violence raciste. Cette haine contre les étrangers en général, qui s'en prend particulièrement aux travailleurs immigrés “nord-africains”, s'exprime de différentes manières. Dans les mots – “bougnoles”, “bicots” sont des termes quasi-courants dans le langage commun – mais aussi dans les actes : la chronique des faits divers est riche en “arabicides”, souvent impunis ».

Le quotidien *Libération*, à l'époque héritier gauchiste de mai 68, juge que le plaidoyer humaniste du film manque de crédibilité car « l'Arabe sympathique est joué par un acteur français et les méchants sont des Arabes très typés et qui font constamment le geste d'égorger »³. Oubliant un peu vite qu'une partie de l'équipe de Farès est aussi jouée par des acteurs non arabes. Et Pascal Bonitzer insiste sur le fait que le message moral du film restait inefficace parce qu'il passait à côté du « véritable objet de la haine raciste en France : le travailleur

3. *Libération*, 1^{er} nov. 1973

arabe (algérien, marocain, tunisien) » comme si l'antisémitisme n'était plus un problème en France. François Maurin de *L'Humanité* a lui aussi dénoncé le film *Rabbi Jacob* comme xénophobe dans sa représentation des Arabes. On fait typiquement face à une concurrence mémorielle, où la « réparation » de la Shoah ne serait pas légitime si elle ne comporte pas aussi la dénonciation du rejet des Arabes, héritage de notre colonialisme.

Le docteur en histoire Julien Gaertner, à propos de deux films, *La valise* et *Rabbi Jacob*, considère toujours, en 2020, que « si ces deux comédies entendent caricaturer religions et origines migratoires sans distinction, elles demeurent ambivalentes à bien des égards, relayant les clichés qui visent les Arabes en France ». Pour lui ce film de Gérard Oury « véhicule là encore une image plutôt dégradante des personnages arabes avec, d'un côté, le "bon arabe" Mohamed Larbi Slimane, homme politique engagé sur la voie de la modernité et, de l'autre, les hommes du Colonel Farés, armes à la ceinture et adoreurs de la torture » (Gaertner, 2020, p. 68). Cet historien parle « d'un antiracisme à deux vitesses », constatant amer que « la transformation du personnage principal, Victor Pivert, raciste et antisémite au début du film, se fait exclusivement autour de la problématique du racisme anti-juif » (*ibid.*, p. 69). Julien Gaertner repère donc un cycle dans le cinéma français de comédies mettant en scène des arabes, comédies qui seraient selon lui, le « lieu de la confusion et de l'amalgame » (*id.*, 2017, p. 68).

Cette hypersensibilité à la cause arabe et palestinienne en particulier conduit cet historien, comme le critique cinématographique de *Libération* à l'époque, à porter un jugement très dépréciatif notamment sur *Rabbi Jacob* : « Comédies "égalitaires" qui souhaitent caricaturer toutes les religions, elles semblent cependant plus facilement affirmer l'expression d'une certaine forme de racisme et de violence à l'égard des Arabes qu'à l'encontre des autres. En flirtant avec les clichés associés aux Arabes – les paraboles, la violence sous-jacente, les remarques racistes, la fourberie, le geste d'égorger... –, ils tentent de faire rire en renvoyant à une réalité sociale qui inquiète. Une méthode dont on peut se demander si elle ne participe pas au développement d'un sentiment raciste plutôt qu'elle ne défend un idéal antiraciste » (Gaertner, 2020, p. 70). Même approche à charge, bourrée d'idéologie, sous couvert de discours scientifique, dans un travail sur la représentation des Juifs hassidiques au cinéma. « Même l'intermariage apparemment subversif entre la fille de Pivert et Slimane résiste à une lecture libératrice. Seul le statut de Slimane en tant que président de sa nation le qualifie d'objet acceptable de désir sexuel exotique, et même ce couple doit être retiré de la "scène" nationale alors qu'il s'envole vers son pays en hélicoptère » (Hammerman, 2018, p. 43). Où on voit que la démonstration tourne au délire interprétatif. Ainsi donc l'Arabe n'est toléré que parce qu'il quitte la France, faisant de l'envol en hélicoptère affrété par un gouvernement servile intéressé par le pétrole, le parangon de l'expulsion des immigrés sans doute ! Et l'autrice oublie au passage que la passion pour les femmes rousses a été annoncée dès l'arrivée à Orly où Slimane tombe sous le

charme d'une jolie rousse qui ne semble pas insensible en retour, sans savoir qu'il est président d'un État. Drague réciproque qui avorte dans le gag d'un briquet rempli de chewing-gum, qui lui vaut de recevoir une gifle de la belle offusquée car « enchevingumée ».

De même, Farez serait servile et donc ridiculisé spécifiquement car Arabe. En réalité, tous les personnages présumés catholiques souffrent du même mal à un moment ou un autre du film. Ainsi lorsque dans l'autoradio Victor Pivert et Slimane apprennent que la révolution est en cours dans le pays de ce dernier, le chef d'entreprise qui ne sommeille jamais en lui, fait se réjouir V. Pivert d'être tenu en joug par Slimane. Dans une brève séquence burlesque, il empoigne donc le pistolet de son ravisseur et le secoue frénétiquement à la façon d'une cordiale poignée de mains : « vous savez que je suis très honoré de serrer le revolver d'un Premier Ministre », imaginant illico l'intérêt pécuniaire qu'il pourrait tirer d'une bonne relation avec un futur chef de gouvernement, comme le ministre français d'ailleurs.

Ce type d'accusations, au-delà des lunettes idéologiques aveuglantes qui les guident, est aussi une trace du mépris intellectuel qu'il est de bon ton d'afficher à l'encontre d'une comédie, et pire encore une comédie populaire. Comme s'il fallait, pour passer pour scientifique, adopter en toutes circonstances une attitude de pisse-vinaigre, incapable de jouir du « plaisir d'en rire » cher à Pierre Dac. La fréquentation de Jacques Walter depuis toutes ces années m'a heureusement prouvé qu'on pouvait être érudit, mélomane, scientifique et apprécier aussi des productions de la culture populaire et rire sans entraves.

Conclusion

Le but avoué de Gérard Oury était de faire un film comique qui « exorciserait certains démons que la France redoute » tout en « dénonçant l'intolérance, le racisme et l'antisémitisme en faisant rire le public »⁴. Dans le journal catholique *La Croix*, Henry Rabine a bien perçu ce message car il décrit *Rabbi Jacob* comme une « comédie intelligente » qui a trouvé le parfait équilibre entre humour et leçon de morale : « S'il vous plaît, ne soyons pas racistes ».

Les grimaces et la gestuelle burlesque de Louis de Funès étaient autant de coups lancés contre « tout ce qui dresse entre les hommes des murailles de connerie » selon les mots de Gérard Oury. Et confessons que très souvent ces murailles sont hautes car beaucoup de gens sont « cons comme des boulons » selon une des expressions fort utilisée par Jacques Walter.

4. Gérard Oury, *Libération*, 8 nov. 1973.

Cette ambition s'adosse à la *vis comica* de Louis de Funès, qui « fait prévaloir, bien au-delà, l'élasticité surréelle d'un visage qui n'a plus rien d'humain, un enfièvrement du débit qui ravale le langage au rang d'accessoire inepte, une énergie rageuse, absurde et destructrice qui rappelle la grande époque du burlesque » (Mandelbaum, 2006, p. 21). Et c'est un fait que le personnage de Pivert s'inscrit dans une généalogie théâtrale du vaudeville qui dénigre la bourgeoisie, à grands coups de portes qui claquent, de cocus autosatisfaits, de comportements grossiers sous couvert de respects de conventions nobles, à la façon d'un Labiche ou d'un Courteline. Mais Louis de Funès entretient aussi « un type de personnages dans la lignée des burlesques de l'âge d'or américain : le bourgeois colérique, autoritaire, qui exprime sa hargne par un rythme verbal soutenu, avec force de tics et de grimaces expressives. Son burlesque se traduit par un effet de répétition de scènes qu'il agrémenté d'onomatopées et de mimes fiévreux » (ABCinéma project, 2016, p. 14). Pivert « comme l'oiseau... clac, clac, clac, clac, clac » comme de Funès présente son personnage, ce qui fera dire avec malice au critique de cinéma Jean-Louis Douin que Louis de Funès est « le virtuose de la grimace, le Woody Woodpecker de la majorité silencieuse » (Douin, 1974).

Le film se termine par l'inversion d'une des répliques centrales du début qui montre le renversement des rapports de domination sociale ou culturelle et l'irrévérence d'Oury. Victor Pivert se repent en effet de son travestissement : « Écoutez-moi, Rabbi Jacob, écoutez-moi ! Il faut que je me confesse. Voilà... je ne suis pas Juif », et son impertinent chauffeur de lui lancer : « Ça ne fait rien, Monsieur, on vous garde quand même ! ».

Références

- ABCinéma project, 2016, « L'atelier Jeu d'acteur. Le burlesque au cinéma », *ABCinéma project*. Disponible sur : <https://www.abcinemaproject.eu/wp-content/uploads/2016/10/Acting-The-slapstick-cinema-Dossier-Pedagogique-FR.pdf> [consulté le 10 oct. 2022].
- BLUMENFELD Samuel, 2019, « Les Aventures de Rabbi Jacob, de Gérard Ouri. Chronique de Samuel Blumenfeld » [en ligne], *Magazine culturel d'Akadem*, juill. Disponible sur : <https://akademimg.akadem.org/Medias/Documents/Chronique-Rabbi%20Jacob-AKADEM.pdf> [consulté le 10 oct. 2022].
- BLUMENFELD Samuel, 2020, « "Rabbi Jacob", le film qui métamorphosa Louis de Funès » [en ligne], *Le Monde*, 20 mars. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2020/03/20/rabbi-jacob-le-film-qui-metamorphosa-louis-de-funes_6033743_4500055.html [consulté le 10 oct. 2022].
- DOUIN Jean-Luc, 1974, « La dictature de la rigolade », *Image et Son*, mai.

- GAERTNER Julien, 2017, « *L'Émir préfère les blondes*. La mise à distance des "Arabes" dans les comédies françaises (1973-1983) », *Le Temps des médias*, 28 (1), p. 48-60.
- GAERTNER Julien, 2020, « 1973, deux comédies françaises face au racisme : *La Valise* et *Les Aventures de Rabbi Jacob* » [en ligne], *Hommes & migrations*, 1330, p.68-70. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.11456>.
- GASTAUT Yvan, 2020, « 1973, l'année intense » [en ligne], *Hommes & migrations*, 1330, p. 9-13. Disponible sur : <https://doi.org/10.4000/hommesmigrations.11346>.
- HAMMERMAN Shaina, 2018, *Silver Screen, Hasidic Jews: The Story of an Image*, Bloomington, Indiana University Press.
- LACHASSE Jérôme, 2018, « Les aventures de Rabbi Jacob : "La scène de la danse n'était pas inscrite dans le scénario" » [en ligne], *BFMTV*, 3 oct. Disponible : https://www.bfmtv.com/people/cinema/les-aventures-de-rabbi-jacob-la-scene-de-la-danse-n-etait-pas-inscrite-dans-le-scenario_AN-201810030054.html [consulté le 12 oct. 2022]
- MANDELBAUM Jacques, 2006, « Gérard Oury, la France qui rit au cinéma » [en ligne], *Le Monde*, 22 juill. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2006/07/21/gerard-oury-la-france-qui-rit-au-cinema_797549_3382.html [consulté le 10 oct. 2022].
- MULVEY Michael, 2017, « What Was So Funny about *Les Aventures de Rabbi Jacob* », *French Politics, Culture & Society*, 35 (3).
- PORTIS Larry, 2004, « L'État dans la tête et les pieds dans le plat. Hiérarchie et autorité dans les films de Louis de Funès » [en ligne], *L'Homme & la Société*, 154, p. 46-47. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/lhs.154.0031>.
- RENOU-NATIVEL Corinne, 2019, « *Les Aventures de Rabbi Jacob*, Louis de Funès œcuménique », *La Croix*, 14 juil., p. 12.
- ROSELLO Mireille, 2017, « L'émergence des comédies communautaires dans le cinéma français : ambiguïtés et paradoxes », *Studies in French Cinema*, 18 (1), p. 18-34.
- SOJCHER Frédéric et VEZYROGLOU Dimitri, 2019, « La musique est beaucoup plus riche que la parole. Entretien avec Vladimir Cosma » [en ligne], *Sociétés & Représentations*, 48 (2), p. 219-235. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/sr.048.0219>.
- SOLTANE Amira, 2013, « Pourquoi le film *Rabbi Jacob* n'a pas été diffusé en Algérie », *L'Expression*, 27 janv.
- THOMPSON Danièle, 2019, *Gérard Oury. Mon père, l'as des as*, Paris, La Martinière.

Bouboule chez les Croix-de-Feu, de T. Trilby

L'engagement des femmes de la droite nationaliste dans la France des années 1930

Gilles RICHARD

Université Rennes 2, Arènes, F-35000 Rennes, France
gilles.richard[at]univ-rennes2.fr

Les Croix-de-Feu furent l'une des plus importantes ligues qui existèrent en France dans le demi-siècle allant du moment boulangiste à la Seconde Guerre mondiale (Dard et Sévilla, 2011), et le Parti social français (PSF) qui lui succéda en juin 1936, fut quant à lui le plus puissant parti politique français, fort d'environ 1,2 million d'adhérents en 1939, le double des effectifs du parti communiste à la fin des années 1970, alors à son apogée en nombre d'adhérents. Paradoxalement, l'histoire de ces deux forces politiques – à l'image des droites en général – demeure très mal connue. Une seule biographie du lieutenant-colonel François de La Rocque, celle que publia le journaliste au *Monde* Jacques Nobécourt sous le titre *Le colonel de La Rocque, 1885-1946. Ou les pièges du nationalisme chrétien* (Fayard, 1996)¹. Un seul ouvrage d'ensemble sur les Croix-de-Feu, celui d'Albert Kéchichian, tiré de sa thèse et intitulé *Les Croix-de-Feu à l'âge des fascismes. Travail Famille Patrie* (2006). Une seule histoire générale du PSF enfin, du Front populaire à la Libération, ouvrage collectif dirigé par Serge Berstein et Jean-Paul Thomas, *Le PSF. Un parti de masse à droite* (2016), paru soixante-dix ans après la mort de son fondateur.

Les contemporains des Croix-de-Feu puis du PSF mesuraient pourtant parfaitement leur importance, que ce fût pour s'en réjouir, souvent – mais pas toujours – à droite, ou pour s'en inquiéter, avant tout à la SFIO et au PCF. La littérature des années 1930, de façon certes tout à fait marginale par rapport à l'ensemble de la production littéraire, a porté témoignage de cette importance à travers un roman aujourd'hui totalement oublié, *Bouboule chez les*

1. Le lieutenant-colonel ne fut jamais colonel, le maréchal Philippe Pétain ayant en 1934, alors qu'il était ministre de la Défense nationale, définitivement bloqué la promotion de F. de La Rocque (2014). Mais on s'adresse couramment à un lieutenant-colonel en l'appelant « colonel ».

Croix-de-Feu, écrit par une auteure elle aussi tombée dans l'oubli, T. Trilby², ce qui d'une part démontre, une fois de plus, qu'histoire politique et histoire culturelle entretiennent des relations tout sauf mécaniques, et d'autre part, nous rappelle à quel point l'histoire et la mémoire relèvent de deux logiques différentes, voire opposées.

Que ces Mélanges offerts à Jacques Walter, avec qui j'ai toujours eu grand plaisir à travailler et à dialoguer, soient donc l'occasion, à travers l'étude d'un roman dont l'énoncé du titre fait spontanément sourire, de revenir d'une manière inattendue – mais heuristique, comme on dit quand on s'exprime sagement – sur l'histoire de cette organisation partisane impressionnante que F. de La Rocque bâtit contre le Front populaire et dont on ne connaît encore que de façon très approximative le rôle qu'elle joua dans la vie politique des dernières et dramatiques années de la 3^e République.

Une auteure de droite à l'œuvre aussi prolifique que composite

Faute d'archives à ce jour déposées et inventoriées, on ne sait rien ou presque sur T. Trilby, nom de plume choisi par Thérèse de Marnyhac (1875-1962), qu'elle forgea peut-être à partir du titre d'un conte de Charles Nodier, *Trilby ou le lutin d'Argail. Nouvelle écossaise*, publié en 1822, ou, plus probablement, à partir de celui du célèbre roman de George du Maurier (le grand-père de Daphné du Maurier), *Trilby*, paru en 1897. La seule étude, au demeurant très partielle, dont nous disposons sur cette écrivaine est celle de Karine-Marie Amiot-Voyer, *Trilby, un auteur à succès pour la jeunesse (1875-1962). Sa vie, son œuvre*, parue en 1997 aux Éditions du Triomphe et tirée de la maîtrise de lettres modernes qu'elle avait soutenue l'année précédente à Paris X-Nanterre sous le titre *Trilby, un auteur à succès pour la jeunesse (1875-1962). Étude du système narratif et de la dimension idéologique*³. Très mal connue, T. Trilby laisse pourtant une œuvre littéraire considérable. Elle écrit en effet un ou deux romans par an pendant une soixantaine d'années, le premier en 1903 intitulé *Vicieuse*, le deuxième en 1904 intitulé *Flirteuse*, tous deux publiés chez l'éditeur parisien P. Lamm⁴, le dernier en

-
2. C'est le nom de l'auteur tel qu'il est écrit sur la couverture et à l'intérieur du livre.
 3. Ouvrage qualifié – à tort – de « thèse » dans la notice biographique figurant sur le site Internet des librairies La Procure. Karine-Marie Amiot-Voyer est devenue une auteure pour la jeunesse aux Éditions du Triomphe. Spécialisée dans les récits de vie de personnages bibliques (Abraham, Noé, Moïse, etc.) ou de saints, à destination des enfants, elle a aussi publié, en association avec deux prêtres, une Bible illustrée pour un jeune public. Les Éditions du Triomphe ont réédité depuis la fin des années 1990 une trentaine de romans pour la jeunesse de T. Trilby.
 4. Gyp, autre auteure à succès, plus âgée que T. Trilby, publia quelques livres chez le même éditeur.

1961, intitulé *Casse-cou ou la miraculeuse aventure*, paru chez Flammarion dans la collection « Pour les jeunes » ; sans compter diverses pièces de théâtre et une comédie musicale en un acte sur une musique de Marie-Thérèse Holley, *Rêve de moineau* (1933).

Dans cette œuvre constituée d'une centaine d'ouvrages, un tournant semble s'être produit durant l'entre-deux-guerres, qui vit T. Trilby, auteure de romans « féminins » à succès, souvent édités chez Flammarion ou Fayard, réédités pour la plupart, certains plusieurs fois, dans diverses collections populaires du *Petit Écho de la mode*, devenir une auteure de romans pour la jeunesse. Ce changement de public correspondit sans doute à un profond changement d'état d'esprit de l'écrivaine que l'on peut deviner à travers les jugements portés par l'abbé Louis Bethléem, inlassable censeur catholique en matière de lectures durant plusieurs décennies (Mollier, 2014). Dans la 11^e édition (1932) de *Romans à lire et romans à proscrire. Essai de classification des principaux romans et romanciers (1500-1932), avec notes et indications pratiques*⁵, on constate en effet une sensible évolution des jugements portés sur T. Trilby. Après la remarque liminaire défavorable « Romans généralement dissolvants », les condamnations s'enchaînent. *La Transfuge* : « démoralisant » ; *Printemps perdu* : « situations risquées, impression sensuelle » ; *L'Éternel mirage* : « équipée et suicide d'une jeune fille riche livrée à elle-même, passages osés » ; *L'inutile sacrifice* : « peu recommandable » ; *L'incomprise* : « amours assez bizarres d'une infirmière et d'un interne, d'une épouse volage et de son mari ; pas pour la jeunesse ». Puis, changement d'appréciation : « les volumes les plus récents semblent procéder d'une meilleure veine, tels *Princesse de Riviera*, intéressant, bien écrit, d'inspiration chrétienne, [...] ou *Pantins et marionnettes*, tous très corrects et honnêtes, parfois même édifiants ».

Or, on relève que, dans la liste des romans qui trouvaient grâce aux yeux de l'implacable abbé, le premier datait de 1927 et s'intitulait *Bouboule ou une cure à Vichy*, « une belle âme de jeune fille ; amusant, bien écrit et d'inspiration chrétienne ». Thérèse de Marnyhac connut-elle un bouleversement dans sa vie intellectuelle et spirituelle au tournant des années 1920 et 1930 ? Se convertit-elle ou revint-elle au catholicisme ? Impossible de l'affirmer, faute de sources où trouver les informations nécessaires à l'établissement des faits, mais on peut raisonnablement faire l'hypothèse que le roman mettant en scène le personnage de « Bouboule » marqua le début d'une nouvelle phase dans la production littéraire de T. Trilby.

Élément supplémentaire pour affirmer que ce roman de 1927 occupa une place spécifique, *Bouboule ou une cure à Vichy* fut le premier volume d'un cycle de sept romans, tous édités chez Flammarion et tous centrés sur le même

5. L'auteur tenait à jour le même type d'ouvrage pour le théâtre, la presse, les opéras, opéras comiques et opérettes.

personnage, ce qui, en soixante ans, ne se produisit avec aucun autre personnage de T. Trilby. En voici la liste : *Bouboule dame de la III^e République* en 1931 (ses débuts dans la vie d'épouse d'un député), *Bouboule en Italie* en 1933 (elle y écoute un discours de Mussolini sur la place de Venise et assiste à une audience papale), *Bouboule à Genève* la même année (elle suit son mari en mission diplomatique à la Société des nations), *Bouboule dans la tourmente* en 1935 (elle participe aux événements du 6 février 1934 en soignant les blessés sur la place de la Concorde – l'auteure avait été infirmière de la Croix-Rouge durant la Grande Guerre et décorée à ce titre de la Légion d'honneur), *Bouboule chez les Croix-de-Feu* en 1936, enfin *Bouboule et le Front populaire* en 1937. Et l'auteure, dont toute une série d'éléments incitent à penser qu'elle s'était, au moins en partie, représentée dans son personnage féminin, de définir d'une façon assez étonnante, au seuil du septième volume, le cycle de Bouboule : des « mémoires à des historiens voulant se documenter sur l'histoire extraordinaire, ridicule, parfois triste, très fréquemment merveilleuse de la III^e République ».

Bouboule adhère à l'organisation féminine des Croix-de-Feu

L'intrigue du sixième volume du cycle est très précisément datée. Elle débute le 14 juillet 1935 et s'achève le 11 novembre suivant, ainsi inscrite entre les manifestations qui se déroulèrent à l'occasion des deux fêtes nationales.

Bouboule, surnom à la fois moqueur (elle est « ronde ») et sympathique donné par ses proches à Béatrice Lagnat, a épousé Daniel de Sérigny, rencontré lors d'une cure à Vichy, devenu député radical-socialiste, ministre et diplomate. Habitant un bel hôtel particulier « proche du Bois de Boulogne », servi par une nombreuse domesticité, le couple aime rompre le cours de sa vie parisienne en retournant, dès que l'occasion se présente, dans le château que Bouboule possède près de Vichy, dans la vallée de la Sioule. Elle y retrouve ses « racines », ses souvenirs d'enfance, son parc, ses fleurs, le « grand air » qui lui manque à Paris où « l'air est vicié ». À Jenzat, elle se sent « fermière », comme elle aime le répéter, mais son père a été sénateur de l'Allier et le château est entouré de plusieurs fermes, sans doute des métairies comme c'était fréquemment le cas dans le Bourbonnais depuis le 19^e siècle (Guillaumi, 1904).

Le roman s'ouvre donc le jour du 14-Juillet. Restée seule chez elle, son mari participant aux cérémonies officielles, Bouboule décide de s'occuper en allant voir par elle-même les manifestations prévues ce jour-là. Elle assiste au défilé militaire à l'Étoile puis prend un taxi pour se rendre à la Bastille où a lieu un défilé organisé par « le Front commun ». « Je n'ai jamais vu un plus beau désordre, la foule a l'air de se promener sans savoir où elle doit aller. Les chefs qui ont organisé cette manifestation savent, avant tout, faire de l'embouteillage.

S'ils ont pour programme "cohue et confusion", c'est admirablement réussi ». Elle revient à l'Arc de Triomphe en fin d'après-midi où se déroule le défilé des anciens combattants Croix-de-Feu autour de la tombe du Soldat inconnu. Là, elle voit passer tout près d'elle « le Colonel » : « silhouette élégante, démarche fière, visage pâle, extraordinairement calme. Il paraît ne rien voir, ne rien entendre, il va impassible, d'un pas sûr, vers un but qu'il connaît et qu'il veut atteindre. Allure de chef, on ne peut le nier ». Comme dans les volumes précédents du cycle, le récit est construit comme un témoignage, exposant sans apprêt ce que l'héroïne voit, pense, ressent et dit au fil des heures et des jours. Bouboule est au départ agacée par cette journée qui commence mal, durant laquelle elle craint de s'ennuyer chez elle ; toutefois, jamais abattue durablement, toujours volontaire, elle décide de sortir ; elle participe aux manifestations ; elle observe, elle compare, elle apostrophe, elle juge et, à la fin, elle croit. Sans qu'elle en soit encore pleinement consciente, F. de La Rocque l'a en effet convertie.

Rentrée chez elle, elle retrouve son mari et sa fille cadette, Claire, en compagnie du jeune diplomate Axel de Tarde, futur gendre introduit dans la famille par un ami dont Bouboule a fait la connaissance à Genève, le vicomte Han Shi, ambassadeur japonais.

Le récit se poursuit à Jenzat où la famille se retrouve pour les vacances d'été. Axel y fait bientôt venir deux amis officiers de marine qui ont été blessés le 14-Juillet, l'un à Brest, l'autre à Toulon, par des émeutiers communistes (Sénéchal, 2018) et sont en convalescence à Vichy. Bouboule écoute leur récit, pense au danger communiste et ne cesse de revoir le visage du « Colonel ». Elle décide de s'informer sur les Croix-de-Feu. Le hasard faisant bien les choses, elle est peu après conduite dans Vichy par un cocher qui appartient à la ligue. Long dialogue entre eux. À son retour au château, elle annonce à la cantonade qu'elle a l'intention de rejoindre l'organisation du colonel : « La Patrie est en danger. [...] L'heure est venue d'agir ». Axel lui dit alors qu'il est lui-même engagé aux Volontaires nationaux, une organisation jumelle des Croix-de-Feu, réservée aux jeunes qui n'ont pu faire la guerre⁶ : un bon point pour le futur gendre aux yeux de sa future belle-mère.

Le mariage de Claire et d'Axel est célébré en septembre, le repas se déroulant dans « la plus grande de nos fermes », mais tandis que les jeunes mariés partent pour l'Italie en voyage de noces, il faut rentrer à Paris plus vite que prévu. Daniel se dit préoccupé par l'affaire éthiopienne. Aux premières heures du 22 septembre, il s'éclipse de l'hôtel particulier sans prévenir Bouboule de sa destination précise. Surprise, celle-ci s'inquiète, se met à imaginer une éventuelle « liaison » de son mari, fouille son bureau et découvre une lettre du chef des Croix-de-Feu appelant les militants à un « rassemblement automobile » en

6. François Mitterrand y a commencé son engagement politique quand il était étudiant à Paris, avant d'adhérer en 1936 au Parti social français (PSF).

banlieue à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de la Marne. Daniel est donc Croix-de-Feu : Bouboule décide d'adhérer dès le lendemain.

Elle se rend au siège d'un « Comité des Dames » près des Invalides, apprend qu'elle doit être parrainée par deux militants, les trouve par l'intermédiaire de... son maître d'hôtel, Philibert, lui-même Croix-de-Feu – l'union des classes est en marche. Après plusieurs descriptions de meetings et de congrès, une altercation dans un salon de thé entre Bouboule et quatre « bourgeoises » snobes et socialistes, le roman s'achève le 11-Novembre sur l'aveu fait par Daniel à son épouse, au retour du défilé : bien qu'élu député en 1932 sous l'étiquette radicale-socialiste, il a – sans doute depuis 1934 – adhéré à la ligue ; ce que Bouboule savait déjà.

La France et le monde des années 1930 vus par une catholique nationaliste

Le choix d'écriture fait par T. Trilby tout au long des 283 pages du roman mérite d'être souligné. Tout est décrit, commenté, interprété, reconstitué par le personnage principal qui observe et réfléchit à haute voix, si l'on peut dire. Une sorte de vérisme stendhalien – toutes choses égales par ailleurs – donnant au lecteur à voir le monde à travers les yeux de Bouboule, sous la double forme d'une série de reportages et d'un journal intime. Dans ce cadre et sans jamais chercher à atténuer le propos, l'auteure fait de Bouboule la porte-parole des femmes catholiques qui, face au danger bolchevique, souhaitent s'engager pour défendre la nation menacée. Le discours politique est sans fard aucun. Impossible de ne pas entendre les partis pris, toujours exposés sur le mode de l'évidence, au nom d'un bon sens populaire régulièrement invoqué. Qu'on en juge.

Dès les premières pages, Bouboule se rendant à l'Étoile se remémore les leçons d'histoire apprises à l'école et médite sur « les révolutions » : « dans toute révolution, il y a la moitié des gens qui l'accomplissent sans comprendre ce qu'ils font. [...] On pille, on saccage, on brûle, on tue. Les hommes sont ainsi faits, ils aiment à détruire sans se soucier des moyens qu'ils auront pour reconstruire ». D'emblée, le ton est donné. Le 11-Novembre, voyant les gardes mobiles repousser les manifestants communistes qui veulent s'approcher de la tombe du Soldat inconnu, Bouboule s'interroge : « Que veulent-ils ? Le savent-ils eux-mêmes ? Posséder des richesses, sauront-ils les garder ? Ne plus travailler, que feront-ils ? Le cabaret et l'alcool en auront bien vite fait des assassins et des déments ».

On l'aura compris, le roman T. Trilby est à bien des égards un livre de propagande politique. Bouboule est catholique. Elle invoque souvent Dieu, va régulièrement à la messe et sa fille aînée, Denise, est devenue Petite sœur des pauvres. Elle est aussi nationaliste comme on l'était entre les deux guerres. Elle évoque avec une grande bienveillance Benito Mussolini, « un homme pour lequel j'ai toujours éprouvé la plus sincère admiration parce qu'il est un chef ». Elle

espère en Pierre Laval, originaire de l'Auvergne comme elle et qu'elle nomme « l'Auvergnat » : « il a du courage, de l'ordre, de la méthode » bien qu'il « n'ose, à cause de ses amis politiques, donner le coup de balai nécessaire ». Tout en trouvant que son mari est « un député intelligent et honnête, qualités extrêmement rares chez Messieurs les Parlementaires », elle est viscéralement hostile aux députés – rien n'est dit en revanche contre les sénateurs. « Pantins que le suffrage universel envoie tous les quatre ans à Paris », ils ne pensent qu'à « leurs ambitions, leurs intérêts, les décorations, les places, les honneurs, être ministre, s'entendre appeler "Excellences" et pouvoir tripoter dans les fonds secrets ». Attachée à la paix (« La France ne se battra pas contre l'Italie pour conserver à la Grande-Bretagne les sources du Nil »), elle est scandalisée par l'inefficacité de la Société des Nations dont le fonctionnement est trop directement calqué sur celui d'un Parlement : « Avec la SDN, qui coûte si cher, nous ne devons plus avoir la guerre. Qu'a-t-elle fait pour l'empêcher ? Des réunions, des comités, des discours. A-t-on jamais vu cela réussir ? »⁷. Elle n'a que mépris pour les Éthiopiens, « ces nègres dont les deux continents s'occupent » alors qu'ils devraient accepter de voir l'Italie mussolinienne leur apporter la civilisation. Le négus, « chef de tribu », maintient « l'esclavage, les supplices et [...] ne paie pas ses dettes » ; « l'Italie a une ambition coloniale, nous avons eu la nôtre, [...] pourquoi la lui défendre ? ». Enfin, si l'on revient en France, les chômeurs ne sont que des paresseux vivant aux crochets de la société. Le cocher de Vichy, membre des Croix-de-Feu, dit à propos du chômage : « Ça, c'est pour les villes où la Municipalité⁸ est assez imbécile pour donner de l'argent à des types qui ne font rien. Chômeur, ça devient un métier et quand on a pratiqué ce métier, on ne veut plus en changer ».

Rien de très original, on le voit, dans toutes ces réactions et tous ces préjugés, typiques d'un électorat de droite conservateur qui, au début des années 1930, se reconnaissait volontiers dans la Fédération républicaine, reprise en main par Louis Marin et Jean Guiter depuis 1925 (Bernard, 1998 ; Vasseur-Desperriers, 1999). Faut-il pour autant voir l'ombre du fascisme se profiler derrière le visage de Bouboule ? C'est ce qu'avancent divers auteurs comme Mary Jean Green (1997) ou Paul Renard (2002). Le débat sur l'existence ou non d'un fascisme français est ancien et a donné lieu à de rudes affrontements (Dobry, 2003 ; Berstein et Winock, 2014 ; Sternhell, 2019). Les travaux les plus récents des historiens refusent toutefois clairement de voir dans le PSF le grand parti fasciste que

7. L'antiparlementarisme est le seul aspect pris en compte par Denis Pernot dans son article, paru dans *Parlement[s]*, n° 24, 2016-2, intitulé « Un antiparlementarisme au féminin : le cycle de Bouboule (1927-1937) de T. Trilby », p. 83-96. Et l'auteur se trompe dans sa brève analyse concernant les Croix-de-Feu.

8. Entre les deux guerres encore, il n'existait aucun système national d'indemnisation des chômeurs. Celle-ci dépendait du bon vouloir des seules municipalités.

beaucoup y ont longtemps vu et que d'aucuns veulent à tout prix continuer d'y voir. Inscrite dans cette perspective, la (re) lecture de *Bouboule chez les Croix-de-Feu* se révèle d'ailleurs fort intéressante. Qu'y observe-t-on en effet quant aux arguments développés par le personnage central pour rejoindre « le Colonel » ? Pour l'essentiel, une forte volonté d'engagement des femmes au nom de la doctrine sociale de l'Église. Tel est bien l'élément principal qui ressort du roman – et du cycle de Bouboule dans son ensemble – et nous permet ainsi de comprendre la nature profonde du mouvement Croix-de-Feu puis du PSF. Thérèse de Marnyhac elle-même en fut-elle une militante ? La question est tout à fait justifiée mais il est pour l'heure impossible d'y répondre de façon assurée, faute d'archives.

Le politique par le social ou la mobilisation des femmes dans le mouvement de La Rocque

Alors que ses amis officiers de marine font leur récit des violents incidents survenus aux arsenaux de Brest et de Toulon, nécessitant aux yeux de Bouboule une répression sans compromis, Axel, le futur gendre, l'interroge : « Êtes-vous féministe, Madame ? ». « Non, pas du tout, mais depuis des années, les hommes ont fait tant de bêtises que les femmes, si elles arrivaient au pouvoir, ne pourraient jamais en faire autant ». C'est la même Bouboule qui, en octobre suivant, ayant déjà rejoint les Croix-de-Feu, confirme la nécessité d'un engagement sans réserve des « femmes de France » : « N'étant pas des électeurs, on ne peut les acheter et elles sont résolues à montrer qu'elles savent s'intéresser à autre chose qu'à leurs chiffons ou à leurs plaisirs ». En octobre 1935, alors que s'ouvre le congrès annuel du parti radical, salle Wagram à Paris, Bouboule apprend par une amie de sa fille, une certaine Ginette, « cousine d'un Camelot », que l'Action française a prévu de perturber la réunion. Et Bouboule de s'enthousiasmer : « actuellement, les femmes ont du cran, ce ne sont plus des brebis qui acceptent sans protester les décisions des hommes au pouvoir ».

Cette volonté de s'engager sur le plan politique, portée par le personnage central du roman, renvoie directement à la tradition de mobilisation collective des femmes catholiques, voulue et organisée par l'Église depuis la victoire des républicains à la fin des années 1870, et par les nationalistes pendant l'affaire Dreyfus (Dumons, 2006). Ce n'est pas le moindre intérêt du livre, à ce propos, que de montrer la transmission d'une tradition entre deux générations – que l'auteure, vu son âge, a pu personnellement connaître. Transmission qui, sur le plan partisan, se fit entre l'Action libérale populaire (ALP) de Jacques Piou, premier parti de masse en France avec 250 000 membres en 1905, s'appuyant notamment sur un fort engagement militant des femmes (Janet-Vendroux,

2012 [non publié]), et le PSF. Le chef de ce parti n'était-il pas d'ailleurs le fils d'un des principaux dirigeants de l'ALP, le général Raymond de La Rocque (Richard, 2016) ?

Alors qu'elle se promène sur l'avenue George V, Bouboule assiste à l'emménagement dans un grand hôtel du Service social des Croix-de-Feu – son infatigable animatrice était Antoinette de Préval⁹. Toujours curieuse, elle interroge les hommes qui s'affairent et reconnaît soudain le lieu, malgré l'animation inhabituelle qui y règne. Avant la guerre, une vieille aristocrate énergique et efficace, à la tête d'un « Comité de Dames catholiques », y avait installé un « hôpital pour les malheureux ». Bouboule se revoit, jeune fille, y servir un moment et se réjouit que « le flambeau » – elle lit bien sûr *Le Flambeau*, journal officiel des Croix-de-Feu – ait été transmis à la génération nouvelle. Une notation qui nous rappelle que la doctrine sociale de l'Église fut bien au fondement de l'engagement d'une partie importante des femmes – les femmes catholiques en l'occurrence – dans la vie publique, exclues du droit de vote jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale par les radicaux.

Le catholicisme est omniprésent dans le roman, on l'a déjà dit, notamment à propos de Denise, Petite sœur des pauvres. Bouboule ne cesse de condamner les communistes et leurs alliés qui prônent la lutte des classes, c'est-à-dire la guerre sociale, alors que la règle d'or doit être « aimez-vous les uns les autres », la formule revenant quatre fois dans le roman – l'union des classes se réalise sous le toit de Bouboule, maîtres et domestiques étant tous adhérents au mouvement Croix-de-Feu comme on l'a déjà noté. Quand le vicomte Han Shi ou Axel parlent de F. de La Rocque, ils en parlent toujours comme d'un « apôtre ». Mais l'essentiel est sans doute l'extrait du discours de celui-ci, prononcé le 22 septembre 1935 et reproduit mot à mot dans le roman, à peu près en son milieu (p. 159-160) : « Je veux, quoi qu'il arrive, que nos œuvres sociales s'adressent chaque jour davantage à l'enfance, aucun d'entre vous ne devra reculer devant les instructions que je donnerai à cet égard. [...] Vous ne serez pas de ceux qui apportent au peuple des programmes, des mots, des théories, et qui croient pouvoir ensuite continuer leur vie de snobisme, de jouissance, d'ambitions ». C'est là l'originalité première de la conception qu'avait le lieutenant-colonel de la politique. Plutôt que de s'en tenir au répertoire d'actions des partis de gauche et qu'Henri de Kerillis, fondateur en 1926 du Centre de propagande des républicains nationaux, reproduisait à droite (meetings, manifestations, affiches, tracts, etc.), il fallait aussi et plus encore agir sans attendre pour construire la société telle qu'elle devait être, débarrassée de la lutte des classes grâce à l'engagement généreux

9. Très peu d'informations sur cette femme qui fut le véritable numéro deux du mouvement Croix-de-Feu, sinon quelques éléments dans l'article – partiellement convaincant – de Laura Lee Downs (2011).

et désintéressé de tous et de toutes dans des actions concrètes : soupes populaires, vestiaires, garderies d'enfants, dispensaires, soutien scolaire, colonies de vacances pour les enfants pauvres. Autant de moyens d'arracher les masses ouvrières au Front commun.

De cette façon de « faire de la politique autrement », dirions-nous aujourd'hui, de cette volonté de placer le social avant le politique ou, mieux, de faire précéder la participation aux élections par l'engagement social des militants, on doit évidemment déduire que le mouvement de F. de La Rocque ne releva ni du fascisme, ni du maurrassisme. Au refus de la prise du pouvoir par la violence (le 6 février 1934, « le Colonel » empêcha les Croix-de-Feu d'entrer dans le Palais-Bourbon) s'ajoutait l'appel à l'engagement des femmes. Elles y répondirent massivement. Sans doute plus de 200 000 femmes appartenaient au PSF à la veille de la guerre, dix fois plus qu'au PCF où militaient 20 000 femmes environ – 200 au parti radical (Tricaud, 2016).

De cela, le roman se fait directement l'écho. À l'appel du « chef », Bouboule répond sur-le-champ : « Puisque le Colonel a donné l'ordre de s'occuper des enfants et que je les adore, je m'en occuperai ». Et peu avant le 11 novembre, elle annonce qu'elle transformera son château de Jenzat en colonie de vacances pour les enfants de la banlieue parisienne aux prochaines vacances d'été. Celles de... 1936

Conclusion

Le cycle de Bouboule est aujourd'hui tombé dans l'oubli le plus total alors que chacun des sept volumes qui le composent fut tiré, entre 1927 et 1937, à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Un oubli qui fait directement écho à celui qui continue de frapper l'extraordinaire mouvement de masse que F. de La Rocque construisit dans les années 1930 – les causes en sont trop nombreuses pour que nous les développons ici. C'est pourquoi relire les romans de T. Trilby peut être une tâche utile aux historiens du politique car ils offrent, contre toute attente, un précieux témoignage sur la puissante ligue des Croix-de-Feu devenue le plus puissant encore Parti social français et, plus largement, sur les ressorts de la vie politique française dans la longue durée.

Ils replacent tout d'abord le lecteur d'aujourd'hui, avec l'efficacité de la littérature en la matière, dans le contexte de l'entre-deux-guerres, donnant à voir combien le catholicisme social fut une motivation décisive chez des centaines de milliers d'individus qui suivirent « l'apôtre » La Rocque. Une motivation bien éloignée de celle des Chemises noires, brunes ou bleues. Ils éclairent ainsi, de façon tout à fait étonnante (Bouboule est mariée à un parlementaire radical, ce qui sur le moment n'a pas manqué, sans doute, de surprendre bon nombre de lectrices et lecteurs de T. Trilby), les relations hautement contradictoires entre

PSF et parti radical. Ennemis complémentaires en quelque sorte, semblant au premier abord rejouer le combat des Blancs contre les Bleus en plein cœur des années 1930, les deux forces finirent par s'associer au printemps 1946 dans le Rassemblement des gauches républicaines (RGR) par la volonté de F. de La Rocque (2014) et d'Édouard Daladier, réunis par leur captivité commune en Autriche dans les derniers mois de la guerre.

T. Trilby aide aussi à comprendre la nature profonde de la culture politique nationaliste en France, mêlant depuis l'affaire Dreyfus catholicisme et xénophobie. *Bouboule et le Front populaire*, septième et dernier roman du cycle, s'achève en mai 1937 sur l'interdiction par le gouvernement Blum des cortèges prévus à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Et l'auteure de clore sur cet appel : « Tout comme Jeanne, chacun de nous doit se mettre au travail, lutter avec énergie et nous réussissons, encore une fois, à "bouter" hors de France tous les ennemis venus nous diviser et s'emparer de notre pays, un des plus beaux du monde ». Malgré les contre-feux mis en place par leurs adversaires, Jeanne d'Arc avait été efficacement enrôlée depuis la fin du 19^e siècle à leur service par les catholiques hostiles au radicalisme, transformée en figure de l'engagement des femmes dans la cité. Mais il revint au mouvement Croix-de-Feu d'en faire une figure syncrétique, nationaliste et républicaine à la fois. Dans *Bouboule en Italie*, l'héroïne l'affirme : Jeanne « aurait bien mérité d'être électrice » ! À cent lieues de la figure emblématique du combat pour abattre « la Gueuse » mené par les maurrassiens, une Jeanne d'Arc électrice devenant figure de la reconquête de la République et de sa recatholicisation de l'intérieur.

La lecture de *Bouboule chez les Croix-de-Feu* nous rappelle enfin, s'il le fallait, que l'idéal républicain d'une société de citoyens libres et égaux, également « éclairés », également impliqués dans la *res publica*, n'est pas un idéal partagé par tous et toutes en France. Bientôt deux siècles et demi après la Révolution, qui oserait dire, à l'heure où nous achevons d'écrire ces lignes entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2022, que ce dernier propos de Bouboule, daté de 1935, sur Jeanne d'Arc « électrice » est sans écho dans la société française d'aujourd'hui ?

Référence

- BERNARD Mathias 1998, *La Dérive des modérés. La Fédération républicaine du Rhône sous la III^e République*, Paris, L'Harmattan, collection « Carnot ».
- BERSTEIN Serge et THOMAS Jean-Paul, 2016, *Le PSF. Un parti de masse à droite*, Paris, CNRS Éditions.
- BERSTEIN Serge et WINOCK Michel (dirs), 2014, *Fascisme français ? La controverse*, Paris, CNRS Éditions.

- BÉTHLÉEM Louis, 1932 [éd. orig. 1905], *Romans à lire et romans à proscrire : essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1904) avec notes et indications pratiques*, Paris, Éditions de la revue des lectures.
- DARD Olivier et SÉVILLA Nathalie, (dirs) 2011, *Le Phénomène ligueur en Europe et aux Amériques*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire.
- DUMONS Bruno, 2006, *Les Dames de la Ligue des femmes françaises, 1901-1914* Paris, Éditions du Cerf.
- DOBRY Miche, 2003, *Le Mythe de l'allergie française au fascisme*, Paris, A. Michel, collection « Bibliothèque Albin Michel Idées ».
- GREEN Mary Jean, 1997, « The Bouboule Novels. Constructing a French Fascist Woman », dans HAWTHORNE Melanie et GOSLAN Richard Joseph (eds), *Gender and Fascism in Modern France*, Hanover, University Press of New England, p. 49-68
- GUILLAUMIN Émile, 1904, *La Vie d'un simple. Mémoires d'un métayer*, Paris, Stock.
- JANET-VENDROUX Évelyne, 2012 [non publiée], *Jacques Piou et l'Action libérale populaire (1901-1914)*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris Nanterre.
- KÉNICHIAN Albert, 2006, *Les Croix-de-Feu à l'âge des fascismes. Travail Famille Patrie*, Ceyzérieu, Champ Vallon.
- LA ROCQUE Colonel (de), 2014, *Pourquoi je suis républicain. Carnets de captivité*, Paris, Seuil.
- LEE DOWNS Laura, 2011, « “Nous plantions les trois couleurs”. Action sociale féminine et recomposition des politiques de la droite française : le mouvement Croix-de-Feu et le Parti social français, 1934-1947 » [en ligne], *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 58 (3), p. 118-163. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2011-3-page-118.htm>.
- MOLLIER Jean-Yves, 2014, *La Mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Paris, Fayard.
- NOBÉCOURT Jacques, 1996, *Le Colonel de la Rocque, 1885-1946. Ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, collection Histoire.
- PERNOT Denis, 2016, « Un antiparlementarisme au féminin : le cycle de Bouboule (1927-1937) de T. Trilby », *Parlement[s]*, 24 (2), p. 83-96.
- RENARD Paul, 2002, « Gyp et Trilby, romancières d'extrême droite », dans Catherine Douzou et Paul Renard (dir.) *Écritures romanesques de droite au XX^e siècle. Questions d'esthétique et de poétique*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, p. 125-132.
- RICHARD Gilles « Comment définir le plus grand parti que la France a connu ? », dans BERSTEIN Serge et THOMAS Jean-Paul (dirs), *Le PSF. Un parti de masse à droite*, Paris, CNRS Éditions, p. 325-339.

- SÉNÉCHAL Jean-Paul, 2018, *Finistère du Front populaire : 1934-1938, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, collection « Histoire ».
- STERNHELL Zeev (dir.), 2019, *L'Histoire refoulée. La Rocque, le Croix-de-Feu et le fascisme français*, Paris, Éditions du Cerf.
- TRICAUD Sabrina « Les femmes et la famille dans la vision du PSF », dans BERSTEIN Serge et THOMAS Jean-Paul (dirs), *Le PSF. Un parti de masse à droite*, Paris, CNRS Éditions, p. 205-217.
- VAVASSEUR-DESPERRIERS Jean, 1999, *Culture, structures, stratégies d'une organisation de droite parlementaire. La Fédération républicaine de 1919 à 1940* [en ligne], compte rendu de thèse de doctorat, Lille-III. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1999_num_91_330_2925.

La naissance de la mode

Jean-François TÉTU

Université Lumière Lyon 2, Sciences Po Lyon, Élico, F-69365 Lyon, France
jf-tetu[at]orange.fr

Dans le premier livre du *Capital*, publié en 1867, Karl Marx théorisait ce qu'il nommait « fétichisation de la marchandise » (Marx, 1963 ; 1972) : la valeur d'échange de l'objet-marchandise n'apparaît pas pour ce qu'elle est, le résultat du travail, mais semble être une qualité propre à la chose. Ainsi elle occulte une réalité, la valeur-travail, et avec elle les rapports sociaux de classe : les rapports sociaux sont « chosifiés ». Un siècle plus tard, Jean Baudrillard (1972) ajoutait que, dans la société contemporaine, la « forme-signe » a remplacé la « forme-marchandise » dans l'occultation des rapports sociaux, car la production de signes est désormais le moteur de l'économie marchande. Le phénomène que nous appelons la mode nous semble relever totalement de cette analyse, parce que c'est bien en tant que signe que la mode s'est construite.

La mode semble s'expliquer par les enjeux qui fondent le modèle économique de la société industrielle qui a créé les grands magasins en même temps que la presse populaire. Aussi est-ce à partir de sa « médiatisation » que nous envisagerons ici les débuts de la mode. Il ne s'agit donc évidemment pas ici de traiter de la mode dans les médias, mais du phénomène même de médiatisation de ce que nous appelons « mode ».

La mode avant la mode

Le terme de mode ne désigne « l'usage passager qui dépend du goût ou du caprice » (Littré) que depuis le 17^e siècle, et se répand au siècle suivant. Auparavant, lorsqu'il est utilisé dans cette acception, il ne peut être employé pour désigner « la mode » en général (donc socialement repérable) mais seulement comme l'indication de l'usage d'un particulier (la mode de quelqu'un)¹. Il faut donc, pour que « la mode » soit reconnue comme telle, qu'existent, à partir d'un certain moment, à la fois un usage social qui peut être désigné comme « mode » et un type de

1. Seule exception notable d'un usage collectif : « à la mode de Bretagne », d'usage courant, et expressions similaires, « mode d'Italie », etc.

communication sociale qui permet de l'identifier comme tel. Pour comprendre cela, nous prendrons d'abord deux exemples plus anciens, tout en sachant que même dans les sociétés traditionnelles où les coutumes vestimentaires sont assez stables, il existe des périodes de mobilité sociale accentuée où le vêtement, toujours signe distinctif du statut social, connaît des bouleversements temporaires. On reconnaît en général ces périodes à l'adoption de lois « somptuaires » destinées officiellement à en limiter les excès, mais en fait, à Rome par exemple, à empêcher le peuple d'imiter l'aristocratie (voir la notion de *Lex Oppia*) ou, au 16^e siècle français, les onze lois somptuaires édictées par François I^{er} et Henri IV, pour limiter les manifestations extérieures de l'enrichissement des bourgeois².

Le premier exemple que nous prenons ici est celui de Rome qui a légué aux siècles suivants assez de vestiges et de textes pour qu'on puisse connaître assez bien de quelle façon on y vivait. On sait donc que l'architecture des propriétés privées y fut très en vogue dès la République. On sait aussi le goût des Romains pour les joies de la villégiature et celle de la table, ou les jeux sous l'Empire, et aussi beaucoup de choses sur les pratiques vestimentaires, et le rôle de l'apparat dans la séduction, d'Ovide à Tertullien. Mais peut-on parler là de « mode » ?

La persistance des pièces essentielles du vêtement (la toge par exemple) est tout à fait remarquable d'une continuité étrangère à la mobilité de la mode. Certes, si la toge était ritualisée (toge prétexte vs toge virile, par exemple), et codée (port de la toge dans les cérémonies de l'époque impériale), il existait aussi beaucoup de façons de la porter. Il existait donc à la fois des rites, des codes et des engouements facilement repérables. Lorsqu'Ovide (1928), par exemple s'écrie « Que m'importent ces riches bordures ou ces tissus de laine trempés deux fois dans la pourpre de Tyr³ », il ne fait pas qu'avouer son penchant plus marqué ailleurs pour de plus légers voiles (« je lui enlevai sa tunique, dont le fin tissu n'était du reste qu'un faible obstacle » (*ibid.*, I, 5), il indique l'existence d'un code vestimentaire bien connu (l'abondance des déictiques montre que le lecteur connaissait les objets dont il parle), et le lien de ce code avec deux univers de référence très marqués : le coût, et le goût. Les riches parures et les brocards divers, qui l'affligent, indiquent un lien évident entre les codes vestimentaires et l'économie marchande (marchés lointains, rareté des matériaux etc.). Son goût ensuite, et cela est capital, n'est pas affirmé comme l'expression d'un goût personnel, ou du goût d'un temps, il est sans cesse légitimé par la référence omniprésente à la mythologie qui apparaît ici comme la garantie des valeurs esthétiques (« le noir sied à la blonde, il embellissait Briséis lorsque [...] ; le blanc convient aux brunes : le blanc, ô Andromède ! te rendait plus charmante ».

2. Voir la critique qu'en fait Montaigne (2007, p. 290-292).

3. La pourpre de Tyr était particulièrement condamnée par la *Lex Oppia*. Cette loi (214 avant J.-C.) constitue le prototype des lois somptuaires, mais les propos de Caton montrent que, derrière les femmes qui semblent visées dans leur apparence, c'est bien le peuple tout entier qui en est l'objet.

Cela nous retient parce que la mode que nous connaissons aujourd'hui se réfère toujours au temps, ou plutôt au présent, cela sous trois formes : celle du progrès (« matières en progrès technique constant », *Marie-Claire* ; « Les produits solaires ont fait des progrès », *ibid.*) ; celle de la nouveauté, brandie ou refusée (« Quoi de NEUF ? », *Le Monde*, 28 août 2021, p. 55) ; et enfin celle du seul impératif du présent (« cette année, la mode a les pieds sur terre et la tête dans le ciel », *Marie-Claire*).

Ovide, lui, ne parle pas du progrès, ni du nouveau, ni du présent, qui ne constituent pas pour lui des valeurs, mais de la beauté de Briséis et des nymphes, atemporelle, ou éternelle, et de la nature dans la nudité de l'amante. Peu de choses à voir avec notre mode là-dedans : aujourd'hui, les contenus de la mode comportent toujours une indication de rupture dans le temps (nouveau, renouveau, etc.) où se donne à lire le travail symbolique de l'objet car le « nouveau » est toujours la consécration d'un effort, d'un accomplissement ininterrompu, bref une valeur sociale, qui masque les rapports sociaux, « fétichisme » selon Marx, « forme-signe » chez Baudrillard. Et nous disposons de moyens de communication qui les prennent en charge. Il convient donc d'examiner les formes de la « communication » de la mode. Les élégies d'Ovide constituent-elles un instrument de communication ? Il y a tout lieu d'en douter.

Pour qu'un vêtement (ou quoi que ce soit) soit « à la mode », ou « passé de mode », il ne faut pas seulement que les pratiques prennent appui sur une économie qui en fournit les pièces, il faut encore qu'elles soient prises en compte par un discours qui organise leur signification : la mode est « symbolique ». Pas de mode sans langage de la mode, nous le savons depuis R. Barthes (1967). On peut donc imaginer sans difficulté qu'une société où la rhétorique constituait la technique essentielle de communication sociale ait connu de multiples engouements *discursivisés*, on le voit bien, dans les textes comme dans les vestiges archéologiques. Mais Ovide que nous citons ici marque des limites nettes : la séduction n'est pas, ici, un effet de mode, et ce n'est pas l'appartenance à une mode qui en fournit les instruments. Il reste que le lien entre le système économique et les engouements est patent, on le voit à un autre engouement romain, les voyages sous l'Empire, que permet l'élargissement de Rome à tout le bassin méditerranéen.

Pour que quelque chose puisse être reconnu comme une mode, il faut qu'un système de représentation le caractérise comme tel. C'est-à-dire que la justification de cet usage soit précisément la mode. C'est pourquoi la révolution industrielle semble bien avoir apporté quelque chose de tout à fait nouveau, en imposant le changement comme moteur de la société, en mettant à la disposition du public les objets d'un engouement changeant au nom du progrès, et en développant les moyens de communication qui légitiment ces engouements. Dans l'exemple romain, cette dimension est largement absente, mais nous voyons déjà nettement en revanche que les usages en vogue s'appuient sur le système

économique, social et politique du moment : sous la République, on court dans son Latium ou en Étrurie retrouver sa « petite patrie », dès qu'on le peut ; sous l'Empire les voyages se développent d'un bord à l'autre de la Méditerranée, c'est-à-dire dans les limites de l'Empire.

Un autre exemple, très différent, est fourni par la société féodale. Dans cette société, où le pouvoir sur le fief réunit l'ensemble des droits privés, chacun a une place (et éventuellement des privilèges correspondants), mais cela impose que tout ce qui relève de l'apparence se mette à signifier la place qu'on occupe, ce que Jürgen Habermas (1978, p. 20) a magistralement analysé : « le déploiement de la sphère publique structurée par la représentation est lié aux attributs de la personne : à des insignes (écussons, armes), à une allure (vêtements, coiffure), à une attitude (manière de saluer, comportements), à une rhétorique (style de discours, formules en général), en un mot à un code strict de comportement "noble" ». Ce qui signifie que rien de tout cela ne peut « faire mode » parce que cela est déjà l'objet d'un autre code. Nous savons bien que dans notre société, le vêtement militaire peut être dessiné par un grand couturier, il reste que les galons, par exemple, désignent d'abord un rang. On voit par cet exemple tout ce qui est irréductible à la mode : le costume de nos académiciens ou la perruque des Lords, la calotte rouge ou violette des cardinaux et des évêques appartiennent à l'ordre de la représentation, ils symbolisent un « ordre » qui échappe radicalement à toute « mode ».

Pour comprendre le surgissement de la mode, on doit donc être extrêmement attentif à l'évolution langagière qui se produit, semble-t-il, au 17^e siècle et s'accélère ensuite.

Le développement de la mode coïncide avec la croissance d'espaces de débats (où d'ailleurs les femmes apparaissent : ruelles des précieuses, par exemple). Il y a donc un lien net entre la mode et « l'espace public », tel que l'a défini Habermas. Il n'y a cependant pas encore de système d'information régulier : la presse féminine n'apparaît que dans la seconde moitié du 18^e siècle. Mais surtout, il n'y a pas encore de marché de la mode : un individu se fait habiller selon ses propres indications, et cet individu n'est pas un couturier. Il apparaît que la mode ne peut se déployer dans une société que lorsque l'engouement fait l'objet d'une « publicité ». On trouve sans difficulté dans la littérature par exemple, la trace de ces engouements. Un exemple aidera à comprendre cela, « l'anglomanie » de l'intelligentsia française dans la seconde moitié du 18^e siècle. L'Élysée, dans *la Nouvelle Héloïse*, est un jardin « à l'anglaise » et non « à la française ». Nul doute que ce roman, lu avec avidité ou recueillement, a été un instrument de médiatisation de cette « mode » puisqu'on fit transformer aussitôt de nombreux jardins, tout comme on édifiera plus tard des ruines. Cette anglomanie se répand et s'affirme aussi à partir d'autres supports de communication : Panckoucke utilise les caractères typographiques Baskerville, qui, dans l'édition anglaise du moment, étaient un indicateur de nouveauté et de modernité, quand il lance

Le Moniteur, et, pour que nul ne s'y trompe, il prévient le lecteur qu'il « pense faire une chose agréable au public en lui proposant et en publiant le premier une gazette ou papier-nouvelles à la manière anglaise (souligné par nous) qui paraîtra tous les jours » (4 novembre 1789 ; Tétu, 1982, p. 51-52, note 2, p. 58). La « manière anglaise », fortement attestée, appartient aussi au champ de la mode en ce qu'elle indique une rupture, une nouveauté.

La « nouveauté », à l'âge classique, équivalait à l'extravagance, et ce n'est qu'au 18^e siècle que, sous l'influence du débat scientifique, elle acquiert une connotation positive. Pour que la mode s'impose, il faut qu'elle trouve un écho dans les lieux de constitution de l'idéologie. Pour que le « nouveau » désigne autre chose qu'extravagance ou légèreté, il faut passer d'une société « close » à une société « ouverte ». Pour cela, il faut une double révolution, politique et industrielle.

On perçoit, dès la fin du règne de Louis XIV, ou aux agitations de la Régence, puis au mouvement de mille et une idées « nouvelles », que le 18^e siècle est tout entier agité de mouvements qui menacent la clôture idéologique. Le signe le plus net de ce mouvement est la circulation des correspondances, puis des gazettes qui leur ont succédé. Ce siècle est fasciné par la circulation et le mouvement (Labrosse et Rézat, 1985). Circulation des périodiques et des informations, fascination des échanges, de la communication, en somme. Ce siècle est fasciné aussi par la mesure du mouvement : mouvement du temps d'abord avec ces innombrables montres et horloges susceptibles de se transformer en automates et robots (la mode des automates traduit ici à n'en pas douter la fascination de nos ancêtres pour leur maîtrise du temps). Cela n'a rien de commun avec la fascination de l'âge baroque pour le mouvement et les transformations qui faisaient de Circé ou de Protée les figures emblématiques de cet âge. Au 18^e siècle, sauf dans ces automates, justement, la magie du changement a disparu au profit d'un changement réglé, du mouvement mesuré : la mesure (de l'échelle des sons, du temps ou de l'espace) conduit tout droit à la machine qui va bientôt tirer l'énergie de la vapeur. La vapeur n'est plus la nuée baroque qui plane, mouvante, au-dessus des flots, ou le nuage qui, dans la peinture religieuse, est le médiateur entre la terre et le ciel, la vapeur devient l'outil de base de l'industrie naissante (Rousset, 1953). Mais elle alimente aussi le débat, débat scientifique ou potin mondain.

Le terme de « nouveauté(s) » s'est mis aussi en effet à désigner les livres : « nous déjeunions, nous causions, nous lisions quelques nouveautés » (Rousseau, *Confessions*). Le magasin de nouveautés pouvait ainsi être librairie ou mercerie. Les idées et les romans, comme les colifichets, pouvaient être à la mode (cf. l'engouement anglophile pour Richardson). La presse féminine aussi était née : « Les marchandes de modes couvrent de leur industrie toute la France et les nations voisines » (Sébastien Mercier, directeur du *Journal des Dames*, dans son *Tableau de Paris*) ; et, si on trouve très peu de choses sur la mode dans le journal de Mercier, ce n'est pas le cas du *Courrier de la mode ou journal du*

goût. Mais on est encore très loin de notre mode qui ne nous semble pouvoir surgir que d'une véritable révolution.

La Révolution, la mode, l'industrie

La Révolution Française n'est pas seulement le surgissement des sans-culottes et des audaces des « incroyables » qui appartiennent à ces bouleversements temporaires que nous signalions plus haut, elle est d'abord (après la révolution anglaise et la constitution américaine) l'invention d'une nouvelle structuration du lien social. Pour que la « nouveauté », disions-nous, puisse apparaître comme un changement positif, il faut refuser l'ordre ancien au profit du nouveau, justement. L'apparence vestimentaire en fait partie ; rappelons que selon les édits du 16^e siècle, les bourgeois ne doivent pas avoir plus d'un laquais, vêtu de bure brune et non de drap teint, que les laboureurs et gens du peuple ne doivent pas porter de velours, etc., ce contre quoi s'élevait Montaigne (2007, p. 290) : « Dire ainsi, qu'il n'y aura que les Princes qui mangent du turbot et qui puissent porter du velours et de la tresse d'or, et l'interdire au peuple, qu'est-ce autre chose que mettre en crédit ces choses-là, et faire croistre l'envie à chascun d'en user ».

Le bouleversement de la Révolution tient en peu de mots : la souveraineté appartient à la Nation, incarnée dans le Peuple. Cela, qui paraît si simple, impose tout un nouvel ordre de médiations. Pour que le Peuple exerce cette souveraineté, en effet, il lui faut des représentants (élus) et des appareils de gouvernement. Cette médiation ne peut s'exercer sans qu'existe une médiatisation, qui fournit, au minimum, les conditions de lisibilité ou de réception des nouvelles médiations (pas d'élection sans information par exemple). Autrement dit, la nouvelle forme du lien social fait que la « représentation » du peuple et de son opinion ne peut s'effectuer que par des moyens d'information qui deviennent le mode majeur et quasiment exclusif de représentation de la société : ce ne sont plus les insignes qui confèrent la légitimité, mais ce qui est reconnu au terme d'un débat relayé, stimulé ou créé par les journaux ou toute forme de « publicité », plus tard nos médias.

La mode, dans tout cela ? Elle a le champ libre, tout simplement, et, avant même l'industrialisation du textile, dispose d'un instrument de diffusion et de légitimation. Un exemple, révolutionnaire, suffit. La Loi Le Chapelier ne supprime pas que les corporations : elle rend impossibles, à priori, leurs insignes, qui tendent à disparaître, comme tend à disparaître, dans toute la société, l'indication des ordres. Le vêtement est donc, à priori, libre de représenter désormais autre chose. Quoi donc, et comment ? Voilà les deux questions vraiment nouvelles auxquelles l'industrialisation de la société et la montée des valeurs marchandes donnent des éléments de réponse. Parce que deux siècles plus tard, les uniformes ont fleuri, mais sur le vêtement des hôtesse, le logotype a envahi les façades,

les automobiles et le papier à lettres ; la mode semble susceptible de recouvrir toute forme de vie sociale, et jusqu'au logotype, bien sûr. La mode parle à tous, expliquait Baudrillard, pour mettre chacun à sa place.

C'est bien ce qu'a compris Aristide Boucicaud, imposant les transformations du marché dans ce premier « grand magasin » que fut *Au bon marché* à partir de 1852, premier exemple d'une démocratisation de la mode ; le modèle du Bon Marché repose sur une conception nouvelle de la vente, un réseau de producteurs partenaires, et une publicisation à outrance de ses nouveautés. Car la mode est biface : d'une part, une diffusion de masse à quoi répond le développement des grands magasins, soutenus par une publicité massive, de l'autre, un système limité de couturiers qui fournissent à une élite les signes de leur place éminente dans la société que les classes moyennes tentent de s'approprier mais qui masquent leur place réelle dans la société. Ce que montre fort bien Zola c'est que ces articles à bon prix permettent aux clientes, qui se font une concurrence féroce pour les acquérir, de gagner une apparence qui les situe au-dessus de leur place. Le Bon Marché fut popularisé par Zola dans *Le bonheur des dames*, ce pourquoi nous nous contenterons de rappeler ici quelques innovations remarquables : l'assortiment d'abord est très vaste et varié (« il y avait là, écrit Zola, au plein air de la rue, sur le trottoir même, un éboulement de marchandises à bon marché, la tentation de la porte, les occasions qui arrêtaient les clientes au passage » ; Zola, 1960, p. 12) ; les prix sont fixés avec une très faible marge (*ibid.*, p. 13) pour détruire la concurrence⁴, et sont indiqués par une étiquette qui alerte les acheteuses ; le principe du « satisfait ou remboursé » élimine la crainte d'un mauvais achat impulsif ; et, plus que tout, la marchandise est mise en scène (*ibid.*, p. 13), comme le montrent chez Zola le regard ébloui de Denise et les explications d'Octave Mouret pour qui il ne s'agit pas de vendre une marchandise, mais le désir d'achat⁵.

Cela vaut d'abord pour la description de Zola mais le Bon Marché ne s'arrête pas là : il ouvre des toilettes pour dames, un salon de lecture pour leurs maris, il envoie par la poste des milliers de catalogues, il développe la livraison à domicile et la vente par correspondance ; il multiplie les affiches, calendriers, agendas, et attire les mères en distribuant des boissons, des ballons et des cadeaux pour les enfants, dont les images pédagogiques ont fait passer dans le vocabulaire le nom de « chromos » ; et pour finir, il construira, beaucoup plus tard, l'hôtel Lutetia pour accueillir ses clients de province. Bref, un ensemble inaugural du marketing développé ici pour attirer une clientèle assez peu fortunée, la classe moyenne en somme qui fera le public des grands magasins. Cette classe moyenne de la petite bourgeoisie est celle dont les filles sont les employées du

4. Ce que résume la déconfiture chez Zola de la boutique « Au vieil Elbeuf », de Baudu.

5. Le Bon Marché passe d'une surface de 300 m² en 1852 à 50 000 m² en 1977, d'un chiffre d'affaires de 500 000 francs à 72 millions, et de 12 à 1788 employés.

magasin. Ce n'est pas du tout le public beaucoup plus « populaire » qui fera la fortune de l'enseigne Tati après la Seconde Guerre mondiale, c'est la clientèle des magazines du 20^e siècle, façon *Marie Claire* ou *Elle* qui consacrent la montée du public féminin dans la société, celle justement pour qui ces signes masquent la réalité de la place sociale.

Mais la mode ne s'impose vraiment que si elle est portée par des modèles, des signes en somme, que la classe moyenne tente d'imiter ; il y faut quelques figures de proue qui nous conduisent vers ce pionnier de la haute couture, un peu oublié, que fut Charles Frédéric Worth⁶.

Nous nous arrêtons donc sur cette autre figure, que décrit Zola dans le second volume des Rougon Macquart, *La Curée*, « l'illustre Worms, le tailleur de génie, devant lequel les reines du Second Empire se tenaient à genoux ». Il s'agit ici bien sûr de Charles Frédéric Worth, rendu célèbre par l'exposition universelle de Paris en 1855, qui, encore employé de la maison Gagelin en 1855, ouvre sa « maison de couture » en 1858, la première du genre, où il présente la collection de ses nouveaux modèles, et, ce faisant, « invente » la haute couture. Car il impose une nouvelle image du couturier, qui n'est plus un artisan, mais un artiste, ou un créateur : ce n'est plus lui qui se déplace chez ses clientes, comme précédemment, mais elles qui vont chez Worth. Pour la première fois, la mode peut être référée au couturier, et non plus à la princesse (ou à la bourgeoise) qui porte ses vêtements.

Deuxième innovation capitale : les mannequins (les « sosies », disait-il), après que sa femme Marie Vernet Worth lui en ait donné l'idée, présentent les modèles aux clientes avant exécution à leur taille et dans la couleur et le tissu de leur choix. Double innovation capitale : non seulement le couturier est devenu un véritable auteur, ou artiste, mais il crée un modèle, adaptable, qui diffuse l'image du modèle à partir de ce qui reste un original, après exposition. La Haute Couture est née dans un geste, l'exposition, qui est à la fois (certes à l'état embryonnaire) création, vente, et publicité. Ainsi, dans un même mouvement, se trouvent articulés un système de production (artisanal pour la haute couture, mais rapidement industriel pour les grands magasins), lié à un système de commercialisation, d'une part, et un système de médiatisation de l'autre. Certes, il faudra encore un siècle pour que le prêt-à-porter s'impose (1949), et les grands magasins du Second Empire ne fournissent que le tissu, mais ils vendent bientôt aussi les « patrons », dont la presse fournit déjà les embryons, et rapidement, du moins Au Bon Marché, des vêtements de confection.

Un exemple montre la fonction essentielle du signe dans ce processus : Worth invente la signature du couturier sous la forme d'une étiquette signée en général sur l'intérieur de la ceinture, mais son nom était devenu si célèbre que

6. La clientèle de Worth fut d'abord la cour impériale, après que l'impératrice Eugénie a été conquise par ses modèles.

les clientes, soucieuses d'arborer leur couturier, se mettent à porter leur ceinture à l'envers, pour bien l'exhiber. C'est la marque du créateur qui était née là.

Une foule d'autres innovations accompagnent l'histoire de Worth, par exemple l'invention toute technique de la « tournure », qui remplace chez lui la crinoline⁷. Worth invente aussi le cycle de la mode en saisons avec les collections printemps-été, automne-hiver ; il intègre d'autres artisans pour les accessoires, chaussures, sacs et chapeaux, multiplie les accords, avec les fabricants, notamment les soieries de Lyon, et, dès 1860, ses collections sont en vente dans les magasins les plus luxueux de Londres ou New York : Napoléon III avait réussi son pari de faire de Paris la vitrine du monde en 1855 et la capitale de l'industrie de luxe.

Ce dont témoignent ces changements, on le sait bien, c'est que le mouvement de l'industrialisation s'étend alors aux produits « culturels » (passage d'une presse artisanale à une presse industrielle), au prix de nouvelles élaborations idéologiques qui, en retour, influencent tout le mouvement de la production et les usages sociaux. C'est le lien qui importe. Quand Flaubert, dans *l'Education sentimentale*, veut porter à son comble la stupidité de Jacques Arnoux, industriel et commerçant, il l'affuble d'un périodique désastreux, *l'Art Industriel*, dont le nom même achève à ses yeux de le disqualifier ; c'est le mouvement même de l'économie bourgeoisie triomphante que Flaubert visait là. Cette économie domine le Second Empire et ses figures sont glorifiées par la photographie : Worth ne figure pas encore dans le Panthéon Nadar de 1854, avant sa collection de 1855, mais ne tardera pas à le rejoindre.

La mode, on le sait, porte sur un signe dont le signifié n'est pas l'usage, mais la distinction et la conformité tout à la fois. La mode (moderne) apparaît donc lorsque la répartition des signes cesse de s'effectuer selon des normes préfixées, mais en fonction du marché. La mode, vécue par l'individu comme l'expression de soi, est ainsi liée clairement au système de production et à sa médiatisation. Cette mode est liée surtout à l'organisation de la production industrielle, c'est-à-dire au marketing qui cherche à déterminer et à provoquer l'étendue de la demande. Ces biens ne sont pas nécessairement d'origine industrielle et il est probable que certaines manifestations de la mode ne le seront jamais : comment industrialiser une coupe de cheveux, par exemple ? On voit bien ici que le lien s'établit entre le modèle marketing, d'origine industrielle (magasins franchisés par exemple), et une image sociale véhiculée ou construite par les seuls médias : l'image « Dessange » peut s'afficher sur les murs comme une automobile sans que la coupe de cheveux ne soit jamais industrialisée. C'est donc bien le rapport

7. La tournure est un vêtement de dessous métallique qui fait bomber l'arrière de la robe et soutient le poids du tissu ; cette tournure est ouverte sur le devant, contrairement à la crinoline qui fait le tour de la taille. Worth modifie ainsi l'apparence de la robe, et allège le mouvement des femmes, bien avant que Paul Poiret ne supprime le corset (en 1903).

entre le modèle industriel (et non forcément la forme de la production et de la vente) et l'image fournie par les médias qui constitue à la fois le moteur, et la « réalité » de la mode.

Le renouvellement permanent et planifié des objets et des formes susceptibles d'être l'occasion de la mode en est l'instrument privilégié. À partir du moment où l'objet de mode, objet-signe, échappe à la valeur d'usage (le manteau ou les chaussures ne servent plus que secondairement à se protéger des intempéries), il propose deux valeurs fondamentales : il est le support du « nouveau », et il est la marque d'une différence, sur laquelle repose toute « distinction ». On voit ici l'homologie de la mode et de l'information : l'événement repose non sur une quelconque importance intrinsèque, mais sur le brandissement du nouveau comme différence.

Conclusion

R. Barthes voyait dans la mode le « refus d'hériter » et la caractérisait comme le « droit naturel du présent sur le passé » ; si bien que le paradoxe de la mode est, très exactement, celui de l'actualité. Le renouvellement le plus visible aujourd'hui est probablement celui des « smartphones » et des appareils connectés qui indiquent tout à la fois : l'activité industrielle de production des signes (messages en tous genres) et leur consommation. Exister, absolument, maintenant, dans le hors temps de l'actualité, voilà la visée de la mode qui ne peut se soutenir que des médias parce qu'ils s'en nourrissent en s'en faisant l'écho. L'exemple de la « sortie » du nouvel *iPhone*, *iPad* ou tout autre appareil de la firme Apple l'indique clairement : la mode se vit comme un perpétuel avènement que les médias signalent et célèbrent comme un événement.

Références

- BARTHES Roland, 1967, *Système de la mode*, Paris, Seuil.
- BAUDRILLARD Jean, 1972, *Pour une critique de l'économie politique du signe*, Paris, Gallimard, collection « Les Essais ».
- HABERMAS Jürgen, 1978 [éd. orig. 1962], *L'Espace public*, trad. de l'allemand par M. B. de Launay, Paris, Payot, collection « Critique de la politique ».
- LABROSSE Claude et RÉTAT Pierre, 1985, *L'Instrument périodique. La fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- MARX Karl, 1963, *Oeuvres*, éd. établie par M. Rubel, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade ».
- MARX Karl, 1972 [éd. orig. 1867], *Le Capital*, trad. de l'allemand par M. J. Roy, Paris, M. Lachâtre.

- MONTAIGNE Michel (de), 2007 [éd. orig. 1580], *Les Essais*, éd. établie par J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade ».
- Ovide, 1928 [1 ap. J.-C.], *L'Art d'aimer*, trad. du latin par H. Bornecque, Paris, Les Belles Lettres, collection « Guillaume Budé ».
- ROUSSET Jean, 1953, *La Littérature de l'âge baroque en France. Circé et le paon*, Paris, Corti.
- TÉTU Jean-François, 1982, *Le Discours du journal*, thèse de doctorat en lettres et sciences humaines, Université Lyon 2.
- ZOLA Émile, 1873, *La Curée*, Paris, G. Charpentier.
- ZOLA Émile, 1883, *Au bonheur des dames*, Paris, G. Charpentier.
- ZOLA Émile, 1960 [éd. orig. 1883], *Au bonheur des dames*, Paris, Fasquelle, collection « Les Rougons-Macquart » et « le Livre de poche ».
- ZOLA Émile, 1960-1967, *Les Rougon-Macquart, Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*, 5 tomes, éd. établie par A. Lanoux et H. Mitterand, Paris, Gallimard, collection « Bibliothèque de la Pléiade ».

Résumés

Témoins, témoignages

Mabel E. Elliott, l'héroïne de Marach. Émergence et éclipse du témoin Joceline Chabot

En 1919-1920, l'Américaine Mabel E. Elliott témoigne de sa première expérience personnelle et professionnelle en tant que médecin et travailleuse humanitaire auprès des réfugiés arméniens de Marach dans l'Empire ottoman occupé par les Alliés. Plongée au cœur du conflit qui oppose l'armée française déployée en Cilicie et les troupes nationalistes turques, elle organise le travail humanitaire et socio-sanitaire auprès des survivants du génocide de 1915. En février 1920, dans des conditions hivernales éprouvantes, elle doit évacuer l'hôpital (le personnel et les patients) et suivre les troupes françaises en compagnie de milliers d'Arméniens terrorisés à l'idée de tomber aux mains des soldats turcs. En s'inspirant des travaux de Jacques Walter et Béatrice Fleury mis en œuvre dans le cadre du programme de recherche « Carrières testimoniales. Les devenirs-témoins de conflits des xx^e et xxi^e siècles », l'autrice cherche à comprendre les facteurs qui ont permis à Mabel E. Elliott d'acquérir « le statut de bon témoin ». Autrement dit, quel est le contexte historique et sociologique qui favorise l'émergence de ce témoin et de son témoignage ?

Mots clés : aide humanitaire, *American Women's Hospitals*, témoin, témoignage, Cilicie, empire ottoman, réfugiés arméniens

De la Lorraine à la Chine. Recherche sur le parcours des témoins des affrontements de Chongqing

Miao Chi

Les recherches de Jacques Walter relatives au programme « Carrières testimoniales. Les devenirs-témoins de conflits des xx^e et xxi^e siècles » ont été une source d'inspiration essentielle de cette étude portant sur la trajectoire qui conduit les individus concernés à rompre le silence pour livrer un témoignage sur les affrontements de Chongqing. Cette contribution explore le parcours de deux témoins des affrontements de Chongqing, messieurs Zhisheng Zheng et Musen Li, à mettre en évidence les facteurs qui conduisent ces deux témoins à prendre la parole pour transmettre leurs expériences à des tiers, et à analyser les conditions requises pour qu'un témoin des affrontements de Chongqing

devienne un témoin professionnel et les conditions de « pollinisation » d'un témoignage grâce aux sources primaires des entretiens.

Mots clés : carrières testimoniales, témoins professionnels, parcours des témoins chinois, affrontements de Chongqing, Révolution culturelle, Zhisheng Zheng, Musen Li

Le témoin, le témoignage, la mémoire. Modestes retours sur 40 ans de pratique du témoignage

François Cochet

Le statut du témoin et la référence aux témoignages se trouvent au cœur de toute démarche historique. Les moyens d'investigation mis en œuvre par l'historien ont été renouvelés par la pratique des sources orales et les moments de guerre sont des périodes clés de l'usage des témoignages. Alimentant des mémoires parfois conflictuelles, mais toujours significatives d'un état de la société, les témoignages, à condition d'être convenablement contextualisés, enrichissent la démarche historique.

Mots clés : témoin, témoignage, mémoire, histoire, guerre

Le témoignage chrétien – d'un témoin qui n'a pas vu ? Une institution communicationnelle de l'Église catholique

David Douyère

Cette contribution propose une réflexion sur la notion chrétienne de témoignage qui, dans l'Église catholique, constitue une forme de la communication à laquelle elle incite. Cette notion dévie toutefois du sens commun, historique, ou du sens judiciaire dans la mesure où elle évoque l'inscription dans une lignée textuelle et communautaire, langagière, et valorise l'expérience et l'affect plus qu'elle ne suppose « d'avoir vu » quelque chose ou quelqu'un (l'entité immatérielle à laquelle elle se réfère). Le témoin est celui qui relaie son expérience et sa foi, et incite à la reproduire, non celui qui fait part du réel. Il contribue plutôt à le créer en prolongeant l'existence jadis instituée. À ce titre, le témoignage devient une institution apologétique, incontestable, qui sort le discours religieux du champ de l'argumentation rationnelle et l'ancre dans le récit et la subjectivité biographiques.

Mots clés : communication, témoignage, récit, langage, religion, évangélisation, catholicisme

De la résignation ?

Catalina Sagarra

Lors de violences extrêmes telles celles générées par des États génocidaires ou prêts à commettre des crimes de masse ou contre l'humanité, la société est en amont sensibilisée à ce qu'elle vivra, mais surtout à ce qu'elle devra entériner, voire ce à quoi elle devra participer. À coup de lois et de décrets, des droits sont violés et des privilèges

accordés aux individus qui sans grands cas de conscience seront prêts à tout pour que le projet étatique voie le jour. Appartenant à un groupe clairement identifié, les victimes porteraient le poids de tous les maux passés, présents et futurs. Ces personnes sont alors non seulement marginalisées, mais aussi perçues comme méritant leur sort, à tel point que les exécuteurs pensent que celles-ci se laissent docilement mener à leur mort ; perception d'ailleurs largement partagée par ceux-là mêmes qui pourraient ou devraient leur venir en aide. Or, les témoignages des exécuteurs ne laissent guère de doute sur cette supposée docilité et sur leur incapacité à juger leurs actions à leur juste mesure.

Mots clés : Allemagne nazie, Auschwitz, exécuteurs, culpabilité, témoignages, résignation

Des luttes et des politiques mémorielles en Argentine : trois controverses autour de l'ex-centre clandestin de détention ESMA

Claudia Feld

L'École de mécanique de la Marine (ESMA) fonctionna pendant la dernière dictature militaire argentine (1976-1983) comme un centre clandestin de détention et de torture. On estime qu'environ 5 000 personnes y ont été détenues. Moins de 300 y ont survécu. Depuis la fin de la dictature, l'ESMA occupe une place centrale dans les représentations, les récits et le travail de mémoire sur la disparition de personnes en Argentine. Cependant, en dépit de sa valeur symbolique, au cours des 20 premières années de la période démocratique (1983-2003), l'ESMA est restée aux mains de la Marine et a poursuivi ses fonctions en tant qu'école navale. Jusqu'en 2004, on n'y trouvait ni marques ni signes visibles pouvant montrer son passé comme centre clandestin. Cette contribution reconstruit trois controverses clés de la période 1998-2013 autour d'accord de la préservation du site, puis de sa « récupération » et finalement de l'occupation ultérieure des divers bâtiments de l'ESMA. Les positions des différents acteurs, les diverses notions de « mémoire » en litige, les fonctions du témoignage et les différentes articulations avec l'État sont analysées.

Mots clés : mémoire, Argentine, ESMA, témoignages, État, droits humains

Traduire en Ukraine des auteurs français du 19^e siècle : résister pour exister

Galyna Draneko

Dans cette contribution, l'autrice examine comment les histoires personnelles des auteurs des versions ukrainiennes des textes maupassantiens, flaubertiens et zoliens entrent en écho avec l'histoire de la traduction et l'histoire de l'Ukraine. Étape par étape, elle établit les postures traductives des traducteurs consacrés et bannis, traducteurs en consonnance avec le pouvoir ou en dissidence, traducteurs emprisonnés, déportés et exterminés. En même temps, elle met au jour les stratégies et les tactiques qu'ont employées les traducteurs des œuvres de ces trois romanciers pour non seulement inscrire, mais aussi

écrire l'Histoire dans leur propre langue. En effet, dans un pays colonisé où régnaient la censure et la répression, il leur importait de faire acte de résistance en donnant une nouvelle vie à leur langue nationale. Ainsi, et enfin, grâce aux pistes apparues par l'étude de son corpus, l'autrice montre comment à une « culture-colonie », celle d'une littérature nationale opprimée, peut se substituer une « culture-de-la-traduction », propice à sauver et à enrichir une langue maternelle, parce qu'elle est réceptive et capable de s'approprier – au sens d'en faire son « propre » (A. Berman) – des œuvres étrangères.

Mots clés : histoire, historiographie, Ukraine, posture traductive, récit de vie, traduction, langue nationale

Les vérités d'une fausse victime. *La Mythomane du Bataclan* d'Alexandre Kauffmann

Béatrice Fleury

En juillet 2016, sont identifiées les premières escroqueries à propos des attentats terroristes qui ont touché Paris puis Nice en 2015 et 2016. Les affaires font grand bruit et interrogent le rapport qu'une société entretient avec la cause victimaire. En 2021, le journaliste indépendant Alexandre Kauffmann publie *La Mythomane du Bataclan* qui relate l'enquête qu'il a conduite sur Florence M., une fausse victime jugée et condamnée pour escroquerie. Membre de l'association Life for Paris, celle-ci avait œuvré pendant plusieurs mois à la protection des victimes des attentats. En étudiant la réception du récit de cette fausse victime dans les médias généralistes et sur les réseaux sociaux, l'autrice distingue deux modes de réception : l'un fondé sur une adhésion à une cause victimaire, l'autre exprimant une forme de rupture sociale à laquelle fait écho l'itinéraire de Florence M. En creux de ces différences, l'autrice montre que, dans ce mouvement, le statut de victime se voit reconfigurer, la fausse victime étant parée d'un statut proche de celui de son double positif. Plus largement, est émise l'hypothèse selon laquelle le récit portant sur Florence M. et sa réception sont un analyseur du rapport entretenu à la victime.

Mots clés : *Mythomane du Bataclan (La)*, Alexandre Kauffmann, éditions Goutte d'Or, attentats terroristes, Bataclan, victime, fausse victime, Florence M., Flo Kitty, Life for Paris, Fonds de garantie des victimes (FGTI), *Les Jours, narrative non-fiction*

Attentats de Paris du 13 novembre 2015. Quel degré de concernement chez des témoins à Metz ?

Corinne Martin

Après les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, l'historien Denis Peschanski et le neuroscientifique Francis Eustache ont lancé le Programme 13-Novembre visant à étudier les « rapports entre événement traumatique, mémoire individuelle et mémoire collective », par le recueil de quelque 1 000 témoignages à Paris et en régions. À partir du corpus de témoignages collectés en région Grand Est, à Metz, l'autrice interroge les « raisons

personnelles » qui ont conduit, motivé ces témoins non directs, en région, à venir participer à ce programme : quel degré de concernement les anime ? L'hypothèse d'une passerelle identificatoire est posée, pour comprendre comment le récit de ces attentats vient s'ancrer dans l'histoire personnelle, en vue d'éclairer quelques nœuds d'articulation entre mémoires individuelle et collective. Il s'agit d'une étude exploratoire fondée sur trois témoignages et visant à esquisser des pistes d'analyse future pour l'ensemble du corpus en région.

Mots clés : Attentats du 13 novembre 2015, témoin, mémoire individuelle, mémoire collective, identification, témoignage « non direct »

Les figures du témoignage dans les talk-shows télévisés

Sébastien Rouquette

À quelle condition des citoyens dits « ordinaires » – ni experts, ni syndicalistes, ni responsables politiques – peuvent-ils accéder aux talk-shows télévisés ? Au milieu des années 1980, tant au France qu'aux États-Unis, ces participants sont de plus en plus invités au titre de témoins représentants d'un groupe ou illustrant une situation. 40 ans plus tard, après que le nombre de chaînes – notamment privées – a été multiplié, la place accordée aux témoins télévisés est-elle toujours aussi importante ? La légitimité allouée à la parole testimoniale a-t-elle évolué ? Dans ce cas, quelles sont les implications médiatiques et sociales de cette évolution ?

Mots clés : témoin, *talk-shows*, émotion, espace public télévisé

Entre histoire et mémoire

En marge, Bergier ou l'art d'être baroque

Régis Le Mer et Jacques Pellet

Jacques Bergier (1912-1978), juif natif d'Odessa (Ukraine), être déconcertant, paradoxal et attachant, causeur prolix mais homme secret, grand lecteur et amateur de littérature fantastique, mais aussi avec une véritable culture scientifique, a tenté sa vie durant de faire coexister en lui, en les mettant sur le même plan, le réel et l'imaginaire, la pensée rationnelle et la pensée magique, les faits et les hypothèses, le fantastique et le quotidien, ceci expliquant sa participation à l'écriture entre autres ouvrage du *Matin des magiciens* en 1960. Il est ainsi considéré comme un des deux fondateurs avec Louis Pauwels du réalisme fantastique. Son humour, omniprésent selon ses contemporains, pouvait l'amener à jouer avec et à se jouer de l'interlocuteur. Résistant authentique dans le réseau Marco-Polo, il fut déporté à la Neue Bremm (Allemagne), séjour qui le marqua définitivement. Il a tiré de sa période résistante le roman d'espionnage vécu *Agents secrets contre armes secrètes*, sujet à controverses.

Mots clés : judéité, Résistance, Marco-Polo, trauma, culpabilité, trace, histoire, mémoire, domination, déportation, Neue Bremm (Allemagne), témoin, victimisation, héroïsation

Comment le Chambon-sur-Lignon s'est souvenu. Histoire d'une mémoire Nathalie Heinich

Le village du Chambon-sur-Lignon, en Haute-Loire, est mondialement connu pour avoir reçu à titre collectif un diplôme d'honneur de l'institut Yad Vashem en raison du sauvetage d'un grand nombre de juifs pendant l'Occupation. Or, cette histoire a mis longtemps à émerger, dans la mémoire collective et, parallèlement, dans l'historiographie, puisque la première trace d'inscription mémorielle date de la fin des années 1970, et le premier colloque consacré au sujet de 1990. Cette contribution retrace les principales étapes de cette construction croisée de la mémoire et de l'histoire, et tente d'en décrire les obstacles et les difficultés alors même que son objet – un sauvetage massif – ne comporte ni honte ni trauma.

Mots clés : Chambon-sur-Lignon, histoire, juifs, Justes, mémoire, sauvetage

Chana Orloff : la mémoire sculptée Estrella Israel Garzón et Marilda Azulay Tapiero

Dans cette contribution, les autrices s'intéressent à la vie et à l'œuvre sculpturale de Chana Orloff (1888-1968). Sa biographie se mêle à des événements historiques qui marquent sa trajectoire vitale et artistique et se traduisent dans ses œuvres. Depuis les pogroms dans son Ukraine natale qui la conduisent à émigrer en Palestine avec sa famille ; sa maison-atelier à la Villa Seurat, au Paris de Montparnasse ; la Seconde Guerre mondiale avec ses pièces qu'elle appela « Sculpture de Poche » ; sa fuite de la rafle du Vél'd'Hiv, son refuge à Genève avec son fils, la destruction de son atelier et le retour, *Le Retour* (1945), un symbole des déportés. Retour à Paris et en Israël.

Mots clés : Chana Orloff, sculpture, Paris, Israël, mémoire, Villa Seurat

Un geste politique : la poignée de main Mitterrand-Kohl du 22 septembre 1984 à Douaumont. Entre image et mémoire François Audigier

Le 22 septembre 1984, lors d'une commémoration des morts de la Première Guerre mondiale à l'ossuaire de Douaumont, le président de la République française, François Mitterrand, prend la main du chancelier allemand, Helmut Kohl. L'image de cet instant, qui combine solennité et émotion en un lieu éminemment symbolique, est saisie à la fois par des photographes et par les caméras de la télévision française, présente sur place. Qu'elle soit fixe ou animée, l'image est reprise dans les journaux télévisés du soir, avant, le lendemain, de s'afficher en Une des quotidiens français et allemands, puis de gagner les autres médias occidentaux. Ce visuel, devenu iconique au point d'illustrer plusieurs manuels scolaires, est souvent présenté comme la consécration, près de 20 ans après le traité de l'Élysée signé en 1963 entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, de la réconciliation franco-allemande. Cette poignée de main entre les deux responsables politiques ne se limite pas à cette seule dimension. Après avoir rappelé les circonstances

exactes de ce geste paradoxal puisqu'à la fois spontané et construit, nous en soulignerons la nature politique exacte (un geste de réparation envers l'Allemagne après l'absence de cette dernière lors des commémorations du débarquement de Normandie quelques mois plus tôt) avant d'observer ses résonances. L'auteur analyse sa rapide mise en mémoire qui a fait perdre à ce geste une partie de sa charge politique initiale pour l'ériger comme un lieu de mémoire européen.

Mots clés : Mitterrand-Kohl, Douaumont, poignée de main, mémoire, guerre

Espaces de mémoire dans l'expérience argentine

Luciana Messina

Lorsque nous parcourons les rues de nos villes, nous rencontrons une diversité de matérialités qui nous parlent d'événements et d'acteurs d'autres temps : marques, inscriptions, sites, objets et musées destinés à commémorer des passés plus lointains ou plus proches. Soit comme cadre social, ancrage matériel, réceptacle, support et/ou véhicule, l'espace urbain est une composante active dans les processus de sens et de représentation du passé et dans l'élaboration des mémoires sociales. L'autrice interroge le processus social, politique et institutionnel de construction des espaces de mémoire en Argentine, en mettant l'accent sur la ville de Buenos Aires. Pour cela, elle revient sur certains des apports théorico-méthodologiques du projet « qualifier, disqualifier et requalifier des lieux de détention, concentration et extermination » dirigé par Béatrice Fleury et Jacques Walter entre les années 2007 et 2010. En particulier, le concept de « dispositif de médiation mémorielle » et le cadre théorico-conceptuel qui implique l'articulation de processus complexes de qualification, disqualification et requalification des sites où se sont produites des violations des droits humains (anciennes prisons, centres de détention clandestins, camps de concentration, entre autres), appelés dans différentes parties du monde sites authentiques, historiques, de témoignages, récupérés. Il y a autour d'eux des expériences très diverses : certaines ont été tôt occupés par les survivants, d'autres ont été démolis, oubliés, récupérés et/ou réfonctionnalisés. En eux, les vestiges, les ruines et les restes opèrent comme des donneurs d'une authenticité qui, on le sait, est toujours de l'ordre de l'effet. L'autrice résume et réfléchit sur certains débats et défis qui ont été présents depuis le début de la construction d'espaces de mémoire dans les anciens centres de détention clandestins de la ville de Buenos Aires, c'est-à-dire dans des sites authentiques qui développent des projets institutionnels auxquels participe l'État (local et national) et qui aspirent à transmettre un récit complet du passé et à devenir des références permanentes de l'histoire de l'horreur et de la souffrance qui y sont dénoncées et commémorées.

Mots clés : espaces de mémoire, centres de détention clandestins, dispositifs de médiation mémorial, dictature militaire, processus de qualification, droits humains, Argentine

Mémoires autour d'Ousmane Sembène (1923-2007)

Sylvie Thieblemont-Dollet

Ousmane Sembène, cinéaste sénégalais engagé, devenu au fil du temps une figure essentielle dans l'histoire du colonialisme et du postcolonialisme, représente le symbole du non-oubli de l'histoire de l'Afrique. Par l'usage du cinéma forain dont il est un acteur essentiel, il transmet ce que les Africains, à son sens, doivent connaître de leur passé. Après sa mort en 2007, plusieurs hommages lui sont rendus sur le plan international (articles de presse, émissions télévisées, livres, conférences, projections de ses films, festivals, expositions...). Mais c'est grâce également au documentaire *Sembène! The inspiring story of the father of African cinema* réalisé par S. Gadjigo et S. Silverman (2015) que sa mémoire et son œuvre reprennent sens et touchent de plus en plus de personnes. En outre, l'Association Sembène Ousmane, créée à Dakar en 2018, a établi plusieurs projets scientifiques et grand public pour que Sembène, certes, ne soit pas oublié, mais aussi que son œuvre et le paratexte sembénien qui lui est inhérent soient enfin rassemblés.

Mots clés : Ousmane Sembène, mémoire, histoire, engagement, cinéma, non-oubli, transmission

La gastronomie et le tourisme français entre histoire et mémoire. Autour du Guide Michelin de 1936

Jean El Gammal

L'histoire de la gastronomie française suscite un intérêt renouvelé et peut concerner les évaluations et les palmarès. Ceux du *Guide Michelin* se sont précisés à partir de l'entre-deux-guerres, en relation avec de nombreux signes conventionnels. En 1936, de nombreuses étoiles ont été décernées aux bonnes tables de la capitale et des régions. D'une certaine manière, elles rendent compte de la géographie gastronomique française et permettent de situer cette période dans une perspective mémorielle, en faisant la part des nombreux changements apparus jusqu'à nos jours.

Mots clés : France, gastronomie, tourisme, histoire, mémoire

Traces de mineurs. De témoignages en médiations numériques

Sylvie Leuleu-Merviel

Le patrimoine immatériel est vivant, incarné dans les hommes qui le portent. Maintenir le lien à la mémoire et à l'Histoire impose alors d'en produire des traces, à même de le préserver, le conserver et le transmettre. À ce titre, recueillir la parole et l'image de ses témoins est essentiel, tout autant que convertir ces récits personnels en médiations numériques susceptibles de défier le temps. Sur le terrain de la mémoire minière, ce chapitre envisage quelques réponses apportées à ce type de questions par le projet ANR MémoMines.

Mots clés : patrimoine, trace, mémoire, témoignage, récit, dispositif numérique, médiation

Mémoire, souvenir, témoignage et récit dans *Face à la mère*, pièce de Jean-René Lemoine

André Petitjean

On assiste depuis quelques décennies à une véritable vogue de la parole solitaire au théâtre (monologues ou soliloques) sous la forme d'un personnage, seul en scène, qui parle et raconte. En prenant pour exemple la pièce *Face à la mère* de Jean-René Lemoine, il s'agit d'analyser son fonctionnement narratif eu égard à la problématique de la mémoire. Il apparaît que ce texte est un véritable récit mais qui repose sur une structure dialogale grâce à une alternance entre narration et monstration. Cela permet au personnage d'exercer une intense activité mémorielle en voyageant en permanence dans des chronotopes différents, passés et présents.

Mots clés : *Face à la mère*, Jean-René Lemoine, pièce monologuée, mémoire, souvenir, vie en récit

***Rembob'Ina*. Une histoire nostalgique de la télévision à la télévision**

Céline Ségur

Depuis le 4 novembre 2018, la chaîne de télévision LCP diffuse chaque semaine une émission, *Rembob'Ina*, consacrée à l'histoire de la télévision. Le programme a pour ambition de proposer des archives sélectionnées de la télévision, parfois exhumées, et de les éclairer par un débat. Il est animé par un journaliste et réalisé en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA). De fait, cette émission se positionne dans un registre différent de celui des programmes du même genre (dont l'emblématique *Les Enfants de la télé*), davantage orientés vers le divertissement. Si le cas n'est pas singulier, il n'en est pas moins particulier : par ce dispositif, un média écrit lui-même son histoire. Par ce dispositif, la télévision contribue à la formation de représentations sur elle-même, sur la société et sur le rapport que la société entretient avec son passé. La nature du programme et le succès critique qu'il rencontre depuis sa première diffusion conduisent à interroger la formation de ces représentations à partir de trois valeurs attribuées aux archives télévisuelles : nostalgisante, testimoniale et historique.

Mots clés : archive, histoire, Institut national de l'audiovisuel (INA), nostalgie institutionnelle, *Rembob'Ina*, représentations, télévision, témoignage

Les dits du chêne et du saule : le « palais de mémoire » d'un professeur de contes cinématographiques. Journal météorologique de l'esprit d'une maison de recherche (2009-2019)

Claude Nosal

Ce journal météorologique de l'esprit, par référence au *Journal* de Henry D. Thoreau est organisé en plusieurs entrées, les « théâtres de mémoire » ou « rushes » en langage cinématographique, schémas concentriques et cités de l'imaginaire mis en scène dans

les cycles « Anthropologie et Cinéma. Cinémas du réel et de l'invisible », empilés de telle façon que le lecteur puisse les consulter à sa convenance ou y puiser les éléments de son imaginaire. Cette exploration archéologique des images – qui séduisent, frappent, révèlent et nous asservissent – propose de rendre visite métaphoriquement à ma maison de recherche, à cette zone instable où la notion de temps se dilate à l'infini, où le réel se réduit en termes de possibilités, à un moment où tout peut disparaître, mais où tout est encore là, à portée de vue. Il s'agit d'avancer à reculons pour tenter de reprendre à rebours ces années avec sa sensibilité, ses fragilités, ses envies, ses refus, ses colères, ses chagrins, son discernement. Les mots du poète allemand Hölderlin servent de boussole : « Là où croît le danger croît aussi ce qui sauve ».

Mots clés : journal météorologique de l'esprit, théâtre de mémoire, hospitalité inconditionnelle, inconditionnalité conditionnelle, Anthropologie et Cinéma, maison de réunion maori, palais de mémoire, kolam, wei-chi, stammtisch, science froide, mouvements de la pensée chaude

Interrelations

Les toponymes scientifiques comme gestes mémoriels

Robert Bouré

Les lieux académiques (universités, instituts, laboratoires, amphithéâtres...) sont le plus fréquemment l'enjeu d'un travail de patrimonialisation, à travers l'attribution d'un nom de baptême qui rend hommage le plus souvent à un glorieux scientifique local, mais à la renommée nationale voire internationale. Cette contribution interroge les conditions de ce travail mémoriel et souligne combien les évolutions récentes de la politique universitaire française conduisent les établissements à changer de logique dans l'attribution des noms, au profit de logiques marketing territoriales et communicationnelles, au détriment souvent de la célébration de figures savantes.

Mots clés : université, patrimonialisation, savants, hommage, marketing territorial

Le *Matin des magiciens*, le « réalisme fantastique » et le nazisme

Olivier Dard

Grand succès de librairie, *Le Matin des magiciens* publié en 1960 par Louis Pauwels et Jacques Bergier marque leur entrée dans l'espace public et médiatique et l'affirmation d'une « méthode de travail », le « réalisme fantastique ». L'objet de cette contribution est de montrer par quel cheminement spirituel ces deux hommes ont posé les bases du « réalisme fantastique ». Dans un second temps, la contribution étudie son application au cas du nazisme et l'écho que leur interprétation de ce dernier a rencontré.

Mots clés : ésotérisme, nazisme, occultisme, réalisme fantastique, société secrète

Le crime des sœurs Papin : des archives aux discours médiatiques, quelques réflexions sur la violence et le genre

Isabelle Garcin-Marrou

Revenant sur les archives de l'affaire et les discours de presse parus au cours du procès des sœurs Papin (1933), cette contribution analyse les reconstructions d'un crime à laquelle se livrent les instances médicales, judiciaires et médiatiques pour saisir leurs articulations aux rapports de genre et de classe. La composition des archives est ainsi mise en regard avec ce que les médias en retiennent, et la contribution tente de comprendre aussi – au-delà de la violence du geste des sœurs Papin, comment un faisceau de discours – un ordre discursif – a pu parvenir à dénier à deux femmes, deux domestiques, leur humanité.

Mots clés : crime, archives, violence, guerre, justice

Edgar Julius Jung (1894-1934), « conservateur révolutionnaire » et opposant à Hitler

Michel Grunewald

Engagé volontaire en 1914 dans les rangs de l'armée du Reich à l'âge de 20 ans, Edgar Julius Jung avait le grade de lieutenant quand l'Allemagne déposa les armes en 1918. Opposé d'emblée à la République, il participa à la répression qui s'abattait au printemps de 1919 à Munich sur les communistes et leurs alliés après l'effondrement de la « république des conseils » bavaroise. À partir du début de la phase de stabilisation de la République de Weimar, il abandonna définitivement l'action violente et mit sa plume au service d'un projet de Reich autoritaire, grand-allemand et d'organisation corporatiste. Après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, il entra dans la « garde rapprochée » du vice-chancelier Franz von Papen dont il devint la plume. Dissimulant de moins en moins son opposition à Hitler à partir du début de 1934, il rédigea le discours très critique envers les nationaux-socialistes que F. von Papen prononça le 17 juin 1934 à l'université de Marbourg, marquant ainsi son désaccord avec la radicalisation sans cesse accrue du régime mis en place le 30 janvier 1933. Le pouvoir national-socialiste ne pardonna pas à E. J. Jung son rôle auprès de F. von Papen et le fit assassiner lors de la purge du 30 juin 1934.

Mots clés : République de Weimar, « révolution conservatrice » allemande, idéologie du Reich, opposition au nazisme, discours de Marbourg (1934), purge du 30 juin 1934

L'analogie jugée par les historiens : les limites de l'acceptable

Roselyne Koren

Les raisonnements comparatifs jouent un rôle cognitif essentiel. L'analogie y occupe une place privilégiée : elle permet d'établir des similitudes ponctuelles entre des domaines totalement hétérogènes. Elle ne constitue pas alors une preuve, mais une hypothèse heuristique contribuant à explorer l'inconnu, le thème, en le comparant au déjà connu,

le *phore*. Les rhétoriciens s'accordent tous sur ce point, mais ne définissent pas les limites de cette hétérogénéité. Or ces limites existent assurément puisque circulent souvent dans les médias des protestations indignées dénonçant des dissemblances « démesurées », « inacceptables ». Le *phore* étant fréquemment un événement historique, des historiens y sont invités à analyser ces « scandales argumentatifs ». Cette contribution propose trois études de cas où l'on peut déduire de leurs tribunes la nature des limites de l'acceptable.

Mots clés : analogie fallacieuse, contre-discours d'historiens, parangon du mal, chrononyme, hétérogénéité, acceptabilité, engagement du chercheur

La *vis comica* de Louis de Funès au service de la réconciliation des religions : étude des *Aventures de Rabbi Jacob*

Arnaud Mercier

Grand succès d'audience au cinéma comme lors des rediffusions à la télévision, le long-métrage de Gérard Oury *Les Aventures de Rabbi Jacob*, avec Louis de Funès dans le rôle-titre, est un film comique qui a néanmoins pour ambition de faire réfléchir à la cohabitation entre les religions. Sous couvert de farce burlesque, la xénophobie est mise en scène pour mieux être raillée et condamnée. Pourtant des chercheurs et journalistes ont accusé ce film d'être raciste car présumé anti-arabe. Ce chapitre taille en pièces cette lecture idéologique et biaisée de l'œuvre et de restituer toute sa verve comique au service d'un message de tolérance interreligieux.

Mots clés : Louis de Funès, racisme, xénophobie, tolérance, comédie, cinéma

***Bouboule chez les Croix-de-Feu*, de T. Trilby. L'engagement des femmes de la droite nationaliste dans la France des années 1930**

Gilles Richard

Sous le nom de plume T. Trilby, Thérèse de Marnyhac (1875-1962) publia dans les années 1920-1930, chez Flammarion, une série de sept romans à succès mettant en scène une femme surnommée Bouboule, directement aux prises avec les transformations politiques et sociales de son temps. Aujourd'hui oubliés, ces romans politiques permirent à cette autrice catholique et nationaliste de mettre en scène le processus d'adhésion politique aux mouvements des Croix-de-Feu. L'auteure fait de Bouboule la porte-parole des femmes catholiques qui, face au danger bolchevique, souhaitent s'engager pour défendre la nation menacée. Elle montre ainsi le passage d'un engagement social vers un engagement politique. Volonté de s'engager sur le plan politique qui renvoie directement à la tradition de mobilisation collective des femmes catholiques, voulue et organisée par l'Église depuis la victoire des républicains à la fin des années 1870.

Mots clés : Croix-de-Feu, colonel de La Rocque, catholicisme, engagement, roman

La naissance de la mode

Jean-François Tétu

La mode, entendue comme usage passager qui dépend du goût, est une des formes essentielles de ce que Karl Marx nommait « fétichisation de la marchandise ». Mais il lui faut des conditions particulières pour s'imposer dans une société ; en effet, les sociétés anciennes comme la République romaine, très ritualisée, ou la société féodale, fondée sur la représentation, ne la connaissent pas sous la forme moderne. Il faut pour cela à la fois une démocratisation, une industrialisation de la production et une médiatisation généralisée. C'est ce que cette contribution suggère, en relevant les traits constitutifs de la production de la mode.

Mots clés : mode, médiatisation, industrialisation des biens culturels, Charles Frederick Worth, fétichisation de la marchandise, nouveauté

Abstracts

Witnesses, testimonies

Mabel E. Elliott, the heroine of Marash: Emergence and eclipse of the witness

Joceline Chabot

In 1919-1920, the American Mabel E. Elliott testified of her first personal and professional experience as a doctor and humanitarian worker with the Armenian refugees of Marash in the Ottoman Empire occupied by the Allies. During the battle between the French army and the Turkish nationalist troops in Cilicia, she organized humanitarian aid and medical work to the survivors of the Armenian genocide. In February 1920, under harsh conditions, she had to urgently evacuate the hospital (patients and workers) and follow the French troops as well as thousands of Armenians terrified at the idea of falling into the hands of Turkish soldiers. Inspired by the research of Jacques Walter and Béatrice Fleury implemented as part of the program entitled *Les Carrières de témoins de conflits contemporains*, we seek to understand the factors that allowed Mabel E. Elliott to acquire the status of a « good witness ». In other words, in what sociological and historical context did this witness and her testimony emerge?

Keywords: Humanitarian Aid, American Women's Hospitals, witness, testimony, Cilicia, Ottoman Empire, Armenian refugees

From Lorraine to China: Research on the journey of witnesses to the factional conflicts in Chongqing clashes

Miao Chi

Professor Jacques Walter's research on the programme "Carrières testimoniales. Becoming Witnesses to Conflicts in the 20th and 21st Centuries" was an essential source of inspiration for this study on the trajectory that leads witnesses to break their silence to give testimony on the Chongqing clashes. This article aims to explore the journey of two witnesses to the Chongqing clashes, Mr Zhisheng Zheng and Mr Musen Li, to highlight the factors that lead these two witnesses to speak out and pass on their experiences to third parties, and to analyze the conditions required for

a witness to the Chongqing clashes to become a professional witness and the conditions for the “pollination” of a testimony through the primary sources of the interviews.

Keywords: testimonial careers, professional witnesses, chinese witnesses journey, the factional conflicts in Chongqing clashes, the Cultural Revolution, Zhisheng Zheng, Musen Li

Witness, Testimony and Memory. Some modest flash-backs about 40 years of practical uses

François Cochet

The witness' status and the use of testimony as a scientific tool for an academic historian is a topic from a long time. Some new approaches could be found through oral history and the wars are obviously key-moments for the use of testimony and shaping memories. These memories, sometimes at struggle between them, tell a state of mind at a precise time. Considered as scientific subjects, Testimony and Memories become real assets for the historian.

Keywords: witness, testimony, memory, history, war

Christian testimony - about a witness who has not seen? A communicative institution of the Catholic Church

David Douyere

This article proposes a reflection on the Christian notion of testimony which, in the Catholic Church, constitutes a form of communication, to which it encourages. However, this notion deviates from the common, historical or judicial sense in that it evokes inscription in a textual and communal, linguistic lineage, and values experience and affect, more than it presupposes «having seen» something or someone (the immaterial entity to which it refers). The witness is the one who relays his or her experience and faith, and encourages its reproduction, not the one who shares the real. Rather, he contributes to creating it by prolonging its once instituted existence. As such, the witness becomes an apologetic institution, indisputable, which takes the religious discourse out of the field of rational argumentation, and anchors it in the narrative and biographical subjectivity.

Keywords: communication, testimony, narrative, language, religion, evangelisation, catholicism

About resignation ?

Catalina Sagarra

During extreme violence such as the ones generated by genocidal states or states ready to commit mass crimes or crimes against humanity, society is upstream sensitized to what it will experience, but above all to what it will have to endorse, even to what it will

have to participate into. By issuing laws and decrees, rights are violated, and privileges granted to individuals who without experiencing any moral dilemma will be ready to do anything the state envisions to do. The victims, who belong to a clearly identified group, would bear the weight of all past, present, and future evils. These people are then not only marginalized, but they are also perceived as deserving their fate, to the point that the executors think that they are obediently walked to their death; that perception is even widely shared by the very people who could or should help them. However, testimonies of the executors leave little doubt about this alleged docility and show their inability to judge their own actions properly.

Keywords: nazi Germany, Auschwitz, executors, culprit, testimonies, resignation

Struggles and memorial policies in Argentina: three controversies around the former clandestine detention center ESMA

Claudia Feld

The Naval School of Mechanics (ESMA) functioned during the last Argentine military dictatorship (1976-1983) as a clandestine center for detention and torture. It is estimated that around 5,000 people were detained there. Less than 300 survived. Since the end of the dictatorship, ESMA has occupied a central place in the representations, stories and memory work on the disappearance of people in Argentina. However, despite its symbolic value, during the first twenty years of the democratic period (1983-2003), ESMA remained in the hands of the Navy and continued its functions as a naval school. Until 2004, there were no marks or visible signs that could show its past as a clandestine center. This article reconstructs three key controversies of the period 1998-2013 around the preservation of the site, first; then of the “recovery”; and finally, the subsequent occupation of the various ESMA buildings. The positions of the different actors, the various notions of “memory” in dispute, the functions of testimony and the links with the State are analyzed.

Keywords: memory, Argentina, ESMA, sites, testimony, state, human rights

Translating 19th-century French authors in Ukraine: resisting in order to exist

Galyna Draneko

In this article, we shall examine how the personal story of Ukrainian authors translating texts by Maupassant, Flaubert and Zola echo the history of translation in Ukraine, and the History of Ukraine. Thus we shall be led to establish the stance of consecrated and banished translators alike, those who agree with the power and those who dissent, are imprisoned, deported or even eliminated. At the same time, we shall shed light on the strategies and tactics used by the translators of these three novelists in order to not only ascribe, but to inscribe History in their own language. Indeed, in a colonized country where censorship and repression reigned, it was important to them to resist by giving

their national language a new life. So, finally, thanks to the tracks shown by the study of our corpus, we shall be able to show how a “colony-culture”, that of an oppressed national literature, can substitute itself to a “translation-culture”, meant to save and enrich a maternal tongue, since it is receptive and able to appropriate – *i.e.* make it its “domestic” (A. Berman) – foreign works.

Keywords: history, historiography, Ukraine, stance of translation, story of life, translator as re-creator of national language

The truths of a false victim: *La Mythomane du Bataclan* by Alexandre Kauffmann

Béatrice Fleury

In July 2016, the first scams about the terrorist attacks that hit Paris and Nice in 2015 and 2016 were identified. The cases went into uproar and questioned the relationship that a society maintains with the victim cause. In 2021, the independent journalist Alexandre Kauffmann published *La Mythomane du Bataclan*, which recounts the investigation he conducted on Florence M., a false victim tried and convicted for fraud. As a member of the association Life for Paris, she worked for several months towards the protection of the victims of the attacks. By studying the reception of this false victim’s story in the general media and on social networks, we distinguish two modes of reception: one based on the support to a cause of victimhood, while the other expresses a form of social rupture that is echoed in Florence M.’s itinerary. In the light of these differences, we show that, in this movement, the status of victim is reconfigured, the false victim being adorned with a status close to that of her positive double. More broadly, we hypothesize that the story about Florence M. and its reception are an analyzer of the relationship maintained with the victim.

Mots clés : *Mythomane du Bataclan (La)*, Alexandre Kauffmann, éditions Goutte d’Or, terrorist attacks, Bataclan, victim, false victim, Florence M., Flo Kitty, *Life for Paris*, Fonds de garantie des victimes (FGTI), *Les Jours*, narrative non-fiction

November 2015 Paris Attacks: What is the level of concern among witnesses in Metz?

Corinne Martin

After the November 2015 Paris attacks, the historian Denis Peschanski (Centre national de la recherche scientifique [CNRS]) and the neuroscientist Francis Eustache (Ecole Pratique des Hautes Études – Paris Sciences & Lettres [EPHE-PSL], Institut national de la santé et de la recherche médicale [Inserm]) launched the 13-November Program, aiming to study the “relationships between traumatic events, individual memory and collective memory”, by collecting some 1,000 testimonies in Paris and in the regions. From the corpus of testimonies collected in the Grand Est region, in Metz, we will

question the “personal reasons” that led and motivated these indirect witnesses in the region, to come and participate in this program: which level of concern animates them? The hypothesis of an identificatory bridge is posed, in order to understand how the story of these attacks is anchored in personal history, with a view to shedding light on some of the nodes in the articulation between individual memory and collective memory. This is an exploratory study, based on a selection of three testimonies, with the aim of outlining future lines of analysis for the entire corpus in the region.

Keywords: November 2015 Paris attacks, witness, individual memory, collective memory, identification, “indirect” testimony

Testimonial figures in television talk-shows

Sébastien Rouquette

Under what conditions can so-called “ordinary” citizens - neither experts, nor trade unionists, nor political leaders - be invited to participate in television talk shows? Since the mid-1980s, both in France and in the United States, these participants have increasingly been invited as witnesses representing a group or illustrating a situation. 40 years later, while the number of channels - especially private ones - has been multiplied, is the place given to television witnesses still as important? Has the legitimacy granted to testimonial speech evolved? If so, what are the media and social implications of this evolution?

Keywords: witness, talk-show, emotion, television public sphere

Between history and remembrance

From the margin, Bergier or the art of being baroque

Régis Le Mer, Jacques Pellet

Jacques Bergier, a Jew born in Odessa (1912-1978), a disconcerting, paradoxical and endearing being, a prolific writer but a secret man, an addictive reader, a great lover of fantastic literature, but also with a real scientific culture, tried his whole life to make coexist in him, by putting them on the same level the real and the imaginary, the rational thought and the magic thought, the facts and the hypotheses, the fantastic and the everyday life, this explaining his participation in the writing among other works of the *Morning of the Magicians* in 1960. He is thus considered as one of the two founders with Pauwels of the fantastic realism. His omnipresent humor according to his contemporaries, could bring him to play with and to play of the interlocutor. As a member of the Marco Polo network, he was deported to the Neue Bremm, a stay that left a lasting impression on him. From his time in the resistance, he wrote the controversial spy novel *Secret Agents against Secret Weapons*.

Keywords : Jewishness, Resistance, Marco-Polo, trauma, guilt, trace, history, memory, domination, deportation, Neue Bremm, witness, victimization, heroisation

How Chambon-sur-Lignon remembered: History of a memory

Nathalie Heinich

The village of Chambon-sur-Lignon, in Haute-Loire, is known worldwide for having collectively received an honorary diploma from the Yad Vashem Institute due to the rescue of a large number of Jews during the Occupation. However, this history took a long time to emerge, both in the collective memory and, at the same time, in historiography, since the first trace of memorial inscription dates from the end of the 1970s, and the first symposium devoted to the subject from 1990. This article retraces the main stages of this cross-construction of memory and history, and tries to describe its obstacles and difficulties even though its object – a massive rescue – involves neither shame nor trauma.

Keywords: Chambon-sur-Lignon, history, Jews, memory, rescue, righteous

Chana Orloff : The Sculpted Memory

Estrella Israel Garzón et Marilda Azulay Tapiero

The research focuses on the life and sculptural work of C. Orloff (1888-1968). Her biography is intertwined with historical events that mark her vital and artistic trajectory and are reflected in her works. Since the pogroms in her native Ukraine which took her and her family to emigrate to Palestine; her house-workshop at the Villa Seurat, in Paris of Montparnasse; the Second World War with her small pieces that she called *Pocket Sculpture* ; her escape from the Vél'd'Hiv roundup, her refuge in Geneva with her son, the destruction of her studio and the return, *Le Retour* (1945), a symbol of the deportees. Return to Paris and to Israel.

Keywords: Chana Orloff, sculpture, Paris, Israel, memory, Villa Seurat

A political gesture: The Mitterrand-Kohl handshake of September 22th, 1984 at Douaumont: Between image and memory

François Audigier

On September 22, 1984, during a commemoration of the dead of the First World War at the Douaumont ossuary, the President of the French Republic, François Mitterrand, took the hand of the German Chancellor, Helmut Kohl. The image of this moment, which combines solemnity and emotion in an eminently symbolic place, is captured by both photographers and the cameras of French television, present on site. Whether still or animated, the image was repeated on the evening news, before appearing on the front page of French and German newspapers the next day, and then spreading to other Western media. This visual, which became so iconic that it illustrated several school textbooks, is often presented as the consecration of Franco-German reconciliation, nearly twenty years after the Elysée Treaty signed in 1963 between Charles de Gaulle and Konrad Adenauer. This handshake between the two political leaders

is not limited to this dimension alone. After recalling the exact circumstances of this paradoxical gesture, which was both spontaneous and constructed, we will emphasize its exact political nature (a gesture of reparation towards Germany after the latter's absence during the commemoration of the Normandy landings a few months earlier) before observing its resonance. We will analyze its rapid memorialization, which has caused this gesture to lose some of its initial political charge and to become a place of European remembrance.

Keywords: Mitterrand-Kohl, Douaumont, handshake, memory, war

Memory spaces in the Argentine experience

Luciana Messina

Walking the streets of our cities we come across a diversity of materialities that speak to us of events and actors from other times: marks, inscriptions, sites, objects and/or museums destined to commemorate more distant or nearer pasts. Whether as a social framework, material anchor, receptacle, support and/or vehicle, the urban space is an active component in the processes of meaning and representation of the past and in the configuration of social memories. In this essay I would like to reflect on the social, political and institutional process of construction of Memory Spaces in Argentina, with a focus on the city of Buenos Aires. To this end, I'm going to take up some of the theoretical-methodological contributions of the project « *qualifier, disqualifier et requalifier des lieux de détention, concentration et extermination* » led by Jacques Walter and Béatrice Fleury between 2007 and 2010. In particular, the concept of « *memorial mediation device* » and the theoretical-conceptual framework that involves the articulation of complex processes of qualification, disqualification and requalification of sites where human rights violations occurred (former prisons, clandestine detention centers, concentration camps, among others), called in different parts of the world authentic, historical, testimonial, recovered sites. There is a diversity of experiences around them: some were early occupied by the survivors, others were demolished, forgotten, recovered and/or refunctionalized. In them, the vestiges, the ruins and the remains operate as givers of an authenticity that, as we know, is always of the order of effect. In what follows, we propose to resume and reflect on some debates and challenges that have been present since the beginning of the construction of Memory Spaces in former clandestine detention centers (CCD) in the city of Buenos Aires, that is, in authentic sites that develop Institutional projects in which the State participates (local and national) and that aspire to transmit a comprehensive story about the past and to become permanent references of the history of horror and suffering denounced and commemorated in them.

Keywords: memory spaces, clandestine detention centers, memorial mediation devices, military dictatorship, qualification processes, human rights, Argentina

Memories around Ousmane Sembène (1923-2007)

Sylvie Thieblemont-Dollet

Senegalese filmmaker and activist, Ousmane Sembène, has become, throughout the years, an essential figure of colonialism and postcolonialism history and represents the symbol for the non-oblivion of African history. By the usage of fairground cinema, of which he is an essential key player, he passes on what Africans, in his opinion, should know about their past. After his death in 2007, many tributes were paid to him internationally (press articles, TV shows, books, conferences, movie screenings, festivals, exhibitions...). But it's thanks to the documentary *Sembène! The inspiring story of the father of African cinema* (2015) directed by S. Gadjigo and S. Silverman, that his memory and his work take on new meaning and touch more and more people. In the same fashion, the organization Sembène Ousmane created in Dakar in 2018, organized many scientific and mainstream projects so that Sembène isn't forgotten, but most importantly that his work and the sembenian paratext, that is inherent to him, can finally be collected.

Keywords: Sembène, memory, history, activism, cinema, non-oblivion, transmission

French gastronomy and tourism between history and memory: Around the *Michelin Guide* of 1936

Jean El Gammal

The history of French gastronomy arouses a renewed interest and may concern classifications and gradings of hotels and restaurants. The Guide Michelin introduced its own specifications during the interwar period. In 1936, many starred awards were given in Paris and regions. Therefore, it is possible to study the French gastronomic geography of this year and to analyse its heritage and the changes which appeared until now.

Keywords: France, gastronomy, tourism, history, heritage

Traces of minors: From testimonies to digital media

Sylvie Leuleu-Merviel

Intangible heritage is alive, embodied in the people who bear it. Maintaining the link to memory and history therefore requires the production of traces that can preserve, conserve and transmit it. In this respect, gathering the words and the image of its witnesses is essential, as is converting these personal accounts into digital mediations able of defying time. In the field of mining memory, this chapter considers some of the answers provided by the ANR MémoMines project to this type of question.

Keywords: heritage, trace, memory, testimony, narrative, digital media, mediation

Memory, remembrance, testimony and narrative in *Face à la mère*, a play by Jean-René Lemoine

André Petitjean

For some decades, we have seen a real vogue of solitary speeches in theatre (monologues or soliloquies) by the displays of a character, speaking and telling stories, alone in the stage. Taking *Face à la mère* by Jean-René Lemoine as an example, it is a question of analyzing its narrative functioning regarding the problem of memory. It appears that this text is a real story, but which is based on a dialogical structure thanks to an alternation between narration and demonstration. This allows the character to exercise an intense memory activity by constantly traveling in different chronotopes, past and present.

Keywords : *Face à la mère*, Jean-René Lemoine, monologized drama, memory, memories, life in story

***Rembob'Ina*: A nostalgic history of television, on television**

Céline Ségur

Since November 4, 2018, TV channel LCP has been broadcasting a weekly program, *Rembob'Ina*, dedicated to the history of television. The ambition of the program is to offer selected television archives, sometimes exhumed, and to illuminate them through a debate. It is hosted by a journalist and is produced in partnership with the Institut national de l'audiovisuel (INA). In fact, this program is positioned in a different register from that of programs of the same kind (including the emblematic *Les enfants de la télé*), more oriented towards entertainment. If the case is not singular, it is not less particular: by this device, a media writes itself its history. By this device, the television contributes to the formation of representations on itself, on the society and on the relation that the society maintains with its past. The nature of the program and the critical success that it has met since its first broadcasting leads to question the formation of these representations from three values attributed to the television archives: nostalgic, testimonial and historical.

Keywords : archive, history, Institut national de l'audiovisuel (INA), institutionnal nostalgia, *Rembob'Ina*, representations, television, testimony

The sayings of the oak and the willow: Singular plurality and plural singularity of the “palace of memory” of a professor of cinematographic tales: Meteorological journal of the spirit of a research house (2009-2019)

Claude Nosal

This meteorological diary of the mind, with reference to Thoreau's Journal, is organized into several entries, the “theatres of memory” or “rushes” in cinematographic language, concentric diagrams and cities of the imaginary staged in the cycles “Anthropologie and Cinema. Cinemas of the real and the invisible”, stacked

in such a way that the reader can consult them at his convenience or draw from them the elements of his imagination. This archaeological exploration of images—which seduce us, strike us, reveal us and enslave us—offers a metaphorical visit to my house of research, to this unstable zone where the notion of time expands to infinity, where reality is reduced in terms of possibilities, at a time when everything can disappear, but everything is still there, within sight. It is a question of moving backwards to try to go back to these years with their sensitivity, their fragility, their desires, their refusals, their anger, their sorrows, their discernment. The words of the German poet Hölderlin serve as a compass: “Where danger grows, so does what saves”.

Keywords: weather diary of the mind, memory theatre, unconditional hospitality, conditional unconditionality, anthropology and cinema, maori meeting house, memory palace, kolam, wei-chi, stammtisch, cold science, warm thought movements

Interrelations

Scientific toponyms as memorial gestures

Robert Bouré

Academic places (universities, institutes, laboratories, amphitheatres, etc.) are often subject of memorial work, through the attribution of a baptismal name which most often pays homage to a glorious local scientist, but with national or even international fame. This article questions the conditions of this memorial work and underlines how recent developments in French university policy have led institutions to change their logic in the attribution of names, in favor of territorial marketing and communication logics, often to the detriment of the celebration of scholarly figures.

Keywords: university, heritage, scholars, tribute, territorial marketing

Le Matin des magiciens, “fantastic realism” and nazism

Olivier Dard

Great bookstore success, *Le Matin des magiciens*, published in 1960 by Louis Pauwels and Jacques Bergier marks their entry into the public and media space and the affirmation of a “working method”, the “fantastic realism”. The purpose of this contribution is to show the spiritual journey by which these two men laid the foundations of “fantastic realism”. Secondly, the contribution studies its applications to the case of Nazism and the echo that their interpretation of the latter has encountered.

Keywords: esotericism, nazism, occultism, fantastic realism, secret society

The Crime of the Papin sisters: From the archives to the media discourse, some reflections on violence and gender

Isabelle Garcin-Marrou

Looking back at the archives of the case and the press speeches published during the trial of the Papin sisters (1933), this contribution intends to analyze the reconstructions of a crime by the medical, judicial and media authorities in order to grasp their articulations to gender and class relations. The composition of the archives will thus be compared with what the media retain, and the contribution will also attempt to understand - beyond the violence of the Papin sisters' act - how a set of discourses - a discursive order - was able to deny two women, two servants, their humanity.

Keywords: crime, archives, violence, war, justice

Edgar Julius Jung (1894-1934), “Revolutionary Conservative” and opponent of Hitler

Michel Grunewald

A volunteer in the ranks of the Reich army in 1914 at the age of 20, Edgar Julius Jung held the rank of lieutenant when Germany laid down their arms in 1918. Opposed to the Republic from the outset, he participated to the repression that fell on the Communists and their allies in the spring of 1919 in Munich after the collapse of the Bavarian “republic of councils”. From the beginning of the stabilization phase of the Weimar Republic, he definitively abandoned violent action and put his pen to the service of a project of authoritarian Reich, Great German and corporatist organization. After Hitler came to power, he entered the “close guard” of Vice-Chancellor Franz von Papen, whose pen he became. Concealing less and less his opposition to Hitler from the beginning of 1934, he wrote the very critical speech against the National Socialists that von Papen delivered on June 17, 1934 at the University of Marburg, thus marking his disagreement with the radicalization without increased cessation of the regime set up on January 30, 1933. The National Socialist authorities did not forgive Jung for his role with von Papen and had him assassinated during the purge of June 30, 1934.

Keywords: Weimar Republic, German “conservative revolution”, Reich ideology, opposition to nazism, Marburg Speech (1934), Purge of June 30, 1934

Analogy judged by historians: The limits of acceptability

Roselyne Koren

Comparative reasoning plays an essential cognitive role. Analogy occupies a privileged place in this process: it allows to establish punctual similarities between totally heterogeneous domains. It does not constitute a proof, but a heuristic hypothesis contributing to explore the unknown, the theme, by comparing it to the already

known, the phore. Rhetoricians all agree on this point, but they do not define the limits of this heterogeneity. But these limits certainly exist since indignant protests denouncing “disproportionate” and “unacceptable” dissimilarities often circulate in the media. The phore being frequently a historical event, historians are invited to analyze these “argumentative scandals”. This contribution proposes three case studies where one can deduct from their forums the nature of the limits of the acceptable.

Keywords: fallacious analogy, counter-discourse of historians, paragon of evil, chrononym, heterogeneity, acceptability, commitment of the researcher

Louis de Funès' *vis comica* at the service of religious reconciliation: A study of *Les Aventures de Rabbi Jacob*

Arnaud Mercier

Great audience success in the cinema as well as during reruns on television, Gérard Oury's film *Les Aventures de Rabbi Jacob*, with Louis de Funès in the title role, is a comic film which nevertheless aims to make people think about coexistence between religions. Under cover of burlesque farce, xenophobia is staged to better be mocked and condemned. However, researchers and journalists have accused this film of being racist because it is presumed to be anti-Arab. The purpose of this chapter is to cut to pieces this ideological and biased reading of the film and to restore all its comic verve in the service of an interreligious message of tolerance.

Keywords: Louis de Funès, racism, xenophobia, tolerance, comedy, cinema

***Bouboule chez les Croix-de-Feu*, by T. Trilby. The commitment of women on the nationalist right in 1930s France**

Gilles Richard

Under the pen name T. Trilby, Thérèse de Marnyhac (1875-1962) published in the 1920s and 1930s, at Flammarion, a series of seven successful novels featuring a woman nicknamed Bouboule, directly at grips with political and social transformations of her time. Now forgotten, these political novels allowed this Catholic and nationalist author to stage the process of political adhesion to the Croix-de-feu movement. The author makes Bouboule the spokesperson for Catholic women who, faced with the Bolshevik danger, wish to commit themselves to defend the threatened nation. It thus shows the transition from a social commitment to a political commitment. Willingness to get involved on the political level which directly refers to the tradition of collective mobilization of Catholic women, desired and organized by the Church since the victory of the Republicans at the end of the 1870s.

Keywords: Croix-de-Feu, colonel de La Rocque, catholicism, commitment, novel

The birth of Fashion**Jean-François Tétu**

Fashion, in the sense of a passing fad that depends on taste, is a basic form of what Marx called “commodity fetishism”. It requires however certain conditions for a society to accept it : past civilizations like republican Rome, respectful of rituals, or feudal society, where representation prevailed, did not know fashion in the modern sense. The latter presupposes democratization, industrialization of production, and mediatization. This article argues thus, by identifying characteristic features of fashion production.

Keywords: Fashion, mediatization, industrialization of cultural goods, Charles Frederick Worth, commodity fetichism, novelty

